

TRAITÉ  
SUR L'ÉVANGILE DE S. LUC

IMPRIMI POTEST :

Solesmes, le 9 décembre 1955

† fr. GERMANUS COZIEN

*Abbas S. Petri de Solesmis  
Sup. gen. Congr. Gallicae O. S. B.*

IMPRIMATUR :

Paris, le 21 décembre 1955

MICHEL POTEVIN, *v. g.*

SOURCES CHRÉTIENNES

*Collection dirigée par H. de Lubac, S. J. et J. Daniélou, S. J.*

*Secrétariat de direction : C. Mondésert, S. J.*

N° 52

AMBROISE DE MILAN

TRAITÉ

SUR

L'ÉVANGILE DE S. LUC

II

LIVRES VII-X

TEXTE LATIN

INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES DE

Dom GABRIEL TISSOT, O. S. B.

ABBÉ DE QUARR ABBEY

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1958

TEXTE ET TRADUCTION

## LIBER SEPTIMVS

- 1 *Dico autem uobis uere : sunt aliqui hic stantes qui non gustabunt mortem, donec uideant regnum dei.* Semper dominus sicut ad praemia erigit futura uirtutum atque utilem saecularium rerum docet esse contemptum, ita etiam infirmitatem mentis humanae praesentium remuneratione sustentat. Arduum quippe est crucem tollere et animam periculis, morti corpus offerre, negare quod sis, cum uelis esse quod non sis, raroque quamuis excelsa uirtus futuris conmutat praesentia. Difficile quippe uidetur hominibus, ut spem periculis emant damnoque praesentium futurae lucrum mercentur aetatis. Ergo bonus et moralis magister ne qui desperatione frangatur aut taedio, quoniam uitae dulcis inlecebra constantem quoque mulcet adfectum, continuos uiuendi successus fidelibus pollicetur; frigent enim solacia sub metu mortis magnusque amor uitae aegre blanditias spei cum appetitae salutis terrore compensat. Non habes igitur quod queraris, non habes quod excuses : arbiter omnium dedit et uirtuti praemium et infirmitati remedium, ut praesentibus sustineatur infirmitas, uirtus futuris. Si fortis es, contemne mortem; si inbecillus es, fuge. Sed nemo potest fugere mortem, nisi uitam sequatur. Vita tua
- 2 Christus est; ipsa est uita, quae mori nescit. Itaque si uolumus mortem non timere, stemus ubi Christus est,

1. *Moralis* semble en effet signifier ici la disposition du Seigneur à s'adapter au caractère — *mores* — et aux besoins de ses auditeurs.

## LIVRE VII

- Luc, IX, 27. 1. « Or je vous le dis en vérité : il en est d'ici présents qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Royaume de Dieu. » Tout en élevant vers les récompenses réservées aux vertus et en enseignant qu'il est utile de mépriser les choses de la terre, le Seigneur soutient encore et toujours la faiblesse de l'esprit humain par un dédommagement dans le présent. Il est assurément ardu de porter la croix et d'exposer son âme aux dangers, son corps à la mort, de renoncer à ce que vous êtes, quand vous souhaiteriez être ce que vous n'êtes pas; et il est rare qu'une vertu même éminente échange le présent pour le futur. Oui, il semble difficile aux hommes d'acheter un espoir par des périls, et d'acquérir au prix des biens présents le profit d'un temps à venir. Donc le Maître bon et humain<sup>1</sup>, pour que nul ne soit brisé par le désespoir ou la lassitude (car les aimables attraits de la vie amollissent même un cœur constant), promet à ses fidèles une vie qui se prolongera sans fin. En effet les consolations se glacent sous la crainte de la mort; et un grand amour de la vie a peine à trouver dans les caresses de l'espérance une compensation à sa terreur pour le salut menacé. Ainsi vous n'avez pas sujet de vous plaindre, ni de vous excuser : le Maître de toutes choses a donné à la vertu sa récompense, à la faiblesse un remède; il soutient la faiblesse par les biens présents, la vertu par les biens futurs. Si vous êtes courageux, méprisez la mort; si vous êtes faible, fuyez-la. Mais nul ne peut fuir la mort, à moins de suivre la vie; votre vie, c'est le Christ; c'est la vie qui ne saurait mourir. 2. Si donc nous voulons ne pas craindre la mort, tenons-nous où est le Christ, pour que de nous

ut et de nobis dicat : *uere sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem*. Non satis est stare, nisi ubi Christus est stetur ; soli enim non queunt gustare mortem qui possunt stare cum Christo. In quo licet ex uerbi ipsius qualitate perpendere ne tenuem quidem sensum mortis habituros qui Christi uideantur meruisse consortia. Certe mors corporis libando gustetur, uita animae possidendo teneatur.

- 3 Sed quid est gustare mortem ? Ne forte quemadmodum panis uita est ita etiam panis mors sit ? Sunt enim qui manducant panem doloris ; sunt etiam Aethiopum populi, qui acceperunt in escam draconem. Absit a nobis uenenum draconis uorare ; habemus enim panem uerum, panem illum qui descendit e caelo. Panem illum manducat qui ea quae scripta sunt seruat. Sunt ergo qui mortem non gustent, donec uideant regnum dei. Sunt etiam qui mortem non uideant, sicut scriptum est : *quis est homo*  
 4 *qui uiuet et non uidebit mortem ?* Sed quis est homo qui non moriatur, cum resurrectio nisi mortui esse non possit ? Quamuis de Enoch et Helia nullam mortem corporis acceperimus et de euangelista Iohanne dominus dixerit : *sic eum uolo manere, donec uenio*, tamen quoniam non de uno Iohanne hic putamus expressum, sed generale de multis hoc esse praeceptum, non hic mors corporis, sed animae denegatur. Sunt enim qui mortui uiuant, quoniam sunt qui uiuentes mortui sint, sicut illa quae *uiuens mortua est*, sicut scriptum est : *ueniat mors super eos, et descendant in infernum uiuentes*. Si ergo uiuus quis in infernum descendit — peccato enim mortis in infernum descendit habitaculum — sunt profecto quibus nec in morte corporis interruptus sit ordo uiuendi, sicut Abraham, Isaac et Iacob, quos uiuere diuinae sententiae aucto-

1. Cf. ci-dessus, VI, 86, à propos de la multiplication des pains.

2. L'édition de Vienne, avec trois mss seulement, mais des meilleurs, a lu : *si*. Mais le contexte semble bien appeler : *sic*, attesté par la plupart des mss, et d'ailleurs conforme à la Vulgate.

aussi Il dise : « En vérité il en est d'ici présents qui ne goûteront pas la mort. » Il ne suffit pas d'être présent, si l'on n'est présent où est le Christ : car les seuls qui ne puissent goûter la mort sont ceux qui peuvent se tenir avec le Christ. D'où le choix même de l'expression nous permet de conclure qu'il n'y aura pas la plus légère sensation de la mort pour ceux qui sont visiblement parvenus à la société du Christ. Sans doute la mort corporelle sera-t-elle effleurée, goûtée ; la vie de l'âme demeurera sauvegardée. 3. Mais qu'est-ce que goûter la mort ? Serait-ce que, comme la vie est un pain, la mort aussi serait un pain ? car il en est qui mangent « un pain de douleur » (Ps. 126, 2) ; il y a aussi les peuples d'Éthiopie, qui ont reçu pour nourriture le dragon (Ps. 73, 14). Dieu nous garde de dévorer le venin du dragon ! car nous avons le pain véritable, ce pain qui est descendu du ciel (Jn, VI, 51). On mange ce pain quand on observe ce qui est écrit <sup>1</sup>.

Il en est donc qui ne goûteront pas la mort avant de voir le Royaume de Dieu. Il en est aussi qui ne verront pas la mort, selon qu'il est écrit : « Quel est l'homme qui vivra et ne verra pas la mort » (Ps. 88, 49) ? 4. Mais quel est l'homme qui ne mourra pas, puisque la résurrection ne peut avoir lieu que pour un mort ? Il est vrai qu'au sujet d'Énoch et d'Élie nous n'avons pas entendu parler de mort corporelle, et que le Seigneur a dit de Jean l'Évangéliste : « Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ma venue » (Jn, XXI, 22) <sup>2</sup>. Mais comme en ce moment nous ne pensons pas qu'il soit question du seul Jean, mais d'un avertissement général pour un grand nombre, ce n'est pas la mort du corps, mais celle de l'âme, qui est ici exclue. Il est des morts qui vivent, comme il en est qui en vivant sont morts, celle par exemple qui « vivante est morte » (I Tim., V, 6), comme il est écrit : « Que la mort fonde sur eux, et qu'ils descendent vivants aux enfers » (Ps. 54, 16). Si donc on descend vivant aux enfers — car par le péché on descend aux enfers, séjour de la mort — il en est à coup sûr pour qui l'état de vie n'a pas été interrompu même par la mort du corps : tels Abraham, Isaac et Jacob, que nous savons être vivants par l'autorité de la parole divine ; car s'il y a

ritate conperimus, quoniam cum sit deus Abraham, Isaac et Iacob, non utique deus mortuorum est, sed uiuentium.

- 5 Itaque non de uno, sed de plurimis dicit; neque enim Petrus mortuus est, cui iuxta dominicam sententiam inferi porta praeualere non potuit, nec Iacobus et Iohannes mortui filii tonitruui, quibus in usum gloriae caelestis adsumtis non praeualent terrena, sed subiacent. Esto ergo et tu Petrus, deuotus fidelis pacificus, ut portas ecclesiae aperias, portas mortis euadas. Esto filius tonitruui. Dicis: quomodo possum esse filius tonitruui? Potes esse, si non in terra, sed in pectore Christi recumbas. Potes esse filius tonitruui, si te terrena non moueant, sed ipse potius ea quae terrena sunt mentis tuae uirtute concutias. Tremat te terra, non capiat; uereatur caro potestatem animi tui et concussa subdatur. Eris filius tonitruui, si fueris filius ecclesiae. Dicat et tibi de patibulo crucis Christus: *ecce mater tua*, dicat et ecclesiae: *ecce filius tuus*; tunc enim incipies esse filius ecclesiae, cum in cruce uictorem uideris Christum. Nam qui crucem scandalum putat Iudaeus est, ecclesiae filius non est; qui crucem stultitiam putat Graecus est. Ille est autem ecclesiae filius qui crucem triumphum putat, si uocem Christi triumphantis agnoscat. Ergo ut scias quia Petrus, Iohannes et Iacobus mortem non gustauerunt, gloriam resurrectionis uidere meruerunt; solos enim tres istos post haec fere uerba in diebus octo adsumsit et duxit in montem. Quid est quod iste dicit: *in diebus octo post haec uerba*? Ne forte quia is qui uerba Christi audit et credit resurrectionis tempore gloriam Christi uidebit? Octaua enim die facta est resurrectio, unde et plerique

1. A la Transfiguration.

un Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, « Dieu n'est pas Dieu des morts, mais des vivants » (*Matth.*, XXII, 32). 5. Il ne parle donc pas d'un seul, mais de plusieurs: car Pierre n'est pas mort, puisque, selon la parole du Seigneur, la porte de l'enfer n'a pu triompher de lui; Jacques et Jean, les Fils du Tonnerre, ne sont pas morts non plus, puisqu'ayant été admis à l'expérience de la gloire céleste<sup>1</sup>, les choses de la terre ne l'emportent pas sur eux, mais sont à leurs pieds. Soyez donc vous aussi Pierre, dévoué, fidèle, pacifique, afin d'ouvrir les portes de l'Église, d'échapper aux portes de la mort. Soyez fils du Tonnerre. Vous me direz: Comment puis-je être fils du Tonnerre? Vous pouvez l'être, si vous reposez non sur terre, mais sur la poitrine du Christ; vous pouvez être fils du Tonnerre, si les choses de la terre ne vous émeuvent pas, mais si vous-même au contraire secouez les choses de la terre par la force de votre âme; que la terre tremble devant vous, ne vous retienne pas; que la chair craigne la puissance de votre âme, soit abattue et domptée. Vous serez fils du Tonnerre, si vous êtes fils de l'Église; que du gibet de la Croix le Christ vous dise aussi: « Voici votre mère »; qu'Il dise aussi à l'Église: « Voici votre fils »; c'est alors que vous commencerez d'être fils de l'Église, quand vous verrez le Christ triomphant sur la Croix. Car celui qui voit dans la Croix un scandale est Juif, il n'est pas fils de l'Église; celui qui voit dans la Croix une folie est Grec (*Cf. I Cor.*, I 23); mais le fils de l'Église, c'est celui qui voit dans la Croix un triomphe, qui reconnaît la voix du Christ triomphant. 6. Donc pour vous faire savoir que Pierre, Jean et Jacques n'ont pas goûté la mort, ils ont obtenu de voir la gloire de la résurrection: car ce sont les trois seuls que, huit jours environ après ces paroles, Il a pris avec Lui et conduits sur la montagne.

Luc, IX, 28-36.

La Transfiguration.

Dans quel sens dit-il: « Huit jours après ces paroles? » Ne serait-ce pas que celui qui entend et croit les paroles du Christ verra la gloire du Christ au temps de la résurrection? Car c'est le huitième jour

psalmi in octauam scribuntur. Aut forte ut ostenderet nobis quia dixerat quod is, qui propter dei uerbum perdidit animam suam, saluam faciet eam, quoniam promissa sua in resurrectione restituat. Sed Matthaeus et Marcus post dies sex adsumtos hos esse memorarunt. De quo possemus dicere post sex milia annorum — mille enim *anni in conspectu dei tamquam dies una* — sed plures quam sex milia computantur anni et malumus sex dies per symbolum intellegere, quod sex diebus mundi opera sunt creata, ut per tempus opera, per opera mundum intellegamus. Et ideo mundi temporibus inpletis resurrectio futura monstratur aut quia is qui supra mundum ascenderit et huius saeculi momenta transcenderit uelut in sublimi locatus futurae resurrectionis fructum expectabit aeternum.

8 Transcendamus igitur opera mundi, ut possimus faciem ad faciem deum uidere. *Ascende in montem qui euangelizas Sion*. Si in montem ascendit qui euangelizat Sion, quanto magis qui Christum euangelizat et Christum in gloriam resurgentem? Fortasse enim in corpore eum multi uideant; multi enim *secundum carnem cognouimus*

9 *Christum, nunc autem iam non nouimus*. Multi cognouimus, quia multi uidimus — *uidimus eum, et non habebat speciem neque decorem* — tres autem soli et tres electi ducuntur ad montem. Putarem in tribus mystice genus hominum comprehensum, quia ex tribus filiis Noe genus omne defluxit humanum, nisi electos cernerem. Aut fortasse quia soli ex omnibus ad resurrectionis peruenire gratiam qui Christum confessi fuerint merebuntur, quia *impii in iudicium non resurgunt, sed tamquam habito iudicio puniuntur*. Tres igitur eliguntur qui ascenderent montem, quia et duo eliguntur qui cum domino uiderentur. Vtrisque sacratus numerus. Et hoc fortasse

qu'a eu lieu la résurrection, et c'est pourquoi nombre de psaumes sont intitulés : pour l'octave. Ou bien peut-être, ayant dit que sacrifier sa vie pour la parole de Dieu, c'est la sauver, il a voulu montrer qu'Il accomplirait ses promesses à la résurrection. 7. Mais Matthieu et Marc mentionnent qu'ils furent emmenés six jours après. Nous pourrions dire : après six mille ans, car mille ans sont aux yeux de Dieu comme un jour (*Ps. 89, 4*) ; mais on compte plus de six mille ans, et nous préférons entendre ces six jours comme un symbole : tout l'ouvrage du monde ayant été créé en six jours, entendons par le temps l'ouvrage, par l'ouvrage le monde ; ainsi nous est montrée la résurrection, qui aura lieu quand la durée du monde sera accomplie. Ou bien celui qui s'est élevé au-dessus du monde et qui a dépassé les moments de ce siècle attendra, comme établi sur les hauteurs, le fruit éternel de la résurrection à venir. 8. Dépassons donc les œuvres du monde, afin de pouvoir contempler Dieu face à face. « Gravissez la montagne, vous qui donnez la bonne nouvelle à Sion » (*Is., XL, 9*). Si on gravit la montagne pour donner la bonne nouvelle à Sion, combien plus pour annoncer le Christ, et le Christ glorieusement ressuscité ! Peut-être en effet beaucoup le voient-ils en son corps ; car nous sommes beaucoup qui « avons connu le Christ selon la chair, mais ne le connaissons plus maintenant » (*II Cor., V, 16*). 9. Nous sommes beaucoup à l'avoir connu, parce que beaucoup à l'avoir vu — « nous l'avons vu, et il n'avait ni beauté ni éclat » (*Is., LIII, 2*) — mais trois seulement, et trois choisis, sont conduits sur la montagne. Je croirais qu'en ces trois le genre humain est mystérieusement ramassé — puisque des trois fils de Noé descend tout le genre humain — si je ne voyais qu'ils sont choisis. Ou peut-être est-ce que seuls entre tous mériteront d'arriver au bienfait de la résurrection ceux qui auront confessé le Christ ; car « les impies ne ressuscitent pas pour le jugement » (*Ps. 1, 5*), mais sont punis en vertu d'un jugement rendu.

Donc trois sont choisis pour gravir la montagne, comme aussi deux sont choisis pour être vus avec le Seigneur : de part et d'autre nombre consacré — peut-être pour cette

propterea, quia nemo potest resurrectionis uidere gloriam nisi qui integrum mysterium trinitatis incorrupta fidei sinceritate seruauerit. Petrus ascendit, qui clauas regni caelorum accepit, Iohannes, cui committitur mater, Iacobus, qui primus solium sacerdotale conscendit. Inde apparent Moyses et Helias, hoc est lex et propheta cum uerbo; neque enim lex potest esse sine uerbo neque propheta nisi qui de dei filio prophetauit. Et illi quidem filii tonitruum corporali gloria Moysen quoque et Helian speculati sunt, sed etiam nos cotidie uidemus Moysen cum dei filio; uidemus enim legem in euangelio, cum legimus: *diliges dominum deum tuum*, uidemus Helian cum dei uerbo, quando legimus: *ecce uirgo in utero accipiet*.

**11** Vnde bene Lucas addidit quia dicebant excessum eius quem completurus erat in Hierusalem. Docent enim te de excessu eius mysteria. Et hodie Moyses docet et hodie Helias loquitur et hodie in maiore gloria Moysen uidere possumus. Quis enim non potest, quando et populus Iudaeorum eum uidere potuit, immo uidit? Uidit enim in gloria faciem Moysi, sed uelamen accepit, sed in montem non ascendit et ideo errauit. Qui solum Moysen uidit, dei uerbum simul uidere non potuit. Reuelamus igitur nos faciem nostram, ut reuelata facie gloriam dei speculantes in eandem imaginem reformemur. Ascendamus in montem, deprecemur dei uerbum, ut in specie et pulchritudine sua appareat nobis et confortetur et prospere procedat et regnet. Et haec enim mysteria sunt et referuntur altius; etenim pro tua possibilitate tibi uerbum aut minuitur aut crescit, ac nisi altioris prudentiae cacumen ascendas, non tibi apparet sapientia, non tibi apparet mysteriorum cognitio, non tibi apparet

1. Confusion entre Jacques, frère de Jean, et Jacques premier évêque de Jérusalem, généralement identifié avec l'apôtre Jacques le Mineur. On ne voit guère la possibilité de donner au « trône sacerdotal » le sens du martyr, que saint Jacques le Majeur a été le premier des Apôtres à subir.

raison que nul ne peut voir la gloire de la résurrection s'il n'a gardé tout le mystère de la Trinité d'une foi incorruptible, sincère. Pierre monte, qui a reçu les clefs du Royaume des cieux; Jean, à qui est confiée la Mère; Jacques, qui le premier a pris place sur le trône sacerdotal<sup>1</sup>. **10.** Ensuite apparaissent Moïse et Élie, c'est-à-dire la Loi et la prophétie, avec le Verbe: car la Loi ne peut exister sans le Verbe, et on n'est prophète que si on prophétise le Fils de Dieu. Et sans doute les Fils du Tonnerre ont contemplé Moïse et Élie dans leur éclat corporel; mais nous aussi, chaque jour nous voyons Moïse avec le Fils de Dieu, car nous voyons la Loi dans l'Évangile quand nous lisons: « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu »; nous voyons Élie avec le Verbe de Dieu quand nous lisons: « Voici qu'une Vierge concevra dans son sein » (*Is.*, VII, 14)<sup>2</sup>. **11.** Aussi Luc a-t-il ajouté à propos qu'ils parlaient de son trépas qu'il devait réaliser à Jérusalem: car les mystères vous enseignent son trépas. Aujourd'hui encore Moïse enseigne; aujourd'hui encore Élie parle; aujourd'hui encore nous pouvons voir Moïse dans un plus grand éclat. Qui ne le pourrait, quand le peuple même des Juifs a pu le voir, bien mieux l'a vu? Il a vu le visage glorifié de Moïse; mais il a pris un voile, mais il n'a pas gravi la montagne, et par suite il s'est égaré. Ne voyant que Moïse, il n'a pu voir en même temps le Verbe de Dieu. **12.** Découvrons donc notre visage, afin que, « contemplant à visage découvert la gloire de Dieu, nous soyons reformés à cette même image » (*II Cor.*, III, 18). Gravissons la montagne, implorons le Verbe de Dieu, pour qu'Il nous apparaisse en sa splendeur et beauté, qu'Il « soit fort, s'avance majestueusement et règne » (*Ps.* 44, 3 ssq.). Tout cela est mystérieux et comporte un sens plus profond: car selon votre capacité le Verbe diminue ou grandit pour vous; et si vous ne gravissez la cime d'une prudence plus élevée, la Sagesse ne vous apparaît point, la connaissance des mystères ne vous apparaît point, il ne vous

2. Élie représente tous les Prophètes, et paraît à ce titre lorsque se lit un texte tiré d'un Prophète, quel qu'il soit.

propterea, quia nemo potest resurrectionis uidere gloriam nisi qui integrum mysterium trinitatis incorrupta fidei sinceritate seruauerit. Petrus ascendit, qui claues regni caelorum accepit, Iohannes, cui committitur mater, Iacobus, qui primus solum sacerdotale conscendit. Inde apparent Moyses et Helias, hoc est lex et propheta cum uerbo; neque enim lex potest esse sine uerbo neque propheta nisi qui de dei filio prophetauit. Et illi quidem filii tonitruum corporali gloria Moysen quoque et Helian speculati sunt, sed etiam nos cotidie uidemus Moysen cum dei filio; uidemus enim legem in euangelio, cum legimus: *diliges dominum deum tuum*, uidemus Helian cum dei uerbo, quando legimus: *ecce uirgo in utero accipiet*.

11 Vnde bene Lucas addidit quia *dicebant excessum eius quem completurus erat in Hierusalem*. Docent enim te de excessu eius mysteria. Et hodie Moyses docet et hodie Helias loquitur et hodie in maiore gloria Moysen uidere possumus. Quis enim non potest, quando et populus Iudaeorum eum uidere potuit, immo uidit? Uidit enim in gloria faciem Moysi, sed uelamen accepit, sed in montem non ascendit et ideo errauit. Qui solum Moysen uidit, dei uerbum simul uidere non potuit. Reuelamus igitur nos faciem nostram, ut *reuelata facie gloriam dei speculantes in eandem imaginem reformemur*. Ascendamus in montem, deprecemur dei uerbum, ut in specie et pulchritudine sua appareat nobis et confortetur et prospere procedat et regnet. Et haec enim mysteria sunt et referuntur altius; etenim pro tua possibilitate tibi uerbum aut minuitur aut crescit, ac nisi altioris prudentiae cacumen ascendas, non tibi apparet sapientia, non tibi apparet mysteriorum cognitio, non tibi apparet

1. Confusion entre Jacques, frère de Jean, et Jacques premier évêque de Jérusalem, généralement identifié avec l'apôtre Jacques le Mineur. On ne voit guère la possibilité de donner au « trône sacerdotal » le sens du martyre, que saint Jacques le Majeur a été le premier des Apôtres à subir.

raison que nul ne peut voir la gloire de la résurrection s'il n'a gardé tout le mystère de la Trinité d'une foi incorruptible, sincère. Pierre monte, qui a reçu les clefs du Royaume des cieux; Jean, à qui est confiée la Mère; Jacques, qui le premier a pris place sur le trône sacerdotal<sup>1</sup>. 10. Ensuite apparaissent Moïse et Élie, c'est-à-dire la Loi et la prophétie, avec le Verbe: car la Loi ne peut exister sans le Verbe, et on n'est prophète que si on prophétise le Fils de Dieu. Et sans doute les Fils du Tonnerre ont contemplé Moïse et Élie dans leur éclat corporel; mais nous aussi, chaque jour nous voyons Moïse avec le Fils de Dieu, car nous voyons la Loi dans l'Évangile quand nous lisons: « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu »; nous voyons Élie avec le Verbe de Dieu quand nous lisons: « Voici qu'une Vierge concevra dans son sein » (Is., VII, 14)<sup>2</sup>. 11. Aussi Luc a-t-il ajouté à propos qu'ils parlaient de son trépas qu'Il devait réaliser à Jérusalem: car les mystères vous enseignent son trépas. Aujourd'hui encore Moïse enseigne; aujourd'hui encore Élie parle; aujourd'hui encore nous pouvons voir Moïse dans un plus grand éclat. Qui ne le pourrait, quand le peuple même des Juifs a pu le voir, bien mieux l'a vu? Il a vu le visage glorifié de Moïse; mais il a pris un voile, mais il n'a pas gravi la montagne, et par suite il s'est égaré. Ne voyant que Moïse, il n'a pu voir en même temps le Verbe de Dieu. 12. Découvrons donc notre visage, afin que, « contemplant à visage découvert la gloire de Dieu, nous soyons reformés à cette même image » (II Cor., III, 18). Gravissons la montagne, implorons le Verbe de Dieu, pour qu'Il nous apparaisse en sa splendeur et beauté, qu'Il « soit fort, s'avance majestueusement et règne » (Ps. 44, 3 ssq.). Tout cela est mystérieux et comporte un sens plus profond: car selon votre capacité le Verbe diminue ou grandit pour vous; et si vous ne gravissez la cime d'une prudence plus élevée, la Sagesse ne vous apparaît point, la connaissance des mystères ne vous apparaît point, il ne vous

2. Élie représente tous les Prophètes, et paraît à ce titre lorsque se lit un texte tiré d'un Prophète, quel qu'il soit.

quanta sit gloria, quanta sit species in dei uerbo, sed dei uerbum quasi quodam apparet in corpore non habens suam speciem neque decorem et apparet quasi homo in plaga, qui ferre possit infirmitates nostras, apparet tibi quasi quidam sermo natus ex homine litterarum opertus inuolucris, uirtute spiritus non refulgens. Sed si, dum hominem consideras, de uirgine credas esse generatum et paulatim adspiret fides quod de spiritu dei natus sit, incipis montem ascendere. Si in cruce positum triumphantem de morte uideas, non peremtum, si uideas quod terra tremuit, sol refugit, tenebrae offusae sunt oculis perfidorum, monumenta aperta sunt, mortui resurrexerunt, ut esset indicio quia gentilis populus, qui mortuus erat deo, tamquam reseratis corporis sui tumulis infuso crucis lumine resurrexit, si hoc uideas mysterium, in excelsum ascendisti montem, alteram uerbi gloriam cernis.

- 13 Vestimenta eius alia deorsum sunt, alia sursum. Et fortasse uestimenta uerbi sermones sunt scripturarum et quaedam intellectus indumenta diuini, quia sicut ipse Petro et Iohanni et Iacobo in altera specie apparuit et uestitus eius albus refulsit, ita et oculis tuae mentis et uestitus eius albus refulsit, ita et oculis tuae mentis iam diuinarum lectionum sensus albescit. Fiunt igitur uerba diuina sicut nix, uestimenta uerbi *candida nimis*,  
 14 *qualia fullo super terram facere non potest*. Quaeramus hunc fullonem, quaeramus hanc niuem. Legimus ad uillam fullonis ascendisse Esaiam. Quis est iste fullo nisi forte ille qui delicta nostra lauare consueuit? Denique ipse dixit: *si fuerint delicta uestra sicut phoenicium, ut niuem dealbabo*. Quis est iste fullo nisi qui indumenta nostri intellectus indumenta uirtutum ablutis  
 15 maculis corporalibus soli solet offerre diuino? Audiui etiam, ut ad redarguendos eos de contrariis sumamus exemplum, duorum prudentium facundiam niui et

apparaît point quelle splendeur, quelle beauté il y a dans le Verbe de Dieu ; mais le Verbe de Dieu vous apparaît comme dans un corps, n'ayant ni sa beauté ni son éclat (*Is.*, LIII, 2 ssq.) ; Il apparaît comme un homme tout meurtri, pouvant souffrir nos infirmités ; Il vous apparaît comme une parole née de l'homme, enveloppé du vêtement de la lettre, ne resplendissant pas de la vigueur de l'Esprit. Mais si, en considérant l'homme, vous le croyez engendré d'une Vierge, si peu à peu la foi vous souffle qu'il est né de l'Esprit, vous commencez à gravir la montagne. Si, lorsqu'il est en croix, vous le voyez triomphant de la mort et non anéanti, si vous voyez que la terre a tremblé, le soleil s'est dérobé, les ténèbres ont envahi les yeux des incroyants, les tombeaux se sont ouverts, les morts sont ressuscités, pour présager que le peuple des Gentils, mort à Dieu, est, pour ainsi dire, des tombeaux béants de son corps, ressuscité, baigné de la lumière de la Croix ; si vous voyez ce mystère, vous avez gravi la montagne élevée, vous contemplez une autre gloire du Verbe. 13. Ses vêtements sont autres en bas, autres là-haut. Et peut-être les vêtements du Verbe sont-ils les discours des Écritures, habillant pour ainsi dire la pensée divine : car, de même qu'il apparut à Pierre, Jean et Jacques sous un autre aspect, et que son vêtement resplendissait de blancheur, de même voici qu'aux yeux de votre esprit s'éclaire déjà le sens des divines Écritures. Les paroles divines deviennent donc comme neige, les vêtements du Verbe extrêmement blancs, tels que nul foulon sur terre n'en peut faire (*Mc*, IX, 2). 14. Cherchons ce foulon, cherchons cette neige. Nous lisons qu'Isaïe est monté à la Ferme du Foulon (*Is.*, VII, 3). Qui est ce foulon, sinon Celui qui a coutume de laver nos fautes ? Aussi bien est-ce Lui qui a dit : « Si vos péchés sont comme la pourpre, je les ferai blancs comme neige » (*Is.*, I, 18). Qui est ce foulon, sinon Celui qui, ayant lavé les souillures corporelles, a coutume d'exposer au soleil divin les vêtements de notre esprit, les vêtements des vertus ? 15. J'ai également entendu — pour emprunter un argument aux adversaires afin de les réfuter — comparer l'éloquence de deux sages

- apibus comparasse. Inueni quoque dixisse Dauid : *quam dulcia faucibus meis uerba tua, super mel et fauum ori meo !* et infra : *lucerna pedibus meis uerbum tuum, domine, et lux semitis meis.* Verbum dei lux est, uerbum dei nix est. Super mel quoque et fauum est dei uerbum, quod ore diuino melle dulcior fluxit oratio, et perspicua niuis ritu mollioribus cadunt uerba sententiis. Vere hic solus sermo niuibus comparandus, qui de caelo missus in terras ieiuna nostrorum arua pectorum fecundauit. Quod non usurpatorie praesumptum, sed ex lectionis serie deriuatum deus ipse testatur dicens : *expectetur sicut pluuia eloquium meum et descendant uelut ros uerba mea, sicut imber*
- 16 *super gramen et sicut nix super faenum.* Utinam, domine Iesu, mens mea pluuiae tuae umore uiridescat, utinam terram meam niuis istius candore respergas, ne praepropero calore uernantis corporis arua luxurient, sed potius fotu niuali semina uerbi caelestis pressa fecundent ! Nix cum cadit, aues caeli ubi inhabitent non habent et laetior solito tritici prouentus exuberat.
- 17 Vidit hanc gratiam Petrus, uiderunt et qui cum illo erant, et licet somno grauati fuissent. Premit enim incomprehensibilis splendor diuinitatis nostri corporis sensus. Nam si solis radium e regione oculorum contuentium corpora nequit acies sustinere, quomodo dei gloriam humanorum ferret corruptela membrorum ? Eoque purior et subtilior exhausta concretione uitiorum corporis habitus in resurrectione formatur. Et fortasse ideo grauati somno erant, ut resurrectionis uiderent speciem post quietem. Itaque euigilantes uiderunt maiestatem eius; nemo enim nisi uigilans gloriam uidet Christi. De-

1. Les deux sages en question sont Ulysse et Nestor : cf. *Iliade*, I, 249 ; III, 222. Peut-être la source directe de saint Ambroise est-elle Cicéron, *De Senectute*, X, 31.

2. Entendre ici le repos de la mort.

à la neige et aux abeilles<sup>1</sup>. J'ai encore trouvé que David a dit : « Que vos paroles sont douces à ma gorge, plus que le rayon de miel à ma bouche » (*Ps.* 118, 103) ! et, plus bas : « Votre parole est un flambeau devant mes pas, Seigneur, et une lumière sur mon chemin » (*Ib.*, 105). La parole de Dieu est lumière, la parole de Dieu est neige, la parole de Dieu l'emporte encore sur le miel et son rayon (*Ps.* 18, 11) ; car des lèvres divines coulent des discours plus doux que le miel, et ses paroles limpides tombent, à la façon de la neige, en souples formules. Il n'y a vraiment de comparable aux neiges que cette Parole qui, envoyée du ciel sur terre, a fécondé les champs altérés de nos cœurs. Ce n'est pas supposition arbitraire, mais déduction du texte de l'Écriture, comme Dieu même en témoigne par ces paroles : « Que mon discours soit attendu comme la pluie, et que mes paroles descendent comme la rosée, comme l'ondée sur le gazon et comme la neige sur l'herbe » (*Deut.*, XXXII, 2). 16. Puisse mon âme, Seigneur Jésus, être arrosée de votre pluie et verdoyer ! qu'il vous plaise de répandre sur ma terre la blancheur de cette neige, afin que les glèbes de mon corps en printemps ne s'épuisent pas sous une chaleur prématurée, mais plutôt que la semence de la parole céleste, couverte et couvée par la neige, les rende fécondes ! Quand la neige tombe, les oiseaux du ciel n'ont pas où demeurer, et, plus riche qu'à l'ordinaire, la récolte du blé est abondante.

17. Pierre a vu cette grâce ; ceux qui étaient avec lui l'ont vue aussi, bien qu'ils fussent accablés par le sommeil. Car l'éclat incompréhensible de la divinité écrase les sens de notre corps. Si le rayonnement du soleil ne peut être supporté par la prunelle de chair des yeux qui le regardent en face, comment la corruption des membres humains soutiendrait-elle la gloire de Dieu ? c'est pourquoi à la résurrection le corps prend une forme pure et plus subtile, dégagée de ses épaisses déficiences. Peut-être étaient-ils accablés de sommeil, afin de voir l'image de la résurrection après le repos<sup>2</sup>. Aussi à leur réveil virent-ils sa majesté : car il faut être éveillé pour voir la gloire du Christ. Pierre fut ravi : les attraites de

lectatus est Petrus, et quem saeculi huius inlecebrosa non  
 18 caperent, gratia resurrectionis inlexit. *Bonum est inquit nos hic esse* — hinc et ille : *dissolui enim et cum Christo esse multo melius* — nec laudasse contentus non solum adfectu sed etiam factorum deuotione praestantior ad exaedificanda tabernacula tria inpiger operarius communis obsequii ministerium pollicetur. Et quamuis nesciret quid diceret, tamen pollicebatur officium, quo non inconsulta petulantia, sed praematura deuotio fructus pietatis adcumulat. Nam quod ignorabat condicionis fuit, quod promittebat deuotionis. Sed non capit humana condicio in hoc corruptibili, in hoc mortali corpore facere tabernaculum deo. Siue in animo siue in corpore siue alio aliquo loco fuge quaerere quod non licet scire. Si Petrus nesciuit, quemadmodum tu potes scire ? Si nesciuit ille qui promisit et qui corporis terminos magnitudine animi nesciebat, quemadmodum scire nos possumus desidia quadam mentis intra praesaepum carnis inclusi ? Denique placuit tanta deuotio deo.

19 *Et inter haec uerba facta est nubes et obumbravit eos.* Diuini spiritus est obumbratio ista, quae non caligat affectibus hominum, sed reuelat occulta. Quae etiam alio conperta est loco dicente angelo : *et uirtus altissimi obumbrabit tibi.* Cuius profectus ostenditur audita dei uoce  
 20 dicentis : *hic est filius meus dilectus, ipsum audite,* hoc est : non Helias filius, non Moyses filius, sed hic est filius, quem solum uidetis ; recesserant enim illi, ubi coepit dominus designari. Vides hanc non solum incipientium, sed etiam perfectorum, immo etiam caelestium fidem esse perfectam filium dei scire. Sed quoniam haec iam supra diximus, cognosce nubem istam non fumigantium esse montium nebuloso umore concretam et coacti aeris caliginem piceam, quae caelum tenebrarum horrore sub-

1. Cf. *supra*, I, 27 et n. 1.

ce siècle ne le captivaient pas ; le charme de la résurrection l'a conquis. 18. « Il fait bon pour nous, dit-il, être ici » — comme cet autre : « Me dissoudre et être avec le Christ est bien préférable » (*Phil.*, I, 23) — et non content d'avoir loué, excellent non seulement en sentiment mais en dévouement effectif, ce laborieux ouvrier promet, pour construire trois tentes, le service d'une commune obéissance. Et bien qu'il ne sût ce qu'il disait, il promettait cependant son travail : ce n'était pas fougue irréfléchie, mais dévouement empressé à multiplier les fruits de la piété. Son ignorance était de sa condition ; sa promesse était dévouement. Mais la nature humaine n'est pas capable de construire dans ce corps corruptible, dans ce corps mortel, un tabernacle pour Dieu. Soit dans l'âme, soit dans le corps, soit dans quelque autre lieu, évitez de chercher ce qu'il n'est pas permis de savoir. Si Pierre n'a pas su, comment pouvez-vous savoir ? S'il n'a pas su, lui qui a promis, et dont la grande âme ignorait les limites du corps, comment pouvons-nous savoir, nous qu'une certaine torpeur de l'esprit tient prisonniers des barrières de la chair ? Au reste, un tel dévouement a plu à Dieu. 19. « Et au cours de ces paroles une nuée survint et les couvrit de son ombre. » C'est de l'Esprit divin que vient cette ombre : elle n'obscurcit pas le cœur des hommes, mais révèle les choses cachées. On la trouve en un autre endroit, lorsque l'ange dit : « Et la puissance du Très-Haut vous fera ombre » (*Lc.*, I, 35). Et son résultat se montre lorsqu'on entend la voix de Dieu dire : 20. « Voici mon Fils bien-aimé, écoutez-le » ; autrement dit : ce n'est pas Élie qui est le Fils, ce n'est pas Moïse qui est le Fils, mais voici le Fils, que vous voyez seul ; car ils s'étaient retirés, du moment que le Seigneur allait être désigné. Vous voyez que la foi parfaite, non seulement pour les commençants, mais encore pour les parfaits, voire même pour ceux du ciel, c'est de connaître le Fils de Dieu (cf. *Jn.*, XVII, 3). Mais puisque nous l'avons déjà dit plus haut<sup>1</sup>, apprenez que cette nuée n'est pas accumulée par l'humidité nébuleuse des montagnes fumantes (*Ps.* 103, 32), ni sombres vapeurs de l'air condensé, voilant le ciel d'effrayantes

textat, sed lucidam nubem, quae nos non pluuiialibus aquis et umentis adluuione imbris inmadidet, sed de qua mentes hominum uoce dei omnipotentis emissa fide ros rigauit. *Et dum fit uox, inuentus est Iesus solus.* Itaque 21 ros rigauit. *Et dum fit uox, inuentus est Iesus solus.* Itaque cum tres essent, unus est factus. Tres in principio uidentur, unus in fine; perfecta enim fide unum sunt. Denique hoc etiam dominus patrem orat, ut omnes unum simus. Nec solum Moyses et Helias in Christo unum sunt, sed etiam nos unum corpus Christi sumus. Ergo et illi tamquam recipiuntur in Christi corpus, quia et nos unum erimus in Christo Iesu, aut fortasse quia lex et prophetae ex uerbo, quae autem ex uerbo coeperunt in uerbo desinunt; *finis enim legis est Christus ad iustitiam omni credenti.*

22 *Vulpes foueas habent et uolucres caeli nidos, ubi requiescant; nam filius hominis non habet ubi caput suum reclinet.* Non uidetur conuenire rationi, ut simplicem fidelemque istum arbitremur qui domini dignatione respicitur, cum indefessi famulatus obsequium spondisset, sed dominus non obsequiorum speciem, sed puritatem quaerit adfectus. Denique supra ait: *quicumque 23 receperit puerum istum in nomine meo. Quo loco dominus simplicitatem sine adrogantia docet, caritatem sine inuidia, deuotionem sine iracundia esse debere; nam et pueri mens prouectoris adfectu recipienda suadetur, quia, dum puer nihil sibi uindicat, formam uirtutis exsequitur, et, si rationem nescit, culpam ignorat. Tamen quia plerisque non uirtus, sed infirmitas uidetur sine ratione simplicitas, ut tu ueram recipias admoneris, id*

1. Des trois personnages visibles à la Transfiguration, la pensée de saint Ambroise passe naturellement et comme spontanément à son sujet préféré: la Trinité; à moins qu'il ne veuille souligner l'unité parfaite entre la Loi, la Prophétie et l'Évangile.

2. Le « postulant » avait dit: Je vous suivrai en tout lieu où vous irez. Saint Ambroise le juge assez sévèrement, et attribue à des dispositions insuffisantes de sa part la réponse du Seigneur.

ténèbres, mais nuée lumineuse qui ne nous détrempe point de pluies torrentielles et d'averses diluviennes, mais dont la rosée, envoyée par la voix du Dieu tout-puissant, a imprégné de foi les âmes des humains.

21. « Et comme la voix se faisait entendre, Jésus se trouva seul. »

Ainsi, alors qu'ils étaient trois, il n'y en a plus qu'un. On en voit trois au début, un seul à la fin: car pour la foi parfaite ils ne sont qu'un<sup>1</sup>. Aussi bien le Seigneur demande-t-il encore cela à son Père, que tous nous ne soyons qu'un (*Jn*, XVII, 22). Et non seulement Moïse et Élie sont un dans le Christ, mais nous aussi nous sommes l'unique corps du Christ (*Rom.*, XII, 5). Eux donc sont comme absorbés dans le corps du Christ, parce que nous aussi ne serons qu'un dans le Christ Jésus; ou bien encore: la Loi et les Prophètes viennent du Verbe; or ce qui commence par le Verbe s'achève dans le Verbe; car « la fin de la Loi, c'est le Christ, pour la justification de tout croyant » (*Rom.*, X, 4).

Luc, IX, 57-58. 22. « Les renards ont leurs terriers, et les oiseaux du ciel leurs nids pour se reposer; quant au Fils de l'homme, il n'a pas où appuyer sa tête. »  
Candidat écarté (et villes de Samarie, IX, 51-56). Il ne semble pas conforme à la raison de considérer comme simple et fidèle

celui qui est rejeté de la faveur du Seigneur alors qu'il avait promis obéissance et service inlassable<sup>2</sup>; mais le Seigneur ne demande pas l'apparence des services, mais la pureté du cœur. Aussi bien dit-Il plus haut (IX, 10): « Quiconque aura reçu cet enfant en mon nom. » 23. En cet endroit le Seigneur enseigne que la simplicité doit être sans prétention, la charité sans envie, le dévouement sans emportement; car il conseille de prendre l'esprit de l'enfant dans un cœur adulte, attendu que l'enfant, ne s'attribuant rien, se rend conforme à la vertu, et, s'il ignore la raison, ne connaît pas la faute. Pourtant, puisque beaucoup considèrent non comme vertu, mais comme infirmité la simplicité sans la raison, vous êtes averti de prendre celle qui est véritable, c'est-

- 24 est ut exsequaris industria munus naturae. Et ideo ait : *quicumque receperit puerum istum in nomine meo me recipit. Et qui me recipit recipit eum qui me misit.* Qui enim imitatore[m] Christi recipit Christum recipit et qui imaginem dei receperit, recipit deum. Sed quia incarnationem uerbi praesentia, ut conciliaretur nobis
- 25 quae supra nos est diuinitas. Quod autem propensius studio caritatis Iohannes plurimum diligens et ideo redamatus plurimum excludendum putat a beneficio eum qui non utatur obsequio, recte non reprehenditur, sed docetur; non reprehenditur, quia amore faciebat, docetur, ut nouerit infirmorum esse firmorumque distantiam. Et ideo dominus etsi fortiores remuneratur, tamen non excludit infirmos.
- 26 *Sinite eos et nolite prohibere; qui enim non est aduersum uos pro uobis est.* Bene, domine; nam et Ioseph et Nicodemus occulti discipuli propter metum in tempore tamen suum tibi officium non negarunt. Sed tamen quia alibi dixisti : *qui non est mecum aduersum me est et qui mecum non colligit dispergit,* aperi nobis, ne uideatur esse contrarium. Et puto quia si quis mentium consideret scrutatorem, dubitare non debeat uniuscuiusque factum mente discerni. Denique alii dicit : *sequere me,* alii : *uulpes ioueas habent.* Ille cogitur, iste remouetur, ut scias quia
- 27 deuotus admittitur, indeuotus excluditur. Quod uero discipulos increpauit quia ignem supra eos descendere gesticabant qui non receperant Christum, ostenditur nobis non semper in eos qui peccauerint uindicandum, quia nonnumquam amplius prodest clementia tibi ad patientiam, lapso ad correctionem. Denique Samaritani citius crediderunt, a quibus hoc loco ignis arcetur. Simul disce quia recipi noluit ab his quos sciebat non simplici mente

à-dire de conquérir par votre application ce don de nature. 24. C'est pourquoi Il dit : « Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit ; et me recevoir, c'est recevoir Celui qui m'a envoyé. » En effet qui reçoit l'imitateur du Christ reçoit le Christ, et qui reçoit l'image de Dieu reçoit Dieu. Mais comme nous ne pouvions voir l'image de Dieu, l'Incarnation nous a rendu le Verbe présent, afin de rapprocher de nous la divinité qui nous surpasse.

25. Que si, dans un zèle ardent de charité, Jean, qui aimait beaucoup et par suite était beaucoup aimé, croit devoir exclure du bien agir celui qui ne fait point partie de la suite, il est juste qu'il ne soit pas repris, mais enseigné ; il n'est pas repris, car il agissait par amour ; il est enseigné, afin de savoir qu'il y a une différence entre faibles et forts : car si le Seigneur récompense les forts, Il n'exclut pas les faibles. 26. « Laissez-les, et ne les empêchez pas : car qui n'est pas contre vous est pour vous. » C'est vrai, Seigneur ; car Joseph même et Nicodème, disciples qui se cachaient par crainte, ne vous ont pourtant pas refusé leurs offices le moment venu. Cependant, comme vous avez dit ailleurs : « Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui ne récolte pas avec moi, dissipe » (Lc, XI, 23), expliquez-nous cela, pour qu'il n'y ait pas apparence de contradiction. Je pense que, si l'on considère Celui qui sonde les esprits, on ne doit pas douter que l'acte de chacun est distingué suivant son esprit ; aussi bien Il dit à l'un : « Suis-moi », à l'autre : « Les renards ont leurs terriers. » L'un est attiré, l'autre écarté ; vous apprenez ainsi que le dévouement est accueilli, le manque de dévouement exclu. 27. Que s'Il a reproché aux disciples de vouloir faire descendre le feu sur ceux qui n'avaient pas reçu le Christ, cela nous montre qu'il ne faut pas toujours châtier ceux qui ont péché ; car parfois la clémence est plus avantageuse, à vous quant à la patience, au coupable pour le relever. D'ailleurs, les Samaritains ont été prompts à croire, eux de qui en cet endroit le feu est écarté. Apprenez du même coup qu'Il n'a pas voulu être reçu par ceux qu'Il savait n'être pas convertis d'une âme simple : s'Il l'eût voulu,

conuersos; nam si uoluisset, ex indeuotis deuotos fecisset. Cur autem non receperint eum, euangelista ipse memorauit dicens : *quia facies eius erat euntis in Hierusalem.* Discipuli autem recipi intra Samariam gestiebant, sed deus quos dignatur uocat et quem uult religiosum facit. Nec discipuli peccant qui legem sequuntur; sciebant enim et Phinees reputatum ad iustitiam quia sacrilegos interemerat, et ad preces Heliae ignem descendisse de caelo, ut prophetae uindicaretur iniuria. Sed uindicetur qui timet, uindictam non quaerit qui non timet. Simul ostenditur nobis in apostolis fuisse merita prophetarum, quando eandem sibi potestatem, quam propheta magnus emeruit, inpetrandi iure praesumunt. Et bene praesumunt quia ad sermonem suum ignis de caelo descendit, quoniam sunt filii tonitruum. Dominus autem mire omnia. Nec illum temere se offerentem recipit nec in hos indeuote dominum refutantes proprium commouetur, ut ostenderet quia non habet ultionis studium perfecta uirtus nec ulla sit iracundia, ubi plenitudo est caritatis, nec excludenda infirmitas, sed iuuanda. Procul a religiosis indignatio, procul a magnanimis cupiditas ultionis, procul etiam a prudentibus inconsiderata coniunctio et incauta simplicitas. Vnde et isti dicitur : *uulpes foueas habent nec obsequium eius admittitur cuius non probatur officium.* Circumspectum etenim fidei esse debet hospitium, ne dum infidelibus nostrae domus interna reseramus, in alienae perfidiae casses inprouida credulitate labamur.

28 Sed ne illud inprouide praeterisse uideamur, cur hic eos qui possunt per manus inpositionem inmundis imperare spiritibus in nomine Iesu neget esse prohibendos, secundum Matthaeum autem dicat his : *non noui uos, discedite a me omnes operarii iniquitatis, aduertere debemus.*

1. Passage utilisé à cinq reprises par saint Augustin, au cours des controverses sur la grâce : *De dono perseverantiae*, XIX, 49; *De gratia Christi*, XLVI, 51; *Contra secundam Iuliani responsionem*, I, 135, 138; II, 85.

Il aurait fait de ces non-dévoués des dévoués. Pourquoi ne l'ont-ils pas accueilli, l'Évangéliste même l'a mentionné quand il dit : « Parce qu'il avait l'apparence de celui qui se rend à Jérusalem. » Pour les disciples, ils désiraient être accueillis en Samarie ; mais Dieu appelle qui il Lui plaît et rend religieux qui Il veut<sup>1</sup>. Les disciples ne sont pas en faute ; ils s'en tiennent à la Loi ; ils savaient que Phinées avait été réputé juste pour avoir mis à mort les sacrilèges (*Nombr.*, XXV, 7 ssq. ; *Ps.* 105, 30 ssq.), et qu'à la prière d'Élie le feu était descendu du ciel pour venger l'affront fait au Prophète (*I Rois*, XVIII, 38). Mais la vengeance est bonne pour celui qui craint ; celui qui n'a point peur ne cherche pas à se venger. Cela nous montre aussi que les Apôtres avaient les privilèges des prophètes, puisqu'ils comptent, comme chose acquise, sur ce même pouvoir que le grand Prophète avait mérité. Et ils ont lieu de compter qu'à leur parole le feu descendra du ciel, puisqu'ils sont les Fils du Tonnerre. 28. Mais le Seigneur fait admirablement toutes choses : Il n'accueille pas celui qui s'offre avec présomption, et Il ne s'émeut pas contre ceux qui, sans égards, écartent leur propre Maître ; Il veut montrer que la vertu parfaite n'a pas de goût pour la vengeance, qu'il n'y a nulle colère où il y a plénitude de charité, et qu'il ne faut pas rejeter la faible, mais l'aider. Loin des âmes religieuses la colère, loin des grandes âmes l'avidité de la vengeance, loin aussi des sages l'amitié inconsiderée et l'imprudente simplicité. Aussi est-il dit à celui-là : « Les renards ont des terriers » ; et ses services ne sont pas acceptés parce que son zèle n'est pas de bon aloi. L'hospitalité de la foi doit être circonspecte, de crainte qu'en ouvrant aux infidèles l'intimité de notre demeure, nous ne tombions, par une imprévoyante crédulité, dans les filets de la mauvaise foi d'autrui. 29. Mais n'ayons pas l'air d'avoir étourdiment laissé de côté cette question : pourquoi déclarent-Il ici qu'il ne faut pas contrarier ceux qui peuvent, par l'imposition des mains, commander aux esprits immondes au nom de Jésus, alors qu'en Matthieu Il leur dit : « Je ne vous connais pas, retirez-vous tous de moi, ouvriers d'iniquité » (*Math.*, VII, 23) ? Nous devons remarquer

non esse distantiam sensus sententiarumque discordiam, sed illud censeri eo quod non solum officia in clerico, sed etiam uirtutis opera requirantur, tantumque esse Christi nomen, ut etiam parum sanctis opituletur ad praesidium, etsi non opituletur ad gratiam. Vnde nemo iactare se debet nec purgati hominis sibi gratiam uindicare, in quo aeterni nominis uirtus, non aliqua possibilitas humanae fragilitatis operata sit; non enim merito tuo diabolus, sed odio sui uincitur. Quod potest homo, sinceram exhibeat fidem et obseruantiam mandatorum religiosa mente custodiat, ne dicatur ei : *uulpes foueas habent*. Fallax quippe animal et insidiis semper intentum rapinam fraudis exercet. Nihil tutum, nihil otiosum, nihil patitur esse securum, quod inter ipsa hospitia hominum praedam requirat. Haereticis autem uulpes comparat. Denique cum gentes uocet, haereticos excludit; uulpes enim plenum fraudis est animal foueam parans et in fouea semper latere desiderans. Ita sunt haeretici, qui domum sibi parare non norunt, sed circumscriptionibus suis alios decipere conantur. Iacob domum habitat, haereticus in fouea est, ut fraudulenta uulpis gallinae illi euangelicae dolum semper intendens, de qua scriptum est : *quotiens uolui congregare filios tuos sicut gallina pullos suos, et noluisti? Ecce relinquetur domus uestra deserta*. Merito ergo foueas habent, quia domum quam habuerant perderunt. Hoc animal neque mansuescit umquam, unde et apostolus ait : *haeticum post unam correptionem deuita, neque ulli usui est aut cibo utile*; non enim de hoc dicit Christus : *meus cibus est, ut faciam uoluntatem patris mei, qui in caelo est*. Quin etiam has a fructibus suis relegat dicens : *capite nobis uulpes pusillas exterminantes*

1. Le texte fourni par les mss est embarrassé, et appellerait la traduction : même s'il ne leur sert pas. Un copiste a cherché à éluder la difficulté en corrigeant ; même s'il ne leur sert pas peu. Le contexte demande évidemment qu'on se rapproche de cette interprétation. Distraction d'Ambroise ? On dit que son écriture était difficile à lire...

que la pensée n'est pas différente ni les paroles discordantes ; mais la doctrine est qu'en un clerc sont requis non seulement les ministères, mais les actes de vertu, et que le nom du Christ est tel qu'il sera de peu de secours pour défendre les saints, même s'il leur sert à exercer un don<sup>1</sup>. Ainsi nul ne doit se vanter ni s'attribuer le bienfait d'avoir purifié un homme, puisqu'en lui c'est le pouvoir d'un nom éternel qui a opéré, non pas une capacité quelconque de la faiblesse humaine : le démon n'est pas vaincu par votre mérite, mais par la haine dont il est l'objet. 30. Ce que peut faire l'homme, c'est montrer une foi sincère et garder religieusement l'observance des commandements, pour qu'il ne lui soit pas dit : Les renards ont des terriers. Car cet animal trompeur, toujours occupé d'embûches, exerce la rapine par la ruse ; il ne souffre pas que rien soit à l'abri, rien tranquille, rien assuré, puisque c'est dans les demeures mêmes des hommes qu'il vient chercher sa proie. 31. Or c'est aux hérétiques qu'il compare les renards : aussi bien, tandis qu'il appelle les Gentils, il exclut les hérétiques. Car le renard est un animal plein de ruse, creusant son terrier et désireux d'être toujours tapi en son terrier. Tels sont les hérétiques : ils ne savent pas se construire une demeure, mais s'efforcent de tromper les autres en les circonvenant. Jacob habite une maison (cf. *Gen.*, XXV, 27) ; l'hérétique est au terrier ; tel un renard astucieux il prépare sans cesse des embûches à la poule de l'Évangile, à celle dont il est écrit : « Que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule fait de ses poussins, et tu n'as pas voulu ! Voici que votre demeure va être laissée à l'abandon » (*Matth.*, XXIII, 27 ssq.). Il est donc juste qu'ils aient des terriers, ayant perdu la maison qu'ils avaient. Cet animal ne s'apprivoise jamais, aussi l'Apôtre dit-il : « Après un avertissement, évitez l'hérétique » (*Tit.*, III, 10) ; il n'est d'aucune utilité, et ne peut servir de nourriture, car ce n'est pas de lui que le Christ a dit : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père qui est au ciel » (*Jn.*, IV, 34). Bien mieux, il les bannit de ses récoltes : « Prenez-nous, dit-il, les renardeaux qui ravagent les vignes » (*Cant.*, II, 15) : c'est-à-dire

*uineas*, hoc est quae minorem uineam, non maiorem exterminent. Et ideo Samson ad caudas earum faces ligauit et dimisit in messes alienigenarum, eo quod haereticus fructus incendere conentur alienos latratibus magis sonori quam uocibus expoliti — qui enim uerbum negat nec uocem habet — ad praesens ore libero, sed in futurum fine iam uincto caudae facibus significantes sui finis incendium. Volucres quoque caeli, quae frequenter ad nequitiae spiritalis similitudinem deriuantur, ueluti nidus quosdam struunt in pectoribus improborum, et ideo filius hominis, quia abundauit iniquitas, *non habet ubi caput suum reclinet*. Etenim dominante uersutia cum simplicitati locus nullus sit, nulla potest in affectibus singulorum diuinitatis esse possessio. *Caput enim Christi deus est*, qui ubi mentem probarit innoxiam, supra ipsam quodammodo uim suae maiestatis reclinat, quod esse uidetur indicio quia profusior quaedam gratia bonorum pectoribus inseratur.

- 33 Itaque ut aduertat deum non cultus aspernantem esse, sed fraudis, qui repudiauerat fraudulentum eligit innocentem dicens : *sequere me*. Sed hoc dicit ei cuius patrem iam sciebat mortuum, illum utique patrem, de quo dictum est illi : *obliuiscere domum patris tui*. Vide igitur quia dominus quos miseratur etiam imprudentes aduocat et postulanti paternae ueniam sepulturae respondit : *sine mortui sepeliant mortuos suos, tu autem uade adnuntia regnum dei*. Itaque cum religiosum humandi acceperimus officium, quemadmodum hic paterni quoque funeris sepultura prohibetur nisi ut intellegas humana posthabenda diuinis ? Bonum studium, sed maius impedimentum ; nam qui partitur studium deriuat affectum, qui diuidit curam differt profectum. Ergo prius obeunda quae maxima ; nam et apostoli, ne occuparent studium

qui peuvent ravager la petite vigne, non la grande. Et si Samson leur a attaché des torches à la queue et les a lâchés dans les moissons des Philistins (*Jug.*, XV, 4), c'est que les hérétiques cherchent à incendier les récoltes d'autrui. Ils ont l'aboïement sonore plutôt que le langage châtié — car qui renie la Parole ne saurait avoir un langage — ; ils sont pour le moment démuselés, mais quand la fin viendra ils seront liés, et les torches de leur queues annoncent leur incendie final. 32. De même les oiseaux du ciel, que l'on interprète souvent comme la figure des esprits mauvais, construisent pour ainsi dire leurs nids dans les cœurs des pervers ; aussi le Fils de l'homme, dans ce débordement d'iniquité, n'a pas où reposer sa tête : puisqu'en effet le règne de la fourberie ne laisse aucune place à la simplicité, la divinité ne peut avoir de domaine au cœur de personne. La tête du Christ, c'est Dieu (*I Cor.*, XI, 3) ; et quand Il reconnaît l'innocence d'une âme, Il fait reposer pour ainsi dire sur elle l'action de sa majesté : ce qui semble indiquer qu'une grâce plus abondante se répand au cœur des bons.

Luc, IX, 59-62. 33. Donc, pour vous faire remarquer que Dieu ne dédaigne pas les hommes, mais la fraude, ayant écarté le trompeur il choisit l'innocent : « Suis-moi », dit-il. Mais il le dit à celui dont il savait que le père était déjà mort — ce père, sans doute, dont il fut dit à quelqu'un : « Oublie la maison de ton père » (*Ps.* 44, 11). Voyez donc comment le Seigneur appelle ceux dont Il a pitié, même s'ils manquent de prudence ; à celui qui demandait congé d'ensevelir son père, Il répondit : « Laisse les morts ensevelir leurs morts ; pour toi, va annoncer le Royaume de Dieu. » 34. Puisque nous savons qu'ensevelir est œuvre de religion, comment donc est-il interdit à celui-ci d'ensevelir même son père ? N'est-ce pas pour vous faire entendre que l'humain passe après le divin ? Ce soin est bon, mais l'inconvénient l'emporte ; partager ses soins, c'est distraire son affection ; diviser ses soucis, c'est retarder ses progrès. Il faut donc aller d'abord au principal : car les Apôtres, pour ne pas gêner l'œuvre de

- 35 disputandi, ministros pauperibus ordinarunt, et ipsis, cum a domino mitterentur, neminem in uia salutare praescriptum est, non quo beniuolentiae displiceret officium, sed quo persequendae deuotionis intentio plus placeret. Quomodo autem mortui sepelire mortuos possunt nisi geminam hic intellegas mortem, unam naturae, alteram culpae? Est etiam mors tertia, in qua peccato morimur, deo uiuimus, sicut Christus, qui peccato mortuus est; *quod enim mortuus est peccato mortuus est semel, quod autem uiuit uiuit deo.*
- 36 Vna est igitur mors, qua copula corporis et animae separatur, non formidabilis, non timenda, cum discessio quaedam nostri uideatur esse, non poena, non metuenda fortibus, desideranda sapientibus, miseris expetenda, de qua dictum est: *quaerent homines mortem et non inuenient eam.* Est et alia, quae saecularium adferat interitum uoluptatum, in qua non natura, sed delicta moriuntur. Hanc mortem subimus consepulti in baptismo et mortui cum Christo ab elementis huius mundi, cum actus patimur prioris obliuia. Hanc mortem mori uoluit, cum prophetaret, Balaam, ut deo uiueret, et ideo dixit: *moriatur anima mea in animis iustorum et fiat semen meum ut semen eorum.* Est et tertia mors, quando Christus, qui est uita nostra, nescitur; scire autem Christum uita est sempiterna, quae nunc iustis praesto est in umbra, in futurum autem erit faciem ad faciem; *spiritus enim ante faciem nostram Christus dominus, de quo dixit: in umbra eius uiuemus in gentibus.* In umbra alarum eius sperauit Dauid, in umbra eius concupiuit et sedit
- 39 ecclesia. Si tantum, domine Iesu, confert umbra tua, quantum utique ueritas adferet? Quemadmodum uiue-

1. De bono mortis, II, 3. Tout le passage d'ailleurs est inspiré de ce traité.

2. Le texte cité par saint Ambroise correspond à la version des Septante. On sait que l'hébreu et la Vulgate lisent: « Que ma fin ressemble à la leur. »

la prédication, établirent des ministres pour les pauvres; 35. et eux-mêmes, quand le Seigneur les envoya, reçurent l'ordre de ne saluer personne en chemin: non pas que les égards de bienveillance aient déplu, mais parce que l'application à poursuivre leur service plaisait davantage.

Mais comment les morts peuvent-ils ensevelir les morts? Ne faut-il pas entendre ici une double mort, l'une de nature, l'autre du péché? Il y a même une troisième mort, par laquelle nous mourons au péché et vivons pour Dieu, comme le Christ, qui est mort au péché: « Car en mourant au péché Il est mort au péché une fois pour toutes, vivant Il vit pour Dieu » (*Rom.*, VI, 10) <sup>1</sup>. 36. Il est donc une mort par laquelle est dissoute l'union du corps et de l'âme: il ne faut pas la redouter, pas la craindre, puisqu'elle a pour nous l'aspect d'un départ, non d'un châtement; elle n'est pas effrayante pour les forts, elle est désirable pour les sages, souhaitable pour les malheureux, et d'elle il a été dit: « Les hommes chercheront la mort et ne la trouveront pas » (*Apoc.*, IX, 6). 37. Il en est encore une autre, qui met un terme aux voluptés du monde, où ce n'est pas la nature qui meurt, mais les fautes. Cette mort, nous la subissons, lorsqu'au baptême nous sommes ensevelis et morts avec le Christ (*Rom.*, VI, 4; *Col.*, II, 12) aux éléments de ce monde, quand nous expérimentons l'oubli de notre activité première. C'est de cette mort que Balaam voulait mourir afin de vivre pour Dieu, quand il prophétisait: « Que mon âme meure parmi les âmes des justes, et que ma descendance soit comme leur descendance » (*Nombr.*, XXIII, 10) <sup>2</sup>! 38. Il est encore une troisième mort, où l'on ignore le Christ qui est notre vie; connaître au contraire le Christ, c'est la vie éternelle (cf. *Jn.*, XVII, 3), qui est maintenant à la portée des justes sous les ombres, mais dans l'avenir sera face à face; car l'esprit devant notre face, c'est le Seigneur-Christ, dont il a été dit: « Nous vivrons sous son ombre parmi les nations » (*Lam.*, IV, 20). A l'ombre de ses ailes David a espéré (*Ps.* 56, 2); l'Église a désiré son ombre et s'y est assise (*Cant.*, II, 3). 39. Si votre ombre, Seigneur Jésus, est si profitable, que nous donnera votre réalité! Comme nous

mus, quando iam non erimus in umbra, sed in ipsa uita ? Nunc enim *uita nostra abscondita est cum Christo in deo ; cum autem Christus apparuerit, uita nostra, tunc et nos inquit cum eo apparebimus in gloria.* Dulcis illa uita est, quae non habet mortem ; haec enim uita corporis habet mortem sorte naturae, quae plerumque etiam desideratur. Habet etiam ipsa anima plerumque mortem labe peccati — *anima enim quae peccat ipsa morietur* — cum autem firmitate beatitudinis roborata coeperit obnoxia non esse peccato, iam non erit mortalis, sed uitam carpet aeternam.

- 40 Ad hanc uitam, fratres, festinemus, maesti in saeculo, quia *peregrinamur a domino* ; qui enim non peregrinatur a corpore peregrinatur a domino. Multo autem melius dissolui a corpore et adhaerere deo, ut et nos unum simus aput omnipotentem deum et unigenitum dei filium uideamus per resurrectionis gloriam in naturae claritatem adsumti et inuiolabili concordia animorum foedere sempiterno unitatem diuturnae pacis imitati, ut compleatur id quod de nobis dei filius patri orando promisit : *Vt et*
- 41 *ipsi unum sint, sicut et nos unum sumus.* Non ergo patrii funeris sepultura prohibetur, sed necessitudini generis diuinae religionis pietas antefertur ; illud consortibus relinquitur, hoc mandatur electis. Aut quia *sepulchrum patens guttur est inpiorum*, memoria eorum abolenda praescribitur quorum simul cum corpore meritum occidit, nec reuocatur ab officio patris filius, sed fidelis a perfidi
- 42 *communione secernitur.* Est enim propria quaedam sepultura iustorum, qualis illa de qua dictum est : *haec enim mittens hoc unguentum in corpus meum ad sepeliendum me fecit*, et ideo qui bona fide in se sepelit Christum, ut cum eo resurgat, diaboli perfidiam in se sepelire
- 43 non debet. Est et illa prophetica, ut supra sepulchra maiorum quaedam ponamus, quae lector agnoscis, infi-

vivrons, quand nous ne serons plus dans l'ombre, mais dans la vie même ! Car à présent « notre vie est cachée avec le Christ en Dieu ; mais lorsque paraîtra le Christ, notre vie, alors, est-il dit, nous aussi apparaîtrons avec Lui dans la gloire » (*Col.*, III, 3 ssq.). Aimable est cette vie-là, qui ne connaît pas la mort ; car cette vie corporelle connaît la mort par destin naturel, et souvent même on la désire. Souvent aussi l'âme même connaît la mort par la souillure du péché — car « l'âme pécheresse mourra » (*Éz.*, XVIII, 4) — ; mais lorsque, fortifiée et affermie par la béatitude, elle commencera de n'être plus sujette au péché, elle ne sera plus mortelle, mais récoltera la vie éternelle. 40. Hâtons-nous donc, mes frères, vers cette vie, tristes en ce siècle, parce qu'exilés de Dieu (*II Cor.*, V, 6) — car qui n'est pas exilé de son corps est exilé de Dieu ; or il est bien meilleur d'être séparé de son corps et d'adhérer à Dieu (*Phil.*, II, 23) — pour être un, nous aussi, chez Dieu tout-puissant et voir le Fils unique de Dieu, introduits par la gloire de la résurrection dans son état de clarté, et, dans une concorde inviolable des âmes, dans une alliance sans fin, imitant l'unité de la paix durable : ainsi s'accomplira ce que le Fils de Dieu a promis pour nous en sa prière à son Père : « Afin qu'eux aussi soient un, comme nous sommes un » (*Jn*, XVII, 21).

41. Il n'interdit donc pas de pleurer et d'ensevelir un père, mais il fait passer avant les liens de famille la piété religieuse envers Dieu : une chose est laissée à ceux qui ont le même sort, l'autre recommandée aux élus. Ou bien — puisque la gorge des impies est un sépulcre béant (*Ps.* 5, 10) — on prescrit d'effacer la mémoire de ceux dont la valeur succombe avec leur corps ; et le fils n'est pas détourné d'honorer son père, mais le croyant est séparé de la communion de l'incroyant. 42. Car les justes ont pour ainsi dire une sépulture à eux, comme celle dont il est dit : « En répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour mon ensevelissement » (*Matth.*, XXVI, 12). Dès lors celui qui par une vraie foi ensevelit en lui le Christ pour ressusciter avec Lui, ne doit pas ensevelir en lui la mauvaise foi du diable. 43. Il y a aussi, au sens prophétique, l'ensevelissement qui consiste à dépo-

- delis intellegere non debet, non quo cibus imperetur aut potus, sed sacrae oblationis ueneranda communio reuelatur. Non ergo interdictum est muneris, sed religionis mysterium communionem nobis cum gentilibus mortuis non futuram; nam cum sacramenta uiuorum sint, non uidentur mortui qui habent uitam. *Ecce ego mitto uos sicut agnos inter lupos.* Ad LXX discipulos dicit hoc, quos designauit et misit binos ante faciem suam. Qua ratione binos misit? Quia bina missa sunt animalia in arcam, hoc est cum mare femina, imunda per numerum, sed mundata ecclesiae sacramento. Quod completum est oraculo, quod Petrus sanctus accepit dicente sibi sancto spiritu: *quod deus mundauit tu commune ne dixeris.* Et aduertit dictum esse de gentibus, qui corporeae magis generationis successionem quam spiritualis gratiae sequebantur. Hos mundauit dominus et passionis suae fecit heredes. Mittens ergo discipulos in messem suam, quae licet uerbo dei insita tamen culturae laborem et sollicitum munus operarii requirebat, ne aues caeli sparsa semina dissiparent, ait: *ecce ego mitto uos sicut agnos inter lupos.* Contraria sunt ista sibi animalia, ut alia ab aliis deurentur. Sed bonus pastor lupos gregi suo timere non nouit, ideoque isti discipuli non in praedam, sed ad gratiam diriguntur; sollicitudo enim pastoris boni efficit, ut lupi in agnos audere nihil possint. Mittit ergo agnos inter lupos, ut conpleretur illud: *tunc lupi et agni simul pascentur.*
- 47 Et quoniam proxime de uulpe nobis non ingratus tractatus euasit, si iudicium uestrum fidele in figura minus-

1. Allusion à la discipline du secret quant au mystère eucharistique; peut-être aussi à sa célébration sur les tombeaux des martyrs.

2. La pensée de saint Ambroise semble ici tributaire de celle de PHILON, qu'il a utilisé en maint endroit, et qui, dans son traité *Quod Deus sit immutabilis*, 18, oppose la pureté, résidant dans la simplicité et l'unité, à tout ce qui est multiple et composé.

ser sur les tombeaux de nos aînés ce que vous connaissez, lecteur, ce que l'infidèle ne doit pas comprendre; il ne s'agit pas de prescrire des mets ou un breuvage, mais de révéler la participation vénérable à l'offrande sacrée<sup>1</sup>. Il ne s'agit donc pas d'interdire un présent, mais c'est un mystère religieux, que nous n'aurons pas de communion avec les païens morts; car si les sacrements ne sont pas pour les morts, ceux-là ne sont pas morts qui ont la vie.

Luc, X, 1-24.  
Mission des  
soixante-douze  
(ou dix)  
disciples.

44. «Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.» Il dit ceci aux soixante-dix disciples qu'il a désignés et envoyés deux à deux devant Lui. Pourquoi les a-t-Il envoyés deux à deux? Parce que les animaux ont été introduits deux à deux dans l'arche, c'est-à-dire le mâle avec la femelle: immondes de par le nombre<sup>2</sup>, mais purifiés par le mystère de l'Église; ce qui eut son complément dans l'oracle que saint Pierre entendit, quand l'Esprit Saint lui dit: «Ce que Dieu a purifié, ne l'appellez pas impur» (*Act.*, X, 5); et il remarque qu'il s'agissait des Gentils, plus attachés à l'hérédité et à la filiation suivant la chair qu'à la grâce de l'Esprit; le Seigneur les a purifiés et faits héritiers de sa Passion.

45. En envoyant donc les disciples à sa moisson, qui avait bien été semée par le Verbe de Dieu, mais demandait à être travaillée, cultivée et soignée avec sollicitude par l'ouvrier, pour que les oiseaux du ciel ne pillent pas la semence répandue, Il dit: «Voici que je vous envoie comme des agneaux parmi les loups». 46. Voilà des animaux ennemis, les uns dévorant les autres; mais le bon Pasteur ne saurait redouter les loups pour son troupeau: alors ces disciples sont envoyés non pour être une proie, mais pour répandre la grâce; car la sollicitude du bon Pasteur fait que les loups ne peuvent rien entreprendre contre les agneaux. Il envoie donc les agneaux parmi les loups, pour que se réalise cette parole: «Alors loups et agneaux seront ensemble au pâturage» (*Is.*, LXV, 27). 47. Et puisque nous venons de traiter du renard d'une manière qui n'a pas déplu, si j'ai obtenu la

culi animantis expertus sum, praesumo quod profunda mysteria, quae luporum specie uelantur, studiorum uestrorum possim aperire suffragio. In specie uulpium haereticos significari supra expressimus, qui promittunt nomine quod Christum sequantur, sed studio fraudis abiurant. Hos non suscipit dominus, sed a suo nido arcet et prohibet. Lupi quid significare uideantur debemus

48 aduertere. Bestiae nempe sunt quae insidiantur ouilibus, circa pastorales uersantur casas, habitacula domorum intrare non audent, somnum canum, absentiam aut desidiam pastoris explorant, ouium guttur inuadunt, ut cito strangulent. Feri et rapaces idemque natura corporis rigidiores, ut se facile non possint inflectere, inpetu quodam suo feruntur et ideo saepe luduntur. Tum praeterea si quem priores hominem uiderint, uocem eius quaedam naturae ui feruntur eripere : si autem homo prius eos uiderit, exagitare memoratur. Et ideo cauendum mihi est ne, si in hodierno tractatu spiritualium mysteriorum gratia non potuerit refulgere, lupi me prius uidisse credantur et sollemne uocis extorsisse suffragium. Nonne

49 lupis istis haeretici comparandi sunt, qui insidiantur ouilibus Christi, fremunt circa caulas nocturno magis tempore quam diurno ? Semper enim perfidis nox est, qui lucem Christi scaeuae nebulis interpretationis obducere et quantum in ipsis est fuscare conantur. Versantur ergo circa caulas, stabula tamen Christi intrare non audent et ideo non sanantur, quia in stabulum suum non uult eos Christus inducere, in quo curatus est ille qui de Hierusalem descendens incidit in latrones. Quem uulneribus adligatis, infuso oleo et uino inponens in iumentum suum Samaritanus ille duxit in stabulum et sanandum

1. Les hérétiques sont en effet et se disent chrétiens.

2. Cf. PLINE, *Hist. Nat.*, XI, 177.

3. C'est encore à Pline que saint Ambroise emprunte ce curieux détail : *loc. cit.*, VIII, 80. Cf. VIRGILE, *Buc.*, IX, 54 : *lupi Moerim uidere priores.*

créance de votre jugement quant au symbole de ce petit animal, j'espère pouvoir, soutenu par votre intérêt, découvrir les profonds mystères que voile l'image des loups. L'emblème des renards, avons-nous dit plus haut, signifie les hérétiques, qui par leur nom<sup>1</sup> promettent de suivre le Christ, mais le renient par leur goût de la tromperie. Le Seigneur ne les accueille pas, mais les écarte et repousse de son nid. Nous devons considérer ce que peuvent signifier les loups. 48. Ce sont des fauves qui s'en prennent aux bergeries, rôdent près des cabanes des pâtres, n'osent pas entrer dans les lieux habités, guettent le sommeil des chiens, l'absence ou la négligence du berger, sautent à la gorge des brebis pour les étrangler net. Sauvages et rapaces, leur corps est raide par nature, si bien qu'ils ne peuvent facilement se retourner<sup>2</sup> ; leur élan les emporte, aussi sont-ils souvent déjoués. De plus, s'ils sont les premiers à voir l'homme, on dit qu'ils ont par nature le pouvoir de lui ôter la voix<sup>3</sup> ; si l'homme au contraire les voit le premier, on rapporte qu'il les met en fuite. Alors il me faut prendre garde : si dans le discours d'aujourd'hui la grâce des mystères célestes ne peut jeter son éclat, on va croire que les loups m'ont vu les premiers et m'ont enlevé la ressource habituelle de la parole. 49. Ne faut-il pas comparer à ces loups les hérétiques, qui guettent les brebis du Christ, qui grondent autour des parcs<sup>4</sup> de nuit plutôt que de jour ? Car il fait toujours nuit pour les perfides qui, par les nuées d'une interprétation erronée, s'efforcent de voiler la lumière du Christ, et, autant qu'il est en eux, de l'obscurcir. Ils rôdent donc autour des parcs, mais n'osent entrer dans les caravansérails du Christ. C'est pour cela qu'ils ne guérissent pas : le Christ ne veut pas les introduire dans son caravansérail, où fut guéri celui qui, descendant de Jérusalem, rencontra des voleurs, celui que le Samaritain, ayant pansé ses blessures, ayant versé sur elles de l'huile et du vin, plaça sur sa monture, conduisit à l'auberge et confia à l'aubergiste pour le guérir.

4. Emprunt verbal à VIRGILE, *En.*, IX, 60 : les ennemis rôdant autour du camp sont comparés au loup. De même ci-après, 82 *fin.*

- stabulario dereliquit. Non accipiunt ergo medicinam qui medicum non requirunt; si enim requirerent, non derogarent. Explorant pastoris absentiam et ideo pastores ecclesiarum uel necare uel in exilium agere contendunt, quia praesentibus pastoribus oues Christi incursare non possunt. Spoliare ergo gregem domini raptores conantur, qui corporea quadam mentis intentione duri ac rigidi nequaquam solent a suo errore deflectere. Et ideo apostolus ait : *haereticum hominem post unam correptionem deuita* sciens quia subuersus est qui eiusmodi est. Hos scripturae uerus interpres Christus inludit, ut inanes suos
- 51 in uanum effundant inpetus et nocere non possint. Qui si quem uersuta disputationis suae circumscriptione praueuerint, faciunt ommutescere; mutus est enim qui uerbum dei non eadem qua est gloria confitetur. Caue ergo ni tibi uocem tollat haereticus, si prior eum non ipse deprehenderit. Serpit enim, dum latet eius perfidia; si autem commenta impietatis eius agnoueris, iacturam pie uocis timere non poteris. Caue igitur uersutae disputationis uenena; animam petunt, guttur inuadunt, uitalibus † adfigunt. Graues sunt morsus haereticorum, qui ipsis grauiores et rapaciores bestiis nullum auaritiaefinem impietatisque nouerunt.
- 52 Nec uos moueat quod formam praetendere uidentur humanam; etsi foris homo cernitur, intus bestia fremit. Et ideo eos lupos esse non dubium est iuxta domini Iesu diuinam sententiam, qui ait : *adtentate uobis a falsis prophetis, qui ueniunt ad uos in uestitu ouium, intus autem sunt lupi rapaces. Ex fructibus eorum cognoscetis eos.* Si quis ergo specie mouetur, fructum interroget. Audis aliquem sacerdotem dici, rapinas eius cognoscis : uestitum ouis habet, facta praedonis : foris ouis, intus lupus

1. Le texte latin semble présenter une lacune, que les manuscrits ont essayé de combler de diverses manières. La traduction suppose soit un se avant *adfigunt*, soit l'emploi de ce verbe actif au sens réfléchi ou neutre. De toutes façons, le sens ne saurait faire doute.

On ne reçoit donc pas le remède quand on ne cherche pas le médecin : s'ils le cherchaient, ils ne le diminueraient pas. 50. Ils guettent l'absence du pasteur : aussi tâchent-ils de mettre à mort ou d'envoyer en exil les pasteurs des églises, parce que, les pasteurs présents, ils ne peuvent attaquer les brebis du Christ. Ces pillards essaient donc de ravager le troupeau du Seigneur ; et leur esprit dur et rigide — tel un corps raidi — ne se détourne jamais de leur égarement. C'est pourquoi l'Apôtre dit : « Après un avertissement, évitez l'hérétique » (*Tit.*, III, 10), sachant que ce genre d'hommes est perdu. Le Christ, véritable interprète de l'Écriture, les déjoue, afin qu'ils dépensent leurs vains élans dans le vide et ne puissent nuire. 51. S'ils devancent et circonviennent quelqu'un par leurs discussions astucieuses, ils le rendent muet : car c'est être muet que ne pas proclamer la gloire du Verbe de Dieu telle qu'Il la possède. Prenez donc garde que l'hérétique ne vous ôte la parole si vous ne le découvrez le premier. Il se glisse, tant que sa mauvaise foi est cachée ; mais si vous reconnaissez les inventions de son impiété, vous ne sauriez craindre de perdre la parole pieuse. Prenez donc garde au venin de la discussion astucieuse : ils en veulent à l'âme, ils sautent à la gorge, ils s'accrochent<sup>1</sup> aux parties vitales. Les morsures des hérétiques sont cruelles : plus cruels et plus rapaces que les fauves, leur avidité et leur impiété ne connaissent pas de limites. 52. Et ne soyez pas surpris qu'ils semblent présenter une apparence humaine : extérieurement sans doute on voit un homme, au-dedans gronde la bête. Il n'est donc pas douteux que ce sont des loupes, conformément à la parole divine du Seigneur Jésus, qui a dit : « Tenez-vous en garde contre les faux prophètes, qui viennent à vous sous des peaux de brebis, mais au-dedans sont des loups dévorants : vous les reconnaîtrez à leurs fruits » (*Matth.*, VII, 15 ssq.). Si donc on est impressionné par l'apparence, qu'on vérifie le fruit. Vous entendez appeler un tel prêtre, vous connaissez ses rapines : il a la peau d'une brebis, ses actes sont d'un pillard ; brebis au-dehors, au-dedans c'est un loup ; ses rapines sont sans mesure ; il a les membres comme

est qui modum non habet rapinarum, qui tamquam in nocte Scythico membra duratus gelu, cruentus ora circumuolat quaerens quem deuoret. Nonne uobis uidetur lupus, qui humanae necis insaturabilis cruditate fidelium morte populorum rabiem suam desiderauit explorare?

53 Ululat iste, non tractat, qui negat uocis auctorem et sacrilego sermone bestiale murmur interstrepit, qui non confitetur dominum Iesum aeternae praesulem uitae. Audiuimus eius ululatus, cum in orbem gladius mitteretur. Dentes asperos, ora tumida praeferebat, et putabat quod uocem omnibus abstulisset, quam solus amiserat.

54 Et ideo ut hos lupos effugere possimus, docet dominus quid sequamur dicens : *nolite portare sacculum neque peram neque calciamenta*. Quid sit sacculum non esse portandum alibi euidenter expressit; scripsit enim Matthaeus quoniam dixit ad discipulos dominus : *nolite possidere aurum neque argentum*. Si prohibemur aurum possidere, quid eripere, quid auferre? Si quod habeas donare praeciparis, quemadmodum congeris quod non habeas? *Qui praedicas non furandum furaris? Qui dicis non moechandum moecharis? Qui exsecraris idola sacrilegium facis? Qui in lege gloriaris per praeuaricationem legis deum inhonoras? Nomen enim dei per uos blasphematur.*

55 Non sic apostolus Petrus, qui primus dominicae executor sententiae, ut ostenderet non in uacuum domini effusa mandata, cum posceretur a paupere, ut ei aliquid pecuniae largiretur, ait : *argentum atque aurum non habeo*. Ille gloriatur quod non habeat argentum atque aurum, uobis pudori est minus adhuc habere quam cupitis? Est ergo et pauperis gloriosa, quia est et beata paupertas, sicut scriptum est : *beati pauperes spiritu*; tamen

1. La comparaison de tout ce passage avec le *Sermo contra Auxentium de Basilicis non tradendis* (cf. surtout 4, 15, 17 : P. L., XVI, 1050, 1054, 1055) ne laisse guère de doute qu'ici encore il s'agit de l'évêque arien, adversaire à Milan de saint Ambroise; celui-ci est encore sous l'impression des

raïdis par la gelée d'une nuit de Scythie<sup>1</sup>, il vole çà et là, la gueule ensanglantée, cherchant qui dévorer (I Pierre, V, 8). Ne trouvez-vous pas que c'est un loup? Il se gava sans être rassasié de tuer des humains; il voudrait assouvir sa rage par la mort des peuples fidèles. 53. Il hurle, il ne discourt pas, lui qui renie l'Auteur de la parole et entremêle ses propos sacrilèges d'un grognement de bête, lui qui ne rend pas hommage au Seigneur Jésus, le guide vers la vie éternelle. Nous avons entendu ses hurlements lorsque le glaive était lâché sur le monde; il montrait ses dents féroces, ses lèvres gonflées, et croyait avoir ôté la parole à tous, quand lui seul l'avait perdue.

54. Afin donc que nous puissions esquiver ces loups, le Seigneur nous enseigne ce que nous devons observer : « N'emportez, dit-Il, ni besace ni chaussures. » Que veut dire : ne pas porter de besace, Il l'a clairement expliqué ailleurs; car Matthieu a écrit que le Seigneur dit aux disciples : « Ne possédez ni or ni argent » (Matth., X, 9). S'il vous est interdit de posséder de l'or, que sera-ce de le prendre, de le voler? S'il vous est prescrit de donner ce que vous avez, comment amassez-vous ce que vous n'avez pas? « Prêchant qu'il ne faut pas voler, vous volez! disant qu'il ne faut pas commettre l'adultère, vous le commettez! vous exécutez les idoles et vous faites le sacrilège! vous êtes fier de la Loi, et en violant la Loi vous déshonorez Dieu! car le nom de Dieu est blasphémé par votre fait » (Rom., II, 21-23)! 55. Tel n'a pas été l'apôtre Pierre : le premier à suivre l'avis divin, et voulant montrer que les commandements du Seigneur n'ont pas été donnés en vain, comme un pauvre lui demandait de lui donner quelque argent, « de l'argent et de l'or, dit-il, je n'en ai pas » (Act., III, 6). Il se glorifie de n'avoir ni argent ni or : pour vous c'est une honte de n'avoir pas encore tout ce que vous convoitez. Il y a une pauvreté glorieuse, parce qu'il y a aussi une pauvreté bienheureuse, ainsi qu'il est écrit : « Heureux les pauvres

événements de 336. Cf. J. R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 156-157.

non tam hoc gloriatur Petrus quod argentum et aurum non habeat quam quod seruet domini mandatum, qui praecepit : *nolite aurum possidere*, hoc est dicere : uides me Christi esse discipulum et aurum a me requiris ? Aliud nobis multo pretiosius auro donauit, ut in nomine eius operemur. Itaque non habeo quod non dedit, sed quod dedit habeo : *In nomine domini Iesu surge et ambula*. Sicut ergo qui horrea uult congerendis aedificare frumentis dominicae sententiae auctoritate reprehenditur, ita qui sacculum uult auro parare condendo naeuum reprehensionis incurrit.

- 56 *Non peram neque calciamenta*. Vtrumque de corio mortui animantis confici solet ; nihil autem in nobis dominus Iesus mortale uult esse. Denique ad Moysen dicit : *solue calciamentum pedum tuorum ; locus enim in quo stas terra sancta est*. Mortale igitur atque terrenum calciamentum iubetur soluere, cum mitteretur ad populum liberandum ; huius enim minister muneris timere nihil debet nec a suscepto officio mortis periculo retardari. Ipse etenim cum defensionem fratrum, hoc est Iudaeorum, uoluntarius recepisset, calumniae terrore reuocatus est ab incepto et fugit ex Aegypto. Et ideo cum dominus adfectum eius probasset, condicionem autem uidisset infirmam, animi eius mentisque uestigium mortalibus uinculis censuit exuendum. Quod si quem mouet, qua ratione in Aegypto calciati iubentur edere agnum, apostoli autem sine calciamentis ad praedicandum euangelium diriguntur, is considerare debet, quia in Aegypto positus debet adhuc morsus cauere serpentis — multa enim uenena in Aegypto — et qui in typo pascha celebrat patere potest uulneri, qui autem minister est ueritatis hebetat uenena, non trepidat. Denique momordit Paulum uipera in Melita insula et

en esprit » (*Matth.*, V, 3). Cependant ce dont Pierre se glorifie, ce n'est pas tant de n'avoir ni argent ni or que d'observer le commandement du Seigneur, qui a prescrit : « Ne possédez pas d'or » (*Matth.*, X, 9). Cela revient à dire : vous voyez que je suis disciple du Christ et vous me demandez de l'or ? Il nous est donné autre chose, bien plus précieux que l'or : opérer en son nom. Ainsi je n'ai pas ce qu'Il n'a pas donné ; mais ce qu'Il a donné, je l'ai : « Au nom du Seigneur Jésus, levez-vous et marchez. » 56. De même donc que celui qui veut construire des greniers pour y entasser le blé est repris, en vertu de la sentence du Seigneur (*Lc*, XII, 16 ssq.), de même celui qui veut apprêter un sac pour y serrer de l'or, encourt souillure et reproche.

57. « Ni besace ni chaussures. » Les deux choses sont ordinairement façonnées du cuir d'un animal mort : or le Seigneur Jésus ne veut en nous rien de mortel. Au reste Il dit à Moïse : « Enlève la chaussure de tes pieds : car le lieu où tu es est une terre sainte » (*Ex.*, III, 5). Il lui est donc prescrit de détacher une chaussure mortelle et terrestre, au moment où il était envoyé pour délivrer le peuple : car le ministre d'une telle fonction ne doit rien craindre, et n'être pas arrêté dans la mission reçue par le risque de la mort. En effet ce même Moïse, lorsqu'il s'était spontanément chargé de défendre ses frères, c'est-à-dire les Juifs, fut détourné de son entreprise par la crainte d'être dénoncé, et s'enfuit d'Égypte. Aussi le Seigneur, qui reconnaissait ses dispositions mais voyait son état de faiblesse, a-t-Il jugé qu'il fallait dégager les pas de son âme et de son esprit des attaches mortelles. 58. Si quelqu'un est en peine de la raison pour laquelle en Égypte il est prescrit d'être chaussé pour manger l'agneau, tandis que les Apôtres sont envoyés sans chaussures pour prêcher l'évangile, il lui faut considérer qu'étant en Égypte on doit encore prendre garde aux morsures de serpents — car il y a bien des poisons en Égypte — et qu'en célébrant la Pâque figurative on peut être exposé à une blessure, tandis que le serviteur de la vérité neutralise les poisons, ne les redoute pas. Aussi bien Paul fut mordu par une vipère dans l'île de Malte

uidentes pendentem de manu eius uiperam incolae loci illius putabant eum esse moriturum, sed ubi inoffensum stare uiderunt, deum esse dicebant, cui uenenum nocere non poterat. Et ut scias hoc uerum esse, ipse dominus ait : *ecce dedi uobis potestatem calcandi supra serpentes et scorpiones et supra omnem uirtutem inimici et nihil uobis nocebunt.*

59 Non uirgas in manu iubentur tollere apostoli ; sic enim Matthaeus scribendum putauit. Quid est uirga nisi praeferendae potestatis insigne et ulciscendi instrumentum doloris ? Ergo humilis domini — *in humilitate enim iudicium eius sublatum est* — humilis inquam domini praeceptum discipuli eius humilitatis officiis exsequuntur ; eos enim misit ad seminandam fidem, qui non cogere, sed docere, nec uim potestatis exserere, sed doctrinam humilitatis adtollerent. Quo loco humilitati putauit etiam patientiam copulandam, quia ipse quoque iuxta testimonium Petri, *cum malediceretur, non remaledixit, cum percuteretur, non percussit.* Hoc est ergo dicere : *imitatores mei estote, ultionis studia deponite, insolentias uerberantium non iniuriae relatione, sed magnanimitate patientiae uerberate. Nemo ipse debet quod in alio reprehendit imitari ; grauiora contumacibus mansuetudo uulnera refert. Hoc pugno percussit dominus uerberantem dicendo : qui te percutit in maxilla, praeebe ei et alteram.* Fit enim ut iudicio suo ipse se damnet et quodam stimulo sui conpungatur affectus qui relatam

60 sibi sedulitatem pro iniuria quam fecit aduerterit. Habet tamen quos et cum uirga apostolos miserit, sicut Paulus testificatur dicens : *quid uultis ? In uirga ueniam ad uos an in caritate spirituque mansuetudinis ?* Hanc uirgam

(*Act.*, XXVIII, 3 ssq.), et les habitants du lieu, voyant la vipère suspendue à sa main, pensaient qu'il allait mourir ; mais quand ils le virent demeurer indemne, ils disaient qu'il était Dieu, puisque le venin ne pouvait lui nuire. Et pour vous faire savoir que c'est la vérité, le Seigneur dit Lui-même : « Voici que je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute force de l'ennemi, et ils ne vous feront aucun mal » (*Lc*, X, 19).

59. Les Apôtres ont ordre de n'avoir pas de bâton à la main : car c'est ce que Matthieu a cru devoir écrire (*Matth.*, X, 10). Qu'est le bâton, sinon l'insigne qui traduit le pouvoir, et l'instrument qui venge la douleur ? Donc ce que le Seigneur humble — car dans l'humiliation son jugement a été élevé (*Is.*, LIII, 8) — ce que, dis-je, l'humble Seigneur a prescrit, ses disciples l'accomplissent par la pratique de l'humilité. Car Il les a envoyés semer la foi non par la contrainte, mais par l'enseignement, non pas en déployant la vigueur de leur pouvoir, mais en exaltant la doctrine de l'humilité. En cet endroit Il a jugé bon de joindre à l'humilité la patience ; car Lui aussi, au témoignage de Pierre, « quand on Lui parlait mal, n'a pas répondu en mal, quand on Le frappait, n'a pas rendu les coups » (*I Pierre*, II, 23). Cela revient donc à dire : soyez mes imitateurs ; laissez tomber le goût de la vengeance, répondez aux coups de l'arrogance non pas en rendant le mauvais procédé, mais par une patience magnanime. Personne ne doit imiter pour son compte ce qu'il reprend en autrui ; la mansuétude porte des coups plus rudes aux insolents. Un tel coup de poing, le Seigneur l'a rendu à celui qui frappe, quand Il dit : « A celui qui vous frappe à la joue, tendez l'autre » (*Matth.*, V, 39). Car il arrive qu'on se condamne par son propre jugement, et que l'on ait le cœur comme piqué d'un aiguillon, quand on constate des attentions en réponse au tort que l'on a fait. 60. Il a cependant aussi des Apôtres qu'Il a envoyés avec le bâton, comme en témoigne Paul lorsqu'il dit : « Que voulez-vous ? Dois-je venir à vous avec le bâton, ou avec la charité et l'esprit de mansuétude » (*I Cor.*, IV, 21) ? Ce bâton, il l'a encore donné à

etiam Timotheo dedit apostolus dicens : *argue obsecre increpa*. Aut fortasse ante passionem domini, quae nutantium populorum corda firmavit, necessaria sola fuerit mansuetudo, post passionem correptio. Certe mulceat dominus, increpet Paulus; suadeat qui potest etiam pectora dura mollire, arguat qui non potest uniuersa suadere. Virgam igitur Paulus ex doctrina legis adsumserat. Legerat enim : *qui parcat baculo odit filium suum*. Legerat etiam quia agnum manducantes baculum in manibus habere praecepto prophetico iubebantur. Et ideo dominus in ueteri testamento ait : *uisitabo in uirga iniquitates eorum*; in nouo autem se ipsum obtulit, ut ignosceret uniuersis dicens : *si me quaeritis, sinite hos abire*. Et alibi habes quia cum apostoli ignem de caelo petere uellent, ut consumeret Samaritanos, qui Iesum dominum intra ciuitatem suam recipere noluerunt, conuersus increpauit illos et ait : *nescitis cuius spiritus estis ; filius enim hominis non uenit animas hominum perdere, sed saluas* 61 *facere*. Perfectiores ergo sine uirga diriguntur, infirmiores cum baculo manducant. Sed et Paulus uirgam quidem minatur, sed in spiritu mansuetudinis uisitat delinquentes. Denique ut scias mitem esse doctorem, eorum ipsorum quos arguit consulit uoluntatem. *Quid uultis ? inquit in uirga ueniam ad uos an in caritate spirituque mansuetudinis ?* Semel uirgam dixit, bis mitiora subiecit adiciens mansuetudinem caritati. Prius tamen minitatus est, sed exhibuit mansuetudinem; nam in secunda epistula ad eosdem Corinthios scribens ait : *testem deum inuoco in animam meam, quod parcens uobis non ueni Corinthum*. Audi qua ratione putauerit esse parcendum : *ne iterum inquit in tristitia ueni-*

Timothee : « Reprends, dit-il, supplie, réprimande » (II *Tim.*, IV, 2). Peut-être aussi qu'avant la Passion du Seigneur, qui a raffermi les cœurs chancelants des peuples, la mansuétude était seule nécessaire, après la Passion la réprimande. Oui, que le Seigneur apaise, que Paul réprimande; qu'Il persuade, Celui qui peut attendrir même les cœurs durs; qu'il reprenne, celui qui ne peut tout persuader. Le bâton, Paul l'avait emprunté à l'enseignement de la Loi; car il avait lu : « Qui ménage le bâton n'aime pas son fils » (*Prov.*, XIII, 24). Il avait lu aussi que pour manger l'agneau il était prescrit, par un commandement prophétique, d'avoir le bâton à la main (*Ex.*, XII, 11). Aussi le Seigneur dit-Il, dans l'Ancien Testament : « Je visiterai avec le bâton leurs iniquités » (*Ps.* 88, 33); dans le Nouveau, par contre, Il s'offre Lui-même, afin d'épargner tout le monde : « Si c'est moi, dit-Il, que vous cherchez, laissez partir ceux-ci » (*Jn.*, XVIII, 8); et vous trouvez ailleurs, lorsque les Apôtres voulaient implorer le feu du ciel pour consumer les Samaritains qui avaient refusé d'accueillir le Seigneur Jésus dans leur cité, qu'Il se retourna pour les réprimander : « Vous ne savez pas, dit-Il, à quel esprit vous appartenez; le Fils de l'homme n'est pas venu pour faire périr les vies humaines, mais pour les sauver » (*Lc.*, IX, 54 ssq.). 61. Donc les plus parfaits sont envoyés sans bâton, les plus faibles mangent avec un bâton. Mais Paul lui-même, s'il menace du bâton, visite les pécheurs en esprit de mansuétude; aussi bien, pour vous faire voir qu'il est un doux docteur, il consulte la volonté de ceux mêmes qu'il reprend : « Que voulez-vous ? dit-il : que je vienne à vous avec le bâton, ou dans la charité et en esprit de mansuétude » (I *Cor.*, IV, 21) ? Il n'a parlé qu'une fois du bâton, il a deux fois ajouté des choses plus aimables, joignant la mansuétude à la charité. Sans doute il a d'abord menacé; mais il a usé de mansuétude, car, dans la seconde lettre qu'il écrit aux Corinthiens, il dit : « Je prends Dieu à témoin sur mon âme, que pour vous épargner je ne suis pas venu à Corinthe » (II *Cor.*, I, 23); écoutez pourquoi il a cru devoir épargner : « Pour ne pas revenir à vous, dit-il, dans la tristesse » (*Ib.*, II,

rem ad uos. Abiecit uirgam et adfectum caritatis adsumsit.

- 62 *Et neminem salutaueritis in uia.* Fortasse quibusdam hoc durum et superbum nec mansueti et humilis domini praecepto conuenire uideatur, quod ille qui etiam accubitionis loco praecepit esse cedendum hoc loco mandet discipulis : *neminem salutaueritis in uia*, cum iste communis sit usus gratiae. Sic inferiores superiorum sibi fauorem conciliare consuerunt, gentiles quoque cum Christianis habent huiusmodi officiorum commercia. Quomodo dominus hunc usum humanitatis auellit ? Sed considera non hoc solum esse : *neminem salutaueritis*, sed non frustra additum *in uia*. Denique et Helisaeus, cum mitteret seruum suum, ut baculum eius poneret supra corpus pueruli defuncti, mandauit ei, ne in uia aliquem salutaret ; festinato enim iubebat eum contendere, ut celebrandae resurrectionis exsequeretur officium, ne confabulatione alicuius obuii mandato reflecteretur a munere. Ergo et hic non salutationis sedulitas aufertur, sed obstaculum impediendae deuotionis aboletur, ut quando diuina mandantur, paulisper sequestrentur humana. Pulchra est saluatio, sed pulchrior quo maturior executio diuinorum, quae per moram saepe traxit offensam. Ideo autem et honesta prohibentur, ne sollempnis gratia obrepat et officii impediat ministerium, cuius mora culpa
- 64 sit. Iam illud uirtus alia, ne de domo ad domum quis uaga facilitate demigret, ut seruemus etiam hospitali in amore constantiam nec coalitam amicitiae necessitudinem facile resoluamus, pacis praeferamus nuntium, ut ipse primus ingressus pacis benedictione celebretur, cibo potuque oblato oportere nos esse contentos, uexilla fidei non premenda et regni caelestis euangelium praedicandum, excutiendum de pedibus puluerem, si quis recipiendos ciuitatis hospicio non putauerit.

2). Il a jeté le bâton et pris une disposition de charité.

62. « Et ne saluez personne en chemin. »

Peut-être certains trouveront-ils ici raideur et orgueil, peu conformes au précepte d'un Seigneur doux et humble ; Il a prescrit de céder même la place pour se mettre à table (*Lc.* XIV, 7 ssq.), et voici qu'il ordonne aux disciples : « Ne saluez personne en chemin », alors que c'est un usage général, et aimable, que les inférieurs ont coutume de gagner ainsi la faveur des grands, que les Gentils eux-mêmes ont en commun avec les chrétiens ces échanges de civilités. Comment donc le Seigneur extirpe-t-il cet usage du savoir-vivre ? 63. Mais considérez qu'il n'y a pas seulement : « Ne saluez personne » ; ce n'est pas en vain qu'il y a l'addition : « en chemin. » Aussi bien Élisée, quand il envoya son serviteur poser son bâton sur le corps du petit mort, lui prescrivit aussi de ne saluer personne en chemin (*II Rois*, IV, 29) : il lui ordonnait de se presser, de se hâter pour faire son office et procéder à la résurrection, afin que nul entretien avec quelque passant ne retardât la mission qu'il avait reçue. Donc, ici non plus, il ne s'agit pas d'écarter l'empressement à saluer, mais de supprimer l'obstacle qui gênerait le service ; en présence d'ordres divins, l'humain doit être pour un temps mis de côté. C'est beau de saluer ; mais l'accomplissement des œuvres divines est d'autant plus beau qu'il est plus prompt, et son retard souvent encourt le mécontentement. C'est pourquoi les politesses mêmes sont interdites, de peur que la civilité consacrée ne retarde et ne gêne l'accomplissement du devoir, qu'il y a faute à ajourner. 64. Voici maintenant une autre vertu : ne point passer d'une maison à l'autre par humeur vagabonde ; garder la constance dans les affections de l'hospitalité même, et ne pas rompre volontiers les liens d'amitié une fois noués ; porter devant nous une annonce de paix, en sorte que notre toute première entrée soit solennisée par une bénédiction de paix ; nous contenter du manger et du boire qui nous sont offerts ; ne pas abaisser le pavillon de la foi, et prêcher la bonne nouvelle du Royaume des cieux ; secouer la poussière de nos pieds, si l'on ne juge pas à propos de nous accorder l'hos-

- 65 Docet etiam grauiori poenae obnoxios fore qui euangelium non sequendum quam qui legem iudicauerint esse soluendam, eo quod Tyrus et Sidon, si tanta operationum caelestium uidissent miracula, non despexissent remedium paenitentiae. Istam quoque uel affluentiam uel insolentiam saecularem neque caelesti muneri comparandam neque rursus sine remedio derelinqui, cum unicuique sit subsidium paenitendi. Postremo aperit caeleste mysterium, quod placuerit deo ut paruulis magis quam prudentibus istius mundi suam gratiam reuelaret, quod apostolus Paulus stilo pleniore digessit dicens : *nonne stultam fecit deus sapientiam huius mundi ? Nam quoniam in dei sapientia non cognouit hic mundus per sapientiam deum, placuit deo per stultitiam praedicationis saluos facere credentes.* Paruulum ergo accipiamus, qui se exaltare non nouerit et faleratis sermonibus artem suae iactare prudentiae, quod philosophi plerique faciunt. Paruulus erat qui dixit : *domine, non exaltaui cor meum neque elati sunt oculi mei neque ingressus sum in magnis neque in mirabilibus super me.* Et ut scires paruulum hunc non aetate, non sensu fuisse, sed humilitate sui et quadam declinatione iactantiae, addidit : *sed exaltaui animam meam.* Vides quam excelsus fuerit hic paruulus, quanto uirtutum sublimis uertice ? Tales nos paruulos uult esse apostolus, cum dicit : *si quis uidetur sapiens esse inter uos in hoc saeculo, stultus fiat, ut sit sapiens ; sapientia enim huius saeculi stultitia est apud deum.*
- 67 Pulcherrimus conecitur de fide locus, quando omnia sibi tradita dicit a patre suo. Cum *omnia legis*, omnipotentem agnoscis, non decolorem, non degenerem patris ; cum tradita legis, filium confiteris, cui per naturam omnia unius substantiae iure sint propria, non dono conlata per gratiam. Addidit : *nemo scit quis est filius nisi pater et*

pitalité dans une cité. 65. Il enseigne encore qu'on sera passible d'un châtement plus rigoureux si l'on ne veut pas suivre l'Évangile, que si l'on croit pouvoir violer la Loi, attendu que Tyr et Sidon, si elles avaient vu de pareilles merveilles et œuvres célestes, n'auraient pas méprisé le remède du repentir ; d'autre part que cette prospérité ou ce faste du siècle ne saurait se comparer au don céleste, mais aussi n'est pas abandonné sans remède, puisque chacun a la ressource de se repentir.

Enfin Il découvre le mystère céleste : Dieu s'est plu à révéler sa grâce aux petits plutôt qu'aux sages de ce monde (*Matth.*, XI, 25). C'est ce que l'apôtre Paul a exposé plus en détail : « Dieu, dit-il, n'a-t-il pas rendu folle la sagesse de ce monde ? Car ce monde n'ayant pas, dans la sagesse de Dieu, connu Dieu par la sagesse, il a plu à Dieu de sauver les croyants par la folie de la prédication » (*I Cor.*, I, 20 ssq.). 66. Donc par « petit » entendons celui qui ne sait pas s'exalter ni faire valoir par le clinquant des paroles les ressources de sa sagesse — ce que font beaucoup de philosophes. C'était un petit qui disait : « Seigneur, je n'ai pas exalté mon cœur, et mes yeux ne se sont pas élevés ; je n'ai pas pénétré les grandeurs et les merveilles qui me dépassent » (*Ps.* 130, 4). Et pour vous faire voir que c'est un petit non par l'âge, non par la raison, mais par son humilité et par une sorte d'éloignement de la jactance, il a ajouté : « Mais j'ai élevé mon âme. » Voyez-vous comme ce petit était grand, sur quels sommets de vertu il était élevé ? C'est petits de cette sorte que l'Apôtre nous veut quand il dit : « Si quelqu'un d'entre vous semble sage en ce monde, qu'il se fasse insensé, pour être sage : car la sagesse de ce monde est folie aux yeux de Dieu » (*I Cor.*, III, 18 ssq.).

67. Suit un fort beau passage sur la foi, où Il dit que tout Lui a été remis par son Père. En lisant : « Tout », vous reconnaissez qu'Il est tout-puissant, qu'Il n'est pas d'autre couleur, d'autre race que le Père ; quand vous lisez : « remis », vous confessez qu'Il est Fils, que tout lui est propre par nature, par droit d'unité de substance, et non pas accordé comme un don et par grâce. Il ajoute : « Nul ne sait qui est le Fils, sinon le

- 68 *quis est pater nisi filius et cui uoluerit filius reuelare.* Quem locum in his quos de fide scripsi libellis meminisse non esse praeteritum. Vt scias autem quia sicut filius patrem quibus uult reuelat etiam pater reuelat quibus uult filium, audi dicentem ipsum dominum Iesum, cum laudaret Petrum quod eum filium dei esse confessus sit : *beatus es, Simon Bar Iona, quia non caro et sanguis reuelauit tibi, sed pater meus, qui in caelis est.* Adhaeret his lectio, qua exponuntur hi qui sibi legis periti uidentur, qui uerba legis tenent, uim legis ignorant. Et ex ipso primo legis capitulo docet esse legis ignaros probans quod in principio statim lex et patrem et filium praedicauerit, incarnationis quoque dominicae adnuntiauerit sacramentum dicens : *diliges dominum deum tuum et : diliges proximum tuum sicut te ipsum.* Vnde dominus ait ad legis peritum : *hoc fac et uiues.* At ille qui nesciret proximum suum, quia non credebat in Christum, respondit : *quis est meus proximus ?* Itaque qui Christum nescit, nescit et legem. Quomodo enim potest scire legem, cum ueritatem ignoret, cum lex adnuntiet ueritatem ?
- 71 *Homo quidam ex Hierusalem descendebat in Hiericho.* Vt eum locum qui propositus est nobis planius possimus absoluere, ueterem ciuitatis Hiericho repetamus historiam. Meminimus itaque quod Hiericho, sicut legimus in libro qui inscribitur Iesu Naue, magna ciuitas fuerit muralibus saepta parietibus, quae non ferro peruia, non arieti possit esse penetrabilis ; in ea Rahab habitasse meretricem, quae exploratores quos direxit Iesus hospitio recepit, consilio struxit, postulantibus ciuibus abisse respondit, abscondit in tecto et, ut se suosque urbis excidio posset eripere, coccum in fenestra ligauit ; urbis

1. Cf. *De Fide*, IV, 6.

2. Le second de ces textes est appliqué au Christ, qui s'est fait notre proche par l'Incarnation : cf. 74 fin.

Père ; et qui est le Père, sinon le Fils et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler. » 68. Il me souvient de n'avoir pas omis ce passage dans les livres que j'ai écrits sur la foi<sup>1</sup>. Mais pour vous montrer que, si le Fils révèle le Père à qui Il veut, de même le Père révèle le Fils à qui Il veut, écoutez ce que dit le Seigneur Jésus lui-même, quand Il loue Pierre de l'avoir reconnu Fils de Dieu : « Tu es heureux, Simon Bar-Jona, car ce n'est pas la chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est aux cieux » (*Matth.*, XVI, 17).

69. Suit le texte où sont démasqués ceux qui se croient experts en la Loi, qui retiennent les paroles de la Loi, ignorent la portée de la Loi. Par le tout premier chapitre de la Loi Il montre qu'ils ignorent la Loi ; Il prouve que dès le commencement la Loi a prêché le Père et le Fils, et même annoncé le mystère de l'incarnation du Seigneur en ces termes : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu », et : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même »<sup>2</sup>. 70. Là-dessus le Seigneur dit au docteur de la Loi : « Faites cela, et vous vivrez. » Mais lui, qui ne connaissait pas son prochain parce qu'il ne croyait pas au Christ, repartit : « Qui est mon prochain ? » Ainsi donc ignorer le Christ, c'est aussi ignorer la Loi. Comment peut-on connaître la Loi quand on ignore la vérité, puisque la Loi annonce la vérité ?

Luc, X, 30-37. 71. « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. »

Le bon Samaritain.

Afin de pouvoir plus aisément expliquer le texte qui nous est proposé, repassons l'histoire ancienne de la ville de Jéricho. Nous nous souvenons que Jéricho — comme nous le lisons dans le livre intitulé Josué fils de Navé — était une grande cité entourée de murs et de remparts, pour n'être pas accessible au fer, ni forcée par le bélier. Il y demeurait une prostituée, Rahab, qui donna l'hospitalité aux éclaireurs envoyés par Josué, les aida de ses conseils, répondit aux questions de ses concitoyens qu'ils étaient partis, les cacha sur son toit, et, pour arriver à se soustraire, elle et les siens, à la destruction de la ville, attacha

autem ipsius inexpugnabiles muros septem tubarum sacerdotalium sono et populi iubilantis ululatu consono  
 72 conruisse. Videte quemadmodum unusquisque proprium seruet officium : explorator excubias, mysterium meretrix, fidem uictor, religionem sacerdos. Hi periculum pro laude non metuunt, illa susceptos nec in periculis prodit, iste sollicitus fidem magis seruare quam uincere meretricis prius mandat salutem quam excidium ciuitatis ; religionis autem insignia arma sunt sacerdotis. Iam illud  
 73 quis non plenum putet esse miraculi, quod ex tota urbe nemo seruatus est nisi quem meretrix liberauit ? Haec simplicis historia ueritatis est. Quae si altius consideretur, admiranda signat mysteria. Hiericho enim figura istius mundi est, in quam de paradiso, hoc est de Hierusalem illa caelesti eiectus Adam praeuaricationis prolapione descendit, hoc est de uitalibus ad inferna demigrans, cui non loci, sed morum mutatio naturae suae fecit exilium. Longe enim mutatus ab illo Adam, qui inoffensa beatitudine fruebatur, ubi in saecularia peccata deflexit, incidit in latrones, in quos non incidisset, nisi his mandati caelestis deuius se fecisset obnoxium. Qui sunt isti latrones nisi angeli noctis atque tenebrarum, qui se nonnumquam transfigurant in angelos lucis, sed perseuerare non possunt ? Hi ante despoliant quae accepimus indumenta gratiae spiritalis et sic uulnera inferre consuerunt ; nam si intemerata quae sumsimus indumenta seruemus, plagas latronum sentire non possumus. Caue ergo ne ante nuderis, sicut Adam ante nudatus est mandati caelestis custodia destitutus et exutus fidei uestimento et sic letale uulnus accepit, in quo omne genus occidisset humanum, nisi Samaritanus ille de-

1. Le récit biblique demanderait : au son des trompettes sept fois répété ; mais saint Ambroise, tout en y pensant peut-être, a écrit : *septem*, et non pas *septies*.

2. Le singulier est à prendre ici au sens collectif : c'est toute la famille et maison de Rahab qui, en sa considération, fut épargnée par Josué.

de l'écarlate à sa fenêtre. Quant aux murs inexpugnables de la cité, au son des sept trompettes des prêtres <sup>1</sup>, accompagné par les cris et les hurlements joyeux du peuple, ils s'éroulèrent. 72. Voyez comment chacun tient son rôle propre : l'éclaireur la vigilance, la prostituée le secret, le vainqueur la fidélité, le prêtre la religion : les premiers, pour la gloire, ne craignent pas le péril ; elle, même en péril, ne trahit pas ceux qu'elle a reçus ; celui-ci, plus soucieux de garder la fidélité que de vaincre, prescrit la vie sauve pour la prostituée avant la ruine de la cité ; quant aux instruments de la religion, ce sont les armes du prêtre. Et maintenant, comment ne pas trouver parfaitement merveilleux que dans toute cette ville nul n'ait été sauvé sinon celui que la prostituée a libéré <sup>2</sup> ?

73. Telle est la simple vérité historique. Considérée plus à fond, elle révèle d'admirables mystères. Jéricho est en effet la figure de ce monde, où, chassé du paradis, c'est-à-dire de la Jérusalem céleste, Adam est descendu par la déchéance de sa prévarication, passant de la vie aux enfers : c'est le changement non pas de lieu, mais de mœurs, qui a fait l'exil de sa nature. Bien changé de l'Adam <sup>3</sup> qui jouissait d'un bonheur sans trouble, dès qu'il se fut abaissé aux fautes du monde, il rencontra des larrons ; il ne les aurait pas rencontrés, s'il ne s'y était exposé en déviant du commandement céleste. Quels sont ces larrons, sinon les anges de la nuit et des ténèbres, qui parfois se travestissent en anges de lumière (II Cor., XI, 14), mais ne peuvent s'y tenir ? Ils nous dépouillent d'abord des vêtements de grâce spirituelle que nous avons reçus, et c'est ainsi qu'ils ont coutume d'infliger des blessures : car si nous gardons intacts les vêtements que nous avons pris, nous ne pouvons ressentir les coups des larrons. Prenez donc garde d'être d'abord dépouillé, comme Adam a d'abord été mis à nu, dépourvu de la protection du commandement céleste et dépouillé du vêtement de la foi : c'est ainsi qu'il a reçu la blessure mortelle à laquelle aurait succombé tout le genre humain, si le Samaritain n'était descendu pour

3. On reconnaît le célèbre *Quantum mutatus ab illo*, En., II, 274.

- 74 scendens uulnera eius acerba curasset. Non mediocris iste Samaritanus, qui cum quem sacerdos, quem leuita despexerat, non etiam ipse despexit. Nec uocabulo sectae despicias quem uerbi interpretatione mirabere; Samaritani etenim uocabulo custos significatur. Hoc habet interpretatio. Quis est custos nisi ille de quo dictum est : *custodiens paruulos dominus?* Itaque sicut Iudaeus alius in littera, alius in spiritu, ita et Samaritanus alius foris, alius in occulto. Hic ergo Samaritanus descendens — quis est, *qui descendit e caelo, nisi qui ascendit in caelum, filius hominis qui est in caelo?* — uidens semiuiuum, quem nemo potuerat ante curare, sicut illa quae fluxu sanguinis profluens in medicis erogauerat omne patri-monium suum, *uenit secus eum*, hoc est : factus compas-sionis nostrae susceptione finitimus et misericordiae conlatione uicinus.
- 75 *Et alligauit uulnera eius infundens oleum et uinum.* Multa medicamenta medicus habet iste, quibus sanare consueuit. Sermo eius medicamentum est: alius eius sermo constringit uulnera, alius oleo fouet, alius uinum infundit : constringit uulnera austeriore praecepto, fouet remissione
- 76 peccati, sicut uino compungit denuntiatione iudicii. *Et inposuit inquit in iumentum suum.* Audi quomodo te inponat. *Hic peccata nostra portat et pro nobis dolet.* Et pastor inposuit ouem lassam *super umeros suos.* Homo enim iumentis similis factus est et ideo supra iumentum suum nos inposuit, ne nos essemus *sicut equus et mulus*, ut per nostri corporis adsumptionem infirmitates nostrae
- 77 carnis aboleret. Denique *duxit nos in stabulum*, qui eramus iumenta. Est autem stabulum, in quod fessi longo itinere succedere solent. Duxit itaque in stabulum dominus, *qui suscitatur a terra inopem et de stercore erigit*
- 78 *pauperem.* Et curam egit, ne aeger ea quae acceperat nequaquam praecepta seruaret. Sed non uacabat Sama-

guérir ses cruelles blessures. 74. Ce n'est pas le premier venu que ce Samaritain : celui qu'avaient dédaigné le prêtre, le lévite, Il ne l'a pas dédaigné à son tour. Ne méprisez pas non plus, à cause de ce nom de secte, Celui qu'en interprétant ce nom vous admirerez : car le nom de Samaritain signifie gardien : telle est sa traduction. Qui est ce gardien ? N'est-ce pas Celui dont il est dit : « Le Seigneur garde les petits » (*Ps.* 114, 6) ? De même donc qu'il y a un Juif selon la lettre, un autre selon l'esprit, il y a aussi un Samaritain du dehors, un autre caché. Donc ce Samaritain qui descendait — « qui est descendu du ciel, sinon Celui qui est monté au ciel, le Fils de l'homme, qui est au ciel » (*Jn.* III, 13) ? — voyant cet homme à demi mort, que personne jusque-là n'avait pu guérir (comme celle qui avait un flux de sang et avait dépensé toute sa fortune en médecins), s'est approché de lui, c'est-à-dire en acceptant de souffrir avec nous s'est fait notre proche et, en nous faisant miséricorde, notre voisin. 75. « Et il pansa ses blessures, en y versant de l'huile et du vin. » Ce médecin a bien des remèdes, au moyen desquels il a coutume de guérir. Sa parole est un remède : tel de ses discours ligature les plaies, un autre les fomenté d'huile, un autre y verse le vin ; Il ligature les plaies par tel précepte plus austère, Il réchauffe en remettant le péché, Il pique comme avec le vin en annonçant le jugement. 76. « Et il le plaça, dit-il, sur sa monture. » Écoutez comment Il vous y place : « Il porte nos péchés et souffre pour nous » (*Is.*, LIII, 4). Le Pasteur aussi a placé la brebis fatiguée sur ses épaules (*Lc.* XV, 5). Car « l'homme est devenu semblable à une monture » (*Ps.* 48, 13) : alors Il nous a placés sur sa monture, pour que nous ne soyons pas comme le cheval et le mulet (*Ps.* 31, 9), pour supprimer les infirmités de notre chair en prenant notre corps. 77. Enfin Il nous a conduits à l'écurie, nous qui étions montures : l'écurie est le lieu où aiment à se retirer ceux qui sont lassés d'un long parcours. Donc le Seigneur a conduit à l'écurie, Lui qui relève de terre l'indigent et retire le pauvre du fumier (*Ps.* 112, 7). 78. « Et il a pris soin de lui », de crainte que malade il ne pût observer les préceptes qu'il avait reçus.

- ritano huic diu in terris degere : redeundum erat eo, unde  
 79 descenderat. Itaque *altero die* — quis est iste alter dies nisi forte ille dominicae resurrectionis, de quo dictum est : *hic est dies, quem fecit dominus ?* — *protulit duos*  
 80 *denarios et dedit stabulario et ait : curam illius habe.* Qui sunt isti duo denarii nisi forte duo testamenta, quae imaginem in se habent aeterni regis expressam, quorum pretio uulnera nostra curantur ? Redempti enim sumus pretio sanguinis, ut ultimae mortis ulcera uitaremus.  
 81 Hos ergo duos denarios, licet horum quoque librorum quattuor formas non absurdum sit intellegere, accepit stabularius. Qui ? Ille forsitan qui ait : *et aestimo ut stercola, ut Christum lucri faciam,* quo curam haberet hominis uulnerati. Stabularius itaque ille est qui dixit : *misit me Christus euangelizare.* Stabularii sunt illi quibus dicitur : *ite in orbem uniuersum et praedicate euangelium uniuersae creaturae et qui crediderit et baptizatus fuerit, hic saluus erit,* saluus utique a morte, saluus a uulnere quod infixum est a latronibus.  
 82 Beatus ille stabularius, qui alterius curare uulnera potest, beatus ille cui dicit Iesus : *quodcumque supererogaueris reuertens reddam tibi.* Bonus dispensator, qui etiam supererogat. Bonus dispensator Paulus, cuius sermones et epistulae ueluti ei ratione quam acceperat superfluunt, moderatum domini mandatum prope immoderato labore mentis et corporis exsecutus, ut multos ab aegritudine graui spiritalis adloquii dispensatione releuaret. Bonus ergo stabularius stabuli eius, in quo *agnouit asina praesaepe domini sui* et in quo greges clauduntur agnorum, ne frementibus ad caulas rapacibus  
 83 lupis facilis in ouilia sit incursus. Spondet ergo mercedem se redditurum. Quando reuerteris, domine, nisi iudicii die ? Nam licet ubique sis semper et stans in medio

1. Les quatre évangiles.

2. Allusion aux deux deniers remis par le Samaritain à l'hôtelier.

Mais ce Samaritain n'avait pas le loisir de demeurer longtemps sur terre : il Lui fallait retourner au lieu d'où Il était descendu. 79. Aussi « le jour suivant » — quel est cet autre jour ? Ne serait-ce pas celui de la résurrection du Seigneur, celui dont il est dit : « Voici le jour que le Seigneur a fait » (Ps. 117, 24) ? — « Il tira deux deniers et les remit à l'hôtelier, et il dit : prenez soin de lui. » 80. Qu'est-ce que ces deux deniers ? Peut-être les deux Testaments, qui portent empreinte sur eux l'effigie du Père éternel, et au prix desquels sont guéries nos blessures. Car nous avons été rachetés au prix du sang (I Pierre, I, 19), afin d'échapper aux ulcères de la mort finale. 81. Donc ces deux deniers — encore qu'il ne soit pas déplacé de penser aussi aux pièces de ces quatre livres<sup>1</sup> — l'hôtelier les a reçus. Lequel ? Peut-être celui qui a dit : « Je tiens cela pour de l'ordure, afin d'acquérir le Christ » (Phil., III, 8) — pour avoir soin de l'homme blessé. L'hôtelier donc, c'est celui qui a dit : « Le Christ m'a envoyé prêcher l'évangile » (I Cor., I, 17). Les hôteliers sont ceux auxquels il est dit : « Allez dans le monde entier, et prêchez l'évangile à toute créature » ; et « quiconque croira et recevra le baptême, sera sauvé » (Mc, XV, 16) : oui, sauvé de la mort, sauvé de la blessure qu'ont infligée les larrons. 82. Heureux l'hôtelier qui peut soigner les blessures d'autrui ! Heureux celui à qui Jésus dit : « Ce que vous aurez dépensé en surplus, je vous le rendrai à mon retour ! » Le bon dispensateur, qui dépense même en surplus ! Bon dispensateur Paul, dont les discours et les épîtres sont comme en excédent sur le compte qu'il avait reçu ! Il a exécuté le mandat déterminé<sup>2</sup> du Seigneur par un travail presque immodéré de l'âme et du corps, afin de soulager bien des gens de leurs graves maladies en leur dispensant sa parole. C'était donc le bon hôtelier de cette écurie dans laquelle l'ânesse a reconnu la crèche de son maître (Js., I, 3), et dans laquelle on renferme les troupeaux des agneaux, de crainte que les loups rapaces qui grondent près des parcs n'aient un facile accès dans la bergerie. 83. Il promet donc de rendre la récompense. Quand reviendrez-vous, Seigneur, sinon au jour du jugement ? Car bien que vous

nostrum non cernaris a nobis, erit tamen tempus quo uniuersa caro te aspiciat reuertentem. Reddes ergo quod debes. Beati quibus est debitor deus ! utinam nos simus idonei debitores, utinam quod accepimus possimus exsoluere nec nos aut sacerdotii aut ministerii munus extollat ! Quomodo reddes, domine Iesu ? Promisisti quidem in caelo bonis copiosam esse mercedem, reddes tamen et cum dices : *euge, bone serue, quoniam super pauca fidelis fuisti, super multa te constituam, intra in gaudium domini*

84 *tui*. Ergo quoniam nemo magis proximus quam qui uulnera nostra curauit, diligamus eum quasi dominum, diligamus et quasi proximum ; nihil enim tam proximum quam caput membris. Diligamus etiam eum qui imitator est Christi, diligamus eum qui inopiae alterius corporis unitate compatitur. Non enim cognatio facit proximum, sed misericordia, quia misericordia secundum naturam ; nihil enim tam secundum naturam quam iuuare consortem naturae.

85 Dictum est igitur de misericordia, sed non una est forma uirtutis. Subicitur Marthae exemplo et Mariae alterius operibus actiuosa deuotio, alterius religiosa mentis intentio dei uerbo, quae si cum fide congruat, etiam ipsis operibus antefertur iuxta quod scriptum est : *Maria optimam partem sibi elegit, quae non auferetur illi*. Studeamus igitur et nos habere quod nemo nobis possit auferre, non ut perfunctoria, sed diligens audientia deferatur ; solent enim etiam ipsius semina uerbi caelestis auferri, si secus uiam sint seminata. Agat te sicut Mariam desiderium sapientiae ; hoc enim maius, hoc perfectius opus, nec ministerii cura cognitionem uerbi

1. Ministère correspond ici à diaconat.

soyez partout sans cesse, vous tenant au milieu de nous sans être vu de nous, il y aura cependant un moment où toute chair vous verra revenir. Vous rendrez donc ce que vous devez. Heureux ceux qui ont pour débiteur Dieu ! Puissions-nous, nous autres, être débiteurs solvables ! Puissions-nous être en état de payer ce que nous avons reçu, sans que la fonction du sacerdoce ou du ministère<sup>1</sup> nous exalte ! Comment rendrez-vous, Seigneur Jésus ? Vous avez bien promis qu'au ciel les bons auront une abondante récompense ; pourtant vous rendrez encore, quand vous direz : « C'est bien, bon serviteur ; puisque vous avez été fidèle aux petites choses, je vous confierai beaucoup ; entrez dans la joie de votre Seigneur » (*Matth.*, XXV, 21). 84. Puis donc que nul n'est plus notre prochain que Celui qui a guéri nos blessures, aimons-Le comme Seigneur, aimons-Le aussi comme proche : car rien n'est si proche que la tête pour les membres. Aimons aussi celui qui imite le Christ ; aimons celui qui compatit à l'indigence d'autrui de par l'unité du corps. Ce n'est pas la parenté qui rend proche, mais la miséricorde ; car la miséricorde est conforme à la nature : il n'est rien de si conforme à la nature que d'aider celui qui participe à notre nature.

85. Il a donc été question de la manière d'être vertueux. On montre ensuite, par l'exemple de Marthe et de Marie, dans les œuvres de l'une le dévouement actif, chez l'autre l'attention religieuse de l'âme à la parole de Dieu ; si elle est conforme à la foi, elle passe avant les œuvres elles-mêmes, ainsi qu'il est écrit : « Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas enlevée. » Étudions-nous donc, nous aussi, à posséder ce que nul ne pourra nous enlever, en prêtant une oreille non pas distraite, mais attentive : car il arrive au grain même de la parole céleste d'être dérobé, s'il est semé le long de la route (*Lc*, VIII, 5, 12). Soyez, comme Marie, animé du désir de la sagesse : c'est là une œuvre plus grande, plus parfaite. Que le soin du ministère n'empêche pas la connaissance de la parole

caelestis auertat nec arguas eos et otiosos iudices, quos uideas studere sapientiae; hanc enim sibi cohabitantem  
 86 Salomon ille pacificus adsciuit. Nec Martha tamen in bono ministerio reprehenditur, sed Maria, quod meliorem partem sibi elegerit, antefertur; Iesus enim multis abundat et multa largitur. Et ideo sapientior quod principale aduertit elegit. Denique apostoli optimum non putarunt relinquere dei uerbum et ministrare mensis. Sed utrumque munus sapientiae; nam et Stephanus plenus sapientiae minister electus. Et ideo qui ministrat doctori deferat et ministrantem doctor inuitet et prouocet; unum enim corpus ecclesiae, etsi diuersa membra: alterum altero eget. *Non potest dicere oculus manui: operam tuam non desidero aut iterum caput pedibus et auricula se negare esse de corpore; nam etsi alia principalia, tamen alia necessaria. Sapientia in capite, actus in manibus; oculi enim sapientis in capite eius, quia ille uere sapit cuius animus in Christo est et cuius interior oculus erigitur ad superna. Et ideo sapientis oculi eius in capite ipsius, stulti autem in calcaneo.*

87 *Quis uestrum habens amicum et ibit ad illum media nocte et dicit illi: amice, commoda mihi tres panes. Alius praecepti locus est, ut omnibus momentis, non solum diebus, sed etiam noctibus oratio deferatur; uides enim quod iste qui media nocte perrexit tres panes ab amico suo postulans et in ipsa petendi intentione persistens non defrudetur oratis. Qui sunt isti tres panes nisi mysterii caelestis alimentum? quod si diligas dominum deum tuum, non solum tibi, sed etiam aliis poteris emereri. Quis autem amicior nobis quam qui pro nobis corpus suum tradidit? Petiit ab hoc media nocte panes Dauid*

céleste. Ne reprenez pas et ne jugez pas oisifs ceux que vous verrez occupés de la sagesse : car Salomon le pacifique a cherché à l'avoir en sa demeure (*Sag.*, IX, 10; *Prov.*, VIII, 12). 86. Pourtant on ne reproche pas à Marthe ses bons offices ; mais Marie a la préférence, pour s'être choisi une meilleure part. Car Jésus a de multiples richesses et fait de multiples largesses : aussi la plus sage a choisi ce qu'elle a reconnu être le principal. Par ailleurs les Apôtres n'ont pas jugé qu'il fût pour le mieux de délaissier la parole de Dieu et de servir aux tables (*Act.*, VI, 2) ; mais les deux choses sont œuvre de sagesse, car Étienne aussi était rempli de sagesse et fut choisi comme serviteur. Donc que celui qui sert obéisse au docteur, et que le docteur exhorte et anime celui qui sert. Car le corps de l'Église est un, si les membres sont divers ; ils ont besoin l'un de l'autre ; « l'œil ne saurait dire à la main : je ne désire pas tes services, ni de même la tête aux pieds » (*I Cor.*, XII, 12 ssq.), et l'oreille ne saurait nier qu'elle soit du corps. Car s'il en est de principaux, les autres sont nécessaires. La sagesse réside dans la tête, l'activité dans les mains ; car « les yeux du sage sont dans sa tête » (*Eccl.*, II, 14), puisque le vrai sage est celui dont l'esprit est dans le Christ, et dont l'œil intérieur est levé vers les hauteurs ; aussi les yeux du sage sont dans sa tête, ceux du fou dans son talon.

**Luc, XI, 5-13.** 87. « Si quelqu'un d'entre vous, **L'ami importun.** ayant un ami, va le trouver au milieu de la nuit et lui dit : Ami, prête-moi trois pains. »

Encore un passage comportant un précepte : il faut offrir la prière à tous les moments, non seulement le jour, mais encore la nuit. Vous le voyez en effet : celui qui au milieu de la nuit est allé demander trois pains à son ami et a persévéré dans sa demande instante n'est pas frustré de sa requête. Qu'est-ce que ces trois pains, sinon la nourriture du mystère céleste ? Si vous aimez le Seigneur votre Dieu, vous pourrez l'obtenir non seulement pour vous, mais encore pour les autres. Et qui est davantage notre ami que Celui qui pour nous a livré son corps ?

et accepit; petiit enim quando dicebat: *media nocte surgebam ad confitendum tibi*; ideo meruit hos panes quos adposuit nobis edendos. Petiit cum dicit: *lauabo per singulas noctes lectum meum*; neque enim timuit ne excitaret dormientem quem scit semper uibrare uigilantem. Et ideo scriptorum memores noctibus ac diebus orationibus insistentes peccatis nostris ueniam postulamus. Nam si ille tam sanctus et qui regni erat necessitatibus occupatus septies in die laudem domino dicebat matutinis et uespertinis sacrificiis semper intentus, quid nos facere oportet, qui eo amplius rogare debemus quo frequentius carnis ac mentis fragilitate delinquimus, ut de uia lassis et istius aevi cursu ac uitae huius anfractu grauius fatigatis panis refectionis deesse non possit, qui hominis corda confirmet?

89 Nec solum media nocte dominus, sed omnibus prope docet uigilandum esse momentis; uenit et uespertina et secunda et tertia uigilia et pulsare consueuit. *Beati itaque serui illi, quos cum uenerit dominus inueniet uigilantes*. Si ergo desideras ut uirtus dei praecingat se et ministret tibi, uigilandum est semper; multae enim insidiae sunt nobis et grauis corporis somnus, quem si dormire mens coeperit, uigorem suae uirtutis amittet. Excita igitur somnum tuum, ut pulses ostium Christi, quod aperiri sibi etiam Paulus exposcit non solum suis, sed etiam populi orationibus obsecrans se iuuari, ut aperiat sibi ostium ad loquendum mysterium Christi. Et fortasse illud est ostium, quod apertum uidit Iohannes; uidit enim et dixit: *post haec uidi et ecce ostium apertum in caelo et uox prima, quam audiui, tamquam tubam loquentem mecum et dicentem: ascende huc et ostendam tibi quae oportet fieri*. Apertum est igitur ostium Iohanni,

C'est à Lui qu'au milieu de la nuit David a demandé des pains, et il les a reçus; car il demandait quand il disait: « Au milieu de la nuit je me levais pour vous louer » (*Ps.* 118; 62); aussi a-t-il obtenu ces pains qu'il nous a servis pour être mangés. Il a demandé quand il dit: « Je baignerai mon lit chaque nuit » (*Ps.* 6, 7); car il n'a pas eu peur de réveiller dans son sommeil Celui qu'il sait toujours en éveil et agissant. 88. Nous souvenant donc des Écritures, appliquons-nous jour et nuit à la prière pour implorer le pardon de nos péchés. Car si un tel saint, pris par les devoirs de la royauté, disait sept fois le jour sa louange au Seigneur (*Ps.* 118, 164), toujours attentif aux sacrifices du matin et du soir, que nous faut-il faire, nous qui devons d'autant plus demander que nous défaillassons plus fréquemment par faiblesse de la chair et de l'esprit, afin que, las du chemin, bien fatigués du cours de ce monde et des circuits de cette vie, nous ne manquions pas, pour notre réfection, du pain qui raffermirait le cœur de l'homme (*Ps.* 103, 15)?

89. Et ce n'est pas seulement au milieu de la nuit, mais presque à tous les instants que le Seigneur recommande de veiller: car Il vient le soir, et à la seconde et à la troisième veille, et Il a coutume de frapper. « Heureux dès lors les serviteurs qu'à sa venue le Seigneur trouvera éveillés. » Si donc vous désirez que la puissance de Dieu s'apprête et vous serve (*Lc.* XII, 37), il faut veiller toujours; car il y a bien des embûches autour de nous, et lourd est le sommeil du corps; si l'âme se met à en dormir, elle perdra sa vigueur et sa force. Secouez donc votre sommeil, afin de frapper à la porte du Christ. Cette porte, Paul lui aussi demande qu'elle lui soit ouverte: non content de ses prières, il supplie que celles du peuple l'assistent, afin que la porte lui soit ouverte pour parler du mystère du Christ (*Col.*, IV, 3). Et peut-être est-ce la porte que Jean a vue ouverte; car il l'a vue, et il a dit: « Après cela j'ai vu; et voici une porte ouverte dans le ciel, et la voix que j'avais d'abord entendue me parlait, telle une trompette, et disait: Monte jusqu'ici, et je te montrerai ce qui doit s'accomplir » (*Apoc.*, IV, 1). La porte s'est donc ouverte pour Jean; la porte s'est ouverte

apertum est ostium Paulo, ut nobis panes quos ederemus acciperet. Perseueravit enim ostium pulsans oportune, inopportune, ut gentes mundani tramitis labore uexatos  
 90 alimoniae caelestis ubertate recrearet. Ergo praeceptiuus locus frequenter orandi, spes inpetrandi, ratio persuadendi prius in praecepto, post in exemplo. Qui enim promittit aliquid spem debet adferre promissi, ut monitis oboedientia deferatur, promissis fides, quae humanae contemplatione pietatis in maius aeternae spem pietatis acquirit, si tamen aequa poscantur, ne in peccatum uertatur oratio. Nec erubuit aliquid saepius postulare, ne uel diffidere de domini misericordia uideretur uel adroganter dolere quod non prima prece aliquid inpetrauerit — *propter hoc inquit ter dominum rogavi* — et ostendit quod frequenter deus ideo non concedat oratus, quod inutilia iudicet quae nos profutura credamus.

91 *Omne regnum in se ipsum diuisum desolabitur.* Causa dicti huius ea est, quod in Belzebub principe daemoniorum eicere daemones dicebatur, ut ostenderet regnum suum indiuiduum esse atque perpetuum. Meritoque etiam Pilato respondit : *regnum meum non est de hoc mundo.* Et ideo qui non in Christo spem gerunt, sed in principe daemoniorum eici daemones opinantur, eos regni negat esse perpetui. Quod spectat ad populum Iudaeorum, qui huiuscemodi passionibus ad daemonium eiciendum daemones arcessat auxilium. Nam quemadmodum potest, cum fides scindatur, et regnum manere diuisum ? Etenim cum in lege sit populus Iudaeorum, Christus quoque secundum carnem ex lege generatus sit, quomodo potest regnum Iudaeorum esse perpetuum, quod ex lege est, cum populus ipse diuidat legem, quando a legis populo

pour Paul, afin qu'il reçût pour nous les pains que nous mangerions : car il a persisté à frapper à la porte, à propos, hors de propos (II *Tim.*, IV, 2) afin de ranimer les Gentils, fatigués et lassés de la route du monde, par l'abondance de la nourriture céleste.

90. Ce passage donc donne le précepte de prier souvent, l'espoir d'obtenir, l'art de persuader : d'abord par le précepte, puis par l'exemple. Car quand on promet une chose, on doit procurer l'espoir de ce qui est promis, en sorte qu'il y ait obéissance aux avis, foi aux promesses : celle-ci, songeant à la bonté humaine, acquiert à plus forte raison l'espoir de la bonté éternelle. Encore faut-il faire des demandes justes, pour que la prière ne devienne pas péché (*Ps.* 108, 7). Et il (Paul) n'a pas rougi de demander souvent une chose, pour ne pas sembler peu confiant en la miséricorde du Seigneur, ou orgueilleusement froissé de n'avoir pas obtenu quelque chose dès la première prière : « Aussi, dit-il, j'ai prié trois fois le Seigneur » (II *Cor.*, XII, 8) ; et il montre que souvent Dieu n'accorde pas ce dont Il est prié, parce qu'Il juge inutile ce que nous croyons devoir nous être avantageux.

Luc, XI, 14-26. 91. « Tout royaume divisé contre lui-même sera dépeuplé. »

Enseignements  
relatifs aux  
démons.

La raison de cette parole est qu'étant accusé de chasser les démons par Béelzebub, prince des démons, Il voulait montrer que son royaume est indivisible et durable. C'est à bon droit aussi qu'Il a répondu à Pilate : « Ma royauté n'est pas de ce monde » (*Jn*, XVIII, 36). Ceux donc qui ne mettent pas leur espoir dans le Christ, mais pensent que les démons sont chassés par le prince des démons, Il nie qu'ils appartiennent à un royaume durable. Cela s'applique au peuple des Juifs, qui pour ce genre de souffrances invoque l'aide du démon afin de chasser le démon. Comment, lorsque la foi est déchirée, le royaume divisé peut-il subsister ? Puisque le peuple juif est sous la Loi, et que le Christ aussi a été selon la chair engendré de la Loi, comment le royaume des Juifs, qui est de la Loi, peut-il durer, quand ce même peuple divise la Loi,

Iesus negatur, qui ex lege debetur? Ita ex parte se fides Iudaicae plebis impugnat et impugnando diuiditur, diuidendo dissoluitur. Et ideo regnum ecclesiae manebit aeternum, quia indiuidua fides, corpus est unum; *unus enim dominus, una fides, unum baptisma, unus deus et pater omnium qui super omnes et per omnes et in omnibus.*

- 92 Quanta hic sacrilegi furoris amentia, ut cum dei filius ad immundos spiritus conterendos et ad manubias mundani principis auferendas suscepit carnem et destruendae nequitiae spiritualis hominibus quoque dedit potestatem, diuidens spolia eius, quod insigne est triumphantis, aliqui sibi adiumentum et praesidia diabolicae potestatis adsciscant, cum *in digito dei* uel certe secundum Matthaeum *in spiritu dei* daemones excludantur! Vnde intellegitur indiuiduum quoddam uelut corpus esse diuinitatis regnum, cum Christus dei dextera sit, spiritus autem digiti speciem uelut unius secundum diuinitatem corporis seriem uideatur exprimere. Nonne uidetur indiuiduum esse regnum, cum uelut corpus sit indiuisum? *Habitat enim, ut legisti, corporaliter plenitudo diuinitatis in Christo.* Quod utique et de patre negare non poteris et de spiritu negare non debes. Nec tibi membrorum comparatione nostrorum portio quaedam uideatur faciendae uirtutis; indiuiduae enim rei non potest esse diuisio et ideo ad formam unitatis, non ad distinctionem potestatis referenda digiti nuncupatio est, cum dextera dei dicat: *ego et pater unum sumus*, sed licet indiuidua diuinitas, distincta persona est. Digitus tamen cum dicitur spiritus, operatoria uirtus significatur, quod diuinorum operum sicut pater et filius ita et spiritus sanctus operator sit. Dauid enim dicit: *quoniam uidebo caelos opera digitorum tuorum* et in XXXII psalmo: *et spiritu oris eius omnis uirtus eorum.* Et Paulus ait: *haec autem omnia*

puisque le peuple de la Loi renie ce Jésus que la Loi promet? Ainsi la loi du peuple juif se combat d'une certaine façon, en se combattant se divise, en se divisant se désagrège. Si le royaume de l'Église subsiste éternellement, c'est que sa foi est indivise, son corps unique: « Car il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême, qu'un Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et à travers tous, et en tous » (*Éphés.*, IV, 5 ssq.). 92. Quelle démenche et quelle fureur sacrilège! Alors que le Fils de Dieu a pris chair pour écraser les esprits impurs et arracher son butin au prince du monde, alors qu'il a également donné aux hommes le pouvoir de détruire les esprits mauvais, partageant ainsi les dépouilles, ce qui est la marque du triomphateur, certains invoquent en leur faveur l'aide et le secours de la puissance diabolique, quand c'est par le doigt de Dieu — ou encore, selon Matthieu (XII, 28), par l'Esprit de Dieu — que les démons sont chassés. On comprend par là que le royaume de la divinité est comme un corps indivisible, puisque le Christ est la droite de Dieu, et que l'Esprit semble offrir l'image d'un doigt, telle l'ossature d'un corps figurant l'unité dans la divinité. Le royaume n'apparaît-il pas comme indivisible, puisqu'il est comme un corps indivisible? Car « dans le Christ, vous l'avez lu, habite corporellement la plénitude de la divinité » (*Col.*, II, 9): ce que vous ne sauriez assurément nier du Père, et ne devez pas nier de l'Esprit. Et que cette comparaison avec nos membres ne vous fasse pas croire qu'il y ait lieu d'établir un partage de puissance: une chose indivisible ne peut se diviser. C'est donc comme figure de l'unité, non pour distinguer la puissance, qu'il faut entendre cette mention du doigt, puisque la droite de Dieu dit: « Mon Père et moi ne faisons qu'un » (*Jn*, X, 30). Mais si la divinité est indivisible, la personne est distincte. 93. Cependant, quand l'Esprit est appelé doigt, cela désigne sa puissance agissante, attendu que l'Esprit Saint est ouvrier des œuvres divines aussi bien que le Père et le Fils. Car David dit: « Quand je vois les cieux, ouvrage de vos doigts » (*Ps.* 8, 4), et, au Psaume 32 (v. 6), « Et par l'Esprit de sa bouche est toute leur force. » Paul

operatur unus atque idem spiritus diuidens singulis prout uult. Et id cum dicit : quodsi in spiritu dei ego eicio daemonia, profecto praeuenit in uos regnum dei, simul ostendit imperialem quandam esse sancti spiritus potestatem, in quo regnum est dei, nos quoque, in quibus habitat spiritus, regalem domum. Vnde et in posterioribus dixit : regnum dei intra uos est. Et ideo diuinitatis et dominationis et imperatoriae maiestatis consortem debemus aestimare spiritum sanctum, quia dominus est spiritus, ubi autem spiritus domini ibi libertas.

95. Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca quae non habent aquam quaerens quietem et non inueniens. Hoc de Iudaeorum plebe dictum ambigi non potest, quam dominus a regno suo in superioribus segregauit. Vnde omnes quoque haereticos et schismaticos a regno dei et ab ecclesia intellege separatos. Et ideo non dei, sed inmundi spiritus omnis schismatum haereticorumque liquido claret esse conuentus. Itaque in uno homine totius Iudaici populi comparatio est, a quo per legem spiritus immundus exierat. Sed quia in nationibus et gentibus per fidem Christi quietem reperire non potuit — inmundis enim spiritibus Christus incendium est, qui in pectoribus gentilium, quae ante arida erant, postea per baptismum rore spiritus umescebant, iacula aduersarii ignita restinxerat — ideo regressus ad plebem est Iudaeorum, quae forensi et perfunctoria specie comta animo manet interiore pollutior. Neque enim sacri fontis inrigo aut abluebat aut restinguebat ardorem, meritoque ad eam spiritus redibat immundus adducens secum septem spiritus nequiores. Quoniam in ebdomada legis et octauae mysterium sacrilega mente commisit. Itaque ut

dit encore : « Tout cela est l'œuvre d'un seul et même Esprit, qui fait sa part à chacun comme Il l'entend » (I Cor., XII, 11). 94. Et quand Il dit : « Si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, c'est assurément que le royaume de Dieu est arrivé parmi vous » (Matth., XII, 28), Il montre à la fois qu'il existe une sorte de pouvoir impérial du Saint-Esprit, en qui est le Royaume de Dieu, et que nous aussi, en qui habite l'Esprit, sommes une demeure royale. Aussi dit-Il plus tard : « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous » (Lc, XVII, 21). Nous devons par conséquent considérer comme associé à la souveraineté et à la majesté impériale de la divinité l'Esprit Saint, car « le Seigneur est Esprit, et où se trouve l'Esprit du Seigneur est la liberté » (II Cor., III, 17).

95. « Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il erre par les lieux privés d'eau, cherchant le repos sans le trouver. »

On n'en saurait douter, cela est dit du peuple des Juifs, que plus haut le Seigneur a exclu de son royaume. Entendez par là que les hérétiques aussi et les schismatiques sont séparés du Royaume de Dieu et de l'Église ; et dès lors il est clair comme le jour que toute assemblée de schismatiques et d'hérétiques n'est pas de Dieu, mais de l'esprit immonde. Ainsi un seul homme figure tout le peuple juif. L'esprit immonde en était sorti par la Loi ; mais n'ayant pu trouver le repos dans les nations et les Gentils à cause de la foi du Christ — car pour les esprits immondes le Christ est un incendie ; Il avait éteint dans les cœurs des Gentils, jusque-là desséchés, puis par le baptême humectés de la rosée de l'Esprit, les traits enflammés de l'adversaire (Éphés., VI, 16) — il est revenu au peuple des Juifs, qui pour être soigné en ses apparences extérieures et superficielles, n'en demeure que plus souillé dans l'intime de l'âme. Il ne purifiait ni n'éteignait sa flamme au courant de la fontaine sainte ; c'est donc à juste titre que l'esprit immonde revint à lui, amenant avec lui sept esprits encore pires, parce que, dans une pensée sacrilège, il les a mis aux prises avec la semaine de la Loi et le mystère

nobis multiplicatur septiformis spiritus gratia, ita illis immundorum spirituum omnis cumulat in iniuria; uniuersitas enim hoc numero aliquoties comprehenditur, propter quod septimo die conclusis mundi operibus requieuit deus. Ideo et *sterilis septem peperit et populosa in filiis infirmata est*. Denique ut scias synagogae populum deformari, ubi ecclesiae beatitudo laudatur, subiecit: *generatio haec generatio nequam est, signum quaerit et signum non dabitur ei nisi signum Ioniae. Nam sicut fuit Ionas signum Nineuitis, ita erit et filius hominis*. In hoc quoque Iudaeorum plebe damnata ecclesiae mysterium euidenter exprimitur, quae in Nineuitis per paenitentiam et in regina austri per studium percipiendae sapientiae de totius orbis finibus congregatur, ut pacifici Salomonis uerba cognoscat. Regina plane, cuius regnum est indiuisum, de diuersis et distantibus populis in unum corpus adsurgens. Itaque *sacramentum illud magnum est de Christo et de ecclesia*, sed tamen hoc maius est, quia illud in figura ante praecessit, nunc autem plenum in ueritate mysterium est; illic enim Salomonis typus, hic autem Christus in suo corpore est. Ex duobus igitur constat ecclesia, ut aut peccare nescias aut peccare desistas; paenitentia enim delictum abolet, sapientia cauet. Hoc in mysterio. Ceterum Ioniae signum ut typus dominicae passionis ita etiam grauium, quae Iudaei commiserint, testificatio peccatorum est. Simul aduertere licet et maiestatis oraculum et pietatis indicium; namque Nineuitarum exemplo et denuntiatur supplicium et remedium demonstratur.

1. Par opposition à ce qui vient d'être dit du royaume de Satan.

2. Du fait de leur comparaison avec les Ninivites.

de l'octave. De même donc que se multiplie pour nous la grâce de l'Esprit septiforme, de même s'accroissent sur eux toutes les vexations des esprits impurs: car on entend parfois la totalité par ce nombre, parce que c'est le septième jour qu'ayant achevé les ouvrages du monde Dieu s'est reposé. C'est pourquoi encore « la stérile a sept fois enfanté, et celle qui avait un peuple de fils s'est trouvée sans force » (I Sam., II, 5, d'après l'hébreu).

Luc, XI, 29-32. 96. Enfin, pour vous faire voir que le peuple de la Synagogue perd sa beauté au moment où est prôné le bonheur de l'Église, Il ajoute: « Cette génération est une génération perverse; elle cherche un signe, et il ne lui sera donné d'autre signe que le signe de Jonas: car, ainsi que Jonas fut un signe pour les Ninivites, il en sera de même du Fils de l'homme. » Ici encore, une fois condamné le peuple des Juifs, le mystère de l'Église s'exprime avec évidence: c'est elle qui, avec les Ninivites par la pénitence (Jonas, III, 5), et avec la reine du Midi par le zèle à recueillir la sagesse (I Rois, X, 1), se rassemble des confins du monde entier pour connaître les discours du pacifique Salomon. Reine assurément, dont le royaume est indivis<sup>1</sup>, ne formant de peuples divers et distants qu'un seul corps. Aussi l'autre mystère était-il grand, concernant le Christ et l'Église (Éphés., V, 32); mais pourtant celui-ci est plus grand, parce que l'autre est d'abord venu comme figuré, tandis qu'à présent le mystère s'accomplit en sa réalité; là-bas c'est la figure de Salomon, ici le Christ dans son corps. Deux catégories constituent donc l'Église, selon qu'on ignore le péché ou que l'on cesse de pécher: car la pénitence détruit le péché, la sagesse l'évite. 97. Voilà pour le sens mystique. Par ailleurs, le signe de Jonas, s'il figure la Passion du Seigneur, atteste aussi la gravité des péchés commis par les Juifs<sup>2</sup>. Nous pouvons remarquer à la fois et l'oracle de la majesté et la marque de la bonté: car l'exemple des Ninivites annonce le supplice et en même temps montre le remède; si bien que

Vnde etiam debent Iudaei non desperare indulgentiam, si uelint agere paenitentiam.

- 98 *Nemo lucernam accendit et in abscondito ponit neque sub modio, sed supra candelabrum.* Ergo quia in superioribus ecclesiam synagogae praetulit, hortatur nos ut fidem potius nostram ad ecclesiam transferamus; lucerna enim fides est iuxta quod scriptum est: *lucerna pedibus meis uerbum tuum, domine*; uerbum enim dei fides nostra est, uerbum dei lux est, lucerna est fides. *Erat lux uera, quae inluminat omnem hominem uenientem in hunc mundum.* Lucerna autem lucere non potest nisi aliunde lumen acceperit. Haec est lucerna quae accenditur, uirtus scilicet nostrae mentis et sensus, ut mna illa possit quae perierat repperiri. Nemo ergo fidem sub lege constituat; lex enim intra mensuram est, ultra mensuram gratia: lex obumbrat, gratia clarificat. Et ideo nemo fidem suam intra mensuram legis includat, sed ad ecclesiam conferat, in qua septiformis spiritus relucet gratia, quam princeps ille sacerdotum fulgore supernae diuinitatis inluminat,
- 99 ne eam legis umbra restringuat. Denique lucerna illa, quam matutinis uespertinisque temporibus ritu uetere Iudaeorum princeps sacerdotum solebat accendere, uelut sub modio sita legis euauit, et ciuitas illa Hierusalem quae in terris est, quae occidit prophetas, quasi in conualle fletus posita delitiscit, illa autem Hierusalem quae in caelo est, in qua militat fides nostra, in illo altissimo omnium locata monte, hoc est in Christo, ecclesia non potest tenebris et ruinis mundi huius abscondi, sed fulgens candore solis aeterni luce nos gratiae spiritalis inluminat.

1. De même qu'on transporte la lampe d'une pièce dans une autre: dans le cas présent, du boisseau de la Loi au candélabre de l'Église.

2. Mesure de capacité, le boisseau figure pour saint Ambroise les limitations et restrictions de la Loi.

3. Par opposition à la cité construite sur la montagne, dont il est question, en même temps que de la lampe, en Matth., V, 15.

même les Juifs ne doivent pas désespérer du pardon, pourvu qu'ils consentent à faire pénitence.

Luc, XI, 33-36. 98. « Nul n'allume une lampe pour la mettre dans une cachette ou sous la lumière sur le boisseau, mais bien sur un chandelier. »

Ayant donc plus haut placé l'Église au-dessus de la Synagogue, Il nous engage à transférer<sup>1</sup> notre foi de préférence à l'Église; car la lampe, c'est la foi, ainsi qu'il est écrit: « La lampe de mes pas, c'est votre parole, Seigneur » (Ps. 118, 105); car la parole de Dieu est notre foi, la parole de Dieu est la lumière, la lampe c'est la foi. « Il y avait la vraie lumière, qui éclaire tout homme à sa venue en ce monde » (Jn, I, 9); par contre la lampe ne peut briller que si elle reçoit d'ailleurs sa lumière. C'est cette lampe qu'on allume — la vigueur de notre esprit et de notre sentiment — afin que la mine perdue se puisse retrouver (Lc, XV, 8). Que personne donc ne place la foi sous la Loi: la Loi est contenue dans la mesure, la grâce débordé la mesure<sup>2</sup>; la Loi fait ombre, la grâce donne clarté. Ainsi que nul ne renferme sa foi dans la mesure de la Loi, mais l'apporte à l'Église, où brille la grâce de l'Esprit septiforme, que le Prince des prêtres éclaire des splendeurs de la divinité souveraine, pour que l'ombre de la Loi ne l'étouffe pas. 99. Aussi bien, cette lampe, que suivant les anciens rites des Juifs le prince des prêtres allumait régulièrement aux heures du matin et du soir, s'est éteinte comme placée sous le boisseau de la Loi; et la ville de Jérusalem qui est sur terre, qui tue les Prophètes (Matth., XXIII, 37), disparaît comme située dans la vallée de larmes<sup>3</sup>; tandis que la Jérusalem qui est au ciel, dans laquelle milite notre foi, placée sur la plus haute de toutes les montagnes, c'est-à-dire le Christ, l'Église, dis-je, ne peut être cachée sous les ténèbres et les ruines de ce monde, mais, resplendissante de l'éclat du Soleil éternel, elle nous éclaire des lumières de la grâce de l'Esprit.

- 100 *Nunc uos, Pharisei, prius quod deforis est calicis et catini mundatis. Vides corpora nostra terrenorum et fragilium expressione signari, quae breui lapsu praecipitata frangantur. Et facile ea quae mens uoluit interna per sensus et gesta corporis prodi sicut illa quae calix interius continet foris lucent. Vnde et in posterioribus non dubium est uocabulo calicis passionem corporis declarari, cum dicit dominus : calicem quem mihi pater dedit non uis ut bibam illum ? Bibit enim corpus suum qui corporalem fragilitatem spiritali absorbet adfectu et quasi in mentem animumque transfundit, ut interioribus exteriorum inbecillitas hauriatur. Cernis igitur quod nos non exteriora huius calicis aut catini, sed interiora contaminant. Et ideo quasi bonus praeceptor docuit quemadmodum nostri mundare corporis contagium debeamus*
- 101 *dicens : date elemosynam et ecce omnia munda sunt uobis. Vides quanta remedia ? Mundat nos misericordia, mundat nos dei sermo iuxta quod scriptum est : iam uos mundi estis propter sermonem meum, quem locutus sum uobis. Nec hoc loco solum, sed etiam in aliis quanta gratia sit expressum tenes : elemosyna enim a morte liberat et : conclude elemosynam in corde pauperis et haec pro te exorabit in die malo. Totus itaque pulcherrimus abhinc dirigitur locus, ut quoniam nos ad studium simplicitatis inuitat, superflua Iudaeorum et terrena condemnet, qui secundum corpus intellegendo quae legis sunt uitro et catino propter fragilitatem sui non inmerito comparantur et ea de quibus nobis nullus est usus obseruant, ea autem in quibus nostrae spei fructus est neclegunt, et ideo peccatum grande committunt, dum meliora despiciunt, et tamen ipsi peccato abolitio promittitur, si misericordia consequatur.*
- 102 *Breuitate autem uitia eorum multa praestringit, qui*

1. Il a fallu renoncer à ne traduire *calix* que par un seul mot : coupe convient mieux pour la vaisselle d'usage courant ; l'allusion à la Passion requiert, d'autre part, l'emploi de : calice.

Luc, XI, 37-54. 100. « A présent vous, pharisiens, vous nettoyez d'abord l'extérieur de Le pharisaïsme. la coupe et du plat. »

Vous le voyez, nos corps sont désignés par la mention d'objets en terre, fragiles, qui en un instant sont précipités à terre et se brisent ; et les vouloirs intimes de l'âme se traduisent aisément par les expressions et les gestes du corps, comme transparait au dehors ce que renferme l'intérieur de la coupe. Dans la suite, il n'est pas douteux que le mot de calice<sup>1</sup> désigne la souffrance corporelle, quand le Seigneur dit : « Le calice que le Père m'a donné, vous ne voulez pas que je le boive ? » (*Jn*, XVIII, 11). On boit son corps quand on absorbe la faiblesse du corps par les dispositions de l'esprit, et qu'on le fait pour ainsi dire passer dans l'intelligence et dans l'âme, en sorte que l'impuissance extérieure soit résorbée au-dedans. Vous voyez donc que ce n'est pas l'extérieur de ce calice ou de ce plat qui nous souille, mais l'intérieur. Aussi, en bon maître, Il nous a enseigné comment purifier les taches de notre corps, en disant : 101. « Faites l'aumône, et tout en vous sera pur. » Voyez que de remèdes ! La miséricorde nous purifie, la parole de Dieu nous purifie, selon ce qui est écrit : « Maintenant vous êtes purs, grâce à la parole que je vous ai dite » (*Jn*, XV, 3). Et vous trouvez non seulement en ce passage, mais en d'autres encore, avec quelle grâce c'est dit : « L'aumône délivre de la mort » (*Tob.*, XII, 9), et « cachez l'aumône dans le cœur du pauvre, et c'est elle qui suppliera pour vous aux mauvais jours » (*Sag. Sir.*, XXIX, 12 ou 15). 102. C'est le point de départ de tout un fort beau passage : nous ayant invités à rechercher la simplicité, Il condamne la superfluité et le terre-à-terre des Juifs, qui, prenant matériellement les choses de la Loi, sont comparés non sans raison à la coupe et au plat, à cause de leur fragilité : ils observent les choses qui n'ont pour nous aucune utilité, négligeant par contre celles où notre espérance a son fruit ; aussi commettent-ils une grande faute en dédaignant ce qui est meilleur ; et pourtant l'oubli est promis même à la faute, si la miséricorde vient ensuite. 103. En quelques mots Il condense les nombreuses déficiences de ceux qui

uilliorum fructuum decimis conferendis omne studium intendant suum nec ullum futuri iudicii metum nec aliquam dei habeant caritatem, cum opera sine fide uana sint; praetereunt enim iudicium et caritatem dei, iudicium ideo quia non omnia quae agunt in iudicium referunt,

104 caritatem ideo quia non ex adfectu deum diligunt. Sed ne rursus fidei nos studiosos faciat, operum negligentes, perfectionem fidelis uiri breui sermone concludit, ut et fide et operibus adprobetur, dicens : *et haec oportuit*

105 *facere et illa non omittere.* Adrogantiam quoque iactantiamque redarguit Iudaeorum, dum primatus accubitionis in conuiuuiis adpetunt. In ipsos quoque peritos legis damnationis sententia promulgatur, qui quasi sepulchra quae non apparent specie fallunt usuque decipiunt, ut cum foris speciosa promittant, intus plena factoris includant. Quod faciunt plerique doctores, qui ab aliis exigunt quod ipsi non queant aemulari. Et ideo ipsi monumenta sunt, sicut et alibi dictum est : *sepulchrum patens est guttur eorum.*

106 Bonus etiam locus aduersus superstitionem uanisimam Iudaeorum, qui aedificando sepulchra prophetarum patrum suorum facta damnabant, aemulando autem paterna scelera in se ipsos sententiam retorquebant. Etenim prophetorum aedificatione tumulorum sceleris eos qui occiderant arguebant et similium aemulatione factorum se quoque declarabant paternae iniquitatis heredes. Non igitur aedificatio, sed aemulatio loco criminis aestimatur. Neque enim possunt hereditariae iniquitatis absolui qui dei filium crucifigendo quod grauius est paternis cumulum sceleribus addiderunt. Et ideo bene alibi addidit : *inplete mensuram patrum uestrorum*, quia nihil est ultra dei iniuriam grauius peccare quod possint.

appliquent tout leur soin à payer les dîmes des plus humbles fruits, et n'ont aucune crainte du jugement à venir ni un amour quelconque pour Dieu, alors que les œuvres sans la foi sont inutiles. Ils laissent en effet de côté le jugement et l'amour de Dieu : le jugement, parce qu'ils ne rapportent pas au jugement tout ce qu'ils font ; la charité, parce qu'ils n'aiment pas Dieu avec leur cœur. 104. Mais d'autre part, pour ne pas nous faire rechercher la foi et négliger les œuvres, Il renferme en peu de mots la perfection du croyant, qui doit faire ses preuves par la foi et les œuvres : « Il fallait, dit-Il, faire ceci et ne pas omettre cela. »

105. Il reprend encore l'arrogance et la vanité des Juifs, quand ils prétendent aux premières places dans les festins. En outre, contre les experts mêmes de la Loi est prononcée une sentence de condamnation : comme les tombeaux qui ne se montrent pas, leur apparence trompe, leur commerce déçoit : au-dehors de belles promesses, au-dedans ils renferment toute sorte de puanteur. C'est ce que font bien des docteurs, en exigeant des autres ce qu'eux-mêmes sont incapables d'imiter ; et c'est pourquoi eux aussi sont des tombeaux, comme il est dit ailleurs : « C'est un sépulchre béant que leur gorge » (Ps. 5, 11).

106. Voici encore un beau passage contre la superstition parfaitement vaine des Juifs, qui en construisant des tombeaux aux Prophètes condamnaient les actes de leurs pères, mais en imitant les crimes de leurs pères attiraient la sentence sur eux-mêmes. En effet, construire des tombeaux aux Prophètes, c'était accuser le crime de ceux qui les avaient tués ; et reproduire la ressemblance de leurs actions, c'était se déclarer héritiers de l'iniquité paternelle. Ce n'est donc pas construire, mais imiter, qui est considéré comme prêtant à accusation. Et l'on ne saurait absoudre de l'iniquité héréditaire ceux qui, en crucifiant le Fils de Dieu, ce qui est plus grave, ont mis le comble aux crimes de leurs pères. Il a donc eu raison d'ajouter ailleurs : « Comblez la mesure de vos pères » (Matth., XXIII, 32), parce qu'après l'outrage à Dieu il n'existe pas de faute plus grave qu'ils puissent

- 107 Propterea mittit ad illos sapientia apostolos et prophetas. Quis est sapientia nisi Christus? denique in Matthaeo habes : *ecce ego mitto ad uos prophetas et sapientes*. Arguuntur adhuc sub nomine Iudaeorum et futuro supplicio statuuntur obnoxii, qui, cum doctrinam sibi diuinae cognitionis usurpent, alios impediunt nec ipsi quod profitentur agnoscant.
- 109 *Nonne quinque passerres ueniunt de pondio et unus ex illis non est in obliuione coram domino? Sed et capilli capitis uestri omnes numerati sunt. Nolite timere, multis passeribus plures estis*. Pulcherrimum locum tenendae simplicitatis et aemulandae fidei saluator intexuit, ne Iudaicae more perfidiae alia premamus adfectu, alia uoce simulemus, cum ultimo tempore occulta cogitationum accusantium aut etiam defendentium secretum nostrae mentis aperitura uideantur. Quae enim maior est simplicitatis inlecebra, quam ut unusquisque cognoscat latebram fraudis esse non posse? Sed quoniam gemina est causa perfidiae, quia aut ex inolita malitia aut ex accidenti metu nascitur, ne qui metu territus potestatis deum quem corde cognoscit negare cogatur, pulchre addidit animae tantum formidabile esse supplicium, poenam corporis non esse metuendam — mors enim naturae finis, non poena est — et ideo mortem supplicii corporalis esse defectum, poenam uero animae esse perpetuam deumque solum esse metuendum, cuius potestati non natura praescribat, sed eadem natura subiaceat, mortem uero non esse terribilem, quam locupletiore faenore sit immortalitas redemptura. Inspirauerat dominus simplicitatis adfectum, uirtutem mentis erexerat, fides

1. On a préféré à : *quia*, donné par l'édition critique, *qui*, autorisé par une correction dans un manuscrit; faute de quoi la phrase semblerait n'avoir pas de sujet.

2. On ferait évidemment erreur si l'on prenait au pied de la lettre, en l'isolant, une affirmation que mettent au point d'autres textes ambrosiens. La mort est sans doute le terme normal d'un être composé comme le nôtre; mais dans l'état actuel, elle est de plus un châtement.

commettre. 107. C'est pourquoi la Sagesse leur envoie les Apôtres et les Prophètes. Qui est la Sagesse, sinon le Christ? Aussi bien vous avez en Matthieu : « Voici que je vous envoie des prophètes et des sages » (XXIII, 34). 108. On reprend encore en la personne des Juifs et l'on déclare passibles du supplice à venir ceux qui<sup>1</sup>, se chargeant d'enseigner la connaissance de Dieu, sont un obstacle aux autres et ne reconnaissent pas eux-mêmes ce qu'ils professent.

Luc, XII, 1-7. 109. « Est-ce qu'on ne vend pas cinq passereaux pour deux as? Et pas un seul d'entre eux n'est oublié du Seigneur. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. N'ayez crainte, vous valez plus qu'une quantité de passereaux. »

Le Sauveur a introduit ici un fort beau passage sur la garde de la sincérité et le zèle pour la foi, pour que nous n'allions pas, à la manière des Juifs perfides, cacher une chose dans notre cœur, en feindre une autre par notre parole, puisqu'à la fin des temps nos pensées secrètes, nous accusant ou encore plaidant pour nous (*Rom.*, II, 15), dévoileront l'intime de nos âmes. Est-il plus grand encouragement à la sincérité que de faire savoir à chacun qu'il ne saurait y avoir de retraite pour la tromperie? 110. Mais puisque deux causes engendrent la mauvaise foi, qui naît ou d'une malice foncière ou d'une crainte accidentelle, de peur que l'effroi et la terreur du pouvoir ne force quelqu'un à renier le Dieu qu'il reconnaît en son cœur, Il ajoute à propos que seul le supplice de l'âme est redoutable, qu'une peine corporelle n'est pas à craindre — la mort est le terme de la nature, non un châtement<sup>2</sup> — et par conséquent que la mort met fin au supplice corporel, tandis que le châtement de l'âme est éternel; et qu'il faut craindre Dieu seul, contre la puissance duquel la nature ne prescrit pas, cette même nature Lui étant soumise; quant à la mort, elle n'est pas effrayante, puisque l'immortalité la compensera avec usure. 111. Le Seigneur avait inspiré une disposition de sincérité. Il avait soulevé l'énergie de l'âme. Seule la

sola nutabat ; bene eam de uilioribus roborauit ; nam si deus obliuionem passerum non habet, hominum habere qui potest ? Quod si tanta est dei et tam aeterna maiestas, ut unus ex passeribus aut nostrorum numerus capillorum praeter scientiam dei non sit, quam indignum est aestimare quod fidelium corda dominus aut ignoret aut spernat, qui uiliora cognoscat !

- 112** Fortasse dicat aliquis : quomodo apostolus dixit : *numquid de bubus cura est deo, cum utique bos passere pretiosior sit ? Sed aliud est cura, aliud scientia. Denique numerus capillorum non in actu computationis, sed in facilitate cognitionis accipitur ; non enim sollicitam deus curae numerantis intendit excubiam, sed cui cognita sunt omnia quasi numerata sunt omnia. Bene tamen numerati dicuntur, quia illa quae uolumus seruare numerati dicuntur, quia illa quae uolumus seruare*
- 113** ramus. Possumus tamen hic discutere aliquod intelligentiae spiritalis arcanum, praesertim cum hoc uideatur absurdum, ut homines < non > potius hominibus quam passeribus comparentur. Videntur enim quinque isti passerres quinque esse corporis sensus, tactus odoratus gustus uisus auditus, qui modo passerum si terrenarum sordium rimentur inluuiem atque ex incultis locis ac faetidibus cibum quaerant, delictorum suorum laqueis occupati ad superiorum operum fructus, quibus epulantur animi, reuolare non possunt. Est enim lenocinantis quidam laqueus uoluptatis, qui nostrorum uestigiis animorum quaedam uincla subnectat, ut si igneum uigorem puritatemque naturae terrenae materiae sensus hebetauerit, luxuriae pretio saecularis addictum sub quadam
- 114** uitiorum auctione constituat. Sunt etiam quaedam nostrorum nundinae delictorum. Itaque uariarum capti inlecebris uoluptatum aut uenundamur sub peccato aut redimimur a peccato. Christus nos redimit, aduer-

1. Allusion aux arbres, qui offrent aux oiseaux un régal plus relevé que les insectes ou les ordures.

confiance hésitait : Il l'a fortifiée à propos par d'humbles exemples ; car si Dieu n'est pas oublieux des passereaux, comment pourrait-Il l'être des hommes ? Or si la majesté de Dieu est si grande et si éternelle qu'un passereau, ou le nombre de nos cheveux, n'échappe pas à la science de Dieu, quelle indignité de croire que le Seigneur ignore ou dédaigne les cœurs des fidèles, Lui qui connaît les plus humbles choses ! **112**. Quelqu'un dira peut-être : comment l'Apôtre a-t-il dit : « Est-ce que Dieu s'inquiète des bœufs ? » (I Cor., IX, 9) alors qu'un bœuf a certes plus de prix qu'un passereau. Mais autre chose est le souci, autre chose la connaissance. Par ailleurs, le nombre des cheveux intervient non pour le fait de les compter, mais pour la facilité à les connaître : car Dieu n'applique pas ses soins à les compter dans une veille soucieuse ; mais, connaissant toutes choses, toutes choses sont pour Lui comme comptées. Il est pourtant juste de dire : comptés, parce que nous comptons ce que nous voulons conserver. **113**. Nous pouvons cependant ici pénétrer le secret d'un sens spirituel, d'autant plus qu'il semble absurde de comparer les hommes aux passereaux plutôt qu'aux hommes. Ces cinq passereaux, en effet, semblent être les cinq sens du corps : toucher, odorat, goût, vue, ouïe. Si, à la manière des passereaux, ils fouillent la malpropreté des ordures de la terre et cherchent leur nourriture dans les lieux incultes et malodorants, retenus aux filets de leurs fautes ils ne peuvent reprendre leur vol vers les fruits des œuvres élevées<sup>1</sup>, qui sont le festin des âmes. La volupté séductrice a sa manière de filet, qui enserre de ses mailles les pas de nos âmes ; si la flamme, la vigueur et la pureté de notre nature est émoussée par la sensibilité terrestre et matérielle<sup>2</sup>, elle nous vend au prix du luxe de ce monde, et nous met comme aux enchères des vices. **114**. Il existe aussi comme un marché de nos fautes : ainsi, capturés grâce aux appâts des divers plaisirs, nous sommes ou vendus au péché ou rachetés du péché. Le Christ nous rachète, l'ad-

2. Passage de VIRGILE déjà utilisé V, 90 (En., VI, 730-732).

sarius uendit; ille auctionatur ad mortem, hic redimit ad salutem. Vnde bene Matthaeus duos passeris posuit corpus animamque significans, quoniam caro quoque si consentiens legi dei et exuens se lege peccati in naturam animae sensum puritate transierit, alis ad caelum spiritalibus eleuatur. Itaque docemur quia uolandi nobis gratiam natura dedit, uoluptas abstulit, quae malorum escis grauat animam atque in naturam corporeae molis inclinât. Meritoque posuit quia nemo illorum cadit sine uoluntate dei; quod enim cadit, uergit in terram, et quod uolat fastigio immortalitatis euehitur. Ne cui autem dubium esset quod Matthaeus dixit, Lucas euidenter absoluit, quia uoluntas dei cognitio est; non enim quicumque uoluntate dei cadit, sed qui delictorum suorum mole ruerit deum latere non poterit; nam et Iob ex uoluntate temptatur. Dedit tibi aduersarium, sed proposuit praemium. Nec excuses fragilitatem: quia habes imaginem, accepisti munitionem; unde et hoc proficit ad salutem, ut sine permissione dei diabolus nocere non posse cognoscas, ne potentiam diaboli magis timeas quam diuinitatis offensam.

116. Iam illud non dubium est animae passerem comparari, cum legeris: *anima nostra sicut passer erepta est de laqueo uenantium*. Et alibi: *quomodo dicitis animae meae: transmigra in montes sicut passer?* Ipsum quoque hominem legimus passerem comparari, quia scriptum est: *ego autem sicut passer singularis in aedificio*, scilicet ex duobus passeribus in unum passerem, hoc est spiritalis substantiae subtilitatem concordantis utriusque alae conpage formatum. Ergo passer bonus est, cui uolandi natura subpe-

1. Il s'agit du baptême, considéré comme rempart du chrétien. Il semblerait aussi que saint Ambroise pense aux images des empereurs, palladium des légions dans l'enceinte des camps: le chrétien porte en lui l'image de son Seigneur.

versaire nous vend: l'un met en vente pour la mort, l'autre rachète pour sauver. Aussi Matthieu a-t-il eu raison d'écrire: deux passereaux (X, 29), pour signifier le corps et l'âme: car si la chair elle-même, docile à la loi de Dieu et se dégageant de la loi du péché, prend la nature de l'âme par la pureté des sens, elle monte vers le ciel par des ailes spirituelles. Nous apprenons ainsi que la faculté de voler nous a été donnée par la nature, ravie par la volupté, qui appesantit l'âme par l'appât du mal, et la rabaisse à la nature pesante du corps. 115. Et Il a dit, à juste titre, que nul d'entre eux ne tombe sans la volonté de Dieu: car ce qui tombe va vers la terre, et ce qui vole est emporté vers la cime de l'immortalité. Et pour que nul ne fût incertain de ce qu'a dit Matthieu, Luc l'a clairement expliqué: la volonté de Dieu, c'est sa connaissance. Personne en effet ne tombe par la volonté de Dieu; mais celui qui est entraîné par le poids de ses fautes ne saurait se cacher de Dieu. Car Job lui aussi est tenté de par son vouloir: Il vous a donné un adversaire, mais Il vous a proposé une récompense. Et n'alléguez pas votre faiblesse; car vous avez l'image, vous avez reçu un rempart<sup>1</sup>. Si bien, et il vous est avantageux et salutaire de le savoir, que sans la permission de Dieu le diable ne peut nuire; ainsi vous ne craignez pas le pouvoir du diable plutôt que le déplaisir de la divinité. 116. Maintenant il n'est pas douteux que l'âme est comparée au passereau, puisque vous avez lu: « Notre âme, comme un passereau, a été arrachée du filet des chasseurs » (Ps. 123, 7); et ailleurs: « Comment dites-vous à mon âme: fuis vers les montagnes comme le passereau » (Ps. 10, 2)? L'homme lui-même, nous le lisons, est aussi comparé au passereau, car il est écrit: « Pour moi, je suis comme le passereau solitaire sur la maison » (Ps. 101, 8): c'est qu'il est constitué par la réunion de deux passereaux en un, c'est-à-dire par l'assemblage de deux ailes s'accordant dans l'agilité de la substance spirituelle<sup>2</sup>. Il y a donc le bon passereau, capable par nature de voler.

2. Saint Ambroise vient de parler (114) d'une éducation et comme d'une spiritualisation du corps par l'âme.

- ditat. Est etiam malus passer, qui uolandi usum terrenaе uitio labis aboleuerit, quales sunt isti passerēs, qui de-  
**117** pondio ueniunt. Alibi asse ueniunt, alibi de pondio. Quanta uilitas delictorum ! Mors enim uilis, sed pretiosa uirtus. Etenim aduersarius tamquam captiua mancipia uilioris pretio aestimationis addicit, at uero dominus tamquam speciosa seruitia, quae ad imaginem et similitudinem sui fecit, idoneus sui operis aestimator magno pretio nos redemit, sicut sanctus apostolus dixit : *emti enim estis magno*. Et bene *magno*, quod non aestimatur aere, sed sanguine, quia pro nobis Christus est mortuus, qui pretioso nos sanguine liberauit, sicut etiam Petrus sanctus in epistula commemorat sua scribens ad nos : *quia non corruptibilibus argento uel auro inquit redempti estis de uana uestra conuersatione paternae traditionis, sed pretioso sanguine quasi agni incontaminati et immaculati Christi Iesu*. Et bene *pretioso*, quia immaculati corporis sanguis est, quia sanguis est filii dei, qui non solum de maledicto legis, sed etiam de impietatis morte perpetua nos redemit.
- 118** In summa igitur hic sensus est : si dominus uilibus auiibus et infidelibus hominibus uel in oriundo sole uel in terrena fecunditate prospexit, si misericordiae suae omnibus munus impertit, haut esse dubitandum contemplationem aput illum fidelium ualituram esse meritorum. Praeclare autem et fidem acuendo intexuit et fidei ipsi uirtutum fundamenta subiecit : nam ut fortitudinis incentiuum est fides, ita fidei firmamentum est fortitudo.
- 119** *Et omnis qui dicit uerbum in filium hominis remittetur illi, in spiritum autem sanctum qui dixerit non remittetur ei*. Vtique *filium hominis* Christum intellegimus, qui de sancto spiritu generatus et uirgine est, quod parens eius

1. Opposition entre *mancipia*, esclaves de basse qualité, et *seruitia*, seruiteurs de choix.

Il y a aussi le mauvais passereau, qui a perdu l'habitude du vol par la faute de la souillure terrestre : tels sont les passereaux qui se vendent deux as. **117**. Tantôt ils se vendent un as, tantôt le double (cf. *Matth.*, X, 29 ; *Lc*, XII, 6). Combien peu valent les péchés ! car la mort est commune, la vertu a du prix. L'adversaire en effet nous expose en vente comme des esclaves captifs et nous met à vil prix ; mais le Seigneur nous a traités comme de beaux seruiteurs<sup>1</sup>, qu'Il a faits à son image et ressemblance, et, appréciant en connaisseur son ouvrage, nous a rachetés à grands frais, comme le dit le saint Apôtre : « Vous avez été payés cher » (*I Cor.*, VI, 20). Oui, cher ; on n'a pas calculé en argent, mais en sang : car le Christ est mort pour nous ; Il nous a libérés par son sang précieux, comme le rappelle encore saint Pierre, quand il nous écrit, dans son épître : « Ce n'est point par de l'argent ou de l'or périssables que vous avez été rachetés de la vaine existence que vous aviez léguée vos pères, mais par un sang précieux, étant celui de l'Agneau sans souillure et sans tache, le Christ Jésus » (*I Pierre*, I, 18) ; oui, précieux, puisque c'est le sang d'un corps sans tache, puisque c'est le sang du Fils de Dieu, qui nous a rachetés non seulement de la malédiction de la Loi (*Gal.*, III, 13), mais encore de la mort définitive de l'impiété.

**118**. Donc, en bref, le sens est celui-ci : si le Seigneur a pourvu aux humbles oiseaux et aux hommes infidèles soit en faisant lever le soleil soit en fécondant la terre, s'Il accorde à tous le bienfait de sa miséricorde, on ne saurait douter que la considération des mérites des fidèles sera puissante à ses yeux. Il a admirablement construit et aiguisé notre foi, et fourni à cette même foi les assises des vertus : car si la foi est le stimulant de la vertu, la vertu fait la solidité de la foi.

**Luc, XII, 10-12.** **119.** « Quiconque dira une parole contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais à qui aura parlé contre l'Esprit Saint il ne sera point pardonné. »

Nous entendons assurément par Fils de l'homme le Christ, qui a été engendré de l'Esprit Saint et de la Vierge,

in terris sola sit uirgo. Numquid ergo maior sanctus spiritus Christo, ut in Christum peccantes ueniam consequantur, in sanctum spiritum delinquentes remissionem non mercantur adipisci? Sed ubi unitas potestatis est, nulla comparationis est quaestio neque controuersia magnitudinis, cum magnus sit dominus et magnitudinis eius finis esse non possit. Si igitur, quod credimus, unitas trinitatis est, indiscreta utique magnitudo, sicut indiscreta operatio, quod in sequentibus demonstratur; nam cum alibi dictum sit: pater uobis dat quod loquimini, hic subiecit: *spiritus enim sanctus docebit uos in illa hora quae oportet dicere*. Ergo si operatio una est, una est et contumelia. Sed ad proposita reuertamur. Hic uidetur quibusdam ut eundem et filium hominis et spiritum sanctum Christum intellegamus salua distinctione personarum et unitate substantiae, quia unus et deus et homo Christus idem spiritus, sicut scriptum est: *spiritus ante faciem nostram Christus dominus, idem sanctus, quia sicut deus pater et filius dominus et dominus pater et filius deus, ita etiam et pater sanctus et filius sanctus et spiritus sanctus*. Denique Cherubin et Serafin indefessis uocibus clamant: *sanctus sanctus sanctus*, ut trinitas repetita tertia appellatione signetur. Si ergo utrumque Christus est, quae est diuersitas nisi ut sciamus quia diuinitatem Christi nobis negare non liceat? Denique in persecutione quid quaeritur nisi ut deum Christum negemus? Itaque quicumque non confitetur in Christo deum et ex deo atque in deo Christum ueniam non meretur. Sed etiam *quicumque spiritus non confitetur Christum in carne uenisse ex deo non est*; qui enim hominem negauit deum negauit, quia deus in homine et homo in deo Christus. Plerique tamen illud tenent, ut eam blas-

1. Citation large, probablement de mémoire. Le texte de l'Évangile porte: « l'Esprit de votre Père ».

2. Dans l'opinion à laquelle se réfère ici saint Ambroise, le Christ étant esprit par sa divinité, le blasphème contre l'Esprit consistera à nier cette divinité.

car son unique auteur sur terre est la Vierge. L'Esprit Saint serait-il donc plus grand que le Christ, pour que ceux qui pèchent contre le Christ obtiennent le pardon, tandis que ceux qui manquent au Saint-Esprit ne méritent pas d'obtenir rémission? Mais où existe l'unité de puissance, il n'est pas question de comparer, il n'y a pas de discussion sur la grandeur, puisque le Seigneur est grand et que sa grandeur ne peut avoir de limite (Ps. 144, 3). Si donc, comme nous le croyons, il y a unité dans la Trinité, il n'y a pas plus distinction de grandeur qu'il n'y a distinction d'activité. La suite le démontre: car, ayant dit ailleurs: « Le Père vous donne ce que vous devez dire » (Matth., X, 19 ssq.)<sup>1</sup>, Il a ici ajouté: 120. « Car l'Esprit Saint vous donnera sur l'heure ce qu'il faut dire. » Si donc l'activité est une, une aussi est l'offense. Mais revenons à notre sujet. Certains croient devoir entendre ici par Fils de l'homme comme par Esprit Saint le même Christ, réserve faite de la distinction des personnes et de l'unité de substance, parce que l'unique Christ, Dieu et homme, est aussi esprit, comme il est écrit: « L'esprit qui nous précède est le Christ Seigneur » (Lam., IV, 20). Il est également saint: car de même que le Père est Dieu et le Fils Seigneur, et le Père Seigneur et le Fils Dieu, de même aussi le Père est saint, et saint le Fils, et saint l'Esprit. Aussi les chérubins et les séraphins crient, sans que se lassent leurs voix: « Saint, saint, saint » (Is., VI, 3), pour signifier la Trinité par la triple reprise de cette invocation. Si donc le Christ est l'un et l'autre, quelle différence y a-t-il? Ne s'agit-il pas de nous faire savoir qu'il ne nous est pas permis de nier la divinité du Christ<sup>2</sup>? Aussi bien en temps de persécution que nous demande-t-on, sinon de nier que le Christ soit Dieu? Ainsi quiconque ne confesse pas que Dieu est dans le Christ, et que le Christ est de Dieu et en Dieu, n'obtient pas le pardon. Mais aussi « tout esprit qui ne confesse pas que le Christ est venu dans la chair, n'est pas de Dieu » (I Jn, IV, 2 ssq.): car nier son humanité c'est nier sa divinité, puisque le Christ est Dieu dans l'homme, et l'homme en Dieu. 121. Beaucoup cependant préfèrent dire que le blasphème impardon-

phemiam dicant non esse ueniabilem, si quis Christum dicat in Belzeub eicere daemonia, non potestate diuina.

122 *Et ait quidam de turba : magister, dic fratri meo ut diuidat mecum hereditatem. At ille dixit ei : homo, quis me constituit iudicem aut diuisorem supra uos ?* Totus hic locus ad subeundam pro confessione domini passionem aut contemtu mortis aut spe praemii aut mansuri denuntiatione supplicii, cui numquam uenia laxetur, instruitur. Et quoniam auaritia plerumque solet temptare uirtutem, etiam huius abolendae rei praeceptum subicitur et exemplum dicente domino : *quis me constituit iudicem aut diuisorem supra uos ?* Bene terrena declinat qui propter diuina descenderat, nec iudex esse dignatur litium et arbiter facultatum uiuorum habens mortuorumque iudicium arbitriumque meritorum. Non ergo quid petas, sed a quo postules intuendum est, nec maioribus intento animo putes minoribus obstrependum. Vnde non inmerito refutatur hic frater, qui dispensatorem caelestium gestiebat corruptibilibus occupare, cum inter fratres patrimonium non iudex medius, sed pietas debeat sequera diuidere, quamquam immortalitatis patrimonium, non pecuniae sit hominibus expetendum ; frustra enim congregat opes qui se his nescit usurum, sicut ille qui cum repleta horrea nouis messibus rumperentur, exuberantium sibi fructuum receptacula praeparabat, cui congregaret ignarus. Remanent enim in saeculo cuncta quae saeculi sunt et praetereunt a nobis quaecumque congregantur heredibus ; neque enim nostra sunt quae non possumus auferre nobiscum. Sola uirtus comes est defunctorum, sola nos sequitur misericordia, quae caelestium dux et praeuia mansionum pecuniae uilis usura tabernacula defunctis

nabile consiste à dire que le Christ chasse les démons de par Béalzeub, non en vertu de la puissance divine.

122. « Et quelqu'un de la foule dit : Luc, XII, 13-34. Maître, dites à mon frère de partager avec moi l'héritage. Mais Il lui dit : **Détachement des richesses.** Homme, qui m'a établi juge ou répartiteur parmi vous ? »

Tout ce passage est ordonné à l'acceptation de la souffrance pour confesser le Seigneur, soit par mépris de la mort, soit par espoir de la récompense, soit sous la menace du supplice durable, auquel il ne sera jamais accordé relâche. Et comme il arrive souvent que c'est l'avidité qui tente la vertu, on ajoute aussi le commandement et l'exemple de la supprimer, quand le Seigneur dit : « Qui m'a établi juge ou répartiteur parmi vous ? » Il a sujet d'écarter le terrestre, étant descendu pour les choses divines ; et Il ne daigne pas être juge des litiges et arbitre des richesses, ayant à juger les vivants et les morts et à décider des mérites. Il faut donc considérer non ce que vous demandez, mais qui vous sollicitez, et ne pas croire qu'un esprit appliqué aux grandes choses peut se laisser importuner des moindres. Ce n'est donc pas sans raison qu'est éconduit ce frère, qui prétendait occuper de biens périssables le dispensateur des biens célestes, alors qu'entre frères ce n'est pas à l'intermédiaire d'un juge, mais à l'affection de s'entremettre et de répartir le patrimoine. D'ailleurs c'est le patrimoine de l'immortalité, non de l'argent, que l'on doit rechercher : car il est vain d'amasser des richesses sans savoir si on en aura l'usage : tel celui dont les greniers remplis craquaient sous les moissons nouvelles et qui préparait des magasins pour cette abondance de récoltes, sans savoir pour qui il amassait (*Ps. 38, 7*). Car nous laissons dans le monde tout ce qui est du monde, et nous voyons nous échapper tout ce que nous amassons pour nos héritiers ; nous n'avons pas à nous ce que nous ne pouvons emporter avec nous. Seule la vertu accompagne les défunts, seule nous suit la miséricorde, qui, nous conduisant et précédant aux demeures du ciel, acquiert aux

adquirat aeterna, sicut domini praecepta testantur dicentis ad nos : *facite vobis amicos de iniquo mamona, qui vos recipiant in aeterna tabernacula sua.* Bonum itaque ac salutare praeceptum et idoneum, quod vel auaros possit animare, quo studeant corruptibilia perennibus, terrena mutare diuinis. Sed quoniam plerumque deuotio fidei infirmitate reuocatur et ad conferendum patrimonium promti uictus sui consideratione retrahuntur, eo addidit dominus

**123** *dicens : nolite solliciti esse animae quid manducetis neque corpori quid uestiamini. Anima plus est quam esca et corpus quam uestimentum. Nihil enim moralius ad faciendam fidem omnia credentibus a deo posse conferri quam quod acrius ille spiritus uitale collegium animae corporisque contubernio foederatum sine nostro labore perpetuat, nec salutaris deficit usus alimenti, nisi cum uenerit dies suprema moriendi. Cum igitur anima indumento corporis uestiatur et uigore animae corpus animetur, absurdum est ut uictus nobis copiam defuturam putemus, qui uiuendi iugem substantiam consequamur.*

**124** *Considerate inquit uolatilia caeli.* Magnum sane et aptum quod fide sequamur exemplum. Nam si uolatilibus caeli, quibus nullum exercitium cultionis, nullus de messium fecunditate prouentus est, indeficientem tamen prouidentia diuina largitur alimoniam, uerum est causam inopiae nostrae auaritiam uideri. Etenim illis idcirco inelaborati pabuli usus exuberat, quod fructus sibi communem ad escam datos speciali quodam nesciunt uindicare dominatu, nos communia amisimus, dum propria uindicamus ; nam nec proprium quicquam est, ubi perpetuum nihil est, nec certa copia, ubi incertus euentus. Cur enim diuitias tuas aestimes, cum tibi deus etiam uictum cum ceteris animantibus uoluerit esse communem ?

1. Faudrait-il entendre *salutaris usus alimenti* du souffle qui soutient (*spiritus... alit*, supra, V, 90) et entretient la vie ?

défunts, au prix d'un vil argent, les tabernacles éternels : témoins les préceptes du Seigneur, qui nous dit : « Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, afin qu'ils vous accueillent dans les tabernacles éternels » (*Lc*, XVI, 9). Voilà donc un précepte bon, salubre, capable d'animer les auares eux-mêmes à prendre soin d'échanger le périssable pour l'éternel, le terrestre pour le divin. Mais, comme la dévotion est souvent entravée par la faiblesse de la foi, et qu'au moment de donner son patrimoine on est retenu par la préoccupation du vivre, le Seigneur ajoute ces mots : **123.** « Ne soyez pas en souci pour votre vie du manger, ni pour votre corps du vêtement. La vie est plus que la nourriture, et le corps que le vêtement. » Rien en réalité n'est mieux fait pour donner confiance à ceux qui croient que Dieu peut tout accorder, que ce souffle d'air faisant durer l'union vitale de l'âme et du corps associés et conjoints, sans travail de notre part, et la ressource des aliments salutaires<sup>1</sup> ne venant à manquer que lorsqu'est arrivé le jour suprême de la mort. Puis donc que l'âme est revêtue de l'enveloppe du corps, et le corps animé par l'énergie de l'âme, il est absurde de croire que les moyens de vivre nous manqueront, quand nous avons la réalité permanente de la vie.

**124.** « Considérez, dit-il, les oiseaux du ciel. »

Grand exemple, à coup sûr, et digne d'être imité par la foi. Car si les oiseaux du ciel, qui n'exercent en aucune façon l'agriculture, qui ne récoltent pas les moissons copieuses, reçoivent cependant sans faute de la providence divine leur nourriture, il faut vraiment voir dans l'avarice la cause de notre indigence. Car s'ils ont en abondance les ressources d'une pâture qui ne vient pas de leur travail, c'est qu'ils ne savent pas revendiquer comme propriété particulière les fruits à eux donnés pour la nourriture de tous, au lieu que nous avons perdu les biens communs en revendiquant des propriétés ; rien n'est propriété de personne, puisque rien n'est durable, et il n'est pas de provisions assurées quand l'issue est incertaine. Pourquoi considérer les richesses comme à vous, quand Dieu a voulu que le vivre même vous fût commun avec les autres animaux ? Les oiseaux du ciel

Aues caeli speciale sibi nihil uindicant et ideo pabulis  
 125 indigere nesciunt, quia non norunt aliis inuidere. *Consi-  
 derate lilia quomodo crescunt*; et infra: *si autem faenum,  
 quod hodie est et cras in clibanum mittitur, deus sic uestit.*  
 Bonus quidem sermo atque moralis, quod ad fidem nos  
 diuinae misericordiae conferendae uel iuxta litteram, quia  
 ad staturam corporis nostri, uel spiritaliter, quia supra  
 mensuram staturae nostrae sine dei fauore nihil ualemus  
 adiungere, comparatione floris et faeni sermo dominicus  
 prouocauit. Quid enim tam morale ad persuasionem,  
 quam cum uideas quod etiam quae sunt inrationabilia  
 sic dei prospicientia uestiuntur, ut nullo usu uel ad gra-  
 tiam egeant uel ornatum, multo magis credas rationa-  
 bilem hominem, si omnem sui usum in deo conlocet nec  
 studio nutandi uiolet fidem, numquam egere posse, eo  
 126 quod iure praesumerit de fauore diuino? Sed tamen ut  
 etiam altius ista pendamus, quia non otiosum uidetur  
 quod flos uel homini confertur uel certe plus paene quam  
 hominibus in Salomone praefertur, qui tantum meruit  
 ut uel in specie templum deo conderet uel in mysterio  
 Christi ecclesiam figuraret, non alienum uidetur ut per  
 claritatem coloris angelorum caelestium gloriam putemus  
 expressam, qui uere mundi istius flores sunt, quod eorum  
 claritatibus mundus ornatur, et bonum odorem sancti-  
 ficationis adspirant. Quorum praesidio fulti possumus  
 dicere: *bonus odor Christi sumus deo in his qui salui  
 fiunt*, qui nulla sollicitudine praepediti, nullo usu laboris  
 exerciti diuinae in se liberalitatis gratiam et caelestis  
 seruant dona naturae. Vnde bene et hic uestitus gloria  
 sua Salomon et alibi coopertus ostenditur, quod infir-  
 mitatem corporeae naturae ueluti uirtute quadam mentis  
 adoptam operum gloria uestiebat. Angeli uero, quorum

ne revendiquent rien pour eux spécialement, et c'est  
 pourquoi ils ignorent la disette de nourriture, ne sachant  
 envier les autres. 125. « Considérez les lis, comme ils  
 grandissent »; et, plus bas: « Or si l'herbe, qui est là  
 aujourd'hui et que l'on jette demain au feu, est ainsi  
 vêtue par Dieu... » Bonne parole et bien humaine: par  
 la comparaison de la fleur et de l'herbe, le discours du  
 Seigneur nous a invités à la confiance que Dieu nous  
 accordera sa miséricorde: soit, selon la lettre, parce que  
 nous ne pouvons rien ajouter à la taille de notre corps,  
 soit, au sens spirituel, parce que nous ne pouvons dépasser  
 la mesure de notre taille sans la faveur de Dieu. Qu'y  
 a-t-il en effet d'aussi propre à persuader que de voir  
 même les êtres sans raison si bien vêtus par la providence  
 de Dieu qu'il ne leur manque rien de ce qui peut les  
 embellir et orner? A plus forte raison devez-vous croire  
 que l'homme raisonnable, s'il s'en remet à Dieu de tous  
 ses besoins et n'abandonne pas la confiance en s'avisant  
 de douter, ne saurait jamais manquer, comptant à bon  
 droit sur la faveur divine. 126. Il faut cependant examiner  
 tout ceci plus à fond: car il ne semble pas indifférent que  
 la fleur soit comparée à l'homme même, voire placée  
 presque au-dessus des hommes personnifiés par Salomon,  
 qui eut ce privilège soit de construire un temple au Sei-  
 gneur selon les apparences, soit, selon le mystère, de  
 figurer l'Église du Christ. Il ne paraît donc pas hors de  
 propos de penser que le brillant coloris représente la  
 gloire des anges du ciel; ils sont réellement les fleurs de  
 ce monde, parce que le monde est orné de leurs clartés,  
 et qu'ils répandent la bonne odeur de la sanctification.  
 Munis de leur secours, nous pouvons dire: « Nous sommes  
 la bonne odeur du Christ parmi ceux qui sont sauvés »  
 (II Cor., II, 15). N'étant entravés par aucune sollicitude,  
 n'étant agités par aucune nécessité de travailler, ils  
 gardent en eux le bienfait de la libéralité divine et les  
 dons de la nature céleste. Aussi est-ce à bon droit que  
 Salomon nous est montré, ici revêtu de sa gloire, ailleurs  
 (Matth., VI, 29) couvert, parce qu'il couvrait en quelque  
 sorte la faiblesse de sa nature corporelle par la force de  
 l'âme, et la revêtait de la splendeur de ses ouvrages: au

natura diuiniors expers manet iniuriae corporalis, recte licet maximo uiro consideratione tamen nostrae iniuriae praefertur. Ergo quoniam per resurrectionem erunt homines sicut angeli in caelis, nos quoque exemplo angelorum gloriae caelestis augmentum dominus, qui et illis eam tribuit, sperare praecepit, quoad absorbeat hoc mortale a uita; oportet enim corruptibile hoc induere incorruptelam et mortale hoc induere immortalitatem.

- 127 Plerique etiam comparationem hanc secundum naturam floris et usum putant propositi germinis aptiorem, eo quod lilia nullius annui usus cultum requirant nec sicut erga prouentum fructuum ceterorum ita etiam erga generationem istius floris sollicitis in orbem redeat labor actus agricolis. Quibuslibet enim siccitatibus agri omne illud quod alitur in florem quadam uirtute genitalem ex sese atque in se sui semper manentis animatur. Ita cum foliorum puberum caulem uideas aruisse, floris tamen natura uiuescit; absconditur enim uiriditas, non amittitur. At ubi uernis fuerit prouocata blanditiis, indumentum germinis comam floris liliue resumit ornatus. Quem locum nunc, quoniam alibi uberius tractatum esse reminiscimur, praestrinxisse satis est, ne in eadem sit recursus; illud delectat aduertere quia non in asperitatibus montium incultisque siluarum lilia, sed in hortorum amoenitate generantur. Sunt enim horti quidam diuersarum pomiferi uirtutum iuxta quod scriptum est: *hortus clausus soror mea sponsa, hortus clausus, fons signatus*, eo quod ubi integritas, ubi castitas, ubi religio, ubi fida silentia secretorum, ubi claritas angelorum est, illic confessorum uiolae, lilia uirginum, rosae martyrum sunt. Nec incongruum quisquam putet quod angelis lilia

1. Cf. *Georg.*, II, 401: *redit agricolis labor actus in orbem.*

2. Cf. *Én.*, XII, 413: le dictame dont Vénus guérit la blessure d'Énée est: *puberibus... foliis... comantem.*

3. *De Virginitate*, 51 sq.

lieu que les anges, dont la nature plus proche de Dieu demeure exempte de toute souffrance corporelle, si grand que soit un homme, lui sont justement préférés à raison de notre infirmité. Puis donc que par la résurrection les hommes seront comme les anges dans le ciel, le Seigneur, en citant l'exemple des anges, nous a commandé d'espérer l'enrichissement de la gloire céleste, Lui qui l'a accordée à eux également, jusqu'à ce que cette mortalité soit absorbée par la vie; car « il faut que cette corruption se revête d'incorruptibilité, et que cette mortalité se revête d'immortalité » (I *Cor.*, XV, 53).

127. Beaucoup jugent cette comparaison particulièrement heureuse, eu égard à la nature de la fleur et aux mœurs de la plante dont il est question. Les lis n'ont pas besoin d'être soignés et cultivés chaque année; il n'y a pas similitude entre la récolte des autres fruits et la production de cette fleur: le travail ne revient pas s'imposer chaque saison au souci des agriculteurs<sup>1</sup>. Quelle que soit la sécheresse de la campagne, tout ce qui se développe est poussé à fleurir par la vertu native d'une sève qui vient d'eux et demeure toujours en eux. Ainsi quand vous voyez desséchée la tige des feuilles adultes<sup>2</sup>, la nature de la fleur est pourtant vivace: sa verdure est cachée, non morte; mais dès qu'elle est réveillée par les caresses du printemps, elle reprend le vêtement des bourgeons, la chevelure de la fleur ou la parure du lis. Comme il nous souvient d'avoir traité ailleurs ce passage plus au long<sup>3</sup>, il suffira de l'avoir effleuré, pour ne pas revenir sur les mêmes choses. 128. J'ai plaisir à relever que les lis ne naissent pas sur les montagnes escarpées ou dans les forêts incultes, mais dans les jardins amènes. Car il est des jardins fruitiers, ceux des diverses vertus; ainsi qu'il est écrit: « C'est un jardin clos que ma sœur et épouse: un jardin clos, une fontaine scellée » (*Cant.*, IV, 12); car où il y a pureté, chasteté, religion, les silences assurés<sup>4</sup> de la retraite, où il y a la clarté des anges, là se trouvent les violettes des confesseurs, les lis des vierges, les roses des martyrs. Et nul ne doit trouver déplacé que

4. Cf. *Én.*, III, 112: *fida silentia sacris...*

- comparentur, cum liliū se Christus ipse memorauerit dicens : *ego flos campi et liliū conuallium*. Et bene liliū Christus, quia ubi martyrum sanguis ibi Christus, qui est flos sublimis immaculatus innoxius, in quo non spinarum offendat asperitas, sed gratia circumfusa clarascit ; sunt enim spinæ rosarum, quia tormenta sunt martyrum. Non habet spinas inoffensa diuinitas, quæ
- 129** tormenta non sensit. Ergo si lilia uel angeli supra hominum gloriam uestiuntur : nec in nobis misericordiam dei desperare debemus, quibus per resurrectionis gratiam dominus similem angelorum speciem pollicetur. Quo loco etiam illam uidetur præstringere quæstionem, quam etiam apostolus non omisit, quia gentes huius mundi quaerunt quomodo resurgant mortui et quali corpore
- 130** ueniant. Nam cum dicat : *quaerite regnum dei et hæc omnia adicientur uobis*, nec ad præsens nec in reliquum fidelibus ostendit gratiam defuturam, si modo qui diuina desiderant terrena non quaerant. Indecorum quippe est homines curare de cibo, qui militant regno. Nouit rex quemadmodum familiam suam pascit alat uestiat, et ideo dixit : *iacta in deum cogitatum tuum et ipse te enutriet*.
- 131** *Ignem ueni mittere in terram et quid uolo nisi iam accendatur ? Baptisma habeo baptizari et quomodo angor, usquidum perficiatur ?* In superioribus uigilare nos uoluit per omnia exspectantes momenta domini salutaris aduentum, ne dum aliquis remittit et negligit de die in diem opera sua differens, iudicii futuri die uel propria morte praeuentus meritum suæ commendationis amittat. Et illa quidem in omnes præcepti forma generalis, uerum series sequentis exempli dispensatoribus, hoc est sacerdotibus uidetur

1. Si, omis par les éditeurs de Vienne, semble requis par le sens, et a pour lui 7 des 14 mss utilisés.

les lis soient comparés aux anges, puisque le Christ lui-même rappelle qu'il est un lis : « Je suis, dit-il, la fleur des champs et le lis des vallons » (*Cant.*, II, 1). Et c'est bien un lis que le Christ ; car où se trouve le sang des martyrs, là est le Christ, qui est la fleur élançée, sans tache, innocente, qui ne blesse point par le piquant des épines, mais respandit d'un épanouissement de beauté. Car les roses ont des épines, parce que les martyrs ont leurs supplices ; mais la divinité intangible n'a pas d'épines, n'ayant pas senti les tourments. **129.** Si donc<sup>1</sup> les lis, ou les anges, sont vêtus au-delà de toute beauté humaine, il ne faut pas désespérer de la miséricorde de Dieu sur nous aussi, puisque le Seigneur nous promet, par la grâce de la résurrection, un aspect semblable à celui des anges. En cet endroit il semble effleurer encore cette question, que l'Apôtre n'a pas omise : les gens d'ici-bas demandent comment ressuscitent les morts (*I Cor.*, XV, 35) et avec quel corps ils reviennent.

**130.** Car en disant : « Cherchez le Royaume de Dieu, et tout cela vous sera donné par surcroît », il montre que la grâce ne manquera aux croyants ni pour le présent ni pour la suite, pourvu que, désirant le divin, ils ne cherchent pas le terrestre. Se mettre en peine de la nourriture sied vraiment peu à des hommes qui sont au service du Royaume. Le Roi sait comment nourrir, alimenter, vêtir sa maison ; aussi a-t-il dit : « Jetez en Dieu votre souci, et c'est Lui qui vous nourrira » (*Ps.* 54, 23).

**Luc, XII, 49-50.** **131.** « Je suis venu mettre le feu à la terre, et quel est mon vouloir, sinon qu'enfin il s'allume ? Je dois être baptisé d'un baptême, et quel est mon tourment tant qu'il n'est pas accompli ! »

Plus haut, il nous a voulu vigilants, attendant à tout moment la venue du Seigneur Sauveur, de crainte que par relâchement, par négligence, en différant de jour en jour son travail, tel, devancé par le jour du jugement futur ou par sa propre mort, ne perde la récompense de sa gestion. Cela s'adressait à tous, sous forme de précepte général ; mais le thème de la comparaison suivante semble proposé aux économes, c'est-à-dire aux évêques,

esse proposita, quo sciant sibi grauem in futurum poenam esse subeundam, si saecularibus intenti deliciis familiam domini plebemque commissam sibi gubernare neglexerint. Sed quia exiguus est profectus et parua meritum gratia supplicii metu ab errore reuocari maiorque praerogatiua caritatis et amoris, eo dominus ad promerendam sui gratiam studia nostra acuit et acquirendae cupiditate diuinitatis inflammat dicens : *ignem ueni mittere in terram*, non utique illum ignem consumtorem bonorum, sed bonae uoluntatis auctorem, qui aurea dominicae domus uasa meliorat, faenum uero consumit et stipulam. Ac saecularia omnia mundi uoluptate concreta perituraeque opus carnis exurit ignis ille diuinus, qui flammigerabat in ossibus prophetarum, sicut sanctus Hieremias dicit : *quia factum est sicut ignis ardens flammigerans in ossibus meis*. Est enim ignis domini, de quo dictum est : *ignis ante eum ardebit*. Est et idem dominus ignis, sicut ipse dixit : *ego sum ignis ardens et non consumens*; ignis enim domini lumen aeternum est. Quo igni illae accenduntur lucernae, de quibus supra dixit : *sint autem lumini uestri praecincti et lucernae ardentes*. Et ideo quia nox est huius dies uitae, lucerna est necessaria. Hunc ignem in se etiam Ammaus et Cleopas a domino missum esse testantur dicentes : *nonne cor nostrum ardens erat in uia, cum aperiret nobis scripturas?* Euidenter itaque docuerunt qualis istius sit ignis operatio, qui secreta cordis inluminat. Ideo fortasse dominus in igne uenturus est, ut resurrectionis tempore uitia uniuersa consumat suiue conspectu desideria compleat singulorum meritumque et mysteriorum lumen accendat.

133 Tanta itaque domini dignatio est, ut infundendae nobis deuotionis et consummandae perfectionis in nobis et maturandae pro nobis studium passionis sibi inesse tes-

1. Sur les noms donnés par saint Ambroise aux disciples d'Emmaüs, cf. Livre X, 173, et p. 213, n. 2.

pour leur faire savoir qu'ils auront à subir plus tard un grave châtement si, occupés aux plaisirs du siècle, ils ont négligé de gouverner la maison du Seigneur et le peuple à eux confié. 132. Mais comme le profit est mince, et faible la richesse en mérites, quand c'est la crainte du supplice qui empêche de s'égarer, puisque la charité et l'amour ont une dignité supérieure, le Seigneur aiguise notre zèle à mériter sa faveur et nous enflamme du désir d'acquérir Dieu, en disant : « Je suis venu mettre le feu à la terre », non pas certes le feu qui consume les biens, mais celui qui produit la volonté bonne, qui rend meilleurs les vases d'or de la maison du Seigneur en consumant le foin et la paille (I Cor., III, 12 ssq.), en dévorant toute la gangue du siècle, amassée par le plaisir mondain, œuvre de la chair qui doit périr ; ce feu divin qui mettait la flamme aux os des prophètes, comme le dit Jérémie le saint : « C'est devenu comme un feu ardent qui brûle dans mes os » (Jér., XX, 9). Car il est un feu du Seigneur, dont il a été dit : « Un feu brûlera devant Lui » (Ps. 96, 3). Le Seigneur également est un feu, comme Il dit Lui-même : « Je suis le feu qui brûle sans consumer » (Ex., III, 2 ; cf. XXIV, 17 ; Deut., IV, 24 ; Hébr., XII, 29) : car le feu du Seigneur est la lumière éternelle ; c'est à ce feu que s'allument les lampes dont Il a dit plus haut : « Que vos reins soient ceints, et vos lampes ardentes. » C'est que, les jours de cette vie étant nuit, une lampe est nécessaire. Ce feu, Ammaüs<sup>1</sup> et Cléopas témoignent que le Seigneur l'a mis en eux aussi, quand ils disent : « N'avions-nous pas le cœur brûlant, sur la route, lorsqu'Il nous dévoilait les Écritures » (Lc, XXIV, 32) ? Ils ont ainsi enseigné avec évidence quelle est l'action de ce feu, qui éclaire l'intime du cœur. C'est pour cela peut-être que le Seigneur viendra dans le feu (cf. Is., LXVI, 15, 16) : pour consumer tous les vices au moment de la résurrection, combler par sa présence les désirs de chacun, et projeter la lumière sur les mérites et les mystères.

133. Telle est la condescendance du Seigneur qu'Il témoigne avoir à cœur de répandre en nous la dévotion, d'achever en nous la perfection, et de hâter pour nous sa Passion. N'ayant en Lui nul sujet de douleur, Il était

tetur. Qui cum in se nihil habuerit quod doleret, nostris tamenangebatur aerumnis et sub tempore mortis maestitiam praetendebat, quam non ex metu mortis suae, sed ex mora nostrae redemptionis adsumserat iuxta quod scriptum est : *et quomodo angor, usquedum perficiatur ?* Vtique qui usque ad perfectionem angitur de perfectione securus est. Sed etiam alibi : *tristis inquit est anima mea usque ad mortem.* Non propter mortem, sed usque ad mortem tristis est dominus, quia eum condicio corporalis adfectus, non formido mortis offendit. Nam qui corpus suscepit omnia debuit subire quae corporis sunt, ut esuriret sitiret angeretur contristaretur, diuinitas autem commutari per hos nescit adfectus. Simul ostendit quod in certamine passionis mors corporis absolutio anxietudinis, non coaceruatio sit doloris.

- 134 *Putatis quod pacem ueni dare in terram ? Non dico uobis, sed separationem. Erunt enim ex hoc quinque in domo una diuisi, tres in duo et duo in tres diuidentur. Pater in filium et filius in patrem diuidentur, mater in filiam et filia in matrem, socrus in nurum suam et nurus in socrum suam.* Cum in omnibus fere euangelicis locis spiritalis intellectus operetur, tamen in praesenti maxime ne quem durtitia nuda expositionis offendat, spiritali altitudine sensus series temperanda est, praesertim cum sacrosancta religio moralibus disciplinis et mitibus pietatis exemplis etiam fidei exules ad reuerentiam tamen sui clementer inuitet, ut praeuia fidei disciplina mansuetudine sui superstitionum dura dissoluat et obnoxias erroribus mentes cogat etiam fide credere, quas potuit pietate mulcere. Etenim cum fidei alta pectoribus non capiuntur infirmis, per ea quae praecepta sunt ea quae ueneranda

1. « Foi » est pris ici en différents sens, ou, si l'on préfère, saint Ambroise envisage diverses étapes de la croyance. *Fidei disciplina*, l'éducation de la foi, gagne l'assentiment de l'esprit, et peu à peu conduit à *fide credere*, qui est la foi complète, l'adhésion ferme.

pourtant angoissé de nos peines, et au moment de mourir laissait voir une tristesse qu'il n'avait pas conçue par crainte de sa mort, mais à cause du retard de notre rédemption, selon qu'il est écrit : « Quelle est mon angoisse jusqu'à ce que cela s'accomplisse ! » Certes Celui qui est angoissé jusqu'à l'accomplissement est assuré de l'accomplissement. Mais ailleurs encore : « Mon âme, dit-Il, est triste jusqu'à la mort » (*Matth.*, XXVI, 38). Ce n'est pas à cause de la mort, mais jusqu'à la mort, que le Seigneur est triste, étant affecté par les conditions de la sensibilité corporelle, non par la terreur de la mort. Car ayant pris un corps Il devait subir tout ce qui appartient au corps, avoir faim et soif, être angoissé et triste ; mais la divinité ne saurait être modifiée par ces impressions. En même temps Il montre que, dans la lutte avec la souffrance, la mort corporelle est délivrance de la torture, non paroxysme de la douleur.

134. « Vous croyez que je suis venu apporter la paix sur terre ? Non, vous division au sujet de l'Évangile. dis-je ; mais la séparation. Car désormais dans la même maison cinq personnes seront divisées, trois prenant parti contre deux, et deux contre trois. Le père sera opposé au fils, et le fils au père ; la mère à la fille, et la fille à la mère ; la belle-mère à sa bru, et la bru à sa belle-mère. »

Dans presque tous les passages de l'Évangile le sens spirituel intervient. Pourtant c'est maintenant surtout, pour n'être pas rebuté par la dureté de l'explication simpliste, qu'il y a lieu d'associer à la trame du sens la profondeur spirituelle ; d'autant plus que la sainte religion, par l'humanité de ses enseignements et ses aimables exemples d'affection, incline doucement les exilés mêmes de la foi à lui porter du moins respect ; par l'éducation préalable de la foi elle apprivoise et dissipe les préjugés endurcis, et amène les esprits captifs de l'erreur jusqu'à la discipline de la foi<sup>1</sup>, quand elle a pu les gagner par la bonté. Quand en effet des cœurs faibles ne peuvent saisir les profondeurs de la foi, ce qui est commandé fait juger de ce qu'il faut adorer ; la jus-

sunt aestimantur, ut iusta de iusto, sancta de sancto  
 135 bonorum suorum bonum testentur auctorem. Ergo dominum illum, qui simul diuinitatis reuerentiam et pietatis gratiam suadere complexus est dicens : *diliges dominum deum tuum et diliges proximum tuum*, ita nunc mutatum esse opinabimur, ut aboleret necessitudinum nomina, conlideret pietatis affectus, carissimorum pignorum discidia mandasse credamus ? Et quomodo ipse est pax nostra, qui fecit utraque unum ? Quomodo ipse dicit : *pacem meam do uobis, pacem meam relinquo uobis*, si parentes a filiis, filios a parentibus discidio necessitudinis separaturus aduenit ? Quomodo *maledictus qui non honorat patrem*, religiosus qui deserit ? Sed si aduertamus quia prima causa religionis, secunda pietatis est, enodem etiam hanc aestimabimus quaestionem ; oportet enim ut diuinis humana posthabeas. Nam si officium parentibus exhibendum est, quanto magis auctori parentum, cui gratiam etiam pro parentibus tuis debes ! Aut si illi omnino non recognoscunt parentem, quemadmodum tu recognoscas ? Non igitur dicit renuntiandum esse pignoribus, sed deum omnibus praeferendum. Denique habes in alio libro : *qui diligit patrem aut matrem plus quam me non est me dignus*. Non diligere parentes, sed deo praeferre prohiberis ; etenim naturae pignora domini beneficia sunt nec quisquam debet plus amare beneficium quod accepit quam deum a quo beneficium seruatur acceptum. Ergo etiam secundum litteram pie intelligentibus expositio religiosa non deest, subest tamen quo altius referendum putemus hunc  
 137 sensum, quia addidit : *erunt ex hoc quinque in domo una diuisi, tres in duo et duo in tres diuidentur*. Qui sunt enim quinque, cum sex personarum uideatur facta subiectio, patris et filii, matris et filiae, socrus et nurus ? Quam-

1. Entendre piété au sens où nous disons : piété filiale. Il s'agit ici de relations entre les hommes, non entre l'homme et Dieu.

tice venant du juste, la sainteté du saint témoignent combien est bon l'Auteur de leur bonté. 135. Quand donc le Seigneur a ramassé dans une même recommandation la révérence envers Dieu et le bienfait de la bonté, en disant : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu » et « vous aimerez votre prochain », allons-nous le croire changé au point d'abolir les bases des relations, d'opposer entre eux les sentiments d'affection ? Croirons-nous qu'Il a commandé la désunion entre ses fils très chers ? Comment donc est-ce Lui « notre paix, qui a rapproché les deux en un » (*Éphés.*, II, 14) ? Comment dit-Il Lui-même : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix » (*Jn*, XIV, 27), s'Il est venu séparer les pères de leurs fils, les fils de leurs pères, en dissolvant leurs liens ? Comment est-on « maudit si l'on n'honore pas son père » (*Deut.*, XXVII, 16), religieux si on le délaisse ? 136. Mais si nous prenons garde que l'affaire de la religion vient en premier lieu, celle de la piété<sup>1</sup> en second, nous jugerons que cette question même s'éclaire : il vous faut en effet faire passer l'humain après le divin. Car si l'on doit rendre des devoirs aux parents, combien plus au Père des parents, à qui vous devez être reconnaissant de vos parents mêmes ? Ou, s'ils ne reconnaissent pas du tout leur Père, comment les reconnaîtrez-vous ? Il ne dit donc pas qu'il faut renoncer aux objets de l'affection, mais préférer Dieu à tous. D'ailleurs vous trouvez dans un autre Livre : « Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi » (*Matth.*, X, 37). Il vous est interdit non d'aimer vos parents, mais de les préférer à Dieu : car les relations de nature sont des bienfaits du Seigneur, et nul ne doit aimer le bienfait reçu plus que Dieu, qui conserve le bienfait reçu de Lui.

Donc même au sens littéral, ceux qui comprennent avec piété ne sont pas dépourvus d'une explication religieuse. Mais voici de quoi nous faire penser qu'il faut chercher un sens plus profond ; car Il a ajouté : 137. « Désormais dans une même maison cinq seront divisés : trois prendront parti contre deux, et deux contre trois. » Quels sont donc ces cinq, alors qu'on voit nommées ensuite six personnes : père et fils, mère et fille, belle-

quam eadem mater quae socrus accipi possit; quae enim mater est filii socrus eius uxoris est, ut iuxta litteram quoque numeri non absurda sit ratio liquidoque clareat fidem uinculis nexam non esse naturae, quia licet officio pietatis obnoxii fide tamen liberi sunt.

138 Non incongruum quoque uidetur, si mystica interpretatione enodemus hunc sensum. Domus una homo unus est; unusquisque enim domus aut dei est aut diaboli. Itaque domus spiritalis homo est spiritalis, sicut habemus in epistula Petri: *et uos tamquam lapides uiui aedificamini domus spiritalis in sacerdotium sanctum*. In hac ergo domo duo in tres, tres in duo diuiduntur. Duo legimus frequenter animam et corpus. Quodsi duobus in terra conuenerit, effecit utraque unum. Et alibi: *castigo corpus meum et seruituti redigo*. Aliud est quod seruit, aliud cui subicitur. Si duos agnouimus, etiam tres agnoscamus, quod proclive ex illis duobus est intellegere. Tres enim animae in corpore adfectiones sunt, una rationalis, alia concupiscibilis, tertia inpetibilis, hoc est λογιστικόν, ἐπιθυμητικόν, θυμικόν. Non ergo duo in duo, sed duo in tres et tres in duo diuiduntur; etenim per aduentum Christi homo qui erat irrationabilis rationabilis factus est. Ante eramus similes bestiarum, quae rationem nesciunt, eramus carnales, eramus terreni iuxta sententiam: *terra es et in terram ibis*. Venit dei filius, misit spiritum suum in corda nostra, facti sumus filii spiritalis.

140 Possumus dicere quia in hac domo sunt alii quinque, id est odor tactus gustus uisus auditus. Ergo si secundum ea quae audimus aut legimus separato sensu uisus atque auditus excludamus superfluas corporis uoluptates, quae gustu tactuque et odore pariuntur, duos in tres diui-

1. Cf. PLATON, *Timée*, 89; ARISTOTE, *Magn. Moral.*, II, 54.

mère et bru? Il est vrai qu'on peut identifier mère et belle-mère, car celle qui est mère d'un fils est belle-mère de son épouse, en sorte que même littéralement le nombre n'est pas calculé de manière inexacte. Et l'on voit clairement que la foi n'est pas captive des liens de nature, puisque, même tenu aux devoirs de piété, on est libre par la foi. 138. De plus il ne semble pas superflu de résoudre ce sens par l'interprétation mystique. La maison unique, c'est l'homme en son unité: car chacun est une demeure, ou de Dieu, ou du diable. Ainsi la demeure spirituelle, c'est l'homme spirituel, comme nous le lisons dans l'épître de Pierre: « Et vous, telles des pierres vivantes, vous êtes construits en demeure spirituelle pour un sacerdoce saint » (I Pierre, II, 5). Dans cette maison donc deux s'opposent à trois, trois à deux. Deux, nous lisons souvent que ce sont l'âme et le corps; et si deux s'accordent sur terre (Matth., XVIII, 19), des deux il en a fait un (Éphés., II, 14). Et ailleurs: « Je châtie mon corps et le contrains à servir » (I Cor., IX, 27); autre est ce qui sert, autre celui à qui on est soumis. 139. Ayant reconnu les deux, reconnaissons également les trois: c'est facile à comprendre en partant de ces deux. Car l'âme dans le corps a trois dispositions, l'une raisonnable, une autre concupiscible, la troisième irascible: autrement dit λογιστικόν, ἐπιθυμητικόν, θυμικόν<sup>1</sup>. Il n'y aura donc pas opposition de deux contre deux, mais de deux contre trois, et de trois contre deux; car, grâce à la venue du Christ, l'homme, qui était privé de raison, est devenu raisonnable. Auparavant nous étions semblables aux bêtes qui ignorent la raison; nous étions charnels, nous étions terrestres, conformément à la sentence: « Tu es terre, et à la terre tu iras » (Gen., III, 19). Le Fils de Dieu est venu, Il a envoyé son Esprit dans nos cœurs (Gal., IV, 6), nous sommes devenus fils de l'Esprit.

140. Nous pouvons dire que dans cette maison se trouvent cinq autres, savoir l'odorat, le toucher, le goût, la vue, l'ouïe. Si donc mettant à part, à raison de ce que nous entendons ou lisons, les sens de la vue et de l'ouïe, nous retranchons les plaisirs superflus du corps, qui sont engendrés par le goût, le toucher et l'odorat, nous

dimus, eo quod mentis habitus uitiorum non capiatur inlecebris, sed aemulatione uirtutis a lenociniis se uoluptatis abducat nec fiat omnium una consensio, quae praecipitet in errorem, sed diuidendo se separent desideria cordis et officia uirtutis. Aut si quinque sensus accipimus corporales, uitia iam corporis et peccata se separant. Et fortasse quinque sunt quos fratres suos ille in euangelio diues luxuriosus adpellat qui cruciari describitur aput inferos, quibus mandari rogat ut nouerint in hoc saeculo delicias abdicandas, ut possint requiem habere post saeculum studia uirtutis. Possunt etiam uideri caro atque anima ab odore tactu gustuque luxuriae separatae in una domo se aduersus incursantia uitia diuidentes, caro et anima subicientes se dei legi, remouentes a lege peccati. Quorum licet dissensio per praeuaricationem primi hominis in naturam uerterit, ut nequaquam sibi paribus ad uirtutem studiis conuenirent, tamen per crucem domini salutaris tam inimicitiiis quam etiam mandatorum lege uacuatis in societatis concordiam congruerunt, posteaquam Christus e caelo pax nostra descendens *fecit utraque unum et medium parietem maceriae soluit inimicitias in carne sua lege mandatorum in decretis euacuans, ut duos conderet in uno nouo homine faciens pacem et reconciliaret utrosque in uno corpore deo*. Quis est uterque nisi unus interior, alter exterior? Alterum animae spectat uigorem, alterum refert ad corporis sensum, quamquam inseparabilis adfectus conspiratione concordent, cum caro subiecta meliori salutaribus oboedit inperiis, non quo in naturam animae subtilitate materiae transfusa demigret, sed quia deliciis abdicatis ab omni defaecata labe uitiorum caelestis conuersationis tramitem oboedientiae adfectione gradiatur iam non ut antea legi mentis repugnans, sed per legem mentis et spiritum uitae

opposons deux à trois : car l'esprit n'est pas fait pour se laisser prendre aux appâts des vices, mais pour tendre à la vertu en s'arrachant aux caresses de la volupté. Il n'y a donc pas accord de tous pour précipiter dans l'égarément, mais opposition et séparation des désirs du cœur et des devoirs de la vertu. Ou, si nous l'entendons des cinq sens du corps, alors les vices et péchés du corps se mettent à part. Peut-être aussi les cinq sont-ils ceux qui, dans l'Évangile (*Lc, XVI, 23 ssq.*), sont appelés ses frères par le riche fétard qu'on nous montre torturé aux enfers, et qu'il supplie qu'on avertisse de renoncer aux délices en ce siècle, afin que leurs efforts vertueux puissent trouver le repos après ce siècle. 141. On peut aussi considérer le corps et l'âme, séparés de l'odorat, du toucher et du goût de la luxure, s'opposant dans la même maison aux vices qui les assaillent, le corps et l'âme se soumettant à la loi de Dieu, s'écartant de la loi du péché. Bien que leur désaccord soit devenu nature par la prévarication du premier homme, en sorte qu'ils ne s'entendaient jamais dans un commun effort vers la vertu, cependant, la croix du Seigneur ayant fait disparaître les inimitiés comme la loi des préceptes (*Éphés., II, 14-16*), ils se sont rapprochés et associés dans la concorde, après que le Christ notre paix, descendant du ciel, « eut réuni les deux en un et détruit le mur d'inimitiés qui les séparait, abolissant dans sa chair la loi des ordonnances et des prescriptions, pour faire des deux un seul homme nouveau, faisant la paix et réconciliant l'un et l'autre en un même corps avec Dieu » (*Ib.*). Quels sont ces deux, sinon l'intérieur d'une part, de l'autre l'extérieur ? L'un concerne la vigueur de l'âme, l'autre se rapporte à la sensibilité corporelle : encore qu'elles s'accordent dans l'in-séparable unisson de leurs sentiments, lorsque la chair, soumise à sa supérieure, obéit à ses ordres salutaires. Ce n'est pas qu'elle prenne la nature de l'âme, dont la subtilité pénétrerait la matière ; mais, renonçant aux délices, purifiée de toute souillure des vices, elle entre dans la voie d'une vie céleste par l'amour de l'obéissance ; elle ne résiste plus, comme jadis, à la loi de l'âme, mais, délivrée, par la loi de l'âme et par l'Esprit de vie, de la

liberata a lege peccati, ut animae caro fiat adpendix, non iam lena uitiorum, sed aemula quaedam et quasi  
 142 pedissequa uirtutis. Et rursus quando anima corporis non coniuuet inlecebris nec carnalium uoluptatum delectatione uincitur, sed mens pura mundique huius exuta famulatu sensus corporis in suas inlicit et adtrahit uoluptates, ut audiendi legendique usu incrementa uirtutis epuletur atque interioris suci spiritualibus nescitura famem satietur alimentis; etenim ratio cibus mentis est praeclaraque alimonia suauitatis quae membra non oneret neque in naturae pudenda, sed ornamenta conuertat, cum libidinum uoluptabrum commutatur in dei templum deuersoriumque uitiorum sacrarium incipit esse uirtutum. Quod utique tunc fit, cum caro in naturam regressa uigoris sui agnoscit altricem atque ausu deposito contumaciae moderantis animae coniugatur arbitrio, qualis fuit, cum inhabitanda paradisi secreta suscipit, antequam ueneno pestiferi serpentis infecta sacrilegam famem sciret diuinorumque memoriam praeceptorum animae sensibus inhaerentem edacitatis studio prae-  
 143 Hinc peccatum manasse proditur tamquam corpore animaque genitoribus. Dum corporis natura temptatur, anima male sana compatitur. Quae si adpetentiam corporis refrenasset, in ipso ortu esset exstincta origo peccati, quam uelut uirili infusam corporis motu madefacta anima etiam sui uigore corrupto alienis grauis oneribus parturiuit. Etenim ille uiolentior et fortior sexus quodam ualido inpetu uelut uirilis fertur adfectus, haec molliorem  
 144 quam uehementiorem studet tenere rationem. Ex his itaque diuersarum cupiditatum motus adoleuit. Sed ubi in se anima redit, deformis partus pudore conuenta dege-

1. On remarquera un renversement des rôles dans l'allégorisme d'Am-  
 broise. En maints autres passages relatifs à la chute originelle, la raison  
 correspond à l'homme, à Adam, la sensibilité étant figurée par la femme.

loi du péché, la chair devient complément de l'âme : elle n'est plus l'entremetteuse des vices, mais l'imitatrice et comme la suivante de la vertu. 142. Alors aussi l'âme ne se prête pas aux appâts du corps et ne succombe pas au charme des plaisirs charnels, mais pure et dégagée des servitudes de ce monde, elle gagne et attire les sens corporels à ses propres plaisirs, de sorte que l'habitude d'entendre et de lire la nourrit d'un accroissement de vertu et la rassasie de l'aliment spirituel dont la vigueur intime lui fera ignorer la faim. En effet la sagesse est la nourriture de l'âme : festin admirable de suavité, qui n'alourdit pas les membres et ne se transforme pas en ignominie, mais en parure de la nature. Alors le borborygme des passions se change en temple de Dieu, et le réceptacle des vices commence d'être le sanctuaire des vertus. C'est bien ce qui arrive, quand la chair, revenant à son naturel, reconnaît ce qui nourrit sa vigueur, et, renonçant aux témérités de l'orgueil, épouse le jugement de l'âme qui la règle. Tel était son état quand elle reçut pour demeure les retraites du paradis, avant que, gâtée par le venin du funeste serpent, elle ne connût la faim sacrilège et ne passât outre, dans son désir de manger, au souvenir des préceptes divins qui demeurerait attaché aux sens de l'âme. 143. C'est de là, nous est-il révélé, qu'est venu le péché, dont le corps et l'âme sont comme les parents, la nature corporelle étant tentée, l'âme ayant pour elle une compassion morbide. Si elle avait refréné l'avidité du corps, la source du péché eût été tarie à sa naissance même ; le corps la fit passer dans l'âme comme par un acte de virilité : l'âme en fut imprégnée, sa vigueur même fut corrompue, et, alourdie par ce fardeau étranger, elle l'enfanta<sup>1</sup>. Car le sexe violent et fort est comme emporté par la puissante impulsion de la passion virile ; l'autre s'applique à garder une attitude douce plutôt que violente. 144. C'est donc par eux qu'a grandi le mouvement des convoitises diverses. Mais dès qu'elle rentre en elle-même, l'âme est saisie de honte de sa postérité

C'est ici le corps qui joue, dans la procréation du péché, le rôle de l'élément masculin, l'âme étant le principe féminin.

neres abiurat heredes abdicans motus, exosa peccatum. Caro quoque grauium laborum defaenerata sorte et usura iniuriæ miserabilis fatigata ubi se cupiditatibus suis, quas sibi ipsa generauit, tamquam sentibus mundi doluit esse confixam, ueterem hominem festinat exuere, ut se sibi auferat, ne inprouidam parentem successio peritura destituat. Rursus cupiditatum inrationabilis motus quasi cuiusdam formæ decore fucato lenociniis uoluptatis inlectans eam sibi tamquam in usum societatis adsciuit. Ita uelut quaedam corporis atque animæ nurus uoluptas motui prauæ cupiditatis innubit.

145 Ergo quamdiu mansit in una domo conspirantibus uitii indiuidua inseparabilisque consensio, nulla uidebatur esse diuisio. Vbi uero Christus ignem quo delicta carnis exureret uel gladium qui significat exsertæ aciem potestatis, quo spiritus medullarumque secreta penetrantur, misit in terras, tunc caro atque anima regenerationis innouata mysteriis oblita quod erat incipit esse quod non erat ac se ueteris uitii quamuis sibi ante dilecti societate secernit et quasi prodigæ copulam posteritatis eliminat, ut diuidantur parentes in filios, dum intemperans motus temperantia corporis abdicatur et anima declinat consortium culpæ, nec extrariæ illi et foris

146 sumtæ locus remanet uoluptati. Filii quoque in parentes diuiduntur, dum renouati hominis censuram senilem uitia uetusta declinant pietatisque normam uoluptas adulescentior tamquam seriæ domus refugit disciplinam. Non incongruum quoque est, si putemus quod et isti ideo se diuidant, ut meliores fiant parentibus, maxime cum in posterioribus dixerit : *si quis uenit ad me et non odit patrem aut matrem et filios et fratres et sorores, etiam animam suam, non potest meus discipulus esse.* Et ideo secundum simplicem intellegendi formam gentilibus

1. Se référer au texte évangélique, dont nous sommes passablement loin, et qui oppose la belle-mère à sa bru.

hideuse, renie ses héritiers dégénérés, renonce aux passions, prend en horreur le péché. La chair elle-même, écrasée sous la dette des durs travaux et épuisée par la durée de sa lamentable infortune, lorsqu'elle gémit d'être transpercée par les convoitises qu'elle-même s'est enfantées, comme par les halliers du monde, est pressée de dépouiller le vieil homme pour se soustraire à elle-même, pour n'être pas, telle une mère imprévoyante, trahie par sa postérité prête à périr. De même encore le mouvement déraisonnable des convoitises, l'attirant par les appâts de la volupté comme par la beauté fardée d'une certaine apparence, se l'est comme unie pour vivre en société ; semblablement la volupté, sorte de belle-mère<sup>1</sup> du corps et de l'âme, épouse le mouvement de la convoitise perverse.

145. Aussi longtemps qu'a persisté dans une même maison, par l'unisson des vices, un accord indivisible et inséparable, on n'y voyait aucune division. Mais lorsque le Christ eut apporté sur terre le feu dont Il consumerait les fautes de la chair, ou le glaive, qui signifie le tranchant de la puissance qui s'exerce, et qui « pénètre l'intime de l'esprit et des moelles » (*Hébr.*, IV, 12), alors chair et âme, renouvelées par les mystères de la régénération, oubliant ce qu'elles étaient, commençant d'être ce qu'elles n'étaient pas, se séparent de la compagnie du vice ancien, si aimé qu'il ait été jusque-là, et rompent tout lien avec leur postérité prodigue. Ainsi les parents sont divisés contre les enfants, le mouvement d'intempérance étant renié par la tempérance du corps et l'âme évitant le commerce de la faute, tandis qu'il ne reste aucune place à cette étrangère, venue du dehors, la volupté. 146. Les enfants également sont divisés contre les parents, quand les vices invétérés se dérobent à la censure sénile de l'homme renouvelé, et que la jeune volupté fuit pour ainsi dire la discipline d'une maison sérieuse. Et rien n'interdit de penser que ceux-là aussi se séparent qui veulent devenir meilleurs que leurs parents, étant donné surtout que plus bas Il a dit : « Si l'on vient à moi sans haïr père et mère, fils, frères et sœurs, et même sa vie, on ne peut être mon disciple » (*Lc*, XIV, 26). Ainsi, selon l'interpré-

parentibus qui Christum sequitur filius antefertur ; religio enim praestat pietatis officiis.

147 Illud quoque secundum altiore interpretationem, quia de carne peccatum nascitur et uelut in utero carnis operatur, de quo ait apostolus : *si autem quod nolo hoc ago, iam non ego illud operor, sed quod habitat in me peccatum*. Cum pro uita mundi huius effusus domini sanguis aboleuerit uitia, in gratiam ex offensione conuertitur — superabundauit enim peccatum, ut superabundaret gratia — fitque ut ex peccato orta paenitentia ad conuersionem propositi et ad cupiditatem gratiae spiritualis impellat. Itaque quod erat mihi ad mortem hoc erit in salutem. Ergo peccatum inriguo fontis ablutum ab ea unde generatum est carne secernitur et, dum unusquisque cupit redimere delictum, fit ex serie culpae

148 studium disciplinae. Concupiscentia quoque rerum malarum et quidam motus feruidior cupiditatis dei uerbo in adpetitum transfunditur diuinae caritatis et amoris, atque in eadem natura fit uaria disciplina multoque meliorem quam antea uoluptatem sibi mysteriorum caelestium ille corporis atque animae adpetitus adquiret. Aliter enim animus cognitione rerum et conperta futurorum repromissione sublimior animae opera uetusta fastidit ; *animalis enim non percipit quae sunt spiritus dei, stultitia enim illi est : spiritualis autem diiudicat omnia, ipse autem a nemine diiudicatur*.

149 *Dum uadis cum aduersario tuo ad magistratum, in uia da operam liberari ab illo, ne forte condemnet te apud iudicem et iudex tradat te exactori et exactor mittat te in carcerem. Dico tibi, non exies inde, donec etiam nouissimum quadrantem reddas.* Hoc etiam Matthaeus posuit, sed ille specialiter, iste generaliter ; ille enim de reconcilianda pace dissidentium fratrum dictum putauit, hic

tation obvie, le fils qui suit le Christ a l'avantage sur les parents païens : car la religion l'emporte sur les devoirs de l'affection.

147. Autre sens, plus profond. Le péché naît de la chair, et agit pour ainsi dire au sein de la chair ; ce qui fait dire à l'Apôtre : « Si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui l'accomplis, mais le péché qui habite en moi » (*Rom.*, VII, 20). Lorsque, répandu pour la vie de ce monde, le sang du Seigneur a exterminé les vices, il y a passage de la disgrâce à la grâce — car le péché a surabondé pour que la grâce fût surabondante (*Rom.*, V, 20) — et il se trouve que le repentir né du péché pousse à changer de vie et à désirer la grâce spirituelle : ainsi ce qui m'était mortel sera mon salut (cf. *Rom.*, VII, 10). Donc le péché, lavé par les eaux de la fontaine, est séparé de la chair dont il fut engendré, et, chacun désirant réparer son péché, la faute aboutit au zèle à se discipliner. 148. A son tour, la convoitise des choses mauvaises et cette sorte de désir passionné, brûlant, est transposé par la parole de Dieu en avidité de la charité et de l'amour divin ; la nature est la même, la conduite a changé ; et ce désir du corps et de l'âme procure un plaisir bien préférable au précédent : celui des mystères célestes. Car l'esprit se nourrit de la connaissance des choses, et, transporté d'apprendre la promesse des biens futurs, il prend en dégoût les anciennes œuvres de l'âme ; car « l'homme animal ne saisit pas ce qui est de l'Esprit de Dieu : pour lui c'est folie ; mais le spirituel juge de tout, et n'est jugé par personne » (*I Cor.*, II, 14 ssq.).

Luc, XII, 58-59. 149. « Tandis que vous allez avec votre adversaire trouver le magistrat, tâchez en route de vous libérer vis-à-vis de lui, de peur qu'il ne vous fasse condamner par le juge, et que le juge ne vous livre à l'appariteur, et que l'appariteur ne vous jette en prison ; je vous le dis, vous n'en sortirez pas avant d'avoir rendu jusqu'à la dernière obole. »

Matthieu a également noté ceci ; mais l'un spécifie, l'autre parle en général. L'un a pensé qu'il s'agissait de ramener la paix entre des frères en désaccord, l'autre du

de paenitentia et omnis emendatione delicti. Discutiamus igitur qui sit aduersarius, qui magistratus, qui iudex, quiue exactor, quidue putemus esse quadrantem, quem nisi quis exsoluerit mittatur in carcerem. Et iuxta **150** Matthaeum quidem aduersarius est, cum quo minime tibi in hac uita conuenisse uideatur, qui aput iudicem futurum mortuorum atque uiuorum manentis simultatis te crimine persequatur; iuxta Lucan autem est aduersarius noster ille praecipue, qui serit inlecebras delictorum, ut habeat in supplicio participes quos habuit in errore consortes, atque ideo socios quaerit ad culpam, ut obnoxios prodat ad poenam. Quem nobis cauendum Petrus apostolus monet dicens : *aduersarius uester diabolus tamquam leo rapiens et rugiens quaerit quem deuoret.*

**151** Est aduersarius noster iuxta Matthaeum omnis uirtutis usus et apostolicus et propheticus sermo, qui nos ad asperiora praecepta et durioris uitae documenta constringit, cui consentire nos conuenit, ut eum operibus aemulemur, ne aliqua nostri contumacia ab eo descuissse prodatur. Iuxta Lucan autem nemo nobis magis aduersarius quam noster est lapsus, qui nos uitae nostrae accusat iudiciis, non quod accusationis ullius iudex futurus quaerat officium, sed quod aput omnium cognitorem noster nos actus accusat, dum ab usu uirtutis

**152** apostolicisque praeceptis inuenitur alienus. Itaque aduersarius nobis omnis uitiorum usus, aduersaria nobis libido, aduersaria auaritia, aduersaria omnis improbitas, aduersaria omnis iniqua cogitatio, omnis denique mala est conscientia, quae nos et hic adficit et in futurum accusabit et prodet, sicut testatur apostolus dicens : *testimonium reddente illis conscientia illorum et inuicem cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus.* Quodsi conscientia unumquemque prodit, quanto magis gestorum nostrorum opus ante deum praesto est, quod expressum

repentir et de l'amendement de tout péché. Recherchons donc qui est l'adversaire, qui le magistrat, qui le juge, qui l'appariteur, quelle est, à notre avis, cette obole qu'il faut payer sous peine d'être jeté en prison. **150.** Or selon Matthieu l'adversaire est celui avec qui il paraît que vous n'avez pas du tout été d'accord en cette vie, et qui, devant le juge à venir des morts et des vivants, portera contre vous l'accusation d'un constant désaccord. Selon Luc, au contraire, notre adversaire est spécialement celui qui dispose les appâts aux péchés, afin de faire partager son supplice à ceux qu'il aura associés à son égarement. Il cherche des compagnons de péché, pour les dénoncer comme passibles de châtement. C'est lui dont l'apôtre Pierre nous avertit de nous garder, quand il dit : « Notre adversaire le diable, tel un lion rapace et rugissant, cherche qui dévorer » (I Pierre, V, 8). **151.** Notre adversaire, selon Matthieu, c'est toute la pratique de la vertu, la parole des Apôtres et des Prophètes, qui nous enchaîne à de pénibles commandements et aux leçons d'une vie austère ; il nous est bon de nous entendre avec lui et de l'imiter par nos œuvres, de crainte que notre entêtement ne soit dénoncé comme ayant rompu avec lui. Selon Luc, au contraire, nul n'est davantage notre adversaire que notre chute, qui nous accuse sur les preuves de notre vie : non pas que le juge futur ait besoin du ministère d'un accusateur quelconque, mais parce que devant le témoin de toutes choses notre activité nous accuse, quand elle se trouve étrangère à la pratique de la vertu et aux préceptes apostoliques. **152.** Ainsi notre adversaire c'est toute habitude vicieuse, notre adversaire c'est la passion ; adversaire l'avidité, adversaire toute perversité, adversaire toute pensée inique, toute la mauvaise conscience enfin, qui nous trouble ici-bas et plus tard nous accusera et dénoncera, comme en témoigne l'Apôtre quand il dit : « Leur conscience leur rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant, ou encore se défendant mutuellement » (Rom., II, 15). Que si la conscience de chacun le dénonce, combien plus le résultat de nos actes est-il présent devant Dieu ! Traduit dans notre corps, il sera évalué au dernier

in nostro corpore ultimo tempore recensebitur et secretum cogitationis scriptum in cordibus nostris legetur ! Demus igitur operam, ut dum in hoc sumus uitae curriculo constituti, tamquam a malo aduersario ita ab improbo liberemur actu, ne, dum imus cum aduersario ad magistratum, in uia nostrum condemnet errorem. Ideo et secundum Matthaëum ait : *esto consentiens aduersario tuo, cum es cum illo in uia*; εὐνοῶν autem Graecus dixit, hoc est beniuolens. Si enim, dum sumus in hac uita, exsoluamus nos a uinculis diaboli, nec ille propter nos damnabitur et nos a uinculis eius erimus alieni. Vnde et pro Assyrio psalmus scribitur LXXVIII. Bene enim consulis aduersario et pro illo Assyrio, hoc est uano, facis, si eius laqueis exutus praestes hanc beniuolentiam, ut poenam tui lapsus et mortis euadat. Quodsi uinculis eius haereas, tradet te tamquam reum magistratui, idem accusator et **154** proditor. Quis est magistratus nisi penes quem omnis potestas est et qui pleni et perfecti temporis sublimem sibi uindicat dignitatem, ad quem honorum operum fretus conscientia non timens aduersarium sanctus propheta festinat dicens : *sitiuit anima mea ad deum uiuum, quando ueniam, et parebo ante faciem dei* ? Hic enim magistratus tradet reum iudici, ei scilicet, cui uiuorum et mortuorum tribuit potestatem et tribuit per naturam, non per gratiam ; non enim quam non habebat accepit, sed quam ex substantia patris, cum generaretur, adsumsit. Hunc magistratum tibi et iudicem monstrat, qui monstrauit accusatorem, et ostendit quando sit reuelandus. *In die, inquit, qua iudicabit deus occulta hominum secundum euangelium meum per Iesum Christum dominum nostrum*. Hic igitur est iudex Iesus Christus, per quem occulta

1. Il est assez piquant de voir saint Ambroise plaider, dirait-on, pour le diable, nous conseiller de ne pas augmenter sa responsabilité et son châtiement en cédant à ses suggestions.

jour, et l'intime de nos pensées se lira écrit dans nos cœurs. Mettons donc nos soins, tandis que nous sommes dans le parcours de cette vie, à nous libérer de notre activité perverse comme d'un méchant adversaire, de peur qu'allant avec l'adversaire au magistrat, il ne condamne notre égarement en chemin. **153.** Aussi dit-Il encore, selon Matthieu : « Mettez-vous d'accord avec votre adversaire tandis que vous êtes avec lui en chemin. » Le grec a dit : εὐνοῶν, c'est-à-dire bienveillant : car, si nous nous dégageons, tandis que nous sommes en cette vie, des liens du diable, il ne sera pas condamné à cause de nous <sup>1</sup>, et nous serons soustraits à ses liens. C'est encore pour ce motif que le psaume soixante-dix-neuvième porte le titre : pour l'Assyrien <sup>2</sup>. Il est en effet bien vrai que vous prenez soin de votre adversaire, et que vous travaillez pour cet Assyrien, autrement dit vain, si en vous dégageant de ses pièges vous lui rendez ce service de le faire échapper au châtiement de votre chute et de votre mort. Si vous demeurez dans ses liens, il vous livrera comme coupable au magistrat, accusateur en même temps que traître. **154.** Qui est le magistrat, sinon Celui en qui réside tout pouvoir et qui revendique pour Lui la dignité suprême du temps complet et achevé, vers qui se hâte le saint Prophète, appuyé sur la conscience de ses bonnes actions et sans crainte de l'adversaire : « Mon âme, dit-il, a soif du Dieu vivant ; quand viendrai-je comparaître devant la face de Dieu » (Ps. 41, 3) ? C'est en effet ce magistrat qui renverra le coupable au juge, à Celui, dis-je, auquel Il a remis le pouvoir sur les vivants et les morts. Et Il l'a remis par nature, non par grâce : Lui ne l'a pas reçu comme ne l'ayant pas, mais l'a puisé à la substance du Père quand Il fut engendré. Voilà le magistrat et le juge que vous montre celui qui a montré l'accusateur ; et il montre quand Il sera révélé : « Au jour, est-il dit, où Dieu jugera les secrets des hommes, selon mon évangile, par Notre-Seigneur Jésus-Christ » (Rom., II, 16). Ce juge, c'est donc Jésus-Christ, par qui

2. La mention des Assyriens a été ajoutée par les Septante au titre du Psaume 79.

in nostro corpore ultimo tempore recensebitur et secretum cogitationis scriptum in cordibus nostris legetur ! Demus igitur operam, ut dum in hoc sumus uitae curriculo constituti, tamquam a malo aduersario ita ab inprobo liberemur actu, ne, dum imus cum aduersario ad magistratum, in uia nostrum condemnet errorem. Ideo et secundum Matthaeum ait : *esto consentiens aduersario tuo, cum es cum illo in uia*; εὐνοῶν autem Graecus dixit, hoc est beniuolens. Si enim, dum sumus in hac uita, exsoluamus nos a uinculis diaboli, nec ille propter nos damnabitur et nos a uinculis eius erimus alieni. Vnde et pro Assyrio psalmus scribitur LXXVIII. Bene enim consulis aduersario et pro illo Assyrio, hoc est uano, facis, si eius laqueis exutus praestes hanc beniuolentiam, ut poenam tui lapsus et mortis euadat. Quodsi uinculis eius haereas, tradet te tamquam reum magistratui, idem accusator et

154 proditor. Quis est magistratus nisi penes quem omnis potestas est et qui pleni et perfecti temporis sublimem sibi uindicat dignitatem, ad quem honorum operum fretus conscientia non timens aduersarium sanctus propheta festinat dicens : *sitiuit anima mea ad deum uiuum, quando ueniam, et parebo ante faciem dei* ? Hic enim magistratus tradet reum iudici, ei scilicet, cui uiuorum et mortuorum tribuit potestatem et tribuit per naturam, non per gratiam ; non enim quam non habebat accepit, sed quam ex substantia patris, cum generaretur, adsumsit. Hunc magistratum tibi et iudicem monstrat, qui monstrauit accusatorem, et ostendit quando sit reuelandus. *In die, inquit, qua iudicabit deus occulta hominum secundum euangelium meum per Iesum Christum dominum nostrum*. Hic igitur est iudex Iesus Christus, per quem occulta

1. Il est assez piquant de voir saint Ambroise plaider, dirait-on, pour le diable, nous conseiller de ne pas augmenter sa responsabilité et son châtiement en cédant à ses suggestions.

jour, et l'intime de nos pensées se lira écrit dans nos cœurs. Mettons donc nos soins, tandis que nous sommes dans le parcours de cette vie, à nous libérer de notre activité perverse comme d'un méchant adversaire, de peur qu'allant avec l'adversaire au magistrat, il ne condamne notre égarement en chemin. 153. Aussi dit-Il encore, selon Matthieu : « Mettez-vous d'accord avec votre adversaire tandis que vous êtes avec lui en chemin. » Le grec a dit : εὐνοῶν, c'est-à-dire bienveillant : car, si nous nous dégageons, tandis que nous sommes en cette vie, des liens du diable, il ne sera pas condamné à cause de nous <sup>1</sup>, et nous serons soustraits à ses liens. C'est encore pour ce motif que le psaume soixante-dix-neuvième porte le titre : pour l'Assyrien <sup>2</sup>. Il est en effet bien vrai que vous prenez soin de votre adversaire, et que vous travaillez pour cet Assyrien, autrement dit vain, si en vous dégageant de ses pièges vous lui rendez ce service de le faire échapper au châtiement de votre chute et de votre mort. Si vous demeurez dans ses liens, il vous livrera comme coupable au magistrat, accusateur en même temps que traître. 154. Qui est le magistrat, sinon Celui en qui réside tout pouvoir et qui revendique pour Lui la dignité suprême du temps complet et achevé, vers qui se hâte le saint Prophète, appuyé sur la conscience de ses bonnes actions et sans crainte de l'adversaire : « Mon âme, dit-il, a soif du Dieu vivant ; quand viendrai-je comparaître devant la face de Dieu » (*Ps.* 41, 3) ? C'est en effet ce magistrat qui renverra le coupable au juge, à Celui, dis-je, auquel Il a remis le pouvoir sur les vivants et les morts. Et Il l'a remis par nature, non par grâce : Lui ne l'a pas reçu comme ne l'ayant pas, mais l'a puisé à la substance du Père quand Il fut engendré. Voilà le magistrat et le juge que vous montre celui qui a montré l'accusateur ; et il montre quand Il sera révélé : « Au jour, est-il dit, où Dieu jugera les secrets des hommes, selon mon évangile, par Notre-Seigneur Jésus-Christ » (*Rom.*, II, 16). Ce juge, c'est donc Jésus-Christ, par qui

2. La mention des Assyriens a été ajoutée par les Septante au titre du Psaume 79.

- 155 redarguuntur et improbi operis poena mandatur. Vis scire Christum esse iudicem, qui exactori tradit et in carcerem mittit? Ipsum interroga, immo ipsum lege in euangelio dicentem : *tollite et mittite illum in tenebras exteriores*. Exactores quoque suos ipse monstravit alio loco ubi dicit : *sic erit in consummatione saeculi ; exibunt angeli et separabunt malos de medio iustorum et mittent eos in caminum ignis : ibi erit fletus et stridor dentium*.
- 156 Superest nunc ut intellegamus quid sibi velit figura quadrantis. Et uidetur usualis rei expressum nomine intellectus spiritalis arcanum. Nam sicut qui pecuniam solum debitum reddunt, nec prius euacuatur faenoris nomen quam totius sortis ad nummum usque quocumque solutionis genere quantitas uniuersa soluitur, sic compensatione caritatis actuumque reliquorum uel satisfactione
- 157 quacumque peccati poena dissoluitur. Non otiosum etiam quia non aera sicut alibi duo, non assem, non denarium, sed quadrantem hoc posuit loco ; quadrantaria enim permutatio uelut quaedam est compensatio, cum aliud redditur et aliud significatur solutum. Ita et hic aut pretio caritatis redimitur iniuria aut iniuriae aestimatione poena laxatur. Quadrantem autem in balneis dari solere reminiscimur, cuius oblatione ut illic unusquisque lauandi accipit facultatem ita hic accipit eluendi, quia uniuscuiusque peccatum supra scriptae genere conditionis eluitur, cum tamdiu exercetur noxius poenis, ut
- 159 commissi supplicia erroris expendat. De Galilaeis autem illis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum, figura quaedam uidetur eos tangens, qui coactu

1. Réminiscence verbale, sinon réelle, du plaidoyer de Cicéron pour Coelius : celui-ci était accusé d'une tentative d'empoisonnement, le poison devant être versé aux bains publics. Cicéron relève l'in vraisemblance d'une telle accusation : à moins, dit-il, que l'accusatrice ne fût en rapport avec le personnel des bains *quadrantaria illa permutatione*. Il semblerait, d'après le texte d'Ambroise, que cette obole jouait le rôle d'un billet ou ticket

sont reprises les fautes secrètes et infligé le châtement des œuvres mauvaises. 155. Vous voulez savoir que le Christ est ce juge qui livre à l'exécuteur et jette en prison ? interrogez-le ; ou plutôt lisez ce qu'Il dit dans l'Évangile : « Prenez-le et jetez-le dans les ténèbres au dehors » (*Matth.*, XXII, 13). Il a également montré ses exécuteurs dans un autre passage, où Il dit : « Il en sera de même à la fin des temps : les anges viendront séparer les méchants d'entre les justes, et les jetteront dans la fournaise embrasée : là il y aura pleurs et grincements de dents » (*Matth.*, XIII, 49 ssq.).

156. Reste à découvrir maintenant ce que veut dire la figure de l'obole. Et il semble que le nom de cet objet familier exprime le mystère d'un sens spirituel. En effet, comme on paie sa dette en rendant l'argent, et comme le titre à l'intérêt n'est éteint que lorsque tout le montant du capital est payé jusqu'au dernier denier, quel que soit le mode de paiement, de même c'est par la compensation de la charité et des autres œuvres, ou par une satisfaction quelconque, que la peine du péché est éteinte. 157. Ce n'est pas non plus sans raison qu'Il n'a pas mentionné en cet endroit, comme ailleurs, deux pièces de cuivre (*Lc*, XXI, 2), ni un as (*Matth.*, X, 29), ni un denier (*Ib.*, XX, 2), mais une obole ; car le transfert d'une obole<sup>1</sup> est une sorte d'échange, où l'on remet une chose en signe de l'acquiescement d'une autre. De même ici : ou bien le tort est racheté au prix de la charité, ou le châtement diminué selon l'appréciation du tort. 158. Or c'est l'usage, il nous en souvient, de donner une obole aux bains : en la présentant, chacun obtient faculté de s'y laver ; de même, ici, de se purifier, parce que le péché de chacun est purifié par le genre de transaction décrit plus haut. Par contre le coupable est torturé et supplicié aussi longtemps qu'il n'a pas purgé la peine de l'erreur commise.

159. Quant aux Galiléens dont Pilate a mêlé le sang à leurs sacrifices, il semble qu'il y ait là une figure visant

à notre époque : « On remet une chose en signe de paiement d'une autre. »

diabolico non pure offerunt sacrificium. Quorum *oratio in peccatum*, sicut de Iuda scriptum est proditore, qui proditionem sanguinis dominici inter sacrificia positus cogitabat.

- 160 *Arborem fici quidam habuit plantatam in uinea sua.* Quid sibi uult quod in euangelio suo dominus ficus parabolam frequenter inducit? Habes enim alibi quod iussu domini uiriditas omnis huius ligni frondentis aruerit. Vnde intellegis omnium creatorem, qui potest imperare naturis, ut uel arescant subito uel uirescant. Alibi ex tenerritudine arboris huius et foliis conici solere commemorat aestatis aduentum, utroque significans et Iudaicae plebis inanem quam praetendebat gloriam uelut florem aduentu domini decidisse, quia operibus infructuosa durabat, et iudicii diem uelut aestatis aduentum, quo adulti fructus terrarum omnium reconduntur, ex plenitudine ecclesiae,
- 161 in quam Iudaei quoque credituri sunt, metiendum. Etiam hic ergo altioris sensus aliquod quaeramus arcanum. Ficus in uinea est, erat autem uinea domini Sabaoth, quam dedit in rapinam gentium. Itaque qui uineam suam diripi fecit, hic etiam ficum iussit excidi. Aptam autem synagogae arboris istius comparatio est, quia sicut ista arbor foliis redundans fluentibus spem possessoris sui cassa speratorum prouentuum expectatione destituit, ita etiam in synagoga, dum doctores eius operibus infecundi uerbis tamen uelut foliis redundantibus gloriantur, inanis umbra legis exuberat, spes autem falsi spectata prouentus
- 162 populi uota credentis inludit. Est etiam in natura arboris, quo magis credas synagogae speciem comparatione huius expressam. Etenim si diligenter inquiras, discretam ab

ceux qui, sous l'impulsion du diable, n'offrent pas avec pureté leur sacrifice. Leur prière se tourne en péché (*Ps.* 108, 7), comme il est écrit du traître Judas (*cf. Act.*, I, 20), qui pensait à livrer le sang du Seigneur au milieu même du sacrifice.

- Luc, XIII, 6-9. 160. « Quelqu'un avait un figuier planté dans sa vigne. »  
**Le figuier stérile.** D'où vient que dans son évangile le Seigneur ramène fréquemment la parabole du figuier? Vous trouvez en un autre endroit que l'ordre du Seigneur a desséché toute la verte frondaison de cet arbre (*Matth.*, XXI, 19); par où vous reconnaissez le Créateur de toutes choses, qui peut commander aux espèces de se dessécher ou de reverdir instantanément. Ailleurs Il rappelle que les pousses tendres et les feuilles de cet arbre servent à pressentir la venue de l'été (*Matth.*, XXIV, 32). Ces deux passages figurent la vaine gloire dont se targuait le peuple juif, et qui tomba, comme la fleur, à l'avènement du Seigneur, parce qu'il demeurerait stérile en œuvres, et le jour du jugement, comme la venue de l'été où se récoltent les fruits mûrs de toute la terre, à calculer d'après la plénitude de l'Église, en laquelle croiront les Juifs eux-mêmes.
161. Cherchons donc, ici encore, le mystère d'un sens plus profond. Le figuier est dans la vigne: or « il y avait une vigne du Dieu des armées, qu'Il a livrée au pillage des nations » (*Is.*, V, 7). Ainsi donc Celui qui a fait ravager sa vigne est également Celui qui donne l'ordre d'abattre le figuier. Or la comparaison de cet arbre s'applique bien à la Synagogue. De même en effet que cet arbre, avec l'exubérance de son feuillage abondant, a trompé l'espoir de son possesseur qui attendait en vain la récolte espérée, de même dans la Synagogue, dont les docteurs, stériles en œuvres, s'enorgueillissent de leurs paroles comme d'un feuillage exubérant, le vain ombrage de la Loi s'épanouit, mais l'espoir et l'attente d'une récolte chimérique trompe les vœux du peuple croyant. 162. Il y a jusque dans la nature de cet arbre de quoi vous convaincre davantage que cette comparaison nous trace

usu arborum ceterarum consuetudinem naturae huius inuenias. Namque aliae florem ferunt ante quam fructum pomaque uentura praenuntio sui flore designant, haec sola ab initio germinat poma pro floribus. In aliis flos decutitur et poma nascuntur, in hac poma decidunt, ut poma succedant. Ergo priora illa cassa fructuum uice floris emergunt; ita praecoci quodam nascendi usu quae ordinem naturae nesciunt beneficium naturae seruare non possunt. Etenim qua se medio trudere de cortice gemma consuevit, ea minutissima quaeque huius generis poma prorumpunt. De quibus legimus in Canticis Canticorum : *ficus producit grossos suos*. Itaque ceteris alben-tibus primo uere uirgultis sola ficus proprio nescit flore canescere, eo fortasse quod nullus istis maturior sit usus in pomis. Namque succedentibus aliis haec quasi degenerantia respuuntur et arenti infirma radice renouatis quibus sit sucus utilior exuuntur. Manent tamen aliqua perrara nec decidunt, quibus hic prouentus adriserit, ut de medio duarum uirgarum clauiculo breui erumpente promergant, quo geminis tecta praesidiis tamquam naturae parentis gremio suci fotu plenioris inolecant. Ea clementioris aurae prouocata temperie et prolixioribus adultiora temporibus ubi siluestrem animum suci prioris exuerint, specie ceteris et maturitatis gratia praeferuntur.

163 Specta nunc cultus et animos Iudaeorum, qui quasi primi fructus male feracis synagogae grossi labentis similitudine conruerunt, ut mansura supra aeuum nostri generis poma succederent. Etenim primus synagogae populus quasi radice operum infirmus arentium ubertatem sapientiae naturalis haurire non potuit et ideo uelut inutilis decidit fructus, ut quasi ex isdem clauiculis arboris fructuosae de pinguedine religionis antiquae nouus

1. Citation presque textuelle de VIRGILE, *Georg.*, II, 74 : *Nam qua se medio trudent de cortice gemmae...*

2. Cf. *Georg.*, II, 51, 59.

le portrait de la Synagogue. Car, si vous y regardez de près, vous trouverez que les lois de cette espèce s'écartent de celles des autres arbres. Les autres portent leur fleur avant leur fruit, et annoncent les fruits à venir par la promesse de la fleur ; seul celui-ci produit dès le début des fruits en place de fleurs. Dans les autres la fleur tombe et les fruits naissent ; dans celui-ci les fruits tombent pour faire place aux fruits. Ainsi ces premiers essais de fruits poussent en guise de fleurs ; et pour avoir, dans leur naissance précoce, méconnu l'ordre de la nature, ils ne peuvent conserver le bienfait de la nature. En effet, c'est au point où d'ordinaire le bourgeon pousse du milieu de l'écorce<sup>1</sup> que les menus fruits de cette espèce viennent à poindre. C'est d'eux que nous lisons, au Cantique des Cantiques, « le figuier pousse ses premiers fruits » (II, 13). Ainsi, lorsque les autres arbres se couvrent de blancheur au début du printemps, le seul figuier ne sait pas se blanchir par ses fleurs, peut-être parce qu'il n'y a pas de maturité à attendre de ces sortes de fruits. Car d'autres surviennent, et ceux-ci, comme dégénérés, sont rejetés ; leur faible tige se dessèche, et ils font place à ceux pour qui la sève sera plus utile. Il en demeure pourtant quelques-uns, bien rares, qui ne tombent pas, ayant eu cette bonne fortune d'émerger sur une courte tige, entre deux palmettes : ainsi doublement couverts et protégés, comme au sein de mère nature, une sève plus abondante les a nourris et développés. Ceux-là, aidés par la clémence de l'air et de la température, ayant eu plus de loisir pour se former, deviennent, une fois dépouillé le naturel sauvage de leur suc primitif<sup>2</sup>, préférables aux autres par leur beauté et l'agrément de leur maturité. 163. Considérez maintenant les mœurs et les dispositions des Juifs : ils sont comme les premiers fruits de la peu fertile Synagogue ; comme tombe la première figue, ils sont tombés, pour faire place aux fruits de notre race qui demeureront à jamais. Car le premier peuple de la Synagogue, faiblement enraciné par des œuvres desséchées, n'a pas su puiser la riche sève de la sagesse naturelle : aussi est-il tombé, comme un fruit inutile, afin que sur les mêmes rameaux de l'arbre fécond la sève de la religion

ecclesiae populus emergeret. Ergo ille qui erat esse desiuit, ut inciperet iste qui non erat. Primi tamen ex Israhel, quos naturae ualidioris ramus extulerat, sub umbra legis et crucis in utriusque sinu suco gemino colorati grossi maturescentis exemplo pulcherrimorum gratia fructuum ceteris praestiterunt, quibus dicitur : *sedebitis supra duodecim thronos iudicantes duodecim tribus Israhel.*

164 Nec illud alienum quod Adam atque Eua, primi illi nostri ut generis ita erroris parentes, qui huius arboris texere se foliis, paradisi exules esse meruerunt, cum domini deambulantis praesentiam transgressionis suae conscii declinarent, ut significarent futurum quod ultimis temporibus populus Iudaeorum sub domini salutaris aduentu, qui eos uocaturus aduenit, exutum se uirtutibus per diaboli tentamenta cognoscens et intacta conscientiae probra formidans a religione deuius praeuaricatione confusus esset a domino recessurus, uerborum fluentium uelut foliorum uelaminibus adopertus pudenda gestorum.

165 Ergo illi qui folia de ficulnea, non poma carpserunt, eliminati sunt a dei regno; erant enim *in animam uiuentem*. Venit secundus Adam et iam non folia, sed poma quaerebat; erat enim *in spiritum uiuificantem*. In spiritu autem fructus uirtutis acquiritur, dominus adoratur. Quaerebat autem dominus non quia fructum ficulneae deesse nesciret, sed ut ostenderet in figura quia fructum synagoga iam habere deberet.

Denique ex sequentibus docet non se ante tempus uenisse, qui per triennium uenit; sic enim habes : *ecce anni tres sunt, ex quo ueni quaerens fructum in ficulnea hac et non inuenio. Succide ergo illam; ut quid etiam terram*

166 *occupat?* Venit ad Abraham, uenit ad Moysen, uenit ad Mariam, hoc est uenit in signaculo, uenit in lege, uenit

antique produisit le peuple nouveau de l'Église. Ainsi celui qui était a cessé d'être, pour que commençât celui qui n'était pas. Pourtant les meilleurs d'Israël, ceux que portait une branche plus vigoureusement conformée, à l'ombre de la Loi et de la Croix, et dans leur sein, se sont colorés d'une double sève, et, comme la première figue venue à maturité, ces fruits magnifiques l'emportent en agrément sur tous les autres. C'est à eux qu'il est dit : « Vous siégerez sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël » (*Math.*, XIX, 28).

164. Et voici qui n'est pas étranger au sujet. Adam et Ève, les premiers auteurs de notre race comme de notre égarement, qui se sont couverts des feuilles de cet arbre, ont mérité d'être exilés du paradis, lorsque, prenant conscience de leur transgression, ils fuyaient la présence du Seigneur qui se promenait. Ils annonçaient ainsi qu'à la fin des temps le peuple des Juifs, à l'arrivée du Seigneur et Sauveur qui venait l'appeler, se rendant compte que les tentations du diable l'avaient dépouillé de toute vertu, et épouvanté par la mise à nu des turpitudes de sa conscience, ayant dévié de la religion, rougissant de sa préuarication, s'écarterait du Seigneur, cherchant à couvrir par l'abondance des paroles, comme d'un voile de feuillage, l'ignominie de sa conduite.

165. Ainsi ceux qui ont cueilli sur le figuier les feuilles, et non les fruits, ont été exclus du Royaume de Dieu; ils étaient « âme vivante ». Le second Adam est venu, et il cherchait non plus des feuilles, mais des fruits; car Il était « esprit vivifiant » (*I Cor.*, XV, 45). C'est par l'esprit que le fruit de la vertu s'obtient, que le Seigneur est adoré.

Le Seigneur cherchait : non qu'Il ignorât que le figuier était sans fruit, mais afin de montrer par cette figure qu'il était temps pour la Synagogue d'avoir des fruits. Aussi bien la suite nous apprend qu'Il n'était pas venu avant le temps, Lui qui est venu trois années durant. Vous lisez en effet : « Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier, et je n'en trouve pas. Abattez-le : pourquoi occupe-t-il encore du terrain ? » 166. Il est venu à Abraham, venu à Moïse, venu à Marie; autrement

in corpore. Aduentum eius ex beneficiis recognoscimus : alibi purificatio, alibi sanctificatio, alibi iustificatio est. Circumcisio purificauit, sanctificauit lex, iustificauit gratia : unus in omnibus et unum omnia. Nemo enim mundari potest nisi qui metuit dominum. Nemo legem meretur accipere nisi purificatus a culpa, nemo accedit ad gratiam nisi nouerit legem. Ergo populus Iudaeorum neque purificari potuit, quia circumcisionem non animi, sed corporis habuit, neque sanctificari, quia uirtutem legis ignorauit, qui carnalia magis quam spiritalia sequebatur — *lex autem spiritalis est* — neque iustificari, quia delictorum suorum paenitentiam non gerebat et ideo

167 gratiam nesciebat. Merito ergo nullus in synagoga fructus inuentus est et ideo iubetur excidi. Sed bonus cultor et fortasse ille, in quo ecclesiae fundamentum est, praesagens alterum ad gentes, se autem ad eos qui ex circumcissione sunt esse mittendum, religiose ne excidatur interuenit fretus uocatione sua etiam populum Iudaeorum per ecclesiam posse saluari ideoque dicit : *remitte illam et hoc anno, usquedum fodiam circa illam et mittam cofinum stercoris*.

168 Quam cito duritiam Iudaeorum superbiamque causas esse sterilitatis agnouit ! Itaque nouit excolere qui nouit uitia deprehendere. Pollicetur duram cordis eorum apostolicis ligonibus esse fodienda, ut longo incultu situm mentis obductum sermo bis acutus inuertat et corde proscisso excitet sensum aërio spiramine iam uigentem, ne radicem sapientiae terrarum acruus obruat et abscondat. Cofinum quoque stercoris dicit esse mittendum. Magna profecto uis stercoris, quae tanta est, ut de infecundis fecunda, de arentibus uirentia, de sterilibus faciat fructuosa. In quo sedit Iob cum temptaretur et uinci nequiuisset ; et Paulus aestimatur stercora, ut Chri-

dit, Il est venu sous le signe (cf. *Rom.*, IV, 11), venu dans la Loi, venu dans son corps. Sa venue, nous la reconnaissons à ses bienfaits : tantôt Il purifie, tantôt Il sanctifie, tantôt Il justifie. La circoncision a purifié, la Loi sanctifié, la grâce justifié : Il est en tout cela, et tout cela ne fait qu'un. Car nul ne peut être purifié s'il ne craint le Seigneur ; nul ne mérite de recevoir la Loi s'il n'est purifié de ses fautes ; nul n'accède à la grâce s'il ne connaît la Loi. Aussi le peuple juif n'a-t-il pu être ni purifié, car il avait la circoncision non de l'âme, mais du corps — ni sanctifié, car il a ignoré la valeur de la Loi en s'attachant au charnel plutôt qu'au spirituel : « Or la Loi est spirituelle » (*Rom.*, VII, 14) — ni justifié, car il n'a pas fait pénitence de ses fautes, et par suite a ignoré la grâce.

167. Il est donc bien vrai qu'il ne s'est pas trouvé de fruit dans la Synagogue, et c'est pourquoi ordre est donné de l'abattre. Mais le bon jardinier — celui peut-être en qui est le fondement de l'Église — pressentant qu'un autre serait envoyé aux Gentils, et lui-même à ceux de la circoncision, intervient affectueusement pour qu'elle ne soit pas retranchée, sa vocation lui étant garante que même le peuple juif peut être sauvé par l'Église. Aussi dit-il : « Laissez-la encore cette année, le temps que je sarcle autour d'elle et que je mette une corbeille de fumier. » 168. Comme il a vite reconnu que la dureté des Juifs et leur orgueil étaient causes de leur stérilité ! Aussi bien il sait traiter les vices comme il sait les découvrir. Il promet de défoncer la dureté de leur cœur par la pioche apostolique, en sorte que « la parole à deux tranchants » (*Hébr.*, IV, 12) retourne le sol de leur âme encombré par un long abandon, et, déchirant leur cœur, ranime leur sens enfin vivifié au souffle de l'air, pour que la racine de la sagesse ne soit pas étouffée et enfouie sous l'amas des terres. Il faudra mettre aussi, dit-il, une corbeille de fumier. Grande est assurément l'efficacité du fumier : si grande que par elle l'infécondité devient féconde, l'aridité verdoyante, la stérilité fructueuse. Sur lui Job était assis lors de sa tentation, et il n'a pu être vaincu ; et Paul se considère

stum lucri faciat. Denique cum ante Iob plurima perdidisset, posteaquam sedit in stercore, non habuit quod ei diabolus posset auferre. Bona erga terra quae foditur, bonum stercus quod mittitur. Denique *dominus de terra*

169 *suscitat inopem et de stercore erigit pauperem*. Itaque per intellectus exercitium spiritalis et humilitatis adfectum etiam Iudaeos in euangelium Christi cultor ille bonus fore existimat fructuosos. Meminerat enim quia per Aggaeum dominus locutus est, quoniam quarto et uicesimo noni mensis, a die quo fundatum est templum domini omnipotentis, *uineam inquit et ficus et malagranata et ligna oliuae, quae non adferent fructum, ex hac die benedicam*. Quo reuelatur sub ipsum anni uergentis occasum, hoc est saeculi iam senescentis occiduo, sanctum dei templum, quod est ecclesia, esse condendum, cuius gratia per sanctificationem lauacri Iudaeorum nationumque populi fructum suorum possint habere meritorum.

170 Ergo per naturam arboris synagogae species indicatur secundis prouentibus fructuosa — nos enim ex patrum semine — meritoque Iudaei grossis labentibus comparantur, quod incrassato corde et praedura ceruice ad perennitatem sui peruenire non possunt. Qui si moriantur et quasi decidant huic mundo, ut in interiorem hominem per lauacri gratiam renascantur, erunt utique fructuosi. Perfidia autem hominum pertinacium synagogam inu-

171 tilem fecit, et ideo quasi sterilis iubetur excidi. Quod de Iudaeis dictum omnibus cauendum arbitror et nobis maxime, ne fecundum ecclesiae locum uacui meritis occupemus, qui quasi malagranata benedicti fructus ferre debemus internos, fructus pudoris, fructus coniunctionis, fructus mutuae caritatis et amoris sub uno utero ecclesiae matris inclusi, ne aura noceat, ne grando decutiat, ne aestus cupiditatis exurat, ne umoris imber elidat. Non-

1. Se représenter l'intérieur d'une grenade, avec ses graines rouges étroitement serrées les unes contre les autres, et renfermées sous une écorce commune.

comme fumier pour gagner le Christ (cf. *Phil.*, III, 8). Enfin Job, qui avait commencé par perdre beaucoup, une fois assis sur son fumier n'eut plus rien que le diable pût lui enlever. Donc bonne est la terre que l'on bêche, bon le fumier que l'on y met. Aussi bien « le Seigneur relève de terre l'indigent et élève le pauvre de son fumier » (*Ps.* 112, 7). 169. Ainsi, moyennant la mise en œuvre de l'intelligence spirituelle et d'humbles sentiments, le bon jardinier estime que les Juifs eux-mêmes pourront porter des fruits pour l'évangile du Christ. Il se souvenait de ce que le Seigneur a dit par Aggée : le vingt-quatre du neuvième mois à partir du jour où a été fondé le temple du Dieu tout-puissant, « à partir de ce jour, dit-Il, je bénirai la vigne et les figuiers et les grenadiers et les oliviers qui n'auront pas eu de fruits » (*Aggée*, II, 19 ssq.). Ceci nous révèle que vers la fin de l'année, c'est-à-dire au déclin du monde vieillissant, sera fondé le temple saint de Dieu, qui est l'Église, grâce à laquelle, sanctifiés par le baptême, les peuples juif et gentil pourront porter le fruit de leurs mérites.

170. Ainsi la nature de cet arbre indique le caractère de la Synagogue, fructueuse en sa seconde pousse — car nous sommes de la race des patriarches — et les Juifs sont justement comparés aux fruits caducs, parce que leur cœur grossier et leur tête dure ne les ont pas laissés parvenir à un état durable. S'ils meurent et tombent pour ainsi dire de ce monde pour renaître à l'homme intérieur par la grâce du baptême, alors ils seront fructueux. Mais la mauvaise foi de ces entêtés a rendu la Synagogue inutile : aussi, étant stérile, ordre est donné de la retrancher.

171. Ce qui a été dit de l'ensemble des Juifs, nous devons y prendre bien garde pour nous-mêmes, de crainte d'occuper le sol fécond de l'Église en étant dépourvus de mérites, nous qui, bénis comme les grenadiers (*Aggée*, II, 19 ssq.), devons porter des fruits intérieurs, des fruits de pudeur, des fruits d'union, des fruits de charité mutuelle et d'amour, étant renfermés dans le même sein de l'Église notre Mère <sup>1</sup>, pour n'être pas gâtés par l'air, ni abattus par la grêle, ni brûlés par l'ardeur de la convoitise, ni détachés par l'humidité et la pluie.

nulli tamen ficum istam per allegoriam non synagogae, sed malitiae et improbitatis figuram putant. Hi tamen nullo distant nisi quod pro specie genus eligunt, id autem cauere se dicunt, quia dominus dixit ad ficum : *numquam ex te fructus nascatur in sempiternum*, cum utique plurimos ex Iudaeis credidisse et credituros esse norimus. Sed qui credit, non synagogae iam fructus est, sed ecclesiae, nec ex synagoga nascitur qui renascitur in ecclesia. Sicut enim sunt qui *ex nobis exierunt, sed non erant ex nobis, si enim ex nobis essent, nobiscum mansissent*, sic de his qui ex Iudaeis credunt dicimus, quia, si ex synagoga essent, in synagoga manerent, sed propterea exierunt ex synagoga, ut ex synagoga non fuisse credantur. Deinde pro malitia interueniret alioquin et diceret excolendam, ut fructum adferret, cum ideo uenerit dominus, ut semina improbitatis aboleret.

173 *Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis, et ecce mulier quae habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo et erat inclinata*. Quam cito quod de synagoga diceret indicauit ! Ad ipsam utique arborem uenisse se monstrat, qui in eadem praedicabat. Denique in muliere infirma quasi ecclesiae figura succedit, quae cum mensuram legis et resurrectionis inpleuerit, in illa quiete perpetua in sublime erecta fastigium inclinationem nostrae infirmitatis sentire non poterit. Nec aliter curari potuisset haec mulier nisi quia legem inpleuit et gratiam, legem in praeceptis, in lauacro gratiam, per quam mortui sacco resurgimus Christo ; nam in decem uerbis legis perfectio est, in octauo numero resurrectionis est plenitudo. Opus ergo sabbati signum futuri est, quod unusquisque lege per-

1. Cf. ci-dessus, 98, et p. 43, n. 2, sur la Loi et la mesure. De plus, il y a ici allusion aux dix-huit années d'infirmité, qui additionnent les dix préceptes de la Loi et le nombre huit, figure de la résurrection et de la vie future.

172. Plusieurs cependant pensent que dans cette allégorie le figuier figure non pas la Synagogue, mais la méchanceté et la perversité. Toute la différence vient de ce qu'ils envisagent le genre au lieu de l'espèce. Ce qui les frappe, disent-ils, c'est que le Seigneur a dit au figuier : « Que jamais fruit ne naisse sur toi, pour l'éternité ! » Or nous savons bien que nombre de Juifs ont cru et croiront. — Mais quiconque croit n'est plus fruit de la Synagogue, mais de l'Église : il ne naît pas de la Synagogue, puisqu'il renaît dans l'Église. De même qu'il en est qui « sont sortis de nous, mais n'étaient pas des nôtres ; car s'ils eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous » (I Jn, II, 19), de même nous disons des Juifs qui croient : s'ils eussent été de la Synagogue, ils seraient demeurés dans la Synagogue ; s'ils sont sortis de la Synagogue, il faut croire qu'ils n'étaient pas de la Synagogue. D'ailleurs dans l'autre interprétation c'est pour la méchanceté qu'il y aurait intercession et offre de la cultiver pour lui faire porter du fruit, alors que le Seigneur est venu pour détruire jusqu'au germe de la perversité.

Luc, XIII,  
10-17.  
La femme  
courbée.

173. « Or Il enseignait dans leur synagogue les jours de sabbat. Et voici une femme que depuis dix-huit ans un esprit rendait infirme, et elle était courbée. »

Comme Il a vite fait voir qu'Il parlait de la Synagogue ! Il montre bien que c'est elle l'arbre auquel Il est venu, puisqu'Il y prêche. Au reste, en cette femme infirme, c'est comme la figure de l'Église qui se présente : lorsqu'elle aura rempli la mesure de la Loi<sup>1</sup> et de la résurrection, dans ce repos sans fin, élevée au sommet de la grandeur, elle ne pourra plus éprouver la courbure de notre infirmité. Et cette femme ne pouvait être guérie que moyennant la Loi et la grâce : la Loi par ses préceptes, dans le baptême la grâce par laquelle, morts au monde, nous ressuscitons pour le Christ ; car dans les dix paroles se trouve l'achèvement de la Loi, dans le nombre huit la plénitude de la résurrection. Donc cette œuvre d'un sabbat signifie ce qui va se passer : quiconque

functus et gratia per misericordiam Christi corporeae fragilitatis molestiis exuetur. Et ideo in signo ante per Moysen praemissa est sanctificatio, ut esset exercitium futurae sanctificationis et observantiae spiritalis a saecularibus operibus abstinendi. Denique et deus ab operibus mundi quieuit; non ab operibus, cuius sempiterna et iugis operatio est, sicut filius ait: *pater meus usque modo operatur et ego operor*, ut ad similitudinem dei saecularia

174 *nostra opera non religiosa cessarent. Hoc autem non intellegens archisynagogus prohibebat quemquam curari sabbato, cum sabbatum futurarum typus sit feriarum — et ideo non operis boni, sed mali feriae sunt — eoque praescriptum sit ut nullam ferentes sarcinam delictorum nec bonorum ieiuni operum sabbata post mortem futura celebremus. Vnde dominus spiritaliter uidetur respondere, cum dicit: hypocritae, unusquisque uestrum sabbato non*

175 *soluit bouem suum aut asinum et ducit adaquare?* Cur enim non aliud animal indicauit nisi ut ostenderet aduersantibus licet synagogae principibus futurum tamen ut Iudaicus et gentilis populus sitim corporis aestusque mundi istius dominici fontis ubertate deponat? *Agnouit enim bos possessorem suum et asinus praesaepe domini sui. Itaque ille populus, qui ante faeni uilis, quod priusquam euellatur crescit, alimonia pascebatur, panem illum qui e caelo descendit accepit. Et ideo per euocationem duorum populorum ecclesiam dicit saluam futuram, quae tempore legis inpleto et dominicae resurrectionis aetate tempus suae absolutionis acceperat. Quam clemens ergo dominus, quam pius in utroque, cum aut miseretur aut uindicat! In synagogae typo arborem excidi iubet, in typo ecclesiae feminam saluat. Quam dulcis parabola, facilis autem*

1. La concision n'a pas été, ici, productrice de clarté. En d'autres passages (v. g. *supra*, V, 29 ssq.) saint Ambroise a opposé le sabbat spirituel — et éternel — aux observances matérielles des Juifs: leur sabbat interdisait de travailler, de porter des fardeaux, et n'interdisait pas de se bien nourrir.

2. On serait tenté de traduire: *facilis solutio* par: solution facile. Ce

aura accompli la Loi et la grâce sera, par la miséricorde du Christ, débarrassé des misères de ce corps infirme. C'est pourquoi la sanctification a d'abord été donnée en figure par Moïse, parce que la pratique de la sanctification à venir et de l'observance spirituelle devait consister à s'abstenir des œuvres du siècle. Aussi bien Dieu même s'est reposé des ouvrages du monde: non pas de (tous) ouvrages, puisque son activité est perpétuelle et continue, comme le dit le Fils: « Mon Père agit maintenant encore, et moi aussi j'agis » (*Jn*, V, 17) — afin qu'à l'exemple de Dieu cessent pour nous les œuvres du monde, non celles de religion. 174. C'est faute de le comprendre que le chef de la Synagogue ne voulait pas que personne se fit guérir le jour du sabbat, alors que le sabbat est l'image des loisirs futurs — aussi ce ne sont pas les œuvres bonnes, mais les mauvaises, qui chôment — et que pour ce motif il nous est prescrit de ne porter aucun fardeau — de fautes — et de n'être pas à jeun — d'œuvres bonnes — pour célébrer les sabbats qui auront lieu après la mort<sup>1</sup>. Aussi le Seigneur semble-t-Il répondre en un sens spirituel quand Il dit: « Hypocrites, n'importe lequel d'entre vous, le jour du sabbat, ne détache-t-il pas son bœuf ou son âne pour le mener à l'abreuvoir? »

175. Pourquoi en effet n'a-t-Il cité aucun autre animal? n'est-ce pas pour montrer que malgré les chefs de la Synagogue le peuple juif et gentil en viendra à désaltérer la soif de son corps et les chaleurs de ce monde à l'abondance de la fontaine du Seigneur? car « le bœuf a reconnu son possesseur, et l'âne la crèche de son maître » (*Is.*, I, 3). Ainsi le peuple qui d'abord avait comme pâture un foin misérable desséché avant qu'on ne le recueille (*Ps.* 128, 6), a reçu le pain descendu du ciel (*Jn*, VI, 33). Il dit donc que par la vocation des deux peuples l'Église sera sauvée, saluant, quand la Loi aura fait son temps et à l'époque de la résurrection du Seigneur, l'heure de sa délivrance. Que le Seigneur est donc clément! qu'Il est bon, de toute façon, qu'Il ait pitié ou qu'Il châtie! Il ordonne de couper l'arbre, figure de la Synagogue; Il guérit la femme, figure de l'Église. Comme la parabole est aimable, et bénévole la libération<sup>2</sup>! Il compare un lien

solutio. Vinculum uinculo comparat, ut insimulatio Iudaeorum actu ipsorum redarguatur. Nam cum ipsi animalibus sabbato soluant uincula, reprehendunt dominum, qui homines a peccatorum uinculis liberavit.

- 176 *Cui simile est regnum dei et cui simile esse illud aestimabo? Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum, et crevit et facta est arbor, et uolucres caeli requieuerunt in ramis eius. Docet nos praesens lectio naturam comparationum spectandam esse, non speciem. Itaque uideamus cur sublime regnum caelorum grano sinapis comparetur; nam memini etiam alio loco granum sinapis lectum, ubi fidei confertur dicente domino: si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic monti: tollere et iactare in mare. Nec exigua haec, sed magna est fides, quae monti possit ut se transferat imperare; neque enim mediocrem fidem dominus exigit ab apostolis, quibus aduersus altitudinem extollentem se nequitiae spiritalis scit esse certandum. Vis scire magnam fidem requiri? Lege in apostolo: et si habeam omnem fidem, ita*
- 177 *ut montes transferam. Ergo si regnum caelorum sicut granum sinapis et fides sicut granum sinapis, fides utique regnum caelorum et regnum caelorum est fides. Itaque qui fidem habet, habet regnum caelorum et regnum intra nos et fides intra nos est; legimus enim: regnum dei intra uos est et alibi: habete fidem in uobis ipsis. Denique Petrus, qui omnem habuit fidem, regni caelorum clauas, ut et aliis reseraret, accepit.*
- 178 *Nunc ex natura sinapis, quae uirtus comparationis sit, aestimemus. Granum certe eius res est uilis et simplex: si teri coeperit, uim suam fundit. Etiam fides primo*

serait, croyons-nous, trop facile, et simpliste. Il faut plutôt se référer au détail délié, à la femme libérée de son infirmité et redressée.

à un lien, pour réfuter l'accusation des Juifs par leur propre conduite: alors en effet que le jour du sabbat ils détachent les liens des animaux, ils reprennent le Seigneur qui a délivré les hommes des liens des péchés.

Luc, XIII,  
18-19.

Le grain  
de sénevé.

176. « A quoi ressemble le Royaume de Dieu? à quoi jugerai-je qu'il ressemble? Il ressemble au grain de sénevé: on l'a pris, on l'a mis dans son

jardin, et il a grandi, et il est devenu arbre, et les oiseaux du ciel se sont posés sur ses branches. »

La présente lecture nous apprend qu'il faut considérer la nature des comparaisons, non leur apparence. Voyons donc pourquoi le Royaume très élevé des cieux est comparé au grain de sénevé; car il me souvient d'avoir aussi rencontré le grain de sénevé dans un autre passage où il est comparé à la foi, quand le Seigneur dit: « Si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne: va te jeter dans la mer » (*Matth.*, XVII, 19). Ce n'est pas là une foi mesquine, mais une grande, pour être capable de commander à une montagne de se déplacer; et de fait ce n'est pas une foi médiocre que le Seigneur exige de ses Apôtres, sachant qu'ils ont à combattre la hauteur et l'exaltation de l'esprit du mal. Vous voulez apprendre qu'il faut une grande foi? Lisez dans l'Apôtre: « Et si j'avais toute foi, au point de transporter les montagnes » (*I Cor.*, XIII, 2). 177. Si donc le Royaume des cieux est comme le grain de sénevé, et la foi comme le grain de sénevé, la foi est assurément le Royaume des cieux, et le Royaume des cieux est la foi. Ainsi avoir la foi, c'est avoir le Royaume des cieux. De même le Royaume est en nous, et la foi est en nous; nous lisons en effet: « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous » (*Mc*, XI, 22), et ailleurs: « Ayez la foi au-dedans de vous-mêmes » (*Matth.*, XVI, 19). Aussi bien Pierre, qui avait toute foi, a-t-il reçu les clefs du Royaume des cieux pour l'ouvrir également aux autres.

178. Apprécions maintenant, d'après la nature du sénevé, quelle est la portée de la comparaison. Son grain est à coup sûr chose commune et simple; vient-on à

- simplex uidetur, sed si teratur aduersis, gratiam suae uirtutis effundit, ut alios quoque qui uel audiunt uel legunt odore sui compleat. Granum sinapis martyres nostri sunt Felix, Nabor et Victor : habebant odorem fidei, sed latebant. Venit persecutio, arma posuerunt, colla flexerunt, contriti gladio per totius terminos mundi gratiam sui sparsere martyrii, ut iure dicatur : *in omnem terram exiit sonus eorum*. Sed alias teritur fides, alias premitur, alias seminatur. Ipse dominus granum est sinapis. Erat integer ab iniuria, sed cum uelut granum sinapis qui non attigerat populus nesciebat. Teri maluit ut diceremus : *Christi enim bonus odor sumus deo* ; conprimi maluit, unde et Petrus dixit : *conprimunt te turbae* ; seminari maluit uelut granum, *quod acceptum homo misit in hortum suum*. In horto enim Christus et captus et sepultus, in horto creuit, ubi etiam resurrexit, et factus est arbor, sicut scriptum est : *sicut arbor mali inter ligna siluae, ita frater meus inter medium filiorum*. Ergo et tu semina in horto tuo Christum — hortus utique locus plenus est florum et fructuum diuersorum — in quo gratia tui operis effloreat et multiplex odor uariae uirtutis exalet. Ibi ergo sit Christus, ubi fructus est. Semina dominum Iesum : granum est, cum comprehenditur, arbor est, cum resurgit, arbor mundum obumbrans ; granum est, cum sepelitur in terra, arbor est, cum eleuatur ad caelum.
- 181 Preme etiam cum Christo et semina fidem. Premitur fides, cum crucifixum credimus Christum. Pressit fidem Paulus, cum diceret : *et ego ueniens ad uos, fratres, ueni non cum eminentia sermonis aut sapientiae, praedicans uobis mysterium dei ; neque enim iudicavi scire quid inter*

1. Les deux premiers de ces martyrs figurent au calendrier liturgique le 12 juillet. C'est dans leur basilique à Milan que saint Ambroise découvrit les reliques des saints Gervais et Protas. Saint Victor est moins connu.

le broyer, il répand sa vigueur. De même la foi semble simple de prime abord ; mais, foulée par l'adversité, elle répand le bienfait de sa vertu, de manière à pénétrer aussi de son parfum ceux qui entendent ou qui lisent. Grain de sénevé, nos martyrs Félix, Nabor et Victor<sup>1</sup>. Ils avaient le parfum de la foi, mais on les ignorait. Vint la persécution : ils déposèrent les armes, tendirent le cou, et, abattus par le glaive, répandirent par tous les confins du monde la beauté de leur martyre, si bien qu'on est en droit de dire : « Leur écho s'est propagé sur toute la terre » (*Ps. 18, 5*). 179. Mais la foi est autrement foulée, autrement pressée, autrement semée. Le Seigneur lui-même est grain de sénevé. Il n'avait pas subi d'atteinte, mais, comme pour le grain de sénevé, faute d'avoir pris contact avec Lui, le peuple ne le connaissait pas. Il a mieux aimé être foulé, pour que nous disions : « Nous sommes la bonne odeur du Christ devant Dieu » (*II Cor., II, 15*) ; Il a mieux aimé être pressé, si bien que Pierre a dit : « Les foules vous pressent » (*Lc, VIII, 45*) ; Il a mieux aimé être semé, comme le grain « que quelqu'un prend pour le mettre dans son jardin. » Car c'est dans un jardin que le Christ a été arrêté, et enseveli ; Il a grandi dans le jardin, Il y est même ressuscité. Et Il est devenu arbre, ainsi qu'il est écrit : « Comme un pommier parmi les arbres de la forêt, tel est mon frère au milieu des jeunes gens » (*Cant., II, 3*). 180. Donc vous aussi, semez dans votre jardin le Christ — un jardin, c'est un lieu rempli de fleurs et de fruits variés — pour que la beauté de vos œuvres y fleurisse et que les multiples parfums des diverses vertus l'embaument. Que le Christ soit donc là où se trouve le fruit. Semez le Seigneur Jésus : Il est grain quand on l'arrête, arbre quand Il ressuscite, arbre ombrageant le monde. Il est grain quand on l'ensevelit en terre, arbre quand Il s'élève au ciel. 181. Pressez encore, avec le Christ, et semez la foi. La foi est pressée, quand nous croyons le Christ crucifié. Paul a pressé la foi quand il disait : « Et moi, quand je suis venu vers vous, frères, je ne suis pas venu vous prêcher avec un langage ou une sagesse relevée le mystère de Dieu ; car je n'ai pas jugé à propos de savoir parmi vous autre chose que le

*uos nisi Christum Iesum et hunc crucifixum.* Et quia docuit premere fidem, docuit et leuare dicens : *nunc enim crucifixum iam non nouimus Christum.* Seminamus autem fidem, cum ex euangelio et apostolicis ac prophetis lectionibus credimus in domini passionem. Seminamus ergo fidem, cum eam uelut mollito et subacto solo dominicae carnis operimus, ut quasi uapore et compressu sacri corporis fides se ipsa disseminet. Qui enim crediderit factum hominem dei filium credit mortuum esse pro nobis, credit resurrexisse pro nobis. Semino ergo fidem, cum sepulturam eius intersero. Vis scire granum Christum et seminatum Christum? *Nisi granum tritici cadens in terram moriatur, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum adfert.* Ergo non errauimus, quia diximus quod ipse iam dixerat. Est autem et granum tritici, quia confirmat cor hominis, et granum sinapis, quia cor hominis accendit. Et licet ad omnia utrumque conueniat, uidetur tamen granum tritici, cum de eius resurrectione tractatur; panis enim dei est, qui de caelo descendit, eo quod uerbum dei et resurrectionis exemplum mentes alat, spem acuat, firmet adfectum; granum autem sinapis, eo quod amarior et acrior sermo sit de domini passione, amarior ad flendum, acrior ad commouendum. Itaque cum audimus et legimus ieiunasse dominum, sitisse dominum, lacrimasse dominum, uapulasse dominum, dicentem dominum sub tempore passionis : *uigilate et orate, ne intretis in temptationem, uelut suco amarioris sermonis increpiti dulciores iusto uoluptatum suauitates corporalium temperamus.* Ergo qui seminat granum sinapis seminat regnum caelorum.

183. Ne despicias hoc granum sinapis; *minimum quidem est omnibus seminibus, fit autem, cum creuerit, maius*

1. Allusion au sénevé planté au milieu du jardin.

Christ Jésus, et crucifié » (I Cor., II, 1 ssq.). Et comme il avait appris à presser la foi, il a encore appris à l'élever, en disant : Car maintenant « nous ne connaissons plus » Jé Christ crucifié (II Cor., V, 16). Or nous semons la foi, quand d'après l'Évangile et les lectures des Apôtres et des Prophètes nous croyons à la Passion du Seigneur ; nous semons donc la foi, lorsque nous la couvrons en quelque sorte du terrain ameubli et remué de la chair du Seigneur, afin qu'échauffée et pressée par son corps sacré, la foi se répande elle-même. Quiconque en effet a cru que le Fils de Dieu s'est fait homme, croit qu'Il est mort pour nous, croit qu'Il est ressuscité pour nous. Je sème donc la foi, quand je plante au milieu<sup>1</sup> sa sépulture.

182. Vous voulez savoir que le Christ est grain et que le Christ est semé ? « Tant que le grain de blé ne tombe pas en terre pour y mourir, il demeure seul ; mais quand il est mort, il rapporte beaucoup de fruit » (Jn, XII, 24). Nous n'avons donc pas fait erreur en disant ce qu'Il avait lui-même déjà dit. Or Il est à la fois grain de blé, parce qu'Il fortifie le cœur de l'homme (Ps, 103, 15), et grain de sénevé, parce qu'Il échauffe le cœur de l'homme. Et bien que l'un et l'autre cadre de tout point, Il semble cependant grain de blé quand il est question de sa résurrection — car Il est le pain de Dieu qui est descendu du ciel (Jn, VI, 33) — parce que la parole de Dieu et le fait de la résurrection nourrit les âmes, aiguise l'espérance, affermit l'amour ; grain de sénevé, parce qu'il y a plus d'amertume et d'austérité à parler de la Passion du Seigneur : plus d'amertume pour faire pleurer, plus d'austérité pour ébranler. Ainsi quand nous entendons et lisons que le Seigneur a jeûné, que le Seigneur a eu soif, que le Seigneur a pleuré, que le Seigneur a été flagellé, que le Seigneur a dit, au moment de sa Passion : « Veillez et priez, pour ne pas tomber en tentation » (Matth., XXVI, 41), saisis, pour ainsi dire, par l'âpre saveur de ce discours, nous corrigeons par lui la trop agréable suavité des plaisirs du corps.

Donc semer le grain de sénevé, c'est semer le Royaume des cieux. 183. Ne méprisez pas ce grain de sénevé : « C'est la plus petite de toutes les graines, mais, quand il

*omnibus holeribus*. Si granum sinapis Christus, quemadmodum Christus aut minimus aut crescit? Verum non per naturam, sed per speciem rursus excrescit. Vis scire minimum? *uidimus eum, et non habebat speciem neque decorem*. Disce maximum: *speciosus forma prae filiis hominum*. Etenim ille, qui non habebat speciem neque decorem, excellentior factus est angelis ultra omnem gloriam prophetarum, quos infirmus Israhel uelut holera manducauerat; panem enim, quo corda firmantur, alterum refutauerat, alterum non acceperat. Semen autem Christus, quia semen Abrahae; *Abrahae enim dictae sunt repromissiones et semini eius*. Non dicit: *'et seminibus' tamquam in multis, sed sicut in uno: 'et semini tuo', quod est Christus*. Nec solum semen est Christus, sed etiam minimum omnibus seminibus, quia non uenit in regno, non in diuitiis, non in istius mundi sapientia. Subito autem uelut arbor sublimem suae uerticem potestatis effudit, ut dicamus: *sub umbra eius concupiui et sedi*. Et frequenter simul, arbitror, uidebatur et arbor et granum. Granum est cum dicitur: *nonne hic est filius Ioseph fabri?* Sed inter haec uerba creuit subito testantibus Iudaeis, quia quasi latae arboris ramos non poterant comprehendere dicentes: *unde huic ista sapientia?*

185 Granum igitur est figura, arbor est sapientia, in cuius frondentibus ramis ille nycticorax in domicilio, ille passer singularis in aedificio, ille raptus in paradisum, in aera rapiendus et nubes tuta iam sede requiescunt. Requiescunt etiam potestates et angeli caelorum et quicumque spiritalibus factis euolare meruerunt. Requieuit sanctus Iohannes, cum recumberet supra pectus Iesu; immo et

1. Le texte visé est Rom., XIV, 2: *« qui autem infirmus est, olera manducet. »* La nourriture solide, qui est le Christ, n'a pas été accueillie par les Juifs; ils se sont contentés des Prophètes.

a poussé, il se trouve plus grand que toutes les plantes. » Si le Christ est grain de sénevé, comment le Christ est-Il le moindre, ou grandit-Il? Mais ce n'est point en sa nature, mais selon son apparence qu'Il redevient grand. Vous voulez savoir qu'Il est le moindre? « Nous l'avons vu, et Il n'avait ni apparence ni beauté » (*Is.*, LIII, 2). Apprenez qu'Il est le plus grand: « Il resplendit de beauté plus que les enfants des hommes » (*Ps.* 44, 3). En effet Celui qui n'avait ni apparence ni beauté est devenu supérieur aux anges (*Hébr.*, I, 4), dépassant toute la gloire des Prophètes qu'Israël, en sa faiblesse, avait mangés comme des herbes<sup>1</sup>: car le pain qui fortifie les cœurs, tel l'avait refusé, tel ne l'avait pas reçu. 184. Le Christ est semence, parce qu'Il est semence d'Abraham: « Car les promesses ont été faites à Abraham et à sa semence. Il ne dit pas: aux semences, comme parlant de la multitude, mais comme d'un seul: et à votre semence, qui est le Christ » (*Gal.*, III, 16). Et non seulement le Christ est semence, mais encore Il est la moindre de toutes les semences, parce qu'Il n'est pas venu avec la royauté, ni avec les richesses, ni avec la sagesse de ce monde. Or soudain Il a épanoui, comme un arbre, la cime élevée de sa puissance, si bien que nous disons: « Sous son ombre désirée je me suis assis » (*Cant.*, II, 3). Souvent, à mon avis, Il paraissait à la fois arbre et graine. Il est graine, quand on dit: « N'est-ce pas le fils de Joseph l'artisan » (*Matth.*, XIII, 55; *Lc.*, IV, 22)? Mais au cours même de ces paroles Il a soudain grandi, au témoignage des Juifs, car ils n'arrivaient pas à saisir les rameaux de cet arbre épanoui: « D'où lui vient, disaient-ils, cette sagesse » (*Matth.*, XIII, 54)? 185. Il est donc graine en son apparence, arbre par sa sagesse. Dans la frondaison de ses branches l'oiseau de nuit en sa demeure, le passereau solitaire sur le toit (*Ps.* 101, 7), celui qui fut enlevé au paradis (*II Cor.*, XII, 4), celui qui sera enlevé dans les airs et les nuées (*I Thess.*, IV, 16), ont désormais un séjour assuré où reposer. Là reposent également les puissances et les anges des cieux, et tous ceux à qui leurs actions spirituelles ont permis de prendre leur vol. Saint Jean y a reposé, quand il était appuyé sur la poitrine de Jésus:

ipse eius arboris succo uelut ramus extenditur. Ramus est Petrus, ramus est Paulus, *posteriora obliuiscens et ea quae sunt priora adpetens*. In quorum sinus et quosdam disputationum recessus qui eramus longe, nos scilicet ex nationibus congregati, quos diu per inane mundi procella et turbo nequitiae spiritalis agitabat, adsumptis uirtutum remigiis aduolamus, ut nos umbra sanctorum ab istius mundi ardore defendat, certae stationis iam securitate uernantes, eo quod anima nostra grauibus ante sicut illa mulier inclinata peccatis *ut passer erepta de laqueo uenantium* in ramos domini montesque migravit. Itaque ante superfluis obseruationibus uani et inani leuitate uolitantes nunc iam per fidem Christi soluti manus et liberi a uinculis sabbatorum bonis operibus intendimus et in ipsis epulis libertatem habemus, intemperantiam excludimus, ne liberi a lege cupiditatibus seruiamus; lex enim ligauit sibi, ut absolueret cupiditatibus. Gratia, quae minorem abstulit seruitutem, multo grauiora praecepit: *omnia nobis licent, sed non omnia expediunt*: graue enim potestate uti, ut sub potestatem recedas. Desiste esse sub lege, ut uirtute supra legem sis.

187 *Cui simile aestimabo regnum dei? Simile est fermentum quod acceptum mulier abscondit in farina, donec fermentatum est totum*. Haec de requirendis quaestionibus comparatio tantum ambiguitatis offundit, ut diuersas habeat sententias plurimorum. Oportune itaque granum tritici supra diximus Christum, quia suberat nobis spiritale fermentum, eoque plerique fermentum Chri-

bien mieux, il est lui-même comme un rameau jailli de la sève de cet arbre. C'est un rameau que Pierre, un rameau Paul, « oubliant le passé et tendant en avant » (*Phil.*, III, 13) : dans les replis et dans les retraites de leurs prédications nous qui étions loin, nous, dis-je, rassemblés du sein des nations, longtemps ballottés dans le vide du monde par la tempête et le tourbillon de l'esprit du mal, déployant les ailes des vertus nous dirigeons notre vol, pour que l'ombre des saints nous abrite de la chaleur de ce monde; déjà nous reprenons vie dans la tranquillité d'un séjour assuré, 186. du moment que notre âme, courbée auparavant comme cette femme sous le poids des péchés, « arrachée, comme le passereau, au filet des chasseurs » (*Ps.* 123, 7), s'est transportée sur les branches et les montagnes (cf. *Ps.* 10, 1) du Seigneur. Donc jusque-là nous tirions vanité de nos observances superflues, voletant dans la légèreté de notre vide; maintenant, les mains déliées par la foi du Christ et libérés des entraves des sabbats, nous nous appliquons aux œuvres bonnes, et dans les festins mêmes nous gardons la liberté, nous évitons l'intempérance, de peur qu'affranchis de la Loi nous ne soyons esclaves des convoitises. Car la Loi attachait à elle, pour dégager des convoitises; la grâce, en supprimant un moindre esclavage, nous a prescrit bien plus lourd: « Tout nous est permis, mais tout ne nous convient pas » (*I Cor.*, VI, 12); car il est pesant d'user du pouvoir pour retourner sous un pouvoir. Cessez donc d'être sous la Loi pour être, par la vertu, au-dessus de la Loi.

Luc, XIII,  
20-21.

Le levain.

187. « A quoi jugerai-je le Royaume de Dieu est semblable? Il est semblable au levain qu'une femme prend et fait disparaître dans la farine, si bien que tout l'ensemble lève. »

Cette comparaison, par les questions qu'elle soulève, présente une telle ambiguïté que les avis sont nombreux et variés. Il était donc à propos de dire, plus haut, que le Christ est grain de blé, parce que le levain spirituel nous attendait. Beaucoup pensent que le levain,

stum putant, quod uirtutem attollat acceptam. Et quia fermentum ex farina ui, non specie generi suo praestat, Christus quoque ex patribus aequalis corpore, sed diuinitate incomparabilis praeminebat. Igitur sancta ecclesia, quae typo mulieris istius euangelicae figuratur, cuius farina nos sumus, dominum Iesum in interioribus nostrae mentis abscondat, donec animi nostri secreta penetralia  
 188 color sapientiae caelestis obducat. Et quia in Matthaeo legimus tribus mensuris absconditum esse fermentum, congruere uisum est ut dei filium crederemus absconditum in lege, adopertum in prophetis, euangelicis praedicationibus adinpletum, ut perfectam fidem nobis adquirat ex omnibus et scriptorum conlatione formatus in nobis, qui sumus corpus ipsius, omnia et in omnibus inpleatur; ipse enim erat uerum dei atque *mysterium*, quod absconditum est a saeculis et a generationibus, quod nihil potest ad expressionem perennitatis eius adtestari. Erat enim profecto; nam ita erat, ut absconditus sacrilegis, manifestatus in sanctis, praedestinatus ante saecula, seruaretur ad gloriam. Haec est autem gloria, ut possimus, fratres, inuestigare *mysterium absconditum a saeculis in deo*. Quod in deo utique ex deo; neque enim deus alienae capax potest esse naturae.

189 Nec sum dubius animi quod aliqui de hoc mundo dictum putent, donec fermentetur in lege prophetis euangelio, ut dominum omnis lingua fateatur. Itaque discutiamus omnia, diligentius requiramus. Nemo inuenit nisi qui ante quaesierit. Aedificemus turrem, computemus sumptus scripturarum, conferamus impensas, ne qui etiam de nostro aliquo dicat: *hic uoluit aedificare et non potuit consummare*. Qui aedificat, bonum debet iacere fundamentum. Bonum fundamentum est fides,

1. Un des rares passages où l'homélie utilisée affleure dans une apostrophe explicite à l'auditoire.

2. Saint Ambroise abordera tout à l'heure le chap. XIV de saint Luc; mais il passera au chap. XV sans avoir expliqué la parabole de la tour en

c'est le Christ, parce qu'Il fait lever la vertu dont Il s'empare. Et comme le levain, prélevé sur la farine, l'emporte sur son espèce par l'énergie, non par l'apparence, le Christ aussi, égal quant au corps à ses ancêtres, leur était incomparablement supérieur par sa divinité. Donc que la sainte Église, figurée par l'emblème de cette femme de l'Évangile, et dont nous sommes la farine, cache le Seigneur Jésus au plus intime de notre esprit, jusqu'à ce que la coloration de la sagesse céleste atteigne aux plus secrètes profondeurs de notre âme. 188. Et puisque nous lisons en Matthieu que le levain est enfoui dans trois mesures de farine, il a paru à propos de croire que le Fils de Dieu a été caché dans la Loi, voilé dans les Prophètes, accompli dans les enseignements des Évangiles, afin de nous acquérir par tous ces moyens la foi parfaite, et, formé par le rapprochement des Écritures en nous qui sommes son corps, d'être pleinement tout et en tous. Car c'était Lui qui était le Verbe de Dieu et « le mystère caché aux siècles et aux générations » (Col., I, 26) : on ne peut rien dire qui exprime et atteste davantage son éternité. Il était certes : car Il était de telle manière que, caché aux sacrilèges, manifesté dans les saints, prédestiné avant les siècles, Il était réservé pour la gloire. Or la gloire consiste, mes frères<sup>1</sup>, à ce que nous puissions approfondir le mystère caché depuis les siècles en Dieu. Ce qui est en Dieu est assurément de Dieu : car Dieu ne saurait accueillir une nature étrangère.

189. Je sais à n'en pas douter que, dans la pensée de certains, il s'agit de ce monde, jusqu'à ce qu'il lève par la Loi, les Prophètes, l'Évangile, en sorte que toute langue rende hommage au Seigneur. Ainsi examinons le tout, cherchons avec plus de soin; nul ne trouve s'il n'a d'abord cherché. Construisons une tour, supputons la dépense des Écritures, faisons des frais, de peur qu'on ne dise un jour de nous aussi : « Il a voulu construire et n'a pu terminer » (Lc, XIV, 28)<sup>2</sup>. Quand on construit, il faut poser une bonne fondation. La bonne fondation,

construction. On voit qu'elle n'était pas absente de sa pensée, et qu'il l'anticipe pour ainsi dire un instant.

bonum fundamentum apostolorum et prophetarum ; duobus enim testamentis fides nostra consurgit, nec iniuriam facit qui parem dixerit in utroque perfectae fidei esse mensuram, cum ipse dicat dominus : *Si crederetis Moysi, crederetis mihi*, quia et in Moyse dominus est locutus. Bene ergo in utroque perfecta mensura, quia perfectus in utroque et fides utriusque una, quia unius est uirtutis et sensus oraculum atque responsum. Me tamen sequi iuuat quod ipse dominus docuit, fermentum ecclesiae spiritalem esse doctrinam ; nam cum scriptum sit : *caute a fermento Pharisaeorum*, et cum apostolus dixerit : *non in fermento malitiae et nequitiae*, ostenditur quia doctrina fermentum est. Sed aliud fermentum zizaniae, aliud fermentum tritici, unde et bonis auctoribus adquiescimus, ut dicamus quia ecclesia renatum hominem, qui est in corpore et anima et spiritu, fermento sanctificat spiritali ; sanctificatur enim corpus atque anima, et ipsa gratia spiritalis accepit sanctificationis augmentum, cum per ecclesiae uelut quoddam fermentantis officium scripturarumque doctrinam, quae uelut caelestium conlatione sermonum et ubertate concreuit, infusus toto homini atque permixtus usus inoleuerit, ut fiant unum etiam ipsa fermentum. Quod utique tunc fit, cum sibi tria haec pari quadam cupiditatum lance consentiunt et aequalis adspirat concordia uoluntatum.

191 Hoc igitur ecclesiae opus non tumultuarium nec fortuitum, sed diuturna meditatione conlatum, ut haec tria unum sint integra a lege peccati. Cuius sententiae adsertorem habemus apostolum dicentem : *ipse autem dominus sanctificet uos per omnia, ut integer spiritus et anima et corpus sine querella in die domini nostri Iesu Christi seruetur*. Quod per saecularia quidem temptamenta non

1. Avoir présent à la pensée tout le travail de trituration de la pâte dans le pétrin. Quant à la « balance égale », elle se réfère aux trois mesures de farine.

c'est la foi ; la bonne fondation est celle des Apôtres et des Prophètes (*Éphés.*, II, 10) : car c'est sur les deux Testaments que s'élève notre foi, et l'on ne manque pas à la justice en disant que dans l'un et l'autre égale est la mesure de la foi parfaite, puisque le Seigneur même a dit : « Si vous aviez foi en Moïse, vous auriez foi en moi » (*Jn*, V, 46), attendu qu'en Moïse même c'est le Seigneur qui a parlé. Il est donc vrai qu'en l'un et l'autre la mesure est parfaite, puisqu'Il est achevé en l'un et l'autre, et que l'un et l'autre ont une même foi, parce qu'oracle et contrepartie ont même portée et même sens. 190. Je préfère pourtant m'en tenir à l'enseignement du Seigneur Lui-même : le levain, c'est la doctrine spirituelle de l'Église. Car du moment qu'il est écrit : « Prenez garde au levain des pharisiens » (*Matth.*, XVI, 6), et que l'Apôtre a dit : « Pas avec le levain du mal et de la perversité » (*I Cor.*, V, 8), cela montre que la doctrine est le levain. Mais autre est le levain de l'ivraie, autre le levain du froment : aussi sommes-nous d'accord avec les bons auteurs pour dire que l'Église sanctifie par le levain spirituel l'homme, qui est fait de corps, d'âme et d'esprit. Car le corps et l'âme sont sanctifiés, et la grâce spirituelle même reçoit un accroissement de sanctification, quand, par le ministère de l'Église pour ainsi dire en fermentation, et par l'enseignement des Écritures, qui s'enfle en quelque sorte par le brassage et l'abondance des paroles célestes, leur commerce répandu dans l'homme entier, mêlé à lui, l'aura pénétré de telle sorte que tout ne soit plus qu'un seul levain<sup>1</sup>. C'est bien ce qui a lieu, quand ces trois éléments s'entendent comme par la balance égale des désirs et sont animés par le commun accord des vœux. 191. Cette œuvre de l'Église n'est donc pas improvisée ni livrée au hasard, mais réalisée par une longue élaboration, en sorte que les trois éléments ne fassent qu'un, sans être viciés par la loi du péché. Nous trouvons la justification de cette pensée dans l'Apôtre, quand il dit : « Que le Seigneur lui-même vous sanctifie totalement, afin que sans tache esprit, âme et corps soient gardés sans reproche au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (*I Thess.*, V, 23) : ce qui ne

prouenit, nisi fermentum illud, cui comparatur regnum caelorum, mulier illa euangelica abscondit in farinae mensuris tribus, donec fermentetur totum; tres enim mensurae sunt, ut dixi, carnis animae et spiritus, sed spiritus quo uiuimus omnes in hoc corpore siti. Hoc uerius, quando carnis lasciuia non redundat et anima corporalibus non incuruatur erroribus ac mensura uiuendi in toto homine inoffensa seruatur. Sed quia mensurarum aequalitas sine adiumento ecclesiae atque doctrinae difficile perseuerat, idcirco mulier illa, quae figuram ecclesiae gerit, tamdiu uirtutem illis doctrinae spiritalis admiscet, donec fermentetur totus ille interior homo cordis absconditus et in gratiam panis caelestis adsurgat. Bene enim fermentum doctrina dicitur Christi, quia panis est Christus et apostolus ait : *quia unus panis, unum corpus multi*

192 *sumus. Fit ergo unum fermentum, quando caro non concupiscit aduersus spiritum nec spiritus aduersus carnem, sed facta carnis mortificamus et anima ex adflatu dei flatum uitae sumpsisse se conscia saecularis necessitudinis contagia terrena declinat. Vnde et apostolus non in carne, sed in spiritu ambulare nos praecepit, ut sanctificati per lauacrum regenerationis ueterem hominem cum suis desideriis exuentes, induti nouum, qui secundum Christum creatur, non in uetustate litterae, sed in spiritu nouitate gradiamur, quo possit nobis etiam resurrectionis tempore incorrupta corporis et animae et spiritus manere communio, et nunc omnia quae petimus inpetremus. Quod plerisque uidetur etiam dominus significasse, cum dicit : *si duobus ex uobis conuenerit super terram, de omni re quamcumque petieritis, fiet uobis a patre meo, qui in caelis est.**

193 Itaque alii duos animam et corpus accipiunt, alii

1. A peu près la moitié des mss utilisés par les éditeurs de Vienne omettent l'incise : mais de cet esprit... surtout vrai. Avec ou sans elle, la phrase demeure embarrassée, et embarrassante.

saurait s'accomplir, parmi les tentations du siècle, si la femme de l'Évangile n'enfouit ce levain, auquel est comparé le Royaume des cieux, dans les trois mesures de farine, pour faire lever tout l'ensemble. Car il y a trois mesures, comme je l'ai dit, celles de la chair, de l'âme et de l'esprit : mais de cet esprit dont nous vivons tous tandis que nous sommes en ce corps. Ceci est surtout vrai<sup>1</sup> quand la licence de la chair ne prend pas le dessus, quand l'âme ne se plie pas aux égarements du corps, et quand la mesure dans la vie est observée sans faute par l'homme tout entier. Mais comme l'égalité des mesures se maintient difficilement sans l'aide de l'Église et de la doctrine, cette femme qui fait figure de l'Église leur mêle la vertu de la doctrine spirituelle, jusqu'à ce que tout l'homme intérieur, l'homme du cœur, l'homme invisible, fermente et s'élève à la dignité de pain céleste. Il sied en effet d'appeler levain la doctrine du Christ, parce que le Christ est pain, et que l'Apôtre a dit : « Notre multitude n'est qu'un pain, qu'un corps » (I Cor., X, 17). 192. Il n'y a donc plus qu'un levain, quand la chair ne convoite pas contre l'esprit, ni l'esprit contre la chair (Gal., V, 17), mais que nous faisons mourir les activités de la chair (Rom., VIII, 13), et que l'âme, consciente d'avoir reçu du souffle de Dieu l'esprit de vie, évite la contagion de la terre, des rapports avec le monde. Aussi l'Apôtre nous a-t-il prescrit de nous conduire non selon la chair, mais selon l'esprit, afin que, sanctifiés par le bain qui régénère (Rom., VIII, 4), dépouillés du vieil homme et de ses désirs, revêtus du nouveau qui est créé selon le Christ (Col., III, 9 ssq.), nous marchions non pas dans la vétusté de la lettre, mais dans la nouveauté de l'esprit (Rom., VII, 6) : si bien que, même au temps de la résurrection, nous puissions garder la société sans corruption du corps, de l'âme et de l'esprit, et obtenir présentement ce que nous demandons. Beaucoup pensent que c'est ce que le Seigneur a marqué, quand Il dit : « Si deux d'entre vous s'entendent sur terre, quoi que vous demandiez, vous l'obtiendrez de mon Père qui est aux cieux » (Matth., XVIII, 19). 193. Ainsi les uns voient dans ces deux l'âme et le corps ; d'autres, l'âme et

animam et spiritum, ut si in terra, hoc est in corpore sibi anima spiritusque consentiant nec se impugnent inuicem diuersis cupiditatibus, omnia in effectum uideantur orata posse deduci. Quod ita fit, cum fuerint utraque unum, si subtractis inimicitis uel solutis duo condantur in unum nouum hominem, id est anima et spiritus, ut oremus spiritu, oremus et mente. Licet plerique duos populos accipiant ex Israhel et ex gentibus in unum resurrectionis tempore congregandos, ut fiat in aeternum mansura perfectio, et id quod ex parte est destruatur, plerique autem uirum et uxorem consentientes sibi studio caritatis accipiunt. Itaque si in hac uita tres mensurae in eodem fermento manserint, donec fermententur et fiant unum, ut aequalitatum nulla distantia sit nec compositi ex trium diuersitate uideamur, erit in futurum diligentibus Christum incorrupta communio nec compositi manebimus; nam et qui compositi nunc sumus unum erimus et in unam substantiam transformabimur. Neque enim in resurrectione aliud erit alio inferius, sicut nunc fragilis in nobis est carnis infirmitas et corporalis habitudo naturae uel uulneribus patet uel iniuriis subiacet uel sui oneris mole depressa supra terras nequit extollere altius atque cleuare uestigium, sed in simplicis creaturae gratiam figurabimur, cum completum fuerit quod dictum est a Iohanne: *Carissimi, nunc filii dei sumus, et nondum reuelatum est quid erimus, sed scimus, quia cum reuelatum fuerit, similes ei erimus.* Itaque cum dei natura sit simplex — *spiritus enim deus est* — nos quoque in eandem imaginem figurabimur, ut *qualis caelestis tales et caelestes.* Igitur sicut portauimus imaginem illius terreni, portemus et imaginem huius caelestis, quam animus noster debet induere.

l'esprit, en ce sens que, lorsque sur terre, c'est-à-dire dans le corps, l'âme et l'esprit s'entendent et ne s'affrontent pas par des convoitises opposées, toutes leurs demandes, semble-t-il, peuvent se réaliser. Il en est ainsi quand les deux ne font qu'un, lorsque, les inimitiés supprimées ou résolues, les deux forment un seul homme nouveau — j'entends l'âme et l'esprit — afin de prier en esprit, de prier par l'âme (I *Cor.*, XIV, 15). Il est vrai que beaucoup pensent aux deux peuples, d'Israël et de la Gentilité, qui seront groupés en un seul au temps de la résurrection, pour réaliser l'achevé qui durera éternellement, et pour détruire ce qui est incomplet; mais beaucoup voient ici l'homme et la femme d'accord dans le zèle de la charité. 194. Ainsi donc si dans cette vie les trois mesures demeurent sous le même levain jusqu'à ce qu'elles lèvent et ne fassent qu'un, en sorte qu'il y ait égalité sans différence et que nous n'apparaissions pas composés de trois éléments divers, il y aura dans l'avenir, pour ceux qui aiment le Christ, incorruptible union, et nous ne demeurerons pas composés; car nous-mêmes qui à présent sommes composés, nous serons un, et transformés en une substance unique. A la résurrection, en effet, l'un ne sera plus inférieur à l'autre, comme aujourd'hui où la faiblesse de la chair est frêle en nous, où par sa complexion naturelle le corps est accessible aux coups, sujet aux dommages, ou, rivé au sol par le poids de sa masse, ne peut soulever plus haut et élever ses pas; mais nous aurons l'aspect et le charme d'une créature simple, lorsque sera réalisée la parole de Jean: « Mes bien chers, actuellement nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'est pas encore découvert; mais nous savons que, lorsque ce sera découvert, nous Lui serons semblables » (I *Jn.*, III, 2). Ainsi, puisque la nature de Dieu est simple — car Dieu est esprit (*Jn.*, IV, 24) — nous prendrons même aspect et image, afin que « tel le céleste, tels soient les célestes. De même donc que nous avons porté la ressemblance de celui de la terre, portons aussi la ressemblance de Celui du ciel » (I *Cor.*, XV, 48 ssq.), que notre âme doit revêtir.

- 195 Et ideo primo abhinc loco curatur hydropicus, in quo fluxus carnis exuberans animae grauabat officia, spiritus exstinguebat ardorem. Deinde docetur humilitas, dum in illo conuiuio nuptiali adpetentia loci superioris arcetur, clementer tamen, ut persuasionis humanitas asperitatem coercionis excluderet, ratio proficeret ad persuasionis effectum et correctio emendaret affectum. Huic quasi proximo limine humanitas copulatur, quae ita dominicae sententiae definitione distinguitur, si in pauperes et debiles conferatur; nam hospitalem remuneraturis esse affectus auaritia est. Postremum quasi emeritae militiae uiro contemnendarum stipendium praescribitur facultatum, quod neque ille qui studiis intentus inferioribus possessiones sibi terrenas coemit regnum caeli possit adipisci, cum dominus dicat: *uende omnia tua et sequere me*, nec ille qui emit boues, cum Helisaeus occiderit et populo diuiserit quos habebat, et ille qui ducit uxorem cogitet quae mundi sunt, non quae dei; non quo coniugium reprehendatur, sed quia ad maiorem honorem uocetur integritas, quoniam *mulier innupta et uidua cogitat quae sunt domini, ut sit sancta corpore et spiritu. Nam quae nupta est cogitat quae sunt mundi, quomodo placeat uiro*. Sed ut in gratiam, ut supra cum uiduis, ita nunc etiam cum coniugibus reuertamur, non refugimus opinionem, quam sequuntur plerique, ut tria genera hominum a consortio magnae illius caenae aestimemus excludi, gentilium Iudaeorum haereticorum. Et ideo apostolus auaritiam dicit esse fugiendam, ne inediti more gentili iniquitate malitia impudicitia auaritia ad regnum Christi peruenire nequeamus; *omnis enim auarus aut immundus, quod est idolorum seruitus, non*

1. Le texte de saint Paul porte : la femme non mariée et la vierge.

2. Faut-il remonter jusqu'au Livre V, 89 ssq., où saint Ambroise a montré dans la veuve de Naim la figure de l'Église ?

Luc, XIV, 1-24. 195. C'est pourquoi suit en premier lieu la guérison de l'hydropique, en qui Repas chez le Pharisien. l'enflure envahissante de la chair gênait les fonctions de l'âme, éteignait la flamme de l'esprit. Puis une leçon d'humilité, lorsqu'en ce festin de noces est réprimé le désir d'une place plus élevée : avec douceur cependant, pour que la bonté de la persuasion enlève toute âpreté à l'interdiction, que la raison rende efficace la persuasion, et que l'avertissement corrige le désir. Dans son voisinage immédiat vient s'insérer la bonté : la parole du Seigneur la définit et distingue comme devant s'exercer envers les pauvres et les faibles ; car être hospitalier pour être payé de retour, c'est calcul d'avarice. 196. Enfin, comme à un vétéran qui a terminé son service, est proposée cette prime, le mépris des richesses. Car celui qui, absorbé par les soucis inférieurs, se procure des domaines terrestres, ne saurait obtenir le Royaume du ciel, puisque le Seigneur dit : « Vendez tous vos biens, et suivez-moi » (*Matth.*, XIX, 21) ; pas davantage celui qui achète des bœufs, puisqu'Élisée a tué ceux qu'il avait et les a partagés au peuple (*I Rois*, XIX, 21) ; quant à celui qui prend femme, il pense aux choses du monde, non pas à Dieu. Ceci n'est pas pour condamner le mariage, mais parce que la virginité est appelée à un honneur plus grand ; car « la femme non mariée et la veuve <sup>1</sup> pense aux choses du Seigneur, de sorte qu'elle est sainte de corps et d'esprit ; car celle qui est mariée pense aux choses du monde, et comment plaire à son époux » (*I Cor.*, VII, 34). 197. Mais pour rentrer en grâce, comme nous l'avons fait plus haut pour les veuves <sup>2</sup>, avec les épouses, nous ne rejetons pas l'opinion suivie par beaucoup, dans la pensée desquels trois sortes de personnes sont exclues de la société de ce grand festin : les Gentils, les Juifs, les hérétiques. 198. C'est pourquoi l'Apôtre nous dit de fuir l'avarice (*Rom.*, I, 29), de peur qu'entravés, à la manière des Gentils, par l'injustice, la méchanceté, l'impureté, l'avarice, nous ne puissions parvenir au Royaume du Christ : car « tout avare, tout impur — c'est être esclave des idoles — ne saurait être héritier du Royaume du

- 199 *habet hereditatem in regno Christi et dei. Iudaei autem corporali ministerio iuga sibi legis inponunt et ideo secundum prophetam disrumpamus uincula eorum et abiciamus a nobis iugum ipsorum; Christum enim recepimus, qui ceruicibus nostris pietatis suae iugum mite suspendit. Quinque autem iuga sunt uerborum decem uel quinque libri ueteris legis, de quibus in euangelio uidetur*
- 200 Samaritanae dicere : *quinque enim uiros habuisti. At uero haeresis uelut Eua femineo rigorem fidei temtat adfectu et lubrica facilitate prolabens lenocinia falsi decoris adfectat, intemeratam neglegens pulchritudinem ueritatis. Ideo igitur excusant, quia nemini intercluditur regnum nisi ei quem suae professio uocis excluderit, dominus autem omnes clementer inuitat, sed nos aut*
- 201 *desidia nostra aut error auertit. Ergo et ille qui uillam emit alienus a regno est — ementes enim atque uendentes Noe, ut legisti, tempore diluuii sorbuerunt — et ille qui iugum potius legis quam gratiae munus elegit et ille qui propter ducendam excusat uxorem; scriptum est enim : si quis uenit ad me et non odit patrem suum et matrem et uxorem, non potest meus discipulus esse. Etenim si propter te dominus suae renuntiat matri dicens : quae est mater mea aut qui fratres mei ? cur tu domino tuo cupias anteferre ? Sed neque ignorare naturam neque seruire naturae dominus iubet, sed ita indulgere naturae, ut ueneraris auctorem nec a deo parentum amore desciscas.*
- 202 *Itaque post diuitum resupina fastidia contulit se ad gentes, iubet bonos et malos introire, ut bonos augeat, malorum adfectum in meliora conmutet, ut conpleretur illud quod hodie lectum est : tunc lupi et agni simul pa-*

1. Cinq jougs ou paires de bœufs, soit dix bœufs : ce qui amène les deux interprétations proposées. Par ailleurs, saint Ambroise joue sur les deux sens du mot joug.

2. On reconnaîtrait ici une autre trace d'homélie, si les écrits de saint Ambroise les plus étrangers à la prédication ne présentaient fréquemment

Christ et de Dieu » (*Éphés.*, V, 5). 199. Quant aux Juifs, par leur service matériel ils s'imposent les jougs de la Loi ; aussi, comme dit le Prophète, « rompons leur liens et secouons de nous leur joug » (*Ps.* 2, 3) ; car nous avons reçu le Christ, qui a placé sur nos têtes l'aimable joug de sa bonté. Quant aux cinq jougs<sup>1</sup>, ce sont les dix commandements, ou les cinq livres de la Loi, au sujet desquels Il semble, dans l'Évangile, dire à la Samaritaine : « Vous avez eu cinq maris » (*Jn.* IV, 18). 200. Pour l'hérésie, à la façon d'Ève, elle tente la rectitude de la foi par une sensibilité féminine, et, se laissant glisser sur la pente, elle recourt au fard d'une fausse parure, dédaignant la beauté sans tache de la vérité. (Les invités) donc s'excusent, parce que le Royaume n'est fermé à personne qui ne se soit exclu par le témoignage de sa parole ; le Seigneur dans sa clémence invite tout le monde, mais c'est notre lâcheté ou notre égarement qui nous écarte. 201. Donc celui qui achète une ferme est étranger au Royaume : car au temps de Noé, vous l'avez lu, acheteur et vendeur ont été engloutis par le déluge (*Matth.*, XXI, 21) ; de même celui qui préfère le joug de la Loi au bienfait de la grâce, et celui qui s'excuse parce qu'il prend femme : car il est écrit : « Si l'on vient à moi sans haïr son père et sa mère et son épouse, on ne peut être mon disciple » (*Lc.* XVII, 27). Alors en effet que le Seigneur à cause de nous renonce à sa Mère quand Il dit : « Qui est ma mère, ou qui sont mes frères ? » (*Matth.*, XII, 48), pourquoi voudriez-vous (les) préférer à votre Maître ? Mais le Seigneur ne commande ni de méconnaître la nature ni d'en être esclave : simplement de condescendre à la nature tout en vénérant son Auteur, et sans manquer à Dieu par amour des parents.

202. Ainsi, après les dédains orgueilleux des riches, Il s'est tourné vers les Gentils ; Il a fait entrer bons et mauvais, pour faire grandir les bons, pour changer en bien les dispositions des mauvais, pour réaliser ce qui a été lu aujourd'hui<sup>2</sup> : « Alors loups et agneaux auront

les expressions : *lectum est, dictum est*, pour introduire une citation. Tenir compte cependant de la précision : *hodie*.

*Saint Luc*, II.

scentur. Inuitat pauperes debiles caecos quo ostenditur nobis uel quod nullum debilitas corporis excludat a regno rariusque delinquat cui desit inlecebra peccandi, uel quod infirmitas peccatorum per misericordiam domini redimitur, ut non ex operibus, sed ex fide redemptus a crimine si gloriatur in domino gloriatur. Mittit itaque ad exitus uiarum; prudentia enim in exitu canitur. Mittit ad plateas, quia misit ad peccatores ut de latioribus uis ad angustam uenirent, quae ducit ad uitam. Mittit ad uias et circa saepes, quod hi uidelicet apti sint regno caelorum qui nullis praesentium cupiditatibus occupati ad futura festinent in quodam bonae uoluntatis tramite constituti, et qui modo saepis, quae ab incultis culta secernat et incursus arceat bestiarum, norint bona malaque distinguere et aduersus temptamenta nequitiae spiritalis fidei munimen obtendere. Denique dominus, ut uineam suam ostenderet fuisse munitam, et saepem inquit circumdedi et circumfodi eam. Et apostolus medium parietem saepis dicit esse sublatum, qui continuationem munitionis inruperat. Fides igitur et ratio quaeritur, et quaeritur in plateis, hoc est in meatibus interioris adfectus, quia scriptum est: *in plateis tuis diffundantur aquae tuae*. Nec hoc tamen plenum est, ut aliquis uocatus adueniat, nisi uestem habeat nuptialem, hoc est fidem habeat et caritatem. Et ideo qui pacem et caritatem non detulerit ad Christi altaria tolletur pedibus et manibus et mittetur in tenebras exteriores. *Illic erit fletus, et stridor dentium*. Quae sunt tenebrae exteriores? Numquid illic quoque carcer aliqui lautumiaeque subeundae sunt? Minime. Sed quicumque extra promissa sunt caelestium mandatorum in tenebris exterioribus sunt, quia mandata dei

1. Le texte original, comme la Vulgate, porte : la Sagesse crie aux carrefours.

2. Saint Ambroise a longuement développé l'interprétation allégorique de ce texte au Livre III, 24-26.

commun pâturage» (*Is.*, LXV, 25). Il invite les pauvres, les infirmes, les aveugles : ce qui nous montre que l'infirmité corporelle n'exclut personne du Royaume, et que les péchés sont plus rares quand fait défaut l'invite au péché ; ou bien que l'infirmité des péchés est remise par la miséricorde du Seigneur, si bien qu'étant racheté de sa faute non par les œuvres, mais par la foi, si l'on se glorifie ce sera dans le Seigneur (*Rom.*, IX, 32 ; *I Cor.*, I, 31).

203. Il envoie donc aux débouchés des chemins, car « la prudence se crie aux carrefours » (*Prov.*, I, 20) <sup>1</sup>. Il envoie sur les places, car Il a envoyé dire aux pécheurs de venir des voies larges à l'étroite qui conduit à la vie (*Matth.*, VII, 13 ssq.). Il envoie sur les routes et le long des haies : car ceux-là sont aptes au Royaume des cieux qui, loin d'être retenus par les convoitises des biens présents, se hâtent vers ceux à venir, comme engagés sur la voie de la bonne volonté, et, de même que la haie sépare des friches les cultures et empêche l'irruption des bêtes, savent distinguer le bien et le mal et opposer aux tentations de l'esprit mauvais le rempart de la foi. Aussi bien le Seigneur, pour montrer que sa vigne était protégée : « Je l'ai entourée, dit-Il, d'une haie et d'un fossé » (*Matth.*, XXI, 33) ; et l'Apôtre dit qu'on a enlevé le mur au milieu de la haie, qui interrompait la continuité de la clôture (*Éphés.*, II, 4) <sup>2</sup>. Donc la foi et la raison se cherche, et se cherche sur les places, c'est-à-dire dans les replis des pensées intimes ; car il est écrit : « Que vos eaux se répandent sur vos places » (*Prov.*, V, 16). 204. Ce n'est cependant pas tout de venir si l'on est invité : il faut avoir la robe nuptiale, c'est-à-dire avoir la foi et la charité. Celui donc qui n'aura pas apporté la paix et la charité aux autels du Christ sera saisi par les pieds et les mains, et jeté dans les ténèbres du dehors. « Là il y aura pleurs et grincements de dents. » Quelles sont les ténèbres du dehors ? Est-ce que là-bas aussi il faudra subir des prisons et des latomies ? Nullement ; mais quiconque est exclu des promesses des commandements célestes est dans les ténèbres du dehors, parce que les commandements de Dieu sont lumière (*Jn.*, XII, 35) ; et quiconque est

lumen sunt, et quicumque sine Christo est in tenebris est, quia lumen interius est Christus.

205 Ergo neque corporalium stridor aliqui dentium neque ignis aliqui perpetuus flammaram est corporalium neque uermis est corporalis. Sed haec ideo, quia sicut ex multa cruditate et febres nascuntur et uermes, ita si quis non decoquat peccata sua uelut quadam interposita sobrietate abstinentiae, sed miscendo peccata peccatis tamquam cruditatem quandam contrahat ueterum et recentium delictorum, igne aduretur proprio et suis uermibus consumetur. Vnde et Esaïas ait : *ambulate in lumine ignis uestri et flamma, quam accendistis*. Ignis est quem generat maestitia delictorum, uermis est eo quod inrationabilia animae peccata mentem rei sensumque pungunt et quaedam exedant uiscera conscientiae, quae tamquam uermes ex unoquoque nascuntur tamquam ex corpore peccatoris. Denique id dominus per Esaïam declarauit dicens : *et uidebunt membra hominum praeuaricantium in me; et uermis eorum non morietur et ignis non exstinguetur*. Stridor quoque dentium prodit indignantis affectum, eo quod sero unumquemque paeniteat, sero ingemescat, sero irascatur sibi, quod tam peruicaci improbitate deliquerit.

207 *Quis ex uobis inquit homo qui habet centum oues, et si errauerit una ex illis, nonne dimittit nonaginta nouem in deserto et ibit ad illam quae errauit?* Didiceras in superioribus ablegare neglegentiam, uitare adrogantiam, deuotionem sumere, saecularibus occupationibus non

1. La question de la matérialité des peines de l'enfer, et de leur action sur les damnés, était loin d'être résolue à l'époque de saint Ambroise, et lui-même, en ses divers écrits, ne l'a pas constamment envisagée de la même manière. Il suit, en ce passage, le courant d'interprétation allégorique qui procède d'Origène, et que l'on retrouve chez plusieurs contemporains d'Ambroise, particulièrement en Orient.

2. Même comparaison et mêmes expressions chez saint LÉON, *Serm. 4 de Quadragesima* (au Bréviaire, 1<sup>er</sup> Dimanche de carême).

3. Plusieurs mss inviteraient à traduire : les péchés de l'âme non raison-

sans le Christ est dans les ténèbres, parce que la lumière intérieure, c'est le Christ. 205. Il ne s'agit donc pas de grincements des dents matérielles, ni de quelque feu éternel de flammes matérielles, ni d'un ver matériel<sup>1</sup>. Mais ceci est pour marquer que, comme l'excès des aliments engendre les fièvres et les vers, de même, si l'on ne cuit pas<sup>2</sup> en quelque sorte ses péchés en employant la sobriété et l'abstinence, mais si, entassant péchés sur péchés, l'on contracte comme une indigestion de fautes anciennes et nouvelles, on sera brûlé par son propre feu et dévoré par ses vers. Aussi Isaïe dit-il : « Marchez à la lumière de votre feu et à la flamme que vous avez allumée » (*Is.*, L, 11). Le feu est celui qu'engendre la tristesse des fautes; le ver vient de ce que les péchés insensés<sup>3</sup> de l'âme attaquent l'esprit et le sens du coupable, et rongent les entrailles de sa conscience (*Sag.*, XII, 5); comme les vers ils naissent de chacun, pour ainsi dire du corps du pécheur. Aussi bien le Seigneur l'a déclaré par Isaïe, en disant : « Et ils verront les membres des hommes qui ont prévarié contre moi; et leur ver ne mourra pas, et leur feu ne s'éteindra pas » (*Is.*, LXVI, 24). 206. Le grincement des dents traduit aussi un sentiment d'indignation, attendu que trop tard on se repent, trop tard on gémit, trop tard on s'en prend à soi-même d'avoir péché avec une perversité si tenace.

Luc, XV, 1-7.

La brebis égarée.

207. « Quel est, dit-Il, parmi vous l'homme qui, ayant cent brebis et l'une d'elles s'étant égarée, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf dans le désert pour aller après celle qui s'est égarée? »

Vous aviez appris plus haut<sup>4</sup> à écarter la négligence, à éviter l'arrogance, à acquérir le dévouement, à n'être pas captif des affaires du monde, à ne point préférer ce

noble, autrement dit qui procèdent de la partie inférieure, passionnée : ce qui correspond bien à la pensée exprimée par saint Ambroise en maint endroit, et à la distinction entre *anima* et *spiritus*. Mais on peut, avec d'autres mss, qualifier de non raisonnables les péchés, comparés ici aux vers, animaux dépourvus de raison.

4. Cf. *supra*, 195, début.

teneri, caduca non praeferre perpetuis ; sed quia fragilitas humana firmum nequit in tanto saeculi lubrico tenere uestigium, etiam aduersus errorem remedia tibi bonus medicus demonstrauit, spem ueniae iudex misericors non negauit. Itaque non otiose sanctus Lucas ex ordine tres parabolas posuit : ovis quae perierat et inuenta est, dragma quae perierat et inuenta est, filius qui erat mortuus et reuixit, ut triplici remedio prouocati uulnera nostra curemus ; *spartum enim triplex non con-*

208 *rumpetur.* Qui sunt isti, pater pastor mulier ? Nonne deus pater, Christus, ecclesia ? Christus te suo corpore uehit, qui tua in se peccata suscepit, quaerit ecclesia, recipit pater. Quasi pastor reuehit, quasi mater inquirat, quasi pater uestit. Prima misericordia, secunda suffragatio, tertia reconciliatio. Singula singulis quadrant : redemptor subuenit, ecclesia suffragatur, auctor reconciliatur. Eadem diuini operis misericordia, sed diuersa pro meritis nostris gratia. Ovis a pastore lassus reuocatur, dragma quae perierat inuenitur, ad patrem filius suis uestigiis redit et plena condemnati erroris regreditur paenitentia. Vnde bene scriptum est : *homines et iumenta saluos facies, domine.* Quae sunt ista iumenta ? Dixit propheta semen Israhel in semen hominum et Iuda in semen animalium. Itaque quasi Israhel homo seruatur, quasi ovis Iuda colligitur. Malo ergo filius esse quam ovis ; ovis enim a pastore repperitur, a patre filius honoratur.

209 Gaudeamus igitur quoniam ovis illa, quae perierat in Adam, leuatur in Christo. Vmeri Christi crucis brachia sunt. Illic peccata mea deposui, in illa patibuli nobilis ceruice requieui. Ovis illa genere est una, non specie ; *unum enim omnes corpus sumus* sed multa membra, et ideo scriptum est : *uos autem corpus estis Christi et membra*

qui périt à ce qui dure. Mais comme la faiblesse humaine ne sait pas garder une démarche ferme en un monde si glissant, le bon médecin vous a encore montré les remèdes contre l'égaré, le juge miséricordieux n'a pas refusé l'espoir du pardon. Ce n'est donc pas sans motif que saint Luc a proposé trois paraboles de suite : la brebis qui s'était égarée et fut retrouvée, la drachme qui s'était perdue et s'est retrouvée, le fils qui était mort et a repris vie, pour que ce triple remède vous engage à soigner vos blessures ; car « une corde triple ne pourra pas » (*Eccl.*, IV, 12). 208. Qui sont ce père, ce pasteur, cette femme ? N'est-ce pas Dieu le Père, le Christ, l'Église ? Le Christ vous porte en son corps, ayant pris sur Lui vos péchés ; l'Église vous cherche, le Père vous accueille. Pasteur Il rapporte, mère elle recherche, Père Il revêt : d'abord la miséricorde, puis l'assistance, en troisième lieu la réconciliation. Chaque détail est ajusté à chacun : le Rédempteur vient en aide, l'Église assiste, le Père se réconcilie. C'est la même miséricorde de l'œuvre divine, mais la grâce varie selon nos mérites. La brebis lasse est ramenée par le pasteur, la drachme égarée se retrouve, le fils rebrousse chemin vers son père, et revient pleinement repentant d'un égaré qu'il condamne. Aussi est-il justement écrit : « Vous sauverez hommes et bêtes, Seigneur » (*Ps.* 35, 7). Quelles sont ces bêtes ? Le Prophète a dit que la semence d'Israël sera une semence d'hommes, et celle de Juda semence d'animaux (*Jér.*, XXXI, 27) : ainsi Israël est sauvé comme un homme, Juda recueilli comme une brebis. J'aime donc mieux être fils que brebis : car la brebis est recherchée par le pasteur, le fils fêté par le père.

209. Réjouissons-nous donc de ce que cette brebis, qui s'était égarée en Adam, soit relevée dans le Christ. Les épaules du Christ sont les bras de la Croix : c'est là que j'ai déposé mes péchés, c'est sur le noble cou de ce gibet que j'ai reposé. Cette brebis est unique quant au genre, non spécifiquement ; car « tous nous ne formons qu'un corps » (*I Cor.*, X, 17), mais beaucoup de membres, et c'est pourquoi il est écrit : « Vous êtes le corps du Christ, et membres de ses membres » (*Ib.*, XII, 27). Car

*ex membris eius. Venit itaque filius hominis saluum facere quod perierat, omnes scilicet, quia sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Christo omnes uiuificantur.* Diues igitur pastor, cuius omnes nos centesima portio sumus. Habet angelorum, habet archangelorum, dominationum, potestatum, thronorum aliorumque innumerabiles greges, quos in montibus dereliquit. Qui quoniam sunt rationabiles, non inmerito hominum redemptione laetantur. Quamquam hoc quoque proficiat ad incentiua probitatis, si unusquisque conuersionem suam gratam fore credat coetibus angelorum, quorum aut adfectare patrocinium aut uereri debet offensam. Et tu igitur angelis esto laetitiae, gaudeant de reditu tuo.

**211** Non otiosum etiam quod mulier illa dragma laetatur inuenta. Non mediocris haec dragma est, in qua principis est figura. Et ideo imago regis census ecclesiae est. Oues sumus, oremus ut super aquam refectionis nos conlocare dignetur; oves inquam sumus, petamus pascua; dragmae sumus, habeamus pretium; filii sumus, festi-

**212** nemus ad patrem. Nec uereamur quia acceptum spiritualis patrimonium dignitatis terrenis prodegimus uoluptatibus. Quod pater in filio quem habebat thesaurum contulit, fidei census numquam exinanitur: licet totum dederit, totum habet, qui quod donauerit non amittit. Nec uereare, ne te non recipiat; *non enim delectatur deus perditione uiuorum.* Iam occurrens uenienti tibi cadet supra collum — *dominus enim erigit allisos* — osculum dabit, quod est pignus pietatis et amoris, stolam anulum

« le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui avait péri » (*Lc, XIX, 10*), c'est-à-dire tous, puisque « comme tous meurent en Adam, de même dans le Christ tous reçoivent la vie » (*I Cor., XV, 22*). **210.** C'est donc un riche pasteur, puisqu'à nous tous nous formons le centième de son partage. Il possède les troupeaux innombrables des anges, ceux des archanges, des dominations, des puissances, des trônes (*Col., I, 16*), d'autres encore, qu'Il a laissés sur les hauteurs. Et comme ils sont raisonnables, ce n'est pas sans motif qu'ils se réjouissent de la rédemption des hommes; par ailleurs c'est encore un stimulant de plus à être bon, de savoir que votre conuersion est agréable aux troupes des anges, dont chacun doit rechercher le patronage ou redouter la disgrâce. Soyez donc vous aussi joie pour les anges; qu'ils se réjouissent de votre retour.

**Luc, XV, 8-10.** **211.** Il n'est pas non plus indifférent que cette femme se réjouisse d'avoir trouvé la drachme; ce n'est pas peu que cette drachme où figure l'effigie du prince; aussi l'image du Roi est-elle l'avoir de l'Église. Nous sommes brebis: prions-Le de daigner nous conduire à l'eau qui ranime (*Ps. 22, 2*); nous sommes brebis, dis-je: demandons les pâturages. Nous sommes drachmes, gardons notre valeur. Nous sommes fils, courons au Père.

**Luc, XV, 11-32.** **212.** Et n'ayons pas peur si nous avons gaspillé en plaisirs terrestres le patrimoine de dignité spirituelle que nous avons reçu; car le Père a remis au Fils le trésor qu'Il avait, la fortune de la foi ne s'épuise jamais. Aurait-on tout donné, on possède tout, n'ayant pas perdu ce que l'on a donné. Et ne redoutez pas qu'Il ne vous accueille pas: car « Dieu ne prend pas plaisir à la perte des vivants » (*Sag., I, 13*). Voici qu'Il vient à votre rencontre: Il se penchera sur votre cou — car « le Seigneur redresse ceux qui sont brisés » (*Ps. 145, 8*) — Il vous donnera le baiser, qui est gage de tendresse et d'amour,

calciamenta proferri iubebit. Tu adhuc iniuriam metuis, ille restituit dignitatem; tu supplicium uereris, ille osculum defert; tu conuicium times, adornat ille conuiuium. Sed iam ipsam parabolam discutiamus.

- 213 *Homo quidam habuit duos filios et dixit illi adulescentior: da mihi portionem substantiae. Vides quod diuinum patrimonium petentibus datur, nec putes culpam patris quod adulescentiori dedit. Nulla dei regno infirma aetas, nec fides grauatur annis. Ipse certe se iudicauit idoneum, qui poposcit. Atque utinam non recessisset a patre, impedimentum nescisset aetatis. Sed posteaquam peregre profectus est — merito ergo prodegit patrimonium, qui recessit ab ecclesia — posteaquam domum, inquit, patriam derelinquens peregre profectus est in regionem longinquam. Quid enim longinquius quam a se recedere, nec regionibus, sed moribus separari, studiis discretum esse non terris, et quasi interfuso luxuriae saecularis aestu diuortia habere factorum? Etenim qui se a Christo separat exul est patriae, ciuis est mundi. Sed nos non sumus aduenae atque peregrini, sed sumus ciues sanctorum et domestici dei; qui enim eramus longe facti sumus prope in sanguine Christi. Non inuideamus de longinqua regione remeantibus, quia et nos fuimus in regione longinqua, sicut Esaias docet. Sic habes: qui sedebant in regione umbrae mortis, lux orta est illis. Regio ergo longinqua umbrae mortis, nos autem, quibus spiritus ante faciem Christus est dominus, in umbra uiuimus Christi. Et ideo dicit ecclesia: in umbra eius concupiui et sedi. Ille igitur uiuendo luxuriose consumsit omnia ornamenta naturae. Vnde tu, qui accepisti imaginem dei,*

1. Il faut malheureusement renoncer à rendre dans la traduction l'allitération: *conuicium, conuiuium.*

Il vous fera donner robe, anneau, chaussures. Vous en êtes encore à craindre un affront, Il vous rend votre dignité; vous redoutez un supplice, Il vous donne un baiser; vous craignez des reproches, Il apprête un festin<sup>1</sup>. Mais il est temps d'expliquer la parabole même.

213. « Un homme avait deux fils; et le plus jeune lui dit: donnez-moi ma part de fortune. »

Vous voyez que le patrimoine divin se donne à ceux qui demandent. Et ne croyez pas que le père soit en faute pour avoir donné au plus jeune: il n'y a pas de bas-âge pour le Royaume de Dieu, et la foi ne sent pas le poids des ans. En tout cas celui qui a demandé s'est jugé capable; et plutôt à Dieu qu'il ne se fût pas éloigné de son père! il n'aurait pas éprouvé les inconvénients de son âge. Mais une fois parti à l'étranger — c'est donc justice que l'on gaspille son patrimoine quand on s'est éloigné de l'Église — après, dit-il, qu'ayant quitté la maison paternelle il fut parti à l'étranger, dans un pays lointain...

214. Qu'y a-t-il de plus éloigné que de se quitter soi-même, que d'être séparé non par les espaces, mais par les mœurs, de différer par les goûts, non par les pays, et, les excès du monde interposant leurs flots, d'être distant par la conduite? Car quiconque se sépare du Christ s'exile de la patrie, est citoyen du monde. Mais nous autres « nous ne sommes pas étrangers et de passage, mais nous sommes citoyens du sanctuaire, et de la maison de Dieu » (Éphés., II, 19); car « éloignés que nous étions, nous avons été rapprochés dans le sang du Christ » (Ib., 13). Ne soyons pas malveillants envers ceux qui reviennent du pays lointain, puisque nous avons été, nous aussi, en pays lointain, comme l'enseigne Isaïe; vous lisez: « Pour ceux qui résidaient au pays de l'ombre mortelle, la lumière s'est levée » (Is., IX, 2). Le pays lointain est donc celui de l'ombre mortelle; mais nous, qui avons pour souffle de notre visage le Seigneur Christ (Lam., IV, 20), nous vivons à l'ombre du Christ; et c'est pourquoi l'Église dit: « J'ai désiré son ombre, et je m'y suis assise » (Cant., II, 3). — Donc celui-là, vivant dans la débauche, a gaspillé tous les ornements de sa nature: alors vous qui avez reçu l'image de Dieu, qui portez sa

qui habes similitudinem eius, noli eam inrationabili foeditate consumere. Opus dei es, noli ligno dicere : *pater meus es tu*, ne accipias similitudinem ligni, quia scriptum est : *similes fiant his qui faciunt ea.*

- 215 *Facta est fames per regionem illam* : fames non epularum, sed honorum operum atque uirtutum. Quae sunt miserabiliora ieiunia ? Etenim qui recedit a uerbo dei, esurit quia *non in pane solo uiuit homo, sed in omni uerbo dei.* Qui recedit a fonte sitit, qui recedit a thesauro eget, qui recedit a sapientia hebetatur, qui recedit a uirtute dissoluitur. Merito ergo iste egere coepit, qui thesauros sapientiae et scientiae dei diuitiarumque caelestium altitudinem dereliquit. Egere ergo ideo coepit et famem pati, quia nihil prodigae satis est uoluptati. Semper famem patitur sui qui alimentis perpetuis nescit impleri. *Abiit itaque et haesit uni ciuium* ; qui enim haeret in laqueo est. Et uidetur ciuis iste princeps esse istius mundi. Denique ad uillam eius mittitur, quam emit qui excusat a regno ; et pascit porcos, illos utique in quos petit diabolus introire, quos praecipitat in mare istius mundi
- 217 in sordibus ac faetore uiuentes. Et *cupiebat inquit siliquis implere uentrem suum.* Neque enim alia cura est luxuriosis nisi ut uentrem suum impleant, *quorum deus uenter est.* Qui autem aptior huiuscemodi hominibus cibus quam is qui siliquae modo intus inanis, foris mollis est, quo corpus non reficitur, sed inpletur, ut sit magis
- 218 oneri quam usui ? Sunt qui porcos accipiant pro gregibus daemonum, siliquas pro exili uirtute inanium hominum sermonumque iactantia, qui nihil prodesse possunt, inani quadam philosophiae seductione et quodam sonorum facundiae plausu pompam magis quam utilitatem aliquam demonstrantes ; sed haec diuturna
- 219 oblectamenta esse non possunt et ideo *nemo illi dabat* ;

ressemblance, gardez-vous de la détruire par une difformité déraisonnable. Vous êtes l'ouvrage de Dieu ; ne dites pas au bois : « Mon père, c'est toi » (*Jér.*, II, 27) ; ne prenez pas la ressemblance du bois, puisqu'il est écrit : « Que ceux qui font les (idoles) leur deviennent semblables » (*Ps.* 113, 2, 8) !

215. « Il survint une famine en cette contrée » : famine non des aliments, mais des bonnes œuvres et des vertus. Est-il jeûnes plus lamentables ? En effet, qui s'écarte de la parole de Dieu est affamé, puisque « l'on ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu » (*Lc.* IV, 4). S'écartant de la source on a soif, s'écartant du trésor on est pauvre, s'écartant de la sagesse on est stupide, s'écartant de la vertu on se détruit. Il était donc juste qu'il vînt à manquer, ayant délaissé les trésors de la sagesse et science de Dieu (*Col.*, II, 3) et la profondeur des richesses célestes. Il en vint donc à manquer et à sentir la faim, parce que rien ne suffit à la volupté prodigue. On éprouve toujours la faim quand on ne sait se combler des aliments éternels. 216. Il alla donc s'attacher à un des citoyens : celui qui s'attache est pris au filet, et il semble que ce citoyen soit le prince de ce monde. Bref il est envoyé à sa ferme — celle dont l'acheteur s'excuse du Royaume (*Lc.* XIV, 18 et ci-dessus) — et il fait paître les porcs : ceux-là sans doute dans lesquels le diable demande à entrer, ceux qu'il précipite dans la mer de ce monde (*Matth.*, VIII, 32), ceux qui vivent dans l'ordure et la puanteur. 217. Et il souhaitait, est-il dit, se garnir le ventre de glands : car les débauchés n'ont d'autre souci que de se garnir le ventre, leur ventre étant leur dieu (*Phil.*, III, 19). Et quelle nourriture convient mieux à de tels hommes que celle qui est, comme le gland, creuse au-dedans, molle au-dehors, faite non pour alimenter, mais pour gaver le corps, plus pesante qu'utile ? 218. Il en est qui voient dans les porcs les troupes des démons, dans les glands la chétive vertu des hommes vains et le verbiage de leurs discours qui ne peuvent être d'aucun profit : par une vaine séduction de philosophie et par le tintamarre sonore de leur faconde ils font montre de plus de brillant que d'utilité quelconque.

erat enim in regione illius qui neminem habet, quia eos qui sunt non habet. Omnes quippe gentes in nihilo aestimantur, solus autem deus qui uiuificat mortuos et uocat  
**220** *quae non sunt tamquam quae sunt. In se autem reuersus dixit : quantis panibus mercennarii patris mei abundant ! Bene in se reuertitur qui a se recessit. Etenim qui ad dominum regreditur se sibi reddit et qui recedit a Christo se sibi abdicat. Mercennarii autem qui sunt nisi qui ad mercedem seruiunt, qui sunt ex Israhel, non id quod bonum est probitatis studio persequentes, nec uirtutis gratia sed utilitatis studio prouocati ? At uero filius, qui habet sancti spiritus pignus in corde, saecularis mercedis lucella non quaerit, qui ius seruat heredis. Sunt etiam mercennarii, qui conducuntur ad uineam. Bonus mercennarius Petrus Iohannes Iacobus, quibus dicitur : *uenite, faciam uos piscatores hominum.* Isti non siliquis, sed panibus abundant. Denique collegerunt fragmentorum cofinos duodecim. O domine Iesu, si nobis auferas siliquis et panes tribuas ! — tu enim dispensator in domo es patris — O si nos quoque mercennarios digneris conducere licet sero uenientes ! Nam et undecima conducis horam et aequalem dignaris mercedem soluere, aequalem mercedem uitae, non gloriae; neque enim omnibus *reposita est corona iustitiae*, sed ei qui potest dicere : *certamen bonum certauit.* Quod ideo non praetermittendum arbitratus sum, quia scio quosdam dicere quod ad mortem sibi lauacri gratiam uel paenitentiam seruent. Primum qui scis an nocte proxima tua a te anima reposeatur ? Deinde cur putes otioso tibi omnia posse deferri ? Pone unam gratiam, unam esse mercedem, diuersum tamen brauium uictoriae est, ad quod se non frustra Paulus extendit,*

Mais de tels agréments ne sauraient durer : **219.** aussi « personne ne les lui donnait » : c'est qu'il était dans la région où il n'y a personne, parce qu'elle ne contient pas ceux qui sont. Car « toutes les nations sont comptées pour rien » (*Is.*, XL, 17) ; mais il n'y a que Dieu pour « rendre la vie aux morts et appeler ce qui n'est pas comme ce qui est » (*Rom.*, IV, 17). **220.** « Et revenant à lui, il dit : que de pains ont en abondance les mercenaires de mon père ! » Il est bien vrai qu'il revient à lui, s'étant quitté : car revenir au Seigneur, c'est se retrouver, et qui s'éloigne du Christ se renie. Quant aux mercenaires, qui sont-ils ? N'est-ce pas ceux qui servent pour le salaire, ceux d'Israël ? Ils ne poursuivent pas ce qui est bien par zèle pour la droiture ; ils sont attirés non par le charme de la vertu, mais par la recherche de leur profit. Mais le fils, qui a dans le cœur le gage du Saint-Esprit (*II Cor.*, I, 22), ne recherche pas les profits mesquins d'un salaire de ce monde, possédant son droit d'héritier. Il existe aussi des mercenaires qui sont engagés pour la vigne. C'est un bon mercenaire que Pierre — Jean, Jacques — à qui on dit : « Venez, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes » (*Matth.*, IV, 19). Ceux-là ont en abondance non les glands, mais les pains : aussi bien ont-ils rempli douze corbeilles de morceaux. O Seigneur Jésus, si vous nous ôtiez les glands et nous donniez les pains ! car vous êtes l'économe dans la maison du Père ; oh ! si vous daigniez nous engager comme mercenaires, même si nous venons sur le tard ! car vous engagez même à la onzième heure, et vous daignez payer le même salaire : même salaire de vie, non de gloire ; car ce n'est pas à tous qu'est réservée la couronne de justice, mais à celui qui peut dire : « J'ai combattu le bon combat » (*II Tim.*, IV, 7 ssq.). **221.** Je n'ai pas cru devoir me taire sur ce point, parce que certains, je le sais, disent qu'ils réservent jusqu'à leur mort la grâce du baptême ou la pénitence. D'abord comment savez-vous si c'est la nuit prochaine qu'on vous demandera votre âme (*Lc.*, XII, 20) ? Et puis, pourquoi penser que n'ayant rien fait tout vous sera donné ? Admettons qu'il y ait une seule grâce, un seul salaire : autre chose est le prix de la victoire, celui auquel tendait,

qui post mercedem gratiae brauium tamen ut comprehenderet sequebatur, quia sciebat etsi par esset merces gratiae, palmam tamen esse paucorum.

- 222 Et quoniam in uineam domini uenimus, non uacui recedamus; iuuat enim fructus legere, mercenarios eius uidere. Quid enim sibi uult quod una die diuersis horis conducuntur operarii, nisi quia *mille anni in oculis domini sicut dies hesternae quae praeteriit et hora in nocte?* Quae est nox nisi quae praecessit, ut dies adpropinquaret? Et bene *hora in nocte*, quia *mille anni sicut dies una*. Nouit uim diei huius ille qui dixit: *Iesus Christus heri et hodie ipse est et in saecula*. Sciuit et ille diem esse multiplicem qui scripsit: *hic dies generationis caeli et terrae, cum facta sunt; qua die fecit deus caelum et terram et omne uiride agri*. Cum enim supra septem descripsisset dies, postea uno die omnia facta complexus est totum mundi tempus ostendens in conspectu domini tamquam diem unum, eo quod ex inconpositis atque tenebrosis forma istius mundi diuini operis claritate processerit. Ergo si dies totum tempus est mundi, habet utique etiam in saeculis horas suas aut ipsa saecula horae sunt. Horae autem diei duodecim sunt. Vnde bene in mysterio dies Christus, cuius apostoli duodecim, qui caelesti lumine distinctis in se gratiae uicibus refulserunt. Venit ergo pater familias et prima hora conduxit operarios, fortasse eos qui a principio mundi usque ad diluuium iusti esse meruerunt, de quibus dicit: *et locutus sum ad uos ante lucem et misi ad uos seruos meos prophetas ante lucem*.

non sans raison, Paul qui, après le salaire de la grâce, poursuivait encore le prix pour le gagner (*Phil.*, III, 14), sachant que si le salaire de grâce est égal, la palme n'appartient qu'au petit nombre.

- (Cf. *Matth.*,  
XX, 3-16).
222. Et puisque nous sommes arrivés à la vigne du Seigneur, n'en repartons pas les mains vides; car il est bon d'en cueillir les fruits, d'en voir les mercenaires. Quelle est en effet la signification de ces ouvriers engagés aux diverses heures d'un même jour, sinon que « mille ans, aux yeux du Seigneur, sont comme la journée d'hier, qui est passée, et comme une heure dans la nuit » (*Ps.* 89, 4)? Quelle est cette nuit, sinon celle qui est venue d'abord, pour que le jour se fit proche (*Rom.*, XIII, 22)? Et c'est vraiment une heure dans la nuit, puisque mille ans sont comme un jour. Il savait la portée de ce jour, celui qui a dit: « Jésus-Christ est le même hier, et aujourd'hui, et pour les siècles » (*Hébr.*, XIII, 8). Il savait que ce jour est multiple, celui qui a écrit: « C'est le jour de la naissance du ciel et de la terre, lorsqu'ils furent créés; jour où Dieu fit le ciel et la terre et toute la verdure des champs » (*Gen.*, II, 4). Ayant en effet décrit auparavant sept jours, il résume ensuite en un seul jour tout ce qui s'est fait, montrant que toute la durée du monde est aux yeux du Seigneur comme un jour unique: attendu que du chaos et des ténèbres le visage du monde s'est dégagé à la clarté de l'œuvre divine. Si donc toute la durée du monde est un seul jour, il compte certainement ses heures par siècles: autrement dit les siècles mêmes sont ses heures. Or « il y a douze heures dans le jour » (*Jn.*, XI, 9). Donc au sens mystique, le jour, c'est bien le Christ: Il a ses douze Apôtres, qui ont resplendi de la lumière céleste, en qui la grâce a ses phases distinctes. 223. Le père de famille est donc venu engager dès la première heure des ouvriers: peut-être ceux qui depuis le commencement du monde jusqu'au déluge ont obtenu d'être justes, et dont il est dit: « Je vous ai parlé avant le jour, et je vous ai envoyé mes serviteurs les Prophètes avant le jour » (*Jér.*, XXV, 3 ssq.). La troisième

Tertia post diluuium incipit, Noe ceterorumque tempora comprehendens, qui quasi boni operarii in uineam destinantur. Ideo quasi in prandio inebriatus est Noe. Sextam et reliquas Abrahae, Isaac et Iacob patriarcharum merita distingunt. Nona inclinante iam saeculo et tamquam pallescente luce uirtutis lex et prophetae decoloratos mores hominum notauerunt. Vndecimam et quod superest diei sacer producit aduentus. Vnde et ipse in euangelio dicit : *ambulate, dum lucem habetis.*

- 224 Sed iam redeamus ad patrem. Licet non uerear, ne istius paenitentiam gerentis exemplo diu afuisse uideamur — numquam enim afuimus, qui uersabamur in uinea, in qua si et iste mansisset, non recessisset a patre — cauendum tamen est, ne nos ei reconciliationis faciamus moram, quam non fecit pater. Facile reconciliatur, quando inpenne rogatur. Et ideo discamus quali pater obsecratione sit ambiendus. *Pater* inquit; quam misericors, quam pius, qui nec offensus patrium dedignatur nomen
- 225 audire ! *Pater* inquit *peccauit in caelum et coram te.* Haec est prima confessio aput auctorem naturae, praesulem misericordiae, arbitrum culpae. Sed etsi deus nouit omnia, uocem tamen tuae confessionis exspectat. *Ore* enim *confessio fit ad salutem*, quia ableuat pondus erroris quisquis ipse se onerat et accusationis excludit inuidiam qui accusatorem praeuenit confitendo ; *iustus enim in primordio sermonis accusator est sui.* Frustra autem uelis oculere quem nihil fallas et sine periculo prodas quod scias esse iam cognitum. Confiteri magis, ut interueniat pro te Christus, quem aduocatum habemus aput patrem, roget pro te ecclesia, inlacrimet populus. Nec uereare

1. Même procédé littéraire en VI, 59, où saint Ambroise coupe court à ses développements sur la guérison de l'hémorroïsse, de crainte de retarder la marche du Seigneur vers la maison de Jaire, et d'être rendu responsable de la mort de l'enfant avant l'arrivée du Seigneur.

2. On sait, par maints passages des Pères, qu'à la cérémonie de réconciliation des pénitents publics, toute l'assistance intervenait en leur faveur, par sa prière et par ses larmes.

heure commence après le déluge : elle renferme l'époque de Noé et des autres qui, comme de bons ouvriers, sont envoyés à la vigne : aussi Noé s'est-il enivré pour ainsi dire au repas de midi. La sixième et les suivantes sont relevées par les mérites des patriarches Abraham, Isaac et Jacob. A la neuvième, le monde étant déjà sur son déclin et la lumière de la vertu pâlisant, la Loi et les Prophètes ont dénoncé l'altération des mœurs humaines. Le saint avènement fait paraître la onzième et le restant du jour : aussi dit-il lui-même dans l'Évangile : « Marchez, tandis que vous avez la lumière » (*Jn*, XII, 35).

224. Mais il est temps de revenir au père. Sans doute je ne crains pas qu'à l'exemple de celui qui fit pénitence nous ayons l'air de nous être longtemps absents : car nous n'avons jamais été absents, puisque nous demeurions dans la vigne ; s'il y était resté, lui aussi, il ne se serait pas éloigné de son père. Prenons garde cependant de ne pas retarder sa réconciliation<sup>1</sup>, que le père n'a pas fait attendre. Il se réconcilie volontiers, lorsqu'on l'implore avec instance. Alors apprenons par quelle supplication il faut aborder le Père. « Père, dit-il » : quelle miséricorde, quelle tendresse, chez celui qui, même offensé, ne refuse pas de s'entendre donner le nom de père ! « Père, dit-il, j'ai péché contre le ciel et à votre face. »

225. Tel est le premier aveu, à l'auteur de la nature, au maître de la miséricorde, au juge de la faute. Mais bien qu'Il connaisse tout, Dieu cependant attend l'expression de notre aveu ; car « c'est par la bouche que se fait la confession en vue du salut » (*Rom.*, X, 10), attendu qu'on allège le poids de son égarement quand on se charge soi-même ; et c'est couper court à l'animosité de l'accusation que prévenir l'accusateur en avouant : car « le juste, dès le début de son discours, est son propre accusateur » (*Prov.*, XVIII, 17). D'autre part, il serait vain de vouloir dissimuler à Celui que vous ne trompez sur rien ; et vous ne risquez rien à dénoncer ce que vous savez être déjà connu. Avouez plutôt, afin que pour vous intervienne le Christ, que nous avons pour avocat auprès du Père (*I Jn*, II, 1) ; que l'Église prie pour vous, que le peuple pleure sur vous<sup>2</sup>. Et ne redoutez pas de ne pas

- ne non inpetres. Aduocatus spondet ueniam, patronus promittit gratiam, reconciliationem tibi paternae pietatis pollicetur adsertor. Crede, quia ueritas est, adquiesce, quia uirtus est. Habet causam ut pro te interueniat, ne pro te gratis mortuus sit. Habet et causam ignoscendi
- 226 pater, quia quod uult filius uult pater. *Peccauit in caelum et coram te.* Non utique elementum exprimitur, sed peccato animae caelestia significantur dona spiritus inminuta uel quia ab illius gremio matris Hierusalem quae in
- 227 caelo est non oportuit deuiari. *Iam non sum dignus uocari filius tuus*; deiectus enim se exaltare non debet, ut
- 228 merito suae possit humilitatis adtolli. *Fac me sicut unum mercennariorum tuorum.* Nouit esse distantiam inter filios amicos mercennarios seruos. Filius per lauacrum, amicus per uirtutem, mercennarius per laborem, seruus per timorem. Sed etiam ex seruis et mercennariis fiunt amici, iuxta quod scriptum est : *uos amici mei estis, si feceritis quae ego praecipio uobis ; iam non dico uos seruos.*
- 229 Haec aput se, sed non satis est dicere nisi ad patrem uenias. Vbi illum requiras, ubi inuenias ? Exsurge primo, hoc est qui sedens ante dormiebas. Et ideo dicit apostolus : *surge qui dormis et exsurge a mortuis.* Iniquitas in talento plumbeo. Sed et Moysi dicitur : *tu autem hic sta.* Stantes elegit Christus. Exsurge ergo, curre ad ecclesiam ; hic est pater, hic est filius, hic est spiritus
- 230 sanctus. Occurrit tibi, qui audit te intra mentis secreta tractantem. Et cum adhuc longe sis, uidet et adcurrit. Videt in pectore tuo, adcurrit ne quis inpediat, completitur quoque. In occurso praescientia est, in complexu clementia et quasi quidam patrii amoris adfectus. Supra collum cadit, ut iacentem erigat et oneratum peccatis atque in terrena deflexum reflectat ad caelum, in quo

1. Le sens, sinon dans le Prophète, au moins ici, est que le fardeau des péchés est une masse impossible à soulever.

obtenir : l'avocat vous garantit le pardon, le patron vous promet la grâce, le défenseur vous assure la réconciliation avec la tendresse paternelle. Croyez, car Il est vérité ; soyez en repos, car Il est force. Il a sujet d'intervenir pour vous, afin de n'être pas inutilement mort pour vous. Le Père aussi a sujet de pardonner, car « ce que veut le Fils, le Père le veut » (*Gal.*, II, 21). 226. « J'ai péché contre le ciel et à votre face. » Ce n'est assurément pas pour mentionner un élément, mais pour signifier que le péché de l'âme diminue les dons célestes de l'Esprit, ou qu'il n'eût pas fallu se détourner du sein de cette mère, Jérusalem, qui est au ciel. 227. « Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils » : car le déchu ne doit pas s'exalter, afin de pouvoir être relevé grâce à son humilité. 228. « Traitez-moi comme un de vos mercenaires » : il sait qu'il y a une différence entre les fils, les amis, les mercenaires, les esclaves : on est fils par le baptême, ami par la vertu, mercenaire par le travail, esclave par la crainte. Mais les esclaves mêmes et les mercenaires deviennent amis, ainsi qu'il est écrit : « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande ; je ne vous appelle plus serviteurs » (*Jn.*, XV, 13 ssq.).

229. Ainsi se parlait-il ; mais ce n'est pas assez de parler, si vous ne venez au Père. Où le chercher, où le trouver ? Levez-vous d'abord : j'entends vous qui jusqu'ici étiez assis et endormis ; aussi l'Apôtre dit-il : « Debout, vous qui dormez, et levez-vous d'entre les morts » (*Éphés.*, V, 14). L'iniquité est assise sur un talent de plomb (*Zach.*, V, 7)<sup>1</sup> ; mais il est dit à Moïse : « Pour toi, sois debout ici » (*Deut.*, V, 31) : le Christ a choisi ceux qui sont debout. Debout donc, courez à l'Église : là est le Père, là est le Fils, là est l'Esprit Saint. 230. A votre rencontre vient Celui qui vous entend converser dans le secret de votre âme ; et quand vous êtes encore loin, Il vous voit et accourt. Il voit dans votre cœur ; Il accourt, pour que nul ne vous retarde ; Il embrasse aussi. Sa rencontre, c'est sa prescience ; son embrasement, c'est sa clémence, et les démonstrations de son amour paternel. Il se jette à votre cou pour vous relever gisant, et, chargé de péchés et tourné vers la terre, vous

suum quaerat auctorem. Cadit in collum tuum Christus, ut ceruicem iugo exuat seruitutis et collo tuo iugum suaue suspendat. Nonne tibi uidetur cecidisse in collum Iohannis, quando erat Iohannes in sinu Iesu ceruice recumbens reflexa? Et ideo uerbum aput deum uidit, quia erectus est ad superna. Cadit in collum, cum dicit: *uenite ad me qui laboratis et ego uos reficiam; tollite iugum meum super uos*. Cadit ergo hoc modo, si conuertaris.

231 Et iubet proferri stolam anulum calciamenta. Stola amictus est sapientiae, quo nuda corporis apostoli tegunt, eo quod se unusquisque conuoluat. Et ideo stolam accipiunt, ut corporis infirmitatem sapientiae spiritualis uirtute conuestiant. De sapientia enim dictum est: *lauabit in uino stolam suam*. Ergo stola spiritale indumentum et uestimentum est nuptiale. Anulus quid est aliud nisi sincerae fidei signaculum et expressio ueritatis? Calciamentum autem euangelii praedicatio est. Et ideo accepit sapientiam primam — est enim et alia, quae mysterium nescit — accepit dictorum suorum factorumque signaculum et quoddam munimentum bonae intentionis et cursus, necubi offendat ad lapidem pedem suum et subplantatus a diabolo dominicae praedicationis officium derelinquat. Haec est praeparatio euangelii ad caelestium cursum dirigens praeparatos, ut non in carne ambulamus, sed in spiritu.

232 Occiditur et uitulus saginatus, ut carnem domini spiritali opimam uirtute per gratiam sacramenti mysteriorum consortio restitutus epuletur. Nemo enim nisi qui timuerit deum — quod est initium sapientiae — nisi signaculum spiritale uel custodierit uel receperit, nisi dominum praedicauerit, sacramentis debet interesse caelestibus. Qui autem anulum habet et patrem habet et

1. La prophétie de Jacob se réfère en réalité à Juda.

2. Cf. *cito proferite stolam primam*.

3. La chaussure.

retourner vers le ciel pour y chercher votre auteur. Le Christ se jette à votre cou, pour dégager votre nuque du joug de l'esclavage et suspendre à votre cou son joug suave (*Matth.*, XI, 30). Ne vous semble-t-il pas s'être jeté au cou de Jean, lorsque Jean reposait sur la poitrine de Jésus, la tête renversée en arrière? Aussi a-t-il vu le Verbe chez Dieu, étant dressé vers les hauteurs. Il se jette à votre cou, lorsqu'Il dit: « Venez à moi, vous qui peinez, et je vous réconforterai; prenez mon joug sur vous » (*Matth.*, XI, 28 ssq.). Telle est la manière dont Il vous étreint, si vous vous convertissez. 231. Et Il fait apporter robe, anneau, chaussures. La robe est le vêtement de la sagesse: les Apôtres en couvrent la nudité du corps; chacun s'en enveloppe. Et ils reçoivent la robe pour revêtir la faiblesse de leur corps de la force de la sagesse spirituelle. De la sagesse en effet il est dit: elle « lavera dans le vin sa robe » (*Gen.*, XLIX, 11)<sup>1</sup>. La robe donc est l'habillement spirituel et le vêtement des noces. L'anneau est-il autre chose que le sceau d'une foi sincère et l'empreinte de la vérité? Quant à la chaussure, c'est la prédication de l'évangile. Aussi a-t-il reçu la première sagesse<sup>2</sup> — car il en est une autre, qui ignore le mystère — il a reçu le sceau en ses paroles et en ses actes, et comme la sauvegarde de sa bonne intention et de sa course<sup>3</sup>, de crainte qu'il ne heurte du pied contre une pierre (*Ps.* 90, 12), et, renversé par le diable, ne délaisse l'office de prêcher le Seigneur. La « préparation de l'évangile » (*Éphés.*, VI, 15), qui envoie à la course aux biens célestes ceux qu'il a préparés, c'est de ne pas marcher selon la chair, mais selon l'esprit (*Rom.*, VIII, 4).

232. On tue encore le veau gras: ainsi, rendu par la grâce du sacrement à la communion aux mystères, on pourra se nourrir de la chair du Seigneur, riche de vertu spirituelle. Nul ne peut en effet, s'il ne craint Dieu, ce qui est le commencement de la sagesse (*Ps.* 110, 10; *Prov.*, IX, 10), s'il n'a gardé ou recouvré le sceau de l'Esprit, s'il n'a confessé le Seigneur, prendre part aux mystères célestes. Quant à l'anneau, l'avoir c'est avoir et le Père et le Fils et l'Esprit Saint, car Dieu a mis sa

- filius et spiritum sanctum, quia signavit deus. Cuius imago Christus, et dedit pignus spiritum in cordibus nostris, ut sciamus hoc anuli istius qui in manu datur esse signaculum, quo cordis interiora factorumque nostrorum ministeria signantur. Ergo signati sumus, sicut et
- 233 legimus : *credentes inquit signati estis spiritu sancto*. Bene autem carnem vituli, quia sacerdotalis est victima, quae pro peccatis fiebat, epulantem patrem inducit, filius ut ostenderet quoniam paternus cibus est salus nostra et patris gaudium nostrorum redemptio peccatorum est. Et hic quidem si ad patrem referas, quia hostia pro peccatis filius est. Delectatur pater reditu peccatoris : supra delectatur filius inuenta ovis, ut scias quia una est patris et filii delectatio, una operatio in ecclesiae fundamento.
- 234 Laetatur autem pater, quia filius perierat et inventus est, mortuus fuerat et revixit. Ille perit qui fuit ; non enim potest perire qui non fuit. Itaque gentes non sunt, Christianus est iuxta quod supra dictum est quia *elegit deus quae non sunt, ut quae sunt destrueret*. Potest tamen et hic in uno species accipi generis humani. Fuit Adam et in illo fuimus omnes : periit Adam et in illo omnes perierunt. Homo igitur et in illo homine qui perierat reformatur et ille ad similitudinem dei factus et imaginem diuinae patientiae et magnanimitatis reparatur. Quid est ergo : *elegit deus quae non sunt, ut quae sunt destrueret* ? Id est : *elegit populum gentium qui non erat ut destrueret populum Iudaeorum*. Potest et de agente paenitentiam dictum videri, quia non moritur nisi qui aliquando vixit. Et ideo gentes non moriuntur, sed mortui sunt ; etenim qui in Christum non credidit, semper est mortuus. Et gentes quidem cum crediderint per gratiam uiuificantur, qui uero lapsus fuerit per paenitentiam reuiuiscit.
- 236 Sequitur locus, ut remittendis post paenitentiam de-

1. § 219.

2. Phrase utilisée à sept ou huit reprises par saint Augustin, dans sa controverse avec Julien le pélagien.

marque (cf. *Jn*, VI, 28), Lui dont le Christ est l'image (II *Cor.*, IV, 4), et Il a déposé comme gage l'Esprit dans nos cœurs (*Ib.*, I, 22), pour nous faire savoir que telle est l'empreinte de cet anneau qui est mis à la main, par qui sont marqués l'intime de nos cœurs et le ministère de nos actions. Nous avons donc été marqués, comme nous le lisons : « En croyant, est-il dit, vous avez reçu le sceau de l'Esprit Saint » (*Éphés.*, I, 13). 233. C'est justement d'ailleurs que le Fils nous décrit le père festoyant avec la chair du veau, victime sacerdotale que l'on offrait pour les péchés : Il a voulu montrer que la nourriture du Père, c'est notre salut, et que la joie du Père, c'est la rédemption de nos péchés. Et ici, si vous attribuez au Père que le Fils soit victime pour les péchés, le Père prend sa joie au retour du pécheur ; plus haut le Fils prend sa joie à la brebis retrouvée : vous reconnaissez ainsi que le Père et le Fils n'ont qu'une même joie, qu'une même activité pour fonder l'Église. 234. Or le père est joyeux de ce que son fils était perdu et s'est retrouvé, était mort et a repris vie. Celui-là est mort, qui était : on ne peut en effet mourir si on n'a pas été. Ainsi les Gentils ne sont pas, le chrétien est, comme il a été dit plus haut<sup>1</sup> : « Dieu a choisi ce qui n'est pas pour détruire ce qui est » (*I Cor.*, I, 28). On peut cependant voir ici en un seul l'image du genre humain. Adam a été, et en lui nous avons tous été ; Adam est mort, et en Lui tous sont morts<sup>2</sup>. L'homme donc est reformé dans l'homme même qui était mort, et celui qui fut fait à la ressemblance et image de Dieu est restauré par la patience et magnanimité de Dieu. Que signifie donc « Dieu a choisi ce qui n'est pas pour détruire ce qui est » ? Ceci : Il a choisi le peuple des Gentils, qui n'était pas, pour détruire le peuple des Juifs. 235. On peut aussi appliquer à celui qui fait pénitence cette parole, qu'on ne meurt pas si l'on n'a une fois vécu ; aussi les Gentils ne meurent pas, mais sont des morts : car qui n'a pas cru au Christ, est toujours mort. Et tandis que les Gentils, une fois qu'ils ont la foi, sont vivifiés par la grâce, celui qui est tombé revit par la pénitence.

236. Le passage suivant veut nous rendre favorables

- beamus fauere peccatis, ne dum ueniae alterius inuidemus ipsi eam non mereamur a domino. Quis enim tu es, qui domino contradicas, ne cui uelit culpam relaxet, cum tu cui uoueris ignoscas? Vult rogari, uult obsecrari. Si omnium iustitia, ubi dei gratia? Quis tu es qui
- 237** inuideas deo? Et ideo notatur hic frater, usque adeo ut de uilla uenire dicatur, hoc est terrenis operibus occupatus, ignorans quae sunt spiritus dei, ut denique nunquam pro se uel haedum queratur occisum; non enim pro inuidia, sed pro uenia mundi agnus est inmolatus. Inuidus haedum quaerit, innocens agnum pro se desiderat inmolari. Ideo et senior dicitur, eo quod cito aliquis per inuidiam consenescat. Ideo et foris stat, eo quod maliuolentia eum animi liuentis excludat. Ideo chorum et symphoniam audire non potest, hoc est non illa theatralis incentiua lasciuiuae nec aulicorum concentus sonorum, sed plebis concordiam concinentis, quae de peccatore seruato dulcem resultet laetitiae suauitatem. Constituite mihi aliquem ex his qui sibi iusti uidentur, qui trabem in oculo suo non uident et alieni festucam uitii ferre non possunt. Quomodo indignatur, quando alicui peccatum fatenti et diu indulgentiam deploranti uenia relaxatur, quomodo aures eius symphoniam populi spiritalem ferre non possunt! haec est enim symphonia, quando concinit in ecclesia diuersarum aetatum atque uirtutum uelut uariarum cordarum indiscreta concordia psalmus respondetur, amen dicitur. Haec est symphonia, quam sciuit et Paulus. Et ideo ait: *psallam spiritu, psallam et mente*. Haec de parabola praesenti putauimus esse tractanda.
- 239** Nec inuidemus si qui duos fratres istos uelit referre ad populos duos, ut sit adulescentior populus ex gentibus tamquam Israhel, cui frater maior beneficium paternae benedictionis inuidit. Quod faciebant Iudaei, cum querebant quia Christus cum gentibus epularetur, et ideo

à la rémission des péchés après la pénitence, de peur qu'en trouvant mauvais le pardon d'autrui, nous ne l'obtenions pas pour nous-mêmes du Seigneur. Qui donc êtes-vous pour contester au Seigneur le droit de remettre sa faute à qui bon Lui semble, quand vous pardonnez à qui vous voulez? Il veut être prié, Il veut être imploré. Si tous sont justes, où sera la grâce de Dieu? Qui êtes-vous, pour en vouloir à Dieu? **237**. Et c'est pourquoi le frère est ici censuré, au point qu'il est dit venir de la ferme, c'est-à-dire occupé des œuvres de la terre, ignorant ce qui est de l'Esprit de Dieu (I Cor., II, 11), et finalement se plaignant qu'on n'ait jamais tué pour lui-même un chevreau: car ce n'est pas pour l'envie, mais pour le pardon du monde, que l'Agneau a été immolé. L'envieux réclame un chevreau; l'innocent désire que l'Agneau soit immolé pour lui. On dit qu'il était plus âgé: c'est que l'envie fait vieillir vite. S'il reste au-dehors, c'est que la malveillance de son âme jalouse l'exclut. Il ne peut pas entendre le chœur et la symphonie, non pas de celles qui excitent les passions au théâtre, ni le son des flûtes accordées, mais l'harmonie du peuple qui chante et fait retentir sa douce et suave allégresse de voir le pécheur sauvé. **238**. Donnez-moi un de ceux qui se croient justes, qui ne voient pas la poutre dans leur œil et ne peuvent supporter la paille du défaut d'autrui: comme il s'indigne, lorsqu'ayant avoué sa faute et longtemps imploré son pardon, quelqu'un obtient grâce! comme ses oreilles ne peuvent supporter le concert spirituel du peuple! Car il y a concert, lorsque dans l'église l'accord sans dissonance des âges et vertus diverses, telles des cordes variées, alterne le psaume, dit Amen. C'est le concert que connaissait également Paul; aussi dit-il: « Je chanterai en esprit, je chanterai par mon intelligence » (I Cor., XIV, 15).

Tel est l'exposé que nous avons cru devoir faire de la parabole présente. **239**. Mais nous ne trouvons pas mauvais que tel veuille reconnaître dans ces deux frères les deux peuples, le plus jeune étant le peuple des Gentils, autre Israël à qui le frère aîné envie le bienfait de la bénédiction paternelle. C'est ce que faisaient les Juifs, en se plaignant que le Christ prit son repas avec les

haedum, mali odoris sacrificium, requisierunt. Iudaeus haedum requirit, Christianus agnum, et ideo illis Barabbas soluitur, nobis agnus immolatur. Vnde aput illos faetor est criminum, aput nos remissio peccatorum, dulcis in spe, suavis in fructu. Qui haedum quaerit exspectat anti-  
**240** christum; Christus enim boni odoris est uictima. Queri etiam in haedo uidetur quia Iudaei ritum ueteris sacrificii perdiderunt uel quia nullius sanguis his profuit sicut Christi sanguis ecclesiae; non enim redimere eos sanguis potuit prophetarum. Inpudens autem et similis illius Pharisaei iustificantis se arroganti prece, qui putabat quod numquam praeterierit mandatum dei, quia legem seruabat in littera, inpius, qui accusabat fratrem quod cum meretricibus paternam substantiam prodegisset, cum debuerit aduertere quia sibi dictum est: *meretrices*  
**241** *et publicani praecedunt uos in regnum caelorum.* Stat autem foris, nec excluditur, sed non ingreditur, ignorans uoluntatem dei de uocatione gentium, seruus iam factus ex filio; *seruus enim nescit quid dominus agat.* Vbi cognouit, inuidet et torquetur ecclesiae bonis et foris stat. Foris enim Israhel audit chorum et symphoniam et irascitur, quia hic concinit plebis gratia et consona populi  
**242** iubilatio. Sed bonus pater etiam hunc saluare cupiebat dicens: *tu mecum semper fuisti,* uel quasi Iudaeus in lege uel quasi iustus in communione; sed et, si desinas inui-  
**243** deré: *et omnia mea tua sunt,* uel Iudaeus sacramenta ueteris testamenti, uel baptizatus etiam noui possidens.  
**244** *Nemo seruus potest duobus dominis seruire,* non quia duo, sed unus est dominus. Nam etsi sunt qui mamonae seruiant, tamen non ille nouit aliqua iura dominatus, sed

Gentils (*Lc*, V, 50); aussi réclamaient-ils le chevreau, sacrifice de mauvaise odeur. Le Juif réclame le chevreau, le chrétien l'Agneau; aussi on leur délivre Barabbas, pour nous l'Agneau est immolé. Dès lors c'est chez eux la planteur des crimes, chez nous la rémission des péchés, douce en son espérance, suave en son fruit. Demander le chevreau, c'est attendre l'antéchrist; car le Christ est la victime de bonne odeur. **240.** Cette plainte à propos du chevreau semble dire que les Juifs ont perdu les rites des sacrifices anciens, ou que le sang de personne ne leur a profité comme celui du Christ à l'Église: car ils n'ont pu être rachetés par le sang des Prophètes. Or il (l'aîné) est impudent et semblable à ce Pharisien qui se rendait justice en sa prière présomptueuse, qui pensait n'avoir jamais manqué au commandement de Dieu parce qu'il observait littéralement la Loi (*Lc*, XVIII, 11 ssq.); sans cœur, en accusant son frère d'avoir gaspillé la fortune paternelle avec des courtisanes: il aurait dû prendre garde qu'il fut dit à son intention: « Les courtisanes et les publicains passeront avant vous dans le Royaume des cieus » (*Matth.*, XXI, 31). **241.** Il demeure à la porte: il n'est pas exclu, mais il n'entre pas, méconnaissant la volonté de Dieu d'appeler les Gentils, de fils devenu maintenant serviteur; car « le serviteur ne sait pas ce que fait son maître » (*Jn*, XV, 14). Lorsqu'il l'apprend, il jalouse, il est torturé par le bonheur de l'Église, et il demeure au-dehors. Du dehors, en effet, Israël entend le chant et la symphonie, et il s'irrite de l'accord réalisé par la grâce du peuple, le joyeux concert de la foule. **242.** Mais le père, qui est bon, eût voulu le sauver. « Tu as toujours été avec moi », disait-il: soit en tant que Juif sous la Loi, soit comme juste par notre commun accord; mais de plus, si tu cesses d'envier, **243.** « tout ce que j'ai est à toi »: comme Juif vous possédez les mystères de l'Ancien Testament, comme baptisé ceux également du Nouveau.

Luc, XVI, 1-13.

L'intendant  
infidèle.

**244.** « Nul serviteur ne peut servir deux maîtres »: non qu'il y en ait deux: il n'y a qu'un seul Maître. Car, même s'il s'en rencontre pour servir

ipsi sibi iugum seruitutis inponunt; neque enim iusta potestas, sed iniusta est seruitus. Et ideo ait : *facite vobis amicos de iniquo mamona*, ut largiendo pauperibus angelorum nobis ceterorumque sanctorum gratiam comparemus. Nec reprehenditur uilicus, in quo discimus non ipsi esse domini, sed potius alienarum uilici facultatum. Et ideo licet peccauerit, tamen quia sibi in posterum ex indulgentia domini quaesiuit auxilia, praedicatur. Pulchre autem iniquum mamona dixit, quia uariis diuitiarum inlecebris nostros auaritia temptabat adfectus, ut uel-

246 *lemus seruire diuitiis*. Vnde ait : *si in alieno fideles non fuistis, quod uestrum est quis dabit uobis ?* Alienae nobis diuitiae sunt, quia praeter naturam sunt neque nobiscum nascuntur neque nobiscum transeunt, Christus autem noster est, quia uita est. Denique *in sua propria uenit, et sui eum non receperunt*. Ergo nemo dabit quod uestrum est, quia uestrum non credidistis, uestrum non recepistis.

247 Argui igitur uidentur Iudaei et fraudis et auaritiae, et ideo qui in facultatibus fideles non fuerunt, quas cum alienas scirent — communem enim ad usum fructus terrarum a domino deo datus est omnibus — debuerunt utique participare pauperibus, nec Christum accipere meruerunt, quem Zacchaeus ut acquireret, dimidiam partem bonorum suorum obtulit. Ergo non seruiamus alienis, quia nullum dominum debemus scire nisi Christum; *unus enim deus pater, ex quo omnia et nos in ipso, et unus dominus Iesus, per quem omnia*. Quid ergo? Pater dominus aut filius deus non est? Sed et pater dominus, quia *uerbo domini caeli firmati sunt*, et filius deus, *qui est super omnia deus benedictus in saecula*. Quomodo ergo nemo potest duobus

l'argent, celui-ci pourtant ne se connaît aucun droit à être maître; ce sont eux qui se chargent du joug de l'esclavage: car il ne s'agit pas de juste pouvoir, mais d'injuste esclavage. 245. Aussi dit-Il: «Faites-vous des amis avec l'argent d'iniquité», pour que nos largesses aux pauvres nous procurent la faveur des anges et des autres saints. L'intendant n'est pas repris (apprenons à ce propos que nous ne sommes pas maîtres, mais plutôt intendants des richesses d'autrui); et bien qu'il fût en faute, il est loué cependant pour s'être ménagé des appuis en remettant au nom de son maître. Et c'est justement qu'Il a parlé d'argent d'iniquité, parce que l'avarice tentait nos penchants par les appâts variés des richesses, si bien que nous voulions être esclaves des richesses. 246. Aussi dit-Il: «Si vous n'avez pas été fidèles avec un bien étranger, qui vous donnera ce qui est à vous?» Les richesses nous sont étrangères, parce qu'elles sont en dehors de notre nature: elles ne naissent pas avec nous ni ne trépassent avec nous. Le Christ au contraire est à nous, parce qu'Il est la Vie: aussi bien «Il est venu chez Lui, et les siens ne l'ont pas reçu» (Jn, I, 11). Personne donc ne vous donnera ce qui est à vous, puisque vous n'avez pas cru à votre bien, vous n'avez pas accueilli votre bien. 247. Il semble donc que les Juifs soient accusés de fraude et d'avarice; aussi, n'ayant pas été fidèles sur l'article des richesses, qu'ils savaient n'être pas à eux — car les biens de la terre ont été donnés à tous pour l'usage commun — et qu'ils auraient certes dû partager avec les pauvres, ils n'ont pas mérité non plus de recevoir le Christ: Zachée, pour l'acquérir, a offert la moitié de ses biens (Lc, XIX, 8). 248. Ne soyons donc pas esclaves des biens extérieurs, puisque nous ne devons connaître d'autre Seigneur que le Christ; car «il n'y a qu'un Dieu Père, de qui tout vient et en qui nous sommes, et un Seigneur Jésus, par qui sont toutes choses» (I Cor., VIII, 6). Mais alors? le Père n'est pas Seigneur, ou le Fils n'est pas Dieu? Mais le Père aussi est Seigneur, puisque «par la parole du Seigneur les cieux ont été affermis» (Ps. 32, 6); et le Fils est Dieu, Lui «qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni à jamais» (Rom., IX,

*dominis servire?* Vnus enim dominus, quia unus deus. Denique *dominum deum tuum adorabis et ipsi soli seruias.* Vnde claret unum patris et filii esse dominatum. Vnus autem est, si non diuidatur, sed totus in patre, totus in filio sit. Itaque quia unius deitatis atque dominatus adserimus trinitatem, unum deum et unum dominum confitemur. Qui autem aliam patris, aliam filii, aliam spiritus memorant potestatem plures deos et plures dominos in ecclesiam gentilis uitio erroris inducunt.

5). Comment donc nul ne peut-il servir deux seigneurs ? C'est qu'il n'y a qu'un Seigneur, parce qu'il n'y a qu'un Dieu ; aussi bien « vous adorerez le Seigneur votre Dieu et vous ne servirez que Lui » (*Matth.*, IV, 10). Par où il est clair que le Père et le Fils n'ont qu'une même domination : or elle est une si, au lieu d'être partagée, elle est tout entière dans le Père, tout entière dans le Fils. Ainsi, en affirmant une seule divinité, une seule domination dans la Trinité, nous proclamons qu'il n'y a qu'un Dieu et un Seigneur. Compter au contraire une puissance pour le Père, une autre pour le Fils, une autre pour l'Esprit, c'est introduire dans l'Église plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, selon l'erreur néfaste des Gentils.

## LIBER OCTAVVS

- 1 *Lex et prophetae usque ad Iohannem, non quia lex defecit, sed quia incipit euangelii praedicatio; uidentur enim minora conpleri, cum potiora succedunt. Et ideo uim faciamus regno caelorum; omnis enim qui uim facit uehementi studio properat, non torpenti lentescit affectu. Est ergo fidei religiosa uiolentia, segnitia criminosa. Lex multa secundum naturam, ut naturalibus indulgentior desiderii ad iustitiae studium nos uocaret; Christus naturam incidit, quia naturales quoque amputat uoluptates. Et ideo uim faciamus naturae, ut non ad terrena demergat, sed ad superna se subrigat.*
- 2 *Omnis qui dimittit uxorem suam et ducit alteram moechatur et qui dimissam a uiro ducit moechatur. Prius dicendum arbitror de lege coniugii, ut postea de prohibendo diuortio disputemus. Quidam enim putant omne coniugium a deo esse, maxime quia scriptum est: quae deus coniunxit homo non separet. Ergo si omne coniugium a deo, omne coniugium non licet solui. Et quomodo apostolus dixit: quod si infidelis discedit, discedat? In quo mirabiliter et noluit aput Christianos causam residere diuortii et ostendit non a deo omne coniugium; neque enim Christianae gentilibus dei iudicio copulantur, cum*
- 3 *lex prohibeat. Sed occurrit illud quod ait Salomon: do-*

1. Cf. *Ex.*, XXXIV, 16; *Deut.*, VII, 3; *Esd.*, X; *Néh.*, XIII, 23-39.

## LIVRE VIII

Luc, XVI, 16-18. 1. « La Loi et les Prophètes ont duré jusqu'à Jean » : non pas que la Loi ait cessé, mais la prédication de l'évangile commence : ce qui est moindre semble en effet s'achever lorsque le meilleur survient. Alors faisons violence au Royaume des cieux : quiconque fait violence se hâte dans un désir véhément, au lieu de se traîner dans une disposition de torpeur. Dans la foi donc la violence est religion, la nonchalance faute. La Loi en maintes choses suivait la nature ; elle accordait quelque chose aux désirs naturels, pour nous appeler à rechercher la justice ; le Christ a taillé dans la nature, en retranchant même les plaisirs naturels. Ainsi faisons violence à la nature, pour qu'elle ne s'enlise pas dans le terrestre, mais s'élève vers les hauteurs.

2. « Quiconque délaisse son épouse et en prend une autre, est adultère ; et épouser celle qu'a délaissée son mari, c'est être adultère. » Il faut d'abord parler, je pense, de la loi du mariage, afin de traiter ensuite de la prohibition du divorce. Certains en effet pensent que tout mariage est de Dieu, étant donné surtout qu'il est écrit : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » (*Matth.*, XIX, 6). Si donc tout mariage est de Dieu, il n'est permis de dissoudre aucun mariage ; et comment l'Apôtre a-t-il dit : « Si l'infidèle s'en va, qu'il s'en aille » (*I Cor.*, VII, 15) ? En quoi il a été admirable : il n'a pas voulu qu'il subsistât chez les chrétiens un motif de divorce, et il a montré que tout mariage n'est pas de Dieu : car les chrétiennes ne s'unissent pas aux Gentils par l'autorité de Dieu, puisque la Loi l'interdit <sup>1</sup>. 3. Mais voici que se présente la parole de Salomon : « Les pères

*mum et substantiam patres partiuntur filiis ; a deo autem praeparabitur uiro uxor. Quod qui in Graeco legit non putat esse contrarium. Bene enim dixit Graecus ἀρμόζεται; armonia enim conueniens et apta rerum omnium dicitur commissa conexio. Armonia est, cum fistulae organi per ordinem copulatae legitimae tenent gratiam cantilenae cordarumque aptus seruat ordo concordiam. Itaque non habent armoniam suam nuptiae, quando Christiano uiro gentilis mulier non legitime copulatur. Ergo ubi nuptiae, armonia ; ubi armonia, deus iungit ; ubi armonia non est, pugna atque dissensio est, quae non est a deo, quia deus caritas est.*

- 4 Noli ergo uxorem dimittere, ne deum tuae copulae diffitearis auctorem. Etenim si alienos, multo magis uxorios debes tolerare et emendare mores. Audi quid dixerit dominus : *qui dimittit mulierem facit eam moechari.* Etenim cui non licet uiuente uiro mutare coniugium potest obrepere libido peccandi. Itaque qui auctor erroris etiam reus culpae est, quod cum paruulis feta dimittitur, quod titubanti uestigio grandaeva detruditur. Durum, si excludas parentem, pignora teneas, ut ad contumeliam caritatis addas etiam pietatis iniuriam ; durius, si propter matrem etiam filios simul pellas, cum magis redimere a patre liberi debeant culpam parentis. Quam periculosum, si fragilem adolescentulae aetatem errori offeras ! Quam impium, si eius destituas senectutem, cuius defloraueris iuuentutem ! Ergo inhonoratis stipendiis et ueteranum inperator dimittat inglorium atque imperii possessione detrudat et rusticum laboris sui effectum agro suo propulset agricola ? An quod in subditos nefas est
- 5 sine comparem fas est ? dimittis ergo uxorem quasi iure sine crimine et putas id tibi licere, quia lex humana non

1. Le point d'interrogation introduit ici par l'éditeur de Vienne ne semble pas requis, ni même justifié.

partagent à leurs fils leur maison et leurs biens ; mais c'est Dieu qui préparera à l'homme son épouse » (*Prov.*, XIX, 14). Lu dans le grec, on n'y trouve aucune opposition ; car le grec a dit justement : ἀρμόζεται ; on appelle harmonie, en effet, l'assemblage, l'union qui accorde et adapte toutes choses. Il y a harmonie, lorsque les tuyaux d'un instrument groupés avec ordre maintiennent l'agrément d'une mélodie juste, quand l'ensemble des cordes demeure adapté et accordé. Dès lors il n'y a pas harmonie dans des noces où un époux chrétien s'unit illégitimement à une femme païenne. Donc quand il y a noces, il y a harmonie<sup>1</sup> ; quand il y a harmonie, c'est Dieu qui unit ; quand il n'y a pas harmonie, il y a lutte et dissension : ce qui n'est pas de Dieu, puisque « Dieu est charité » (*I Jn*, IV, 8). 4. Gardez-vous donc de répudier votre épouse : ce serait nier que Dieu soit l'auteur de votre union. En effet, si vous devez tolérer et amender les mœurs d'autrui, à plus forte raison celles de votre épouse. Écoutez ce qu'a dit le Seigneur : « Répudier son épouse, c'est la rendre adultère » (*Matth.*, V, 32). Alors en effet qu'il ne lui est pas permis de changer de foyer du vivant de son mari, le plaisir du péché peut se glisser chez elle. Ainsi celui qui a causé son égarement est coupable et en faute, quand l'épouse mère est renvoyée avec ses tout petits, quand, âgée et la démarche chancelante, elle est mise à la porte. Il est mal de chasser la mère, de garder les enfants, ajoutant à l'outrage envers son amour la blessure à ses affections ; plus cruel, de chasser à cause de la mère et en même temps les enfants, alors que les enfants devraient plutôt racheter aux yeux de leur père le tort de la mère. Quel risque, d'exposer à l'égarement l'âge faible d'une adolescente ! Quelle dureté, de délaisser la vieillesse après avoir défloré la jeunesse ! Autant vaudrait qu'un empereur congédie un vétéran sans rémunérer ses services, sans honneurs, en le dépouillant du commandement qu'il possède, et qu'un agriculteur expulse de son champ le villageois épuisé par son travail ! Ce qui est défendu envers les sujets serait-il permis à l'égard d'une conjointe ? 5. Vous renvoyez donc votre épouse comme de plein droit, sans grief, et vous vous le croyez

- prohibet. Sed diuina prohibet; qui hominibus obsequeris, deum uerere. Audi legem domini, cui obsequuntur etiam qui leges ferunt : *quae deus coniunxit homo non separet*. Sed non solum hic caeleste praeceptum, sed quoddam etiam opus dei soluitur. Paterisne, oro, liberos tuos uiuente te esse sub uitrico aut incolumi matre degere sub nouerca? Pone, si repudiata non nubat : et haec uiro tibi debuit displicere, cui adultero fidem seruat? Pone, si nubat : necessitas illius tuum crimen est et coniugium quod putas adulterium est. Quid enim refert utrum id aperta criminis confessione an mariti specie adulter admittas, nisi quod grauius est legem criminis fecisse quam furtum?
- 7 Sed fortasse dicit aliquis : *quomodo Moyses mandauit dari librum repudii et dimittere uxorem?* Qui hoc dicit Iudaeus est, qui hoc dicit Christianus non est. Et ideo quia hoc obicit quod obiectum est domino, respondeat ei dominus : *ad duritiam inquit cordis uestri permisit uobis Moyses dare librum repudii et dimittere uxores; ab initio autem non fuit sic*. Moyses permisit, inquit, non deus iussit; ab initio autem dei lex est. Quae est lex dei? *Relinquet homo patrem et matrem et adhaerebit uxori suae et erunt ambo in carne una*. Ergo qui dimittit uxorem carnem suam scindit, diuidit corpus. Ostendit autem hic locus quae propter fragilitatem humanam scripta sunt non a deo scripta. Vnde et apostolus *denuntio inquit non ego, sed dominus, uxorem a uiro non discedere et infra: caeteris inquit ego dico, non dominus: si quis frater infidelem habet uxorem et relinquit eam. Itaque ubi est inpar coniugium, addidit: quod si infidelis discedit, discedat*.

permis parce que la loi humaine ne l'interdit pas; mais celle de Dieu l'interdit. Vous obéissez aux hommes : redoutez Dieu. Écoutez la loi du Seigneur, à laquelle défèrent ceux mêmes qui édictent les lois : « Ce que Dieu a uni; que l'homme ne le sépare pas. » 6. Mais ce n'est pas seulement un précepte du ciel que l'on détruit ici; c'est comme une œuvre de Dieu. Permettez-vous, je vous prie, que de votre vivant vos enfants dépendent d'un beau-père, ou, leur mère subsistant, vivent sous une marâtre? Supposez que la répudiée ne se marie pas : devait-elle vous déplaire quand vous étiez son mari, elle qui vous garde sa foi, à vous adultère? Supposez qu'elle se marie : l'extrémité où elle se trouve vous accuse, et ce que vous croyez mariage est adultère. Qu'importe que vous commettiez l'adultère en affichant ouvertement votre faute ou en semblant mari, sinon qu'il est plus grave de commettre le crime par principe qu'à la dérobée.

7. Mais l'on dira peut-être : « Pourquoi Moïse a-t-il prescrit de donner un certificat de répudiation et de renvoyer l'épouse » (*Matth.*, XIX, 7) ? Qui parle ainsi est Juif; qui parle ainsi n'est pas chrétien; et puisqu'il objecte ce qui fut objecté au Seigneur, que le Seigneur lui réponde : C'est, dit-Il, pour la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de donner un certificat de répudiation et de renvoyer vos épouses; mais au début il n'en était pas ainsi » (*Matth.*, XIX, 8). Moïse, dit-Il, a permis; ce n'est pas Dieu qui a ordonné. Mais au début il y a la loi de Dieu. Quelle est la loi de Dieu? « L'homme quittera père et mère, et il s'attachera à son épouse, et ils seront deux en un seul corps » (*Gen.*, II, 24; *Matth.*, XIX, 5). Donc renvoyer son épouse, c'est déchirer sa chair, c'est partager son corps. 8. Or ce passage montre que ce qui fut écrit à cause de la faiblesse humaine n'a pas été écrit par Dieu. Aussi l'Apôtre dit-il : « Je signifie — non pas moi, mais le Seigneur — à l'épouse de ne pas quitter son mari » (*I Cor.*, VII, 10); et plus bas : « Je dis aux autres — moi, non pas le Seigneur — si quelque frère a une épouse non croyante, et qu'il l'abandonne... » (*Ib.*, 12). Ainsi, lorsqu'il y a mariage inégal, il ajoute : « Si l'incroyant se retire, qu'il se retire » (*Ib.*, 15). Du même

Simul idem apostolus negavit legis esse diuinae, ut coniugium quaecumque soluatur, nec ipse praecepit nec dedit deserenti auctoritatem, sed culpam abstulit destitutum.

9 Haec moraliter. Tamen quia supra proposuit regnum dei euangelizari et cum dixisset de lege unum apicem non posse cadere, subiicit : *omnis qui dimittit uxorem suam et ducit alteram moechatur*. Recte ammonet apostolus dicens sacramentum hoc magnum esse de Christo et ecclesia. Inuenis igitur coniugium quod nemo dubitet a deo iunctum, cum ipse dicat ; *nemo uenit ad me nisi pater meus, qui misit me, adtraxerit eum* ; ille enim solus has nuptias potuit copulare. Et ideo mystice Salomon dixit : *a deo praeparabitur uiro uxor*. Vir Christus, uxor ecclesia est, caritate uxor, integritate uirgo. Ergo quem deus traxit ad filium non separet persecutio, non auertat luxuria, non philosophia depraedetur, non Manicheus contamine, non Arrianus auertat, non Sabellianus inficiat. Deus iunxit, Iudaeus non separet. Adulteri sunt omnes qui adulterare cupiunt fidei et sapientiae ueritatem.

10 *Quis liber inquit iste est repudii matris uestrae, quo dimisi eam ?* Audisti repudium, crede coniugium. Audisti quid Iudaeorum plebi ipse uir dicat : *ecce in iniquitatibus uestris uenditi estis et peccatis uestris dimisi matrem uestram*. Mane ergo tu in domo patris, mane cum sponso, enitere ut placeas uiro. Mens quae credidisti deo, esto fortis mulier, qualis illa uel anima ecclesiastica uel ecclesia, de qua dicit Salomon : *mulierem fortem quis inueniet ? Pretiosior autem est lapidibus pretiosis quae talis est : confidit in ea uir suus*. Videamus quid haec uiro faciat suo,

coup le dit Apôtre a nié que la dissolution d'un mariage quelconque fût dans la loi divine ; il ne l'a pas non plus prescrite, il n'a pas autorisé l'abandon ; mais il a disculpé l'abandonné.

9. Ceci quant au sens moral. Cependant, puisqu'Il a publié plus haut l'annonce du Royaume de Dieu, et qu'ayant dit que pas un point de la Loi ne peut tomber, Il a ajouté : « Quiconque délaisse son épouse pour en prendre une autre, est adultère », l'Apôtre nous donne un juste avertissement en disant que c'est là un grand mystère, concernant le Christ et l'Église (*Éphés.*, V, 32). Vous trouvez donc là un mariage dont nul ne peut douter que Dieu l'ait uni, puisqu'Il dit Lui-même : « Nul ne vient à moi si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire » (*Jn*, VI, 44). Lui seul en effet pouvait unir de telles noces, et c'est pourquoi Salomon dit, au sens mystique : « C'est Dieu qui prépare à l'homme son épouse » (*Prov.*, XIX, 14). L'Époux, c'est le Christ, l'Épouse, c'est l'Église : épouse par l'amour, vierge par la chasteté. Que celui donc que Dieu a attiré au Christ n'en soit pas séparé par la persécution, détourné par la débauche ; qu'il ne soit pas ravagé par la philosophie, corrompu par le manichéen, dévoyé par l'arien, gâté par le sabellien. Dieu l'a uni, que le Juif ne le sépare pas. Sont adultères tous ceux qui voudraient adultérer la vérité de la foi et de la sagesse. 10. « Quel est, dit-il, l'acte de répudiation de votre mère, par lequel je l'ai renvoyée » (*Is.*, L, 1) ? Vous avez entendu : répudiation ; croyez qu'il y avait union. Vous avez entendu ce que le même homme dit au peuple des Juifs : « C'est pour vos iniquités que vous avez été vendus, et pour vos péchés que j'ai renvoyé votre mère » (*Ib.*). Demeurez donc, vous, dans la maison du Père ; demeurez avec l'Époux, efforcez-vous de plaire à votre mari. Que votre intelligence, par laquelle vous avez cru à Dieu, soit femme forte, comme celle — soit l'âme dans l'Église, soit l'Église — dont Salomon dit : « La femme forte, qui la trouvera ? Plus précieuse que les pierres précieuses est une pareille femme ; son époux a confiance en elle » (*Prov.*, XXXI, 10 ssq.).

Voyons ce que celle-ci fait pour son Époux, quel est

- quod opus eius, quod sit obsequium, cur confidat in ea
- 11 Christus. Bona uxor uirum suum uestit. Vestiat Iesum fides nostra corpore suo, uestiat carnem eius diuinitatis suae gloria, sicut et illa bina uestimenta fecit uiro suo, ut et in praesenti et in futuro saeculo honorificet eum. Non mediocris haec femina cuius tale textrinum est, quam non mollia lanae fila carpentem, sed pretiosae uirtutis pensa tractantem uir eius inueniat, quae manus extollat in noctibus et ad libram dirigat opus morumque suorum pondus examinet, gestorum quoque nouerit seruare mensuram, gloriosi subtegmen laboris intexens, sollicita quando uir redeat, anxia atque suspirans et iam cum uiro suo esse desiderans, dicens : moras facit uir meus uenire, festinabo ipsa ad eum ; occurram ei faciem ad
- 12 faciem, cum uenire coeperit in gloria sua. Veni, domine Iesu, ut inuenias sponsam tuam, non contaminatam, non adulteratam, quae non uiolauerit domum tuam, non mandata neglexerit. Dicat tibi : *inueni quem dilexit anima mea*, introducat te in domum uini — *uinum enim laetificat cor hominis* — inebrietur in spiritu, agnoscat mysterium, loquatur oraculum.
- 13 *Homo autem quidam diues induebatur purpuram*. Narratio magis quam parabola uidetur, quando etiam nomen exprimitur. Non otiose autem hic diuitem dominus perfunctum deliciis saecularibus in perpetuae famis aput inferos constitutum significauit aerumna ; cui non inmerito quinque fratres, id est quinque sensus corporis naturali quadam germanitate uidentur fuisse sociati, qui inmodicis atque innumeris cupiditatibus aestuabant,

1. Saint Ambroise accumule ici les expressions techniques, correspondant aux diverses phases du tissage de la laine. Le *pensum* est la quantité, le poids, à filer dans la journée ; et la *libra* de même, la *libraria* étant la surveillante qui pèse la laine pour les servantes. Le *subtegmen* est la chaîne, la trame du tissu. A chaque terme correspond, bien entendu, son interprétation morale : le poids, par exemple, évoque la gravité des mœurs.

2. Le nom du pauvre de la parabole : Lazare.

son ouvrage, quelle sa soumission, pourquoi le Christ a confiance en elle. 11. Une bonne épouse habille son mari : que votre foi revête Jésus de son corps, qu'elle revête sa chair de l'éclat de sa divinité : c'est ainsi que l'autre avait fait double vêtement pour son époux (*Prov.*, XXXI, 21 ssq.) — afin de l'honorer et présentement et dans le siècle futur. Ce n'est pas une femme quelconque que celle dont le métier est ainsi fait ; celle que son Époux trouve non pas démêlant les fils soyeux de la laine, mais maniant les écheveaux d'une vertu précieuse ; celle qui élève les mains au cours des nuits (*Ps.* 133, 2) et répartit le travail « à la livre », vérifie la gravité de ses mœurs, qui sait aussi garder la mesure en ses actions, ourdissant la trame d'un glorieux labeur<sup>1</sup>, s'inquiétant du moment où son Époux reviendra, anxieuse, soupirant, désirant être déjà avec son Époux, disant : mon Époux tarde à venir, je vais me hâter, moi, vers Lui ; je le rencontrerai face à face, quand Il commencera de venir en sa gloire.

12. Venez, Seigneur Jésus, trouver votre épouse sans tache, sans atteinte, qui n'a pas violé votre demeure, qui n'a pas négligé vos commandements. Qu'elle vous dise : « J'ai trouvé Celui qu'aime mon âme » (*Cant.*, III, 4) ; qu'elle vous introduise dans la demeure du vin — car « le vin réjouit le cœur de l'homme » (*Ps.* 103, 15) — qu'elle s'enivre de l'Esprit, reconnaisse le mystère, fasse entendre l'oracle.

Luc, XVI, 19-31. 13. « Or certain homme riche était vêtu de pourpre. »

Le mauvais riche. C'est, semble-t-il, un récit plutôt qu'une parabole, du moment que le nom même est exprimé<sup>2</sup>. Ce n'est pas sans raison que le Seigneur a montré ici un riche ayant épuisé les délices du monde, installé aux enfers dans le tourment d'une faim perpétuelle (et ce n'est pas en vain qu'on lui voit cinq frères, c'est-à-dire les cinq sens du corps, unis par une sorte de fraternité de nature, qui brûlaient de convoitises sans mesure et sans nombre)<sup>3</sup> ; par contre, Il

3. Cf. plus haut, VII, 140.

Lazarum uero in Abrahae gremio quasi in quodam sinu quietis et sanctitatis recessu locauit, ne inlecti praesentium uoluptate maneamus in uitiiis uel taedio uicti laborum dura fugiamus. Siue itaque Lazarus pauper in saeculo, sed deo diues, siue apostolicus aliqui pauper in uerbo, locuples fide — neque enim omnis sancta paupertas aut diuitiae crimosae, sed ut luxuria infamat diuitias, ita paupertatem commendat sanctitas — siue ergo apostolicus qui ueram teneat fidem, uerborum infulas, fucum argumentorum, ambitiosa sententiarum uelamina non requirat, faeneratam mercedem accipit inpu gnans haereticos, Manicheum Marcionem Sabellium Arrium Fotinumque — isti enim non aliud quam fratres sunt Iudaeorum, quibus perfidiae germanitate nectuntur — reprimens quoque carnis cupiditates, quae illis, ut dixi, quinque sensibus uaporantur, faeneratam inquam mercedem accipit, cui compensatio exuberantium copiarum

**14** et perpetuitatis usura est. Nec alienum putamus, ut de fide quoque opinemur hunc esse tractatum, quam Lazarus abiectam de mensa diuitis colligit, cuius utique ulcera secundum litteram diues fastidiosus horreret nec inter pretiosas epulas unguentatosque conuiuias factorem ulcerum lambentibus canibus sustineret, cui odor aeris et ipsa esset natura fastidio, quamquam insolentia et tumor diuitum indiciiis competentibus exprimatur, quod ita condicionis inmemores humanae sint, ut tamquam supra naturam siti de miseriis pauperum incentiua suarum capiant uoluptatum, rideant inopem, insultent egenti, et quorum misereri deceat his auferant.

**15** Vtrumque ergo qui uolet tamquam Lazarus colligat. Cui similem illum puto, qui caesus saepius a Iudaeis ad patientiam credentium et uocationem gentium ulcera sui corporis lambenda quibusdam uelut canibus offerebat,

1. Les cinq hérétiques ici nommés font pendant aux cinq frères du mauvais riche.

a logé Lazare dans le sein d'Abraham, comme dans un port tranquille et un asile inviolable, de peur qu'alléchés par les plaisirs présents nous ne demeurions dans les vices, ou que, vaincus par la lassitude, nous n'esquivions la peine et les labeurs. Soit donc qu'il s'agisse de Lazare, pauvre dans le monde mais riche devant Dieu, soit de celui qui, selon l'Apôtre, est pauvre de parole, riche de foi (*Jac.*, II, 5) — car toute pauvreté n'est pas sainte ni toutes richesses répréhensibles, mais, comme la débauche déshonore les richesses, la sainteté recommande la pauvreté — soit donc de l'homme apostolique qui garde la vraie foi, qui ne recherche pas le diadème des paroles, le fard des raisonnements, les fastueux vêtements des phrases, il reçoit sa récompense avec usure en combattant les hérétiques : le manichéen, Marcion, Sabellius, Arius et Photin<sup>1</sup> — ceux-là sont en effet tout simplement les frères des Juifs, à qui les unit la parenté de la fausse croyance — en réprimant d'autre part les convoitises de la chair, qui, je l'ai dit, sont attisées par les cinq sens, il reçoit, dis-je, sa récompense avec usure, ayant en paiement des richesses surabondantes et la rente de l'éternité. **14.** Et nous ne croyons pas déplacée la pensée que ce passage concerne aussi la foi : Lazare la recueille rejetée de la table du riche ; ses ulcères, au sens littéral, feraient certainement horreur au riche dégoûté, et parmi ses festins somptueux et ses convives parfumés il ne supporterait pas l'odeur des ulcères léchés par les chiens, lui qui se lasse des senteurs de l'air et de la nature même ; encore que l'arrogance et la morgue des riches se traduisent à des signes appropriés, étant à ce point oubliax de leur condition d'hommes que, comme établis au-dessus de la nature, ils trouvent dans les misères des pauvres un assaisonnement à leurs plaisirs, se rient de l'indigent, insultent le miséreux, et dépouillent ceux dont il conviendrait d'avoir pitié. **15.** Que l'on recueille donc les deux points de vue, si l'on veut — comme Lazare. Je lui trouve une ressemblance avec celui qui, plusieurs fois flagellé par les Juifs (*cf.* II *Cor.*, XI, 24) pour donner patience aux croyants et appeler les Gentils, offrait, pour ainsi dire, les ulcères de son corps à lécher à des chiens ; car il est

- quia scriptum est : *conuertentur ad uesperum et famem patientur ut canes. Quod agnouit Chananitis illa mysterium, cui dicitur : nemo tollit panem filiorum et mittit canibus. Agnouit hunc panem non panem esse qui uidetur, sed illum qui intellegitur, et ideo respondit : utique, domine ; nam et catelli edunt de micis quae cadunt de mensa dominorum suorum. Micae istae de illo pane sunt. Et quia panis uerbum est et fides uerbi est, micae uelut quaedam dogmata fidei sunt. Vnde respondit dominus, ut ostenderet fideliter dictum : O mulier, magna est fides tua.*
- 16 O felicia ulcera, quae perpetuum excludunt dolorem ! O uberes micae, quae repellitis ieiunium sempiternum, quae colligentem pauperem aeternis expletis alimentis ! Abiciebat uos de mensa sua archisynagogus, cum prophetarum scripturarum et legis interna mysteria refutaret ; micae enim sermones sunt scripturarum, de quibus dicitur : *et proiecisti sermones meos post te.* Abiciebat uos scriba, sed Paulus diligentissime colligebat in iniuriis suis legens plebem. Lambebant ulcera eius qui morsu serpentis intrepidum excusso serpente uiderunt et crediderunt. Lambebat ille carceris custos, qui uulnera Pauli lauit et credidit. Beati canes, in quos ulcerum talium destillat umor, ut adimpleat cor et inpinguet fauces eorum, quo custodire domum, seruare gregem, cauere adsuescant lupos.
- 17 Pone nunc ante conspectum saecularibus Arrianos studiis intentos, qui societatem potentiae regalis adfectant, ut armis militaribus inpingent ecclesiae ueritatem ; nonne tibi uidentur in quadam purpura et bysso exstructis iacentes toris, qui pro ueris fucata defendant, ditibus abundare sermonibus, cum iactant dominico terram tremisse sub corpore, caelum tenebris obductum, excita uerbo maria uel sedata, uerum tamen dei filium dene-

1. On voit que saint Ambroise entend ici par les chiens ses collègues, les évêques !

écrit : « Ils se convertirent sur le soir et ils endureront la faim comme des chiens » (*Ps. 58, 15*). La Chananéenne a reconnu ce mystère, et il lui est dit : « Personne ne prend le pain des enfants pour le jeter aux chiens. » Elle a reconnu que ce pain n'est pas le pain qui se voit, mais celui qui se comprend ; aussi répondit-elle : « Sans doute, Seigneur ; mais les petits chiens mangent aux miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Ces miettes viennent de ce pain ; et puisque le pain c'est la parole, et la foi à la parole, les miettes sont pour ainsi dire les dogmes de la foi. Là-dessus, le Seigneur répond, pour montrer qu'elle avait parlé en croyante : « O femme, grande est votre foi » (*Matth., XV, 22 ssq.*).

16. O bienheureux ulcères, qui empêchez la souffrance éternelle ! O miettes abondantes, qui chassez le jeûne sans fin, qui comblez d'aliments éternels le pauvre qui vous recueille ! Le chef de la Synagogue vous rejetait de sa table, quand il repoussait les mystères intimes des écrits prophétiques et de la Loi : car les miettes sont les paroles des Écritures, dont il est dit : « Et vous avez rejeté mes discours derrière vous » (*Ps. 49, 17*). Le scribe vous rejetait ; mais Paul vous recueillait avec le plus grand soin, attirant le peuple par ses souffrances. Ceux-là léchaient ses ulcères qui l'ont vu, mordu par le serpent, sans crainte secouer le serpent, et qui ont cru (*Act., XXVIII, 3 ssq.*). Le gardien de la prison les a léchés : il a lavé les blessures de Paul, et il a cru (*Ib., XVI, 33*). Heureux chiens, sur qui dégoutte le liquide de tels ulcères, pour combler leur cœurs et fortifier leurs gosiers, afin qu'ils s'entraînent à garder la maison, à défendre le troupeau, à veiller aux loups !

17. Représentez-vous maintenant les ariens, appliqués aux soucis du monde, recherchant l'alliance du pouvoir royal pour attaquer avec les armes guerrières la vérité de l'Église. Ne vous semblent-ils pas étendus sur des lits faits de pourpre et de lin fin, défendant leur fard comme vérité, prodiges de fastueux discours, quand ils font valoir que la terre a tremblé sous le corps du Seigneur, que le ciel s'est couvert de ténèbres, que sa parole a soulevé ou apaisé les mers, et pourtant nient

- gantes ? Constitue et illum pauperem, qui sciens non in sermone, sed in uirtute regnum dei esse paucis quid sentiret expressit dicens : *tu es filius dei uiui* : nonne tibi illae uidentur egere diuitiae, haec redundare paupertas ? Diues haeresis euangelia multa composuit, pauper fides hoc solum euangelium tenuit, quod accepit; diues philosophia plures sibi deos fecit, pauper ecclesia unum deum
- 18** nouit. Inter hunc igitur diuitem et pauperem chaos magnum est, quia post mortem nequeunt merita mutari, eoque in inferno diues inducitur cupiens aliquid de paupere spiritus refrigerantis haurire; aqua enim refectio est animae in doloribus constitutae, de qua dicit Esaias : *et sabet aqua cum delectatione de fontibus salutaris*. Cur autem cruciatur ante iudicium ? Quia luxurioso carere deliciis poena est. Nam et dominus dicit : *ibi erit fletus et stridor dentium, cum uideritis Abraham, Isaac et Iacob*
- 19** *et omnes prophetas in regno caelorum*. Serus autem diues iste magister esse incipit, cum iam discendi tempus habeat nec docendi. Quo loco eidentissime declarat dominus uetus testamentum esse fidei firmamentum retundens perfidiam Iudaeorum et excludens nequitas haereticorum, a quibus mens supplantatur infirmior; ipsi enim pusilli sunt, qui adhuc nesciunt incrementa uirtutis.
- 20** Licet autem aduertere quod in uilici illius superiore et istius diuitis praesenti comparatione incontinentium misericordiae sit, et ibi fortasse sanctis, quos amicos dicit et quibus tabernacula tribuit, hic uero docet pauperibus conferendum.
- 21** *Si peccauerit in te frater tuus, increpa illum*. Quam bene post diuitem, qui cruciatur in poenis, subiecit prae-

1. Il s'agit du jugement général, non du jugement particulier, que saint Ambroise n'envisage pas, au moins en cet endroit.

2. En un raccourci qui ne va pas sans quelque obscurité, ce n. 19 fait allusion : au désir du mauvais riche de faire avertir ses frères demeurés sur terre ; — à la réponse d'Abraham qu'ils ont la Loi et les Prophètes ; — et même, déjà, à la péricope qui va suivre. Après quoi saint Ambroise se ravise, et tire de la parabole, avant de la quitter, une dernière leçon de miséricorde.

qu'Il soit vrai Fils de Dieu ? Faites également comparaître ce pauvre, qui, sachant que le Royaume de Dieu n'est pas affaire de parole, mais de vertu (I Cor., IV, 20), a exprimé sa pensée en peu de mots, disant : « Vous êtes le Fils du Dieu vivant » (Matth., XVI, 16). Ne vous semble-t-il pas que ces richesses sont indigentes, cette pauvreté opulente ? L'hérésie, riche, a composé quantité d'évangiles ; la foi, pauvre, a gardé le seul Évangile qu'elle ait reçu. La philosophie, riche, s'est fait nombre de dieux ; l'Église, pauvre, ne connaît qu'un Dieu. **18**. Entre ce pauvre et ce riche il y a donc un « grand abîme », parce qu'après la mort les mérites ne se peuvent changer : aussi nous montre-t-on le riche en enfer, désirant aspirer du pauvre un peu de brise rafraîchissante ; car l'eau est le réconfort de l'âme en état de souffrance ; d'elle Isaïe dit : « Et l'eau jaillira agréablement des sources du salut » (Is., XII, 3). Mais pourquoi est-il torturé avant le jugement <sup>1</sup> ? Parce que pour un débauché la privation des plaisirs est un châtement ; car le Seigneur dit encore : « Il y aura là pleurs et grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les Prophètes dans le Royaume des cieux » (Lc, XIII, 28). **19**. Or sur le tard ce riche se mêle d'être maître, alors qu'il est pour lui temps d'apprendre, et non d'enseigner. En ce passage le Seigneur déclare avec la dernière évidence que l'Ancien Testament est le fondement de la foi ; Il rabroue l'incrédulité des Juifs et coupe court aux ruses des hérétiques qui font trébucher l'âme faible ; car les petits sont ceux qui ne connaissent pas encore la croissance dans la vertu <sup>2</sup>. **20**. Or il est permis de remarquer que plus haut la parabole de l'économe (Lc, XVI, 1 ssq.) et ici celle du riche contiennent un appel à la miséricorde : peut-être là enseigne-t-Il à donner aux saints, qu'Il appelle amis et auxquels Il attribue des tentes (Ib., 9), et ici aux pauvres.

**Luc, XVII, 3-4.** **21.** « Si votre frère pèche contre vous, reprenez-le. »

**Pardon des injures.** Qu'Il a bien fait, après le tourment du riche dans les supplices, d'ajouter le précepte d'accorder le pardon — à ceux bien entendu

Saint Luc, II.

ceptum ueniae largiendae, his utique qui se ab errore conuertunt, ne quem desperatio non reuocet a culpa ! Quam uero moderatus est, ut neque difficilis uenia nec remissa sit indulgentia, ne quem uel austeram percussat inuectio uel conuentia inuitet ad culpam ! Sic et alibi : *si peccauerit in te frater tuus, uade et corripe eum inter te et ipsum* ; plus enim proficit amica correptio quam accusatio turbulenta : illa pudorem incutit, haec indignationem mouet. Seruetur potius quod prodi metuat qui monetur. Bonum quippe est ut amicum magis te qui corripitur credat quam inimicum ; facilius enim consiliis adquiescitur quam iniuriae subcumbitur. Vnde et apostolus *corripite* inquit, *ut fratrem*, ut erubescat, *non ut inimicum eum existimetis*. Infirmus enim custos diurnitatis est timor, pudor autem bonus magister officii ; qui enim metuit reprimitur, non emendatur, quem pudet

22 *facere in naturam uertit*. Pulchre autem posuit : *si peccauerit in te* ; non enim aequa condicio in deum hominemque peccare. Denique apostolus, qui diuini est uerus interpres oraculi : *haereticum* inquit *post unam correptionem deuita*, quia non est aequae perfidia ut culpa ueniabilis. Et quoniam plerumque per inperitiam error obrepat, corripiendum praecipit, ut aut pertinacia uitetur aut prolapsio corrigatur.

23 Verum quid est : *si septies conuersus fuerit ad te, dimitte illi* ? Num ueniae numerus praefinitur an uero quia, cum septimo die requieuerit deus ab omnibus operibus suis, post ebdomadam istius mundi quies nobis diuturna promittitur, ut quemadmodum mala istius mundi feriata cessabunt ita etiam uindictae seueritas conquiescat ? Sabbatum autem non solum dierum, sed etiam mensum est, et ideo septimi mensis decima die sabbata sabbatorum, nec solum mensum, sed annorum quoque, nec

qui se détournent de leur égarement — pour que le désespoir n'empêche personne d'être ramené de sa faute ! Et quelle mesure, en sorte que le pardon ne soit pas pénible ni l'indulgence relâchement, que nul ne soit heurté par une dure réprimande ni encouragé à pécher par le laisser-faire ! De même encore, ailleurs : « Si votre frère a péché contre vous, allez lui faire des remontrances, entre vous et lui » (*Matth.*, XVIII, 15) ; car une remontrance amicale est plus efficace qu'une accusation tapageuse : celle-là inspire la honte, celle-ci provoque la colère. Mieux vaut tenir en réserve la crainte pour l'averti d'être dénoncé. Il est bon, réellement, que celui qui est repris vous considère comme un ami plutôt qu'un ennemi : on se range plus facilement aux conseils qu'on ne cède à la dureté. Aussi l'Apôtre : « Reprenez-le, dit-il, comme un frère » — afin qu'il rougisse — « ne le regardez pas comme ennemi » (*II Thess.*, III, 15). Car la crainte est un faible gardien de la persévérance, mais la honte un bon maître du devoir : celui qui craint est réprimé, non corrigé ; la pudeur fait de l'agir une nature. 22. Il est beau qu'il ait écrit : « S'il pèche contre vous » ; car les conditions ne sont pas égales si l'on pèche envers Dieu ou envers un homme. Aussi bien l'Apôtre, qui est l'interprète véridique de l'oracle divin : « L'hérétique, dit-il, après un avertissement évitez-le » (*Tit.*, III, 10), attendu que la fausse croyance n'est point pardonnable à l'égal d'une faute ; et comme souvent c'est par l'ignorance que s'infiltré l'erreur, il prescrit d'avertir, afin d'éviter l'opiniâtreté ou de corriger le faux pas.

23. Mais que veut dire : « S'il revient sept fois vers vous, pardonnez-lui » ? S'agit-il de fixer un chiffre au pardon ? ou serait-ce que, Dieu s'étant reposé le septième jour de toutes ses œuvres, on nous promet après la semaine de ce monde un repos durable, où, comme les maux de ce monde vaqueront et cesseront, de même la rigueur de la vengeance se reposera ? Or il existe un sabbat non seulement parmi les jours, mais quant aux mois, et c'est pourquoi le dixième jour du septième mois est le sabbat des sabbats (*Lév.*, XXIII, 15 ssq.) ; non seulement pour les mois, mais encore pour les années ; et non seulement

- annorum tantummodo, sed etiam generationum, postremo ipsius mundi, cuius typus est sabbatum magnum, sicut in lege est ebdomada septima, post quam celebratur annus iubelaeus. Quod mysterium nobis uoluit dominus reuelare, cum dicit : *non solum septies, sed etiam septuagies septies*, quia septima generatione, ut habes secundum Lucan, Enoch *raptus est, ne malitia mutaret cor eius*, et in eo aculeus doloris quieuit. Septuagesima autem et septima generatione dominus natus est ex Maria humani generis in se peccata suscipiens remissionem tribuit omnium delictorum. Ergo quamuis secundum litteram discas frequenter ignoscere nec indignationem tenere — nihil enim est quo possit offendi cui ignoscendi est consuetudo — tamen agnosce mysterium. Neque enim otiose sabbato dixit dominus mulieri : *dimissa es ab infirmitate tua*, ostendens plebi suae, quae sicut mulier illa uocata sequeretur, aduentu suo se remisisset peccata. Septuagies itaque et septies Lamech condemnatur, quia grauius delinquit qui scelus dum punit admittit. Omnem autem enormitatem sceleris baptismi sacramenta dimittunt. Disce ergo donare iniurias tuas, quia persecutoribus suis Christus ignouit.
- 24
- 25 Nec illud otiosum, quod sabbato passus est magno, significans fore sabbatum, quo mors destrueretur a Christo. Quodsi Iudaei sabbatum ita celebrant, ut et mensem et annum totum quasi sabbatum habeant, quanto magis nos resurrectionem domini celebrare debemus ! Et ideo maiores tradidere nobis pentecostes omnes quinquaginta dies ut paschae celebrandos, quia octauae ebdomadae initium pentecosten facit. Vnde et apostolus quasi Christi discipulus, qui sciret diuersitatem esse temporum, scribens ad Corinthios *apud uos inquit forsitan manebo et hiemabo* et infra : *manebo autem Ephesi usque ad pentecosten ; ostium enim mihi apertum*

1. Le texte original de la Genèse signifie que Lamech tira vengeance soixante-dix-sept fois ; le latin, moins clair, a été interprété par saint Ambroise au sens qu'on tirera vengeance de Lamech lui-même.

pour les années, mais même pour les générations, à la fin de ce monde : c'est ce que figure le grand sabbat, comme il y a dans la Loi la septième semaine, après laquelle se célèbre l'année jubilaire. C'est le mystère que le Seigneur a voulu nous révéler en disant : « Non seulement sept fois, mais même soixante-dix-sept fois ». Car à la septième génération, comme vous le trouvez en Luc (III, 37), Énoch « a été enlevé, de peur que la méchanceté ne lui changeât le cœur » (*Sag.*, IV, 11), et l'aiguillon de la souffrance a fait trêve pour lui ; tandis qu'à la soixante-dix-septième génération le Seigneur est né de Marie, a pris sur Lui les péchés du genre humain, accordé la remise de toutes les fautes. 24. Donc si au sens littéral vous apprenez à pardonner souvent, à ne pas conserver de ressentiment — car il n'est rien dont puisse être choqué celui qui a coutume de pardonner — reconnaissez pourtant le mystère. Ce n'est pas en vain qu'un jour de sabbat le Seigneur a dit à une femme : « Vous êtes délivrée de votre infirmité » (*Lc*, XIII, 12) : il montre à son peuple, qui à son appel devait comme cette femme le suivre, que par sa venue Il a remis les péchés. Ainsi Lamech est soixante-dix-sept fois condamné (*Gen.*, IV, 24)<sup>1</sup>, parce qu'il y a faute plus grave à venger un crime en en commettant un. Mais les mystères du baptême remettent les crimes les plus énormes. Apprenez donc à pardonner vos injures, puisque le Christ a pardonné à ses persécuteurs. 25. Et ce n'est pas sans raison qu'Il a souffert au grand sabbat (*Matth.*, XXVII, 62 ; *Lc*, XXIII, 54), pour figurer le sabbat où la mort serait détruite par le Christ. Que si les Juifs célèbrent le sabbat au point de considérer un mois et une année entière comme sabbat, combien plus devons-nous célébrer la résurrection du Seigneur ! Aussi nos anciens nous ont-ils appris à célébrer les cinquante jours de la Pentecôte, tous, comme appartenant à Pâques, parce que le début de la huitième semaine fait la Pentecôte. C'est pourquoi l'Apôtre, en disciple du Christ qui savait la distinction des temps, a écrit aux Corinthiens en ces termes : « Je demeurerai peut-être chez vous pour l'hiver » (*I Cor.*, XVI, 6) ; et plus bas : « Je resterai à Éphèse jusqu'à la Pentecôte ; car une grande porte m'est

- est magnum.* Itaque apud Corinthios hiemem agit quorum erroribus angebatur, quod eorum circa dei cultum frigeret adfectus; cum Ephesiis pentecosten celebrat atque his tradit mysteria, relaxat animum, quia fidei cernebat ardore feruentes. Ergo per hos quinquaginta dies ieiunium nescit ecclesia sicut dominica, qua dominus resurrexit, et sunt omnes dies tamquam dominica. Erit et alia dominica, qua dominicum corpus resurgat. Nouit hanc Paulus, qui ait: *uos autem estis corpus Christi et membra ex membris.* Hoc enim corpus domini et ossa de ossibus eius capiti cohaerebunt, *caput autem ecclesiae Christus.* Tunc ergo cessabit ieiunium, quoniam in perpetua iocunditate fatigatio cura lassitudo cessabit. Tunc mors destruetur; *nouissima enim mors destruetur.* Nam etsi cessauit in Enoch et non est inuenta in eo, destructa tamen non est; ille enim raptus est ut euaderet, Christus ut destrueret inmolatus est. Et ideo bene dixit: *ubi est, mors, uictoria tua? Vbi est, mors, aculeus tuus?* Ergo in hac resurrectione iterum Christus tamquam suo resurget in corpore. *Beatus itaque qui habuerit partem in prima resurrectione;* sicut enim *primitiae dormientium Christus,* sic tunc *primitiae resurgentium ecclesiae sancti eius.*
- 27 Hoc mysterium Petrus scire non potuit. Fortasse scierit de Enoch: quis tamen potuit mysterium absconditum in deo humana mente comprehendere? Veniat ergo dominus in meam animam, in meam mentem, atque eam subiciat sibi, ut cum subiecta mens fuerit mea, dicam: *non timebo mala, quoniam tu mecum es.*
- 28 *Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori mori: 'eradicare et iactare in mare', et obaudiet uos.* De grano sinapis supra dictum est, nunc de arbore mori est disputandum. Arborem lego, non tamen arborem

1. On retrouve, ici encore, l'imprécision qui se rencontre souvent chez saint Ambroise au sujet des fins dernières: les saints, et spécialement les martyrs, entrent dès leur mort en possession de la béatitude; les autres attendent la fin des temps et le jugement dernier.

ouverte» (*Ib.*, 8). Ainsi il passe l'hiver chez les Corinthiens, dont les erreurs l'angoissaient, attendu la froideur de leur zèle pour le culte de Dieu; il célèbre la Pentecôte avec les Éphésiens, leur livre les mystères, se repose le cœur, parce qu'il les voyait brûlants des ardeurs de la foi. Donc pendant ces cinquante jours l'Église ignore le jeûne, comme le dimanche, jour de la résurrection du Seigneur; et ces jours sont tous comme le dimanche. 26. Il y aura encore un autre dimanche, où le corps du Seigneur ressuscitera. Paul le connaissait, lui qui a dit: « Vous êtes le corps du Christ, et membres de ses membres » (*I Cor.*, XII, 27). Ce corps du Seigneur et les os de ses os seront attachés à leur tête: or « la tête de l'Église, c'est le Christ » (*Éphés.*, V, 23). Alors le jeûne prendra fin, parce que dans la jouissance sans fin disparaîtront fatigue, souci, lassitude. Alors la mort sera détruite, car « en dernier lieu la mort sera détruite » (*I Cor.*, XV, 26). Car si elle a fait défaut pour Énoch et n'a pas eu lieu pour lui, elle n'a pourtant pas été détruite: car il a été enlevé pour lui échapper. Le Christ a été immolé pour la détruire; aussi a-t-il été dit, à propos: « Où est, mort, ta victoire? où est, mort, ton aiguillon » (*I Cor.*, XV, 55)? Donc à cette résurrection le Christ ressuscitera pour ainsi dire de nouveau, dans son corps. Ainsi « bienheureux qui aura part à la première résurrection » (*Apoc.*, XX, 6). De même en effet que le Christ est prémices des morts (*I Cor.*, XV, 20), de même les prémices des ressuscités de l'Église sont ses saints<sup>1</sup>. 27. Ce mystère, Pierre n'a pu le connaître; peut-être a-t-il connu celui d'Énoch; pourtant qui peut embrasser en son intelligence humaine un mystère caché en Dieu? Que le Seigneur vienne donc dans mon âme, dans mon intelligence, et qu'Il se la soumette, afin qu'une fois mon intelligence soumise, je dise: « Je ne craindrai pas les malheurs, puisque vous êtes avec moi » (*Ps.* 22, 4).

Luc, XVII, 5-6. 28. « Si vous aviez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous diriez  
Efficacité à cet arbre, à ce mûrier: arrache-toi, et  
de la foi. jette-toi à la mer; et il vous écouterait. »  
Du grain de sénevé nous avons parlé plus haut (VII,

credo. Nam quae ratio, qui profectus hic noster, ut arbor, quae laborantibus agricolis ferat fructus, eradicetur et mittatur in mare? Licet hoc pro uirtute fidei possibile iudicemus, ut sensibilibus inperiis natura insensibilis obsequatur, quid sibi uult tamen etiam ipsa arboris species? Legi quidem: *pastor eram caprarum uellicans mora* et puto prophetam significasse nobis quod ex peccatorum grege peccator ipse conuersus sit, licet conueniat ut futurus propheta gentium fructum quaesisse uideatur in sentibus, cibum ex sentibus eruisse, decoloros et faetidos greges gentium, populos nationum in suorum scriptorum pascuis locaturus, ut spiritali refectione pinguescerent, ipse autem de peccatore conuerso lac spiritalis mulgeret. Sed cum in alio euangelii libro de monte sit dictum, cuius species nuda gignentium uitium olearumque ieiuna, infecunda messibus, apta latibulis bestiarum ferarumque cursibus inquieta extollentem se altitudinem nequitiae spiritalis uideatur exprimere, sicut scriptum est: *ecce ego ad te, mons corrupte, qui corrumpis omnem terram*, congruit ut hoc quoque loco opinemur id dictum, quoniam fides spiritum excludit inmundum, maxime cum arboris natura huic concurrat opinioni. Nam fructus eius primo albet in flore, deinde iam formatus inrutilat, maturitate nigrescit. Diabolus quoque ex albeni angelicae flore naturae et potestate rutilanti praeuaricatione deiectus taetro inhorruit odore peccati. En tibi illud arbori mori dicentem: *eradicare et iactare in mare*, cum legionem eicit ex homine, in porcos transire permittit, qui exagitati diabolico spiritu se in maria demerserunt.

30 Hic igitur locus hortatorius ad fidem, docens moraliter etiam ea quae solidata sunt fide posse dissolui. Ex fide

1. Allusion à l'odeur des chèvres et des boucs, et à leur pelage, souvent sombre.

176 ssq.) ; maintenant c'est du mûrier qu'il faut traiter. Je lis : un arbre ; je ne crois pas pourtant que ce soit un arbre : car quelle raison, quel profit pour nous, qu'un arbre, fait pour donner des fruits aux cultivateurs qui peinent, soit déraciné et jeté à la mer ? Sans doute nous croyons possible, par la vertu de la foi, que la nature insensible obéisse à des ordres perceptibles ; pourtant que signifie cette espèce d'arbre ? J'ai lu, il est vrai : « J'étais pâtre de chèvres, grapillant les mûres » (*Amos*, VII, 14), et je pense que le Prophète a voulu nous marquer qu'il était du troupeau des pécheurs, pécheur lui-même, et s'en est retiré. Il convient d'ailleurs que, devant prophétiser aux nations, il ait cherché des fruits sur les buissons, tiré sa nourriture des buissons. Il allait installer les troupeaux sombres et malodorants<sup>1</sup> des Gentils, les peuples des nations, dans les pâturages de ses écrits où ils s'engraissent d'une nourriture spirituelle, tandis que lui tirerait du pécheur converti le lait spirituel.

29. Mais, comme dans un autre livre des évangiles (*Matth.*, XVII, 19) il est parlé d'une montagne — dont la silhouette dénudée, privée de vignes fécondes et d'oliviers, stérile en moissons, propice aux repaires des bêtes, troublée par les incursions des fauves, semble traduire l'élévation altière de l'esprit mauvais (*II Cor.*, X, 15), selon qu'il est écrit : « Je m'adresse à toi, montagne corrompue, qui corromps toute la terre » (*Jér.*, LI, 25), — il y a lieu de croire qu'en ce passage encore on nous montre la foi chassant l'esprit immonde. D'autant que la nature de l'arbre cadre avec cette opinion : car son fruit est blanc d'abord en sa fleur, puis une fois formé rougit, en mûrissant devient noir. Le diable aussi, déchu par sa prévarication de la blanche fleur de la nature angélique et de l'écarlate de sa puissance, a pris l'horrible noirceur et odeur du péché. Voyez Celui qui dit au mûrier : « Arrache-toi et jette-toi à la mer » : quand Il chasse une Légion d'un homme, Il lui permet de passer en des pourceaux, qui, emportés par l'impulsion diabolique, se sont noyés dans la mer (*Lc*, VIII, 30 ssq.). 30. Ce passage est donc une exhortation à la foi ; au sens moral il nous apprend que même ce qu'il y a de plus solide

autem caritas, ex caritate spes et rursus in se sancto quodam circuitu refunduntur.

- 31 Sequitur ut nemo in operibus gloriatur, quia iure domino debemus obsequium. Nam si tu non dicis seruo aranti aut oues pascenti : *transi, recumbe* — ubi intellegitur quia nullus recumbit, nisi ante transierit ; denique et Moyses ante transiuit, ut magnum uisum uideret — si ergo tu non solum non dicis seruo tuo : *recumbe*, sed exigis ab eo aliud ministerium et gratias ei non agis, ita nec in te patitur dominus unius usum esse operis aut laboris, quia, dum uiuimus, debemus semper operari.
- 32 Ergo agnosce esse te seruum plurimis obsequiis defaeneratum. Non te praeferas, quia filius dei diceris — agnoscenda gratia, sed non ignoranda natura — neque te iactes, si bene seruisti, quod facere debuisti. Obsequitur sol, obtemperat luna, seruiunt angeli. Vas gentium electus a domino non sum inquit dignus uocari apostolus, quia persecutus sum ecclesiam dei. Deinde alibi nullius se ostendens conscium culpae subiecit : *sed non in hoc iustificatus sum*. Et nos ergo non a nobis laudem exigamus nec praeripiamus iudicium dei et praeueniamus sententiam iudicis, sed suo tempori, suo iudici reseruemus. Posthac reprehenduntur ingrati atque ita demum ad tractatum futuri uenitur iudicii.
- 33 *In illa hora qui fuerit in tecto et uasa eius in domo, ne descendat tollere illa, et qui in agro similiter non redeat*

1. Le même mot latin signifie mort et passage ; saint Ambroise pense à la mort, qui seule donne accès au repos définitif et au repos de la vision divine.

peut être détruit par la foi. Or de la foi vient la charité, de la charité l'espérance, et elles se ramènent l'une à l'autre comme par un cercle sacré.

Luc, XVII, 7-10. 31. La suite montre que personne ne doit se glorifier de ses œuvres, puisque c'est en justice que nous devons au Seigneur notre service. Car si vous ne dites pas à un serviteur qui a labouré ou fait paître les brebis : passe (ici), mets-toi à table — par où l'on entend que nul ne s'assoit si d'abord il ne passe<sup>1</sup> : aussi bien Moïse a commencé par se déplacer pour voir la grande vision (*Ex.*, III, 3) — si donc non seulement vous ne dites pas à votre serviteur : mets-toi à table, mais vous réclamez de lui un autre service et ne l'en remerciez pas, de même le Seigneur n'admet pas que vous Lui fournissiez un seul ouvrage ou travail ; car, tant que nous vivons, nous devons toujours travailler. 32. Reconnaissez donc que vous êtes un serviteur tenu à nombre de services. Ne vous rengorgez pas d'être appelé enfant de Dieu — il faut reconnaître la grâce, mais sans méconnaître la nature — ne vous vantez pas si vous avez bien servi : vous deviez le faire. Le soleil fait son office, la lune obéit, les anges font leur service ; l'instrument choisi par le Seigneur pour les Gentils dit : « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu » (*I Cor.*, XV, 9) ; et, dans un autre endroit, après avoir montré qu'il n'a conscience d'aucune faute, il ajoute : « Mais je ne suis pas justifié pour autant » (*I Cor.*, IV, 4). Donc nous aussi, ne prétendons pas être loués pour nous-mêmes ; ne devançons pas le jugement de Dieu ; ne prévenons pas l'arrêt du juge, mais réservons-le pour son temps, pour son juge.

Après quoi les ingrats sont repris (*Lc*, XVII, 11 ssq.), et de la sorte on arrive finalement au discours sur le jugement à venir.

Luc, XVII, 20-37. 33. « A cette heure-là, celui qui sera sur son toit et aura ses meubles dans la maison ne devra pas descendre pour les emporter ; de même celui qui sera

Les derniers temps.

retro. *Memores estote uxoris Loth.* Interrogatus a discipulis dominus quando ueniret regnum dei ait : *regnum dei intra uos est*, utique per ueritatem gratiae, non per seruitutem culpae. Itaque qui uult liber esse sit seruus in domino ; ea enim parte qua participamus seruitute participamus et regno. Ait ergo : *regnum dei intra uos est*, quando autem ueniret, noluit dicere, sed dixit iudicium esse uenturum, ut terrorem omnibus iudicii imminuentis inculceret nec securitatem dilationis adferret. Et ne uideretur contristare discipulos, si his aliquid denegaret, ait in alio libro : *de die autem et hora nemo scit, neque angeli caelorum neque filius.* Bene medie posuit filium ; est enim idem filius hominis filius dei, ut magis dictum secundum filium hominis aestimemus, quia temporum finem non per naturam hominis, sed per naturam dei nouit. Nec alienum tamen a fide est, si filium accipias dei. Quid enim est quod bonus pater filium celauerit, cui omnia dedit ? Aut quomodo non dedit cognitionem temporis qui dedit ipsius iudicii potestatem ? Quomodo autem filius nescire potest quod pater nouit, cum in patre filius sit et spiritus scrutetur etiam alta dei, cum ipse filius altitudo sit diuitiarum sapientiae et scientiae dei ? Sed cur nolit dicere ostendit alio loco : *non est uestrum scire tempora et annos, quae pater posuit in sua potestate.* Videtis quo tendat qui trinitatem negat unius potestatis, ut sit aliquid quod nesciat filius ? Cur enim celaret filium proprium pater ? Aut enim inuidiae causa nolumus

aux champs ne devra pas revenir sur ses pas. Souvenez-vous de l'épouse de Lot. »

Questionné par les disciples sur l'heure où viendra le Royaume de Dieu, le Seigneur dit : « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous. » Oui, par la réalité de la grâce, non par la servitude de la faute. Ainsi qui veut être libre doit être serviteur dans le Seigneur (cf. I Cor., VII, 22) : car dans la mesure où nous avons part à la servitude, nous avons part également au Royaume. Il dit donc : « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous. » Quand viendra-t-il, Il n'a pas voulu le dire ; mais Il a dit que le jour du jugement va venir, de manière à inspirer à tous la terreur du jugement qui menace, sans rassurer par son ajournement. 34. Et pour ne point sembler contrister les disciples en leur refusant quelque chose, Il dit en un autre livre : « Quant au jour et à l'heure, nul ne les connaît, pas même les anges des cieux, pas même le Fils » (*Matth.*, XXIV, 36). Il a bien dit le Fils, sans préciser (car le Fils de l'homme est en même temps Fils de Dieu), de manière à nous faire penser qu'Il a plutôt parlé du Fils de l'homme : car Il connaît la fin des temps non par sa nature humaine, mais par sa nature divine. Il n'est pourtant pas contraire à la foi de l'entendre du Fils de Dieu. Qu'est-ce que le Père, si bon, a pu cacher au Fils, à qui Il a tout donné (*Jn*, III, 35) ? et comment ne lui a-t-Il pas donné la connaissance du moment, ayant donné le pouvoir même de juger (*Ib.*, V, 22) ? Comment encore le Fils peut-Il ignorer ce que le Père connaît, alors que le Fils est dans le Père (*Ib.*, XIV, 11) et que l'Esprit sonde les profondeurs mêmes de Dieu (I Cor., II, 10), alors que le Fils lui-même est la profondeur des trésors de la sagesse et de la science divine (*Rom.*, XVII, 33) ? Mais Il a montré en un autre passage pourquoi Il n'a pas voulu le dire : « Il ne vous appartient pas, dit-Il, de connaître les temps et les années dont le Père s'est réservé le pouvoir » (*Act.*, I, 7). 35. Voyez-vous à quoi on aboutit en niant que la Trinité ait une puissance unique ? A ce qu'il y ait chose quelconque ignorée du Fils. Pourquoi le Père la cacherait-Il à son propre Fils ? C'est par jalousie que nous ne vou-

aliis intimare quod scimus aut ne forte prodamur, sed nec invidi in patrem nec proditoris in filium suspicio cadit. Ergo unius sunt cognitionis, quia unius sunt potestatis. Deinde qui signa novit futuri iudicii utique novit et finem. Quid enim est quod nesciat ille sicut fulgur coruscans, eo quod lux, dei filius, interna mysterii caelestis inluminet? *In illa, inquit, hora.* Ergo et horam novit, sed novit sibi, mihi nescit. Bene autem causam diluuii et incendii et iudicii de nostris adserit prodisse peccatis, quia deus malum non creavit, sed nostra sibi merita reppererunt.

37 *Edebant enim et bibebant, uxores ducebant et nubebant.*

Non quia coniugia damnentur, neque enim alimenta damnantur, cum in istis successionis, in illis naturae subsidia sint — alioquin de hoc mundo est exeundum — sed in omnibus modus quaeritur, *quidquid autem abundantius a malo est.* Sit aliqui consensus ad tempus, ut uacemus orationi : sit aliqua inter sollicitudines mundi et intemperantiae crapulam sobrietas religionis et indutiae

38 castitatis. Ergo quia propter improbos necesse est prohi in hoc saeculo contritionem cordis animique patiantur, quo uberiorem mercedem accipiant in futurum, remediis instruuntur, ut *qui in Iudaea sunt fugiant in montes.* Quae est ista Iudaea? Novi enim et aliam Iudaeam secundum spiritum, non secundum litteram; *notus enim in Iudaea deus.* Quales autem isti montes, qui possint motum futuri cohibere iudicii, cum scriptum sit : tremor autem montes occupabit? *Caelum et terra transibunt :* quomodo terrarum portio manebit immunis aut tueri me poterit, quae nec ipsa se servat? Vbi igitur me ab ira eius abscondam, qui conturbat profundum maris? *Si ascendero in caelum, ibi est ; si descendero in infernum,*

lons pas faire connaître aux autres ce que nous savons, ou par crainte d'être trahis ; mais on ne peut soupçonner ni le Père de jalouser, ni le Fils de trahir. Ils n'ont donc qu'une même connaissance, puisqu'ils n'ont qu'une même puissance. Aussi bien, s'Il connaît les signes du jugement à venir, Il en sait indubitablement l'échéance.

36. Qu'est-ce que pourrait ignorer Celui qui étincelle comme l'éclair, puisque lumière, Fils de Dieu, Il éclaire l'intime du mystère céleste? « A cette heure-là », dit-Il : donc Il connaît aussi l'heure ; mais Il la connaît pour Lui, pour moi Il ne la sait pas. Et Il affirme à bon droit que la cause du déluge, de l'incendie et du jugement procède de nos péchés : car Dieu n'a pas créé le mal, mais ce sont nos mérites qui se le sont procuré. 37. Car « ils mangeaient et buvaient, prenaient femme et épousaient ». Il ne s'agit pas de condamner le mariage, pas plus que les aliments ne sont condamnés, celui-là pourvoyant au remplacement, ceux-ci à la nature — autrement il n'y a qu'à quitter ce monde (I Cor., V, 10) ; — mais en toute chose il faut de la mesure, et tout ce qui est excessif vient du mauvais (Matth., V, 37). Que l'on s'entende de temps en temps pour vaquer à la prière (I Cor., VII, 5) ; qu'il y ait, parmi les sollicitudes du monde et la pesanteur de l'intempérance, quelque sobriété pieuse, une trêve de chasteté. 38. Puis donc que nécessairement les bons souffrent à cause des méchants d'avoir le cœur et l'âme brisés en ce monde, pour recevoir une récompense plus abondante en l'autre, on les pourvoit de remèdes : « Que ceux qui sont en Judée fuient vers les montagnes. » Quelle est cette Judée? Car je connais une autre Judée selon l'esprit, non selon la lettre : « Dieu est connu en Judée » (Ps. 75, 2). Et quelles sont ces montagnes capables de résister à la secousse du jugement à venir, alors qu'il est écrit : « Le tremblement s'emparera des montagnes » (Is., LXIV, 1, 3)? « Le ciel et la terre passeront » (Lc, XXI, 33) : comment une partie de la terre demeurerait-elle indemne, ou pourrait-elle me protéger, ne se sauvant pas elle-même? Où me cacherais-je donc de Celui qui agite les profondeurs de la mer (Ps. 64, 8)? « Si je monte au ciel, Il y est ; si je descends aux enfers, Il est là » (Ps. 138,

aliis intimare quod scimus aut ne forte prodamur, sed nec invidi in patrem nec proditoris in filium suspicio cadit. Ergo unius sunt cognitionis, quia unius sunt potestatis. Deinde qui signa nouit futuri iudicii utique nouit

36 et finem. Quid enim est quod nesciat ille sicut fulgur coruscans, eo quod lux, dei filius, interna mysterii caelestis inluminet? *In illa, inquit, hora.* Ergo et horam nouit, sed nouit sibi, mihi nescit. Bene autem causam diluuii et incendii et iudicii de nostris adserit prodisse peccatis, quia deus malum non creauit, sed nostra sibi merita reppererunt.

37 *Edebant enim et bibebant, uxores ducebant et nubebant.* Non quia coniugia damnentur, neque enim alimenta damnantur, cum in istis successionis, in illis naturae subsidia sint — alioquin de hoc mundo est exeundum — sed in omnibus modus quaeritur, *quidquid autem abundantius a malo est.* Sit aliqui consensus ad tempus, ut uacemus orationi : sit aliqua inter sollicitudines mundi et intemperantiae crapulam sobrietas religionis et indutiae

38 castitatis. Ergo quia propter improbos necesse est prohi in hoc saeculo contritionem cordis animique patiantur, quo uberiorem mercedem accipiant in futurum, remediis instruuntur, ut *qui in Iudaea sunt fugiant in montes.* Quae est ista Iudaea? Noui enim et aliam Iudaeam secundum spiritum, non secundum litteram; *notus enim in Iudaea deus.* Quales autem isti montes, qui possint motum futuri cohibere iudicii, cum scriptum sit : tremor autem montes occupabit? *Caelum et terra transibunt :* quomodo terrarum portio manebit immunis aut tueri me poterit, quae nec ipsa se seruat? *Vbi igitur me ab ira eius abscondam, qui conturbat profundum maris? Si ascendero in caelum, ibi est ; si descendero in infernum,*

lons pas faire connaître aux autres ce que nous savons, ou par crainte d'être trahis ; mais on ne peut soupçonner ni le Père de jalouser, ni le Fils de trahir. Ils n'ont donc qu'une même connaissance, puisqu'ils n'ont qu'une même puissance. Aussi bien, s'Il connaît les signes du jugement à venir, Il en sait indubitablement l'échéance.

36. Qu'est-ce que pourrait ignorer Celui qui étincelle comme l'éclair, puisque lumière, Fils de Dieu, Il éclaire l'intime du mystère céleste? « A cette heure-là », dit-Il : donc Il connaît aussi l'heure ; mais Il la connaît pour Lui, pour moi Il ne la sait pas. Et Il affirme à bon droit que la cause du déluge, de l'incendie et du jugement procède de nos péchés : car Dieu n'a pas créé le mal, mais ce sont nos mérites qui se le sont procuré.

37. Car « ils mangeaient et buvaient, prenaient femme et épousaient ». Il ne s'agit pas de condamner le mariage, pas plus que les aliments ne sont condamnés, celui-là pourvoyant au remplacement, ceux-ci à la nature — autrement il n'y a qu'à quitter ce monde (I Cor., V, 10) ; — mais en toute chose il faut de la mesure, et tout ce qui est excessif vient du mauvais (Matth., V, 37). Que l'on s'entende de temps en temps pour vaquer à la prière (I Cor., VII, 5) ; qu'il y ait, parmi les sollicitudes du monde et la pesanteur de l'intempérance, quelque sobriété pieuse, une trêve de chasteté.

38. Puis donc que nécessairement les bons souffrent à cause des méchants d'avoir le cœur et l'âme brisés en ce monde, pour recevoir une récompense plus abondante en l'autre, on les pourvoit de remèdes : « Que ceux qui sont en Judée fuient vers les montagnes. » Quelle est cette Judée ? Car je connais une autre Judée selon l'esprit, non selon la lettre : « Dieu est connu en Judée » (Ps. 75, 2). Et quelles sont ces montagnes capables de résister à la secousse du jugement à venir, alors qu'il est écrit : « Le tremblement s'emparera des montagnes » (Is., LXIV, 1, 3) ? « Le ciel et la terre passeront » (Lc, XXI, 33) : comment une partie de la terre demeurerait-elle indemne, ou pourrait-elle me protéger, ne se sauvant pas elle-même ? Où me cacherais-je donc de Celui qui agite les profondeurs de la mer (Ps. 64, 8) ? « Si je monte au ciel, Il y est ; si je descends aux enfers, Il est là » (Ps. 138,

*adest. Non ergo falli potest qui ubique est, sed placari.*

39 *Adest itaque iudicii dies. Si uis non comprehendi, cottidie time, cottidie fuge. Quaeris quo fugias? Ascende in montem qui euangelizas Sion, ut excelsorum uertice possis eminere meritorum; deus enim montium et non deus uallium est. Ascende eo, ubi Christus sedet ad dexteram dei, cuius fundamenta in montibus sanctis et montes in circuitu eius. Mons tuus Paulus, mons tuus Petrus est. Supra illorum fidem mentis tuae locato uestigium. In lege dei atque haereditate fidei constitutos iudicii*  
40 *dies non ad poenam inuenit sed ad gloriam. Si quis etiam in tecto situs, hoc est superiora iam domus suae eminentiumque uirtutum culmen ascendit, ad terrena mundi huius opera non recidat. Noui enim tectum in quo Rahab, illa typo meretrix, mysterio ecclesia, sacramentorum consortio populis copulata gentilibus exploratores, quos Iesus direxit, abscondit, qui si ad inferiora descendissent domus, ab exploratoribus, qui ad corripiendos eos missi fuerant, occidissent. Tectum ergo sublimis est mentis officium animaeque fastigium, quo nuda corporis operitur infirmitas. Vnde mihi uidetur etiam paralyticus ille idcirco esse sanctus, qui a quattuor iuuenibus demissus e tecto est, quia quattuor adminiculo uirtutum, prudentiae fortitudinis temperantiae atque iustitiae, ad pedes Christi alta quadam se ratione subiecit. Nihil enim excelsius humilitate, quae tamquam superior nescit extolli, quia nemo id adfectat quod infra se iudicat.*

41 *Sed quoniam in iudicio uersamur, non digrediamur a tecto, ne dum uasa quae in domo sunt cupimus auferre, capiamur. Non enim in omni domo sunt uasa aurea et argentea, sed in plerisque sunt lignea, nec omnis domus*

8). On ne saurait donc échapper à Celui qui est partout, mais l'apaiser. 39. Ainsi donc le jour du jugement est là. Si vous ne voulez pas être surpris, craignez chaque jour, fuyez chaque jour. Vous demandez où fuir ? « Gravissez la montagne, vous qui donnez la bonne nouvelle à Sion » (*Is.*, XL, 9), afin de pouvoir être élevé sur la cime de mérites éminents ; car « Dieu est Dieu des montagnes, et non des vallées » (*I Rois*, XX, 28). Montez au lieu où le Christ siège à la droite de Dieu, dont « les fondements sont sur les montagnes saintes » (*Ps.* 86, 1), et que « les montagnes entourent » (*Ps.* 124, 2). Votre montagne, c'est Paul ; votre montagne, c'est Pierre : sur leur foi posez les pas de votre âme. Quand on est établi dans la loi de Dieu et l'héritage de la foi, le jour du jugement ne vient pas trouver pour châtier, mais pour glorifier. 40. Si quelqu'un se tient sur le toit, autrement dit a déjà gravi le faite de sa maison et la cime des vertus éminentes, qu'il ne retombe pas sur les œuvres de la terre et de ce monde. Car je sais un toit où Rahab, cette courtisane quant à la figure, l'Église quant au mystère, unie par la communauté des mystères aux peuples de la Gentilité, cache les explorateurs envoyés par Jésus (*Jos.*, II, 1) ; s'ils étaient descendus dans le bas de la maison, ils auraient été tués par les émissaires qu'on avait envoyés pour les saisir. Le toit, c'est donc la fonction du sommet de l'esprit, le faite de l'âme, qui abrite la faiblesse sans défense du corps. Cela me fait penser encore que, s'il est saint, le paralytique que quatre jeunes gens ont fait descendre par le toit (*Mc*, II, 3 ssq.), c'est qu'avec l'aide des quatre vertus de prudence, force, tempérance et justice, il s'est abaissé aux pieds du Christ d'une manière pour ainsi dire élevée. Car rien n'est plus élevé que l'humilité ; étant supérieure, elle ne sait s'exalter, car nul ne vise à ce qu'il sait être au-dessous de lui. 41. Mais puisque nous en sommes au jugement, ne nous écartons pas du toit, de peur qu'en voulant emporter les meubles qui sont dans la maison, nous ne soyons pris. Ce n'est pas dans toutes les maisons qu'il y a des meubles d'or et d'argent : dans la plupart ils sont en bois (cf. *II Tim.*, II, 20). De même toutes les maisons ne sont pas

plena ; sunt enim et uacuae, quas nouit propheta, qui dixit : *quid factum est tibi nunc quia ascendisti in domus uacuas ? Inpleta est ciuitas clamantium.* Et subiecit : *omnes principes tui fugerunt,* quicumque in te uulnerati sunt, et ad perfidiam de fide lapsi sunt. Uulneratus est Sabellius, uulneratus est Valentinus, uulneratus est

42 Arrius ; in domo enim uacua sunt repperti. Vis domum uidere plenam ? Sequere Petrum, cum esuriret, ad domus superiora gradientem. Ibi agnouit mysterium ecclesiae congregandae, ut gentilem populum non iudicaret immundum, quem fides ab omni possit mundare contagio. Vasa autem de luto sunt, ergo uas corpus est. Et ideo caue ne desiderio corporis praeclara mentis studia derelinquas. Si Petrus non accepit mysterium in inferioribus positus, tu quemadmodum accipies ? Ille accepit, quia ascendit, ut euangelizaret dominum, passionem corporis non timeret.

43 Ergo qui in tecto est non descendat et qui in agro est non reuertatur retro. Vnde intellegam quid sit ager, nisi ipse me doceat Iesus dicens : *nemo mittens manum in aratrum et respiciens retro aptus est regno caelorum ?* Otiosus in uilla sedet, laboriosus in agro seminat : debilis ad focum, fortis ad aratrum. Bonus odor agri ; odor enim Iacob odor agri pleni. Ager plenus est florum, plenus est fructuum diuersorum. Ara igitur agrum tuum, si uis dirigi ad dei regnum, floreat tibi bonorum seges fecunda meritorum. Sit uitis abundans in lateribus domus tuae et nouella oliuarum in circuitu mensae tuae. Dicat anima tua Christo fertilitatis suae iam conscia et seminata dei uerbo, spiritalibus quoque inarata culturis : *ueni, frater meus, exeamus in agrum ;* ille respondeat : *introiui in hortum meum, soror mea sponsa ; uindemiaui myrram*

ameublées, car il en est de vides ; le Prophète les connaissait, lui qui a dit : « Que te prend-il à présent, de monter sur les maisons vides ? La cité est remplie de clameurs » (*Is.*, XXII, 1 ssq.) ; et il ajoute : « Tes chefs se sont tous enfuis » ; ils ont tous été blessés dans ton enceinte, et ils sont déchus de la foi à la fausse foi. Sabellius a été blessé, blessé Valentin, blessé Arius : c'est qu'ils se sont trouvés dans une maison vide. 42. Voulez-vous vivre dans une maison meublée ? Suivez Pierre, tandis qu'ayant faim il monte au sommet de la maison (*Act.*, X, 9). Là il a connu le mystère de la formation de l'Église, et qu'il ne devait pas juger impur le peuple de la Gentilité, la foi pouvant le purifier de toute souillure. Quant aux vases, ils sont faits d'argile ; donc le corps est un vase : ainsi gardez-vous de délaisser pour le désir du corps les recherches supérieures de l'esprit. Si Pierre n'a pu saisir le mystère tant qu'il fut en bas, comment le saisissez-vous ? Il l'a saisi, parce qu'il est monté, pour annoncer le Seigneur (*cf. Is.*, XL, 9), sans crainte de souffrir en son corps. 43. Donc « si l'on est sur le toit, qu'on ne descende pas ; et si l'on est aux champs, qu'on ne revienne point sur ses pas ». Comment comprendrais-je ce qu'est le champ, si Jésus Lui-même ne me l'apprenait, en disant : « Si, ayant mis la main à la charrue, on regarde en arrière, on n'est pas fait pour le Royaume des cieux » (*Lc.*, IX, 62) ? Le fainéant est assis à la ferme, le travailleur sème aux champs ; l'infirme est au coin du feu, le courageux à la charrue. L'odeur du champ est bonne, car l'odeur de Jacob est l'odeur d'un champ rempli (*Gen.*, XXVII, 27) : le champ est rempli de fleurs, rempli de produits variés. Labourez donc votre champ, si vous voulez aboutir au Royaume de Dieu. Que fleurisse pour vous la moisson fertile des bons mérites. Qu'il y ait « une vigne abondante aux murs de votre maison, et de jeunes oliviers autour de votre table » (*Ps.* 127, 3). Désormais consciente de sa fertilité, ensemencée de la parole de Dieu, cultivée par les soins spirituels, que votre âme dise au Christ : « Venez, mon frère, sortons dans les champs » (*Cant.*, VII, 11), et que Lui réponde : « Je suis entré dans mon jardin, ma sœur et mon épouse ; j'ai

- meam*. Quae enim melior quam fidei uindemia, qua resurrectionis fructus reconditur, qua perpetuae laetitiae fons rigatur? Itaque cum respicere prohibearis, multo magis redire prohiberis et tollere tunicam; conperisti enim quod ei qui tunicam te petierit remittere debeas et pallium. Ergo directus ad dei regnum opes et patrimonium non requiras. Noui et aliam scriptam tunicam, de qua nos hortatur apostolus, ut *exspoliantes ueterem hominem cum actibus eius induti nouum superioris tunicam* non requiramus erroris. Vnde et illa ait : *nocte exui me tunicam meam, quomodo induam eam?* quod non solum renuntiare peccatis, sed etiam memoriam omnem debeas actus superioris abolere. Denique Paulus *superiora obliuiscens culpam* exuit, paenitentiam non omisit. Et ideo dominus *memores* inquit *estote uxoris Loth*, quae ideo quia respexit retro perdidit naturae suae munus; retro enim Satanas, retro Sodoma. Quapropter fuge intemperantiam, declinato luxuriam. Et ut cognoscas quia non omnes possunt fugere in montem, recordare quia ille qui se ueteribus studiis non reflexit — Sodomam enim ante delegerat — ideo cuasit, quia peruenit ad montem, illa quae infirmior fuit, quoniam ad posteriora respexit, nec mariti adiuta suffragio ad montem peruenire potuit, sed remansit.
- 46 *In illa nocte erunt duo in lecto uno, unus adsumetur et alius relinquetur*. Bene noctem dixit, quia antichristus hora tenebrarum est, eo quod pectoribus hominum tenebras offundat, cum dicat se esse Christum, exurgentibus pseudoprophetis, qui adserant nunc in desertis Iesum degere, ut uagae errore opinionis inludant, nunc

1. La myrrhe évoque la sépulture du Seigneur, et indirectement sa résurrection.

récolté ma myrrhe » (*Ib.*, V, 1). Est-il récolte meilleure que celle de la foi, qui engrange les fruits de la résurrection<sup>1</sup>, qu'arrose la source de la joie sans fin? 44. Si donc il vous est interdit de regarder en arrière, à plus forte raison est-il interdit de revenir prendre votre tunique : car vous avez appris que, si on vous demande votre tunique, vous devez abandonner aussi le manteau (*Matth.*, V, 40) ; ainsi, étant en marche vers le Royaume de Dieu, ne recherchez pas fortune et patrimoine. Je connais dans l'Écriture une autre tunique, au sujet de laquelle l'Apôtre nous exhorte à dépouiller l'homme ancien avec ses activités pour revêtir le nouveau (*Col.*, III, 9), et à ne pas rechercher la tunique de notre erreur d'autrefois. C'est ce qui fait dire à une telle : « J'ai quitté pour la nuit ma tunique, comment la reprendrais-je » (*Cant.*, V, 3) ? Car vous devez non seulement renoncer aux péchés, mais encore effacer tout souvenir de votre activité d'antan. Aussi bien Paul, en oubliant le passé (*Phil.*, III, 13), s'est dépouillé de la faute sans omettre le repentir. 45. C'est pourquoi le Seigneur dit : « Souvenez-vous de l'épouse de Lot. » Pour avoir regardé en arrière, elle a perdu le privilège de sa nature ; car en arrière, c'est Satan (cf. *Mc*, VIII, 33), en arrière c'est Sodome. Par conséquent fuyez l'intempérance, évitez la débauche. Et pour vous faire voir que tous ne peuvent pas fuir vers la montagne, souvenez-vous que celui qui ne s'est pas retourné vers ses anciens attraits — car il avait d'abord fait choix de Sodome — s'est sauvé parce qu'il est arrivé à la montagne ; l'autre, qui était plus faible, pour avoir regardé derrière elle, n'a pu parvenir avec l'aide et l'appui de son mari jusqu'à la montagne, mais est demeurée.

46. « Cette nuit-là, il y aura deux personnes dans un même lit : l'une sera prise, et l'autre laissée. »

Il a bien dit : la nuit ; car l'Antéchrist, c'est l'heure des ténèbres, attendu qu'il répand les ténèbres au cœur des humains, en affirmant qu'il est le Christ, cependant que surgissent les faux prophètes pour affirmer tantôt que Jésus vit au désert, afin de tromper par l'égarement des opinions incertaines, tantôt qu'il est à l'intérieur,

in penetralibus, ut qui audierint praecelsae nomine potestatis ardentur. Christus autem sicut fulgur coruscans per uniuersum mundum luminis sui globos spargit et ideo nec in desertis uagatur nec aliquibus locis clauditur, quia *caelum et terram ego conpleo dicit dominus*, sed luce fulgoris sui fulget, ut in illa nocte resurrectionis gloriam uidere possimus. Quid igitur sibi uult quod ait : *duo in lecto uno et duae molentes et duo in agro, unus adsumetur et alter relinquetur* ? Numquid iniquus deus, ut pares studiis et societate uiuendi atque indiscretos actuum qualitate meritorum remuneratione discernat ? Non ita est, sed pro actibus hominis remunerationis est qualitas. Non ergo merita hominum copulae usus exaequat ; nam et pater in filium et filius in patrem studio religionis insurgunt, quia non omnes quod adoriuntur efficiunt, sed *qui perseuerauerit in finem hic saluus erit*. Tum deinde non forense obsequium, sed interiorum dominus rimatur affectum ; neque enim si iuste offeras et non iuste diuidas, acceptum est sacrificium deo. Ergo ex uno strato — est enim stratum infirmitatis humanae, quia scriptum est : *uniuersum stratum eius uersasti in infirmitate eius* — unus relinquitur, alter adsumitur. Qui adsumitur rapitur obuiam Christo in aera, qui autem relinquitur inprobatur. *Duae molentes in pistrino*. Sensus quidem est quod hi significari uideantur qui ex occultis alimenta quaerant et in apertum ex interioribus proferant. Sed tamen quid molant istae mulieres requirendum est, nisi forte quod legimus in Esaia : *si adferatis similaginem, uanum est*, ut similago sit quae a molentibus offeratur. Discutiamus ergo quae molant quidue molant quidue pistrinum sit. Et fortasse mundus iste pistrinum sit, in quo aptius reor quia humani corporis forma referatur, in quo anima nostra

afin qu'on soit saisi en entendant nommer sa puissance éminente. Mais le Christ, comme un éclair fulgurant, répand dans le monde entier les étincelles de sa lumière ; aussi n'erre-t-il pas dans le désert, n'est-il pas renfermé en un lieu quelconque ; car « je remplis le ciel et la terre, dit le Seigneur » (*Jér.*, XXIII, 24) ; mais Il respandit de son lumineux éclat, pour qu'en cette nuit nous puissions voir la gloire de la résurrection. 47. Que veut donc dire cette parole : « Sur deux dans le même lit, sur deux qui moudront, sur deux aux champs, l'un sera pris et l'autre laissé » ? Dieu serait-il injuste, pour que des gens semblables par les occupations, vivant ensemble, sans différence quant à la valeur de leurs actes, soient l'objet d'une distinction dans la récompense de leurs mérites ? Il n'en va pas ainsi ; mais aux actions de l'homme correspond leur récompense. Les mérites des hommes ne sont donc pas égalisés par leur vie en commun, car le père se dresse contre le fils et le fils contre le père (*Lc.*, XII, 53) par zèle religieux. Tous en fait ne réalisent pas ce qu'ils entreprennent, mais « celui qui aura persévéré jusqu'au bout sera sauvé » (*Matth.*, X, 22). A ce moment final le Seigneur examine non la prestation extérieure, mais la disposition intérieure ; car si vous faites l'offrande juste sans le juste partage, votre sacrifice n'est pas agréé de Dieu (*Gen.*, IV, 7). Donc d'un même lit (car il existe un lit de l'infirmité humaine, puisqu'il est écrit : « Vous avez retourné son lit dans son infirmité » (*Ps.* 40, 4)) l'un est laissé, l'autre pris. Celui qui est pris est enlevé au-devant du Christ dans les airs (*I Thess.*, IV, 16), celui qui est laissé, réprouvé. 48. « Deux sont à moudre au pétrin. » Le sens est, semble-t-il, figuratif de ceux qui cherchent leurs aliments dans le secret, et de l'intérieur les produisent au jour. Il faut pourtant rechercher ce que moulaient ces femmes. Ne serait-ce pas ce que nous lisons en Esaïe : « Si vous m'apportez de la fleur de farine, c'est en vain » (*Is.*, I, 13) ? Ainsi la fleur de farine serait l'offrande de celles qui ont moulu. Examinons donc celles qui moulaient, ce qu'elles moulaient, ce qu'est le pétrin. Et peut-être ce monde est-il le pétrin. J'y verrais plutôt une allusion à la figure du corps humain, où notre âme est

uelut quodam carcere includitur corporali, panem, si bonis consulat, operatura caelestem. In hoc ergo pistrino uel synagoga uel anima obnoxia delictis triticum molendo madefactum et graui umore corruptum non potest interiora ab exterioribus separare et ideo relinquetur, quia eius similago displicuit. At uero sancta ecclesia uel anima nullis maculata contagiis delictorum, quae tale triticum molit, quod solis aeterni calore sit torridum, quod deus quemadmodum uoluit sic uestiuit et angeli ab omni purgamentorum labe mundarunt, bonam similaginem de penetralibus hominum deo offerens sacrificii sui libamenta commendat.

49 Nec solum molentes duae, sed etiam operantes duae erunt in agro uno, e quibus adsumetur unus, bonus seminator, qui non supra uias seminauerit, sed supra aratum et cultum solum, ut fructum humilitate pressum, non iactatione dispersum terra multiplicet, relinquetur autem seminator zizaniorum, ex quibus refutabilis similago conficitur. Qui sint autem isti agricolae differentes possumus repperire, si aduertamus qua ratione duos *σοῦς*, hoc est duas mentes esse in nobis apostolus dixerit; fortasse enim ideo, quia altera exterioris est hominis, qui corrumpitur, altera interioris, qui per sacramenta renouatur. Et eo ille fortasse deterior, qui extollitur *frustra inflatus mente carnis suae et non tenens caput*, quia a domini nostri Iesu Christi salutarium praeceptorum obseruatione declinat; ipse enim caput omnium, qui auctor est omnium. Alter est ille praestabilior, qui humilitatem diligit, sapientiam quaerit, misericordiam non omittit, bonus scilicet seminator; *dispersit enim, dedit pauperibus, iustitia eius manet in aeternum*. Hic igitur spiritalis est, ille carnalis. Nam sicut uerbis apostolicis comprehendimus illum extollentem se tumido animo seductorem mente carnis inflari, ita etiam sanctum uirum renouari spiritu mentis ostendimus dicente eodem: *renouamini autem spiritu mentis uestrae*. Duas ergo mentes

enfermée comme dans la prison du corps, pour y produire, si elle a souci du bien, le pain céleste (cf. *Jn*, VI, 51). Dans ce pétrin donc, soit la Synagogue soit l'âme en proie aux péchés moule un blé mouillé et gâté par trop d'humidité, et ne peut séparer l'intérieur de l'extérieur: aussi sera-t-elle délaissée, parce que sa farine aura déplu. Au contraire la Sainte Église, ou bien l'âme qui n'est maculée et souillée d'aucune faute, moule un grain séché à la chaleur du soleil éternel, que Dieu a revêtu comme Il l'a voulu (*Lc*, XII, 28), et que les anges ont purifié de toute tache d'impureté; et, offrant à Dieu du cœur de l'humanité une bonne farine, elle fait agréer la libation de son sacrifice. 49. Et il n'y aura pas seulement deux meunières, mais deux travailleurs dans le même champ: l'un sera pris, bon semeur qui n'aura pas semé sur les chemins, mais en terrain labouré et cultivé (*Lc*, VIII, 5 ssq.), afin que la terre multiplie le grain enfoui par l'humilité, et non éparpillé par la jactance; mais on laissera le semeur de l'ivraie, de laquelle on tire une farine inacceptable. Quels sont ces cultivateurs différents, nous pouvons le découvrir si nous prenons garde comment l'Apôtre a dit qu'il existe en nous deux *σοῦς*, c'est-à-dire deux esprits (*Rom.*, VII, 23): peut-être au sens que l'un appartient à l'homme extérieur qui se corrompt (*II Cor.*, IV, 16), l'autre à l'intérieur, qui se renouvelle par les mystères. Et peut-être le pire, chez celui-là, qui s'élève « d'une vaine enflure en l'esprit de sa chair et ne s'attache pas à la tête » (*Col.*, II, 18 ssq.), est-il qu'il s'écarte de la pratique des préceptes salutaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ: car Il est la tête de tous (*Col.*, II, 10), comme le Créateur de tous. L'autre, bien préférable, est celui qui aime l'humilité, recherche la sagesse, n'oublie pas la miséricorde; c'est le bon semeur, car « il a semé, donné aux pauvres: sa justice demeure à jamais » (*Ps.* 111, 9). Il est donc spirituel, l'autre est charnel. Car si les paroles de l'Apôtre nous font saisir que le séducteur qui s'exalte et bouffit en son cœur est gonflé par l'esprit de la chair, nous montrons aussi que l'homme saint se renouvelle par l'esprit de l'âme, puisque le même dit: « renouvez-vous dans l'esprit de votre âme » (*Éphés.*,

esse demonstrat, unam, quae mens carnis efficitur uicta peccato, alteram, quae spiritui copulata carnis abiurat inlecebras. Nec solum duae mentes, sed etiam duae leges in nobis sunt, quarum utramque nobis apostolus explicauit dicens : *condelector enim legi dei secundum interiorem hominem, uideo autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meae et captiuantem me in lege peccati, quod est in membris meis.* Est ergo lex interioris hominis, est etiam exterioris, illa quae peccatum prohibet, ista quae suadet ; illa quae damnat errorem, ista quae suggerit ; illa quae mentem instruit, ista quae temptat. Sunt etiam duae aliae uehementiores in nobis leges, una dei, altera peccati, secundum eundem magistrum, qui ait : *igitur ego ipse mente seruius legi dei, carne autem legi peccati.* Et ostenditur quod si mentem tantummodo dicas, contrariam carnis ostendas ; cum enim dicit Paulus se legi dei mente seruire, utique mentem per se ipsam, nisi carne uincatur, bonam esse demonstrat et natura ita creatam, ut resistat errori. Itaque cum uincitur, mens carnis est, non ex natura habens, sed ex carne quod labitur, et quasi in nomen proprietatemque uictoris uicta succedit ; natura autem aduersa carnis est. Denique mente deo seruimus, carne peccato. Melior autem mens erit, si cooperaria sancto spiritui religiosum non intermittat officium.

51 Istaesunt igitur operantes in agro nostro, quarum altera bonum fructum diligentia dat, altera amittit incuria, quam sanguinem legis lator adpellat dicens : *anima omnis carnis sanguis eius.* Quo plerique referunt etiam illud quod scriptum est : *non manducabis carnem in sanguine,* ne uulneribus animae cruentas corporis uoluptates refectionis potius loco quam reatum sanguinis aestimemus, quos oportet refici dei uerbo. Est ergo cibus

IV, 23). Il montre donc qu'il existe deux esprits, l'un qui devient l'esprit de la chair en succombant au péché, l'autre qui, uni à l'Esprit, désavoue les souillures de la chair. 50. Et il existe non seulement deux esprits, mais deux lois en nous. L'une et l'autre nous ont été exposées par l'Apôtre, quand il a dit : « Je prends plaisir à la loi de Dieu quant à l'homme intérieur, mais je vois une autre loi dans mes membres, qui lutte contre la loi de mon esprit et m'emprisonne dans la loi du péché qui est en mes membres » (*Rom.*, VII, 22 ssq.). Il existe donc une loi de l'homme intérieur, il en est une aussi pour l'extérieur : l'une qui interdit le péché, l'autre qui le conseille ; l'une qui condamne l'erreur, l'autre qui l'inspire ; l'une qui fortifie l'âme, l'autre qui la tente. Il y a même en nous deux autres lois plus puissantes, l'une de Dieu, l'autre du péché, selon le même maître, qui a dit : « Donc c'est le même moi qui sert par l'esprit la loi de Dieu, par la chair la loi du péché » (*Rom.*, VII, 25). Et cela montre que si vous dites : l'esprit, tout court, vous l'opposez à la chair : car en disant qu'il sert la loi de Dieu par l'esprit, Paul montre assurément que l'esprit par lui-même est bon tant qu'il n'est pas vaincu par la chair, et créé de nature telle qu'il résiste à l'erreur ; ainsi, quand il est vaincu, il est l'esprit de la chair : sa chute, il la doit non à sa nature, mais à la chair, et sa défaite le fait passer pour ainsi dire sous le nom et la propriété de sa triomphatrice ; mais sa nature l'oppose à la chair. Bref, par l'esprit nous servons Dieu, par la chair le péché ; et l'esprit ne s'en trouvera que mieux de coopérer avec le Saint-Esprit pour ne pas interrompre son service religieux. 51. Tels sont donc les ouvriers de notre champ : l'un produit le bon fruit par sa diligence, l'autre le perd par son insouciance, et le législateur l'appelle sang : « L'âme de toute chair, dit-il, c'est son sang » (*Lév.*, XVII, 14) ; à quoi beaucoup rattachent également ce qui est écrit : « Vous ne mangerez pas la chair dans son sang » (*Gen.*, IX, 4), pour ne pas prendre les voluptés du corps, ensanglantées par les blessures de l'âme, comme une réfection plutôt que comme un sanglant grief — nous que doit nourrir la parole de Dieu. Il est donc un aliment qui nourrit, il

refectionis, est cibus sanguinis ; sicut enim caro domini uere est cibus, ita sanguis uere noster est potus. Bonam ergo de nostris operibus escam domino suggeramus, ne rursus cum uenerit et sicut in illa ficu pomum non inuenit, nostrorum meritorum infecunditate ieiunus propositum pietatis auertat dicens ad illam animam, quam nudam pomorum reppererit et sanguine cruentatam : *numquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Est ergo anima carnis omnis sanguis eius. Est etiam praestabilior anima, de qua deus dixit : omnes animae meae sunt, sicut* 52 *anima patris ita etiam anima filii meae sunt. Nec illud praeterit ut duos populos interpretemur, id est quod in hoc mundo, qui agro frequentissime comparatur, duo populi sint, unus credentium, alter qui non credit, relaturi meritorum uicem suorum, et ideo alter qui fidelis est adsumatur, alter qui infidelis est relinquatur. Duae autem illae molentes duae animae uel certe ecclesia atque synagoga ; non enim una tantum figura, sed multiplex in diuinis scripturis esse consuevit, ut unus sermo plures species comprehendat. Itaque mens carnis et anima carnis et synagoga id triticum colligunt et eam similaginem molunt, quae offeruntur in uanum. Mens autem quae coniuncta animae et anima quae receptra est salutis uel ecclesia dei excolunt et molunt uerae legis similaginem spiritalem. Vnde etiam panes propositionis fiunt, quos soli sacerdotes edunt, quibus puriorem panem manducare praescriptum est, illum utique qui descendit e caelo. Omnes autem sumus, si merita nostra patientur, iustitiae sacerdotes, qui unctione laetitiae in regnum et*

53 *sacerdotium consecramur. Ergo ita exerceamus et colamus agrum nostrum in istius culturae munere constituti, ut in illa superiore Hierusalem, ubi legis custodia uera celebratur, habeamus similaginem de manipulis nostris, quos beati qui potuerint congregare, ut uenientes ueniant*

est un aliment de sang : de même, en effet, que la chair du Seigneur est vraiment nourriture, de même son sang est vraiment notre breuvage (*Jn*, VI, 56). Préparons donc avec nos œuvres une bonne nourriture au Seigneur, de crainte qu'à son retour, s'Il ne trouve pas plus de fruit que sur le figuier (*Matth.*, XXI, 19), laissé à jeun par la stérilité de nos mérites, Il ne retire le dessein de sa tendresse, et ne dise à cette âme, qu'Il aura trouvée dépourvue de fruits et souillée de sang : « Que jamais, à tout jamais, nul fruit ne naisse de toi ! » Donc « l'âme de toute chair, c'est son sang. » Il existe aussi une âme plus excellente, dont Dieu a dit : « Toutes les âmes sont à moi ; comme l'âme du père, l'âme du fils est également à moi » (*Éz.*, XVIII, 4). 52. Et nous n'oublions pas l'interprétation des deux peuples. Selon elle, en ce monde, qui est très souvent comparé à un champ, il existe deux peuples, celui des croyants et l'autre, qui ne croit pas ; ils seront payés de leurs mérites, et par suite celui qui a la foi sera pris, l'autre, qui n'a pas la foi, sera laissé. Quant aux deux meunières, ce sont les deux âmes, ou encore l'Église et la Synagogue : car d'ordinaire il n'y a pas figure unique, mais multiple, dans les divines Écritures, si bien qu'une seule parole renferme plusieurs réalités. Ainsi l'esprit de la chair, et l'âme de la chair, et la Synagogue récoltent le blé et moulent la farine qui sont offerts en vain ; mais l'esprit qui est uni à l'âme, et l'âme qui reçoit le salut, ou l'Église de Dieu, récoltent et moulent la farine spirituelle de la Loi véritable : celle dont sont encore faits les pains de proposition que seuls mangent les prêtres, à qui il est prescrit de manger un pain plus pur (*Lév.*, XXIV, 5 ssq.), évidemment Celui qui est descendu du ciel. Or nous sommes tous, si nos mérites s'y prêtent, les prêtres de la justice, consacrés par l'onction d'allégresse (*Ps.* 44, 8) pour la royauté et le sacerdoce. 53. Travaillons donc et cultivons notre champ tandis que nous sommes employés à l'office de cette culture, afin d'avoir, dans la Jérusalem d'en haut, où se pratique la véritable observance de la Loi, la farine faite de nos gerbes — celles qu'on est heureux d'avoir pu rassembler, afin de venir, de venir tout joyeux en portant ses gerbes

*in exultatione tollentes manipulos suos.* Isti igitur fructus sunt spirituales et felices veri prouentus laboris, qui nullo inuiti imbre madefiant; fructus autem carnis corruptelae obnoxius, et ideo qui carnalia seminauerit, carnalia metet. De agro uero quid dicam, cum manifestum sit in opere cultoris uel laudem esse uel culpam?

- 54 *Et respondentes dixerunt : ubi domine?* Hoc discipuli locuti sunt, dominus autem, ubi praemonuit et quo fugiendum et ubi conmorandum et quid esset cauendum, complexus est summam definitione generali dicens : *ubi fuerit corpus, ibi congregabuntur aquilae.* Itaque prius quae sint aquilae coniciamus, ut quid sit corpus definiamus. Iustorum enim animae aquilis comparantur, quod alta petant, humilia derelinquant, longaeuam ducere ferantur aetatem. Vnde et Dauid animae suae dicit : *renouabitur sicut aquilae iuuentus tua.* Si igitur intelleximus aquilas, de corpore iam dubitare non possumus, maxime si meminerimus quod a Pilato Ioseph corpus acceperit. Nonne tibi uidentur aquilae circa corpus Maria Cleopae et Maria Magdalene et Maria mater domini apostolorumque conuentus circa domini sepulturam? Nonne tibi uidentur aquilae circa corpus, quando ueniet cum intelligibilibus nubibus filius hominis, et uidebit eum omnis
- 56 *oculus et qui eum conpuxerunt?* Est etiam corpus, de quo dictum est : *caro mea uere est esca et sanguis meus uere est potus.* Circa hoc corpus aquilae sunt, quae alis circumuolant spiritalibus. Sunt et circa corpus aquilae, quae credunt Iesum in carne uenisse, quia *omnis spiritus qui confitetur Iesum Christum in carne uenisse de deo est.* Vbi ergo fides ibi sacramentum, ibi deuersorium sanctitatis. Est etiam corpus ecclesia, in qua per baptismi gratiam renouamur spiritu et occidua senectutis in rediuiuas reparantur aetates.

(Ps. 125, 6). Tels sont donc les fruits spirituels et l'heureuse récolte du véritable labeur, que nulle pluie superflue ne détrempe. Le fruit de la chair, par contre, est sujet à se corrompre; aussi qui a semé le charnel, récoltera le charnel (*Gal.*, VI, 8). Quant au champ, qu'en dirai-je, puisque c'est manifestement le travail du cultivateur qui fait sa valeur ou le déprécie?

54. « Et ils répondirent en ces termes : Où, Seigneur ? »

Ainsi parlèrent les disciples. Mais le Seigneur, les ayant avertis où fuir, où demeurer et à quoi prendre garde, a résumé l'ensemble dans une indication générale, en disant : « Où sera le corps, là se rassembleront les aigles. » 55. Ainsi conjecturons d'abord qui sont les aigles, afin de préciser ce qu'est le corps. Les âmes des justes sont comparées aux aigles : ils se portent vers les hauteurs, délaissent les bas-fonds, parviennent, dit-on, à un âge avancé; aussi David dit-il à son âme : « Ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle » (*Ps.* 102, 5). Si donc nous avons identifié les aigles, nous ne pouvons plus avoir de doute pour le corps, surtout en nous souvenant que Joseph a reçu de Pilate le corps (*Jn.*, XIX, 38). Ne voyez-vous pas les aigles autour du corps : Marie de Cléophas et Marie-Madeleine et Marie Mère du Seigneur et le groupe des Apôtres entourant le tombeau du Seigneur? Ne voyez-vous pas les aigles autour du corps, lorsqu'avec les nuées spirituelles viendra le Fils de l'homme, et que « tous les yeux le verront, et ceux qui l'ont transpercé » (*Apoc.*, I, 7)? 56. Il est aussi un corps dont il a été dit : « Ma chair est vraiment nourriture, et mon sang vraiment breuvage » (*Jn.*, VI, 56). Autour de ce corps sont les aigles, volant à l'entour avec les ailes de l'esprit. Autour de ce corps sont encore les aigles qui croient que Jésus est venu dans la chair, puisque « tout esprit qui professe que Jésus-Christ est venu dans la chair, est de Dieu » (*I Jn.*, IV, 2). Où donc il y a la foi, là se trouve le mystère, là le logis de la sainteté. C'est aussi un corps que l'Église : en elle la grâce du baptême nous donne le renouveau spirituel, et la vicillesse à son déclin reprend un âge et une vie nouvelle.

57 *Sinite pueros uenire ad me et nolite eos uetare ; talium est enim regnum dei.* Atque aetas haec infirma est uiribus, inualida ingenio, immatura consilio. Non ergo aetas praefertur aetati ; alioquin obesset adolescere. Quid uotis opus est ut aevi maturitas consequatur, si mihi meritum regni demtura caelestis est ? Ergo deus uitae processum ad uitia dedit, non ad incrementa uirtutis ? Et cur ipse apostolos non puerilis, sed prouectioris aetatis elegit ? Cur autem pueros aptos regno dicit esse caelorum ? Fortasse quia malitiam nesciant, fraudare non nouerint, referire non audeant, scrutari ignorent opes, honorem, ambitionem non appetant. Sed non ignorare ista uirtus est, sed contemnere, nec continentiae laus, ubi infirmitatis integritas. Non igitur pueritia, sed aemula puerilis simplicitatis bonitas designatur. Non enim uirtus est non posse peccare, sed nolle, atque ita tenere perseuerantiam uoluntatis, ut uoluntas infantiam, usus imitetur naturam. Dénique ipse hoc saluator expressit dicens : *nisi conuersi fueritis et efficiamini sicut puer iste, non intrabitis in regnum caelorum.*

58 Quis est ergo puer imitandus apostolis Christi ? Num unus ex paruulis ? Haec igitur uirtus apostolorum ? Quis ergo puer ? Ne forte ille de quo Esaias dicit : *puer natus est nobis, filius datus est nobis* ? Ipse enim tibi puer dixit : *tolle crucem tuam et sequere me.* Et ut agnoscas puerum : *cum malediceretur, non remaledixit ; cum percuteretur, non percussit ; haec est enim perfecta uirtus.* Itaque et in pueritia est quaedam uenerabilis morum senectus et in senectute innocens pueritia ; *senectus enim*

1. On serait tenté de lire : *usus*, et non pas : *unus imitetur naturam*, et de traduire : que l'exercice, la pratique, imite la nature. On aurait ainsi un sens plus satisfaisant, une phrase plus cohérente. Mais rien, dans la tradition manuscrite, n'autorise cette version.

Luc, XVIII, 15-17. 57. « Laissez les enfants venir à moi, et ne les retenez pas : car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. »

Et pourtant cet âge est dépourvu de force, sans fermeté de caractère, sans maturité dans son vouloir. Il ne s'agit donc pas de préférer un âge à un autre, sinon il serait nuisible de grandir : qu'ai-je besoin de souhaiter que vienne l'âge mûr, s'il doit m'enlever le titre au Royaume céleste ? Mais alors Dieu aurait donné le développement de la vie pour les vices, non pour grandir en vertu ? Et pourquoi n'a-t-Il pas Lui-même choisi ses Apôtres à l'âge de l'enfance, mais plus mûrs ? Et pourquoi dit-Il que les enfants sont propres au Royaume des cieux (*Matth.*, XIX, 14) ? Peut-être parce qu'ils ignorent la méchanceté, ne savent pas tromper, n'osent pas rendre les coups, ne connaissent pas la recherche des richesses, n'ont ni désir des honneurs ni ambition. Mais ce n'est pas ignorer ces choses qui fait la vertu, c'est les mépriser ; et il n'y a pas à louer la retenue, quand l'intégrité n'est qu'impuissance. Ce n'est donc pas l'enfance qui est désignée, mais une bonté qui imite la simplicité de l'enfance. La vertu ne consiste pas à ne pouvoir pécher, mais à ne pas vouloir, et à garder une telle persévérance de volonté que la volonté imite l'enfance, que l'on imite sa nature<sup>1</sup>. Aussi bien le Sauveur l'a-t-Il Lui-même exprimé en ces termes : « A moins de vous convertir et de devenir comme cet enfant, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux. » 58. Qui donc est cet enfant que doivent imiter les Apôtres du Christ ? Serait-ce un petit quelconque ? Telle serait donc la vertu des apôtres ? Qui donc est l'enfant ? Ne serait-ce pas Celui dont Isaïe a dit : « Un enfant est né pour nous, un fils nous a été donné » (*Is.*, IX, 6) ? C'est en effet cet enfant qui vous a dit : « Prenez votre croix, et suivez-moi » (*Matth.*, XVI, 24, etc.). Et, pour vous faire reconnaître l'enfant : « Outragé, Il n'a pas rendu l'outrage ; frappé, Il n'a pas rendu les coups » (*I Pierre*, II, 23) : voilà bien la vertu parfaite. Ainsi donc il y a dans l'enfance même comme une vénérable vieillesse des mœurs, et dans la vieillesse une innocence d'en-

*uenerabilis est, non diuturna, nec numero annorum computata; cani sunt autem sensus hominum et aetas senectutis uita immaculata. Vnde et scriptum est: laudate, pueri, dominum, laudate nomen domini, quia nemo nisi perfectus laudat dominum; nemo enim dicit dominum*

59 *Iesum nisi in spiritu sancto. Quod uidetur de ecclesiae populo prophetatum, qui iunior seniore populum Iudaeorum uirtutis studiis anteuuit. Et ideo illud: ecce ego et pueri mei quos dedisti mihi. Isti sunt pueri, qui dominum pullo asinae superuectum propheticis uocibus prosequentes redemptionem gentium uenisse dicebant, isti sunt pueri uel infantes, qui Christi illa ubera super unum haustu pleniore suxerunt; ex ore enim infantium et la-*

60 *ctantium perfecisti laudem. Durum itaque aliquibus et inmite uideri potest quod discipuli ad dominum infantulos adire prohibebant, nisi uel mysterium intellegas uel affectum; neque enim inuidiae in pueros mentis asperitate faciebant, sed sedulae seruitutis obsequia domino deferebant, ne comprimeretur a turbis. Denique alibi scriptum est: magister, comprimunt te turbae; respuenda quippe est utilitas nostra, ubi diuinitatis iniuria est. Ergo fugiamus superbiam, sequamur puerilem simplicitatem, quia ueritas aduersaria superbiae, simplicitas autem concurrens ueritati, in ipsa humilitate sublimis. Non enim in abiecto corde habitat deus, sed sicut tradiderunt nobis prophetae: thronus uirtutis exaltatus est, in eo scilicet, cuius eleuatur sapientia ad altitudinem ueritatis. Nec sicut Cain fraterna specie dolum percussoris abscondat, sed foris intraque sit frater. Haec in affectu. In mysterio autem, quia prius saluari populum Iudaeorum, ex quo*

fants; car « il est une vieillesse vénérable, non par la durée, et qui ne se calcule pas sur le nombre des années : les cheveux blancs sont la sagesse des hommes, et le vieil âge une vie sans tache » (*Sag.*, IV, 8 ssq.). Aussi est-il écrit : « Enfants, louez le Seigneur, louez le nom du Seigneur » (*Ps.* 112, 1), puisque nul ne loue le Seigneur s'il n'est parfait; car « nul ne dit que Jésus est Seigneur autrement que par l'Esprit Saint » (*I Cor.*, XII, 3). 59. Tout cela semble prophétisé du peuple de l'Église : plus jeune, il a dépassé le peuple aîné des Juifs par son zèle pour la vertu; d'où ce texte : « Me voici, avec mes enfants que vous m'avez donnés » (*Is.*, VIII, 18). Voilà les enfants qui, accompagnant de leurs cris prophétiques le Seigneur porté sur le petit d'une ânesse (*Matth.*, XXI, 7 ssq.), annonçaient que la rédemption des nations était arrivée; voilà les enfants, ou les tout petits, qui ont bu à longs traits à ces mamelles du Christ, meilleures que le vin (*Cant.*, I, 3) : car « des lèvres des enfants et des nourrissons vous avez recueilli la louange » (*Ps.* 8, 3).

60. Il peut sembler à quelques-uns rude et sévère que les disciples aient empêché les petits enfants de venir au Seigneur, si vous ne comprenez pas soit le mystère, soit leur intention. Car ils ne le faisaient point par dureté de cœur et mauvais vouloir envers les enfants; mais ils témoignaient au Seigneur l'empressement de serviteurs attentifs, pour qu'il ne fût pas pressé par les foules; aussi bien est-il écrit ailleurs : « Maître, les foules vous pressent » (*Lc.*, VIII, 45). Car il faut renoncer à notre avantage quand il ferait tort à Dieu. Fuyons donc l'orgueil, imitons la simplicité de l'enfance : car la vérité s'oppose à l'orgueil, tandis que la simplicité s'accorde avec la vérité, s'élève par son abaissement même. Dieu en effet n'habite pas dans une âme basse, mais, comme nous l'ont appris les Prophètes : « Le trône de la vertu a été exalté » (*Jér.*, XVII, 12), à savoir chez celui dont la sagesse s'élève au niveau de la vérité, si bien qu'il ne cache pas, comme Caïn, la ruse du meurtrier sous l'apparence d'un frère, mais est frère au-dehors et au-dedans. Ceci quant à leurs sentiments. Au sens mystique, ils voulaient que fût d'abord sauvé le peuple juif, dont ils étaient nés selon

secundum carnem nati fuerant, gestiebant, sed et pro Chananaea muliere supplicarunt. Sciebant ergo mysterium, quod utriusque populi uocatio deberetur, sed fortasse adhuc ordinem nesciebant.

61. Nunc distantiam intende uerborum. Vbi ad se infantes accedere iubet, ut eos uel precatione uel manuum impositione benediceret, pueros adpellat, ubi praecipit non scandalizandos pusillos appellat; non enim scandalizantur qui tanguntur a Christo, non labuntur qui Christo propinquant, sed labuntur illi quos pusillos non aetatis exiguitas, sed uirtutis pusillitas fecit. Simul etiam docet infirmos non esse temptandos, ne in nos eorum delicta uertantur quorum preces ad dominum, etsi ipsi uirtutum meritis infirmi sint, angelorum tamen patrociniis euehuntur. Nemo ergo irideat pauperem, quia *exacerbat illum qui fecit eum*; nemo temptet inualidum, ne angelos laedat; nemo praecipitet infirmum, ne soluat beneficium redemptoris. Et ideo dixit: *uae huic mundo ab scandalis*, quia crucem domini plerique scandalum iudicarunt, cum dominicae humilitas passionis nostrae sit sacramentum salutis, ut adoriamur uirtutis officium, sumamus humilitatis exemplum. Vae igitur ei qui in crucem domini non crediderit, qua scandalizantur infirmi; *expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo eius et demergatur in profundum maris*. In diuinis quidem scripturis non uerborum seriem, sed rerum pondus examinare debemus; plus enim proficit ad reprimenda peccata inauditi generis atque deformis beluina quaedam pompa supplicii. Tamen ne cui hinc quoque scandalum generetur infirmo, non otiose simul positam putamus molam

1. Les apôtres pensaient, en effet, que le salut des Juifs précéderait celui des Gentils; saint Paul, dans l'Épître aux Romains, nous montre l'ordre contraire, et le salut de l'ensemble d'Israël réservé pour la fin des temps.

la chair; mais ils ont également intercédé pour la Chananéenne (*Matth.*, XV, 23): ils connaissaient donc le mystère qui réservait aux deux peuples leur vocation, mais peut-être en ignoraient-ils encore l'ordre<sup>1</sup>.

61. Maintenant remarquez la différence des expressions. Quand Il fait approcher de Lui les enfants, pour les bénir d'une prière ou en leur imposant les mains, Il les appelle enfants; quand Il prescrit de ne pas les scandaliser, Il les appelle petits (*Matth.*, XVIII, 6). C'est qu'on n'est pas scandalisé quand on est touché par le Christ, on ne tombe pas quand on approche du Christ; mais ceux-là tombent qu'a rendus petits non leur âge peu avancé, mais la petitesse de leur vertu. En même temps Il enseigne encore qu'il ne faut pas tenter les faibles, de peur de faire retomber sur nous les fautes de ceux dont les prières, si faibles qu'ils soient en fait de mérites et de vertus, sont portées et recommandées au Seigneur par les anges. Que personne donc ne raille le pauvre, car c'est irriter Celui qui l'a fait (*Prov.*, XVII, 5); que nul ne tente le faible, pour ne pas offenser les anges; que nul ne fasse tomber l'infirme, pour ne pas détruire le bienfait du Rédempteur. 62. Et s'Il a dit: « Malheur à ce monde à cause des scandales » (*Matth.*, XVIII, 7), c'est que beaucoup ont tenu la croix du Seigneur pour un scandale, alors que l'humiliation du Seigneur souffrant est le sacrement de notre salut, pour nous faire entreprendre les œuvres de la vertu, prendre modèle sur cette humilité. Malheur donc à qui ne croira pas à la croix du Seigneur, dont se scandalisent les faibles: « Mieux lui vaudrait qu'on lui attachât au cou la meule d'un âne et qu'il fût noyé au fond de la mer. » 63. Dans les divines Écritures nous devons sans doute considérer non l'agencement des mots, mais le poids des choses: car on réussit mieux à réprimer les péchés par l'appareil en quelque sorte bestial<sup>2</sup> d'un genre de supplice inouï et hideux. Cependant, pour ne pas donner, à ce propos même, du scandale à quelque infirme, ce n'est pas sans raison, pensons-nous, que sont mis ensemble la

2. En ce sens que la meule, envisagée ici comme instrument de supplice, est au moulin habituellement actionnée par une bête.

asinariam, collum hominis, profundum maris. Etenim cum asini typum populus gentilis acceperit, nonne tibi uidetur tamquam molam asinariam uoluere, quamdiu in inperitiae suae errore uersatur, naturae quidem uinculis adligatus, ut uerbum emolat, deum quaerat, sed opertae mentis caecitate suffusus, ut uultum animi erigere ad deum, oculos cordis aperire non nouerit? Et ideo sine ulla cursus alacritate uestigiis in se saepe redeuntibus inuitus usui laborat alieno. Tamen qui molam uoluit consummandi aliquando finem operis habet et exuendae spem gerit caecitatis; cui uero mola ad collum suspenditur, portat lapidem, qui portare iugum domini recusauit. Asinus ergo ad molam, caecus ad lapidem, gentilis ad saxum, qui adoret eum, quem non uidet nec agnoscit; deus enim *non in manufactis habitat nec in saxo agnoscitur, sed in spiritu*. Vterque igitur populus et gentilis et Iudaeus pompa quadam sermonis huius exponitur, sed uehementior in Iudaeos poena decernitur. Gentilium enim memoria saeculi istius fluctibus obruetur et caeno mundi huius abolebitur, qui inter ea quae non sunt esse uoluerunt et alienati a scientia dei tamquam in profundum maris mersi sunt; at uero Iudaei per patriarchas adsumti, circumcissione signati, per legem eruditi non tamquam ignoti peribunt, sed tamquam sacrilegi punientur. Etenim Atheniensibus ignotus deus in Iudaea notus, sed non receptus. Et ideo qui ignorat ignorabitur, qui praeuaricatur damnabitur, nec ille exutus a culpa qui suum nesciuit auctorem et ille exutus a uenia qui dominum non recepit. Tolerabilius tamen est fidem non detulisse Christo quam manus intulisse.

1. A l'époque de la traction animale, on couvrait généralement les yeux des animaux qui avaient à tourner en cercle pour actionner une machine : batteuse, meule, treuil.

meule de l'âne, le cou de l'homme, le fond de la mer. Puisqu'en effet le peuple de la Gentilité a reçu l'âne comme emblème, ne vous semble-il pas tourner la meule de l'âne, tant qu'il tourne dans l'erreur de son ignorance? Il est attaché des liens de sa nature, pour moudre la Parole, chercher Dieu; mais plongé dans l'aveuglement par le voile de son esprit<sup>1</sup>, il ne saurait élever vers Dieu le visage de son âme, ouvrir les yeux de son cœur. Aussi, sans entrain dans sa course, ramenant ses pas sans cesse au même point, il travaille malgré lui pour le profit d'autrui. Pourtant celui qui tourne la meule voit enfin le terme et l'achèvement de son travail, et il a l'espoir d'être débarrassé de ce qui l'aveugle; mais celui au cou duquel on suspend la meule, porte la pierre, ayant refusé de porter le joug du Seigneur. L'âne va donc à la meule, l'aveugle à la pierre, le païen au rocher, pour adorer celui qu'il ne voit ni ne reconnaît: car Dieu « n'habite pas dans des constructions » (*Act.*, VII, 48); ce n'est pas dans le rocher qu'on le reconnaît, mais en esprit.

64. L'un et l'autre peuple, Gentilité et Juifs, est donc présenté et comme mis en scène par ce discours; mais les Juifs sont l'objet d'un châtement plus rigoureux. En effet, le souvenir des païens sera englouti dans les flots de ce siècle et noyé dans la boue de ce monde, parce qu'ils ont voulu être au milieu de ce qui n'est pas (*I Cor.*, I, 28), et, étrangers à la connaissance de Dieu, se sont comme noyés au fond de la mer; mais les Juifs, choisis en la personne des Patriarches, marqués de la circoncision, instruits par la Loi, ne disparaîtront pas comme des inconnus, mais seront châtiés comme sacrilèges. Car le Dieu inconnu des Athéniens (*Act.*, XVII, 23) était connu en Judée (*Ps.* 75, 2), mais non pas accueilli. Aussi l'ignorant sera ignoré, le prévaricateur sera condamné; il n'y aura pas exemption de faute pour celui qui a méconnu son Créateur, il y aura exclusion du pardon pour celui qui n'a pas accueilli le Seigneur. Pourtant il est plus tolérable de n'avoir pas accordé foi au Christ que d'avoir porté les mains sur Lui.

- 65 *Interrogavit autem eum quidam princeps dicens : magister bone, quid faciendo uitam aeternam possidebo ? Dicit autem ei Iesus : quid me dicis bonum ? Nemo bonus nisi solus deus.* Versuta interrogatio et ideo arguta responsio. Temptator enim princeps iste magistrum bonum dixit, qui deum bonum dicere debuisset. Nam licet et in diuinitate bonitas sit et in bonitate diuinitas — *nemo enim bonus nisi solus deus, omnis autem homo mendax, quidquid autem mendax, utique non bonum — tamen addendo magister bone in portione bonum dixit, non in uniuersitate ; nam deus uniuersitate bonus, homo ex parte. Propterea dominus : quid me dicis bonum, quem negas deum ? Quid bonum dicis, cum bonus nemo nisi unus deus ? Non ergo bonum se negat, sed deum signat ; bonus enim quid est nisi plenus bonitatis ? At uero cum scriptum sit : *non est qui faciat bonitatem, non est usque ad unum, utique de hominibus, non de deo dixit ; deus enim unus est, non unus e numero. Ita et dei filius quasi unicus exceptus est, non quasi unus ex multis, et unigenitus est, non unus ex genitis. Et ideo nemo bonus non praeiudicat Christo, quia nemo iudicat Christum. Nemo enim tamquam communiter de nobis dicitur, sed nihil Christo commune nobiscum. Quodsi quem mouet quia nemo bonus nisi unus deus, moueat et illud, quia nemo bonus nisi deus. Quodsi a deo filius non excipitur, utique nec a bono Christus excipitur. Sed cum in deo filius persona alter, potestate unus sit — unus enim deus, ex quo omnia, et unus dominus, per quem omnia — deus autem et dominus non duo dii, sed unus deus sit, quia dominus deus tuus dominus unus est, utique cum secundum maiestatem deus**
- 66

1. On comprend dans quel sens saint Ambroise emploie une telle formule qui, isolée du contexte, semblerait nier la réalité de la nature humaine dans le Christ. Il veut simplement faire remarquer qu'il n'y a pas de commune mesure entre le Christ et nous, qu'il n'est pas un homme comme les autres.

Luc, XVIII, 65. « Or un notable l'interrogea en ces termes : Bon Maître, que faire pour posséder la vie éternelle ? Et Le candidat Jésus lui dit : Pourquoi m'appelez-vous bon ? Nul n'est bon que Dieu seul. »

Astucieuse question, et partant habile réponse. Car ce notable qui le sondait l'a appelé bon maître, quand il aurait dû dire Dieu bon. En effet, bien que la bonté soit dans la divinité, et la divinité dans la bonté — car nul n'est bon que Dieu seul, tandis que « tout homme est menteur » (Ps. 115, 2), et tout ce qui est menteur n'est assurément pas bon — cependant, en ajoutant : bon maître, il l'a dit bon partiellement, non totalement : car Dieu est totalement bon, l'homme partiellement. C'est pourquoi le Seigneur : pourquoi m'appeler bon, dit-Il, quand vous niez que je sois Dieu ? Pourquoi m'appeler bon, quand nul n'est bon que Dieu seul ? Il ne nie donc pas être bon, mais Il indique qu'Il est Dieu ; car bon, qu'est-ce à dire, sinon plein de bonté ? Mais puisqu'il est écrit : « Il n'est personne qui fasse le bien, il n'en est pas même un » (Ps. 13, 3), Il a certainement parlé des hommes, non pas de Dieu : car Dieu est un, mais Il n'est pas unité dans un nombre. De même aussi le Fils de Dieu est mis à part comme unique, non pas comme un de la multitude ; et Il est l'unique engendré, non pas l'un des engendrés. Aussi « nul n'est bon » n'est pas un arrêt contre le Christ, car nul ne juge le Christ ; « nul » est dit de nous communément, mais le Christ n'a rien de commun avec nous<sup>1</sup>. 66. Que si tel est troublé de ce que nul n'est bon que le Dieu unique, qu'il se trouble aussi de ce que nul n'est bon que Dieu : si le Fils n'est pas exclu de la divinité, le Christ à coup sûr n'est pas davantage exclu de la bonté. Mais puisqu'en Dieu le Fils est personnellement distinct, un en puissance — car « il n'y a qu'un Dieu, de qui sont toutes choses, et un seul Seigneur, par qui sont toutes choses » (I Cor., VIII, 6) — puisque Dieu et Seigneur ne font pas deux dieux, mais un seul Dieu, car « le Seigneur votre Dieu est un Seigneur unique » (Deut., VI, 4), assurément si par sa majesté

unus in utraque persona sit, et bonus unus in utroque est. Nam quomodo non bonus ex bono natus? *Arbor enim bona bonos fructus facit.* Quomodo non bonus, cum bonitatis substantia adsumta ex patre non degenerarit in filio, quae non degeneravit in spiritu? Et ideo *spiritus tuus bonus deducet me in viam rectam.* Quodsi bonus spiritus, qui accepit ex filio, bonus utique et ille qui tradidit. Et cum bonus pater, utique et ille bonus qui omnia habet quae pater habet, aut si negatis filium habere bonitatem, negatis et patrem.

- 67 Ratio evidens exemplis non eget, tamen uel auctoritatem sequimini scripturarum; scriptum est enim: *dominus iudex bonus domui Israhel.* De filio an de patre dicit? Sed *pater non iudicat quemquam,* quia *omne iudicium dedit filio.* Ergo dominus bonus filius. Accipe aliud. Trinitatem utique confitentur qui ad baptismum ueniunt, quia baptizantur in nomine patris et filii et spiritus sancti: ergo et patri et filio et sancto spiritui confitentur. Cum ergo dicitur: *confitemini domino quoniam bonus,* bonus utique pater, bonus filius, bonus et spiritus sanctus, sed deus unus; et quia *bonus dominus expectantibus eum.* An non bonus, qui bona tribuit *animae quaerenti eum?* An non bonus, *qui satiat in bonis animam tuam?* An non bonus, qui ait: *ego sum pastor bonus?* Sed putatis ideo deum bonum, quia iudicium non habet, in quo necessitas uindicandi. Quamquam iam praemissum sit iudicem bonum esse domui Israhel, tamen alibi habes: *quam bonus deus Israhel rectis corde!* De quo igitur putatis dictum, de patre an de filio? Si de patre, ergo non omnibus bonus. Cur igitur filio derogatis? Si de filio, ergo bonum deum et filium confitemini; ipse est enim *benedictus deus*

Dieu est un dans l'une et l'autre personne, il n'y a qu'un seul bon dans les deux. Car comment ne serait pas bon Celui qui est né du bon? « Un arbre bon produit de bons fruits » (*Matth.*, VII, 17); comment ne serait-il pas bon, puisque la substance de bonté puisée dans le Père n'a pas dégénéré dans le Fils, n'ayant pas dégénéré dans l'Esprit? Aussi « votre Esprit bon me conduira à la voie droite » (*Ps.* 142, 10). Que si l'Esprit est bon, qui a reçu du Fils (*Jn.*, XVI, 14), Celui qui lui a transmis est assurément bon aussi; et si le Père est bon, Celui-là certes est également bon qui a tout ce qu'a le Père (*Jn.*, XVII, 10). Ou bien si vous niez que le Fils ait la bonté, vous le niez du Père. 67. Une doctrine évidente n'a pas besoin d'attestations; cependant suivez du moins l'autorité des Écritures. Il est écrit, en effet: « Le Seigneur est un bon juge pour la maison d'Israël » (*Is.*, XXXIII, 22); le dit-il du Fils ou du Père? mais « le Père ne juge personne » puisqu'« Il a confié tout jugement au Fils » (*Jn.*, V, 22): donc le Seigneur bon, c'est le Fils. Voici autre chose: ceux qui viennent au baptême professent bien la Trinité, puisqu'ils sont baptisés au nom du Père et du Fils et de l'Esprit Saint; donc ils louent et le Père et le Fils et le Saint-Esprit; donc, puisqu'il est dit: « Louez le Seigneur parce qu'Il est bon » (*Ps.* 135, 1), le Père certes est bon, bon le Fils, bon l'Esprit Saint; mais Dieu est un. Et encore « le Seigneur est bon pour ceux qui l'attendent » (*Lam.*, III, 25). N'est-Il pas bon, Celui qui fait du bien « à l'âme qui le cherche »? N'est-Il pas bon, Celui « qui rassasie votre âme de bonnes choses » (*Ps.* 102, 5)? N'est-Il pas bon, Celui qui a dit: « Je suis le bon Pasteur » (*Jn.*, X, 11)? 68. Mais vous pensez que Dieu est bon parce qu'il n'exerce pas le jugement qui le mettrait dans la nécessité de châtier. Bien que nous ayons déjà dit qu'Il est bon juge pour la maison d'Israël, cependant vous trouvez ailleurs: « Que le Dieu d'Israël est bon pour les cœurs droits » (*Ps.* 72, 1)! De qui donc parle-t-on, à votre avis? du Père, ou du Fils? Si c'est du Père, Il n'est donc pas bon pour tout le monde; pourquoi donc le refuser au Fils? Si c'est du Fils, avouez donc que le Fils est Lui aussi Dieu bon; car c'est Lui le « Dieu

*Israhel, quia uisitauit et fecit redemptionem plebis suae. Ipse est rex et deus Israhel, cui dicitur : rabbi, tu es filius dei, tu es rex Israhel. Sic igitur hic dicit : quoniam tu bonum me non potes sentire qui tentas, quid me dicis bonum ? Bonus quidem ego, sed rectis corde, cui bonum esse ex natura suppetat, non ex uersutia. Bonus ergo filius ; candor est enim lucis aeternae et speculum sine macula dei maiestatis et imago bonitatis illius. Quomodo ergo non bonus, qui est imago bonitatis ? Sicut enim imago dei deus, sed unus deus, ita et diuinae imago bonitatis bona, sed una bonitas. Mihi certe utile est bonum deum credere, quem meorum habiturus sum iudicem delictorum. Illi uiderint qui credere bonum nolunt. Itaque quia legis peritus est iste qui temptat, sicut in libro alio demonstratur, bene dixit : nemo bonus nisi unus deus, ut admoneret quia scriptum est : non tentabis dominum deum tuum, sed magis confiteretur domino*

69 *quoniam bonus. Denique eum saepe perstringit ; nam glorianti in lege quod a iuuentute sua omnia custodisset, ut inanem iactantiam eius exponeret, ostendit ei adhuc deesse quod legis est. Et ideo ad misericordiae praeceptum tristis inducitur, et in eum naturalis quaedam datur forma sententiae.*

70 *Facilius camellum per foramen acus transire quam diuitem intrare in regnum dei. Magna uis, magnum pondus in uerbis. Quibus enim uerbis aliis uehementius exprimeret non debere iactare se diuitem in diuitiis suis quam talibus, quibus definitur contra naturam esse diues misericors ? Aufer mihi lenocinia fucumque uerborum, quae solent eneruare sententias. Lactari non debuit iste,*

1. Il paraît bien que saint Ambroise a confondu l'épisode présent avec celui où un Docteur de la Loi cherche à embarrasser le Seigneur en Lui demandant quel est le plus grand commandement : saint Matthieu l'appelle *legis doctor* (XXII, 35), saint Marc *unus de scribis* (XII, 28), saint Luc *quidam legisperitus* (X, 25). Dans le *De Fide ad Gratianum*, on trouve également soudés les deux épisodes (II, 17). On comprend dès lors qu'Ambroise

béni d'Israël, qui a visité son peuple et accompli sa rédemption » (*Lc*, I, 68). C'est Lui le roi et le Dieu d'Israël, à qui l'on dit : « Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël » (*Jn*, I, 49).

Ainsi donc Il dit ici : Puisque vous ne pouvez me croire bon, quand vous me tentez pourquoi m'appelez-vous bon ? Oui, je suis bon, mais pour les cœurs droits ; être bon me vient de nature, non de l'artifice. Donc le Fils de Dieu est bon ; car « Il est l'éclat de la lumière éternelle, et le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté » (*Sag.*, VII, 26). Comment donc ne serait-Il pas bon, étant l'image de la bonté ? De même en effet que l'image de Dieu est Dieu, mais qu'il y a un seul Dieu, de même aussi l'image de la bonté divine est bonne, mais il n'y a qu'une bonté. J'ai certes avantage à croire que Dieu est bon, devant l'avoir pour juge de mes manquements ; avis à ceux qui ne veulent pas croire à sa bonté. Ainsi, puisque celui qui tente est expert en la Loi, comme il est démontré dans un autre livre<sup>1</sup>, Il a fort bien dit : « Nul n'est bon que Dieu seul », pour l'avertir qu'il est écrit : « Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu » (*Deut.*, VI, 16), et pour qu'il loue plutôt Dieu de ce qu'Il est bon. 69. Puis Il lui porte des coups répétés : comme il se glorifie de la Loi, et de l'avoir entièrement observée dès sa jeunesse, afin de mettre à nu sa vaine suffisance Il lui montre qu'il lui manque encore quelque chose de la Loi ; aussi est-il ramené au précepte de la miséricorde, qui l'attriste, et c'est comme une sentence empruntée à l'ordre naturel qui est rendue contre lui : 70. « Il est plus facile au chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'au riche d'entrer dans le Royaume de Dieu. » Paroles de grande énergie, de grand poids. Quelles autres paroles pourraient exprimer que le riche ne doit pas se vanter de ses richesses, avec plus de vigueur que celles-ci, desquelles il ressort qu'il est contre le naturel du riche d'être miséricordieux ? Arrière les ornements et le fard des paroles, qui d'ordinaire énervent les pensées !

attribue au jeune homme l'intention de tenter le Seigneur, qui était en réalité celle du scribe.

sed frangi qui misericordiam respuebat. Tamen si quos uerborum magis ornamenta quam sensus uirilil naturalis quidam habitus et forma delectant, quod boni faciunt petitores in uxore ducenda, ut mores discutiant, non decorem nec aspectus offensione reuocentur, cum uirtute animi prouocantur, hi quoque in uerbis mysterium quaerant quod est mens quaedam et anima uerborum, nec in mysterio uerba discutiant. Camellus ergo **71** in typo populus gentilis accipitur, quem leo ille *quaerens quem deuoret* onustum thesauro propheticis agit aspectibus in desertum : *in tribulatione enim et angustia leo et catulus leonis ; ad aspides et progenies aspidum uolantium ferebant in asinis et camellis diuitias suas*. Et bene camellus pro gentili figuratus est populo, quia superstitionis deformitate degenerans, priusquam crederet populus nationum, beluinae speciem foeditatis, absurda uestigia, ora turpia praeferebat. Facilius igitur iste peccator per uiam intrauit angustam, quae est uia Christi, qui proprii corporis passione mortis penetrans uiam uelut acus redintegrait scissa quaedam nostrae uestimenta naturae, quam populus Iudaeorum diues in lege, egenus **72** in fide, praeruptus in furore, probosus in crimine. Potes etiam moraliter de omni intellegere peccatore et de arrogante diuite. Nonne tibi uidetur publicanus ille oneratus suorum conscientia delictorum, cum oculos ad deum non auderet adtollere, uelut quidam camellus in foramen acus confessionis suae remediis facilius introire quam Pharisaeus ille in regnum dei, adrogans in prece, iactans innocentiae, praesumptor gloriae, exprobrator misericordiae, praedicator sui, criminator alieni, qui magis conueniret dominum quam rogaret ? Si quis igitur horret

1. Le sens réel d'Isaïe est que, dans la région désertique où habitent lion et lionceau, vipères et serpents, passent les caravanes de chameaux et d'ânes chargés de présents (en l'espèce, ceux d'Ézéchias à l'Égypte). La version utilisée par saint Ambroise se rapproche des Septante, mais en diffère. Il n'a pas manqué d'auteurs anciens pour voir dans les lions et les serpents

Il ne s'agissait pas de flatter cet homme, mais de le briser, puisqu'il ne daignait pas faire miséricorde. Si pourtant tels trouvent plus de charme à la parure des mots qu'à la beauté naturelle et aux formes, pour ainsi dire, d'un sens viril, qu'ils fassent comme les prétendants avisés quand il est question de prendre femme : ils s'enquient du caractère, non de la beauté, et ne se rebutent pas d'un extérieur disgracieux s'ils sont attirés par la vertu de l'âme. De même ceux-ci doivent chercher dans les mots le mystère, qui est comme l'esprit et l'âme des mots, et ne pas examiner les mots dans le mystère. **71**. Le chameau est donc considéré comme la figure de la Gentilité. Le lion cherchant qui dévorer (I Pierre, V, 8) le chasse au désert, chargé d'un trésor dans les visions des Prophètes : « Dans la détresse et l'angoisse, le lion et le lionceau portaient aux vipères et à la race des vipères volantes leurs richesses, sur des ânes et des chameaux » (Is., XXX, 6) <sup>1</sup>. Et le chameau a été bien choisi pour figurer la Gentilité, parce que le peuple des Gentils, dégénéré et enlaidi par la superstition, avait, avant de croire, l'apparence de cette bête hideuse, sa démarche absurde, son museau difforme. Ce pécheur est donc entré par la voie étroite (c'est-à-dire la voie du Christ, qui, forçant la voie de la mort par la souffrance de son corps, a comme une aiguille réparé les vêtements déchirés de notre nature), plus facilement que le peuple juif, riche de la Loi, pauvre en foi, emporté par sa fureur, infâme par son crime. **72**. Vous pouvez encore l'entendre, au sens moral, de tout pécheur et du riche arrogant. Ne vous semble-t-il pas que le publicain chargé de la conscience de ses fautes, n'osant pas lever les yeux vers Dieu, est entré comme un chameau dans le trou d'une aiguille, grâce à son aveu, plus facilement que dans le Royaume de Dieu le pharisien arrogant dans sa prière, vantant son innocence, s'attribuant la gloire, s'en prenant à la miséricorde, faisant son éloge et le procès d'autrui, prenant le Seigneur à partie plus qu'il ne le priait ? Si donc le chameau

soit les Juifs soit les démons, et pour en faire, comme ici Ambroise, les possesseurs des chameaux, des ânes et de leur chargement.

camellum, horrescat eum qui factis foedior sit camello.

- 73 *Honora patrem et matrem.* Pulchre mihi hodie legitur legis exordium, quando mei natalis est sacerdotii; quoniam enim quasi de integro uidetur incipere sacerdotium, quando temporum renouatur aetate. Bonum etiam quod legitur: *honora patrem et matrem*; uos enim mihi estis parentes, qui sacerdotium detulistis, uos inquam filii uel parentes, filii singuli, uniuersi parentes. Libenter enim meos dixerim uos uel liberos uel parentes, qui uerbum dei auditis et facitis, filios, quia scriptum est: *uenite, filii, audite me*, parentes, quia ipse dominus dixit: *quae mihi mater aut fratres? Mater et fratres mei sunt qui*
- 74 *audiunt uerbum dei et faciunt.* Bene ergo lex, quae praemiserat: *diliges dominum deum tuum et diliges proximum tuum*, subiecit: *honora patrem tuam et matrem*. Primus enim gradus iste pietatis; namque hos auctores tibi esse uoluit deus. Honora obsequiis, ut abstineas a contumeliis, quia ne uultu quidem laedenda pietas est parentum. Sed parum est non laedere, quia lex prospexit ne patiantur iniuriam — *qui enim maledixerit patri uel matri morte morietur* — tu honora, ut bonus sis. Aliud est legis beneficium, aliud pietatis officium. Honora tuos, quia suos dei filius honorauit; legisti enim: *et erat subditus illis*. Si deus seruulis, quemadmodum tu parentibus? Honorabat igitur Ioseph et Mariam Christus non naturae debito, sed pietatis officio, honorabat et patrem deum,

1. On s'accorde généralement à reporter de 374 à 373 la date de l'ordination épiscopale de saint Ambroise. Reste encore à décider s'il y a lieu de maintenir l'anniversaire au 7 décembre, traditionnel dans la liturgie milanaise, qui coïncidait avec le dimanche en 374, mais tombait un samedi en 373; si l'on pense, au contraire, que l'usage de réserver au dimanche les consécrations d'évêques fut observé dans la circonstance, il faudrait penser au 1<sup>er</sup> décembre. Il y eut, même au IV<sup>e</sup> siècle, des exceptions à ce privilège du dimanche, et les auteurs qui inclinent vers la date du 1<sup>er</sup> décembre sont contraints d'avouer qu'elle ne s'impose pas absolument.

Comme la suite de l'homélie (90) indique qu'elle fut prononcée un dimanche,

fait horreur, qu'on ait horreur de celui que sa conduite rend plus repoussant qu'un chameau.

73. « Honorez vos père et mère. »

Il est beau qu'on me lise aujourd'hui le début de la Loi, puisque c'est l'anniversaire de mon épiscopat<sup>1</sup>, car le sacerdoce semble avoir chaque année un commencement, quand la course du temps le renouvelle. Il est bien aussi qu'on lise: « Honorez vos père et mère », car c'est vous qui êtes mes parents, m'ayant délégué le sacerdoce.

Vous êtes, dis-je, mes enfants ou mes parents: chacun mon enfant, tous ensemble mes parents. Oui, j'aime à vous appeler mes enfants ou mes parents, puisque vous entendez et pratiquez la parole de Dieu: mes enfants, parce qu'il est écrit: « Venez, mes enfants, écoutez-moi » (Ps. 33, 12); mes parents, parce que le Seigneur Lui-même a dit: « Qui est ma mère, ou mes frères? Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et l'accomplissent » (Matth., XII, 46, etc.). 74. La Loi donc, ayant dit d'abord: « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu », et « Vous aimerez votre prochain », a fort bien ajouté: « Honorez votre père et votre mère. » C'est le premier degré de la piété; car ce sont eux que Dieu a voulu être vos auteurs. Honorez-les de vos prévenances; vous gardant de tout affront, car il ne faut pas blesser même en apparence la piété envers les parents. Mais c'est peu de ne pas blesser; car la Loi a pourvu à ce qu'ils ne souffrent pas d'outrage: « Qui aura mal parlé à son père ou à sa mère sera puni de mort » (Ex., XXI, 17); honorez-les, vous, afin d'être bon. Autre chose est une clause bienfaisante de la Loi, autre chose un devoir de piété. Honorez les vôtres, puisque le Fils de Dieu a honoré les siens; car vous avez lu: « Et Il leur était soumis » (Lc, II, 51); si Dieu l'a été avec ses serviteurs, que ferez-vous pour vos parents? Le Christ honorait donc Joseph et Marie, non par dette de nature, mais par pieux devoir; Il honorait aussi Dieu son Père, comme personne n'a

on peut la dater, suivant les préférences, ou du 1<sup>er</sup> décembre 384 ou du 7 décembre 385. — Cf. J. R. PALANQUE, *loc. cit.*, p. 431-437, 533.

quemadmodum nemo potuit honorare, ut esset *oboediens usque ad mortem* : honora ergo et tu parentes.

75 Est autem honor non solum honorificentiae, sed etiam largitatis. *Viduas honora, quae vere uiduae sunt*; honor est enim deferre pro meritis. Pasce patrem tuum, pasce matrem. Et si paueris matrem, adhuc non reddidisti dolores, non reddidisti cruciatus, quos pro te passa est, non reddidisti obsequia, quibus te illa gestauit, non reddidisti alimenta, quae tribuit tenero pietatis adfectu immulgens labris tuis ubera, non reddidisti famem, quam pro te illa tolerauit, ne quid quod tibi noxium esset ederet, ne quid quod lacti noceret hauriret. Tibi illa ieiunauit, tibi manducauit, tibi illa quem uoluit cibum non accepit, tibi quem noluit cibum sumsit, tibi uigilauit, tibi fleuit : et tu illam egere patieris ? O fili, quantum tibi sumis iudicium, si non pascas parentem ! Illi debes quod habes, cui debes quod es. Quantum iudicium, si pascat ecclesia quos tu nolis pascere ! *Si quis fidelis inquit aut si qua fidelis habet uiduas, subministret illis, ut non grauetur ecclesia, ut his quae uere uiduae sunt sufficiat.* Hoc de extraneis : quid de parentibus ?

76 Non otiose diximus proxime quia nos matris querella praestrinxit, sed malimus eum qui talis est publice monere quam domestice coercere. Et si nostra uoce non proditur, uel suo tamen erubescat adfectu. Ne commiseris, fili, ut parentes tuos aliorum famas pascat, ne commiseris, fili, ut ieiunia pauperum parentibus tuis cibum quaerant. Si non propter gratiam et salutem, propter uerecundiam pasce uel tu, fili. An non pudet si te ingrediente in ecclesiam alienis manus suas anus mater extendat et praetermissa filia de extraneis stipem poscat;

1. Réminiscence de VIRGILE, *En.*, XI, 572 : *teneris immulgens ubera labris*. La tendresse s'est déplacée, chez Ambroise, des lèvres de l'enfant au cœur de la mère.

pu l'honorer, au point d'être obéissant jusqu'à la mort (*Phil.*, II, 8). Donc, vous aussi, honorez vos parents. 75. Or il existe un honneur qui non seulement honore, mais donne : « Honore les veuves qui sont réellement veuves » (*ITim.*, V, 3) ; honorer en effet, c'est traiter selon les mérites. Nourrissez votre père, nourrissez votre mère. Même nourrissant votre mère, vous ne lui rendez pas encore les douleurs, vous ne lui rendez pas les tourments qu'elle a soufferts pour vous ; vous ne lui rendez pas les attentions avec lesquelles elle vous a porté, vous ne lui rendez pas la nourriture qu'elle vous a donnée dans un sentiment de pieuse tendresse, versant le lait de ses mamelles entre vos lèvres<sup>1</sup> ; vous ne lui rendez pas la faim qu'elle a endurée pour vous, pour ne rien manger qui pût vous être nuisible, pour ne rien prendre qui pût gâter son lait. Pour vous elle a jeûné, pour vous elle a mangé ; pour vous elle n'a pas pris la nourriture qu'elle voulait ; pour vous elle a pris la nourriture qu'elle n'aimait pas ; pour vous elle a veillé, pour vous elle a pleuré ; et vous souffririez qu'elle manque ! Oh mon fils, quel jugement vous vous attirez si vous ne nourrissez pas votre mère ! Vous lui devez ce que vous avez, vous lui devez ce que vous êtes. Quel jugement, si l'Église nourrit ceux que vous ne voulez pas nourrir ! « Si un fidèle, est-il dit, ou si une fidèle a des veuves, qu'il les assiste, de façon que l'Église ne soit pas surchargée et puisse suffire à celles qui sont réellement veuves » (*ITim.*, V, 16). Ceci est dit d'étrangères ; mais les parents ? 76. Ce n'est pas sans motif que nous venons de parler : la plainte d'une mère nous y a contraints. Mais nous avons mieux aimé avertir publiquement cet homme que le reprendre en particulier ; et si notre parole ne le dénonce pas, qu'il rougisse du moins en son cœur. Ne permettez pas, mon fils, que vos parents soient nourris par la faim des autres ; ne permettez pas, mon fils, que les jeûnes des pauvres procurent la nourriture à vos parents. Si ce n'est pour la grâce et le salut, au moins par pudeur nourrissez-les, mon fils. N'avez-vous pas honte si, quand vous entrez à l'église, votre vieille mère tend la main à d'autres, et si votre fille abandonnée demande l'aumône à des étran-

cum tu transeas sublimi collo et nutibus oculorum trahens uestem, habens in aures et dextralia et anulos et reliqua, quae Esaias dicit ? Quid si in te sermonem suum uertat repositum naturae debitum, nutrimentorum pretium, manus tuae quod genetrici debetur officium ?

77 Quid respondebis ? dabisne aliis ? Quid si tibi obiciant : uade, prius matrem tuam pasce ? Nam, etsi pauperes sunt, inquam tamen non quaerunt conlationem. Nonne audisti supra quia diues ille in bysso et purpura recubans, cuius de mensa micas Lazarus colligebat, poenis cruciatur aeternis, quia pauperi non inperituit alimenta ? Si non donare extraneis graue est, quanto grauius excludere parentes ! Sed dicis te quod eras parentibus conlaturus ecclesiae malle conferre. Non quaerit deus donum de faime parentum. Vnde reprehendentibus Iudaeis quia discipuli domini manus non lauarent respondit dominus : *quicumque dixerit : 'munus quodcumque est ex me tibi proderit' non honorificauit patrem aut matrem.*

78 Quo propter obscuritatem sensus non imprudenter defleximus. Nam Iudaei, dum hominum traditionem sequuntur, dei neglegunt. Discipuli traditionem dei praeferebant hominum neglegebant, ut manus non lauarent, cum panem manducarent, quoniam *qui lotus est totus non habet necesse ut manus lauet.* Lauerat eos Iesus, lauacrum aliud non quaerebant ; uno enim Christus baptisate omnia soluit baptismata. Itaque quem lauerit ecclesia, non habet necesse iterum lauare. Ergo mysterio intendebant discipuli non sui munditiam corporis sed animae requirentes. Hoc reprehendebant Iudaei, sed argute redarguuntur a domino, quod inania obseruent,

1. Les éditeurs de Vienne, suivant la leçon : *quapropter*, ont adopté pour le verbe *defleximus* la forme active, à laquelle il se prête, et lui ont donné comme régime direct : *obscuritatem*. Saint Ambroise dirait donc : « C'est pourquoi nous avons modifié, atténué, l'obscurité du sens. » Si l'on suit, comme nous l'avons fait, la leçon : *quo propter*, attestée par plusieurs mss., on entend le saint expliquer qu'il ouvre ici une parenthèse, fait un détour, que

gers, tandis que vous passez « la tête haute, faisant des ceillades, laissant traîner votre vêtement, portant boucles d'oreilles, bracelets, anneaux », et le reste, dont parle Isaïe (III, 16, 20) ? Et si elle s'adresse à vous pour réclamer la dette de la nature, le prix de ses allaitements, le service que votre main doit à une mère ? 77. Que répondrez-vous ? Vous donnerez aux autres ? Et s'ils vous répondent : Allez d'abord nourrir votre mère ? car, même pauvres, ils ne veulent pas d'une aumône impie. Ne venez-vous pas d'entendre que ce riche, couché sur le lin et la pourpre, de la table duquel Lazare recueillait les miettes, est torturé dans les supplices éternels (*Lc*, XVI, 19 ssq.), pour n'avoir pas accordé des aliments au pauvre ? S'il est grave de ne pas donner aux étrangers, combien plus grave de repousser ses parents ! Mais vous direz que vous aimez mieux donner à l'Église ce que vous auriez donné à vos parents : Dieu ne vous demande pas un don pris sur la faim de vos parents ; aussi bien, comme les Juifs se plaignaient que les disciples du Seigneur ne se lavaient pas les mains, le Seigneur a-t-il répondu : Quiconque dira : « Tout présent qui vient de moi est à votre service » n'honore pas son père ou sa mère (*Matth.*, XV, 5). 78. Ce n'est pas à l'étourdie que nous faisons ici un détour, à cause de l'obscurité du sens <sup>1</sup>. Car les Juifs, en suivant la tradition des hommes, négligent celle de Dieu ; les disciples, préférant la tradition de Dieu, négligeaient celle des hommes ; ainsi ils ne se lavaient pas les mains quand ils mangeaient le pain, parce que « celui qui est entièrement lavé n'a pas besoin de se laver » (*Jn*, XIII, 10) les mains ; Jésus les avait lavés, ils n'avaient que faire d'autre ablution : car par son seul baptême le Christ a mis fin à toutes les purifications ; ainsi donc celui qu'a lavé l'Église n'a pas besoin d'être de nouveau lavé. Les disciples donc étaient attentifs au mystère, recherchant la pureté non du corps, mais de l'âme ; les Juifs les en reprenaient, mais le Seigneur leur objecte habilement leurs vaines observances et leur négli-

motive l'obscurité du texte évangélique cité à la fin de 77. Il reviendra à son sujet à la fin de 78 et en 79.

profutura despiciant. Et ideo illis dicit : uos quare dicitis patri aut matri, quos lex praecipit honorari : *munus quodcumque est ex me tibi proderit* ? Id est : cum petit aliquid ad sumptum egens pater aut mater a filio, quia legem timens Iudaeus excusationem non dandi requirit, dicere solet : *munus [est] quod ex me tibi proderit*, ut dicatam deo pecuniam pater religiosus accipere reformidet. Sed haec traditio hominum excusationes obtinentium avaritiae suae, ceterum dei traditio est, ut prius pascas parentes. Nam si iuxta diuinum oraculum contumelia parentis morte luitur, quanto magis famae, quae morte grauior est ! Quo loco insolentem dominus infrenat iactantiam. Multi enim, ut praedicentur ab hominibus, ecclesiae conferunt quae suis auferunt, cum misericordia a domestico progredi debeat pietatis officio. Da ergo prius parenti, da etiam pauperi, da illi presbytero quod tibi abundat terrenum, ut ab illo accipias spiritale quod tibi deest ; etenim qui honorat honorabitur. Vide ergo quia ille cum accipit tradit et accipit non quasi inops, sed quasi remuneraturus maiore mensura. Da pauperi in requiem eius, ut et tu communicans de tuo inopi requiem consequaris. Sed ut pascendos scriptura dicit parentes ita propter deum relinquendos parentes, si inpediant deuotae mentis adfectum.

80 *Factum est autem cum adpropinquasset Hiericho, quidam caecus sedebat secus uiam.* In libro secundum Matthaeum duo inducuntur, hic unus ; ibi egredienti Hiericho, hic adpropinquanti. Sed nulla distantia ; nam cum in hoc uno typus populi gentilis sit, qui sacramento dominico recepit amissi luminis claritatem, nihil interest utrum

gence de l'utile. Il leur dit donc : Pourquoi, vous autres, dites-vous à votre père ou à votre mère, que la Loi prescrit d'honorer : « Tout présent qui vient de moi vous servira ? » Ce qui revient à dire : lorsqu'un père ou une mère dans le besoin demande à son fils quelque chose pour son entretien, ce Juif, qui craint la Loi et cherche une excuse pour ne pas donner, a coutume de dire : « Offrande, tout ce qui dans mon avoir pourrait vous servir » ; si bien que le père, s'il a de la religion, redoutera de recevoir un argent voué à Dieu. Mais ceci est la tradition d'hommes qui excusent et voilent leur avarice ; au contraire la tradition de Dieu est que d'abord vous nourrissez vos parents : car si la sentence de Dieu punit de mort quiconque outrage un parent, combien plus celui qui l'affame, chose plus grave que la mort ! 79. En cet endroit le Seigneur réprime une vanité déplacée. Beaucoup, en effet, pour être loués par les hommes, donnent à l'Église ce qu'ils retirent aux leurs, alors que la miséricorde doit commencer par les devoirs de piété familiale. Donnez donc d'abord à votre père ; donnez aussi au pauvre ; donnez à tel prêtre votre superflu terrestre, pour recevoir de lui le spirituel qui vous manque : car celui qui honore sera honoré. Considérez donc qu'en recevant il donne, et qu'il reçoit non comme indigent, mais comme prêt à vous rembourser dans une plus large mesure. Donnez au pauvre pour qu'il repose, afin que vous aussi, ayant partagé votre bien avec le pauvre, arriviez au repos.

Mais si l'Écriture dit qu'il faut nourrir les parents, elle dit aussi qu'il faut les quitter pour Dieu, s'ils font obstacle à la dévotion de l'âme (Lc, XIV, 26).

Luc, XVIII, 35-XIX, 10. Entrée à Jéricho. L'aveugle, Zachée. 80. « Or il advint, comme Il approchait de Jéricho, qu'un aveugle était assis au bord de la route. » Dans le livre selon Matthieu (XX, 29), on nous en montre deux : ici, un seul. Là Il sort de Jéricho : ici, Il approche. Mais la différence est nulle : puisque cet unique figure la Gentilité, à qui le mystère du Seigneur a rendu la lumière de la vue qu'elle avait perdue, peu importe qu'elle ait reçu

- in uno medicinam an in duobus accipiat, quoniam ex Cham et Iaphet Noe filiis originem ducens in duobus
- 81 caecis duos generis sui praetendebat auctores. Quod uidetur etiam Lucas non omisisse, cum Zacchaeum subicit, qui statura pusillus, hoc est nulla nobilitatis ingenitae dignitate sublimis, exiguus meritis sicut populus nationum audito domini salutaris aduentu quem sui non receperant uidere cupiebat. Sed nemo facile Iesum uidet, nemo potest uidere Iesum constitutus in terra. Et quia non prophetas, non regnum habebat tamquam formae gratiam naturalis, ascendit in sycomorum, uanitatem scilicet Iudaeorum uestigio suo proterens, errata quoque corrigens superioris aetatis, et ideo Iesum interioris domus recepit hospitio. Et bene ascendit in arborem, ut arbor bona bonos fructus faceret ac naturali excisus oleastro et contra naturam insertus in bonam oliuam fructum posset legis adferre; radix enim sancta, etsi rami inutiles, quorum infructuosam gloriam plebs gentium fide resurrectionis quasi quadam corporis eleuatione transcendit.
- 82 *Et ecce uir nomine Zacchaeus. Zacchaeus in sycomoro, caecus in uia. Quorum alterum dominus miseraturus exspectat, alterum mansionis suae claritate nobilitat: alterum sanaturus interrogat, apud alterum se non inuitatus inuitat; sciebat enim uberem hospitis sui esse mercedem, sed tamen etsi nondum uocem inuitantis audierat,*
- 83 *audierat affectum. Verum ne caecum illum tamquam*

1. Il n'est pas question de transformer Zachée en second aveugle (à moins de l'entendre en ce sens qu'il ne pouvait voir Jésus): subtilité à laquelle ne répugnerait pas l'exégèse ambrosienne, mais qui ne paraît pas indiquée par le contexte). Plus probablement: de même qu'en saint Matthieu la vocation des Gentils est figurée par deux aveugles, elle l'est chez saint Luc par deux personnages, l'aveugle et Zachée (cf. 82-84).

2. Le Bréviaire, en l'Office de la Dédicace, donne la leçon: *legen*, au lieu de: *regnum*. Il a suivi en cela l'édition romaine, contraire aux mss, et sans doute impressionnée par le rapprochement habituel entre Loi et Prophètes.

3. Le nom grec de sycomore est souvent interprété par les anciens: figuier sauvage, *vain*, c'est-à-dire stérile.

la guérison en la personne d'un seul ou de deux; car, tirant son origine de Cham et de Japhet, fils de Noé, elle montrait dans les deux aveugles les deux ancêtres de sa race. 81. Même Luc semble ne l'avoir pas méconnu, puisqu'il parle ensuite de Zachée<sup>1</sup>. Petit de taille, c'est-à-dire n'ayant pas la dignité élevée d'une noble naissance, chétif en mérites, comme la Gentilité, apprenant l'arrivée du Seigneur Sauveur il désirait voir Celui qui n'avait pas été reçu par les siens (*Jn*, I, 11). Mais nul ne voit facilement Jésus; nul ne peut voir Jésus en étant sur terre. Et comme il n'avait ni les Prophètes ni la royauté<sup>2</sup> pour charme et beauté naturelle, il monta sur un sycomore, autrement dit foula aux pieds la vanité des Juifs<sup>3</sup>, redressant en même temps les erreurs de sa vie passée; et c'est ainsi qu'il reçut Jésus comme hôte dans sa demeure intérieure. Et il est bien qu'il soit monté sur un arbre, pour être bon arbre, produisant de bons fruits (*Matth.*, VII, 17), pour que, pris sur l'olivier sauvage de sa nature et enté contre sa nature sur le bon olivier il pût porter le fruit de la Loi (*Rom.*, XI, 24): car la souche est sainte, malgré l'inutilité des rameaux, dont la Gentilité dépasse la parure stérile par la foi en la résurrection, qui est comme une ascension de son corps.

82. « Et voici un homme du nom de Zachée. »

Zachée est dans le sycomore, l'aveugle sur la route. Le Seigneur attend l'un pour lui faire miséricorde; Il anoblit l'autre en l'honorant de son séjour. Il interroge l'un pour le guérir, Il s'invite chez l'autre sans être invité: car Il savait que son hôte<sup>4</sup> serait largement récompensé, et, s'Il n'avait pas encore entendu la parole d'invitation, Il avait pourtant entendu<sup>5</sup> son cœur. 83. Mais n'ayons pas

4. Les mss se partagent à peu près également entre les leçons: *hospitti*, et: *hospitis*. Celle-ci a été préférée par les éditeurs de Vienne, et nous l'avons suivie. Dans l'autre hypothèse, il faudrait traduire: Il savait que l'hospitalité à Lui donnée serait récompensée. La différence, quant au sens, n'est pas considérable.

5. L'alternative est ici entre: *audierat*, et: *jam uiderat*. On peut rendre l'un ou l'autre sans nuire au sens. Il n'y a pas incohérence à dire que le Seigneur, n'ayant pas encore entendu l'invitation, voyait le cœur, lisait dans le cœur. Il n'est pas non plus interdit de penser que le Seigneur entend le cœur et ce qui s'y passe.

- fastidiosi pauperum cito reliquisse uideamur et transisse ad diuitem, exspectemus eum, quia exspectauit et dominus, interrogemus eum, quia interrogauit et Christus. Nos interrogemus, quia nescimus, ille quia nouerat; nos interrogaus, ut sciamus unde iste curatus sit, ille interrogauit, ut in uno plures disceremus unde dominum uidere mereamur; interrogauit enim, ut crederemus nisi
- 84 confitentem non posse sanari. Et *confestim* inquit *uidit et sequebatur illum magnificans dominum. Et perambulabat in Hiericho.* Aliter enim non uideret, nisi sequeretur Christum, nisi dominum praedicaret, nisi saeculum praeteriret. Cum diuitibus quoque in gratiam reuertamur; nolimus enim offendere diuites, qui uolumus, si fieri potest, sanare omnes, ne in camelli comparatione praestricti, in Zacchaeo citius quam oportuit derelicti,
- 85 iustae habeant commotionis offensam. Discant non in facultatibus; nam diuitiae ut inpedim nta in improbis, ita in bonis sunt adiumenta uirtutis. Diues certe Zacchaeus electus a Christo, sed dimidium honorum suorum pauperibus largiendo, reddendo etiam in quadruplum quae fraude sustulerat — alterum enim non sat est, nec habet gratiam liberalitas, si iniuria perseuerat, quia non spolia, sed dona quaeruntur — uberiores mercedem quam conferebat accepit.
- 86 Et bene princeps inducitur publicanorum. Quis enim de se desperet, quando et iste peruenit, cui census ex fraude? *Et ipse* inquit *diues*, ut scias non omnes diuites
- 87 auaros. Quid sibi uult quod nullius alterius staturam scriptura nisi huius expressit: *quia statura pusillus erat?* Vide ne forte malitia pusillus aut adhuc pusillus fide; nondum enim promiserat, cum ascenderet, nondum ui-

1. Cf. *supra*, 70 ssq.

l'air de quitter trop vite cet aveugle, comme si les pauvres nous ennuyaient, pour passer au riche; attendons-le, puisque le Seigneur aussi l'a attendu; interrogeons-le, puisque le Christ aussi l'a interrogé. Interrogeons-le, nous, parce que nous ne savons pas; Lui, c'est qu'Il savait. Interrogeons-le pour savoir comment il fut guéri; Lui l'a interrogé afin qu'en son unique personne nous soyons beaucoup à apprendre comment obtenir de voir le Seigneur; car Il l'a interrogé, pour nous amener à croire qu'on ne peut être guéri sans profession de foi.

84. « Et sur-le-champ, est-il dit, il vit; et il le suivait en glorifiant le Seigneur. Et Il cheminait dans Jéricho. » C'est qu'il ne pouvait voir qu'à la condition de suivre le Christ, de louer le Seigneur, de dépasser le siècle.

Revenons aussi en grâce avec les riches : car nous ne voulons pas froisser les riches, voulant, s'il est possible, guérir tout le monde. Autrement, serrés par la parabole du chameau<sup>1</sup>, laissés de côté plus vite qu'il ne convient dans la personne de Zachée, ils auraient un juste sujet d'être émus et offensés.

85. Qu'ils apprennent qu'il n'y a pas faute à être riche, mais à ne pas savoir user des richesses : car les richesses, qui sont entraves pour les méchants, sont chez les bons ressources pour la vertu. Oui, le riche Zachée a été choisi par le Christ. Mais en donnant aux pauvres la moitié de ses biens, en remboursant même quatre fois ce qu'il avait frauduleusement dérobé — car l'un des deux ne suffit pas, et les largesses n'ont pas de valeur si l'injustice subsiste, attendu qu'on ne demande pas des dépouilles, mais des dons — il a reçu une récompense plus abondante que ses largesses.

86. Et il est bien qu'on le signale comme chef des publicains : qui en effet pourrait désespérer de soi, quand celui-là même est arrivé, qui tirait son revenu de la fraude? « Et il était riche », est-il dit : apprenez par là que les riches ne sont pas tous avarés.

87. Comment se fait-il que l'Écriture n'a mentionné la taille d'aucun autre que celui-ci : « Parce qu'il était de petite taille ? » Voyez si par hasard il était petit par la malice, ou encore petit quant à la foi : car il n'avait encore rien promis quand il est monté ; il n'avait pas encore vu le Christ ;

derat Christum, merito adhuc pusillus. Denique Iohannes magnus, quia et Christum uidit et spiritum sicut columbam super Christum manentem, sicut ipse ait : *uidi spiritum descendentem sicut columbam et manentem super eum*. Quae autem turba nisi inperitae confusio multitudinis, quae uerticem nequiuit uidere sapientiae? Ergo Zacchaeus, quamdiu in turba est, non uidet Christum; supra turbam ascendit et uidit, hoc est : plebeiam transgressus inscientiam meruit quem desiderabat aspicere.

89 Pulchre autem addidit : *quia illa parte erat transiturus dominus*, uel ubi sycomorus uel ubi crediturus, ut et mysterium seruaret et gratiam seminaret; sic enim uenerat, ut per Iudaeos transiret ad gentes. Vidit itaque Zacchaeum sursum; iam enim sublimitate fidei inter fructus nouorum operum uelut fecundae altitudine arboris eminebat. Et quoniam de typo ad moralia defleximus, inter tot credentium uoluntates dominica die relaxare animum, festiuitatem admiscere delectat. Zacchaeus in sycomoro, nouum uidelicet noui temporis pomum, ut in hoc quoque compleretur illud : *arbor fici produxit grossos suos*; ad hoc enim Christus aduenit, ut ex lignis non poma, sed homines nascerentur. Legimus alibi : *cum esses sub arbore fici, uidi te*. Ergo Nathanahel sub arbore, hoc est supra radicem, quia iustus — radix enim sancta — sub arbore tamen Nathanahel, quia sub lege, Zacchaeus supra arborem, quia supra legem; ille domini occultus defensor, hic publicus praedicator; ille adhuc Christum ex lege quaerebat, iste iam supra legem relinquebat sua et dominum sequebatur.

1. Cf. p. 132, n. 1.

2. Il n'est nulle part dans l'Évangile question d'une intervention de Nathanaël en faveur du Seigneur : aussi bien la tradition a depuis longtemps identifié Nathanaël avec Barthélemi, qui, étant disciple et apôtre, ne pouvait défendre le Maître en secret. En réalité, ici comme au Livre X, 136, saint Ambroise a confondu Nathanaël et Nicodème. C'est ce dernier qui, au conseil des pontifes et des pharisiens, demande que Jésus ne soit pas

o'est donc vrai qu'il était encore petit. Aussi bien Jean est-il grand parce qu'il a vu le Christ, et l'Esprit reposant comme une colombe sur le Christ, ainsi qu'il le dit lui-même : « J'ai vu l'Esprit descendre comme une colombe et reposer sur Lui » (*Jn*, I, 32). 88. Quant à la foule, n'est-ce pas la mêlée d'une multitude ignorante, qui ne pouvait voir les hauteurs de la Sagesse? Donc Zachée, tant qu'il est dans la foule, ne voit pas le Christ; il s'est élevé au-dessus de la foule, et il a vu : autrement dit, en dépassant l'ignorance populaire il a réussi à contempler Celui qu'il désirait. 89. On a ajouté à propos : « Parce que le Seigneur devait passer en cet endroit » : « Parce que le Seigneur devait passer en cet endroit » : Il observait ainsi le mystère et semait la grâce; car Il était venu pour passer des Juifs aux Gentils. 90. Ainsi Il vit Zachée en haut : car désormais l'élévation de sa foi le faisait émerger parmi les fruits des œuvres nouvelles comme au sommet d'un arbre fécond. Et puisque nous sommes passés de la figure au sens moral, il est aimable de détendre notre âme le dimanche<sup>1</sup> parmi les volontés de croyants si nombreux, de faire part à la fête. Zachée dans le sycomore, c'est le fruit nouveau de la saison nouvelle; en lui aussi se réalise le texte : « Le figuier a donné ses premiers fruits » (*Cant.*, II, 13); car le Christ est venu afin que les arbres donnent naissance non à des fruits, mais à des hommes. Nous lisons ailleurs : « Quand vous étiez sous le figuier, je vous ai vu » (*Jn*, I, 48). Nathanaël est donc sous l'arbre, c'est-à-dire sur la racine — car il est juste, et « la racine est sainte » (*Rom.*, XI, 16) — mais enfin Nathanaël est sous l'arbre, parce que sous la Loi; Zachée est sur l'arbre, parce qu'au-dessus de la Loi. L'un défend le Seigneur en secret<sup>2</sup>, l'autre le prêche publiquement. L'un cherchait encore le Christ dans la Loi; l'autre, déjà plus haut que la Loi, abandonnait ses biens et suivait le Seigneur.

jugé sans être entendu (*Jn*, VII, 50 ssq.). Au Livre X, Ambroise, en vertu de la même confusion, lui appliquera les paroles : *in quo dolus non est*, par lesquelles le Seigneur accueillit Nathanaël (*Jn*, I, 47).

- 91 *Ecce mna tua decem mnas adquisiuit.* Bonus ordo, ut uocaturus gentes et Iudaeos iussurus interfici, qui noluerunt regnare supra se Christum, hanc praemitteret comparationem, ne diceretur : « nihil dederat populo Iudaeorum, unde potuit melior fieri » aut : « quid ab eo qui nihil recepit exigitur ? » Non mediocris ista est mna, quam supra mulier euangelica, quia non inuenit, lucernam accendit, lumine quaerit admoto, gratulatur inuentam. Denique ex una decem mnas alius fecit, alius quinque. Fortasse istae moralia habent, quia quinque sunt corporis sensus, illae decem duplicia, id est mystica legis et moralia prohibitatis. Vnde et Matthaeus quinque talenta et duo talenta posuit, in quinque talentis ut sint moralia, in duobus utrumque, mysticum atque morale. Ita quod numero inferius re uberius. Et hic possumus decem mnas decem uerba intellegere, id est legis doctrinam, quinque mnas magisteria disciplinae. Sed legis peritum in omnibus uolo esse perfectum : *non enim in sermone, sed in uirtute est regnum dei.* Bene autem, quia de Iudaeis dicit, duo soli multiplicatam pecuniam defecerunt, non utique aeris, sed disputationis usuris. Alia est enim pecuniae faenebris, alia doctrinae caelestis usura.
- 94 Denique dominus cum dicit : *quare non dedisti pecuniam meam ad mensam ?* non nostrae, sed suae pecuniae
- 95 quaerit usuram. Vnus intra terram abscondisse se dicit, quod rationem, quae ad imaginem et similitudinem dei est data nobis, studio uoluptatis obruit et tamquam in foueam carnis abscondit. De aliis siletur, qui quasi prodigi debitores quae acceperant perdidit. In duobus illis pauci sunt qui per duas uices ad cultores uineae

1. En ajoutant aux cinq Livres de la Loi les cinq sens qui entrent en exercice dans la vie morale.

- Luc, XIX, 11-27. 91. « Voici que votre mine en a rapporté dix. »
- Parabole des mines. C'est bien ordonner les choses. Avant d'appeler les nations et de faire mettre à mort les Juifs qui n'ont pas voulu que le Christ régnât sur eux, Il propose d'abord cette parabole, pour qu'on ne dise pas : Il n'avait donné au peuple juif aucun moyen de s'améliorer ; ou bien : pourquoi réclamer à celui qui n'a rien reçu ? Ce n'est pas peu de chose que cette mine : plus haut la femme de l'Évangile, ne la trouvant pas, allume sa lampe, la cherche en s'aidant de la lumière, se félicite de l'avoir trouvée (Lc, XV, 8).
92. Finalement d'une mine l'un en a tiré dix, l'autre cinq. Peut-être celles-ci représentent-elles la pratique, car il y a cinq sens dans le corps, et celles-là le double, c'est-à-dire les mystères de la Loi et la pratique de l'honnêteté<sup>1</sup>. C'est pour la même raison que Matthieu a mis cinq talents et deux talents, de façon que les cinq talents représentent la pratique, les deux à la fois la mystique et la pratique : ainsi ce qui est inférieur en nombre est plus riche de réalité. Nous pouvons encore entendre ici par les dix mines le décalogue, c'est-à-dire l'enseignement de la Loi, par les cinq mines la règle de la conduite. Mais je veux qu'un docteur de la Loi soit parfait de tous points ; car « ce n'est pas dans les paroles, mais dans la vertu que réside le Royaume de Dieu » (I Cor., IV, 20).
93. Et, puisqu'Il parle des Juifs, il est bien que deux seulement apportent un capital accru, non pas certes de revenus pécuniaires, mais par ceux de la prédication ; autre, en effet, est l'intérêt de l'argent placé, autre celui de la doctrine céleste. 94. D'ailleurs, en disant : Pourquoi n'avez-vous pas placé mon argent ? le Seigneur réclame l'intérêt non de notre argent, mais du sien.
95. L'un dit qu'il a enfoui en terre (Matth., XXV, 18), parce qu'il a étouffé dans la recherche des plaisirs la raison, qui nous a été donnée à l'effigie et ressemblance de Dieu, et l'a cachée pour ainsi dire dans la fosse de sa chair. On ne parle pas des autres qui, débiteurs prodigues, ont gaspillé ce qu'ils avaient reçu. Ces deux représentent le petit nombre de ceux qui, à deux reprises, furent

destinati sunt, in reliquis omnes Iudaei. Quam comparationem Matthaeus etiam nobis uoluit aptare, quod similiter ut diues qui pecuniam suam non inperitit pauperibus, ita etiam qui doctrinae suae gratiam non diuidit inperitis, docere cum possit, haut mediocris est reus culpa. De quo quoniam in libris de fide scriptis diximus, 96 transcurrere melius fuit. Ciuitates autem decem esse quae possunt nisi forte animae, quibus iure praeponitur qui pecuniam domini et illa eloquia casta probata sicut argentum mentibus hominum faenerauerit? Nam sicut Hierusalem dicitur aedificata sicut ciuitas, ita sunt animae pacificae. Et sicut angeli praesunt, ita et hi qui uitam meruerint angelorum.

1. Cf. *De Fide ad Gratianum*, V, Prologue, 13 ssq. Cette référence à un ouvrage écrit est de nature à surprendre au cours d'une homélie, et inviterait à rechercher si toute cette finale ne serait pas morceau rédigé plutôt que partie d'une prédication. Rien n'empêche d'ailleurs que saint Ambroise ait inséré après coup la référence en revoyant ses homélies pour les réunir en traités.

envoyés aux ouvriers de la vigne (*Lc*, XX, 10); les autres, l'ensemble des Juifs. Saint Matthieu a voulu nous appliquer aussi cette comparaison, au sens suivant : comme le riche qui n'a pas distribué son argent aux pauvres, de même celui qui ne dispense pas aux ignorants le bienfait de sa doctrine, alors qu'il pourrait enseigner, est coupable d'une faute considérable. Comme nous en avons parlé dans les Livres sur la Foi<sup>1</sup>, mieux vaut passer outre. 96. Quant aux dix cités, que peuvent-elles être? Ne seraient-ce pas les âmes, auxquelles est proposé à juste titre celui qui a placé dans les intelligences humaines l'argent du Seigneur, ces « paroles chastes, éprouvées comme l'argent » (*Ps*. 11, 7)? Car les âmes pacifiques sont comme Jérusalem, construite, est-il dit, comme une cité (*Ps*. 121, 3); et comme les anges président<sup>2</sup>, de même ceux qui auront atteint à la vie des anges.

2. On peut supposer que saint Ambroise pense aux fonctions attribuées aux anges dans l'Apocalypse, et spécialement à ceux des sept églises d'Asie Mineure (I, 20). Il a pu lire en saint HILAIRE, *Comment. sur saint Matthieu*, c. 18 : *Præesse angelos, absoluta auctoritas est*; mais les éditeurs mauristes nous ont invités à réformer la ponctuation du Bréviaire (2 octobre, III Noct.), et à préciser : *Fidelium orationibus præesse angelos absoluta auctoritas est*.

LIBER NONVS

- 1 *Et factum est, cum adpropinquasset Bethphage et Bethaniam, ad montem qui uocatur oliueti, misit duos discipulos dicens : ite in castellum quod contra est, in quo introeuntes inuenietis pullum asinae adligatum, in quo nemo sedit. Pulchre relictis Iudaeis habitaturus in affectibus gentium templum dominus ascendit; hoc enim templum est uerum, in quo non in littera, sed in spiritu dominus adoratur, hoc dei templum est, quod fidei series, non lapidum structura fundauit. Deseruntur ergo*
- 2 *qui oderant, eliguntur qui amaturi erant. Et ideo ad montem uenit oliueti, ut nouellas oleas in sublimi uirtute plantaret, quorum mater est illa quae sursum est Hierusalem. In hoc monte est ille caelestis agricola, ut plantati omnes in domo dei possint uiritim dicere : ego autem sicut oliua fructifera in domo domini. Et fortasse ipse mons Christus est. Quis enim alius tales fructus ferret olearum non curuescentium ubertate bacarum, sed spiritus plenitudine gentium fecundarum? Ipse est per quem ascendimus et ad quem ascendimus. Ipse est ianua, ipse est uia, qui aperitur et qui aperit, qui pulsatur ab ingredientibus et ab emeritis adoratur. Ergo*
- 3 *in castello erat et ligatus erat pullus cum asina. Non poterat solui nisi iussu domini. Soluit eum manus apo-*

1. *Emeritus* est le vétéran qui, au terme de son long service, reçoit la prime. Dans le cas présent, il peut s'agir soit de l'âme parfaite et de son adoration dès ici-bas, soit, mieux encore, des élus et de leur récompense dans la vision.

LIVRE IX

Luc, XIX, 28-38. 1. « Et il advint qu'approchant de Bethphagé et de Béthanie, du mont qu'on appelle des Oliviers, il envoya deux disciples, en disant : Allez au village qui est devant vous ; en y entrant vous trouverez le petit d'une ânesse, attaché, qui n'a pas été monté. »

Il est bien qu'abandonnant les Juifs pour habiter dans le cœur des Gentils, le Seigneur monte au Temple : tel est en effet le temple véritable, où le Seigneur est adoré non pas selon la lettre, mais en esprit (*Jn*, IV, 24) ; c'est le temple de Dieu, reposant sur l'appareil de la foi, non sur des assises de pierre. Ainsi donc abandon de ceux qui haïssent, élection de ceux qui allaient aimer. 2. Et s'Il vient au mont des Oliviers, c'est afin de planter par la vertu d'en haut les jeunes oliviers (*Ps.* 127, 3), dont la mère est « la Jérusalem d'en haut » (*Gal.*, IV, 26). Sur cette montagne se tient le céleste jardinier : si bien que, tous étant plantés dans la maison de Dieu (*Ps.* 91, 14), chacun pourra dire pour son compte : « Pour moi, je suis comme un olivier fertile dans la maison du Seigneur » (*Ps.* 51, 10). Et peut-être la montagne même est-elle le Christ : quel autre en effet portera de tels fruits, non pas d'oliviers ployant sous l'abondance de leurs baies, mais des nations que rend fécondes la plénitude de l'Esprit ? C'est par Lui que nous montons, et vers Lui que nous montons. Il est la porte, Il est la voie ; Il est ouvert, et Il ouvre ; on y frappe à l'entrée, et les parfaits l'adorent 1.

3. Il y avait donc dans le bourg un ânon, et il était lié avec l'ânesse ; il ne pouvait être détaché que par l'ordre du Seigneur ; la main des Apôtres le détache. Voilà l'ac-

stolica : talis actus, talis uita, talis gratia. Esto talis, ut tu possis ligatos soluere.

- 4 Nunc consideremus qui fuerint illi qui errore detecto de paradiso eieci in castello sint religati. Et uides quem admodum quos mors expulerat uita reuocauit. Et ideo secundum Matthaeum et asinam et pullum legimus, ut, quia in duobus hominibus uterque fuerat sexus expulsus, in duobus animalibus sexus uterque reuocetur. Ergo illic in asina matre quasi Euam figurauit erroris, hic autem in pullo generalitatem populi gentilis expressit. Et ideo
- 5 pullus sedetur asinae. Et bene : *in quo nemo sedit*, quia nullus antequam Christus nationum populos uocauit ad ecclesiam. Denique secundum Marcum sic habes : *quem nemo adhuc sedit hominum*. Adligatus autem perfidiae uinculis tenebatur, iniquo addictus domino errore famulatus, sed dominatum sibi uindicare non poterat quem dominum fecerat non natura, sed culpa. Et ideo cum dominus dicitur, unus agnoscitur — nam et *multi dii et multi domini*, sed generaliter — unus deus et unus dominus. Itaque si non exprimitur dominus, definitur non iam per adiunctionem personae, sed per uniuersitatem naturae. Marcus autem induxit ligatum ante ianuam, quia extra Christum quicumque est foris est in uia, qui autem in Christo est foris non est. *In transitu* addidit, ubi nullius certa possessio, non praesepe, non alimenta, non stabulum. Misera seruitus, cui uagum ius est ; plures enim dominos habet qui unum non habet.

1. Sur ce passage célèbre et difficile, cf. Appendices, p. 219 ssq.

2. On retrouve la même pensée, et presque dans les mêmes termes, au Commentaire sur le Ps. 36, n. 20. Là, comme ici, la tradition manuscrite est favorable à : *religati*, liés, plutôt qu'à : *relegati*, relégués. Le mot qui désigne la localité, *castellum*, se prête d'ailleurs aux deux traductions, pouvant s'entendre d'un village ou d'une forteresse-prison.

3. On dirait volontiers : générique. Chacun de ceux qu'on appelle maître ou dieu l'est par une appellation commune ; d'un seul on peut dire : le Dieu, le Maître. Rien n'empêche d'ailleurs, en modifiant la ponctuation, de s'arrê-

tivité, voilà la vie, voilà la grâce ; soyez cela, vous aussi, afin de pouvoir délier les captifs<sup>1</sup>.

4. Considérons maintenant qui étaient ceux qui, leur égarement dévoilé, furent chassés du paradis et liés dans une forteresse<sup>2</sup>. Vous voyez comment, expulsés par la mort, la Vie les a rappelés. Aussi lisons-nous selon Matthieu qu'il y avait ânesse et ânon ; de la sorte, comme dans les deux humains l'un et l'autre sexe avait été expulsé, dans les deux animaux l'un et l'autre sexe est rappelé. D'une part donc l'ânesse figurait Ève, mère d'erreur ; d'autre part son petit représentait l'ensemble du peuple des Gentils ; aussi est-ce le petit de l'ânesse qui sert de monture. 5. Et réellement « personne ne l'a monté », car personne avant le Christ n'avait appelé à l'Église les peuples des nations ; aussi bien avez-vous lu en Marc : « Que nul homme encore n'a monté. » (*Mc*, XI, 2). Or il était tenu captif par les liens de l'incrédulité, livré au maître méchant à qui son égarement l'avait asservi, mais qui ne pouvait revendiquer ce domaine, l'ayant obtenu non par droit de nature, mais par une faute. Aussi bien, dire : « le Maître », c'est n'en reconnaître qu'un seul — car il y a bien des dieux et bien des maîtres, mais en un sens général<sup>3</sup> — un seul Dieu et un seul Maître. Aussi, bien que le Maître ne soit pas précisé, Il est désigné non par la mention de sa personne, mais par le caractère universel de sa nature. 6. Marc mentionne : « Lié devant la porte » (*Mc*, XI, 4) : car quiconque n'est pas dans le Christ est dehors, dans la rue ; mais qui est dans le Christ n'est pas au-dehors. « Sur le passage », ajoute-t-il (*Ib.*) : là pas de propriété assurée, pas de crèche, pas d'aliments, pas d'étable. Misérable esclavage, dont la condition est indécise : on a bien des maîtres, faute d'en avoir un<sup>4</sup>. Les autres attachent pour

ter à un tout autre sens, en rapprochant : *generaliter* de : *unus Deus et unus Dominus*. On traduirait alors : Il n'est pour tout l'ensemble qu'un Dieu et qu'un Maître ; Lui seul possède un domaine général, universel.

4. Il faut lire le développement dramatique de cette idée au Commentaire de saint Ambroise sur le Ps. 118, Traité XII, 37-42 ; cf. Lettre LXIII, 94, 96.

Alieni adligant ut possideant, iste soluit ut teneat; uehementiora enim dona nouit esse quam uincula.

7 Nec illud otiosum quod duo discipuli dirigitur, Petrus ad Cornelium, Paulus ad reliquos. Et ideo non personas designauit, sed numerum definiuit; tamen si quis est qui personas exigat, potest aestimare de Philippo, quem spiritus misit in Gazam, quando Candacis reginae baptizauit eunuchum et ab Azoto in Caesaream per omnes ciuitates uerbum domini seminauit. Nec illud praetereundum quod mox remittendos adserit, quia dirigendi erant qui dominum Iesum in finibus gentium praedicarent.

8 Illi ergo directi cum soluerent pullum, numquid suis uerbis usi sunt? Minime, sed dixerunt sicut dixerat illis Iesus, ut agnoscas quod non suo sermone, sed dei uerbo, nec proprio, sed Christi nomine fidem populis infudere gentilibus, atque aduersariae potestates, quae sibi nationum obsequia uindicabant, mandato cessere diuino. Vnde et apostoli propria Christo uestimenta substernunt siue quo facti gloriam euangelica praedicatione praeferrent; in scripturis enim diuinis plerumque uestimenta uirtutes sunt, quae gentium duritiam in aliquantulum propria quoque uirtute mollirent, ut inoffensa uecturae felicitis obsequia sedulis adfectibus exhiberent. Non enim mundi dominum forensi specie gestari dorso asinae delectauit, sed ut latente mysterio penetralia nostrae mentis insterneret et in secretis animorum interiore consessu mysticus uector insideret quasi quodam corpore diuinitatis infusus, regens mentis uestigia, lasciuias carnis infrenans, ut ductu pietatis adsuetum

1. On chercherait vainement, dans la suite de la phrase, le « soit » que demanderait la symétrie. En fait, la seconde alternative est là, mais implicitement mentionnée : les vêtements jetés à terre formaient un tapis d'ornement ; et, d'autre part, ce même tapis rendait la marche plus aisée sur un terrain moins raboteux.

2. Saint Ambroise ne songe pas à prêter un corps à la divinité ; sa pensée

posséder ; Celui-ci délire pour retenir : les dons, Il le sait bien, sont plus forts que les liens.

7. Il n'est pas non plus sans intérêt que deux disciples soient envoyés — Pierre à Corneille (*Act.*, X, 24), Paul aux autres... Aussi bien n'a-t-on pas spécifié les personnes, mais indiqué le nombre. Si pourtant quelqu'un réclame des personnes, il peut songer à Philippe, que l'Esprit envoya à Gaza quand il eut baptisé l'eunuque de la reine Candace, et qui d'Azot à Césarée a semé dans toutes les cités la parole du Seigneur (*Act.*, VIII, 26 ssq.).

Enfin n'oublions pas la promesse de renvoyer bientôt, car il allait envoyer ceux qui prêcheraient le Seigneur Jésus dans les contrées des Gentils.

8. En détachant l'ânon, ces envoyés ont-ils parlé de leur propre mouvement? Nullement : ils ont dit ce que leur avait dit Jésus, pour vous faire reconnaître que ce n'est point par leurs discours, mais par la parole de Dieu, ni en leur propre nom mais en celui du Christ, qu'ils ont répandu la foi parmi les peuples de la Gentilité ; et que les puissances ennemies, qui revendiquaient pour elles les hommages des nations, se sont rendues aux ordres divins. 9. Aussi les Apôtres étendent-ils sous les pas du Christ leurs propres vêtements, soit <sup>1</sup> parce qu'ils devaient relever la splendeur de l'événement en prêchant l'évangile — car souvent dans les divines Écritures les vêtements sont les vertus — et celles-ci devaient amollir quelque peu la rudesse des Gentils par leur propre efficacité, si bien qu'ils procureraient par leur zèle empressé le bon office d'une chevauchée aisée et sans heurt. Car le Maître du monde n'a pas mis son plaisir à faire porter son corps visible sur l'échine d'une ânesse ; mais Il voulait, par un mystérieux secret, sceller l'intime de notre âme, s'installer au fond des cœurs, s'y asseoir, cavalier mystique, y prendre place comme corporellement par sa divinité <sup>2</sup>, réglant les pas de l'âme, bridant les soubresauts de la chair, et habituer le peuple des Gentils à cette aimante

se rendrait plutôt : prendre place, en guise de corps, par sa divinité. Le corps du Seigneur était assis sur l'ânon ; c'est la divinité qui dresse et chevauche notre âme.

populi gentilis edomaret adfectum. Felices illos, qui talem internis renibus recepere uectorem, felices plane illos, quorum ora ne multiloquio soluerentur, uerbi caelestis habena restrinxit! Quae est ista habena, fratres? 10 Quis me doceat quemadmodum ora hominum aut restringat aut soluat? Monstrauit mihi habenam ille qui dixit: *ut detur mihi sermo in apertionem oris mei*. Sermo ergo habena est, sermo stimulus est, et ideo *durum tibi est aduersus stimulum calcitrare*. Docuit igitur hic nos aperire cor, stimulum perpeti, iugum ducere. Doceat et alius linguae retinacula pati; rarior enim tacendi uirtus est quam loquendi. Doceat plane ille qui uelut mutus aduersus dolum non aperuit os suum paratus in flagella et uerbera non recusans, ut esset pia sessio deo.

11 Disce a domestico dei gestare Christum, quoniam prius te ille gestauit, cum pastor errantem reduceret ouem, disce sedula mentis tuae dorsa substernere, disce esse sub Christo, ut possis esse supra mundum. Non quicumque facile uehit Christum, sed ille qui potest dicere: *incuruatus et humiliatus sum nimis, rugiebam a gemitu cordis mei*. Quodsi desideras non moueri, super illa uestimenta sanctorum elutum fige uestigium. Caue enim ne lutulentis pedibus incedas, caue transuersariis gressibus ne perstrata tibi propheticarum uiarum itinera derelinquas. Namque ut tutior uenturis gentibus esset incessus, propriis indumentis usque ad dei templum qui praebant Iesum semitam munierunt. Vt tu sine offensione gradiaris, discipuli domini amictu se proprii corporis exuentes inter aduersa turbarum uiam tibi suo strauere martyrio. Si quis tamen ita uult accipere, non renititur, quod pullus iste iam supra Iudaeorum uesti-

direction afin de discipliner ses sentiments. Heureux ceux qui ont accueilli sur le dos de leur âme un tel cavalier! Heureux vraiment ceux dont la bouche, pour ne pas se répandre en bavardages, a été retenue par la bride du Verbe céleste! 10. Quelle est cette bride, mes frères? Qui m'enseignera comment elle serre ou délie les lèvres des hommes? Il m'a fait voir cette bride, celui qui a dit: « afin que la parole me soit donnée pour ouvrir mes lèvres » (*Éphés.*, VI, 19). La parole est donc bride, la parole est aiguillon; aussi « il vous est fâcheux de regimber contre l'aiguillon » (*Act.*, IX, 5; XXVI, 14). Il nous a donc appris à ouvrir notre cœur, à endurer l'aiguillon, à porter le joug; qu'un autre nous apprenne encore à supporter le frein de la langue: car plus rare est la vertu du silence que celle de la parole. Oui, qu'il nous l'apprenne, celui qui, comme muet, n'a pas ouvert la bouche contre l'imposture, prêt pour les fouets (*Ps.* 37, 14) et ne refusant pas les coups, pour être une docile monture à Dieu. 11. Apprenez d'un familier de Dieu à porter le Christ, puisque Lui vous a porté le premier, quand, pasteur, Il ramenait la brebis égarée (*Lc.* XV, 6); apprenez à prêter de bonne grâce le dos de votre âme; apprenez à être sous le Christ, afin de pouvoir être au-dessus du monde. Ce n'est pas le premier venu qui porte aisément le Christ, mais celui qui peut dire: « Je me suis courbé et abaissé à l'extrême; je rugissais sous la plainte de mon cœur » (*Ps.* 37, 9).

Et si vous souhaitez ne pas trébucher, posez sur les vêtements des saints vos pas purifiés; prenez garde en effet d'avancer les pieds boueux. Gardez-vous de prendre la traverse, abandonnant le chemin jonché pour vous, les voies des Prophètes; car pour ménager aux nations qui viendraient une marche plus assurée, ceux qui précédèrent Jésus ont couvert le chemin de leurs propres vêtements, jusqu'au temple de Dieu. Pour vous faire avancer sans heurt, les disciples du Seigneur, dépouillant le vêtement de leur corps, vous ont, par leur martyre, frayé la voie à travers les foules hostiles. Si pourtant quelqu'un veut l'entendre ainsi, nous ne contestons pas que l'ânon marchait également sur les vêtements des

- 12 menta graderetur. Quid autem sibi uelint ramorum fragmina, quae utique incedentium gressus implicare consuerunt, dubitarem profecto, nisi me in superioribus bonus mundi totius docuisset agricola, quia iam securis ad radices arborum posita est, quae sub aduentu domini salutaris infecunda succidat et infructuosarum inanem gloriam gentium solo sternat fidelium pedibus prote-rendam, ut renouatae mentis spiritu nationes uelut nouellarum arborum stirpes de uetustis possint germinare
- 13 caudicibus. Ne ergo despicias hunc asellum; nam sicut in uestitu ouium sunt lupi rapaces, ita contra inest homo cordis absconditus sub specie bestiali, quia sub exuuiis corporis, quod nobis est commune cum beluis, mens deo plena uegetatur. Quod ad figuram hominum pertinere sanctus Iohannes euidentius declarauit addendo quia acceperunt sibi medullas palmarum; *iustus enim ut palma floriet*. Et ideo aduentante Christo erigebantur iam supra humeros hominum uexilla iustitiae et insignia triumphorum. Quid miratur turba quod operatur mysterium? Etsi nesciat quid miretur, miratur tamen quia in illo pullo sapientia sedet, uirtus manet, haeret iustitia.
- 14 Ne despicias asinam quoque istam, quae quondam angelum dei uidit, quem homo uidere non potuit. Et uidit et detulit et locuta est, ut agnosceres posterioribus temporibus sub aduentu magni angeli dei gentiles illos ante asinos locuturos.
- 15 Pulchre autem secundum Lucan turbas laudantes deum ad descensum montis occurrisset legimus, ut operatorem mysterii spiritalis significarent sibi uenisse de caelo. Turba igitur agnoscit deum, regem appellat, prophetiam repetit: *osanna filio Dauid*, hoc est redemptorem domus Dauid exspectatum quoque secundum carnem

1. Le Codex Vercellensis, qui est le plus ancien représentant de la *Vetus Latina* en sa forme italienne, porte en effet: *acceperunt flores palmarum*.

Juifs. 12. Mais que veulent dire ces rameaux brisés? A coup sûr, ils embarrassent habituellement les pas qui les foulent. Je serais bien perplexe, si plus haut le bon jardinier du monde entier ne m'avait appris que « déjà la cognée est mise aux racines des arbres » (*Lc*, III, 9) : à la venue du Seigneur Sauveur elle abattra les stériles, et jonchera le sol de la vaine parure des nations sans fruit, que fouleront les pas des fidèles, afin que, renouvelés dans leur âme et esprit, les peuples puissent, comme les pousses de nouveaux plants, surgir sur les vieilles souches.

13. Ne méprisez donc pas cet ânon : de même que la peau des brebis peut couvrir des loups rapaces (*Math.*, VII, 15), de même inversement un cœur humain peut se cacher sous les dehors d'une bête ; car sous le vêtement du corps, qui nous est commun avec les animaux, vit l'âme que Dieu remplit. Qu'il y ait là une figure des hommes, saint Jean l'a mis en pleine clarté, quand il ajoute qu'ils prirent en mains la fleur<sup>1</sup> des palmiers (*Jn*, XII, 13) ; car « le juste fleurira comme le palmier » (*Ps*. 91, 13). Ainsi, à l'approche du Christ, se dressaient, dépassant les épaules des hommes, les étendards de la justice et les emblèmes des triomphes. Pourquoi la foule s'étonne-t-elle du mystère qui s'accomplit? Bien qu'ignorant ce qui l'étonne, elle admire pourtant que sur cet ânon la Sagesse ait pris place, la vertu soit assise, la justice établie. 14. Ne méprisez pas non plus cette ânesse : jadis elle a vu l'ange de Dieu, qu'un homme ne pouvait voir (*Nombr.*, XXII, 23 ssq.). Elle a vu, elle s'est rangée, elle a parlé, pour vous apprendre que dans les temps qui suivraient, à l'avènement du Grand Ange (*Is.*, IX, 6) de Dieu, les Gentils, ânes jusque-là, parleraient.

15. Avec à-propos Luc nous fait lire que les foules qui louaient Dieu vinrent à sa rencontre au pied de la montagne, pour marquer que l'ouvrier du mystère spirituel leur était arrivé du ciel. La foule donc reconnaît Dieu, l'acclame roi, rappelle la prophétie : « Hosanna au Fils de David », en d'autres termes déclare que le Rédempteur attendu de la maison de David est venu, et qu'il est aussi fils de David par la chair : oui, cette même foule

- David filium uenisse declarat, et hoc turba illa post exiguum crucifixura momentum. Vere memorabile diuinae operationis insigne, ut aduersum se testimonium extorqueatur inuitis, cum deum negant affectibus, quem uocibus confitentur. Vnde et dominicum illud : *si hi tacuerint, lapides clamabunt*. Neque enim mirum, si laudes domini contra naturam suam saxa respondeant, quem scopulis duriores praedicant peremptores, aut fortasse quia obmutescunt Iudaeis post domini passionem uiui erant secundum Petrum lapides clamaturi. Ergo conpugnantis licet adfectibus suis turba deum tamen ad templum suum cum laude deducit. Sed deus templum suum non mercatoris uult esse deuorsorium, sed domicilium sanctitatis nec uendibili religionis officio, sed obsequio gratuito usum ministerii sacerdotalis informat. Considera igitur quid tibi ad exemplum uiuendi dominica gesta praescribant.
- 18 *Et eiciebat omnes uendentes et ementes in templo et mensas nummulariorum euertit et cathedras uendentium columbas*. Generaliter itaque supra docuit saeculares a dei templo abesse debere contractus, specialiter autem nummularios pepulit. Qui sunt nummularii nisi qui de pecunia domini lucrum quaerunt nec bona malaque discernunt? Pecunia enim domini scriptura diuina est. Nam et denarios seruis distribuit profecturus et talenta diuisit et pro sanitate hominis uulnerati duo aera stabulario dereliquit; duobus enim testamentis uulnera nostra curantur. Sed tu quasi bonus nummularius *eloquia domini, eloquia casta, argentum igne examinatum* reconde, *purgatum spiritu septiformi* nec adulteram imaginem regis, quia et *Satanas transfiguratur se in angelum lucis,*

qui dans un instant le crucifera. Marqué vraiment mémorable de l'action divine! Elle leur arrache, malgré eux, un témoignage contre eux-mêmes, puisqu'ils renient dans leurs cœurs Celui que leurs voix proclament. 16. De là cette parole du Seigneur : « S'ils se taisaient, les pierres crieraient »; et ce ne serait pas merveille que, contre leur nature, les rochers fassent retentir les louanges du Seigneur, quand, plus durs que les roches, ses meurtriers le proclament; ou encore, c'est que, les Juifs se taisant après la Passion du Seigneur, les pierres vivantes dont parle Pierre devaient crier (I Pierre, II, 5). Donc la foule, bien qu'avec des sentiments contradictoires, escorte Dieu à son temple avec des louanges.

Luc, XIX, 45-46. **Les vendeurs chassés du Temple.** 17. Mais Dieu ne veut pas que son temple soit un rendez-vous pour les marchands, mais une demeure de sainteté; Il inculque que le ministère des prêtres doit s'accomplir non en vendant les services de la religion, mais par un dévouement gratuit. Considérez donc quel modèle de vie vous tracent les actions du Seigneur. 18. « Et Il chassait tous ceux qui vendaient et achetaient dans le temple; et Il renversa les tables des changeurs et les sièges des vendeurs de colombes. » Il a donc enseigné plus haut qu'en général les tractations séculières doivent être absentes du temple de Dieu, et en particulier Il a expulsé les changeurs. Quels sont ces changeurs, sinon ceux qui cherchent à s'enrichir du trésor du Seigneur, et ne distinguent pas entre le bien et le mal? L'argent du Seigneur, c'est la divine Écriture : car au moment de partir Il a distribué les deniers aux serviteurs et leur a partagé les talents (Matth., XXV, 14; Lc, XIX, 13); et pour le traitement du blessé Il a laissé deux pièces à l'hôtelier (Lc, X, 35) : car c'est par les deux Testaments que nos blessures sont guéries. Mais vous, en bon changeur, encaissez les « paroles du Seigneur, paroles chastes, argent éprouvé au feu » (Ps. 11, 7), purifié par l'Esprit aux sept dons. N'acceptez pas pour un change impie une fausse effigie du Roi : car « Satan même se transfigure en ange de lumière » (II Cor., XI, 14). Ne mêlez

incipia commutatione suscipias nec inminutam principis tui figuram Arrianac fraude perfidia thesauro tuo miscas nec pecuniae sono aurem temtes fidelium, ut religiosarum audientiam scripturarum tinnitus aeris excludat uel religiosis adfectibus habendi cupiditas inseratur. Non ergo omnes excludantur nummularii; sunt enim et boni. Denique *pecuniam meam inquit dedisses nummulariis, et ego ueniens cum usuris recepissem eam*. Quodsi nummus **19** est scripturarum, et usura est scripturarum. Cathedras autem uendentium columbas cur euerterit secundum litteram non intellego; neque enim nundinatores auium uindicare sibi poterant honorati alicuius in nundinis solii dignitatem. Nam quae praerogatiua dignitatis est in columbis? Admonet tamen dominici forma baptismatis, quando descendit sanctus spiritus in columba, typo eiectorum de templo huiusmodi mercatorum in ecclesia dei consortium eos habere non posse, qui sancti spiritus gratiam nundinentur. *Gratis enim inquit accepistis, gratis date*. Denique Simoni, qui sanctificandi munus pretio in se putauit posse conferri, respondit Petrus: *pecunia inquit tua tecum sit in interitum, quoniam gratiam dei putas te pecunia consequi posse. Non est tibi pars neque sors in* **20** *hac fide*. Venditores quoque ouium et bouum eos puto qui de labore alieno uel simplicitate foedi auctionatores quasdam nundinas aucupentur aut quia oues eiciuntur et boues, columbae iubentur auferri, populus uidetur Iudaeus excludi; *Ephraem enim sicut columba*, quod eorum dominus et successiones oderit et labores. Aes effunditur, ut gratia colligatur, mensa nummulariorum euertitur, ut domini subrogetur, ara deicitur, ut erigantur altaria.

1. Ambroise exploite le mot *cathedra* employé par l'Évangile, et l'entend d'un siège de distinction.

2. Le travail est figuré par les bœufs; la simplicité, par les brebis.

3. Nous n'avons, pour traduire: *ara* et *altare*, que le mot: autel. Chez les anciens, cependant, *altare* était un autel plus grand, plus élevé que *ara*; de plus, on le réservait aux dieux supérieurs, les autres se contentant de *ara*. On s'est efforcé de rendre la distinction. L'évêque de Milan pense-t-il

pas à votre trésor une image de votre prince amoindrie par la ruse et la mauvaise foi arienne. Ne tentez pas l'oreille des croyants par le son de l'argent, en sorte que le tintement de la monnaie empêche d'écouter religieusement les Écritures, ou que le désir de paraître se glisse dans les cœurs religieux. Ce ne sont donc pas tous les changeurs qui doivent être proscrits, car il en est de bons; aussi bien « vous auriez dû, est-il dit, donner mon argent aux changeurs, et à mon retour je l'aurais repris avec intérêts » (*Matth.*, XXV, 27). S'il existe une monnaie des Écritures, il y a aussi les intérêts des Écritures. **19**. Quant aux sièges des vendeurs de colombes, je ne comprends pas, au sens littéral, pourquoi Il les renversa; car les marchands d'oiseaux ne pouvaient revendiquer la distinction d'un siège d'honneur au marché<sup>1</sup>; quel privilège de dignité comportent donc les colombes? Cependant l'ordonnance du baptême du Seigneur — quand l'Esprit Saint descendit sous forme de colombe — nous avertit qu'à l'exemple de ces marchands chassés du temple, ceux-là ne sauraient avoir place en l'Église de Dieu qui trafiquent de la grâce de l'Esprit Saint. « Vous avez reçu gratuitement, est-il dit, donnez gratuitement » (*Matth.*, X, 8). Aussi bien Simon, qui pensait que le don de sanctifier pouvait lui être conféré pour de l'argent, a reçu de Pierre cette réponse: « Que ton argent périsse avec toi, puisque tu crois que la grâce de Dieu peut s'obtenir pour de l'argent. Il n'y a pour toi nulle part, nulle société avec cette foi » (*Act.*, VIII, 20 ssq.). **20**. Les vendeurs de brebis et de bœufs sont, je pense, les infâmes trafiquants qui sont à l'affût et exploitent le travail ou la simplicité<sup>2</sup> d'autrui. Ou encore, puisque les brebis et les bœufs sont chassés, et qu'Il fait emporter les colombes, c'est, semble-t-il, l'exclusion du peuple juif — car « Ephraïm est une colombe » (*Os.*, VII, 11) — parce que le Seigneur déteste leurs héritages et leurs travaux. La monnaie est éparpillée, pour que la grâce soit recueillie; la table des changeurs renversée, pour que celle du Seigneur la remplace; le bûcher abattu, pour que s'érigent les autels<sup>3</sup>. **21**. Et

à la bataille autour de l'autel de la Victoire, à laquelle il prit une part active en 384, et qui se ralluma vers 390?

- 21 Atque hoc non aliqua succinctus manu diuitisque faciebat, sed flagello de restibus caedebat turbas et resistere nullus audebat. Et nunc uirga utitur, nunc flagello — *uirga enim recta est, uirga regni tui* — uirga, ut corrigat, flagello, ut suadeat. Directa illic, hic moralis quasi inflexa praeceptio, qua peccatoris conscientia uelut lento uerbere flagellatur. Alii sunt enim terrores prophetici, aliae apostolicae suasiones : in utroque tamen unius uerbi est disciplina. Et ideo flagellum de restibus fecit, quia *funes ceciderunt inquit mihi in praeclaris ; etenim hereditas mea praeclara est mihi* ; funes enim dicuntur, quibus agrimensores metandorum limites partiuntur agrorum. Et ideo tamquam bonus agrimensur synagogae terminos distinguebat et ecclesiae, sacrilegos de templo iubebat exire ; nouus enim uenerat feracium metator animarum, qui agrorum genera, non spatia metaretur.
- 22 Pulchre tamen non extentis funibus modus aliqui possessionis includitur nec quasi definitae rei limites fidei terminantur, sed flagello in inmensum libero fines ecclesiae porriguntur, eliminantur Iudaei, non praescripto aliquo exilio, sed intermino, ut nusquam synagogae locus in orbe remaneret.
- 23 *Vineam plantauit homo.* Plerique uarias significationes de uineae appellatione deriuant, sed euidenter Esaias uineam domini Sabaoth domum Israhel esse memorauit. Hanc uineam quis alius nisi deus condidit ? Hic est ergo qui locauit et peregre profectus est, non quia ex loco ad locum profectus est dominus, qui ubique semper est, sed quia praesentior est diligentibus, negligentibus abest. Multis autem temporibus afuit, ne praepropera uideretur exactio. Nam quo indulgentior liberalitas, eo

tout cela Il le faisait sans aucune escorte armée ni richesses ; mais avec un fouet de cordes Il frappait la foule (*Jn*, II, 15), et nul n'osait résister. Tantôt Il use de la verge, tantôt du fouet — car « c'est une verge droite que la verge de votre royauté » (*Ps.* 44, 7) — : de la verge, pour redresser ; du fouet, pour persuader. Le premier enseignement est rigide, celui-ci humain et comme flexible, fouettant la conscience du pécheur comme d'un coup atténué. Autre chose est la manière terrifiante des Prophètes, autre la persuasion des Apôtres ; de part et d'autre pourtant, c'est l'éducation par la même parole. Et s'Il a fait un fouet avec des cordes, c'est que « les cordeaux, est-il dit, m'ont donné une belle part ; oui, ma part d'héritage est splendide » (*Ps.* 15, 6) : il s'agit des cordeaux avec lesquels les arpenteurs déterminent les limites des champs à mesurer. Ainsi, comme un bon arpenteur, il fixait les frontières de la Synagogue, et faisait sortir du temple les profanateurs de l'Église ; car un nouvel appréciateur de la fertilité des âmes était arrivé, pour évaluer la qualité des champs, non leurs surfaces. 22. C'est d'ailleurs à bon droit que les cordes ne sont pas tendues pour enserrer une certaine étendue de domaine, ne fixent pas de bornes à la foi comme à un objet délimité ; mais le fouet libre étend à l'infini les confins de l'Église, et chasse les Juifs vers un exil non pas limité, mais sans fin, en sorte qu'il ne reste plus jamais place pour la Synagogue dans le monde.

23. « Un homme planta une vigne. »  
**Luc, XX, 9-19.** Beaucoup rattachent des interprétations variées à ce mot de vigne ; **Les vignerons homicides.** mais Isaïe a clairement rappelé que la vigne du Dieu des armées, c'est la maison d'Israël (*Is.*, V, 7). Cette vigne, quel autre que Dieu l'a créée ? C'est donc Lui qui l'a louée et qui est parti bien loin : non pas que le Seigneur soit parti d'un lieu pour un autre lieu, Lui qui toujours est partout, mais parce qu'Il est davantage présent à ceux qui l'aiment, absent pour ceux qui le négligent. Or Il fut longtemps absent, pour que sa réclamation ne parût pas précipitée ; car plus la liberté

24 inexcusabilior pernicacia. Vnde bene secundum Matthaeum habes quia *et saepe circumdedit*, hoc est diuinac custodiae munitione uallauit, ne facile spiritualium pateret incursionibus bestiarum. *Et fodit in ea torcular*. Quomodo intellegimus quid sit torcular nisi forte quia psalmi de torcularibus inscribuntur, eo quod in his mysteria dominicae passionis modo musti sancto feruente spiritu prophetarum redundantius aestuauerint? Denique ebrii putabantur, quibus spiritus sanctus inundabat. Ergo et hic fodit torcular, in quod uuae rationabilis fructus interior spiritali infusione deflueret. *Aedificauit turrem*, uerticem scilicet legis ad tollens, atque ita hanc uineam munitam instructam ornatam locauit Iudaeis.

25 Et tempore fructuum seruulos suos misit. Bene tempus fructuum posuit, non prouentum; nullus enim fructus existit Iudaeorum, nullus uineae huius proventus, de qua dominus ait: *expectaui ut faceret uuas, fecit autem spinas*. Itaque non laetitiae uino, non spiritali musto, sed cruento prophetarum sanguine torcularia redundarunt. Denique Hieremias in lacum missus est; haec enim erant iam torcularia Iudaeorum non uino repleta, sed borbore. Et licet generaliter prophetae uideantur exprimi, dat tamen lectio ut illum qui lapidatus est Nabutham esse credamus, cuius etsi nullum acceperimus propheticum uerbum, accepimus tamen propheticum factum, quia multos pro hac uinea futuros martyres proprio sanguine prophetauit. Quis autem est ille qui in

1. Le texte que nous lisons au Bréviaire, vendredi après le II<sup>e</sup> Dimanche de carême: *tempus fructuum, non prouentuum*, est simplement inintelligible, saison des fruits et saison des récoltes ayant même signification. Il n'en va pas de même avec la leçon: *prouentum*, qui est celle des manuscrits, de Nîme et des éditeurs de Vienne: saison des fruits et récolte des fruits peuvent ne pas coïncider; si l'année est mauvaise ou l'arbre stérile, la saison des fruits se passera sans qu'il y ait récolte.

2. Le terme employé ici, *borbor*, est dérivé du grec βορβορος; inusité, sa rencontre a produit un beau désordre parmi les copistes, qui ont lu: *morbor, murbur, murmur*, et même *corpus*, corrigé de seconde main en *sanguis*!

est indulgente, plus inexcusable est l'opiniâtreté. 24. Vous lisez donc à propos en Matthieu qu'il l'entoura d'une haie, c'est-à-dire la fortifia du rempart de la protection divine, de peur qu'elle ne fût d'un abord facile aux incursions des fauves spirituels. « Et il y creusa un pressoir. » Comment entendre ce qu'est le pressoir? Peut-être parce que des psaumes sont intitulés: « Pour les pressoirs », du fait que les mystères de la Passion du Seigneur, tel un vin nouveau, y ont bouillonné avec plus d'abondance, dans la chaleur de la sainte inspiration des Prophètes. Aussi bien on a cru ivres ceux en qui se déversait l'Esprit Saint (Act., II, 13). Donc Lui aussi creusa un pressoir, où le fruit intérieur du raisin des âmes se répandrait en un écoulement spirituel. « Il construisit une tour »: en élevant le faite de la Loi. Et cette vigne ainsi défendue, équipée, parée, Il la loua aux Juifs. 25. Et à la saison des fruits il envoya ses serviteurs. Il a bien fait d'écrire la saison des fruits, et non leur récolte<sup>1</sup>: car les Juifs n'ont donné aucun fruit; nul a été le rapport de cette vigne, dont le Seigneur dit: « J'ai compté qu'elle produirait des raisins, mais elle a produit des épines » (Is., V, 2). Dès lors, ce n'est pas le vin d'allégresse, le moût de l'Esprit, mais le sang vermeil des Prophètes, que les pressoirs ont dégorgé. Aussi bien Jérémie a-t-il été jeté dans une fosse (Jér., XLIV, 6): car tels étaient désormais les pressoirs des Juifs, remplis non de vin, mais de bourbe<sup>2</sup>. Et bien que les Prophètes semblent indiqués en termes généraux, le texte nous donne à entendre que celui qui fut lapidé, c'est Naboth<sup>3</sup>: il est vrai que nous n'avons recueilli de lui aucune prophétie verbale; mais nous avons recueilli une prophétie par le fait, car par son propre sang il a prophétisé que cette vigne aurait bien des martyrs. Et quel est celui

3. A l'épisode de Naboth, saint Ambroise a consacré tout un traité, où il fait surtout le procès des riches accapareurs, personnifiés par Achab. Mais on peut croire que la figure de l'Israélite fidèle à la Loi, s'exposant à la mort plutôt que d'aliéner l'héritage paternel, rappelait à l'évêque de Milan sa défense des basiliques, et que Jézabel avait sa contrepartie dans l'impératrice Justine, mauvais génie d'un autre souverain.

capite uulneratur ? Nimirum Esaias, cuius facilius compaginem corporis serra diuisit, quam fidem inclinauit constantiamue detriuit aut uigorem mentis exsecuit.

- 26 Eo igitur factum est, ut cum plures alios destinasset, quos Iudaei inhonoros et inanes sibi, de quibus nihil potuerunt proficere, dimiserunt, nouissime etiam filium unigenitum mitteret, quem perfidi quasi heredem remouere cupientes occiderunt crucifigendo, eiecerunt
- 27 negando. Breuiter itaque quam magna, quam multa ! Primum quia naturalis est bonitas, quae plerumque credit indignis, deinde quia postremum malorum remedium Christus aduenit, tum quoniam qui heredem negat, de auctore desperat. Heres autem Christus idemque testator ; heres, quia morti propriae superuiuit et testamentorum quae ipse condidit tamquam hereditaria in nostris profectibus emolumenta consequitur.
- 28 Pulchre ergo interrogat, ut sua se ipsi damnent sententia. Venturum autem dominum dicit uineae, quod in filio adsit etiam paterna maiestas, uel quod ultimis temporibus praesentior humanis adspiret adfectibus. Ipsi itaque in se sententiam dicunt, ut mali pereant, et ad alios colonos uinea transferatur. Qui igitur sint coloni, quae uinea consideremus.
- 29 Vinea typus noster est, quod populus dei uitis aeternae radice fundatus supereminet terris ac solum uile praetextens nunc gemmanti flore pubescit, nunc circumfusa uiriditate uestitur, nunc mite iugum suscipit, cum maturioribus brachiis quasi sarmentis fecundae uitis adoleuerit. Agricola quippe omnipotens pater, uitis est Christus, at uero nos palmites, qui nisi fructum feramus in Christo, cultoris aeterni falce succidimur. Recte igitur

1. La tradition du supplice d'Isaïe se rencontre dans l'écrit apocryphe intitulé : *Ascension*, ou *Apocalypse*, d'*Isaïe*. On lui a parfois rattaché le texte de l'Épître aux Hébreux qui, parmi les épreuves des Prophètes, mentionne : *secti sunt* (Hébr., XI, 37). Saint Justin s'y réfère, vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle,

qui est blessé à la tête ? Évidemment Isaïe<sup>1</sup> : car la scie a plus aisément sectionné la charpente de son corps qu'elle n'a fait plier sa foi, usé sa constance, ou rogné la vigueur de son âme. 26. Par la suite il advint qu'en ayant envoyé plusieurs autres, que les Juifs renvoyèrent sans honneur et profit pour eux, n'ayant pu rien en tirer, finalement il envoya son Fils unique ; et ces perfides, voulant se débarrasser de l'héritier, le tuèrent en le crucifiant, le rejetèrent en le reniant. 27. En peu de mots que de grandes choses ! D'abord qu'il existe une bonté de naturel, qui souvent se fie à des indignes ; puis que le Christ est venu comme le remède suprême des maux ; ensuite que renier l'héritier, c'est désespérer du Père. Or le Christ est tout ensemble héritier et testateur : héritier, parce qu'Il survit à sa propre mort, et recueille en nos progrès comme le bénéfice et l'héritage des Testaments qu'Il a Lui-même rédigés. 28. Il est donc bien qu'Il interroge, afin qu'ils se condamnent par leur propre arrêt. Le maître de la vigne va venir, dit-Il, parce que dans le Christ réside également la majesté du Père, ou parce que dans les derniers temps sa présence se fera sentir davantage aux cœurs des hommes. Donc ils rendent eux-mêmes la sentence contre eux : que les méchants périssent, et que la vigne passe à d'autres métayers. Quels sont les métayers, qu'est la vigne ? Regardons. 29. La vigne est notre figure. Car le peuple de Dieu, enraciné sur la souche de la vigne éternelle, s'élève au-dessus de terre, et, parure d'un sol sans beauté, tantôt pousse bourgeons et fleurs, tantôt s'entoure d'un vêtement de verdure, tantôt accueille le joug aimable<sup>2</sup>, lorsqu'elle a grandi et que ses bras développés sont les sarments d'un vignoble fécond. Le vigneron est le Père tout-puissant, la vigne est le Christ, et nous, les sarments ; et si nous ne portons pas de fruit dans le Christ, la serpe du vigneron éternel nous retranche. Il est donc juste

dans son *Dialogue avec le Juif Tryphon*, et depuis lors les Pères l'ont assez généralement adoptée. Cf. in *Ps.* 118, traité III, 144.

2. Allusion à l'agencement des sarments, étendus et liés comme sur les bras d'une croix.

uinea Christi populus nominatur, uel quod crucis in fronte praetexatur indicium uel quod fructus eius postrema anni legatur aetate uel quod omnibus ut ordinibus uinearum ita pauperibus atque diuitibus, humilibus ac potentibus, seruis ac dominis in ecclesia dei aequa dimensio, nulla discretio sit. Vt uitis maritatur arboribus, ita corpus animae, anima quoque corpori coniugatur. Vt uinea dum iugatur erigitur, ut recisa non minuitur sed augetur, ita sancta plebs dum ligatur exuitur, dum humiliatur ad tollitur, dum reciditur coronatur. Quin etiam ut tener surculus ueteri abscisus ex arbore in alterius fetu radice inseritur, ita populus hic sanctus surculi ueteris cicatricibus enodatis in illo crucis ligno tamquam gremio piae parentis fatus inoleuit, spiritusque sanctus sicut in altis demissus terrarum scrobes ita in hoc carcereum corpus infusus aquae salutaris in riuo diluit quicquid est faetidum membrorumque nostrorum habitus in caelestem erigit disciplinam. Hanc

30 uineam diligens agricola fodere iugare tondere consuevit crudelisque terrenae molis aggeribus operta corporis nostri nunc sole torrere, nunc imbre perfundere, stirpare agrum solitus, ne sentibus gemma laedatur, ne luxuriet umbra foliorum uerborumque infructuosa iactantia, uirtutibus obumbrando, maturitatem indolis naturalis impediat. Sed absit ut huic uinae quicquam timeamus aduersi, quam peruigil custos domini salutaris aduersus omnes nequitiae saecularis inlecebras muro uitae uallauit aeternae. *Extendit palmites eius usque ad mare; domini est enim terra.* Vbiq; deus pater colitur, ubiq; Christus dominus adoratur.

31 Haec est nostra uindemia. Laeti igitur atque securi pars gremium suum mitium funiculis oneret uuarum, alii caelestia munera ore libemus, plerique bonarum gres-

1. C'est l'idée, familière à saint Paul, du mystère du Christ et de la fondation de l'Église correspondant au dernier âge du monde.

2. Par la persécution et le martyre.

d'appeler vigne le peuple du Christ, soit parce qu'il orne son front du signe de la Croix, soit parce qu'on récolte ses fruits à la dernière saison de l'année<sup>1</sup>, soit parce que, comme pour les rangées de la vigne, ainsi pour tous, pauvres et riches, humbles et puissants, serviteurs et maîtres, il y a dans l'Église de Dieu mesure égale, nulle distinction. Comme la vigne épouse les arbres, ainsi le corps s'unit à l'âme, et l'âme au corps. Comme la vigne attachée se redresse, comme l'émonder n'est pas l'amoindrir, mais la faire croître, ainsi le peuple saint lié se dépouille, humilié se redresse; la taille le couronne<sup>2</sup>. Bien plus: comme le tendre rejeton, prélevé sur un vieil arbre, est greffé sur le surgon d'une autre racine, ainsi le peuple saint, une fois débridées les cicatrices du vieux rejeton, nourri sur l'arbre de la Croix comme au sein d'une mère aimante, se développe; et l'Esprit Saint, comme répandu dans les sillons profonds d'un terroir, se déverse dans la prison de ce corps, effaçant par le bain de l'eau salubre tout ce qui est fétide, et redressant la tenue de nos membres vers une conduite céleste.

30. Cette vigne, le diligent vigneron a coutume de la sarcler, de l'attacher, de la tailler; déblayant l'entassement des masses de terre, tantôt Il brûle de soleil les secrets de notre corps, tantôt Il les arrose de pluie. Il aime à sarcler son terrain, pour que les ronces ne blessent pas le bourgeon, pour que les feuilles n'épaississent pas leur ombre, et que la vanité stérile des paroles, portant ombre aux vertus, n'arrête pas la maturation du naturel et du caractère. Mais Dieu nous garde de craindre un détrimment quelconque pour cette vigne, que le gardien vigilant du Seigneur Sauveur a fortifiée contre toutes les entreprises de la malice du siècle par le mur de la vie éternelle! « Elle a poussé ses rejetons jusqu'à la mer » (Ps. 79, 12); car « la terre appartient au Seigneur » (Ps. 23, 1): partout Dieu le Père est honoré, partout le Seigneur Christ est adoré.

31. Voilà notre vendange. Dans la joie donc et la sécurité, que les uns chargent en leur sein les grappes des raisins savoureux, que d'autres goûtent aux présents du ciel, qu'un bon nombre expriment sous les pieds de

sibus uoluntatum diuini fructum muneris exprimentes uestigia coturnis nuda direptis musto fluente tinguamus; locus enim in quo stamus terra sancta est, et ideo calciamenta soluenda sunt, ut spiritale uestigium sacrosanctae sedis tribunal ascendens corporeis nexus uinculis exuatur; decet enim totius orbis hic esse uindemiam, ubi totius

**32** orbis est uinea. En *tempus acceptabile*, quo non hiemalibus perfidiae caligantis pruinis annus riget nec altis niuibis informis crusta blasphemiae gelu durante concreuit, sed procellis sacrilegii liberata nouos fructus terra iam parturit, ueteres parit; dissensionum quippe omnium procella deferbuit, cuncti saecularis cupiditatis ardores aestusque omnis, quibus Italiae populis per Iudaicae olim, Arrianae proxime scaecitatis incendia coquebatur, sereno iam spiramine temperatur. Sedata tempestas est, concordia nauigat, fides spirat, certatim nautae repetunt fidei quos reliquere portus et dulcia patriis oscula litoribus affigunt liberatos se periculis,

**33** absolutos erroribus gratulantes. Salue, uinea tanto digna custode: te non unius Nabuthae sanguis, sed innumeralium prophetarum et quod est amplius pretiosus cruor domini consecrauit. Ille licet non regalibus minis territus constantiam metu presserit, non praemiis uberrimis prouocatus religiosum uendiderit adfectum, sed studio regis

1. Pour ce dernier acte de la vendange, saint Ambroise imite Virgile invitant Bacchus à se déchausser et à venir fouler le raisin dans le pressoir :

*ueni; nudataque musto*

*Tinge nouo mecum direptis crura cothurnis* (Géorg., II, 7-8).

2. Les deux mots qui surprennent un peu ici, *informis* et *crusta*, font partie de la description de l'hiver de Scythie, Géorg., III, 354, 360.

3. *Error* se prête à la traduction: erreur, égarement, et aussi à: allées et venues. Tout le passage fait allusion à la paix rendue à l'Église, au retour des évêques exilés, plutôt qu'à la réconciliation de pasteurs un moment égarés.

Il est vrai que l'on peut construire, au lieu de: *nautae fidei repetunt portus quos reliquere*, les évêques étant les pilotes de la foi — *nautae repetunt portus fidei quos reliquere*: auquel cas les marins ou pilotes ne sont mentionnés

leur bon vouloir le fruit du bienfait divin, et, leurs chaussures enlevées, colorent leurs pieds nus du vin qui ruisselle<sup>1</sup>: car le lieu où nous sommes est une terre sainte (Ex., III, 5), et dès lors il faut quitter les chaussures, en sorte que le pas de notre âme, gravissant les degrés du trône très saint, soit dégagé des liens et entraves du corps. Il convient qu'il y ait vendange du monde entier, puisque c'est la vigne du monde entier. **32.** « Voici le temps favorable » (II Cor., VI, 2): l'année ne frissonne plus sous les frimas d'hiver et les brumes de la fausse foi; l'écorce difforme<sup>2</sup> du blasphème ne s'épaissit plus sous les neiges entassées et la gelée persistante; mais, affranchie des bourrasques du sacrilège, la terre déjà conçoit de nouveaux fruits, produit les anciens. Oui, la bourrasque de toutes les dissensions est tombée; tous les feux des convoitises du monde, toute la flamme dont l'incendie embrasait le peuple de l'Italie, jadis l'erreur juive, récemment l'arienne, est maintenant tempérée par un calme zéphyr. La tempête est apaisée, la concorde fait voile, la foi souffle, les navigateurs de la foi rentrent à l'envi aux ports qu'ils avaient quittés et pressent de doux baisers les rivages de leur patrie, se félicitant d'être délivrés des périls, libérés des égarements<sup>3</sup>.

**33.** Salut, vignoble digne d'un tel gardien<sup>4</sup>! Tu as été consacré par le sang non du seul Naboth, mais de Prophètes sans nombre, et, qui plus est, par le sang précieux du Seigneur. Sans doute Naboth n'a pas été effrayé par les menaces du roi; sa constance n'a pas ployé sous la crainte; les plus riches présents n'ont pu l'amener à vendre son attachement religieux; mais résistant aux désirs du roi, qui voulait planter dans ses jardins herbes

que pour amener l'image du port; ceux qui ont quitté le port de la foi y rentrent à l'envi. C'est ainsi que l'a entendu J. R. PALANQUE, *op. cit.*, p. 533-534; cf. p. 183, 199-200. Il propose de rattacher ce passage à l'automne de 338: Théodose, qui a défait l'usurpateur et envahisseur Maxime, ramène en Italie, par mer, le jeune Valentinien II, éclairé par les événements et désormais libéré de toute influence arienne.

4. Comment ne pas reconnaître ici l'inspiration du célèbre *Salve magna parens*, adressé par Virgile à l'Italie (Géorg., II, 373)? Au reste, le passage précédent abonde en réminiscences virgiliennes.

obsistens, ne in hortulis suis maluarum holus succisa uite sereretur, quando aliud facere nequibat, parata uitibus incendia proprio cruore restrinxerit, temporalem tamen uineam defendebat : te uero in perpetuum multorum nobis martyrum plantauit interitus, te crux apostolorum aemula dominicae passionis usque in orbis totius terminos propagauit.

- 34 *Cuius habet imaginem et inscriptionem ? Docet hoc loco dominus circumspicos nos in respondendo aduersus haereticos uel Iudaeos esse debere. Alibi dixit : estote astuti sicut serpentes. Quem locum plerique accipiunt, ut quia serpente suspenso Christi crux adnuntiata est, quo serpentinum nequitiae spiritalis uirus aboleret, uideatur astutus ita esse debere sicut Christus, simplex sicut spiritus. En tibi serpentem illum, qui caput semper custodiat, letale uulnus excludat. Interrogatus a Iudaeis utrum de caelo accepisset potestatem respondit : *baptismum Iohannis unde est, de caelo an ex hominibus ?* ut dum illud de caelo esse negare non auderent, ipsi se amentiae confutarent, qui eius auctorem negarent esse de caelo. Postulatus didragma quaerit de imagine; alia enim imago dei, alia imago mundi. Vnde et ille nos admonet : *sicut portauimus imaginem terreni illius, portemus et imaginem huius caelestis.* Imaginem Caesaris non habet Christus, quia *imago est dei.* Imaginem Caesaris non habet Petrus, quia dixit : *reliquimus omnia et secuti sumus te.* Imago Caesaris non repperitur in Iacobo uel Iohanne, quia filii tonitru, sed repperitur in mari, ubi dracones illi contritis capitibus super aquam et ipse draco maior conminutus caput datur in escam populis Aethiopum. Si ergo non habuit imaginem Caesaris, cur dedit censum ? Non de suo dedit, sed reddidit mundo*

1. « Prudents comme le serpent, simples comme la colombe », celle-ci emblème de l'Esprit.

et légumes en coupant la vigne, ne pouvant faire autre chose il éteignit de son propre sang le feu qui menaçait les ceps. Mais enfin il défendait une vigne éphémère ; toi, c'est pour l'éternité que t'a plantée à notre intention la mort d'une multitude de martyrs ; la croix des Apôtres, reproduisant la Passion du Seigneur, t'a provignée jusqu'aux extrémités du monde entier.

- Luc, XX, 21-26. 34. « De qui porte-t-il l'effigie et l'exergue ? »  
 Le tribut à César. Le Seigneur nous apprend en cet endroit que nous devons être circonspects dans nos réponses aux hérétiques ou aux Juifs. Ailleurs Il a dit : « Soyez habiles comme les serpents » (*Matth.*, X, 16) ; passage que beaucoup entendent ainsi : puisque le serpent suspendu (*Nombr.*, XXI, 8) annonçait la Croix du Christ, par laquelle Il devait éliminer le venin de serpent de l'esprit mauvais, il semble que l'on doive être habile comme le Christ, simple comme l'Esprit<sup>1</sup>. Vous avez ici le serpent, qui protège toujours sa tête, esquive la blessure mortelle. Interrogé par les Juifs s'Il avait reçu son pouvoir du ciel, Il répondit : « Le baptême de Jean, d'où est-il ? du ciel, ou des hommes ? » (*Lc.*, XX, 4), afin que, n'osant pas nier qu'il soit du ciel, ils se réfutent eux-mêmes comme insensés s'ils nient que son auteur est du ciel. Demandant un didrachme, Il s'enquiert de l'effigie ; car autre est l'effigie de Dieu, autre l'effigie du monde, et c'est pourquoi tel nous avertit : « De même que nous avons porté l'effigie du terrestre, portons aussi l'effigie du céleste » (*I Cor.*, XV, 49). 35. Le Christ ne porte pas l'effigie de César, car Il est l'Image de Dieu. Pierre ne porte pas l'effigie de César, car il a dit : « Nous avons tout quitté et vous avons suivi » (*Matth.*, XIX, 27). On ne trouve l'effigie de César ni chez Jacques ni chez Jean, parce que fils du Tonnerre. Mais on la trouve en mer (*Mc.*, III, 17), où les monstres ont la tête écrasée sous les eaux, tandis que le monstre principal, la tête écrasée, est donné en nourriture aux peuples de l'Éthiopie (*Ps.* 73, 13 ssq.). Si donc Il n'avait pas l'effigie de César, pourquoi a-t-Il payé l'impôt ? Il

- quod erat mundi. Et tu si uis non esse obnoxius Caesari, noli habere quae mundi sunt. Sed habes diuitias : obnoxius Caesari es. Si uis nihil regi debere terreno, relinque
- 36 omnia tua et sequere Christum. Et bene prius quae Caesaris sunt reddenda decernit ; neque enim potest esse quis domini, nisi prius renuntiauerit mundo. Sed omnes renuntiamus uerbis, non renuntiamus adfectu ; nam cum sacramenta suscipimus, renuntiamus. Quam grauius uincola promittere deo et non soluere ! *Melius est inquit non uouere te quam uouere et non reddere.* Maior est contractus fidei quam pecuniae. Redde promissum, dum in hoc corpore es, priusquam ueniat exactor et mittat te in carcerem. *Amen dico tibi, non exies inde, donec soluas nouissimum quadrantem.*
- 37 *Si frater alicuius mortuus fuerit.* Sadducaei, hoc est detestabilior portio Iudaeorum, hoc dominum loco temtant. Quorum aperte stultitia reprehenditur, mystice autem sententia retorquetur, quale de suo dederunt castitatis exemplum, dum secundum litteram nubere cogitur et inuita, ut defuncti semen excitet frater. Ergo *littera occidit* quasi lena uitiorum, spiritus autem magister est
- 38 castitatis. Itaque uideamus ne haec mulier synagoga sit, quae septem uiros habuit, sicut Samaritanae dicitur : *quinque enim uiros habuisti*, quia Samaritana quinque tantum libros Moysi, synagoga septem sequitur principaliter, et de nullo propter perfidiam suam hereditariae posteritatis semen accepit. Et ideo partem cum uiris

1. Allusion aux renoncements et promesses du Baptême ; saint Ambroise les a commentés dans le *De Sacramentis* et le *De Mysteriis*, montrant par le choix même des titres l'équivalence des deux termes. *Sacramentum* a encore, en langage militaire, le sens de serment : on pourrait donc traduire ici : lorsque nous prêtons les serments, prenons les engagements.

2. La tradition des mss est fort confuse en cet endroit, et la pensée plus facile à rendre que son expression textuelle. Bel exemple de chasteté, dit saint Ambroise, qu'une femme ayant eu sept maris, et belle conséquence de l'interprétation littérale de la Loi !

ne l'a pas payé de son bien, mais a rendu au monde ce qui était au monde. Vous aussi, si vous voulez ne rien devoir à César, ne possédez pas ce qui est au monde. Mais vous avez des richesses : vous êtes redevable à César. Si vous voulez ne rien devoir au roi de la terre, quittez tous vos biens et suivez le Christ. 36. Et c'est à bon droit qu'Il décide d'abord ce qu'il faut rendre à César : car on ne peut appartenir au Seigneur si d'abord on ne renonce au monde. Mais tous nous y renonçons, en paroles ; nous n'y renonçons pas de cœur : car, lorsque nous recevons les mystères<sup>1</sup>, nous renonçons. Quelle lourde chaîne ! promettre à Dieu, et ne pas s'acquitter ! « Mieux vaut pour vous, est-il dit, ne pas vouer que vouer et ne pas rendre » (*Eccl.*, V, 4). Un contrat de foi est plus sérieux qu'un contrat d'argent. Accomplissez votre promesse tandis que vous êtes en ce corps, avant que le créancier ne vienne vous jeter en prison : « En vérité, je vous le dis, vous n'en sortirez pas que vous n'avez payé le dernier denier » (*Matth.*, V, 25 ssq.).

Luc, XX, 27-37. 37. « Si le frère de quelqu'un vient à mourir... »

La femme aux sept maris. Les sadducéens, c'est-à-dire la fraction la plus détestable des Juifs, tentent le Seigneur en cet endroit. Au sens obvie leur sottise est reprise ; au sens mystique leur opinion est réfutée, et le cas de chasteté qu'ils ont tiré de leur propre fonds<sup>2</sup>, puisque selon la lettre une femme doit se marier même contre son gré, pour que le frère du défunt lui donne une postérité. Donc la lettre tue (*II Cor.*, III, 6), telle une entremetteuse des vices, tandis que l'Esprit est maître de chasteté. 38. Voyons donc si cette femme ne serait pas la Synagogue. Elle a eu sept maris, tout comme il est dit à la Samaritaine : « Vous avez eu cinq maris » (*Jn*, IV, 18) : car la Samaritaine ne suit que cinq livres de Moïse<sup>3</sup> ; la Synagogue en suit, principalement, sept, et, par sa mauvaise foi, n'a eu d'aucune descendance, une postérité, des héritiers. Aussi n'aura-t-elle point

3. Les Samaritains ne reconnaissent que le Pentateuque, à l'exclusion de Josué et des Juges.

suis in resurrectione habere non poterit, quia spiritale praeceptum secundum sensum carnis inuertit; non enim frater carnalis aliqui denuntiatus est, qui semen fratris suscitarer defuncti, sed frater ille qui de mortuo populo Iudaeorum sapientiam sibi diuini cultus adscisceret in uxorem atque ex ea semen in apostolis excitaret, qui quasi defunctorum reliquiae Iudaeorum informes adhuc in synagogae utero derelicti secundum electionem gratiae reseruari noui seminis admixtione meruerunt.

39 Synagoga autem frequenter stolam accipit, quod est insigne coniugii, quasi auctor fidelium, repudiata quoque frequenter inducitur, quia mater est perfidorum. Cui lex occidit corporalis, ut spiritalis resurgeret. Ergo sancta plebs dei, si septem libros legis quadam coniugii caritate dilexerit et quasi maritalibus obsecundarit inperiis, habebit in resurrectione caeleste consortium non corporeae conluuionis pudore confusa, sed diuinae gratiae ditata muneribus.

part avec ses époux à la résurrection, parce qu'elle a détourné un précepte spirituel dans un sens charnel. Il n'était pas question du frère de quelqu'un selon la chair pour donner une postérité au frère défunt, mais de ce Frère qui devait recueillir du peuple mort des Juifs la connaissance du culte divin comme une épouse, et en avoir une descendance en la personne des Apôtres : demeurés au sein de la Synagogue comme restes informes des Juifs défunts, ils ont obtenu d'être conservés, grâce à l'élection de la grâce, par l'alliage d'une nouvelle semence. 39. Quant à la Synagogue, elle reçoit souvent l'étole, marque du mariage <sup>1</sup>, parce qu'elle est mère des croyants; souvent aussi on la montre répudiée, parce qu'elle est mère d'incroyants. Pour elle la Loi corporelle est morte, pour ressusciter spirituelle. Donc le peuple saint de Dieu, s'il aime les sept livres de la Loi comme d'un amour conjugal, et obéit à ses ordres comme à ceux d'un mari, aura dans la résurrection cette union céleste, où nulle souillure du corps ne fera rougir sa pudeur, mais où les dons de la grâce divine l'enrichiront.

1. Sicut Ambroise, commentant la parabole de l'enfant prodigue, appelle déjà la stola : *vestimentum nuptiale* (*supra*, VII, 231). Au témoignage de TERTULLIEN, *De Pallio*, 4, cette sorte de robe était l'insigne obligé des femmes mariées. L'imagerie médiévale a souvent représenté la Synagogue avec une étole, qui ne correspond aucunement à la stola ici mentionnée.

## LIBER DECIMVS

- 1 *Dixit dominus domino meo.* Consummaturus praecepta dominus etiam praeuiam passioni fidem ac misericordiam testamenti sui fine concludit, fidem in eo ut Christum et dominum deum nostrum et ad dexteram dei sedere credamus, non quod corporaliter sedeat qui ubique est. Denique ipse in patre, quia in substantia dei, quia una uirtus, una maiestas. Ipse ergo in patre et in ipso pater, quia uerbum in deo, deus in uerbo; ipse in patre, ipse ad dexteram patris, quia patri consors, nulli secundus; ipse missus a patre, quia descendit de caelo paternum inpleturus arbitrium. Tolle hinc perfidiae questiones, et plena religio est. Nec praefertur, quia ad dexteram sedet, nec iniuriam patitur, quia mittitur. Gradus non quaeritur dignitatis, ubi plenitudo est diuinitatis. Illud quoque considerandum, quia reprehendit eos qui Christum Dauid filium dicunt, et quomodo caecus ille Dauid filium confitendo meruit sanitatem? Quomodo pueri dicentes *osanna filio Dauid* praecelsae praedicationis deo gloriam deferebant? Sed non reprehenduntur hoc loco quia Dauid filium confitentur, sed quia non credunt filium dei. Non enim alterum, sed alterutrum in fide uera est; nam etsi in principio iudicauimus nihil scire nisi Christum Iesum et hunc crucifixum, nunc tamen utpote iudicio proximi crucifixum iam non nouimus Christum, sed
- 2

## LIVRE X

- Luc, XX, 41-44. 1. « Le Seigneur a dit à mon Seigneur. »  
David Pour compléter ses enseignements,  
et le Christ. le Seigneur inclut dans la finale de son testament la foi, avant même sa Passion, et la miséricorde : la foi, qui consistera à croire qu'Il est le Christ et le Seigneur notre Dieu, et qu'Il siège à la droite de Dieu — non pas qu'Il siège corporellement, étant partout. Au reste Il est lui-même dans le Père, puisqu'Il est dans la substance de Dieu, puisqu'il n'y a qu'une puissance, une majesté. Il est donc dans le Père, et le Père est en Lui, parce que le Verbe est en Dieu, Dieu dans le Verbe; Il est dans le Père, Il est à la droite du Père, parce qu'uni au Père, ne cédant le pas à personne; Il est envoyé par le Père, parce qu'Il est descendu du ciel pour accomplir la volonté du Père. Supprimez les chicanes de la mauvaise foi, et la religion est parfaite : Il n'est ni placé avant parce qu'Il siège à la droite, ni déshonoré parce qu'envoyé. Il n'y a pas à chercher des degrés de dignité là où se trouve la plénitude de la divinité.
2. Il faut également considérer qu'Il reprend ceux qui appellent le Christ fils de David; comment donc l'aveugle a-t-il mérité sa guérison en le proclamant fils de David (Lc, XVIII, 35)? Comment les enfants, quand ils disaient : « Hosanna au fils de David » (Matth., XXI, 9), rendaient-ils gloire à Dieu en le proclamant hautement? Mais le tort en cet endroit n'est pas de le reconnaître fils de David, mais de ne pas le croire Fils de Dieu. Ce n'est pas l'un des deux, mais l'un et l'autre, qui font la foi véritable; car si nous avons commencé par ne connaître « que le Christ Jésus, et crucifié » (I Cor., II, 2), maintenant que nous approchons du jugement nous ne con-

uenientem in nubibus opperimur. Incredulus uulnera aspicit, fidelis obuiam Christo in aera raptus occurrit.

3 Ergo et deum Christum et hominem esse credamus, unum in utroque, non alterum, cui a patre subiciuntur inimici, non per infirmitatem potestatis suae, sed per unitatem naturae, quia in altero alter operatur. Nam et filius subicit inimicos patri, qui patrem clarificat super terram et *dedit pater filio nomen, quod est super omne nomen*. Sed et filius patri dicit : *nomen tuum manifestaui hominibus, quos dedisti mihi*. Dando autem nomen quod est super omne nomen non plus dedit quam habuit, sed totum quod habuit dedit. Dedit autem hoc nomen, ut *omnis lingua confiteatur deo, quoniam dominus Iesus in gloria dei patris*.

4 Vide ergo singula. Pater subicit filio, filius subicit patri; pater suscitatur filium, filius ipse se suscitatur. Vnde ait : *soluite hoc templum et in triduo illud resuscitabo*. Et pater dominus et filius dominus — *dixit dominus domino meo* — sed non duo domini, sed unus dominus, quia et pater deus et filius deus, sed unus deus, quia pater in filio et filius in patre. Vnus deus, quia una deitas — *sedes tua, deus, in saeculum saeculi, uirga recta est uirga regni tui. Dilexisti iustitiam et odisti iniquitatem; propterea unxit te deus, deus tuus* — sed unus deus, in quo et noui et ueteris testamenti doctrina concordat. Nam et in ueteri testamento scriptum est : *diliges dominum deum tuum et dominum deum tuum adorabis et ipsi soli seruies*, in nouo : *unus deus et pater omnium*. Sic et pater dominus et filius dominus, sed unus dominus. Denique scriptum

naissons plus le Christ crucifié, mais nous attendons sa venue sur les nuées (*II Cor., V, 16*). L'incrédule regarde les blessures (*Jn, XX, 25, 27*), le croyant court à la rencontre du Christ, enlevé dans les airs (*I Thess., IV, 16*).

3. Croyons donc que le Christ est à la fois Dieu et homme, un en deux natures, et non double. Le Père Lui soumet ses ennemis (*Ps. 109, 1*), non que sa puissance soit insuffisante; mais en vertu de l'unité de nature, car l'un opère en l'autre. Car le Fils lui aussi soumet au Père ses ennemis, puisqu'Il glorifie son Père sur terre (*Jn, XVII, 4*). Le Père a donné au Fils un nom qui surpasse tous les noms (*Phil., II, 9*); mais de son côté le Fils dit au Père : « J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés » (*Jn, XVII, 6*). Or en donnant un nom qui surpasse tous les noms, Il n'a pas donné plus qu'Il n'avait, mais Il a donné tout ce qu'Il avait. Et s'Il a donné ce nom, c'est « pour que toute langue rende hommage à Dieu de ce que le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu le Père » (*Phil., II, 11*).

4. Voyez donc chaque détail. Le Père soumet au Fils; le Fils soumet au Père. Le Père ressuscite le Fils; le Fils se ressuscite lui-même; aussi dit-Il : « Détruisez ce temple, et je le relèverai en trois jours » (*Jn, II, 19*). Le Père est Seigneur, et le Fils est Seigneur : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur »; cependant il n'y a pas deux Seigneurs, mais un seul Seigneur. Car le Père est Dieu, et le Fils est Dieu; mais il n'y a qu'un Dieu, puisque le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père (*Jn, XIV, 10; XVII, 21*); un seul Dieu, puisqu'il n'y a qu'une divinité : « Votre trône, Dieu, existe pour les siècles des siècles; c'est un sceptre de rectitude que le sceptre de votre royauté; vous aimez la justice et détestez l'iniquité : c'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a consacré » (*Ps. 44, 7 ssq.*); mais il n'y a qu'un Dieu. Sur ce point l'enseignement du Nouveau Testament concorde avec celui de l'Ancien; car dans l'Ancien Testament il est écrit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu » et « vous adorerez le Seigneur votre Dieu et ne servirez que Lui » (*Deut., VI, 5, 13*); dans le Nouveau : « Un seul Dieu, qui est Père de tous » (*Éphés., IV, 6*). Ainsi le Père est Seigneur et le Fils est

est : nolite *duobus dominis servire*. Hoc in nouo, in ueteri autem scriptum est : *audi, Israhel, dominus deus tuus dominus unus est*. Vnde admirabiliter apostolus, ne duos deos diceret, duos dominos nominaret aut derogaret uel filio uel patri, *unus inquit deus pater, ex quo omnia, et unus dominus Iesus, per quem omnia*. Nam qui deus et dominus et qui dominus deus. Denique scriptum est :

5 *scitote quia dominus ipse est deus noster*. Omnia ergo quae pater habet et filius habet. Deus pater secundum generationis rationem, deus filius secundum imaginis unitatem. Dominus filius, quia omnia sibi, cum potestate posset, ratione subiecit, dominus pater, quia radix filii est. Sic nobis pater in filio personarum definitione distinguitur, potestatis unitate conecitur. Itaque alter in altero et unum in alterutro. Nam et patris gloria est, si non degenerauit in filio, et filii gratia, si pater uidetur in Christo. Ergo non degener, in quo unitatis summa maiestas, non alienus, in quo proprietates generationis expressio ueritatis est.

6 *Non relinquatur lapis super lapidem qui non destruat*. Sequebatur de uidua locus, quam quoniam iam in libro quem de uiduis scripsimus praedicauius, nunc sequeremur. Verum autem dictum est iuxta proposita de templo, quod Salomon condidit, idque primum ab hoste iudicii esse tempore subuertendum ; nihil est enim opere et manu factum quod non aut uetustas conficiat aut uis subruat aut ignis exurat. Tamen est et aliud templum constructum ex speciosis lapidibus et ornatum donis, cuius eersionem dominus significare uideatur, syna-

1. De Viduis, V, 27 ssq.

Seigneur, mais il n'y a qu'un Seigneur ; aussi bien est-il écrit : « Gardez-vous de servir deux seigneurs » (*Matth.*, VI, 24). Ceci dans le Nouveau Testament ; dans l'Ancien il est écrit : « Écoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul Seigneur » (*Deut.*, VI, 4). Aussi l'Apôtre a-t-il admirablement dit, se gardant bien de parler de deux Dieux, de mentionner deux Seigneurs, ou de diminuer le Fils ou le Père : « Il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, de qui viennent toutes choses, et un seul Seigneur, Jésus, par qui sont toutes choses » (*I Cor.*, VIII, 6) ; car qui est Dieu est aussi Seigneur, et qui est Seigneur est Dieu ; aussi bien est-il écrit : « Sachez que le Seigneur lui-même est notre Dieu » (*Ps.* 99, 3). 5. Donc tout ce qu'a le Père, le Fils l'a également. Dieu est Père sous le rapport de la génération ; le Fils est Dieu dans l'unité de l'image. Le Fils est Seigneur, parce que, pouvant se soumettre toutes choses par puissance, Il l'a fait par sagesse ; le Père est Seigneur, parce qu'Il est la racine du Fils. Ainsi distinguons-nous le Père du Fils quant à la diversité des personnes ; nous les unissons dans une même puissance. Ainsi l'un est dans l'autre, et l'un et l'autre ne sont qu'un. Car c'est la gloire du Père de n'avoir pas dégénéré dans le Fils, et la beauté du Fils qu'on voie le Père dans le Christ. Il n'a donc pas dégénéré, ayant dans l'unité la majesté souveraine ; Il n'est pas étranger, étant réellement engendré, expression de la vérité.

Luc, XXI, 5-36. 6. « Il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite. »

**Annonce des derniers temps.** Il était ensuite question d'une veuve : ayant déjà fait son éloge dans le livre que nous avons écrit sur les veuves<sup>1</sup>, nous le laissons maintenant de côté. Quant aux paroles du texte présent, elles étaient vraies du temple construit par Salomon, comme aussi de sa destruction par l'ennemi avant l'époque du jugement ; car il n'est ouvrage de nos mains que la vétusté n'use, que la violence ne renverse, ou que le feu ne consume. Il est cependant encore un autre temple, construit de belles pierres et orné d'offrandes, dont le Seigneur semble indiquer la destruction : la Syna-

gogam scilicet Iudaeorum, cuius structura uetus ecclesia surgente dissoluitur. Est etiam templum in unoquoque, quod deficiente fide labitur, et maxime, si quis falso Christi nomen obtendat, quo interiorum expugnet affectum.

- 7 Potest etiam ea esse expositio, quae mihi plus prosit. Quid enim mihi prodest diem scire iudicii? Quid mihi prodest tantorum conscio peccatorum, si dominus ueniat, nisi ueniat in meum animum, redeat in meam mentem, nisi uiuat in me Christus, in me Christus loquatur? Ergo mihi debet Christus uenire, mihi debet aduentus eius fieri. Fit autem domini secundus aduentus in defectione mundi, quando possumus dicere: *mihi autem mundus*
- 8 *crucifixus est et ego mundo*. Sed hunc uirum talis mundi defectus si in superioribus domus inueniat, ut conuersatio huius in caelis sit, tunc destruetur templum corporale atque uisibile, lex corporalis, pascha corporale et pascha uisibile, azyma corporalia et azyma uisibilia, audeo dicere, Christus temporalis, ut fuit Paulo antequam crederet, quia in eo cui mundus deficit Christus aeternus est. Huic spiritale templum, lex spiritalis, pascha etiam spiritale, quoniam semel Christus occiditur; hic epulatur azyma non ex fruge terrena, sed ex fruge iustitiae. Fit ergo huic praesentia sapientiae, praesentia uirtutis atque iustitiae, praesentia redemptionis; *Christus enim semel quidem pro peccatis populi mortuus est*, sed cotidie peccata populi redempturus.
- 9 *Cum autem audieritis proelia et opiniones proeliorum*. Interrogatus dominus quando templi futura destructio et quod signum esset aduentus, de signis docet, de tempore non putat intimandum. Sed Matthaeus interrogationem tertiam addidit, ut et templi tempora destruendi

1. Cf. supra, VIII, 33 ssq.

gogue des Juifs, dont l'édifice vieilli tombe en ruines quand surgit l'Église. Il existe aussi un temple en chacun, qui s'écroule si la foi fait défaut, et particulièrement si l'on met fallacieusement le nom du Christ en avant pour s'emparer des sentiments intérieurs. 7. Il se peut que cette interprétation soit encore la plus utile pour moi : que me sert, en effet, de savoir le jour du jugement? A quoi me sert, ayant conscience de tant de péchés, que le Seigneur vienne, s'Il ne vient en mon âme, ne revient en mon esprit; si le Christ ne vit en moi, si le Christ ne parle en moi? C'est donc à moi que le Christ doit venir, c'est pour moi que doit avoir lieu son avènement. Or le second avènement du Seigneur a lieu au déclin du monde, quand nous pouvons dire : « Pour moi le monde est crucifié, et moi pour le monde » (Gal., VI, 14). 8. Mais si ce déclin du monde trouve un tel homme en haut de sa maison (Matth., XXIV, 17)<sup>1</sup>, vivant dans les cieux (Phil., III, 20), alors aura lieu la destruction du temple matériel et visible, de la Loi matérielle, de la Pâque matérielle et de la Pâque visible, des azymes matériels et des azymes visibles; j'oserais même dire du Christ temporel, tel qu'Il était pour Paul avant qu'il n'eût la foi (Gal., VI, 14); car pour celui à qui le monde meurt, le Christ est éternel; le temple est pour lui spirituel, la Loi spirituelle, la Pâque même spirituelle, puisque le Christ meurt une seule fois (Rom., VII, 14); il festoie avec les azymes (I Cor., V, 8) non des fruits de la terre, mais du fruit de la justice. Pour lui donc se réalise la présence de la sagesse, la présence de la vertu et de la justice, la présence de la Rédemption; car le Christ est bien mort une seule fois pour les péchés du peuple, mais afin de racheter chaque jour les péchés du peuple.

9. « Et quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres... »

On a demandé au Seigneur quand aura lieu la destruction du Temple, et quel sera le signe de sa venue : Il renseigne sur les signes, Il ne juge pas à propos de fixer le temps. Mais Matthieu ajoute une troisième question (XXIV, 1-3), si bien que les disciples interrogent sur le moment de la destruction du Temple, sur

et signum aduentus et consummatio saeculi a discipulis quaeretur, Lucas satis putait de consummatione saeculi cognitum, si de aduentu domini disceretur. Verborum autem caelestium nulli magis quam nos testes sumus, quos mundi finis inuenit. Quanta enim proelia et quas opiniones accepimus procliorum! Chuni in Halanos, Halani in Gothos, Gothi in Taifalos et Sarmatas insurrexerunt, nos quoque in Illyrico exules patriae Gothorum exilia fecerunt et nondum est finis. Quae omnium famas, lues pariter bouum atque hominum ceterique pecoris, ut etiam, qui bellum non pertulimus, debellatis tamen pares nos fecerit pestilentia! Ergo quia in casu saeculi sumus, praecedunt quaedam aegritudines mundi. Aegritudo mundi est famas, aegritudo mundi est pestilentia, aegritudo mundi est persecutio. Sunt autem et alia bella, quae uir sustinet Christianus, diuersarum quoque proelia cupiditatum studiorumque conflictus multoque grauiores domestici hostes quam extranei. Nunc auaritia stimulat, nunc accendit libido, nunc metus terret, nunc iracundia exagitat, nunc ambitio mouet, nunc terrere temptant spiritalia nequitiae, quae sunt in caelestibus. Itaque quasi quibusdam urgetur proeliis et quibusdam terrae motibus quatitur mobilis animi nutantis adfectus. Sed fortior dicit : *si consistant aduersus me castra, non timebit cor meum ; si exurgat in me proelium, in hoc ego sperabo*. Stat in acie ferens hosti obuium pectus ; etiamsi quis Goliath exurgat inimitis atque praecelsus, timentibus tamen ceteris exurgit humilis quasi Dauid regis abiciens arma terreni, sumens fidei tela leuiora, et triplici sparto iaculum purae confessionis intorquens persecutoris uulnerat inpudentiam, contemtor minarum, neglegens potestatum, etiam idoneus

1. J. R. PALANQUE, *loc. cit.*, p. 534, voit ici une allusion aux événements de l'année 378, à laquelle il rapporte par conséquent cette homélie.

2. Saint Ambroise a développé tout au long cette pensée dans son *Commentaire sur le Ps. 118*, traité XX, 43-51.

le signe de sa venue, et sur la fin du monde ; Luc a jugé qu'on en saurait suffisamment sur la fin du monde, si l'on était instruit de la venue du Seigneur. 10. Or nul ne peut témoigner des paroles célestes plus que nous, sur qui vient la fin du monde. Que de guerres et de bruits de guerres nous avons appris ! Les Huns se sont dressés contre les Alains, les Alains contre les Goths, contre les Taifales et les Sarmates. Nous-mêmes en Illyrie avons été exilés de notre patrie par les Goths exilés. Et ce n'est pas encore la fin. Quelle famine partout, peste des bœufs aussi bien que des hommes et de tout le bétail ! Si bien que, n'ayant pas subi la guerre, la peste nous a rendus semblables à un pays conquis<sup>1</sup>. Donc, puisque nous en sommes au déclin du monde, cela commence par les maladies du monde : maladie du monde la famine, maladie du monde la peste, maladie du monde la persécution. 11. Or il y a d'autres guerres encore que soutient le chrétien, les combats des diverses convoitises, les conflits de désirs ; et les ennemis domestiques sont bien plus pénibles que ceux du dehors<sup>2</sup>. Tantôt la convoitise excite, tantôt la passion enflamme ; tantôt la crainte effraie, tantôt la colère secoue, tantôt l'ambition met en mouvement ; tantôt les esprits du mal qui sont dans le ciel (*Éphés.*, VI, 12) essaient de terrifier. Ce sont comme des combats qui heurtent et secouent, tels des tremblements de terre, les impressions mobiles de l'âme ébranlée. 12. Mais le courageux dit : « Si un camp se dresse contre moi, mon cœur ne craindra pas ; si la lutte se soulève contre moi, même alors j'espérerai » (*Ps.* 26, 3). Il est debout à son rang, présentant la poitrine à l'ennemi ; même si quelque Goliath se dresse, féroce et gigantesque, parmi l'effroi des autres il se lève, comme l'humble David, rejetant les armes du roi de la terre (*I Sam.*, XVII), prenant les traits plus légers de la foi ; et, brandissant dans une triple tresse<sup>3</sup> le projectile d'une pure confession de foi, il blesse l'impudence du persécuteur, méprisant ses menaces, insouciant de son pouvoir,

3. On retrouve, encore et toujours, la préoccupation trinitaire, combinée cette fois avec la réminiscence du célèbre *Funiculus triplex difficile rumpitur*.

in quo Christus loquatur. Alibi Christus; alibi pater, alibi spiritus loquitur patris. Non discordant ista, sed congruunt. Quod unus loquitur tres loquuntur, quia uox una est trinitatis. Huic uictori, qui suo Goliath gladio peremerit, dum mortem pro Christo excipit, fugatis allophylis occurrunt iuenculae, illae scilicet sicut aquilae, dicentes : *percussit Saul in milibus, David in decem milibus*. Quod indicio est uictores saeculi principibus anteferri. Denique mortuis regibus in perpetuum martyres regnum caelestis gratiae honore succedunt et illi fiunt supplices, hi patroni.

13 Est et alius Goliae gladius, aliud diaboli telum, sermo scilicet haeticorum, quem uir psallere sciens adripit, ut aduersarium uincat, audiens hic bella, non patiens nec alicuius uento doctrinae mobilis inquietus, nesciens famem uerbi et scripturae caelestis ubertate satiatus, qui uanis haeticum uocibus personantem lacessere non reformidet. Tunc qui est infirmus exspectet, ne praedictum ceteris faciat congressu in pari. Veniat David, cui Christus os aperiat ad eloquenda mysteria, ueniat ille Nazaraeus, cuius capillus non cadat, uel nihil habens superfluum quod cadere possit uel nihil de superioribus uirtutibus amissurus, integer sobrietate, fortis in pace, qui sensus omnes usque in finem et uerba custodiat.

14 Praedicetur euangelium, ut saeculum destruat. Sicut enim praecessit in orbem terrae euangelii praedicatio, cui iam et Gothi et Armenii crediderunt, et ideo mundi finem uidemus, ita et a uiro spiritali euangelium praedicatur, quando omnes sapientiae processus et omnes uirtutes exsequitur psallenti mente et spiritu, nouissimam

1. On peut reconnaître ici à la fois une allusion à *Matth.*, XXIV, 28 : *ubicumque fuerit corpus, ibi congregabuntur et aquilae*, et à la jeunesse de Païge, dont le *Ps.* 102, 5 évoque le renouveau.

2. Selon J. R. PALANQUE, *loc. cit.*, il est impossible de ne pas voir ici une allusion à la défaite de Valens en Arménie et à sa mort, tandis que l'entrée en scène de David correspond à l'avènement de Gratien.

3. Cf. *I Sam.*, XVI, 17-18 : David est amené à Saül, dont la maladie

méritant même que le Christ parle en lui. Tantôt c'est le Christ, tantôt le Père, tantôt l'Esprit du Père qui parle; il n'y a là nulle dissonance; mais accord : ce que dit l'un, les trois le disent, car la Trinité n'a qu'une voix. Au-devant de ce vainqueur, qui a frappé Goliath de son glaive en accueillant la mort pour le Christ et mis en fuite les Philistins, voici venir les jeunes filles, celles qui sont comme les aigles<sup>1</sup> : « Saül, disent-elles, en a tué mille, David dix mille » (*I Sam.*, XVIII, 7) : preuve que les vainqueurs du monde passent avant ses princes. Aussi bien les rois meurent<sup>2</sup>, les martyrs héritent à jamais des honneurs du royaume de la grâce céleste; et les premiers deviennent les suppliants, les seconds leurs patrons. 13. Il est encore un autre glaive de Goliath, une autre flèche du diable : la parole des hérétiques. L'homme qui sait chanter<sup>3</sup> s'en empare pour vaincre l'adversaire; il entend parler des guerres sans les subir; nul vent de doctrine ne le remue, ne l'inquiète (*Ephés.*, IV, 14); il ignore la faim de la parole, rassasié qu'il est des richesses de la divine Écriture; il ne craint pas de harceler celui qui fait retentir les vains propos des hérétiques. Alors celui qui est faible doit attendre, pour ne pas faire tort aux autres dans un engagement inégal. Vienne David, à qui le Christ ouvrira la bouche pour parler des mystères; vienne ce Nazaréen dont aucun cheveu ne doit tomber : soit parce qu'il ne possède aucun superflu qui puisse tomber, soit parce qu'il ne perdra rien de ses vertus les plus élevées; chaste en sa sobriété, courageux dans la paix, maître jusqu'au bout de toutes ses pensées et paroles. 14. Que l'Évangile soit annoncé, pour que le siècle soit détruit ! La prédication de l'Évangile au monde est déjà venue; déjà les Goths et les Arméniens ont cru en elle : aussi voyons-nous le monde à sa fin. De même l'homme spirituel annonce l'Évangile quand il réalise tous les progrès de la sagesse et toutes les vertus, l'âme et l'esprit chantant (*I Cor.*, XIV, 15),

réclamait l'assistance d'un musicien sachant « psallere » : jouer et chanter. Saint Ambroise, et plus tard saint Augustin, n'ont pas dédaigné d'enlever au Goliath hérétique l'arme de ses hymnes et psaumes de propagande.

destruens mortem. Tunc enim finis, cum tradiderit in eo Christus regnum deo et patri et fuerit iste subiectus ei qui sibi subiecit omnia, ut sit deus omnia in omnibus. Et praedicabitur euangelium per omnes ciuitates, id est ciuitates Iudaeae; notus enim in Iudaea deus. Tunc enim ciuitates aedificantur Iudaeae, quando uirtutum fundamenta ponuntur.

- 15 Cum uideritis circumdari ab exercitu Hierusalem. Vere Hierusalem ab exercitu obsessa est et expugnata Romano, unde et Iudaei putauerunt tunc factam abominationem desolationis, eo quod caput porci in templum iecerint inludentes Romani Iudaeicae ritum obseruantiae. Quod ego nec furens dixerim. Abominatio enim desolationis execrabilis aduentus antichristi est, eo quod sacrilegiis infaustis mentium interiora contamineat sedens iuxta historiam in templo, ut sibi diuinae uindictae solium potestatis. Iuxta interpretationem autem spiritalem pulchre inducitur stare, eo quod in affectibus singulorum uestigium perfidiae suae confirmare desideret, ex scripturis disputans esse se Christum. Tunc adpropinquabit desolatio, quoniam a uera religione plerique lapsi errore descendent. Tunc erit domini dies, quod etiam apostolus euidenter exposuit dicens obseruandum esse nobis, quasi instet dies domini, ne quis nos seducat ullo modo, quoniam nisi uenerit discessio primum et reuelatus fuerit homo peccati, filius perditionis, qui aduersatur et extollitur supra omne quod dicitur deus aut quod colitur ita ut in templo dei sedeat, ostendens se tamquam sit deus et
- 17 reliqua. Ergo sedebit in templo, et in templo interiore Iudaeorum, qui Christum negabunt, in templo non inuiolabili, sed corruptelae obnoxio, quod aut perfidiae inuo-

1. L'adjonction de : *in eo* au texte de saint Paul est, semble-t-il, une simple glose de saint Ambroise ; il applique le passage de *I Cor.* à l'âme du juste, en qui le Christ est devenu souverain et remet la souveraineté à son Père.

2. Le porc étant déclaré par la Loi juive animal impur, et sa chair interdite, l'introduire dans le Temple était une profanation sacrilège, un défi à la religion juive et une insulte à Dieu même.

détruisant en dernier lieu la mort. Car « la fin aura lieu quand en lui<sup>1</sup> le Christ aura remis la royauté à Dieu le Père, et qu'Il sera soumis à Celui qui Lui a soumis toutes choses, de façon que Dieu soit tout en tous » (*Ib.*, XV, 24-28). Et l'Évangile sera annoncé dans toutes les cités, c'est-à-dire les cités de Judée ; car « Dieu est connu en Judée » (*Ps.* 75, 1). En effet « les cités de Judée se construisent » (*Ps.* 68, 36) lorsque se posent les fondements des vertus.

15. « Quand vous verrez Jérusalem assiégée par une armée... »

En fait Jérusalem a été assiégée et prise d'assaut par une armée romaine : sur quoi les Juifs ont cru qu'alors s'était accomplie l'abomination de la désolation (*Matth.*, XXIV, 15 ; *Dan.*, IX, 27), parce que les Romains jetèrent une tête de porc dans le Temple pour se moquer des observances rituelles des Juifs<sup>2</sup>. Voilà ce que je ne dirais pas même dans le délire. L'abomination de la désolation, c'est l'avènement de l'exécrable Antéchrist, en ce sens que, par ses funestes sacrilèges, il souille le sanctuaire des âmes, assis, conformément au récit, dans le temple, pour s'attribuer le trône de la puissance divine. Au sens spirituel, il est à propos qu'on le montre établi, parce qu'il désire installer au cœur de chacun les démarches de sa mauvaise foi, prétendant à l'aide des Écritures être le Christ. 16. Alors approchera la désolation, parce que beaucoup, tombant dans l'erreur, désertent la vraie religion. Alors ce sera le jour du Seigneur ; l'Apôtre l'a expliqué avec évidence quand il dit que nous devons prendre garde « comme si le jour du Seigneur était imminent, à ne nous laisser séduire par personne, en aucune façon. Car auparavant viendra l'apostasie et se manifestera l'homme de péché, le fils de perdition, qui s'oppose et s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou objet d'un culte, au point de siéger dans le temple de Dieu, se montrant comme s'il était Dieu » (*II Thess.*, II, 2-4), et le reste. 17. Donc il trônera dans le temple, et dans le temple intérieur des Juifs qui nieront le Christ : dans ce temple non pas inviolable, mais sujet à se délabrer, à être enveloppé dans l'écroulement de la fausse foi, ou

luat ruina aut iracundiae uis subruat aut cupiditatum ignis exurat. Et bene tunc ueniet dies domini et breuiabuntur dies propter electos, quoniam sicut primus aduentus domini propter redimenda peccata, ita et secundus propter reprimenda delicta, ne plures perfidiae errore labantur. Tunc pseudoprophetae, tunc famae. Repete mihi Heliae tempora, et inuenies tunc prophetas confusionis, tunc Zezabel, tunc famem, tunc ariditatem terrae. Qua ratione? Quia abundauerat iniquitas, refrixerat caritas. Denique iustus in deserto, iniquus in regno.

18 Est et alius antichristus auctor huius, diabolus scilicet, qui meam Hierusalem, meam animam, certe animam dei, animam pacificam obsidere nitatur suae legionis exercitu. *Non est enim conluctatio nobis aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus principatus et potestates, aduersus mundi huius rectores, tenebrarum harum.* Tunc est discessio, cum anima a se ipsa desciscit et rursus, cum dominum cogitat, tremat atque turbatur. Tunc cum iste antichristus tenet, donec de medio fiat, iustitia exulat, iniquitas regnat, tunc fides rara, ut ipse quasi addubitans dominus dixit: *tunc ueniens filius hominis numquid inueniet fidem super terram?* uel in nostra utique terra uel in orbe terrarum. Sic et alibi: *dominus respexit super filios hominum si est intellegens aut requirens deum*, non quia dubitet deus, sed quia ita rara erat in hominibus fides, ut secundum opinionem hominum uideretur esse

20 dubitandum. Ergo quando in medio templi est diabolus, desolatio abominationis est secundum Danihel prophetam, cum autem unicuique laboranti Christi praesentia spiritalis inluxerit, tollitur iniquus e medio, et incipit regnare iustitia, quae omnem fidelium mentibus

1. On connaît l'interprétation : Jérusalem = vision de paix.

renversé par la violence de la colère, ou incendié par le feu des convoitises. Et il est bien dit qu'alors viendra le jour du Seigneur, et que les jours seront abrégés par égard pour les élus (*Matth.*, XXIV, 22) : car si le premier avènement du Seigneur s'est produit pour le rachat des péchés, le second sera pour la répression des fautes, afin qu'un plus grand nombre ne glisse pas dans l'égarément de la fausse foi. 18. Alors il y aura des faux prophètes, alors des famines. Reportez-vous à l'époque d'Élie (*I Rois*, XVIII), et vous verrez qu'alors il y avait des Prophètes de confusion, alors Jézabel, alors la famine, alors la sécheresse de la terre. Pourquoi? Parce que l'iniquité avait débordé, que la charité s'était refroidie (*Matth.*, XXIV, 12). Aussi bien le juste était au désert, l'injuste régnait.

19. Il y a encore un autre Antéchrist, père du premier : le diable, qui s'efforce d'investir ma Jérusalem, mon âme — âme de Dieu certes, âme pacifique<sup>1</sup> — avec l'armée de sa Légion (cf. *Lc*, VIII, 30). Car « nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre les gouverneurs de ce monde de ténèbres » (*Ephés.*, VI, 12). Il y a apostasie, lorsque l'âme s'abandonne; puis, pensant au Seigneur, elle se reprend à trembler et se trouble. Alors, tant que cet Antéchrist « prévaut, jusqu'à ce qu'il disparaisse » (*II Thess.*, II, 7), la justice est en exil, l'iniquité règne. Alors la foi est rare; si bien que le Seigneur dit, avec l'accent du doute : « Lorsque viendra le Fils de l'homme, trouvera-t-il de la foi sur terre » (*Lc*, XVIII, 8) ? soit sur notre terre, s'entend, soit dans l'univers. De même ailleurs : « Le Seigneur a considéré les enfants des hommes, s'il en est qui comprennent ou qui cherchent Dieu » (*Ps*. 13, 2). Ce n'est pas que Dieu doute; mais la foi était si rare parmi les hommes qu'humainement parlant il y avait lieu de douter. 20. Quand donc le diable est au milieu du temple, c'est l'abomination de la désolation, conformément au prophète Daniel; mais lorsque brille à ceux qui peinent la présence spirituelle du Christ, le méchant est chassé, et la justice commence de régner, expulsant des âmes fidèles toute tyrannie.

- 21 euacuat principatum. Est etiam tertius antichristus aut Arrius aut Sabellius, immo omnes sunt antichristi qui praua nos interpretatione seducunt. Et ideo *qui legit intellegat*; qui intellegit non seducitur ut credat falsa pro ueris, more utique Iudaeorum, qui uerum Christum negarunt, unde consequens erit ut credant uerum esse qui falsus est. Sic et Arriani quod negant Christo antichristo non negabunt.
- 22 *Vae illis quae in utero habent et ubera dant in illis diebus!* Ergo conceptio criminosa est? Atqui liberi praemia nuptiarum sunt. Et quomodo Sarram dominus benedixit, et peperit? Quomodo Anna orauit et genuit? Quomodo Rachel filios benedicta suscepit? Numquid errauerunt prophetae, quoniam dominus errare non potuit? Sed in prophetis quoque dominus est locutus,
- 23 et ideo nec illi errare potuerunt. Qui igitur quadrare poterit discordia litterarum? Sed quia ibi bellum est, conuertamur ad spiritum pacis; pax enim dixit: *mulier cum parturit, tristitiam habet, quia uenit hora eius; cum autem pepererit, iam non meminit tristitiae* et subiicit: *et uos modo quidem tristitiam habetis, iterum autem uidebo uos et gaudebit cor uestrum*, ut ostenderet perfectorum esse lactari, nutare infirmorum quasi adhuc incerta metuentium. Sed et hic in superioribus dixit: *edebant et bibebant, nubebant et uxores ducebant*, ligantes scilicet se in hanc uitam et sollicitudinibus saecularibus uincientes. Hae sunt utique praegnates, quibus uae dicitur, quae aruinam suae carnis extendant et quibus intimorum gressus pigrescat animorum, effletae uirtutum fetacque uitiorum.
- 24 Sed nec illae praegnates condemnationis exortes sunt, quae in bonorum actuum molimine constitutae necdum aliquos suscepti operis dedere processus. Sunt enim et

21. Il y a même un troisième Antéchrist : Arius ou Sabellius. Mieux encore, sont Antéchrists tous ceux qui nous séduisent par de fausses interprétations. Ainsi « que celui qui lit, comprenne » : celui qui comprend n'est pas séduit au point de croire à la fausseté au lieu du vrai, comme à coup sûr les Juifs, qui ont nié le vrai Christ, et par conséquent tiennent pour véritable celui qui est faux. De même aussi les ariens ne refuseront pas à l'Antéchrist ce qu'ils refusent au Christ.

22. « Malheur à celles qui seront enceintes et donneront le sein en de tels jours ! »

Alors concevoir serait criminel ? Mais les enfants sont le fruit des noces. Et comment se fait-il que le Seigneur ayant béni Sara, elle enfanta (*Gen., XVIII, 10*) ? qu'Anne ait prié et engendré (*I Sam., I, 10 ssq.*) ? que Rachel ayant été bénie ait eu des fils (*Gen., XXX, 22 ssq.*) ? Est-ce que les Prophètes se sont trompés ? Car le Seigneur n'a pu se tromper. Mais dans les Prophètes c'est encore le Seigneur qui a parlé, et par suite eux non plus n'ont pu errer. 23. Comment donc pourra s'ajuster le désaccord des textes ? Mais puisqu'il y a conflit, tournons-nous vers l'esprit de paix ; car la Paix a dit : « Quand la femme enfante, elle est dans l'affliction parce que son heure est venue ; mais quand elle a enfanté, elle ne se souvient plus de sa tristesse » ; et Il a ajouté : « Vous aussi, en ce moment vous êtes dans la tristesse, mais je vous reverrai et votre cœur sera joyeux » (*Jn, XVI, 21-22*). Il montre ainsi qu'il appartient aux parfaits de se réjouir, aux infirmes de vaciller, comme redoutant encore l'incertain. Mais ici même Il vient de dire : « Ils mangeaient et buvaient, étaient épousés et prenaient femme » (*Lc, XVII, 27*), s'attachant à cette vie et s'enchaînant aux soucis du monde. Telles sont les femmes enceintes auxquelles on prédit malheur : elles accumulent l'embonpoint de leurs corps, et leur démarche s'alourdit en l'intime de leurs âmes ; lassées des vertus et grosses des vices. 24. Mais il est d'autres enceintes qui ne sont pas exemptes de condamnation : celles qui en restent à concevoir de bonnes actions, et n'ont encore produit aucun résultat de l'œuvre entreprise. Il en est en effet qui con-

- quae de dei timore concipiunt, quae dicunt : *de timore tuo concepimus et parturiuimus*. Sed non omnes pariunt, non omnes perfecti, non omnes possunt dicere : *peperimus spiritum salutis in terra*, non omnes Mariae, quae de spiritu sancto Christum concipiant, uerbum pariant. Sunt enim quae abortiuum excludant uerbum, antequam pariant, sunt quae in utero Christum habeant, sed nondum formauerint, quibus dicitur : *filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in uobis*. Ergo qui adhuc in utero sunt parturiuntur quasi imperfecti ; iam illi perfectiores, quibus dicitur : *ego uos per euangelium genui*.
- 25 Multi patres per euangelium et multae matres, quae Christum pariunt. Quis mihi igitur Christi monstret parentes ? ipse monstrauit dicens : *quae mihi est mater aut qui fratres ? Qui fecerit uoluntatem patris mei, qui in caelis est, ipse mihi et frater et soror et mater est*. Fac uoluntatem patris, ut Christi mater sis. Multae conceperunt Christum et non generauerunt. Ergo quae parit iustitiam Christum parit, quae parit sapientiam Christum parit, quae parturit uerbum Christum parturit. Est etiam quae *parturiuit iniustitiam et peperit iniquitatem*. Istis uae praegnantibus, quae corpore graues ad euadendum periculum pigriores sunt ; istis uae, quibus futuri partus, quo corpus omne concutitur, dolor integer ; his futuri signa iudicii *initia sunt dolorum*.
- 27 Docuit etiam Moyses esse praegnatem, quam si duo conculcauerint litigantes, abortum cito incidat. Et ideo bona femina litem fugiat, sequatur pacem, ut partum possit absoluere, nec nouem mensuum tempus exspectet : uerbi partus non in temporis, sed diligentiae plenitudine est. *Consummatus autem in breui iustus inpleuit tempora*

çoivent par la crainte de Dieu, qui disent : « De votre crainte nous avons conçu et enfanté » (*Is.*, XXVI, 18). Mais tous n'enfantent pas ; tous ne sont point parfaits, tous ne peuvent pas dire : « Nous avons enfanté l'esprit de salut sur terre » (*Ib.*) ; tous ne sont pas Marie, pour concevoir le Christ de l'Esprit Saint, pour enfanter le Verbe. Il en est qui expulsent avant naissance un verbe avorton ; il en est qui portent le Christ dans leur sein, mais ne l'ont pas encore formé ; on leur dit : « Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous » (*Gal.*, IV, 19). Ceux donc qui sont encore dans le sein sont en formation, étant imparfaits ; ceux-là sont déjà plus parfaits, à qui l'on dit : « C'est moi qui vous ai engendrés par l'Évangile » (*I Cor.*, IV, 15). 25. Il y a beaucoup de pères de par l'Évangile, et beaucoup de mères qui enfantent le Christ. Qui donc me montrera les parents du Christ ? Il les a montrés Lui-même, en disant : « Qui est ma mère, ou qui sont mes frères ? Celui qui a fait la volonté de mon Père qui est aux cieus, c'est lui qui est mon frère, et ma sœur, et ma mère » (*Matth.*, XII, 48, 50). Faites la volonté du Père, pour être mère du Christ. Beaucoup ont conçu le Christ, et ne l'ont pas mis au jour. Celle donc qui enfante la justice, enfante le Christ ; celle qui enfante la sagesse, enfante le Christ ; celle qui porte la parole, porte le Christ. 26. Il y a aussi celle qui « a porté l'injustice et enfanté l'iniquité » (*Ps.* 7, 15). Malheur aux enceintes de cette sorte, dont le corps appesanti est trop paresseux pour échapper au péril ! Malheur à celles dont les douleurs, encore à subir, d'un prochain enfantement qui ébranle tout le corps, sont pour les autres le signe du jugement qui vient, le « commencement des douleurs » (*Matth.*, XXIV, 8).

27. Moïse nous a encore parlé d'une femme enceinte, qui, piétinée par deux hommes en querelle, subirait de ce fait un avortement (*Ex.*, XXI, 22). Par conséquent la femme de bien doit fuir les querelles, s'attacher à la paix, pour mener à bien son enfantement. Et qu'elle n'attende pas le terme de neuf mois : l'enfantement du verbe dépend de la plénitude non du temps, mais du zèle : « Le juste, consommé en peu de temps, a accompli une

*multa. At contra cito anima imperfecta calcatur et uerbum quod concepit amittit. Sed uae illi qui scandalizauerit unum de pusillis istis, uae ei qui praegnatem calcauerit ! Nam si informe adhuc pignus excluderit, pecuniae iactura est ; si uero formatum, reddet animam pro anima, oculum pro oculo, dentem pro dente, manum pro manu.*

- 28 Sed cur oculum aut manum, cum abortiuus et manum habeat et oculum habeat, qui iam formatus excussus est ? Vnde apparet pro eo modo quo nocuit unumquemque damnandum. Si enim catecumenum quis uel haereticus uel schismaticus tamquam de utero uel animae uel ecclesiae parturientis excusserit, leuius punitur ; si fidelem, grauius. Et ideo cauendum ne cum talibus litigando ecclesiam calces ; *stultas enim et sine disciplina quaestiones deuita sciens quia generant lites*, quibus ecclesia quasi parturiens totius corporis conculcatione uexatur. Ergo cito reple uentrem tuum, ut citius possis partum edere. Audi quomodo repleas et quibus repleas : *ex fructibus inquit oris sui uir inpleuit uentrem suum, fructibus autem labiorum suorum satiabitur.*
- 30 De nutrientibus quoque docuit me Salomonis illud sublime iudicium et illa duarum contentio feminarum, quod etiamsi iam partus dolore sint absolutae, adhuc tamen confirmandorum pignorum metu nutent, quia per temulentiam nutrientis somnuas obrepat, paruulum mater opprimat, neget suum, quaerat alienum. Sed et illa quae filium non peremit periclitatur suo, quia iudicii haeret
- 31 incerto. Ergo et nos, ne quasi imperfectorum parentes operum aut iudicii dies aut mortis inueniat, paruulos nostros ablactare properemus. Ablactatus Isaac non fuit somno matris obnoxius, et ideo epulum magnum exhibuit Abraham, quando ablactauit filium. Ablactatus David retributionem animae suae sperat ; non enim Corinthius

1. La *retributio* dont parle le psaume, aussi bien selon les Septante que dans la Vulgate, est, on le sait, tout autre chose qu'une récompense.

longue durée » (*Sag.*, IV, 13) ; au contraire l'âme imparfaite est vite piétinée, et laisse échapper le verbe qu'elle avait conçu. Mais malheur à celui qui scandalisera un de ces petits (*Lc.*, XVII, 2), ou qui aura piétiné une femme enceinte ! car si elle accouche d'un produit encore informe, il paiera de son argent ; s'il était formé, il rendra vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main (*Ex.*, XXI, 23 ssq.). 28. Mais pourquoi l'œil ou la main ? L'avorton a une main et a un œil, s'il a été produit déjà formé. C'est dire que chacun sera condamné à raison du dommage causé. Car si un hérétique ou schismatique fait sortir un catéchumène du sein, pour ainsi dire, soit de l'âme soit de l'Église qui l'enfante, son châtement sera plus léger ; plus grave, s'il s'agit d'un fidèle. Aussi prenez garde, en discutant avec ces gens-là, de piétiner l'Église ; car « évitez les questions insensées et hors de propos, sachant qu'elles engendrent les querelles » (*II Tim.*, II, 23), qui blessent l'Église, telle une femme enceinte, en piétinant tout son corps. 29. Hâtez-vous donc de remplir votre sein, pour être en mesure de plus vite enfanter. Écoutez la manière de le remplir, et de quoi : « C'est des fruits de sa bouche, est-il dit, que l'homme remplit ses entrailles, des fruits de ses lèvres qu'il se rassasie » (*Prov.*, XVIII, 20). 30. Au sujet de celles qui nourrissent, j'ai encore l'enseignement du jugement sublime de Salomon et de la dispute de ces deux femmes (*I Rois*, III, 16 ssq.). Bien que délivrées déjà des douleurs de l'enfantement, elles sont encore agitées de crainte au sujet de l'attribution des enfants. Le sommeil de l'ivresse est tombé sur celle qui nourrissait, la mère a étouffé son enfant ; elle le renie, elle veut celui de l'autre. Mais celle qui n'a pas tué son fils a peur pour lui, haletante de l'incertitude du jugement. 31. Donc nous aussi, pour ne pas nous trouver auteurs d'œuvres imparfaites au jour du jugement ou de la mort, hâtons-nous de sevrer nos enfants. Une fois sevré, Isaac ne craignait plus rien du sommeil de sa mère ; aussi Abraham fit-il un grand festin quand il sevrâ son fils (*Gen.*, XXI, 8). Une fois sevré, David espère la récompense pour son âme (*Ps.* 130, 2) <sup>1</sup>. Le Corinthien n'en est plus au début de sa foi où, incapable encore d'une

- in primordio fidei escae adhuc inualidus fortiori lacte potatur, sed iam pane solido firmatus in plenitudinem perfectae aetatis adoleuerat. Ergo non sat est cura generandi, nisi suppetat efficacia nutriendi. Itaque et tibi tamquam Mariae uerbum dei crescat, sapientia et aetate proficiat. Quod ita fit, si omnia dicta iustitiae in corde custodias nec senectutis tempus exspectes, sed in prima aetate desponsata uiro iusto sapientiam sine corruptela corporis tui cito concipias, cito parias, cito nutrias. Vide mihi Paulum hesterno persequentem, hodie credentem, die crastina praedicantem.
- 32 *Orate ne fiat fuga uestra hieme aut sabbato.* Cum iudicii die uenturus sit dominus, ante quem ignis ardebit, ignis autem uis aut semper eadem aut citius adurat aestate, quomodo orandum dicit ne fuga nostra hieme fiat, nisi forte quia is qui in montes fugit frigus et glaciem, procellas et grandinem delictorum timere non debet sed optare aestiuae lucis serenitatem ne lubrico corporis
- 34 uestigia infirma labantur? Vnde et illa iam secunda processu, iam firmis radicibus nixa laetatur dicens: *hiems abiit, tempus secandi aduenit*; hieme etenim arbores uentus suo honore dispoliat et asperitas frigoris teneras frondes in speciem mortis interficit; uere autem resurgunt semina et tamquam noua aestas naturae uiridantis adolescit. Vere pascha est, quando seruatus sum; aestate est pentecoste, quando resurrectionis gloriam celebramus ad instar futuri. Orandum etiam ne sabbato te,
- 35 hoc est ab operibus otiantem ueniens dominus deprehendat. Et ideo iuxta legem operare diem in diem et esto spiritu feruenti et labore peruigili. Nec otiosum illud

1. L'allusion aux soins de Notre Dame pour le Seigneur est assez transparente. Par ailleurs, saint Paul, par sa prédication, enfante le Christ dans les âmes de ses auditeurs.

nourriture solide, il buvait le lait; mais, fortifié maintenant par un pain consistant, il a grandi jusqu'à la plénitude de l'âge parfait (I Cor., III, 2; Hébr., V, 12; Éphés., IV, 13). Il ne suffit donc pas d'avoir pris soin d'engendrer; il faut posséder le moyen de nourrir.

32. Pour vous donc, comme pour Marie, que le Verbe de Dieu grandisse, qu'il progresse en sagesse et en âge: c'est ce qui arrive, si vous gardez en votre cœur toutes les paroles de justice, si vous n'attendez pas l'heure de la vieillesse, mais si, uni dès le premier âge à l'homme juste, vous vous hâtez de concevoir la sagesse sans altération de votre corps, de l'enfanter, de la nourrir. Considérez Paul hier persécuteur, aujourd'hui croyant, demain prédicateur<sup>1</sup>.

33. « Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu en hiver ou le jour du sabbat. »

Puisque au jour du jugement viendra le Seigneur, devant qui le feu brûlera (Ps. 49, 3), et que le feu a toujours la même énergie, ou (même) brûle plus vite en été, comment dit-il de prier pour que notre fuite n'ait pas lieu en hiver? Peut-être parce que celui qui se réfugie dans les montagnes ne doit pas avoir à craindre le froid et la glace, les tempêtes et la grêle des péchés, mais souhaiter plutôt la sérénité d'un été radieux, pour que le terrain glissant ne fasse pas trébucher les faibles pieds de son corps. 34. Aussi telle âme, assurée désormais en sa marche, appuyée maintenant sur de solides racines, se réjouit-elle et dit-elle: « L'hiver s'en est allé, le moment est venu de tailler » (Cant., II, 14). Car en hiver le vent dépouille les arbres de leur parure, et la rigueur du froid est pour les tendres feuillages comme une mort qui les tue; mais au printemps les grains repoussent, et dans un renouveau d'été la nature verdoie et s'épanouit. Au printemps a lieu Pâques, où j'ai été sauvé; en été, les cinquante jours où nous célébrons la gloire de la résurrection à l'image du temps à venir.

35. Il faut aussi prier pour qu'à sa venue le Seigneur ne vous surprenne pas en sabbat, c'est-à-dire oisif et désœuvré. Alors travaillez, selon la Loi, jour après jour; ayez la ferveur de l'esprit et la vigilance laborieuse; et

quia scriptum est : *sabbato humiliabis animam tuam*, et quia septuaginta annis populus in captiuitate durauit, tunc uiolata religio, obtrita libertas, pudicitia uulnerata. Ergo tunc tibi emigrandum ex hac uita, quando uirtutes uigent, uitia captiua sunt, non quando captiua est anima, uigor eius et uirtus uacat, corporis peccata dominantur.

- 36 *Et erunt signa in sole et luna et stellis.* Et prophetiae uera series et integra causa mysterii quod et captiui Iudaei secundo in Babyloniam Assyriamque ducentur, captiui in toto erunt orbe, qui negauerunt Christum, et Hierusalem quae uidetur ab hostili exercitu calcabitur cadentibus Iudaeis in ore gladii et Iudaea omnis a nationibus credituris subicietur in ore gladii spiritalis, qui est sermo bis acutus, et fient signa diuersa in sole et luna et stellis.
- 37 Quae signa secundum Matthaeum euidentius exprimentur. Tunc inquit *sol obscurabitur et luna non dabit lumen suum et stellae cadent.* Plurimis enim a religione deficientibus clara fides obscurabitur nube perfidiae, quia mihi sol ille caelestis mea fide uel minuitur uel augetur. Quemadmodum si plurimi radios mundani solis aspiciant, pro captu uidentis aut pallidior sol uidetur aut clarior, ita pro deuotione credentis unicuique spiritale lumen infunditur. Et quemadmodum menstruis cursibus luna uel terrae oppositu, cum fuerit e regione solis, uanescit, sic et sancta ecclesia, cum lumini caelesti uitia carnis obsistunt, fulgorem diuini luminis de Christi radiis non potest mutuari. Namque in persecutionibus lucem dei solus plerumque amor uitae huius excludit.
- 38 *Cadent stellae*, illi utique resurrectionis gloria iam micantes, illi uiri *sicut luminaria in saeculo uerbum uitae continentes*, illi uiri, de quibus Abrahae dictum est quia sicut

1. Autre multiple de 7 : 70, qui évoque la captivité de Babylone, puis celle de l'âme, sorte de long sabbat d'impuissance.

ce n'est pas sans raison qu'il est écrit : « Le samedi vous humilierez votre âme » (*Lév.*, XVI, 31). Et comme le peuple est demeuré en captivité durant soixante-dix ans, comme alors la religion a été profanée, la liberté opprimée, la pudeur outragée, il vous faut émigrer de cette vie quand les vertus sont vigoureuses, les vices captifs, et non pas quand l'âme est captive, sa vigueur et sa force inexistantes, quand le corps est dominé par les péchés <sup>1</sup>.

36. « Et il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles. »

La prophétie se déroule en réalité et le mystère s'accomplit intégralement : les Juifs seront une seconde fois emmenés captifs à Babylone et en Assyrie ; ils seront captifs dans le monde entier, pour avoir renié le Christ ; la Jérusalem visible sera piétinée par l'armée ennemie, et les Juifs passés au fil de l'épée ; et toute la Judée sera subjuguée par les nations qui croiront, à l'aide du glaive spirituel, qui est la parole au double tranchant (*Hébr.*, IV, 12). Et divers signes se produiront dans le soleil, la lune et les étoiles. 37. Ces signes sont exprimés plus clairement en Matthieu (XXIV, 29). « Alors, dit-il, le soleil pâlera, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont. » Comme en effet beaucoup abandonneront la religion, la clarté de la foi sera voilée par le nuage de l'incrédulité : car le soleil céleste s'atténue ou grandit pour moi selon ma foi. Il en est ainsi quand plusieurs personnes considèrent le rayonnement du soleil de ce monde : selon la réceptivité du spectateur le soleil semble plus pâle ou plus brillant ; de même selon la dévotion de chaque croyant se répand sur lui la lumière spirituelle. Et de même qu'en ses phases mensuelles la lune disparaît lorsque la terre s'interpose entre elle et le soleil, ainsi la sainte Église, lorsque les vices de la chair interceptent la lumière céleste, ne peut emprunter au rayonnement du Christ l'éclat de la divine lumière. Car souvent dans les persécutions c'est uniquement l'amour de cette vie qui arrête la clarté de Dieu. 38. « Les étoiles tomberont » : c'est-à-dire ces hommes déjà étincelants de la gloire de la résurrection, ces hommes « astres du monde, possédant la parole de vie » (*Phil.*, II, 15 ssq.), ces hommes au sujet

caelum fulgeret et stellae, sic et semen eius. Excident ergo hominibus patriarchae, excident prophetae, si persecutionis acerbitas conualescat. Quae oportet fieri, donec ecclesiae in omnibus uirtutum, in singulis plenitudo cumuletur; sic enim probantur boni, sic produntur infirmi. Ergo uarii animorum aestus ita graues erunt, ut delictorum multitudine male consciis futuri iudicii metu sacri in nobis ros fontis arescat; aet enim perfidia, fides rorat.

- 39 *Nam uirtutes in caelo commouebuntur, et tunc uidebunt filium hominis uenientem in nubibus.* Fortasse quemadmodum domini exspectatur aduentus, ut eius praesentia in toto fiat uel hominis orbe uel mundi, quae fit utique in singulis, cum omnibus affectibus receperis Christum, sic etiam uirtutes caelorum aduentu domini salutaris ac reditu — est enim *uirtutum dominus* — augmentum gratiae consequantur necesse est, de plenitudine
- 40 diuinitatis propius se infundente moueantur. Sunt etiam uirtutes *caelorum*, quae *enarrant gloriam dei*, et quae pleniore Christi infusione moueantur, uirtutes spirituales, quae uident Christum. Docuit nos Dauid quemadmodum hae moueantur uirtutes dicens: *accedite ad me et intuemini*. Docuit etiam Paulus quemadmodum Christum uideas; *cum enim conuersus fueris ad dominum, aufertur uelamen*, et uides Christum. Vides illum in nubibus. Non equidem puto quod in caligine tenebrosa et horrore pluuiali Christus adueniat — nubes enim uidentur, caelum utique caliganti horrore subtexunt, et quomodo *in sole tabernaculum posuit suum*, si pluuialis
- 42 erit eius aduentus? — sed sunt nubes quae quia sic oportet caelestis obtexunt mysterii claritatem, sunt nubes quae rore gratiae spiritalis umescant. Aspice nubem in ueteri testamento: *in columna* inquit *nubis*

desquels il fut dit à Abraham que sa descendance resplendirait comme le ciel et les étoiles (*Gen.*, XV, 5). Donc les Patriarches tomberont aux yeux des hommes, les Prophètes tomberont, si la cruauté de la persécution s'affirme. Cela doit s'accomplir, jusqu'à ce que l'Église voie achevée en tous et en chacun la plénitude des vertus: car c'est ainsi que se reconnaissent les bons, que se trahissent les faibles. Donc les diverses passions des âmes seront si fortes, qu'ayant la conscience chargée d'une multitude de fautes, la crainte du jugement qui vient desséchera en nous la fraîcheur de la fontaine sacrée: car la fausse foi dessèche, la foi rafraîchit.

39. « Car les puissances du ciel seront ébranlées; et alors on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées. »

On attend la venue du Seigneur, pour que se réalise dans tout l'univers, humain ou matériel, sa présence, qui s'accomplit bien entendu en chacun quand on reçoit le Christ de tout son cœur. Peut-être qu'à leur tour les vertus des cieux, à l'avènement et au retour du Seigneur Sauveur — car « Il est le Seigneur des vertus (*Ps.* 23, 10) — obtiendront nécessairement une augmentation de grâce et seront ébranlées quand la plénitude de la diuinité se communiquera de plus près. 40. Il existe aussi des vertus des cieux qui publient la gloire de Dieu (*Ps.* 18, 2), et qui sont ébranlées par une communication plus abondante du Christ: les vertus spirituelles, qui voient le Christ. David nous a appris comment sont mises en mouvement ces vertus, quand il dit: « Approchez de moi, et vous serez éclairés » (*Ps.* 33, 6). 41. Paul à son tour a enseigné comment voir le Christ: car « lorsque vous serez converti au Seigneur, le voile sera retiré » (*I Cor.*, III, 16), et vous verrez le Christ. Vous le verrez dans les nuées: je ne pense vraiment pas que le Christ viendra dans un sombre brouillard et une pluie glaciale; car on voit les nuées, elles voilent le ciel d'une brume obscure; et comment aura-t-il « placé sa tente dans le soleil », s'il pleut à son avènement (*Ps.* 18, 6) ? 42. Mais il est des nuées qui voilent, parce qu'il le faut, l'éclat du mystère céleste; il est des nuées humides de la rosée de la grâce spirituelle. Regardez la nuée dans l'Ancien Testament:

loquebatur ad eos. Per Moysen utique loquebatur, per Iesum Naue, qui solem statuit, ut plenioris acciperet luminis claritatem. Ergo Moyses et Iesum Naue nubes sunt. Aspice quia uiri sancti nubes sunt, qui *sicut nubes uolant et quasi columbae cum pullis*. Super me nubes sunt Esaias, Ezechiel, qui mihi per Cherubin et Seraphin sanctitatem diuinae trinitatis ostendunt, nubes sunt omnes. In his nubibus uenit Christus, uenit in nube in Canticis canticorum serena nube et sponsi refulgens laetitiae, uenit et *in nube leui* incarnatus ex uirgine; uidit enim propheta sicut nubem uenire ab oriente. Et bene leuem nubem dixit, quam terrena uitia non grauent. Vide nubem, in quam sanctus spiritus superuenit et

43 uirtus altissimi obumbravit. Cum ergo apparuerit Christus in nubibus, *concidit se tribus terrae*; est enim quidam ordo criminum et series peccatorum, quae Christi dirimatur aduentu.

44 *Videte ficulneam et omnes arbores. Cum producant ex se fructum, scitis quia prope est aestas*. Diuerso quidem modo in unum tamen concurrere uidetur euangelistarum sententia. Matthaeus enim de sola dixit ficulnea, cum ramus eius tener fuerit, hic de arboribus omnibus. Verum siue cum fructus in omnibus uirescit arboribus et ficulnea fecunda iam floret, ut omnis lingua confiteatur deo confitente etiam populo Iudaeorum, sperare domini debemus aduentum, quo tamquam temporibus aestiuis resurrectionis fructus metentur, siue cum leuem fragilemque iactantiam homo iniquitatis tamquam folia synagogae ramus induerit, conicere debemus adpropinquare iudicium; nam remunerari fidem dominus et delinquendi

45 finem adferre festinat. Duplicem igitur habet figuram

1. Le texte utilisé par saint Ambroise est conforme aux Septante; par contre, l'hébreu et la Vulgate nous montrent les colombes voletant vers leur colombier.

2. Nous ignorons quelle est la version suivie ici: les textes connus de ce verset évoquent le deuil et les lamentations des tribus de la terre à l'approche du Juge.

« Il leur parlait, est-il dit, dans une colonne de nuée » (Ps. 98, 7). Oui, il parlait par Moïse, par Josué, fils de Nave, qui arrêta le soleil pour recevoir le rayonnement d'une lumière plus abondante (Jos., X, 12). Donc Moïse et Josué, fils de Nave, sont des nuées. Voyez comment les saints sont des nuées: « Ils volent comme des nuées, comme des colombes avec leurs petits » (Is., LX, 8)<sup>1</sup>. J'ai sur ma tête les nuées d'Isaïe, d'Ézéchiël, qui par les chérubins et les séraphins me montrent la sainteté de la Trinité divine (Is., XXXVII, 16; Éz., X, 1); tous sont nuées. C'est dans ces nuées que vient le Christ. Il vient sur la nuée dans le Cantique des Cantiques (III, 6, 11), sur une nuée sereine, radieux de l'allégresse d'un époux. Il vient encore sur « une nuée légère » (Is., XIX, 1), quand il prend chair d'une Vierge: car le Prophète a vu comme une nuée venant de l'Orient; et il a bien dit: une nuée légère, que n'alourdissent pas les vices de la terre. Voyez la nuée sur laquelle a reposé l'Esprit Saint, et que la puissance du Très-Haut a couverte de son ombre (Lc, I, 35). 43. Lors donc que le Christ apparaîtra sur les nuées, « les tribus de la terre s'effondreront » (Apoc., I, 7)<sup>2</sup>: car il existe comme une ordonnance des crimes et un édifice des péchés, que l'avènement du Christ détruit.

44. « Voyez le figuier et tous les arbres: quand ils produisent leur fruit, vous savez que l'été est proche. »

Les textes des évangélistes semblent, par des procédés divers il est vrai, se ramener cependant à l'unité. Matthieu ne parle que du figuier « quand sa ramure est tendre » (XXIV, 32); ici, on parle de tous les arbres. Mais nous devons, ou bien quand le fruit devient vert sur tous les arbres et que le figuier est déjà fécond et en fleur (quand toute langue loue Dieu, Phil., II, 11, et que le peuple juif aussi le loue), espérer la venue du Seigneur, à laquelle, comme à la saison d'été, se récolteront les fruits de résurrection; — ou bien, quand l'homme d'iniquité aura pris le vêtement de sa légère et frêle vanité, comme les rameaux de la Synagogue leurs feuilles, conjecturer que le jugement approche. Car le Seigneur se hâte de récompenser la foi et de mettre un terme au péché. 45. Ainsi le figuier est ici doublement figuratif, ou de l'adoucissement

hic ficulnea, uel cum dura mitescunt uel cum peccata luxuriant. Nam per fidem credentium quae arebant ante florebut et per gratiam delictorum peccatores gloriabuntur. Ibi fructus est fidei, hic perfidiae lasciuia. Fructum mihi ficulneae agricolae euangelici cultura promittit. Desperare non debemus, si foliis ficulneae peccatores se tamquam fraudis ueste texerunt, ut conscientiam uelarent; ergo folia suspecta sine fructu. Tales uestes paradisi exules habent.

46 *Ecce introeuntibus uobis in ciuitatem occurret uobis homo amphoram aquae portans.* Bonum est considerare ubi dominus pascha faciat. Secundum Matthaeum habes: *ite in ciuitatem ad quendam.* Primum maiestatem diuinitatis aduerte cum discipulis loquitur et iam nouit quid alibi sit futurum. Deinde dignationem eius intueri, quia non persona diuitis aut potentis eligitur, sed pauper ambitur et angustum hospitium pauperis amplis nobilium aedibus antefertur. *Ite inquit ad quendam.* Sciebas, domine, nomen eius, cuius sciebas ministerium; sciebas ministerium, cuius sciebas occursum; sed ideo sine nomine designatur, ut ignobilis aestimetur. Nihil hic compositum, ubi non exprimitur persona, sed causa.

47 *Secundum Marcum autem lagunam aquae portans.* Hic ergo apostolis mandatur sequendus. Et quomodo pater familias? Vt agnoscas sanctitatis definitionem esse, non census. Quomodo in superioribus habens stratum? Vt magnum meritum eius aduertas, in quo dominus cum discipulis sublimium uirtutum eius delectatione requiesceret. Vtinam ergo mihi contingat amphoram aquae portare, contingat lagunam aquae portare, quam portat pater familias habens in superioribus stratum magnum. Quid est enim amphora nisi mensura per-

1. Plus d'une fois, dans les pages qui précèdent, nous avons vu le feuillage considéré comme figure des vains ornements de la vanité.

de la dureté, ou de la surabondance des péchés; car par la foi des croyants ce qui était jusque-là desséché refluerait, et de la parure de leurs fautes les pécheurs tireront vanité<sup>1</sup>; là c'est le fruit de la foi, ici la poussée folle de la fausse croyance. Les soins du jardinier évangélique me promettent le fruit du figuier (*Lc*, XIII, 9). Il ne faut pas désespérer si les pécheurs se sont couverts des feuilles du figuier comme d'un vêtement trompeur, pour jeter un voile sur leur conscience. Les feuilles sont donc une apparence stérile. Tels sont les vêtements que possèdent les exilés du paradis (*Gen.*, III, 7).

Luc, XXII, 7-13. 46. « Voici qu'à votre entrée dans la ville se présentera un homme portant une amphore d'eau. »

Il est bon d'examiner où le Seigneur fait la Pâque. En Matthieu vous lisez: « Allez en ville chez un tel » (*Matth.*, XXVI, 18). Remarquez dès l'abord la majesté divine: Il parle avec ses disciples, et sait déjà ce qui va se passer ailleurs. Puis voyez sa condescendance: Il ne choisit pas un personnage riche ou puissant, mais il Lui faut un pauvre; Il préfère l'hospitalité réduite d'un pauvre aux vastes demeures des nobles. « Allez, dit-Il, chez quelqu'un. » Vous saviez, Seigneur, son nom, puisque vous saviez sa serviabilité; vous saviez sa serviabilité, sachant qu'il se présenterait. Mais vous le désignez sans le nommer, pour qu'on juge qu'il n'est pas notable. Rien ici d'arrangé, puisqu'on ne mentionne pas la personne, mais l'affaire. Selon Marc « il porte une cruche d'eau » (*XIV*, 13). 47. Voilà donc celui que les apôtres ont ordre de suivre. Pourquoi « père de famille »? Pour vous faire connaître qu'on décrit la dignité de sa vie, non sa richesse. Pourquoi a-t-il un lit à l'étage supérieur? Pour vous faire remarquer la grandeur de son mérite, tel que le Seigneur avec ses disciples peut se reposer avec complaisance sur ses vertus élevées. Plaise donc à Dieu qu'il me soit donné de porter l'amphore d'eau, donné de porter la cruche d'eau, que porte ce père de famille ayant en haut un grand lit! Qu'est-ce en effet que l'amphore? N'est-ce pas la mesure remplie, qui ne

fectior non mediocrem mensuram habens? Dominus mensuram inquit bonam connotam super effluentem  
 48 dabunt vobis. Nam de aqua quid loquar? Super aquam ante ipsos mundi natales sanctus, ut legitis, spiritus ferebatur. O aqua, quae humano aspersum sanguine, ut praesentium lauacrorum figura praecederet, orbem terrarum lauisti! O aqua, quae sacramentum Christi esse meruisti, quae lauas omnia nec lauaris! Tu incipis prima, tu. conples perfecta mysteria. A te principium, in te finis, uel potius tu facis ut finem nesciamus. Per te factor tabidae carnis aboletur et pereuntia situ uiscera asperso sale in multam seruantur aetatem. Per te arentibus aestu corporibus dulcis ad gratiam, salutaris ad uitam, suavis ad uoluptatem potus infunditur. Tu nomen prophetis et apostolis, tu nomen saluatori dedisti — illi nubes caeli, illi sal mundi, ille fons uitae est — quae montibus pressa non clauderis, quae scopulis inlisa non frangeris, quae terris infusa non deficis, sed intimis scaturiens uenis aut spiritum inclusa uitalem inhalas aut sucum diffusa fertilem praestas aut rigatum superfusa adcommodum subministras, ne siccatis exanimata uitalibus sollemnes neget terra prouentus. Omnium elementorum substantia, caelum aer mare terra te reddunt. Te prophético percussa tactu, ut sitientium rigares corda populorum, euomit petra, te, cum de latere saluatoris erumperes, percussores uiderunt et crediderunt, et ideo regenerationis nostrae de tribus una es testibus; tres enim testes sunt, aqua, sanguis et spiritus, aqua ad lauacrum, sanguis ad pretium, spiritus ad resurrectionem.

1. En lisant ce magnifique panégyrique de l'eau, on pensera aux formules anciennes de bénédiction des fonts baptismaux, et à celle que nous a conservée le Missel romain. Mais ce texte de saint Ambroise a connu une fortune particulière; non seulement il est entré, ce qui est normal, dans la liturgie milanaise; mais il est passé, sous une forme un peu différente, dans la liturgie dite mozarabe, et se lit encore au pontifical romain, pour la bénédiction de l'eau « grégorienne », au cours d'une consécration d'église. Texte milanaise et texte romano-mozarabe témoignent, par leur utilisation de saint

contient pas une mesure médiocre? Le Seigneur a dit: « Ils vous donneront la bonne mesure, tassée, débordante » (Lc, VI, 38). 48. De l'eau, que dirai-je? Sur l'eau, avant même la naissance du monde, planait, comme vous le lisez, l'Esprit (Gen., I, 2)<sup>1</sup>. Eau, qui a lavé l'Univers souillé de sang humain, faisant précéder le bain actuel de sa figure! Eau à qui il fut donné d'être le sacrement du Christ, lavant tout sans être lavée! C'est toi qui la première commences, c'est toi qui achèves et parais les mystères. De toi vient le commencement, de toi la fin; ou plutôt, c'est toi qui nous fais ignorer la fin. Par toi l'odeur des chairs putréfiées est chassée, et les entrailles que rongent la corruption sont conservées pour une longue durée par le sel répandu. Par toi les corps que dessèche la chaleur reçoivent un breuvage doux et agréable, qui sauve la vie, qui procure un suave plaisir. Tu as donné ton nom aux Prophètes et aux Apôtres, tu as donné ton nom au Sauveur: les premiers sont les nuées du ciel (Is., LX, 8), les seconds le sel de la terre (Matth., V, 13); Lui est source de vie (Jn, VII, 38). Les montagnes te recouvrent sans t'emprisonner. Tu heurtes les écueils sans te briser. Tu te répands sur les terres sans t'épuiser; mais jaillissant de canaux profonds, tantôt contenue tu répands un souffle de vie, tantôt dispersée tu donnes la sève fertile, tantôt répandue tu fournis un arrosage bien-faisant, pour que la terre, épuisée, desséchée en ses moelles, ne refuse pas les récoltes annuelles. Substance de tous les éléments, le ciel, l'air, la mer, la terre te produisent. Frappé et heurté par le Prophète, le rocher t'a dégorgée pour arroser les cœurs des peuples altérés (Ex., XVII, 6). Lorsque tu as jailli du côté du Sauveur, les bourreaux t'ont vue, et ils ont cru (Jn, XIX, 34); aussi es-tu l'un des trois témoins de notre renaissance: car « il y a trois témoins, l'eau, le sang et l'Esprit » (I Jn, V, 8): l'eau pour laver, le sang pour racheter, l'Esprit pour ressusciter (cf. Rom., VIII, 11).

Ambroise, et par la plus grande fidélité tantôt de l'un, tantôt de l'autre, de deux traditions indépendantes. Cf. *Dict. d'Arch. et de Liturg.*, II, col. 693-694.

- 49 *Et ego quidem dispono uobis, sicut disposuit mihi pater regnum. Regnum dei non est de hoc mundo.* Non ergo aequalitatis homini ad deum, sed similitudinis aemulatio est; solus enim Christus est plena imago dei propter expressam in se paternae claritudinis unitatem; iustus autem homo ad imaginem dei est, si propter imitandam diuinae conuersationis similitudinem mundum hunc dei cognitione contemnat uoluptatesque terrenas uerbi perceptione despiciat quo alimur in uitam. Vnde et corpus Christi edimus, ut uitae aeternae possimus esse participes. Non enim uictus et potus nobis praemii loco spondetur et honoris, sed communicatio gratiae caelestis et uitae, neque duodecim throni tamquam aliqua corporalis sunt receptacula sessionis, sed quia secundum diuinam similitudinem iudicat Christus cognitione cordium, non interrogatione factorum uirtutem remunerans impietatemque condemnans, ita et apostoli in iudicium spiritale formantur remuneratione fidei et exsecratione perfidiae, uirtute errorem redarguentes, sacrilegos odio
- 50 persequentes. Conuertamur igitur et caueamus ne in perditione aliqua inter nos de praelatione possit esse contentio; si enim contendebant apostoli, non excusationi obtenditur, sed cautioni proponitur. Si Petrus *aliquando* conuertitur, quia primam domini secutus est uocem, quis potest dicere cito se esse conuersum? Caue ergo iactantiam, caue saeculum; ille enim confirmare iubetur fratres suos qui dixit: *omnia reliquimus et secuti sumus te.*
- 51 Deinde contuendum est quia non omnis honorificentiae studio humilitas definitur; potes enim deferre alicui propter saeculi gratiam, potentiae metum utilitatisque contutum. Tua aedificatio quaeritur, non alterius honor,

Luc, XXII, 14-38. 49. « Et moi, je vous prépare un royaume, comme mon Père me l'a préparé. »

Discours pendant la Cène.

Le Royaume de Dieu n'est pas de ce monde (*Jn*, XVIII, 36). L'homme ne doit donc pas viser à l'égalité, mais à la ressemblance avec Dieu. Seul en effet le Christ est l'image plénière de Dieu, parce qu'en Lui s'exprime dans l'unité la gloire du Père; quant à l'homme juste, il est à l'image de Dieu si, pour reproduire la ressemblance de la vie divine, il méprise ce monde afin de connaître Dieu, et dédaigne les jouissances de la terre pour recevoir le Verbe qui est l'aliment de notre vie: ce pour quoi nous mangeons le corps du Christ, afin de pouvoir participer à la vie éternelle. Car ce n'est pas manger et boire qui nous est promis comme une récompense et un honneur, mais la communion à la grâce et à la vie céleste. Les douze trônes ne sont pas davantage faits pour recevoir et asseoir nos corps; mais de même que le Christ, en vertu de sa ressemblance divine, juge par sa connaissance des cœurs et non en interrogeant sur les actions pour récompenser la vertu et condamner l'impiété, de même aussi les Apôtres apprennent à juger en esprit, en récompensant la foi et en détestant la fausse croyance, à reprendre fortement l'erreur, à poursuivre de leur haine les sacrilèges. 50. Convertissons-nous donc, et prenons garde que, pour notre perte, il ne survienne entre nous quelque dispute de préséance; car si les Apôtres ont contesté, ce n'est pas une excuse offerte, c'est une invitation à prendre garde. Si Pierre se convertit « un jour » (*Matth.*, XIII, 15; *Mc*, IV, 12), lui qui a répondu au premier appel du Maître, qui peut dire que sa propre conversion a été rapide? Gardez-vous donc de la vanité, gardez-vous du siècle; car celui qui est chargé d'affermir ses frères est celui qui a dit: « Nous avons tout quitté pour vous suivre » (*Lc*, XVIII, 28). 51. Il faut encore considérer que l'empressement à honorer ne fait pas toute l'humilité: car vous pouvez être déferent envers quelqu'un en vue d'un avantage mondain, par crainte de la puissance et dans un but intéressé. C'est de vous construire qu'il s'agit, non d'honorer

et ideo una datur omnibus forma sententiae, ut non de praelatione iactantia sit, sed de humilitate contentio, eoque se dominus proponit imitandum. Egebamus omnium, ipse nullo, et tamen praebeuit se humilitatis auctorem, cum discipulis ministraret. Quod utique faciebat non studio utilitatis, sed exercitatione uirtutis.

52 Petrus autem etsi spiritu promptus, corporis tamen adhuc infirmus adfectu denuntiatur dominum negaturus; neque enim poterat diuinae constantiam intentionis aequare. Passio domini aemulos habet, pares non habet. Ita non reprehendo quod negauit, laudo quod fleuit. Aliud commune condicionis est, aliud speciale uirtutis. Et ideo instruitur ad cauendum, non cogitur ad negandum.

53 *Qui habet inquit sacculum tollat, similiter et peram, et qui non habet uendat tunicam suam et emat sibi gladium.* Cur emere iubes, qui ferire me prohibes? Cur haberi praecipis quem uetas promi? Nisi forte ut sit parata defensio, non ultio necessaria, ut uideare potuisset uindicari, sed noluisse. Lex tamen referre me non uetat, et ideo fortasse Petro duos gladios offerenti *sat est dicis*, quasi licuerit usque ad euangelium, ut sit in lege aequi-

54 tatis eruditio, in euangelio bonitatis perfectio. Multis hoc iniquum uidetur, sed non iniquus dominus, qui cum se posset ulcisci, maluit inmolari. Est etiam gladius spiritalis, ut uendas patrimonium, emas uerbum, quo mentis penetralia uestiuntur. Est etiam gladius passionis, ut exuas corpus et inmolatae carnis exuuiis ematur tibi sacri corona martyrii, quod ex benedictionibus dominicis colligere potes, qui summam omnium coronam, si quis

1. Il a fallu s'écarter ici d'une tradition manuscrite à peu près unanime, mais fautive. Lire en effet : *qui non habet sacculum*, et traduire : celui qui n'a pas de sac doit en prendre un, serait contraire non seulement au texte, bien établi, de l'Évangile, mais au simple bon sens. Et cependant trois mss seulement ont supprimé *non*, la correction étant d'ailleurs de seconde main. De très bonne heure, sans doute, un copiste aura reproduit pour la première partie du texte la négation qui est parfaitement à sa place dans la seconde.

2. Figurée par la tunique que le Seigneur prescrit de vendre.

autrui; aussi ne donne-t-on à tous qu'un conseil formulé dans les mêmes termes, en sorte qu'on ne se vante pas d'être préféré, mais qu'il y ait joute d'humilité. Sur ce point le Seigneur se propose à l'imitation : nous avions besoin de tout, Lui de personne; et pourtant Il s'est affirmé maître d'humilité en servant ses disciples; Il ne l'a pas fait assurément dans une vue intéressée, mais par exercice de vertu. 52. Quant à Pierre, prompt en son esprit sans doute, mais encore faible quant aux dispositions de son corps (*Matth.*, XXVI, 41), il est prévenu qu'il reniera le Seigneur; car il ne pouvait pas égaler la fermeté de la volonté divine : la Passion du Seigneur a des imitateurs, pas d'égaux. Ainsi je ne lui reproche pas d'avoir renié, je le félicite d'avoir pleuré; l'un est le fait de notre commune condition, l'autre marque de vertu. Il est prévenu, afin d'être sur ses gardes; il n'est pas contraint de renier.

53. « Celui qui possède un sac<sup>1</sup>, dit-Il, doit le prendre, et aussi une besace; et celui qui n'a pas de glaive doit vendre sa tunique pour en acheter un. »

Pourquoi m'ordonner cet achat, puisque vous me défendez de frapper (*Matth.*, XXVI, 52)? Pourquoi me prescrire d'avoir ce que vous m'interdisez de dégainer? Peut-être pour avoir la défense prête, pas nécessairement la vengeance; pour montrer que vous pouviez vous venger, mais ne l'avez pas voulu. La Loi cependant ne m'interdit pas de rendre les coups; peut-être alors, quand Pierre présente deux glaives, si vous dites : « Cela suffit », est-ce comme si la chose eût été permise jusqu'à l'Évangile, la Loi donnant le rudiment de la justice, l'Évangile l'achèvement de la bonté. 54. A beaucoup cela semble inique; mais le Seigneur n'est pas inique : pouvant se venger, Il a préféré s'immoler. Il existe aussi un glaive spirituel, qui vous fait vendre votre patrimoine pour acheter la parole dont est revêtu l'intime de l'âme. Il y a encore le glaive de la Passion, qui vous fait dépouiller votre corps, et acheter avec la dépouille<sup>2</sup> de votre corps immolé la couronne sainte du martyr : vous pouvez le conclure des béatitudes du Seigneur, qui a prédit la couronne suprême entre toutes à qui souffre

persecutionem patiatur pro iustitia, praedicavit. Denique ut scias quia de passione locutus est, ne turbaret discipulorum animos, de se exemplum protulit, dicens : *quoniam hoc quod scriptum est oportet impleri in me,* 55 *quod et cum iniustis deputatus est.* Mouet tamen adhuc quod duos gladios discipuli protulerunt, ne forte unum noui, unum ueteris testamenti, quibus *aduersum diaboli* armamur *insidias.* Denique dicit dominus : *sat est quasi nihil desit ei quem utriusque testamenti doctrina munierit.* 56 *Pater, si possibile est, transfer a me calicem hunc.* Haerent plerique hoc loco, qui tristitiam saluatoris ad argumentum inolitae potius a principio quam susceptae ad tempus infirmitatis inclinant, et naturalis sensum cupiunt detorquere sententiae. Ego autem non solum excusandum non puto, sed etiam nusquam magis pietatem eius maiestatemque demiror ; minus enim contulerat mihi, nisi meum suscepisset affectum. Ergo pro me doluit, qui pro se nihil habuit quod doleret, et sequestrata delectatione diuinitatis aeternae taedio meae infirmitatis adficitur. Suscepit enim tristitiam meam, ut mihi suam laetitiam largiretur, et uestigiis nostris descendit usque ad mortis aerumnam, ut nos suis uestigiis reuocaret ad uitam. Confidenter ergo tristitiam nomino, quia crucem praedico ; neque enim speciem incarnationis suscepit, sed ueritatem. Debit ergo et dolorem suscipere, ut uinceret tristitiam, non excluderet. Neque enim habent fortitudinis laudem, qui stuporem magis uulnerum tulerint 57 quam dolorem. *Homo enim in plaga et sciens inquit ferre infirmitates,* nos uoluit erudire, ut quia in Ioseph didiceramus carcerem non timere, mortem uincere disceremus in Christo et quod est amplius quemadmodum

1. Rapprocher 56-58 du *De Fide ad Gratianum*, II, 53-55, où l'on retrouve les mêmes expressions, parfois même un texte identique.

2. Le *De Ioseph* daterait de l'automne 388 (cf. J. R. PALANQUE, *loc. cit.*, p. 522). Resterait à déterminer s'il faut reconnaître ici une allusion à ce traité, ou seulement à l'épisode scripturaire.

persécution pour la justice (*Matth.*, V, 10). Enfin, pour vous montrer qu'il parlait de la Passion, ne voulant pas troubler l'esprit des disciples, Il a fourni son propre exemple, en disant : « Car ce qui est écrit doit s'accomplir en moi : il a été mis au rang des injustes. » 55. Il subsiste pourtant un doute au sujet des deux glaives présentés par les disciples : peut-être l'un pour le Nouveau Testament, l'autre pour l'Ancien. Par eux nous sommes armés « contre les embûches du diable » (*Éphés.*, VI, 11). Aussi bien le Seigneur dit : « Il suffit », pour faire entendre que rien ne manque à celui que fortifie l'enseignement des deux Testaments.

Luc, XXII, 39-53.

L'agonie  
au Jardin.

56. « Père, s'il est possible, éloignez de moi ce calice.<sup>1</sup> »  
Beaucoup s'attachent à ce passage pour exploiter la tristesse du Seigneur comme la preuve d'une infirmité innée dès le principe, et non pas prise pour un temps ; ils voudraient détourner les mots de leur sens naturel. Pour moi, non seulement je ne vois pas qu'il y ait sujet de l'excuser, mais nulle part je n'admire davantage sa tendresse et sa majesté : son bienfait eût été moindre s'il n'avait pris mes sentiments. C'est donc pour moi qu'il s'est affligé, n'ayant pour Lui nul sujet d'affliction ; et, mettant de côté la jouissance de sa divinité éternelle, Il se laisse atteindre par la lassitude de mon infirmité. Il a pris ma tristesse, pour me prodiguer sa joie ; sur nos pas Il est descendu jusqu'à l'angoisse de la mort, voulant sur ses pas nous rappeler à la vie. Je n'hésite donc pas à parler de tristesse, puisque je prêche la croix. C'est qu'Il n'a pas pris de l'incarnation l'apparence, mais la réalité ; Il devait donc aussi prendre la douleur, afin de triompher de la tristesse, et non de l'écarter : on ne saurait être loué pour son courage si l'on n'a connu des blessures que l'étourdissement sans la douleur. 57. « Homme de douleurs, est-il dit, et sachant porter les souffrances » (*Is.*, LIII, 3), Il a voulu nous instruire. Joseph nous avait appris à ne pas craindre la prison<sup>2</sup> ; dans le Christ nous apprendrions à vaincre la mort ;

futurae mortis maestitiam uinceremus. Quomodo enim te imitemur, domine Iesu, nisi sequeremur ut hominem, nisi mortuum crederemus, nisi uulnera uidissemus? Quemadmodum discipuli crederent fuisse moriturum, nisi morituri tristitiam conperissent? Sic adhuc dormiunt et nesciunt dolere, pro quibus Christus dolebat; ita enim legimus quia *peccata nostra portat et pro nobis dolet*. Doles ergo, domine, non tua, sed mea uulnera, non tuam mortem, sed nostram infirmitatem: et nos aestimauimus te esse in doloribus, cum tu non pro te, sed pro me doleres; *infirmatus enim es, sed propter peccata nostra*, non quia tibi illa infirmitas erat ex patre adsumta, sed pro me suscepta, quia mihi proderat ut eruditio pacis nostrae esset in te et liuore tuo uulnera nostra sanares.

58 Sed quid mirum si pro omnibus doluit qui pro uno fleuit? Quid mirum si moriturus pro omnibus taedeat, qui Lazarum resuscitaturus illacrimat? Sed et ibi pia sororis lacrimis commouetur, quia mentem humanam tangebant, et hic alto operatur affectu, ut quia in carne sua peccata nostra perimebat, maerorem quoque animae nostrae suae animae maeror aboleret. Et fortasse ideo tristis est, quia post Adae lapsum tali transitu nobis erat ex hoc saeculo recedendum, ut mori esset necesse: *deus enim mortem non fecit nec laetatur perditione uiuorum et ideo fastidit quod ipse non fecit*.

59 Denique ait: *transfer a me calicem istum*, quasi homo mortem recusans, quasi deus sententiam suam seruans; oportet enim mori nos saeculo, ut resurgamus deo, ut iuxta diuinam sententiam lex maledictionis resoluta  
60 in terrae limum naturae fine soluatur. Quod autem ait: *non mea uoluntas, sed tua fiat*, suam ad hominem rettulit,

mieux encore: comment vaincre l'angoisse de la mort à venir. Aussi bien comment vous imiterions-nous, Seigneur Jésus, à moins de vous suivre comme homme, de croire que vous êtes mort, d'avoir vu vos blessures? Comment les disciples auraient-ils cru qu'Il allait mourir, s'ils n'avaient constaté l'angoisse d'un mourant?

Ainsi ils dorment encore et ignorent la douleur, eux pour qui le Christ était dans la douleur. C'est ce que nous lisons: « Il porte nos péchés, et pour nous Il souffre » (*Is.*, LIII, 4). Vous souffrez donc, Seigneur, non de vos blessures, mais des miennes, non de votre mort, mais de notre infirmité; et nous vous regardions, nous, comme en proie à la douleur, quand vous souffriez non pour vous, mais pour moi. Car vous êtes devenu infirme, mais à cause de nos péchés (*Is.*, LIII, 5), parce que cette infirmité, vous ne l'avez pas reçue de votre Père, mais prise pour moi; parce qu'il m'était bon que « l'enseignement de notre paix fût en vous, et que vos meurtrissures guérissent nos plaies » (*Ib.*).

58. Mais quelle merveille si pour tous Il a souffert, quand pour un seul Il a pleuré? Quelle merveille si au moment de souffrir pour tous Il défaille, quand au moment de ressusciter Lazare Il verse des larmes? Alors Il est ému des larmes d'une sœur aimante, qui ont touché son âme humaine; ici une pensée profonde le fait agir: de même qu'en sa chair Il exterminait nos péchés, de même l'angoisse de notre âme serait dissipée par l'angoisse de son âme.

Et peut-être sa tristesse tient-elle à ce que, depuis la chute d'Adam, notre seule issue pour sortir de ce monde est nécessairement la mort. Car Dieu n'a pas fait la mort, et Il n'éprouve aucune joie de la perte des vivants (*Sag.*, I, 13); Il répugne à souffrir ce qu'Il n'a pas fait.

59. Puis Il dit: « Éloignez de moi ce calice. » Homme, Il repousse la mort; Dieu, Il maintient sa sentence. Il nous faut en effet mourir au monde pour ressusciter à Dieu, afin que, selon la sentence divine, la loi de malediction soit satisfaite par le retour de notre nature au limon terrestre. 60. Lorsqu'Il dit: « Que ce ne soit pas ma volonté, mais la vôtre, qui s'accomplisse », Il rap-

patris ad diuinitatem ; uoluntas enim hominis temporalis, uoluntas diuinitatis aeterna. Non alia uoluntas patris, alia filii ; una enim uoluntas, ubi una diuinitas. Disce tamen deo esse subiectus, ut non quod ipse uis eligas, 61 sed quod deo scias esse placiturum. Deinde uerborum ipsorum proprietatem consideremus : *tristis est anima mea* et alibi : *nunc anima mea turbata est ualde* — non ergo suscipiens, sed suscepta turbatur ; anima enim obnoxia passionibus, diuinitas libera — denique : *spiritus promptus, caro autem infirma*. Tristis autem est non ipse, sed anima. Non est tristis sapientia, non diuina substantia, sed anima ; suscepit enim animam meam, suscepit corpus meum. Non me fefellit, ut aliud esset et aliud uideretur : tristis uidebatur et tristis erat non pro sua passione, sed pro nostra dispersione. Denique ait : *percutiam pastorem et dispergentur oues gregis*. Tristis erat, quia nos paruulos relinquebat. Ceterum quam constanter se morti obtulerit scriptura declarat, quandoquidem querentibus occurrit, turbatos confirmauit, trepidos prouocauit, proditorem osculi dignatione suscepit. 62 Nec illud distat a uero, si tristis erat pro persecutoribus suis, quos sciebat in malis sacrilegii poenas duros. Et ideo dixit : *transfer hunc calicem a me*, non quia dei filius mortem timebat, sed quia uel malos perire nolebat. Denique ait : *domine, ne statuas illis hoc peccatum*, 63 ut passio sua esset omnibus salutaris. *Iuda, osculo filium hominis tradis ?* Magna diuinae significatio potestatis, magna disciplina uirtutis. Et consilium prodicionis aperitur et adhuc patientia non negatur. Ostendisti, domine, quem proderet, dum occulta manifestas. Ostendisti etiam

porte la sienne à son humanité, celle du Père à la divinité. La volonté de l'homme est temporaire ; la volonté de Dieu est éternelle. Il n'existe pas une volonté du Père autre que celle du Fils : ils n'ont qu'une volonté, comme une divinité. Apprenez cependant à être soumis à Dieu, à ne pas choisir votre propre vouloir, mais ce que vous savez devoir plaire à Dieu.

61. Considérons enfin la valeur propre des mots : « Mon âme est triste », et ailleurs : « Maintenant mon âme est dans un trouble extrême » — le trouble n'est donc pas pour Celui qui a pris une âme, mais pour celle qui a été prise : car l'âme est sujette aux passions, la divinité en est exempte — enfin : « L'esprit est prompt, la chair infirme. » Triste, ce n'est pas Lui qui l'est, mais son âme. La Sagesse n'est pas triste, ni la substance divine, mais l'âme : car Il a pris mon âme, Il a pris mon corps. Il ne m'a pas trompé en étant autre qu'Il paraissait : triste Il paraissait, et triste Il était, non de sa souffrance, mais de notre dispersion ; aussi bien est-il dit : « Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées » (*Matth.*, XXVI, 31, d'après *Zach.*, XIII, 7). Il était triste de nous laisser si petits. Quant au reste, l'Écriture nous dit avec quel courage Il s'offre à la mort, allant au-devant de ceux qui le cherchent, raffermissant les troublés, excitant les tremblants, daignant accepter le baiser du traître. 62. Il n'est d'ailleurs pas contraire à la vérité qu'Il ait été triste pour ses persécuteurs, sachant qu'ils expieraient dans les supplices leur sacrilège. C'est pour cela qu'Il dit : « Éloignez de moi ce calice » : non pas que le Fils de Dieu craignît la mort, mais parce qu'Il n'eût pas voulu la perte des méchants eux-mêmes. Aussi bien dira-t-Il : « Seigneur, ne mettez pas ce péché à leur compte » (*Lc.*, XXIII, 34) afin que sa Passion fût salutaire à tous.

63. « Judas, c'est par un baiser que tu livres le Fils de l'homme ? »

Grande manifestation de la puissance divine, grande leçon de vertu. Le dessein de trahison est démasqué, et cependant la patience ne se refuse pas. Vous avez montré, Seigneur, qui il livrait, en dévoilant son secret. Vous

- quem traderet, dum dicis : *filium hominis*, quia caro, non diuinitas comprehenditur. Illud tamen plus confutat ingratum quod eum tradiderit, qui cum esset dei filius, propter nos tamen filius hominis esse uoluisset, quasi dicat : propter te suscepi, ingrata, quod tradis. En hypocrisin ! ergo per interrogationem pronuntiandum puto, quasi amantis adfectu corripiat proditorem : *Iuda, osculo filium hominis tradis ?* Hoc est : amoris pignore uulnus infigis et caritatis officio sanguinem fundis et pacis instrumento mortem inrogas ? Seruus dominum, discipulus prodis magistrum, electus auctorem ? Hoc est illud : *utilia uulnera amici quam uoluntaria oscula inimici*. Proditori hoc, pacifico uero quid dicitur ?
- 64 *letur me ab osculis oris sui. Et osculatus est*, non quo simulare nos doceat, sed ut neque proditorem refugere uideretur et plus adficere proditorem, cui amoris officia non negaret ; scriptum est enim : *cum odientibus pacem eram*
- 65 *pacificus*. Et signo dato inquit ab his qui cum fustibus uenerant comprehenditur. Sed dominum omnium mysteria, non arma tenuerunt. Denique locutus est et ceciderunt retrorsum. Quo mihi legiones angelorum, quo caelestem exercitum ? Vox domini sola plus terret. Hanc ille ad demonstrandum diuinae maiestatis indicium qui in pectore Christi recumbebat elegit. Volenti ergo inicit manus turba, nectuntur uincula. O amentes, o perfidi ! Non sic comprehenditur sapientia, non sic tenetur iustitia.
- 66 Nec discipulorum studia defuerunt. Denique Petrus eruditus in lege, promptus adfectu, qui sciret Fineae reputatum ad iustitiam quod sacrilegos peremisset, per-

1. Saint Jean est en effet le seul des quatre évangélistes qui ait relaté la question du Seigneur à ses ennemis, et l'effet de sa parole sur la troupe tombant à la renverse.

avez encore montré qui il livrait, en disant : « le Fils de l'homme » : car c'est la chair, non la divinité, que l'on arrête ; cependant, c'est pour l'ingrat un reproche de plus d'avoir livré Celui qui, étant Fils de Dieu, avait pour nous voulu être Fils de l'homme ; Il semble dire : C'est pour toi, ingrat, que j'ai pris ce que tu livres. Quelle hypocrisie ! Il faut donc, à mon avis, lire avec une interrogation, comme si, dans un sentiment affectueux, Il reprenait le traître : « Judas, est-ce par un baiser que tu livres le Fils de l'homme » ? Autrement dit : c'est par le gage de l'amour que tu m'infliges la blessure, par la marque de l'affection que tu verses mon sang, par le signe de la paix que tu me donnes la mort, que toi serviteur tu livres ton Seigneur, disciple ton Maître, choisi ton Créateur ? C'est bien le cas de dire : « Les blessures d'un ami valent mieux que les baisers calculés d'un ennemi » (*Prov.*, XXVII, 6). Ceci pour le traître ; du pacifique, que dit-Il ? « Qu'il me baise des baisers de sa bouche » (*Cant.*, I, 1) !

64. Et Il le baise : non pour nous enseigner la dissimulation, mais pour ne point paraître se dérober à la trahison, et pour accabler davantage le traître en ne lui refusant pas les marques d'affection. Car il est écrit : « Avec les ennemis de la paix j'étais pacifique » (*Ps.* 119, 6).

65. « Et au signal convenu, est-il dit, ceux qui étaient venus avec des bâtons le saisissent. »

Mais le Seigneur de toutes choses a été prisonnier des mystères, non des armes. Aussi bien Il parle, et ils tombent à la renverse. Qu'ai-je besoin des légions d'anges, de l'armée du Ciel ? La seule voix du Seigneur cause plus de terreur. C'est elle qu'a retenue, comme indice évident de la majesté divine, celui qui avait reposé sur le cœur du Christ<sup>1</sup>. C'est donc parce qu'Il le veut que la troupe le saisit, qu'Il est chargé de chaînes. O insensés ! ô perfides ! on ne saisit pas ainsi la Sagesse, on n'enchaîne pas ainsi la Justice.

66. Et le zèle des disciples ne fit pas défaut. Aussi bien Pierre, instruit de la Loi, au cœur prompt, sachant que Phinées fut jugé juste pour avoir mis à mort les sacri-

cussit principis seruum. Sed dominus uulnera cruenta detorsit, mysteria diuina subiecit, ut seruus principis mundi, hoc est non naturae conditione sed culpae saecularium famulus potestatum, auris suae uulnus exciperet, quia non audisset uerba sapientiae. *Omnis deinde qui facit peccatum seruus est peccati. Peccatis inquit uestris uenditi estis.* Venditio propter peccata nostra, propter bonitatem autem dei redemptio peccatorum. Aut si Petrus uolens percussit aurem, docuit quod aurem habere in specie non deberent, quam in mysterio non haberent. Sed bonus dominus et ipsi refundit auditum secundum prophetica dicta demonstrans et ipsos, si conuertantur, posse sanari qui in passione domini uulnerati sunt, eo

67 quod omne peccatum fidei mysteriis abluatur. Tollit ergo Petrus aurem. Quare Petrus? Quia ipse est qui accepit clauas regni caelorum; ille enim condemnat qui et absoluit, quoniam ligandi idem et soluendi adeptus est potestatem. Tollit autem aurem male audientis, tollit autem gladio spiritali aurem interiori male intellegendis.

68 Caueamus ne cui tollatur auricula. Legitur passio domini: si ad diuinitatem eius referimus infirmitatem corporeae passionis, exciditur auricula et exciditur a Petro, qui non passus est Christum prophetam aestimari, sed dei filium docuit fideli confessione signari. Ergo cum legimus teneri Iesum, caueamus ne ab aliquo audiamus et putemus eum secundum diuinitatem teneri, teneri inuitum, teneri quasi infirmum. Tenetur quidem et, ut dixit Iohannes, ligatur secundum corporis ueritatem, sed uae illis qui ligant uerbum! Ligant enim qui tantummodo Christum hominem putant, ligant qui praescium non putant, qui omnipotentem non confitentur. Mala uin-

1. Malchus est ici représenté comme figure d'Adam, ou, plus exactement, de toute l'humanité déchue.

lèges (*Ps.* 105, 30 ssq.), frappe le serviteur du prince (des prêtres). Mais le Seigneur a écarté les blessures sanglantes pour leur substituer les mystères divins. Ainsi l'esclave du prince du monde, serviteur des puissances du siècle non par droit de naissance, mais par sa faute<sup>1</sup>, a reçu une blessure à l'oreille pour n'avoir pas écouté les paroles de sagesse. Car enfin « quiconque commet le péché, est esclave du péché » (*Jn.*, VIII, 34); « pour vos péchés, est-il dit, vous avez été vendus » (*Is.*, L, 1). La vente est le fait de nos péchés, c'est par la bonté de Dieu que sont rachetés les péchés. Ou bien, si Pierre a délibérément blessé l'oreille, c'était pour enseigner qu'ils ne devaient pas avoir d'oreille visible, n'en ayant pas au sens mystique. Mais le Seigneur, qui est bon, a remis l'oreille pour montrer, selon la parole du Prophète (*Is.*, VI, 10), que la guérison est possible, s'ils se convertissent, pour ceux mêmes qui ont été blessés lors de la Passion du Seigneur: car tout péché est effacé par les mystères de la foi. 67. Pierre donc coupe l'oreille. Pourquoi Pierre? Parce que c'est lui qui a reçu les clefs du Royaume des cieux. Il condamne, comme il absout, parce qu'il a reçu le pouvoir de lier comme celui de délier. Il coupe l'oreille à celui qui écoute mal; par le glaive spirituel il coupe l'oreille intérieure à celui qui comprend de travers. 68. Prenons garde que personne n'ait l'oreille coupée. On lit la Passion du Seigneur: si nous rapportons à sa divinité son infirmité et souffrance corporelle, notre oreille est coupée, et coupée par Pierre, qui n'a pas souffert que le Christ passât pour un Prophète, mais nous a appris à le proclamer Fils de Dieu par un témoignage de foi (*Matth.*, XVI, 14 ssq.). Lors donc que nous lisons l'arrestation de Jésus, gardons-nous d'écouter et de croire celui qui nous dira qu'Il est arrêté en tant que Dieu, arrêté malgré lui, arrêté parce qu'impuissant. Il est arrêté, c'est vrai, et lié, au témoignage de Jean (XVIII, 12), dans la réalité de son corps; mais malheur à ceux qui enchaînent le Verbe! C'est l'enchaîner que voir dans le Christ uniquement un homme; c'est l'enchaîner que ne pas croire à sa prescience, que ne pas reconnaître sa toute-puissance. Pauvres chaînes des

- cula Iudaeorum, quibus non Christum ligant, sed se ipsos adligant. Ligatur autem in domo non pii alicuius et iusti, sed in domo Caiphae, hoc est in impia domo, ubi etiam moriturus pro omnibus prophetatur. Quam amentes igitur qui beneficia confitentur et beneficiorum auctorem
- 69** persecuntur! Ideo aurem perdunt, quia perdidierunt auditus profectum. Multi non habent qui habere se credunt. In ecclesia omnes habent, extra ecclesiam non habent. Aut fortasse ideo aurem tulit, ne amplius delinquerent audientes, qui audita seruare non possent. Sic et aliquando confudit dominus linguas exstruentium turrem, ne se audirent et opus suae impietatis auferent.
- 70** Comprehende, si potes, quomodo ad dexteræ salutaris adtactum fugiat dolor et uulnera non medicamento aspersa, sed tactu obducta sanentur. Operatorem suum limus agnoscit et operatricem suam domini manum sequitur caro; quomodo uult enim opus suum creator instaurat. Sic et alibi caeco illi uisus luto supra oculos inlinito, quasi in naturam redierit, reformatur. Iubere potuit, sed operari maluit, ut cognoscamus ipsum esse qui e limo terrae corporis membra nostri uariis apta for-
- 71** mauit officiis et infuso uigore mentis animauit. Venerunt ergo et comprehenderunt eum grauius perituri studii sui fructu nec intellexerunt infelices mysterium nec uenerati sunt tam clementem pietatis affectum, quod etiam hostes suos non passus est uulnerari. Illi iusto mortem
- 72** inferebant, persecutorum uulnera iste sanabat. *Petrus uero sequebatur a longe.* Et bene a longe sequebatur iam proximus negaturo; neque enim negare potuisset, si

Juifs! Ils n'en lient pas le Christ, mais ils s'en attachent eux-mêmes. Or Il est enchaîné non pas dans la maison de quelque homme pieux et juste, mais dans la maison de Caïphe, c'est-à-dire une maison impie, où l'on prophétise aussi qu'Il doit mourir pour tous (*Matth.*, XXVI, 57; *Jn*, XVIII, 24). Combien donc insensés ceux qui reconnaissent les bienfaits et persécutent l'auteur des bienfaits! **69.** Aussi perdent-ils l'oreille, ayant laissé perdre l'utilité de l'oreille. Beaucoup n'en ont pas qui croient en avoir: dans l'Église tous l'ont, hors de l'Église on ne l'a pas. Peut-être encore a-t-il coupé l'oreille pour qu'ils ne pèchent pas davantage s'ils entendaient, puisqu'ils ne pouvaient observer ce qu'ils entendaient; c'est ainsi qu'autrefois le Seigneur a brouillé les langues de ceux qui construisaient la tour (*Gen.*, XI, 7 ssq.), pour empêcher qu'en s'entendant ils n'avancent leur ouvrage impie. **70.** Comprenez, si vous le pouvez, comment au contact de la droite du Sauveur la douleur s'enfuit et les plaies se guérissent, sans qu'on y verse un médicament, à ce contact qui les recouvre. L'argile reconnaît son ouvrier, et la chair se prête à la main du Seigneur qui la travaille: car le Créateur répare à son gré son ouvrage. C'est ainsi qu'ailleurs Il rend la vue à l'aveugle en frottant ses yeux de boue (*Jn*, IX, 6), comme par un retour à sa nature. Il pouvait ordonner, mais il a mieux aimé travailler, pour nous faire reconnaître Celui qui, d'une terre argileuse, a formé les membres de notre corps aptes à diverses fonctions, et leur a donné la vie en y répandant l'énergie de l'âme.

**71.** Ils vinrent donc et le saisirent. Le succès de leur entreprise fit leur perte plus funeste; et les malheureux ne comprirent pas le mystère ni ne vénérèrent une disposition de bonté si clémente qu'Il ne permit pas que ses ennemis mêmes fussent blessés. Eux apportaient la mort au juste; Lui guérissait les blessures des persécuteurs.

*Luc*, XXII, 54-62.

**Renierment  
de Pierre.**

*Saint Luc*, II.

**72.** Or Pierre suivait de loin. Il est bien vrai qu'il le suivait de loin, étant déjà si près de le renier: car il n'aurait pu le renier s'il s'était

Christo proximus adhaesisset. Sed fortasse et in hoc nobis maxima sit admiratione reuerendus, quod dominum non reliquit, etiam cum timeret. Metus naturae est, cura pietatis. Alienum quod timet, suum quod non fugit. Quod sequitur deuotionis, quod negat obreptionis. Commune quod labitur, fidei quod paenitet. Iam in domo principis sacerdotum ignis ardebat; accessit Petrus, ut calefaceret se, quia clauso domino calor mentis etiam in ipso refrixerat. Quid sibi uult quod prima eum prodit ancilla, cum uiri utique magis eum potuerint recognoscere, nisi ut et iste sexus peccasse in necem domini uideretur, ut et iste sexus redimeretur per domini passionem? Et ideo mulier resurrectionis accepit prima mysterium et mandata custodit, ut ueterem praeuaticationis aboleret errorem.

74 Petrus ergo proditus negat — ponamus enim negasse Petrum, quia dixit dominus: *ter me negabis*, et malo negasse Petrum quam dominum fefellisse —; quid negauit? Quod promisit incaute. Deuotionem considerauit, non respexit condicionem, multatus, quia dixit se animam ponere, quod non humanae infirmitatis, sed diuinae est potestatis. Cum tam grauem imprudentis sermonis multam luerit, quanta est poena perfidiae!

75 Vbi tamen negat Petrus? Non in monte, non in templo, non in sua domo, sed in praetorio Iudaeorum, in domo principis sacerdotum. Ibi negat, ubi ueritas non est; ibi negat, ubi Christus captus, ubi Iesus ligatus est. Quidni erraret, quem intromisit ostiaria et interrogauit ostiaria Iudaeorum? Male Eua induxit Adam, male Petrum introduxit femina; sed ille in paradiso labitur,

1. En disant : *animam meam pro te ponam*, Pierre, note saint Ambroise, semblait s'arroger ce qui est le privilège du Seigneur, à qui seul il appartenait de dire, en toute vérité : *potestatem habeo ponendi animam meam*.

attaché étroitement au Christ. Mais peut-être devons-nous avoir pour lui la plus grande admiration et révérence du fait même qu'il n'a pas abandonné son Seigneur, tout en ayant peur : la crainte est naturelle, la sollicitude pieuse; craindre n'est pas son fait, ne pas s'enfuir est bien de lui. Il suit : c'est dévouement; s'il renie, c'est surprise. Sa chute est le sort commun; son repentir vient de sa foi.

Il y avait chez le prince des prêtres un feu allumé : Pierre approcha pour se chauffer, parce que, le Seigneur étant prisonnier, la chaleur de l'âme s'était aussi refroidie en lui. 73. Que signifie que la première à le dénoncer soit une servante, alors que des hommes auraient assurément mieux pu le reconnaître? N'est-ce pas pour que l'on voie ce sexe pécher également pour la mort du Seigneur, afin que ce sexe soit également racheté par la Passion du Seigneur? C'est pour la même raison qu'une femme fut la première dépositaire du mystère de la Résurrection et observa ce qui lui fut prescrit (*Jn*, XX, 14 ssq.), pour effacer l'ancien égarement de la préuatication.

74. Pierre étant donc dénoncé renie. Oui, admettons que Pierre a renié, puisque le Seigneur a dit : « Tu me renieras trois fois » (*Matth.*, XXVI, 34), et que j'aime mieux croire au reniement de Pierre qu'à une erreur du Seigneur. Qu'a-t-il renié? Ce qu'il avait imprudemment promis. Il avait considéré son dévouement, il n'avait pas pris garde à sa condition; il a été puni pour avoir dit qu'il donnerait sa vie, ce qui n'appartient pas à la faiblesse humaine, mais à la puissance divine<sup>1</sup>. S'il a dû payer si cher une parole imprudente, quel sera le châtiment de l'incroyance! 75. Cependant où Pierre renie-t-il? Ni sur la montagne, ni au temple, ni dans sa demeure, mais au prétoire des Juifs, dans la maison du prince des prêtres. Il nie au lieu où ne se trouve pas la vérité; il nie au lieu où le Christ est emprisonné, où Jésus est enchaîné. Comment ne pas s'égarer, ayant été introduit par une portière, et questionné par la portière des Juifs? C'est un malheur qu'Eve ait persuadé Adam, un malheur qu'une femme ait introduit Pierre. Mais le premier

ubi non ueniabilis culpa, hic in praetorio Iudaeorum, ubi difficilis innocentia. Illi interdictus lapsus, huic praedictus error. Ille commissus huic praeiudicauit, hic illum  
 76 resoluit. Consideremus etiam quo in statu neget. *Frigus erat.* Si tempus consideremus, frigus esse non poterat; sed frigus erat ubi Iesus non agnoscebatur, ubi non erat qui lucem uideret, ubi negabatur ignis consumens. Frigus ergo erat mentis, non corporis. Denique ad carbones stabat Petrus, quia algebat adfectu. Mala flamma Iudaica: urit, non calefacit. Malus focus, qui quandam etiam sanctorum mentibus fuliginem erroris aspergit, iuxta quem etiam Petri interiores oculi caligarunt, illi oculi non carnis et sanguinis, sed oculi mentis, quibus Christum  
 77 uidebat. Dicit aliquis: tu Iudaeorum etiam elementa condemnas? Non condemno elementa, quia non sunt Iudaeorum, sed alia est quam condemno flamma perfidiae. Hanc flammam condemno Iudaeorum diuina secutus oracula; dicit enim dominus: *argentum uestrum reprobum* est. Si argentum reprobum Iudaeorum est, et focus reprobus Iudaeorum est. Denique foco et auro Iudaeorum caput uituli figuratum est, hoc est sacrilegii principatus.

78 Sed uideamus negandi tenorem, quem inter euangelistas uideo esse diuersum. Ita nouum fuit Petrum potuisse peccare, ut peccatum eius nec ab euangelistis potuerit comprehendere. Petrum itaque proderenti ancillae quod ex illis esset qui cum Iesu Galilaeo erant prima uoce Matthaeus posuit respondisse: *nescio quid dicas.* Hoc etiam Marcus, qui secutus est Petrum et ex ipso potuit uerius cognoscere. Prima uox negantis est Petri, qua tamen non

1. Le foyer est ici considéré comme un creuset où se traite l'argent des Juifs.

2. Il faut laisser à saint Ambroise la responsabilité du développement très ingénieux, trop ingénieux, qui, après avoir admis le reniement de Pierre, tend à en réduire la portée. On en est à se demander s'il n'y a pas là une rémi-

tombe dans le paradis, où une faute est impardonnable; celui-ci dans le prétoire des Juifs, où l'innocence est difficile. Il n'était pas permis à l'un de tomber; à l'autre son erreur était prédite. La faute du premier a porté tort à celui-ci; celui-ci a libéré le premier. 76. Considérons encore en quel état il renie: « Il faisait froid. » Étant donnée la saison, il ne pouvait faire froid; mais il faisait froid en ce lieu où Jésus n'était pas reconnu, où il n'y avait personne qui vît la lumière, où l'on reniait le feu qui consume. Il faisait donc froid pour l'âme, non pour le corps; aussi bien Pierre se tenait près des charbons, parce qu'il avait le cœur transi. Mauvais feu des Juifs! Il brûle, il ne chauffe pas. Mauvais foyer, qui répand la suie de l'erreur jusque sur l'âme des saints! Près de lui les yeux intérieurs de Pierre lui-même se sont brouillés: pas les yeux de la chair et du sang, mais les yeux de l'âme, qui lui faisaient voir le Christ. 77. On me dira: Vous condamnez chez les Juifs jusqu'aux éléments? — Je ne condamne pas les éléments, puisqu'ils n'appartiennent pas aux Juifs; mais il existe une autre flamme, que je condamne: celle de la fausse foi. Je condamne cette flamme des Juifs, à la suite des oracles divins; car le Seigneur a dit: « Votre argent est réprouvé » (*Jér.*, VI, 30); si l'argent des Juifs est réprouvé, réprouvé est aussi le foyer des Juifs<sup>1</sup>. Aussi bien est-ce avec le feu et l'or des Juifs que fut modelée la tête du veau (*Ex.*, XXXII), c'est-à-dire le point de départ du sacrilège.

78. Mais voyons la teneur du reniement. Je vois qu'elle varie suivant les évangélistes. C'était chose si nouvelle, que Pierre ait pu pécher, que son péché n'a pas même pu être découvert par les évangélistes<sup>2</sup>. Ainsi, quand la servante dénonce Pierre comme étant de ceux qui se trouvaient avec Jésus de Nazareth, Matthieu écrit que sa première parole fut pour répondre: « Je ne sais de quoi vous parlez »; de même Marc, compagnon de Pierre, et qui a pu l'apprendre de lui avec certitude. C'est la première parole du reniement de Pierre; pourtant il n'y semble pas

niscence soit des plaidoiries, soit des exercices d'école auxquels n'a pu manquer de s'adonner le futur magistrat, au cours de ses études de droit

- negare dominum, sed a prodicione se separasse mulieris uidetur. Quid tamen negauerit considera. Ex illis utique se esse qui cum Iesu Galilaeo erant uel, ut Marcus posuit, cum Iesu Nazareno. Numquid negauit cum dei fuisse se filio? Hoc est dicere: nescio Galilaeum, nescio Nazarenum, quem dei filium noui. Habeant homines locorum uocabula, dei filium patria non potest nuncupare, cuius maiestatem locus nullus includit. Et ut scias hoc uerum esse, etiam exemplo probatur; nam alibi cum interrogaret dominus discipulos: *quem me dicunt esse homines, filium hominis?* alii Helian, alii Hieremian dixerunt aut unum ex prophetis, Petrus autem ait: *tu es Christus filius dei uiui*. Numquid et ibi negauit, quia Christum non hominis filium, sed dei maluit confiteri? Certe quid hic putamus ambiguum, quod etiam Christus probauit?
- 80 Et aliud accipe. Interrogatus enim Petrus: *et tu ex illis es qui cum Iesu Galilaeo erant?* Verbum aeternitatis refugit — non enim erant qui esse coeperunt — hoc est
- 81 dicere: ille solus erat qui in principio erat. Denique ait: *non sum ego*; illius est enim esse qui semper est. Vnde et Moyses ait: *qui est misit me*. Rursus cum urgueretur quod ex illis esset, secundum Marcum negauit, ut scias euangelistam ueritati quam gratiae plus dedisse, sed tamen negauit ex illis se esse, non Christum negauit. Negauerit hominum consortia, non dei gratiam. Negauerit ex illis se esse qui cum Galilaeo erant, non negauit cum dei filio. Denique secundum Matthaeum proditus quod cum Iesu Nazareo fuisset ait: *nescio hominem*. Hoc idem et in tertia uoce uterque, de quibus proposuimus, euangelistae cum iuramento eum respondisse posuerunt quia nesciret hominem. Et bene negauit hominem, quem

1. L'évangile selon saint Marc est considéré par la tradition catholique comme reflétant spécialement la prédication de Pierre; l'Évangéliste, relève saint Ambroise, ne cherche cependant pas à flatter ni à innocenter celui dont il est comme le secrétaire.

2. Matthieu et Marc.

renier le Seigneur, mais se dégager de la dénonciation de cette femme. 79. Considérez cependant ce qu'il a nié: qu'il ait été de ceux qui se trouvaient avec Jésus de Galilée, ou, comme l'a décrit Marc, avec Jésus de Nazareth. Est-ce qu'il a nié avoir été avec le Fils de Dieu? C'était dire: je ne connais pas comme Galiléen, je ne connais pas comme de Nazareth celui que je sais être le Fils de Dieu. Aux hommes de porter des noms de localités; le Fils de Dieu ne peut être désigné par sa patrie, sa majesté n'étant renfermée dans aucun lieu. Et pour vous faire connaître combien c'est vrai, il y a témoignage à l'appui; car en un autre endroit, le Seigneur ayant interrogé ses disciples: « Qu'est-ce que les hommes disent que je suis, moi Fils de l'homme? » les uns dirent Élie, d'autres Jérémie ou l'un des Prophètes; mais Pierre dit: « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant » (*Matth.*, XIII, 16 ssq.). Est-ce qu'alors aussi il a renié, quand il aime mieux reconnaître le Christ comme Fils non de l'homme, mais de Dieu? Comment pourrions-nous bien trouver équivoque ce que le Christ Lui-même a approuvé?

80. Autre chose encore. A la question: « Et toi, es-tu de ceux qui étaient avec Jésus de Galilée? » Pierre écarte cette expression d'éternité: car ils n'étaient pas, ayant commencé d'être. Cela revient à dire: Celui-là seul « était », qui était dès le principe (*Jn*, I, 1). 81. D'ailleurs il dit: « Je ne suis pas, moi »: car être appartient à Celui qui est toujours; c'est pourquoi Moïse a dit: « Celui qui est m'a envoyé » (*Ex.*, III, 14). Comme on insistait qu'il était de leur nombre, il l'a encore nié, selon Marc: ce qui montre que l'évangéliste a plus accordé à la vérité qu'à la complaisance<sup>1</sup>. Cependant il a nié qu'il était de leur nombre, mais il n'a pas renié le Christ. Il a pu nier ses rapports avec des hommes, non la grâce de Dieu. Il a pu nier être de ceux qui étaient avec le Galiléen; avec le Fils de Dieu, il ne l'a pas nié. 82. Enfin, selon Matthieu, dénoncé comme s'étant trouvé avec Jésus de Nazareth, il dit: « Je ne connais pas cet homme. » C'est ce que les deux évangélistes dont nous nous occupons<sup>2</sup> disent qu'il répondit la troisième fois, et avec serment: qu'il ne connaissait pas l'homme. Et il a bien fait de nier

sciebat deum. Denique ubi iusiurandum est, cauta responsio est. Nam etsi negavit Petrus, non tamen perierat, quia nec dominus perieraturum esse memorauerat. Quodsi in Petro dubium est, quam periculosum est iusiurandum!

- 83 Iohannes autem sic posuit quoniam interrogatus ab ancilla Petrus utrum ex discipulis esset illius hominis prima uoce responderit : *non sum* ; non enim erat hominis apostolus, qui erat Christi. Denique et Paulus hominis apostolum se esse negavit dicens : *Paulus apostolus non ab hominibus neque per hominem, sed per Iesum Christum et deum patrem*. Sed ne uideretur ambiguum aliquod incarnationis adferre, subiicit : *qui suscitauit eum a mortuis*, ut et hominem credas, cum deum ante crederis. Quod alibi quoque eodem tenore custodit, ubi dicit : *unus enim deus et unus mediator dei et hominum homo Christus Iesus*. Prius utique mediatorem dei quam hominum nuncupauit ; non enim sat est utrumque credere,
- 84 nisi fidei ordo seruetur. Concordat igitur ubique responsio ; nam qui dixit : *nescio hominem*, aequum erat ut interrogatus utrum esset ex discipulis hominis diceret : *non sum*. Itaque non Christi discipulum se negavit, sed hominis negavit esse discipulum. Itaque et Petrus et Paulus hominem negauerunt, quem dei filium fatebantur. Quod sensit Petrus et Paulus expressit ; hinc et ille profecit. Error Petri doctrina iustorum est et titubatio Petri omnium petra est. Denique super undas titubat, sed dexteram porrigit Christo, in monte cadit, sed leuatur a Christo ; titubauit idem Petrus in mari, sed ambulauit. Firmior titubatio Petri quam nostra est firmitudo. Ibi cadit, quo nullus ascendit, ibi nutat, ubi nemo ambulat. Et tamen inter undas licet titubat, non labitur, nutat, non cadit, fluitat, non praecipitatur. Et si cecidit, in

comme homme Celui qu'il savait être Dieu. Aussi bien, quand il y a serment, il y a réponse étudiée : car, même s'il a renié, Pierre n'a point parjuré, attendu que le Seigneur n'avait pas mentionné non plus qu'il serait parjure. Si le serment est douteux chez Pierre, comme c'est chose risquée ! 83. Quant à Jean, il a écrit ceci : questionné par la servante s'il était des disciples de cet homme, Pierre a d'abord répondu : « Je n'en suis pas » (*Jn*, XVIII, 17) : car il n'était pas apôtre d'un homme, l'étant du Christ. D'ailleurs Paul a nié, lui aussi, être l'apôtre d'un homme : « Paul, dit-il, apôtre non de la part des hommes ni au moyen d'un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père » (*Gal.*, I, 1) ; mais pour ne pas sembler jeter quelque doute sur l'Incarnation, il a ajouté : « qui l'a ressuscité des morts », pour que vous ayez aussi foi en son humanité, après l'avoir cru Dieu. C'est ce qu'il maintient, ailleurs encore, en termes semblables, quand il dit : « Il n'y a qu'un Dieu et qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme » (*I Tim.*, II, 5) ; il l'a, bien entendu, appelé médiateur de Dieu d'abord, puis des hommes : car il ne suffit pas de croire les deux choses, si dans la foi l'ordre n'est pas observé.

84. Donc la réponse se tient d'un bout à l'autre. Car ayant dit : « Je ne connais pas l'homme », il convenait qu'à la question s'il était des disciples de l'homme il répondît : « Je n'en suis pas. » Ainsi il n'a pas nié être le disciple du Christ, mais il a nié être le disciple d'un homme. Ainsi Pierre comme Paul ont nié en tant qu'homme Celui dont ils confessaient la divinité. Ce qu'a pensé Pierre, Paul également l'a exprimé : il en a profité à son tour. L'erreur de Pierre est un enseignement pour les justes, et l'achoppement de Pierre est le roc de tous. Aussi bien il chancelle sur les eaux, mais il tend la main au Christ (*Matth.*, XIV, 30) ; il tombe sur la montagne, mais est relevé par le Christ (*Lc*, IX, 34). C'est le même Pierre qui a chancelé sur la mer, mais a marché. Pierre chancelant est plus ferme que notre fermeté : il tombe, là où personne ne monte ; il trébuche, là où nul ne marche. Et pourtant, bien qu'il chancelle sur les eaux, il n'est pas englouti ; il trébuche sans tomber, il vacille sans faire de chute.

- monte tamen cecidit, sed felicius ille cecidit quam alii steterunt, felicius cecidit, quem Christus leuauit. Iterum autem interrogatum quod ex discipulis eius esset Iohannes scripsit negasse. Et bene negauit, quia ex eius dicebatur esse discipulis, quem hominem in superioribus sunt locuti. Nam et tertio quod cum illo uisus esset negauit, hoc et de superioribus deriuatur : cum illo quem hominem
- 85 nuncupatis non fui, sed a dei filio non recessi. Lucas quoque scripsit Petrum interrogatum utrum ex illis esset respondisse prima uoce : *non noui illum*. Et bene dixit. Temerarium quippe erat, ut diceret quia nouerat eum, quem mens humana non potest comprehendere; *nemo enim nouit filium nisi pater*. Rursus secunda uoce secundum Lucan idem Petrus ait : *non sum ego*; maluit uidelicet se negare quam Christum. Aut quia uidebatur negare Christi societatem, utique se negauit. Certe cum de homine negat, in filium peccauit hominis, ut remitteretur ei, non in spiritum sanctum. Tertio quoque interrogatus ait : *nescio quid dicas*, hoc est : sacrilegia uestra nescio.
- 87 Sed nos excusamus, ipse non excusauit; non enim sat est inuoluta responsio confitentis Iesum, sed aperta confessio. Quid prodest uerba inuoluere, si uideri uis denegasse? Et ideo Petrus non de industria sic respondisse inducitur, quia postea recordatus est, et tamen fleuit. Maluit enim ipse suum accusare peccatum, ut iustificaretur fatendo quam grauaretur negando — *iustus enim in principio accusator est sui* — et ideo fleuit.
- 88 Quare fleuit? Quia culpa obrepsit ei. Ego soleo flere, si culpa mihi desit, hoc est si non me uindicem, si non obtineam quod inprobe cupio; Petrus doluit et fleuit, quia errauit ut homo. Non inuenio quid dixerit, inuenio

1. Le latin : *non sum* se prête en l'occurrence à la double traduction : Je n'en suis pas (on a demandé à Pierre s'il était du nombre des disciples), ou : Je ne suis pas. Dire : Je ne suis pas, c'est se renier.

2. Après comme avant sa « plaidoirie », Ambroise a donc apprécié sai-

S'il est tombé, c'est sur la montagne qu'il est tombé; mais tomber lui a été meilleur que pour d'autres rester debout; mieux lui a valu tomber, puisque le Christ l'a relevé. 85. Questionné de nouveau s'il était de ses disciples, il le nia, écrit Jean. Et il l'a nié à juste titre, puisqu'on le disait être des disciples de celui dont on parlait plus haut comme d'un homme. Que si, à la troisième reprise, il a nié qu'on l'ait vu avec Lui, cela découle de ce qui précède; avec celui que vous appelez homme, non, je n'y étais pas; mais le Fils de Dieu, je ne l'ai pas quitté. 86. Luc à son tour a écrit que Pierre, questionné s'il était de leur nombre, répondit une première fois : « Je ne le connais pas. » Et il a dit juste : il y aurait eu assurément témérité à dire qu'il connaissait Celui que l'esprit humain ne saurait saisir; car « nul ne connaît le Fils, sauf le Père » (*Matth.*, XI, 27). De même, la seconde fois, Pierre a dit, selon Luc : « Je n'en suis pas »; en effet il a mieux aimé se nier lui-même que le Christ<sup>1</sup>; ou bien, en semblant nier ses rapports avec le Christ, il s'est renié lui-même. Il est certain que par son reniement qui concernait l'homme, il a péché contre le Fils de l'homme, si bien qu'il lui fut pardonné (*Matth.*, XII, 32), mais non contre l'Esprit Saint. Questionné une troisième fois encore, il dit : « Je ne sais ce que vous dites », autrement dit : je n'entends rien à vos sacrilèges.

87. Mais nous l'excusons, lui ne s'est pas excusé. C'est qu'il ne suffit pas d'une réponse ambiguë pour confesser Jésus : il faut une confession franche. À quoi servent des paroles enveloppées, si vous voulez avoir l'air de renier<sup>2</sup>? Ce qui indique que Pierre n'a pas répondu de la sorte à dessein, c'est qu'ensuite il s'en est souvenu et cependant a pleuré. Il a mieux aimé accuser lui-même son péché, et se justifier par un aveu, qu'aggraver son cas par une dénégation; car « le juste commence par s'accuser lui-même » (*Prov.*, XVIII, 17). Et il a pleuré. 88. Pourquoi a-t-il pleuré? Parce qu'il a péché par surprise. J'ai coutume de pleurer, moi, si je manque à pécher, c'est-à-dire

nement, et conformément à la pensée commune, l'acte répréhensible de Pierre.

quod fleuerit. Lacrimas eius lego, satisfactionem non lego; sed quod defendi non potest ab lui potest. Laudent lacrimae delictum, quod uoce pudor est confiteri. Et ueniae fletus consulunt et uerecundiae. Lacrimae sine horrore culpam loquuntur, lacrimae crimen sine offensione uerecundiae confitentur, lacrimae ueniam non postulant et merentur. Inueni cur tacuerit Petrus, ne tam cito ueniae petitio plus offenderet. Ante flendum est, sic precandum. Bonae lacrimae, quae lauant culpam. Denique quos Iesus respicit plorant. Negauit primo Petrus et non fleuit, quia non respexerat dominus. Negauit secundo: non fleuit, quia adhuc non respexerat dominus. Negauit et tertio: respexit Iesus et ille amarissime fleuit. Respice, domine Iesu, ut sciamus nostrum deflere peccatum. Vnde etiam lapsus sanctorum utilis. Nihil mihi nocuit quod negauit Petrus, profuit quod emendauit. Didici cauere adloquia perfidorum. Petrus inter Iudaeos negauit, Salomon contubernio gentili deceptus errauit.

90 Fleuit ergo et amarissime Petrus, fleuit ut lacrimis suum posset lauare delictum. Et tu si ueniam uis mereri, dilue culpam lacrimis tuam; eodem momento, eodem tempore respicit te Christus. Si in aliquo fortassis labaris, quia secretorum tuorum testis adsistit, respicit ut recorderis et fatearis errorem. Imitare Petrum dicentem alibi tertio: *domine, tu scis quia diligo te*. Etenim quia tertio negauerat, tertio confitetur, sed negauit in nocte, confitetur in die. Haec autem ideo scripta sunt, ut sciamus neminem iactare se debere; nam si Petrus lapsus est, quia dixit: *etsi alii scandalizati fuerint, ego non scandaliz-*

1. Nombre d'expressions de ce passage se retrouvent dans l'hymne des Laudes du Dimanche, *Aeternae rerum Conditor*, reconnue comme œuvre authentique de saint Ambroise.

si je ne me venge pas, si je n'obtiens pas ce que je convoite injustement; Pierre a souffert et pleuré, parce qu'il a erré comme un homme. Je ne trouve pas ce qu'il a dit: je trouve qu'il a pleuré. Je lis qu'il a pleuré, je ne lis pas qu'il ait fait des excuses; mais ce qui ne peut se défendre peut se laver; aux larmes de laver le manquement qu'on rougit d'avouer de vive voix. Les pleurs pourvoient au pardon, et à la honte. Les larmes disent la faute sans trembler; les larmes avouent le crime sans gêne pour la pudeur; les larmes ne demandent pas le pardon, et l'obtiennent. J'ai trouvé pourquoi Pierre a gardé le silence: c'était pour ne pas ajouter à l'offense en demandant si vite son pardon; il faut pleurer d'abord, et alors prier.

89. Bonnes larmes, qui lavent la faute! Aussi bien ceux-là pleurent que Jésus regarde. Pierre a renié une première fois et n'a pas pleuré, parce que le Seigneur ne l'avait pas regardé. Il a renié une seconde fois, il n'a pas pleuré, parce que le Seigneur ne l'avait pas encore regardé. Il a renié une troisième fois; Jésus l'a regardé, et il a pleuré bien amèrement. Regardez-nous, Seigneur Jésus<sup>1</sup>, pour que nous sachions pleurer notre péché. Cela montre encore que la chute des saints est utile: le reniement de Pierre ne m'a pas fait tort, j'ai gagné à son repentir; j'ai appris à prendre garde aux propos des perfides. Pierre au milieu des Juifs a renié, Salomon trompé par ses compagnes païennes s'est égaré.

90. Pierre a donc pleuré, et très amèrement; il a pleuré pour arriver à laver sa faute dans les larmes. Vous aussi, si vous voulez obtenir le pardon, effacez votre faute par les larmes: au moment même, sur l'heure, le Christ vous regarde. S'il vous survient quelque chute, Lui, témoin présent à votre vie secrète, vous regarde pour vous rappeler et vous faire avouer votre erreur. Imitiez Pierre, qui dit ailleurs, à trois reprises: « Seigneur, vous savez que je vous aime » (*Jn*, XXI, 15); car, ayant renié trois fois, il confesse trois fois. Mais il a renié dans la nuit, il confesse au grand jour.

91. Or tout cela est écrit pour vous faire connaître que nul ne doit se vanter. Car, si Pierre est tombé pour avoir dit: « Même si d'autres sont scandalisés, moi je ne serai pas scandalisé » (*Matth.*, XXVI, 33), quel autre

*zabor, quis alius iure de se praesumat? Denique et David, quia dixerat: ego dixi in mea abundantia: non mouebo in aeternum, eam sibi iactantiam obfuisse proficitur dicens: auertisti faciem tuam a me et factus sum conturbatus.*

- 92 Vnde te euocem, Petre, ut doceas me quid flens cogitaueris? Vnde inquam te euocem? De caelo, ubi iam choro insertus es angelorum, an etiam de tumultu, quia non putas iniuriam et ibi esse, unde dominus resurrexit? Doce nos quid tibi profuerint lacrimae tuae. Sed docuisti ilico; nam qui lapsus es antequam fleres, postquam fleuisti electus es ut alios regeres, qui te ipse ante
- 93 non rexeras. Habebat ergo lacrimas Petrus pio quas fundebat affectu, non habebat proditor fletus quibus culpam ablueret, sed tormenta conscientiae quibus sacrilegium fateretur, ut dum suo reus iudicio damnatur et spontaneo supplicio facinus expiatur, pietas domini, qui se ipse nollet ulcisci, et diuinitas probaretur, qui conscientiam mentis inuisibili potestate interrogaret.
- 94 *Peccavi inquit, quod tradiderim sanguinem iustum. Etsi cassa est paenitentia proditoris, quia peccauit in spiritum sanctum, est tamen ullus in scelere pudor culpam agnoscere. Et quamuis ille non absoluitur, iudaeorum tamen impudentia confutatur, quos cum professio redarguat uenditoris, scelerati tamen sibi uindicant iura contractus et exsortes reatus esse se credunt, dum dicunt: quid ad nos? Tu uideris. Amentes plane, qui putent solui se magis auctoris scelere quam teneri. In pecuniariis causis refuso pretio ius soluitur: hi pretium recipiunt et sacrilegium persequuntur, ac pertinacibus studiis funestam sibi uin-*

serait en droit de compter sur soi? D'ailleurs David lui aussi, après avoir dit: « J'ai dit dans ma suffisance: je ne serai jamais ébranlé », avoue que cette vanité lui a fait tort: « Vous avez, dit-il, détourné de moi votre visage, et je me suis trouvé dans le trouble » (Ps. 29, 7 ssq.).

92. D'où vous faire venir, Pierre, pour m'apprendre quelles étaient vos pensées parmi vos larmes? Oui, d'où vous faire venir? Du ciel, où vous avez déjà pris place parmi les chœurs des anges, ou encore du tombeau? Car il ne vous répugne pas d'être à votre tour en ce lieu d'où le Seigneur est ressuscité. Enseignez-nous à quoi vous ont servi vos larmes. Mais vous l'avez enseigné bien vite: car étant tombé avant de pleurer, vos larmes vous ont fait choisir pour conduire les autres, vous qui d'abord n'aviez pas su vous conduire.

93. Pierre donc eut des larmes, que lui faisait répandre son cœur aimant. Le traître n'eut pas de larmes pour laver sa faute, mais les tourments de sa conscience pour lui faire avouer son sacrilège. Ainsi, le coupable étant condamné par son propre jugement, et le forfait expié par un supplice volontaire, on voit paraître la bonté du Seigneur, qui n'a pas voulu se venger Lui-même, et sa divinité, qui mettait à la question cette âme et cette conscience par son pouvoir invisible. 94. « J'ai péché, dit-il, en livrant le sang du Juste. » Bien que le regret du traître soit inutile, parce qu'il a péché contre l'Esprit Saint, il y a pourtant quelque pudeur de la part du crime à reconnaître sa faute; et, s'il n'est pas absous, du moins l'impudence des Juifs les condamne. Accusés par l'aveu du vendeur, ils revendiquent cependant les droits de ce contrat criminel, et se croient exempts de culpabilité quand ils disent: « Que nous importe? C'est ton affaire. » Franchement insensés, ils se croient déliés, et non engagés, par le crime du vendeur. En affaires d'argent, le prix remboursé, le droit cesse; eux reprennent le prix et poursuivent leur sacrilège. Par l'acharnement de leur passion, ils prennent à leur compte

dicant sanguinis auctionem, cum refunderet uenditor  
 95 sacrilegii mercedem. Euidenter itaque, dum pretium sanguinis a Iudaeorum gazophylaciis separatur et ager figuli ea qua uenditur Christus comparatur pecunia, dum is locus humanis peregrinorum reliquiis dicitur, et prophetiae inpletur oraculum et surgentis ecclesiae mysterium reuelatur. Ager enim secundum diuina praecepta mundus hic omnis est, figulus autem ille qui nos formauit e limo, de quo habes in ueteri testamento quia *finxit deus hominem de limo terrae*, formandi per naturam, reformandi per gratiam habens pro suo arbitrio potestatem. Nam etsi propriis uitiis conruamus, per illius tamen misericordiam resumpto mentis spiritu secundum Hieremiae  
 96 oracula reformamur. Pretium quoque sanguinis est pretium dominicae passionis. Ergo pretio sanguinis emitur mundus a Christo; uenit enim *ut saluetur mundus per ipsum*, in quo iuxta ut opus auctoris et ius est. Venit ergo ut consepultos per baptismum et conmortuos Christo ad perpetuitatis gratiam reseruaret. Sed non passim omnibus ad sepeliendum est locus; nam etsi omnes mundus includat, non omnes reseruat. Etsi communis habitatio, tamen legitima sepultura est eorum scilicet qui nunc sunt per fidem domestici dei, sed fuerunt in lege peregrini. Qui sunt isti nisi de quibus dicitur: *memores quod aliquando uos gentes, qui eratis in carne alienati a conuersatione Israhel et peregrini promissionis testamentorum?* Sed hi nunc iam non sunt aduenae atque peregrini, quoniam ciues esse sanctorum fidei iure meruerunt.

la funeste vente du sang, alors que le vendeur rembourse le prix du sacrilège. 95. Ainsi, quand ce prix du sang est mis à part du trésor sacré des Juifs, quand on achète le champ du potier avec l'argent pour lequel le Christ fut vendu, quand ce terrain est consacré à ensevelir les restes des étrangers, l'oracle prophétique s'accomplit clairement et le mystère de l'Église naissante se révèle. Car le champ, selon les paroles divines, c'est tout le monde présent (*Matth.*, XIII, 38); le potier est Celui qui nous a façonnés de l'argile, et dont vous lisez, dans l'Ancien Testament, que Dieu « façonna l'homme d'une terre argileuse » (*Gen.*, II, 7). Il avait à son gré le pouvoir de façonner par la nature, de reformer par la grâce : car même si nous tombons par nos propres vices, sa miséricorde nous fait cependant reprendre âme et souffle, selon l'oracle de Jérémie (XVIII, 2 ssq.), et nous reforme. 96. D'autre part, le prix du sang, c'est le prix de la Passion du Seigneur. C'est donc au prix du sang que le monde est acheté par le Christ; car Il est venu « pour que le monde soit sauvé par Lui » (*Jn.*, III, 17), si bien qu'en lui son auteur trouve à la fois son ouvrage et son droit. Il est donc venu pour conserver, en vue du bienfait de l'éternité, ceux qui par le baptême sont ensevelis et morts avec le Christ (*Rom.*, VI, 4, 8; *Col.*, II, 12). Mais le lieu de sépulture n'est pas indistinctement pour tous : car si le monde contient tous les hommes, il ne les conserve pas tous; ils y habitent tous ensemble, mais la sépulture est le droit de ceux qui maintenant, grâce à la foi, sont de la maison de Dieu (*Ephés.*, II, 19), au lieu qu'ils étaient étrangers sous la Loi. Qui sont-ils, sinon ceux dont il est dit : « Souvenez-vous qu'il y eut un temps où vous, Gentilité, vous étiez selon la chair étrangers à la vie d'Israël et exclus des promesses de l'Alliance » (*Ephés.*, II, 11-13) ? Mais maintenant, ils ne sont plus étrangers et de passage, ayant obtenu droit de cité dans le sanctuaire au titre de la foi.

- 97 Sequitur admirabilis locus, quo subeundae aequanimitate iniuriarum moralium infunditur patientia pectoribus humanis. Accusatur dominus et tacet. Et bene tacet qui defensione non indiget : ambiant defendi qui timent uinci. Non ergo accusationem tacendo confirmat, sed despiciat non refellendo. Quid enim timeret, qui non ambiret salutem ? Salus omnium suam prodit, ut adquirat omnium. Sed quid de deo loquar ? Susanna tacuit et uicit ; melior enim causa, quae non defenditur et probatur. Et hic Pilatus absoluit, sed absoluit iudicio, crucifixit mysterio. Verum hoc speciale Christi, illud humanum, ut apud iniquos iudices magis uideretur noluisse quam non potuisse defendi. Cur autem dominus tacuerit ipse praemisit dicens : *si uobis dixero, non creditis mihi ; si uos interrogauero, non respondebitis mihi.* Illud tamen praestantissimum, quod maluit regem se probare quam dicere, ut condemnandi causam habere non possent qui
- 98 quod obiciunt hoc fatentur. Herode autem cupiente aliqua mirabilia eius uidere tacuit et nihil fecit, quia nec illius crudelitas merebatur uidere diuina et dominus iactantiam declinabat. Et fortasse typice in Herode omnes impij significantur, qui si legi non crediderint et prophetis, mirabilia Christi opera in euangelio quoque uidere non possint.
- 99 quod obiciunt hoc fatentur. Herode autem cupiente aliqua mirabilia eius uidere tacuit et nihil fecit, quia nec illius crudelitas merebatur uidere diuina et dominus iactantiam declinabat. Et fortasse typice in Herode omnes impij significantur, qui si legi non crediderint et prophetis, mirabilia Christi opera in euangelio quoque uidere non possint.
- 100 Ad Herodem mittitur, ad Pilatum remittitur. Etsi uterque reum non pronuntiant, alienae tamen crudelitatis studiis obsequuntur. Lauit quidem manus Pilatus, sed facta non diluit ; iudex enim nec inuidiae cedere debuit nec timori, ut sanguinem innocentis addiceret. Monebat uxor, lucebat in nocte gratia, diuinitas eminebat : nec sic a sacrilega sententia temperauit. Similiter
- 101 nebat : nec sic a sacrilega sententia temperauit. Similiter

Luc, XXII, 66-XXIII, 25.  
**Le jugement du Seigneur.**

97. Vient ensuite un passage admirable, qui infuse aux cœurs des hommes une disposition de patience pour supporter l'affront avec égalité d'âme. Le Seigneur est accusé, et Il se tait. Et Il a raison de se taire, n'ayant pas besoin de se défendre ; vouloir se défendre est bon pour ceux qui craignent d'être vaincus. Il ne confirme donc pas l'accusation par son silence, mais la dédaigne en ne la réfutant pas. Que craindrait-Il donc, puisqu'Il ne désire pas se sauver ? Salut de tous, Il sacrifie le sien pour acquérir celui de tous. Mais pourquoi parler de Dieu ? Suzanne se taisait, et elle a triomphé (*Dan.*, XIII, 35) ; la cause la meilleure est celle qui se justifie sans se défendre. Ici également Pilate absout ; mais il absout par son jugement, il crucifie à raison du mystère. Mais ceci est propre au Christ ; ce qui est humain, c'est, en face de juges iniques, d'avoir montré qu'on ne voulait pas se défendre, non qu'on ne pouvait pas. 98. Pourquoi le Seigneur s'est tu ? Il l'avait dit d'avance : « Si je vous parle, vous ne me croyez pas ; si je vous interroge, vous ne me répondez pas. » Le plus remarquable cependant, c'est qu'Il a mieux aimé montrer sa royauté que l'affirmer, de façon à leur ôter tout motif de le condamner, puisque leur grief même est un aveu.

99. Alors qu'Hérode souhaitait voir de Lui quelques merveilles, Il s'est tu et n'en a rien fait, parce que la cruauté du personnage ne méritait pas de voir des choses divines, et aussi parce que le Seigneur évitait de se faire valoir. Peut-être Hérode est-il la figure et l'emblème de tous les impies : s'ils n'ont pas cru à la Loi et aux Prophètes, ils ne peuvent pas davantage voir les œuvres admirables du Christ dans l'Évangile. 100. Il est envoyé à Hérode, renvoyé à Pilate. Bien que ni l'un ni l'autre ne le déclare coupable, ils servent cependant les fins de la cruauté d'autrui. Pilate s'est bien lavé les mains, mais il n'a pas effacé ses actes ; car, étant juge, il n'eût pas dû céder devant la haine et devant la crainte au point de livrer le sang innocent. Son épouse l'avertissait, la grâce l'éclairait dans la nuit, la divinité s'imposait ; même ainsi, il ne s'est pas abstenu d'une sentence sacrilège.

in hoc typum omnium iudicum arbitror esse praemissum, qui damnaturi essent eos quos innocios aestimarent. Tolerabiliores tamen gentiles esse quam Iudaeos coniuncta Pilato persona demonstrat, et magis eos posse diuini ad fidem operibus admoneri. Quales autem illi qui

**102** dominum maiestatis crucifixerunt! Nec inmerito homicidae absolutionem petunt, qui flagitabant innocentis exitium. Tales leges iniquitas habet, ut oderit innocentiam, scelus diligit. In quo tamen nominis interpretatio speciem dat figurae; Barabbas enim patris filius latine dicitur. Illi ergo quibus dicitur: *uos ex patre diabolo estis, uero dei filio patris sui filium antichristum praelaturi esse produntur.*

- 103** *Et indutum illum ueste alba remisit.* Non otiosum quod ueste alba induitur ab Herode immaculatae tribuens indicia passionis, quod agnus dei sine macula cum gloria mundi peccata susciperet. In typo etiam Herodis atque Pilati, qui amici ex inimicis per Iesum Christum facti sunt, plebis Israel populique gentilis figura seruatur, quod per domini passionem utriusque sit futura concordia, ita tamen ut prius populus nationum capiat dei uerbum et ad populum Iudaeorum fidei suae deuotione transmittat, ut illi quoque gloria maiestatis suae corpus
- 104** uestiant Christi, quem ante despexerant. Clamydem autem coccineam induitur a militibus et purpuream tunicam, in altera designans martyrum palmas, in altera regiae potestatis insignia, quod caro eius fusum toto orbe terrarum sanguinem esset susceptura pro nobis et passio
- 105** regnum paritura de nobis. Corona quoque de spinis capiti eius adnexa quid aliud quam diuini operis munus ostendit, quod de peccatoribus mundi tamquam saeculi spinis triumphalis deo gloria quaeretur. Nec flagella uacant, quia flagellatus est ipse, ne nos flagellaremur;

**101.** Nous avons en lui, à mon avis, l'image anticipée et le modèle de tous les juges qui allaient condamner ceux qu'ils jugeraient innocents. D'autre part, cette personne unie à Pilate montre que les Gentils sont plus pardonnables que les Juifs, et peuvent plus facilement être amenés à la foi par les œuvres divines. Mais ceux qui ont crucifié le Seigneur de majesté!... **102.** Et il est bien juste qu'ils demandent l'acquiescement d'un homicide, réclamant la perte de l'innocent. Telles sont les lois de l'iniquité : haïr l'innocence, chérir le crime. Cependant la traduction du nom dessine ici une figure : car Barabbas veut dire en latin « fils du père ». Ceux donc à qui il fut dit : « Vous autres, vous avez pour père le diable » (*Jn, VIII, 44*), sont dénoncés comme devant préférer au vrai Fils de Dieu le fils de leur père, l'Antéchrist.

**103.** « Et l'ayant revêtu d'une robe blanche, il le renvoya. »

Ce n'est pas sans raison qu'il est revêtu d'une robe blanche par Hérode, pour signifier que sa Passion est sans tache ; car l'Agneau de Dieu sans tache a pris glorieusement sur Lui les péchés du monde. De même, sous les traits d'Hérode et de Pilate, qui d'ennemis devinrent amis par Jésus-Christ, se soutient la figure du peuple d'Israël et de la foule des Gentils ; car la Passion du Seigneur procurera un jour leur accord, de telle manière cependant que la Gentilité accueille d'abord la parole de Dieu, et la renvoie au peuple juif par le dévouement de sa foi : si bien que ceux-ci à leur tour revêtiront d'un majestueux éclat le corps du Christ, qu'ils avaient d'abord méprisé. **104.** Quant au manteau d'écarlate dont le revêtent les soldats, et à la tunique de pourpre, l'une figure les victoires des martyrs, l'autre marque le pouvoir royal ; car sa chair devait recueillir pour nous le sang répandu dans tout l'univers, et sa Passion procurer son règne en nous. **105.** De même, la couronne d'épines tressée autour de sa tête, que désigne-t-elle ? N'est-ce pas le spectacle de l'ouvrage divin, la gloire du triomphe procurée à Dieu par les pécheurs de ce monde, épines du siècle ? Les fouets ne sont pas non plus dépourvus de signification : Il a été flagellé, Lui, pour que nous autres

*homo enim in plaga et sciens ferre infirmitates pro nobis dolet, a nobis, qui deum antea fugiebamus, flagella detorqueus, tam patiens dominus, ut fugitiuorum uinculis proprias manus, fugitiuorum flagellis suum corpus offerret. Detestabili itaque mentis affectu honoratum tamen Iudaei exitum produunt; nam et compungentes coronant, inludentes adorant. Etsi corde non credunt, quem perimunt confitentur. Illis defuerit boni operis adfectus, deo tamen suus non defuit honor, qui salutatur ut rex, coronatur ut uictor, quasi deus et dominus adoratur.*

**106** Harundo quoque uel secundum Matthaeum comprehenditur manu eius, ut humana fragilitas iam non sicut harundo moueatur a uento sed operibus Christi corroborata fundetur et adfixo cruci chirografo, quod erat contrarium nobis, sententia uetusta cessaret; uel secundum Marcum caput eius percutit, ut solidata diuinitatis adtactu nostra condicio nutare non possit.

**107** Sed iam tropaeum suum uictor adtollat. Crux supra umeros inponitur ut tropaeum, quod, siue Simon siue ipse portauerit, et Christus in homine et homo portauit in Christo. Nec discordant euangelistarum sententiae, quando concordat mysterium; et bonus ordo nostri profectus est, ut prius crucis suae tropaeum ipse erigeret, deinde martyribus traderet erigendum. Non Iudaeus est qui crucem portat, sed alienigena atque peregrinus, nec praecedit, sed sequitur, iuxta quod scriptum est : *tolle crucem tuam et sequere me*. Non enim suam, sed nostram crucem Christus ascendit. Nec mors illa diuinitatis, sed quasi hominis fuit. Vnde et ipse ait : *deus, deus meus,*

**108** *respice me! Quare me dereliquisti? Pulchre ascensus*

1. On peut voir ici double allusion : à nos premiers parents se cachant de Dieu après leur faute, et à leur race le fuyant ; ou à des esclaves transfuges qui se vengeraient de leur maître.

2. Les œuvres du Christ sont figurées par ses mains, entre lesquelles est placé le roseau.

ne soyons pas flagellés ; car « cet homme blessé et sachant supporter les infirmités souffre pour nous » (*Is.*, LIII, 3 ssq.) ; Il détourne les fouets de nous, qui jusque-là prenions la fuite devant Dieu ; le Seigneur est patient jusqu'à offrir ses mains aux chaînes des fugitifs, son corps aux fouets des fugitifs<sup>1</sup>. Ainsi les Juifs, si détestable que soit leur disposition d'esprit, n'en présagent pas moins le dénouement glorieux : car en blessant ils couronnent, en se moquant ils adorent. Leur cœur ne croit pas, et pourtant ils rendent hommage à Celui qu'ils immolent. Il leur a manqué le désir de bien faire, soit ; mais Dieu n'a pas manqué d'être honoré : il est salué comme un roi, couronné comme un vainqueur, adoré comme Dieu et Seigneur. **106.** De plus, selon Matthieu, on place un roseau dans sa main, pour que la faiblesse humaine ne soit plus agitée par le vent comme un roseau (*Lc*, VII, 24), mais fortifiée et fondée sur les œuvres<sup>2</sup> du Christ, et aussi pour que, l'acte qui nous était contraire une fois cloué à la Croix (*Col.*, II, 14), l'antique sentence soit périmée. Ou bien, selon Marc, on en frappe sa tête, pour que notre nature, affermie par le contact de la divinité<sup>3</sup>, ne puisse plus osciller.

**107.** Mais il est temps que le vainqueur érige son trophée. La Croix est placée sur ses épaules comme un trophée. Que ce soit Simon ou Lui qui la porte, le Christ l'a portée en l'homme, et l'homme l'a portée dans le Christ ; il n'y a pas désaccord entre les évangélistes, puisque le mystère fait l'accord. Puis c'est bien l'ordre de notre progrès : Il a d'abord érigé Lui-même le trophée de sa Croix, puis Il l'a remis aux martyrs pour l'ériger. Ce n'est pas un Juif qui porte la Croix, mais un étranger de passage. Il ne précède pas, mais suit, selon ce qui est écrit : « Prenez votre croix et suivez-moi » (*Lc*, IX, 23) ; car le Christ n'est pas monté sur sa Croix, mais sur la nôtre. Et Il est mort non pas en sa divinité, mais en tant qu'homme ; c'est pourquoi Il dit : « Dieu, mon Dieu, regardez-moi ! Pourquoi m'avez-vous délaissé ? » **108.**

3. Le roseau de notre nature est mis en contact avec Dieu, qui est « la tête du Christ » (*I Cor.*, XI, 3 ; cf. *infra*, 115).

crucem regalia uestimenta deposuit, ut scias quasi hominem passum esse, non quasi deum regem, etsi utrumque Christus, quasi hominem tamen, non quasi deum cruci esse suffixum. Sed milites non Iudaei sciunt quo tempore, qualia Christo uestimenta conueniant. Iudicio quasi uictor adsistit, ad passionem tamquam reus humilis uenit.

- 109** Nunc quoniam tropaeum iam uidimus, curram suum triumphator ascendat, nec arborum truncis aut quadriugis plaustris manubias de mortali hoste quaesitas, sed patibulo triumphali captiua de saeculo spolia suspendat. Non hic reuinctis post tergum brachiis gentes nec excisarum urbium imagines oppidorumque captorum simulacra cernimus aut summissa captorum regum colla miramur, qualis humanorum solet esse species triumphorum, nec uictoriae terminos regionis fine distinctos, sed ouantes populos nationum quaesitos non ad supplicium, sed ad praemium, reges liberis adfectibus adorantes, uoluntariis urbes studiis deditas et in melius reformatas imagines oppidorum, quas non fucus expresserit, sed deuotio colorauerit fidei, arma uictoriarumque iura toto orbe currentia, captiuum principem mundi et spiritalia nequitiae quae sunt in caelestibus oboedientia inperio uocis humanae, subditas dominationes uariarumque uirtutum species, non sericis, sed moribus emicantes. Fulget castitas, fides splendet et induta mortis exuuiis deuotio fortitudinis iam resurgit. Unus dei triumphus fecit omnes prope iam homines triumphare, **110** crux domini. Refert igitur considerare qualis ascendat. Nudum uideo : talis ergo ascendat qui saeculum uincere parat, ut saeculi adiumenta non quaerat. Victus est Adam qui uestimenta quaesiuit, uicit ille qui tegimenta

1. Rattacher 110 à 108, après la parenthèse de 109 et la description des triomphes romains.

Il est bien qu'avant de monter sur la Croix Il ait quitté les vêtements royaux : vous connaîtrez ainsi qu'Il a souffert comme homme, non pas comme Dieu et roi, et que, si le Christ est l'un et l'autre, c'est pourtant comme homme, non comme Dieu, qu'Il a été cloué sur la Croix. Mais ce sont les soldats, non les Juifs, qui savent à quel moment tels vêtements conviennent au Christ ; il comparut au jugement comme un vainqueur, il vint au supplice comme un criminel humilié.

**Luc, XXIII, 33-49.** **109.** Nous avons vu le trophée ; **Le crucifiement.** que maintenant le triomphateur monte sur son char, et suspende non pas à des troncs d'arbres ou à des quadriges le butin conquis sur un ennemi mortel, mais au gibet triomphal les dépouilles enlevées au siècle. Nous ne voyons pas ici des nations les bras liés derrière le dos, ni les images des villes détruites ou les statues des places conquises. Nous n'admirons pas les rois captifs, la tête basse, selon l'appareil coutumier des triomphes humains, ni l'étendue de la victoire poussée jusqu'aux limites d'une contrée ; mais les peuples et nations dans la joie, convoqués non pour le supplice, mais pour la récompense, les rois adorant par libre inclination, les villes vouées à un culte volontaire, et les images relevées des cités, non pas figurées par des couleurs, mais dessinées par une foi dévouée ; les armes et le droit du vainqueur parcourant le monde entier ; le prince du monde prisonnier, et les esprits du mal qui sont dans le ciel (*Éphés.*, VI, 12) obéissant aux ordres d'une parole humaine ; les puissances soumises, et les diverses espèces de vertus dans l'éclat non de la soie, mais des mœurs : la chasteté brille, la foi resplendit, et, paré des dépouilles de la mort, le dévouement courageux se relève enfin. Le seul triomphe du Seigneur, la Croix du Christ, a fait triompher déjà presque tous les hommes. **110.** Il importe donc de considérer en quel état Il monte <sup>1</sup>. Je le vois dépouillé : c'est donc ainsi qu'il faut monter quand on s'apprête à vaincre le siècle, sans rechercher les secours du siècle. Adam fut vaincu, lui qui a cherché un vêtement (*Gen.*, III, 7) ;

deposuit. Et talis ascendit quales nos auctore deo natura formavit. Talis in paradiso homo primus habitauerat, talis ad paradysum homo secundus intrauit. Et ut non sibi soli, sed omnibus uinceret, manus extendit, quo omnia traheret ad se, ut nodo mortis exuta iugo fidei suspensa caelestibus ea quae prius erant terrena sociaret.

- 111 Scribitur etiam titulus. Solet praecedere pompa uictores; at uero currum domini triumphalem praeibat bona pompa resurgentium defunctorum. Solet etiam titulus subiugatarum gentium numerum designare. Sit in illis triumphis ordine quodam digesta miserabilis deuitarum, pereuntium contumeliosa captiuitas nationum, hic redemptarum gentium uernat gratia. Digni tanto triumpho iugales, ut caelum terra maria inferna a corruptela mutantur ad gratiam. Scribitur autem titulus et super crucem ponitur, non infra crucem, quia *principium super umeros eius*. Principium autem quod est nisi sempiterna uirtus eius atque diuinitas? Vnde et ipse interrogatus: *tu quis es?* respondit: *principium, quod et loquor uobis*. Legamus hunc titulum. *Iesus* inquit *Nazarenus rex Iudaeorum*. Merito supra crucem titulus, quia non humani corporis, sed diuinae potestatis est regnum quod habet Christus. Merito supra crucem titulus, quia licet in cruce erat dominus Iesus, supra crucem tamen regis maiestate radiabat. Vermis in cruce, scarabaeus in cruce. Et bonus uermis, qui haesit in ligno, bonus scarabaeus, qui clamauit e ligno. Quid clamauit? *Domine, ne statuas illis hoc peccatum*. Clamauit latroni: *hodie mecum eris in paradiso*, clamauit quasi scarabaeus: *deus, deus meus, respice me! Quare me dereliquisti?* Et bonus scarabaeus, qui lutum corporis nostri ante informe

1. Pour ce verset d'Habacuc, l'hébreu et la Vulgate donnent: « Le bois qui est aux joints des édifices ». Les Septante ont lu: le scarabée, et d'autres versions: le ver. Saint Ambroise a tiré parti et du scarabée, et du ver. Saint Jérôme, qui juge impie de comparer le Seigneur au scarabée, mentionne l'image du ver, et l'usage qu'en a fait *quidam ex nostris* (in *Habacuc*: P. L., XXV, 1296-1298).

le vainqueur est Celui qui a quitté ses vêtements. Puis Il est monté tel que la nature nous avait formés sous l'action de Dieu: c'est ainsi que le premier homme avait habité dans le paradis, ainsi que le second homme est entré dans le paradis. Et afin d'être vainqueur non pour Lui seul, mais pour tous, Il a étendu les mains pour attirer tout à Lui (*Jn*, XII, 32), afin de dégager des liens de la mort, d'attacher au joug de la foi, d'unir au ciel ce qui était auparavant de la terre.

111. On écrit aussi une inscription. D'ordinaire un cortège précède les vainqueurs; mais le char triomphal du Seigneur fut précédé par le beau cortège des morts resuscités. A l'ordinaire aussi un écriteau indique le nombre des nations subjuguées. A de tels triomphes de montrer, disposés dans un certain ordre, les captifs pitoyables des nations vaincues, honteux quand elles sont détruites: ici s'épanouit la beauté des peuples rachetés. L'attelage est digne d'un tel triomphe: le ciel, la terre, la mer, les enfers passent de la corruption à la grâce. 112. Or l'inscription est tracée, et placée au-dessus de la Croix; non pas au-dessous de la Croix, car « la principauté est sur ses épaules » (*Is.*, IX, 6). Qu'est cette principauté, sinon son éternelle puissance et divinité? Aussi, quand on l'interroge: « Qui êtes-vous? » Il répond: « Le principe, qui vous parle » (*Jn*, VIII, 25). Lisons cette inscription: « Jésus de Nazareth, est-il dit, roi des Juifs. » 113. Il est juste que l'inscription soit au-dessus de la Croix, parce que la royauté que possède le Christ ne tient pas à son corps humain, mais à sa puissance divine. Il est juste que l'inscription soit au-dessus de la Croix, parce que si le Seigneur Jésus était en Croix, Il resplendissait au-dessus de la Croix par sa majesté royale. Il était ver sur la Croix (*Ps.* 21, 7), scarabée sur la Croix: en bon ver il tenait à la Croix, en bon scarabée Il criait sur le bois (*Hab.*, II, 11)<sup>1</sup>. Qu'a-t-Il crié? « Seigneur, ne leur comptez pas ce péché »; Il a crié au larron: « Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis »; Il a crié comme le scarabée: « Dieu, mon Dieu, regardez-moi; pourquoi m'avez-vous délaissé? » En vrai scarabée, Il remuait par les traces de ses vertus la boue de notre corps, jusque-là informe et

- ac pigrum uirtutum uersabat uestigiis, bonus scarabaeus, qui de stercore erigit pauperem. Erexit Paulum, qui aestimatus est stercorea, erexit et Iob, qui sedebat in stercore. Non mediocris ergo titulus. Ipse autem crucis locus uel in medio ut conspicuus omnibus, uel supra Adae, ut Hebraei disputant, sepulturam. Congruerat quippe ut ibi uitae nostrae primitiae locarentur, ubi fuerant mortis exordia.
- 115 Diuiduntur uestimenta, alii aliud sorte defertur; dei enim spiritus non humana opinione comprehenditur, sed quasi quodam euentu inopinato inlabitur. Et fortasse milites isti quattuor euangelistarum habeant typum, qui scripserunt titulum, quem omnes legamus. Lego titulum regis Iudaeorum, cum lego : *regnum meum non est de hoc mundo*, lego causam Christi supra caput eius scriptam, cum lego : *et deus erat uerbum; caput enim Christi deus*.
- 116 Isti ergo seruabant Iesum et hodie seruant, ne cui forte labatur, ne cui de passione descendat, quod petebat populus Iudaeorum. Mihi plane Christus in passione moriatur, ut post passionem resurgat. Noluit descendere sibi, ut moreretur mihi. Nobis ergo iam Christus seruatur, propter nos diuiduntur uestimenta eius. Non possunt singuli habere omnia, et ideo super tunicam sors agitur, quia non pro hominis uoluntate diuisio fit spiritus sancti; *diuisiones enim gratiarum sunt, sed operatus est spiritus, diuidens singulis prout uult*. Intuere nunc Christi uestimenta diuisa. Vbi illa quaeram? Quaere in Matthaeo, inuenies penes ipsum solum clamydem coccineam, penes Iohannem uestem purpuream, penes

1. Allusion au travail de l'espèce de scarabée dite stercoraire ou bousier. Les « traces », *uestigia*, correspondent aux pieds.

2. ORIGÈNE, *In Matth.*, 126 (P. G., XIII, 1777, texte latin seulement), mentionne cette opinion, sans en indiquer l'origine; mais des Chafnes grecques, extraites de ses écrits (note, *loc. cit.*), parlent d'une source juive : « Il est venu à notre connaissance que des Juifs assurent... » Peut-être est-ce là qu'il faut chercher la source de saint Ambroise. On admet aujourd'hui

pesante<sup>1</sup>. En bon scarabée, Il relève le pauvre du fumier (*Ps.* 112, 7) : Il a relevé Paul, qui se considérait comme ordures (*Phil.*, III, 8) ; Il a relevé Job, qui était assis sur le fumier (*Job*, II, 8). 114. L'inscription n'est donc pas quelconque. Quant à la place de la Croix, elle est au milieu, pour être vue de tous, ou, comme le prétendent les Hébreux, sur la tombe d'Adam<sup>2</sup> : car il convenait d'attribuer aux prémices de notre vie la place qu'avait occupée le début de la mort.

115. On partage les vêtements, que le sort attribue à chacun : car l'Esprit de Dieu n'est pas prisonnier de la pensée humaine, mais survient comme par un hasard imprévu. Peut-être aussi les quatre soldats sont-ils la figure des quatre évangélistes, écrivains d'une inscription que tous nous pouvons lire. Je lis l'inscription du roi des Juifs, quand je lis : « Mon royaume n'est pas de ce monde » (*Jn*, XVIII, 36) ; je lis le procès du Christ écrit au-dessus de sa tête, quand je lis : « Et le Verbe était Dieu » (*Jn*, I, 1) ; car « la tête du Christ, c'est Dieu » (*I Cor.*, XI, 3). 116. Donc ils gardaient Jésus. Aujourd'hui encore ils le gardent, pour qu'Il ne vienne à échapper à personne, pour qu'Il ne descende pour personne de sa Passion, comme le demandait le peuple juif (*Math.*, XXVII, 40). Oui, que le Christ meure pour moi dans sa Passion, afin de ressusciter après sa Passion. Il n'a pas voulu descendre pour Lui, afin de ressusciter pour moi. C'est donc pour nous que maintenant le Christ est gardé, à notre intention que sont partagés ses vêtements. Chacun ne peut tout avoir ; et si la tunique est tirée au sort, c'est que l'Esprit Saint ne se distribue pas au gré de l'homme ; car « il y a partage de grâces, mais c'est l'Esprit qui l'accomplit, distribuant à chacun comme Il l'entend » (*I Cor.*, XII, 6, 11). 117. Contemplez maintenant les vêtements du Christ partagés. Où les chercher ? Cherchez en Matthieu : vous ne trouverez que chez lui le manteau d'écarlate (*XXVII*, 28), chez Jean la robe de pourpre (*XIX*, 2),

que la localisation au Calvaire de la tombe d'Adam est dénuée de toute attestation historique, et même de toute vraisemblance : les Juifs n'auraient pas choisi un tel lieu pour les exécutions capitales.

- Marcum purpuram tantum, penes Lucan uestem albam ; hac enim sola pro sua fuit portione contentus. Quantos itaque Christus sua ueste uestiuit ! Puto autem quod non
- 118 quattuor tantum, sed omnes uestiuit milites et omnibus abundauit. Sed reuertamur ad euangelistas. Ista itaque quattuor partes non partes uestium, sed qualitates mihi uidentur esse uirtutum. Alius enim de regno sublimius scripsit, alius de hominis institutione diffusius. Lucas nitorem sibi sacerdotalis uestis elegit, Marcus uerborum textum non desiderauit, denique Iohannes quasi quasdam intexit sententias, quibus uestiat fidem nostram. Nonne tibi uidetur intextum illud : *in principio erat uerbum et uerbum erat apud deum et deus erat uerbum. Hoc erat in principio apud deum. Omnia per ipsum facta sunt ?* At uero Marcus tamquam purpurae fulgore contentus sine ulla intextione uerborum *initium* inquit *euangelii Iesu*
- 119 *Christi filii dei*. Ergo uestimenta diuisa sunt Christi uel gesta uel gratia, quia tunica non potuit diuidi, fides scilicet, quoniam non pro portione singulorum, sed pro iure communis est omnium ; quod enim non diuiditur singulis manet integrum. Et bene *desuper texta* ; sic enim
- 120 textitur fides Christi, ut de diuinis ad humana descendat, eo quod ante saecula ex deo natus posteriore tempore susceptionem carnis adsumpserit. Significatur igitur nobis eo quod non debeat fides scindi, sed solida permanere.
- 121 *Amen, amen dico tibi, hodie tecum eris in paradiso*. Pulcherrimum adfectandae conuersionis exemplum, quod tam cito latroni uenia relaxatur et uberior est gratia quam precatio ; semper enim plus dominus tribuit quam rogatur. Ille enim rogabat ut memor sui esset dominus,

1. De part et d'autre, double allusion : saint Luc parle de la robe blanche du Christ, et son évangile débute par l'offrande sacerdotale de Zacharie ; saint Marc, mentionnant seulement qu'il fut revêtu de pourpre, semble,

chez Marc la pourpre seulement (XV, 17), chez Luc la robe blanche (XXIII, 11) : car il s'est contenté d'elle seule pour sa part. Que de gens le Christ a-t-il donc revêtus de son vêtement ! Je pense qu'il n'a pas revêtu quatre soldats seulement, mais tous, et tous abondamment. 118. Mais revenons aux évangélistes. Donc ces quatre parts sont, me semble-t-il, non des portions de vêtements, mais des genres de talents : car tel a écrit du Royaume en termes sublimes, un autre s'est étendu sur la formation humaine ; Luc a choisi pour lui l'éclat du vêtement sacerdotal, Marc n'a pas recherché le tissu des expressions<sup>1</sup> ; enfin Jean a pour ainsi dire tissé les discours pour en revêtir notre foi. Ne trouvez-vous pas que ceci est une chaîne : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement en Dieu. Tout a été fait par lui » (*Jn*, I, 1-3) ? Mais Marc, se contentant de l'éclat de la pourpre, dit, sans enchaîner les mots : « Début de l'évangile de Jésus-Christ, le Fils de Dieu » (I, 1). 119. Les vêtements partagés sont donc les actions du Christ, ou sa grâce : car la tunique ne pouvait être partagée : j'entends la foi, parce qu'elle n'entre pas dans le lot d'un chacun, mais appartient à tous de plein droit ; car ce qui n'est point partagé aux individus demeure intact. 120. Et c'est bien vrai qu'elle était « tissée depuis le haut » (*Jn*, XIX, 23) : car la foi du Christ est tissée de telle façon qu'elle descend du divin à l'humain, puisque, né de Dieu avant les siècles, Il a plus tard pris et épousé la chair. Il nous est donc ainsi montré que la foi ne doit pas être déchirée, mais demeurer entière.

121. « Vraiment, vraiment je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi au paradis. » Magnifique témoignage qu'il faut travailler à se convertir, puisque le pardon est si vite prodigué au larron, et la grâce plus abondante que la prière. Le Seigneur accorde toujours plus qu'on ne lui demande. Celui-là demandait que le Seigneur se souvînt de lui quand Il serait arrivé dans son Royaume ;

aux yeux d'Ambroise, supposer celle-ci à l'état brut de matériaux non tissés, ce qui correspond au style de cet évangéliste, plus simple.

cum uenisset in regnum suum, dominus autem ait : *amen, amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso* ; uita est enim esse cum Christo, quia ubi Christus ibi regnum. Cito igitur ignoscit dominus, quia cito ille conuertitur. Vnde et illud solui uidetur, quia alii duos conuiciantes inducunt latrones, iste unum conuiciantem, unum rogantem. Fortasse et iste prius conuiciatus est, sed repente conuersus est. Nec mirum si conuerso culpam ignoscebat qui insultantibus ueniam relaxabat. Potuit etiam pluraliter de uno dicere, sicut illud est : *adstiterunt reges terrae et principes conuenerunt in unum* ; solus enim rex Herodes et princeps Pilatus in apostolorum actibus conspirasse aduersus Christum Petri uoce produntur. Sic et ad Hebraeos habes : *in caprinis pellibus ambulabant, secti sunt et leonum molas obstruxerunt, cum solus Helias melodidem habuisse, Esaias sectus esse, Danihel a leonibus intactus mansisse doceatur.*

123 Quam execrabilis in facto iniquitas Iudaeorum, ut quasi latronem crucifigerent omnium redemptorem ! Bonus tamen in mysterio latro, qui insidiatus est diabolo, ut uasa eius auferret. Mystice tamen latrones duo duos populos peccatores significant per baptismum crucifigendos esse cum Christo, quorum dissensio diuersitatem pariter credentium signat. Denique unus a sinistris, alter a dextris erat. Increpatio quoque futurum crucis

124 scandalum etiam circa credentes reuelat. Et acetum offerebant Iudaei. Bene ad consummanda omnia et corruptio sinceritatis hauritur, ut omnia cruci quae uitiatu fuerant figerentur. Acetum itaque bibitur, uinum cum felle non bibitur, non quia fel, sed quia admixtae uino amaritudines recusantur. Nam utique ama

1. Cf. supra, p. 150, § 25, et n. 1.

le Seigneur dit : « Vraiment, vraiment je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi au paradis. » Car la vie consiste à être avec le Christ : où est le Christ, là est le Royaume. 122. Le Seigneur pardonne donc promptement, parce que l'autre se convertit promptement. Cela semble expliquer comment les autres évangélistes montrent les deux larrons disant des injures, et celui-ci l'un d'eux l'injuriant, l'autre le priant. Peut-être ce dernier a-t-il commencé par injurier, puis soudain s'est converti ; et il n'est pas surprenant que la faute soit pardonnée au converti par Celui qui prodigue le pardon à ses insulteurs. On a pu encore parler au pluriel d'un seul, comme dans le texte « Les rois de la terre se sont dressés, et les princes se sont assemblés » (Ps. 2, 2) : car Hérode est le seul roi, et Pilate le seul magistrat, qui se soient entendus contre le Christ, comme le montrent les paroles de Pierre, aux Actes des Apôtres (IV, 27). Vous lisez de même, aux Hébreux : « Ils allaient vêtus de peaux de chèvres, ils ont été sciés et ont fermé la gueule aux lions » (Hébr., XI, 33, 37) : or on nous apprend d'Élie seulement qu'il portait une peau de chèvre (II Rois, I, 8), d'Isaïe qu'il fut scié<sup>1</sup>, de Daniel qu'il demeura indemne parmi les lions (Dan., VI, 23).

123. Combien exécration est l'iniquité des Juifs, qui leur fait crucifier comme un larron le Rédempteur de tous ! C'est pourtant, au sens mystique, un vrai larron : Il a joué le démon, pour lui enlever ses instruments (cf. Matth., XII, 29). Par ailleurs les deux larrons symbolisent mystérieusement les deux peuples pécheurs, qui par le baptême seront crucifiés avec le Christ. Leur désaccord marque également la variété des croyants : aussi bien l'un était à gauche, l'autre à droite. Leurs reproches révèlent aussi que le scandale de la Croix (Gal., V, 11) existera même parmi les croyants.

124. Et les Juifs présentaient du vinaigre. Il convenait que, pour achever toutes choses, Il prit même cette corruption de la vérité, afin de clouer à la Croix tout ce qui avait été gâté. Ainsi Il boit le vinaigre ; Il ne boit pas le vin mêlé de fiel, non pas à cause du fiel, mais pour écarter les amertumes mêlées au vin. Car il a certes pris

ritudines uitae nostrae pro corporis condicione suscepit. Denique ipse ait : *dederunt in escam meam fel et in siti mea potauerunt me aceto*. Sed sinceritati non debuit amaritudo misceri, ut ostenderetur sine amaritudine futura immortalitas resurgentium, quae quoniam immortalitas in uase coacuerat humano, reparatur in Christo. Ergo acetum bibitur, hoc est uitium corruptae per Adam immortalitatis aboletur in calamo, ut de corpore absorberetur humano. Nos quoque uitia nostra per incuriam mentis corporisque concreta transfundamus in Christum, transfundamus per baptismum, ut crucifigamur in Christo, transfundamus per paenitentiam, ut ab illo nobis uini sanguinisque caelestis incorrupta sinceritas refundatur.

- 125 Denique ubi acetum bibit, *consummata sunt* inquit *omnia*, eo quod adsumtae mortalitatis inpletum esset omne mysterium et exhaustis omnibus uitiiis immortalitatis sola laetitia remansisset. Et ideo ait : *in manus tuas, domine, commendo spiritum meum*. Et bene commendatur spiritus, qui reseruatur ; quod enim commendatur utique non amititur. Bonum ergo pignus est spiritus, bonum depositum. Vnde et ille ait : *O Timothee, bonum depositum custodi*. Commendatur enim patri spiritus et ideo ait : *quoniam non derelinques in inferno animam meam*. Vide autem magnum mysterium. Nunc commendat in manibus patris spiritum suum, nunc in patris gremio sedet, quia totum alius non capit Christum. Denique ego inquit *in patre et pater in me*. Commendatur ergo patri spiritus. Sed cum sit in superioribus, inluminat et inferna, ut uniuersa redimantur ; etenim *Christus omnia et in Christo omnia*, licet in singulis Christus operetur. Caro moritur, ut resurgat, spiritus patri commendatur, ut caelestia quoque ab iniquitatis uinculo soluerentur et
- 127 pax fieret in caelo, quam terrena sequerentur. *Et hoc dicto tradidit spiritum*. Et bene *tradidit*, qui non inuitus

1. Le vinaigre fut présenté au Crucifié dans une éponge fichée sur un roseau : or on a vu plus haut que le roseau est pour saint Ambroise figure de la faiblesse humaine.

les amertumes de notre vie dans sa condition incarnée ; aussi bien Il dit : « Ils m'ont donné pour nourriture le fiel, et pour breuvage à ma soif le vinaigre » (*Ps.* 68, 22). Mais l'amertume ne devait pas être mélangée à la vérité, pour montrer que l'immortalité des ressuscités serait sans amertume ; comme cette immortalité avait aigri dans le vase humain, elle est restaurée dans le Christ. Donc Il boit le vinaigre : autrement dit le vice de l'immortalité gâtée par Adam est retiré du roseau <sup>1</sup>, pour être éliminé du corps humain. Nous aussi, faisons passer dans le Christ nos vices accumulés par la négligence de l'âme et du corps ; faisons-les passer au moyen du baptême, pour être crucifiés dans le Christ ; faisons-les passer au moyen de la pénitence, afin qu'Il nous donne en échange l'incorruptible réalité du vin, du sang céleste.

125. Enfin, ayant bu le vinaigre, « tout est consommé », dit-Il : car tout le mystère de la chair mortelle qu'Il s'était unie était accompli, et, tous vices éliminés, seule demeurerait la joie de l'immortalité. 126. C'est pourquoi Il dit : « Seigneur, en vos mains je remets mon esprit. » Et c'est à bon droit qu'Il remet son esprit, puisqu'il est conservé ; car chose confiée n'est pas perdue. L'esprit est donc un bon gage, un bon dépôt ; aussi tel a-t-il dit : « O Timothée, garde le bon dépôt » (*II Tim.*, I, 14). Il remet au Père son esprit ; aussi dit-Il : « Vous ne laisserez pas mon âme dans les enfers » (*Ps.* 15, 10). Or voyez le grand mystère : maintenant Il remet aux mains du Père son esprit, maintenant Il repose au sein du Père, parce que nul autre ne peut contenir le Christ tout entier ; aussi bien « je suis, dit-Il, dans le Père, et le Père en moi » (*Jn*, XIV, 10). Il remet donc au Père son esprit ; mais, s'Il est dans les hauteurs, Il éclaire les enfers eux-mêmes, pour que toutes choses soient rachetées ; car « le Christ est tout, et tout est dans le Christ » (*Col.*, III, 11), bien que le Christ agisse en chaque partie. La chair meurt pour ressusciter ; l'esprit est remis au Père, afin que les cieux mêmes fussent délivrés des liens de l'iniquité, et qu'il se produisît au ciel une paix que la terre pourrait imiter. 127. « Et sur ces mots, Il rendit l'âme. » Il est bien vrai qu'Il la rendit, car Il ne la perdit pas contre son gré ;

amisit. Denique Matthaeus ait : *emisit spiritum* ; quod enim emittitur uoluntarium est, quod amittitur necessarium. Propterea addidit : *magna uoce*. In quo uel professio gloriosa usque ad mortem se pro nostris descendisse peccatis — ergo nec ego erubescam fateri quod Christus non erubuit magna uoce profiteri — uel euidens manifestatio contestantis dei successionem diuinitatis et corporis. Sic enim habes : *clamauit Iesus uoce magna dicens : deus, deus meus, respice me ! Quare me dereliquisti ?* Clamauit homo diuinitatis separatione moriturus. Nam cum diuinitas mortis libera sit, utique mors esse non poterat, nisi uita discederet, quia uita diuinitas est.

128. Iam quae secuntur ostendunt quia propter impietatem hominum finis saeculi sit futurus. Itaque significatur per domini passionem occasura praesentia, ut oriantur futura. Tenebrae igitur offusae sunt oculis perfidorum, ut fidei lumen resurgeret. Sol occidit sacrilegis uel refugit, ut funesti spectaculum sceleris obumbraret. Petrae fissae sunt, ut per praeupta saxorum ostenderetur futurum, quoniam uerbi uis pectorum dura penetraret, quo facilius ex cauis petrarum illi uenatores, quos Hieremias praedixit, domino uenarentur. Monumentorum autem reseratio quid aliud nisi claustris mortis effractis resurrectionem significat mortuorum, quorum in aspectu fides, in processu typus, quod in sanctam prodeundo ciuitatem praesentium specie declarabant in illa Hierusalem quae in caelo est futurum perenne deuersorium resurgentium ? Etiam uelum scinditur, quo uel duorum populorum diuisio uel mysteriorum synagogae profanatio declaratur. Scinditur ergo uelum uetus, ut ecclesia noua

1. A première vue, le texte serait inquiétant pour la doctrine de saint Ambroise, semblant expliquer la mort du Christ par le fait que la divinité se retira de Celui dont elle était la vie. Il n'est cependant pas impossible de donner une interprétation orthodoxe : la divinité retire son action pré-

aussi bien Matthieu dit : « Il remit son esprit » : remettre est volontaire, perdre est contrainte. C'est pourquoi l'on a ajouté : « Dans un grand cri » ; il y a là soit le grandiose témoignage qu'Il s'est abaissé jusqu'à la mort pour nos péchés — je ne rougirai donc pas de reconnaître, moi aussi, ce que le Christ n'a pas rougi d'affirmer dans un grand cri — soit une évidente manifestation de Dieu, témoignant du lien de la divinité et de la chair. Car vous lisez : « Jésus poussa un grand cri : Dieu, dit-Il, mon Dieu, regardez-moi ! Pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Il a crié comme un homme que sa séparation de la divinité allait faire mourir ; car, la divinité étant exempte de mort, la mort ne pouvait se produire que si la vie se retirait ; et la vie, c'est la divinité <sup>1</sup>.

128. Ce qui suit maintenant montre que la fin du monde aura lieu à cause de l'impiété des hommes. Ainsi la Passion du Seigneur fournit les signes que le présent s'écroulera pour que se lève le futur. Les ténèbres donc se sont répandues sur les yeux des incroyants, pour que la lumière de la foi reparût ; le soleil s'est couché ou dérobé aux sacrilèges, pour voiler le spectacle du meurtre criminel ; les rochers se sont fendus, afin que la brèche des rocs fit paraître qu'à l'avenir la force de la parole pénétrerait la dureté des cœurs, pour rendre plus facile aux chasseurs prophétisés par Jérémie (XVI, 16) de faire la chasse pour le Seigneur dans les creux des rochers. Quant aux tombeaux ouverts, n'annoncent-ils pas la rupture des prisons de la mort, et la résurrection des morts, dont la vue faisait foi, dont l'apparition était figurative ? Car en sortant dans la ville sainte, ils annonçaient, sous les apparences du présent, que la Jérusalem céleste sera le rendez-vous éternel des ressuscités. De même encore le voile est déchiré, ce qui proclame soit la séparation des deux peuples, soit la profanation des mystères de la Synagogue. L'antique voile est donc déchiré, pour que la nouvelle

servatrice, qui maintenait la vie humaine du Christ, et permet ainsi à la mort de faire son œuvre. Cf. P. L., IX, 79-81, la discussion des éditeurs de saint Hilaire, dont Ambroise est ici au moins verbalement tributaire.

fidei suae uela suspendat. Synagogae uelamen aufertur, ut religionis interna mysteria reuelato mentis cernamus obtuta. Denique iam etiam centurio dei filium quem crucifixerat confitetur. O duriora saxis pectora Iudaeorum! Finduntur petrae, sed horum corda durantur. Iudex arguit, credit minister, proditor scelus suum morte condemnat, elementa fugiunt, terra concutitur, monumenta reserantur, Iudaeorum tamen immobilis duritia manet orbe concusso.

- 129 Stabant autem mulieres haec uidentes, stabat et mater, cum studio pietatis sua pericula posthaberet. Sed et dominus suspensus in cruce, qui sua pericula contemneret, pio matrem commendabat affectu. Quod non otiose Iohannes pluribus prosecutus est; alii enim mundum describere concussum, caelum tenebris obductum, refugisse solem. Addiderunt Matthaeus et Marcus, qui humana atque moralia uberius prosecuti sunt: *deus, deus meus, respice me! Quare me dereliquisti?*<sup>1</sup> ut ad crucem Christi susceptionem peruenisse crederemus condicionis humanae. Lucas autem competere euidenter adseruit latroni ueniam sacerdotali intercessionem donatam et Iudaeis persecuentibus eodem munere indulgentiam postulatam. Iohannes ergo, qui plenius diuina penetrauit mysteria, non inmerito laborauit, ut quae deum generauerat mansisset eam uirginem declararet. Solus ergo me docet quod alii non docuerunt, quemadmodum in cruce positus appellauerit
- 130

1. Suspendre des tentures dans un édifice était un signe de prise de possession. On le vit à Milan, lors de l'affaire des basiliques réclamées par la cour pour les ariens: saint Ambroise, qui expliquait le symbole aux catéchumènes dans le baptistère, est informé que les émissaires du palais ont envahi la basilique Portienne, où ils suspendent des tentures, *et uela suspenderent* (Ep., XX, 4: P. L., XVI, 1037); et lorsque la cour a finalement cédé, *suggestum est mihi cortinas regias esse collectas* (Ib., 20: P. L., XVI, 1042).

2. L'Évangile ne mentionne au Calvaire que la prière du Seigneur pour ses ennemis et bourreaux, celle dont saint Ambroise parlera aussitôt après. On ne saurait douter cependant que cette même prière ait procuré la grâce

Église suspende ses tentures<sup>1</sup>; le voile de la Synagogue est enlevé, pour permettre au regard de notre âme de contempler à découvert (II Cor., III, 14) les mystères secrets de la religion. Enfin voici que le centurion lui-même proclame Fils de Dieu Celui qu'il avait crucifié. O cœurs des Juifs plus durs que les rochers! Les pierres se fendent, mais leurs cœurs s'endureissent. Le juge les accuse, l'exécuteur croit, le traître condamne son crime à la peine de mort, les éléments se dérobent, la terre est ébranlée, les tombeaux s'ouvrent; cependant la dureté des Juifs demeure immuable parmi les secousses de l'univers.

129. Les femmes se tenaient là, voyant ce spectacle. Sa Mère aussi était là, faisant passer le zèle de sa tendresse avant son propre péril. Le Seigneur de son côté, suspendu à la Croix, méprisant son péril, recommandait sa Mère dans un élan de piété. Ce n'est pas sans raison que Jean l'a raconté en détail. Les autres ont décrit l'ébranlement du monde, les ténèbres couvrant le ciel, l'éclipse du soleil. Matthieu et Marc, qui se sont attachés davantage au côté humain et moral, ont ajouté: « Dieu, mon Dieu, regardez-moi! Pourquoi m'avez-vous délaissé? » pour nous amener à croire que c'est la nature humaine prise par le Christ qui est montée sur la Croix. Quant à Luc, il a montré clairement comment le larron avait eu son pardon, procuré par l'intercession sacerdotale<sup>2</sup>, et les Juifs persécuteurs leur grâce sollicitée par un semblable bienfait. 130. Jean, qui a pénétré plus profondément les mystères divins, a pris soin avec raison de montrer que celle qui avait engendré Dieu était demeurée vierge<sup>3</sup>. Il est donc seul à m'enseigner ce que les autres n'ont pas enseigné: comment, mis en Croix, Il s'est adressé à sa Mère. Que le

au bon larron; si elle est ici qualifiée de sacerdotale, c'est peut-être par allusion au début et au caractère de l'évangile selon saint Luc.

3. Cf. *infra*, 133, et plus encore *De Institutione uirginis*, c. VII, qui offre plus d'un parallèle avec tout ce passage. Saint Ambroise y trouve pour la virginité de Notre Dame un argument dans sa constance au pied de la Croix: *Uideat utrum pudorem mutare potuerit mater Jesu, quae animum non mutauit... Quomodo ergo extorqueri potuit integritas Mariae, quae, fugientibus apostolis, supplicia non metuebat, ad ipsa se offerebat pericula?*

- matrem, pluris putans quod uictor suppliciorum atque poenarum, uictor diaboli, pietatis officia diuidebat quam quod regnum caeleste donabat. Nam si religiosum est quod latroni uenia donatur a domino, multo religiosius
- 131** quod mater honoratur a filio. Nec praeposterum iudicetur quod prius latronis absolutionem quam matris appellationem scripsi; qui enim *uenerat saluos facere peccatores* non absurdum si prius in meis scriptis susceptum munus in redimenda salute peccatoris inpleuit. Denique ipse ait : *quae est mater mea et qui fratres mei ?* quia non uenerat uocare iustos, sed peccatores. Sed ibi pro loco; hic et in cruce non inmemor matris appellat eam dicens : *ecce filius tuus* et Iohanni : *ecce mater tua*. Testabatur de cruce Christus et testamentum eius signabat Iohannes, dignus tanto testatore testis. Bonum testamentum non pecuniae, sed uitae, quod non atramento scribitur, sed spiritu dei uiui. *Lingua mea calamus scribae uelociter scribentis*.
- 132** Sed nec Maria minor quam matrem Christi decebat fugientibus apostolis ante crucem stabat et piis spectabat oculis filii uulnera, quia exspectabat non pignoris mortem, sed mundi salutem. Aut fortasse quia cognouerat per filii mortem mundi redemptionem, aula regalis putabat se et sua morte publico muneri aliquid addituram. Sed Iesus non egebat adiutore ad omnium redemptionem, qui dixit : *factus sum sicut homo sine adiutorio, inter mortuos liber*. Suscepit quidem matris adfectum, sed non quaesiuit hominis auxilium. Habemus igitur pietatis magistrum. Docet lectio quid maternus debeat adfectus imitari, quid sequi reuerentia filiorum, ut illae se offerant in filiorum periculis, illis amplius solitudo materna quam suae

1. Sur l'expression *aula* appliquée par saint Ambroise à Notre Dame, cf. Appendices, p. 221-222.

vainqueur des supplices et des tourments, le vainqueur du diable, ait réparti les devoirs de piété, lui a paru plus grand que donner le Royaume des cieus; car, si c'est chose sacrée que le Seigneur pardonne au larron, il est bien plus sacré que la Mère soit honorée par le Fils.

**131.** Et qu'on ne juge pas que j'ai interverti en mentionnant le pardon du larron avant les paroles à sa Mère; car, étant venu pour sauver les pécheurs (I *Tim.*, I, 15), il n'est pas déraisonnable que mes écrits Lui fassent d'abord accomplir la mission qu'Il a entreprise, en rachetant et sauvant un pécheur. D'ailleurs Il a dit Lui-même : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » parce qu'Il n'était pas venu appeler les justes, mais les pécheurs (*Matth.*, XII, 48; IX, 13). Mais c'était alors le lieu. Ici, n'oubliant pas sa Mère même sur la Croix, Il lui adresse ces paroles : « Voici votre fils », et à Jean : « Voici ta mère ». Le Christ en Croix faisait son testament, et Jean souscrivait le testament, digne témoin d'un tel testateur. Bon testament, qui lègue non l'argent, mais la vie, écrit non à l'encre, mais par l'Esprit du Dieu vivant (cf. II *Cor.*, III, 3). « Ma langue est le calame d'un scribe qui écrit rapidement » (*Ps.* 44, 3).

**132.** Mais de son côté Marie n'était pas inférieure à ce qui sied à la Mère du Christ : les Apôtres avaient fui, elle se tenait devant la Croix, et contemplait d'un regard attendri les blessures de son Fils, attendant non la mort de son Enfant, mais le salut du monde. Peut-être aussi, sachant que la mort de son Fils était la rédemption du monde, elle, « la cour du Roi »<sup>1</sup>, pensait que sa propre mort pourrait ajouter quelque chose à la grâce faite à tous. Mais Jésus n'avait pas besoin d'aide pour la rédemption de tous, Lui qui a dit : « Je me suis trouvé comme un homme sans secours, libre parmi les morts » (*Ps.* 87, 6). Il a certes agréé l'intention de sa Mère, mais Il n'a pas souhaité d'aide humaine. Ainsi nous avons un maître en piété : ce texte nous apprend quel modèle doit prendre l'affection maternelle, sur quoi se régler le respect des enfants; les unes doivent s'offrir quand leurs enfants sont en danger, ceux-ci être plus en peine du délaissement de leurs mères que de la douleur de leur

- 133** mortis maestitia sit dolori. Quo loco uberrimum testimonium Mariae uirginitatis adhibetur. Neque enim abrogatur uxor marito, cum scriptum sit : *quod deus coniunxit homo non separet*, sed quae propter mysterium coniugium praetexit completis mysteriis iam coniugio non egebat. Aut si moralia sequimur, in maerore castitas inperatur. Mysticum tamen est quod commendatur Iohanni inter ceteros iuniori, quod non otiosis auribus debemus accipere. Periculosa est enim mulieribus copula adulescentis et speciei iuuentutis, ne qua fortasse curiosa exempli, incuriosa mysterii, quae luxuriari in Christo cupiens Mariam specie praetendat, non imitetur affectu, sicut uulgi nunc male audit mulierum, relicto seniore marito ut iuniorum sequantur. Discat ergo ecclesiae hic esse mysterium, quae populo seniori specie ante copulata, non usu, posteaquam peperit uerbum et in corporibus ac mentibus hominum per fidem crucis et sepulturam dominici corporis seminavit, ex praecepto dei societatem populi iunioris elegit.
- 135** Quaero etiam cur ante mortem non inueniamus esse percussum, post mortem inueniamus, nisi forte ut uoluntarius magis quam necessarius exitus eius fuisse doceatur et ordinem mysticum nouerimus, quia non ante altaris sacramenta quam baptismum, sed baptismum ante, sic poculum. Deinde ut aduertamus quia licet corporis eius fuerit natura mortalis, licet qualitas similis, dissimilis tamen gratia. Nam utique post mortem sanguis in nostris corporibus congelascit, ex illo autem incorrupto licet corpore, sed defuncto omnium uita manabat ; aqua enim et sanguis exiuit, illa quae diluat, iste qui redimat. Bibamus ergo pretium nostrum, ut bibendo

1. Saint Ambroise, fidèle à la pensée exprimée déjà Livre II, 4 (cf. t. I, p. 73 n. 1), suppose saint Joseph vivant encore au moment de la Passion ; mais, son rôle ayant pris fin avec l'accomplissement des mystères de l'enfance, il rend à Notre Dame sa liberté et laisse à Jean le soin de s'occuper d'elle.

propre mort. **133.** Ce passage fournit un témoignage surabondant de la virginité de Marie : car il ne s'agit pas d'enlever une épouse à son mari, puisqu'il est écrit : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » (*Matth.*, XIX, 6) ; mais celle pour qui le mariage fut le voile du mystère n'avait que faire du mariage une fois les mystères accomplis<sup>1</sup>. Ou encore, pour nous en tenir au sens moral, la chasteté est de règle dans le deuil. **134.** Il y a pourtant un mystère du fait qu'elle est confiée à Jean, le plus jeune de tous ; et il ne faut pas l'accueillir d'une oreille distraite. Car c'est un danger pour les femmes que la liaison avec un adolescent, et la beauté de la jeunesse. Telle peut-être, en quête d'un précédent, n'ayant cure du mystère, voulant vivre à l'aise chez le Christ, pourrait affecter les apparences de Marie sans imiter ses dispositions (ainsi l'entendent, à tort, ces femmes du commun, qui abandonnent un vieux mari pour s'attacher à un jeune) ; qu'elle apprenne donc qu'il s'agit ici du mystère de l'Église : auparavant unie au peuple ancien, en apparence, non effectivement, après avoir enfanté le Verbe et l'avoir semé dans les corps et les âmes des hommes, par la foi à la Croix et à la sépulture du corps du Seigneur, elle a, sur l'ordre de Dieu, choisi la société du peuple plus jeune. **135.** Je cherche aussi pourquoi, ne trouvant pas qu'Il ait été transpercé avant sa mort, nous le trouvons après sa mort. Peut-être pour nous enseigner que son départ a été volontaire, non contraint, et pour nous faire connaître l'ordre des mystères : les sacrements de l'autel n'y précèdent pas le baptême ; mais le baptême vient d'abord, puis le breuvage. Enfin cela nous fait remarquer que, si la nature de son corps a été mortelle, si sa condition fut semblable (à la nôtre), sa grâce fut différente ; car il est certain qu'après la mort le sang se fige dans nos corps ; mais de ce corps assurément sans corruption, et pourtant mort, la vie de tous décollait : car il en est sorti de l'eau et du sang, l'une pour laver, l'autre pour racheter. Buons donc notre rançon, pour être rachetés par ce breuvage.

- 136 redimamur. Quid sibi etiam uult quod non apostoli, sed Ioseph et Nicodemus Christum sepeliunt? Vnus iustus et constans, alter in quo dolus non erat; talis enim Christi est sepultura, quae fraudem iniquitatemque non habeat. Obstruitur igitur tergiuersandi locus, et domestico Iudaei testimonio reuincuntur; nam si apostoli sepe-  
 137 lissent, dicerent utique non sepultum, quem raptum esse dixerunt. Iustus autem Christi corpus operit sindone, innocens unguis unguento; namque haec non otiose distincta repperimus, quia iustitia uestit ecclesiam, innocentia gratiam subministrat. Vesti ergo et tu domini corpus gloria sua, ut et ipse sis iustus, etsi mortuum credis, operi tamen diuinitatis plenitudine suae. Vngue illud murra et aloe, ut bonus odor Christi sis. Bonum linteam misit Ioseph ille uir iustus, et fortasse illud quod Petrus uidit e caelo ad se esse demissum, in quo erant genera quadrupedum et ferarum et uolucrum ad similitudinem gentium figurata. Mystico igitur unguento illo pistico consepeliatur ecclesia, quae diuersitatem populorum fidei suae communione sociavit.
- 138 De hoc Ioseph in Iohanne solo inuenio quod occultus uenerit ad Pilatum propter metum Iudaeorum. Quomodo iustus latebram periculi timore quaesivit? Ego autem puto quod ideo occulte petierit, ut corpus inpetraret, non ut periculum caueret. Et tamen quid mirum si occultabatur iustus, quando occultabantur et apostoli iustorum magistri? Veni et tu. Vel sero uel nocte, uel quacumque hora ueneris, Iesum inuenies ad suscipiendum paratum nec minorem serius uenientibus mercedem soluentem; nam et qui sexta hora uenit non est mercede fraudatus et qui undecima plenitudinem mercedis accepit. Sed etiam Nicodemus nocte uenit. Nox erat,

1. Nous retrouvons ici la surprenante confusion entre Nicodème et Nathanaël, déjà rencontrée VIII, 90 (cf. p. 138, n. 2), et qui reparaitra plus bas, 139 (le vrai Israélite, salué par le Seigneur, *Jn*, I, 47), et 143 (Israël, celui qui voit Dieu).

Luc, XXIII, 50-56. 136. Que veut dire encore que le Christ est enseveli non par les Apôtres, mais par Joseph et Nicodème? L'un était juste et constant; en l'autre il n'y avait pas de fraude<sup>1</sup>. Telle est en effet la sépulture du Christ: elle ne connaît ni fraude ni iniquité. C'est là couper court à tous faux-fuyants, et triompher des Juifs par un témoignage de chez eux; car si c'étaient les Apôtres qui l'avaient enseveli, ils diraient sûrement qu'il n'a pas été enseveli, puisqu'ils ont dit qu'on l'avait enlevé. 137. Or le juste recouvre le corps du Christ d'un suaire, l'innocent l'enduit de parfum; ce n'est pas sans raison que nous rencontrons cette distinction, car la justice est le vêtement de l'Église, l'innocence lui procure sa beauté. Revêtez donc vous aussi le corps du Seigneur de sa gloire, afin d'être vous-même juste; même croyant à sa mort, recouvrez-le pourtant de la plénitude de sa divinité. Oignez-le de myrrhe et d'aoloès, pour être la bonne odeur du Christ (*II Cor.*, II, 15). C'est un bon linceul qu'a mis Joseph, ce juste: peut-être celui que Pierre a vu descendre du ciel vers lui, où se trouvaient divers quadrupèdes, bêtes et oiseaux, ressemblance et figure de la Gentilité (*Act.*, X, 11 ssq.). L'Église est donc ensevelie avec ce parfum mystérieux et précieux, ayant associé les peuples divers dans la communauté de sa foi. 138. A propos de Joseph, je trouve chez Jean seulement qu'il est venu en cachette trouver Pilate, par crainte des Juifs. Comment un juste a-t-il cherché le secret par crainte du danger? Pour moi, je crois qu'il a demandé en secret afin d'obtenir le corps, non pour éviter le danger. Pourtant quoi d'étonnant si le juste s'est caché, quand se cachaient également les Apôtres, maîtres des justes? Venez, vous aussi: que vous veniez tard, ou la nuit, ou à n'importe quelle heure, vous trouverez Jésus disposé à vous accueillir, et ne payant pas aux tard-venus un moindre salaire: car celui même qui est venu à la sixième heure n'a pas été privé de salaire, et celui de la onzième a reçu le salaire complet (*Matth.*, XX, 5 ssq.). De plus, Nicodème est venu la nuit (*Jn*, III, 2): il faisait nuit, parce que ce n'était pas encore la

quâ adhuc non erat resurrectio. Denique resurrexit Christus et iustus ait: *nox praecessit, dies adpropinquavit.*

**139** Hunc Ioseph iustum Lucas dixit, Matthaeus diuitem. Et merito diues hoc loco dicitur, ubi corpus suscepit Christi; suscipiendo enim diuitem nesciuit fidei paupertatem. Diues est ergo qui iustus est, igitur sindone inuoluit, Israhelita uero et diuersos miscet uirtutum odores et aloes mittit quasi libras centum, hoc est perfectae fidei quantitatem. Et ligauerunt corpus Iesu iuxta consuetudinem spiritalium Iudaeorum, non utique nodis perfidiae, sed fidei ligaturis, et posuerunt in horto, cui frequenter ecclesia comparatur, quae diuersorum habeat

**140** poma meritorum floresque uirtutum. Nec otiose alius monumentum nouum dixit, alius monumentum Ioseph. Non habebat igitur Christus tumulum suum. Etenim tumulus his paratur qui sub lege sunt mortis; uictor mortis tumulum suum non habet. Quae enim communio tumulo et deo? Denique Ecclesiastes ait de eo qui meditatur in bonis: *et sepultura non est illi.* Specialis igitur praeter communem omnium mortem mors Christi est, et ideo non cum aliis sepelitur, sed solus tumulo includitur; omnia enim in similitudinem hominum habuit incarnatio domini, sed similitudo cum differentia naturae est ex uirgine similitudine generationis, dissimilitudine conceptionis. Curabat aegros, sed inperabat. Aqua Iohannes baptizauit, hic spiritu. Et mors ergo Christi communis secundum naturam corporis, specialis secundum uirtutem.

**141** Quis autem est Ioseph, cuius in tumulo ponitur? Utique ille iustus. Bene ergo Christus monumento creditur iusti, ut habeat ubi filius hominis caput reclinet et iustitiae habitatione requiescat. Bene autem nouo secundum litteram quidem, ne alius suscitatus a perfidis

1. L'Ecclesiaste présente comme une simple hypothèse le cas où un juste, heureux par ailleurs en sa vie, n'a même pas de sépulture.

résurrection; aussi bien, une fois Jésus ressuscité, le juste dit: « La nuit est venue d'abord, le jour approche » (*Rom.*, XIII, 12). **139.** Luc qualifie ce Joseph de juste, Matthieu de riche; et c'est le cas de l'appeler riche, en ce moment où il a reçu le corps du Christ: car, recevant le riche, il n'a pas connu l'indigence de la foi. On est donc riche quand on est juste. Ainsi il l'enveloppe d'un suaire; mais l'Israélite mélange les parfums variés des vertus, et y met environ cent livres d'aloès: c'est-à-dire la mesure parfaite de la foi. Et ils lièrent le corps de Jésus, selon la coutume des Juifs — des spirituels: non par les nœuds de l'incrédulité, mais par les bandelettes de la foi. Et ils le déposèrent dans un jardin: à celui-ci l'Église est souvent comparée, comme ayant les fruits des mérites variés et les fleurs des vertus. **140.** Ce n'est pas non plus sans raison que tel parle d'un tombeau nouveau, tel autre du tombeau de Joseph. Ainsi le Christ n'avait pas de tombeau à Lui; c'est qu'on prépare un tombeau à ceux qui sont sujets aux lois de la mort; le vainqueur de la mort n'a pas de tombeau à Lui: car qu'y a-t-il de commun entre un tombeau et Dieu? Aussi bien l'Ecclesiaste dit de celui qui médite le bien: « Et il n'y a pas de sépulture pour lui » (VI, 3)<sup>1</sup>. La mort du Christ a donc son caractère propre, différent de la mort commune à tous: aussi n'est-Il pas enseveli avec les autres, mais enfermé seul dans le tombeau. Car l'Incarnation du Seigneur a eu toutes les ressemblances avec l'humanité; mais la ressemblance ne va pas sans différence: il y a ressemblance dans sa naissance d'une vierge, dissemblance en sa conception; Il guérissait les malades, mais en commandant; Jean a baptisé dans l'eau, Lui par l'Esprit (*Lc*, III, 16). De même donc la mort du Christ est commune quant à sa nature corporelle, spéciale quant à sa puissance. **141.** Mais qui est ce Joseph dans le tombeau duquel on le dépose? Évidemment, ce juste. Il est donc bien que le Christ soit confié à la tombe d'un juste, pour que le Fils de l'homme ait où poser sa tête (*Lc*, IX, 58), et repose en un séjour de justice. Il est également bien que le tombeau soit neuf: au sens littéral, pour que les incrédules ne disent pas qu'un autre est ressuscité;

diceretur, mystice uero quid possumus intellegere nisi forte quia legimus : *sepulchrum patens est guttur eorum* ? Ergo sepulchrum patens est guttur hominis, in quo perfidia letalis et mortua uerba conduntur, quod per uetustatem et incursionem aliquam bestiarum fatiscit et soluitur. Est ergo contrario monumentum in secretis hominum, quod sibi in pectoribus duritiæ gentilis penetrabili uerbo iustus excidit, fidei atque doctrinae operibus perpolitum, ut praetenderet in nationibus uirtus Christi.

**142** Cui pulcherrime lapis admotus est, ne pateret ; quicumque enim in se bene humauerit Christum diligenter custodiat, ne eum perdat neue perfidiae sit ingressus. Vides enim quia Petrus et Iohannes priores intrare meruerunt. Denique Iohannes ipse non antequam crederet introiuit.

**143** Et bene in petra excisum dicitur, hoc est in fidei firmamento, de qua ueri Israhelitae dulcedinem mellis et oleum spiritale suxerunt. Sepelierunt enim Christum iustus et qui deum uidit ; non enim sepeliunt Christum

**144** nisi qui deum credunt. Non omnes possunt sepelire Christum. Denique quamuis religiosae mulieres longe stant, sed, quia religiosae, locum diligenter obseruant, ut unguenta adferant et superfundant. Sollicitae tamen et a monumento posteriores recedunt et ad monumentum priores reuertuntur. Etsi deest constantia, non deest

**145** diligentia. Sexus nutat, deuotio calet. Denique resurrectionis tempore praesto sunt et, cum uiri fugarentur, solae tamen ab angelo ne timeant admonentur. Petrum euocant studio priores, sed posteriores fiducia. Denique ille sine metu aduenit et constanter qui posterior uenerat primus ingreditur, quasi qui clauas regni, ut aliis aperiret,

**146** acceperat. Terrae motus autem fidelibus resurrectio est,

1. L'explication, ou l'application, doit, semble-t-il, être cherchée ci-après : les bêtes dont il faut prévenir la visite correspondent à la fausse foi, qu'il ne faut pas laisser pénétrer dans l'âme.

2. Cf. supra, p. 202, n. 1.

au sens mystique, que pouvons-nous entendre ? Peut-être ce que nous avons lu : « Leur gorge est un sépulchre béant » (*Ps.* 5, 11). C'est donc un sépulchre béant que la gorge de l'homme, dans laquelle sont enfouies l'incroyance qui tue et les paroles mortes ; il se crevasse et tombe en ruine de vétusté, visité pour ainsi dire par les bêtes<sup>1</sup>. Il existe par contre un tombeau, dans l'intime de l'homme, que le Juste s'est creusé par la pénétration de la parole dans les cœurs endurcis de la Gentilité ; il est poli par le travail de la foi et de la doctrine, afin que la puissance du Christ se déploie devant les nations. **142.** Et il est parfaitement bien qu'on y ait mis une pierre, pour qu'il ne fût pas béant ; car lorsqu'on a bien enseveli le Christ chez soi, il faut le garder avec soin, pour ne pas le perdre, et pour ne pas laisser entrer la fausse foi. Vous voyez en effet que Pierre et Jean ont mérité d'entrer les premiers ; et d'ailleurs Jean lui-même n'est pas entré avant d'avoir cru (*Jn*, XX, 6, 8). **143.** Et l'on dit bien qu'il était taillé dans le roc, c'est-à-dire dans la fermeté de la foi, d'où les vrais Israélites ont sucé le doux miel et l'huile de l'Esprit (*Deut.*, XXXII, 13). Or le Christ est enseveli par le juste et par celui qui a vu Dieu<sup>2</sup> ; car on ne peut ensevelir le Christ que si on le croit Dieu. **144.** Tout le monde ne peut pas ensevelir le Christ : aussi bien les femmes, si pieuses qu'elles soient, demeurent à distance ; mais leur piété fait qu'elles observent l'emplacement avec soin, pour apporter des parfums et les répandre. Dans leur sollicitude cependant elles sont les dernières à s'éloigner du tombeau, les premières à revenir au tombeau. Si la constance manque, l'empressement ne manque pas ; leur sexe est faible, leur dévouement fervent.

**Luc**, XXIV, 1-12. **145.** Aussi bien, à l'heure de la Résurrection elles sont là ; et tandis que les hommes ont pris la fuite, elles seules sont averties par l'ange de ne pas avoir peur. Elles appellent Pierre ; leur zèle le devance, leur foi le suit. D'ailleurs il arrive sans crainte ; et, venu plus tard, il entre le premier, en homme qui avait reçu les clefs du Royaume pour ouvrir aux autres. **146.** Quant au trem-

*Saint Luc*, II.

inperitis metus, his, quia pigrum corpus a mortis sopore se commouet, illis, quia tremore corporis et terrena mobilitate turbati a resurrectionis fide et credulitate desiscunt.

- 147 *Mane autem sabbati uenerunt ualde tempore ad monumentum.* Magna oritur hoc loco plerisque dubitatio; nam etsi non uidentur euangelistae dixisse contraria, tamen diuersa dixerunt, siquidem hic : *mane ualde tempore*, Marcus *ualde mane*, Matthaeus *uespere sabbati*, Iohannes *prima sabbati, cum adhuc tenebrae essent*, mulieres ad monumentum uenisse dixerunt. Deinde hic duos uiros, Marcus unum iuuenem in albis sedentem, Matthaeus unum angelum, Iohannes duos angelos in albis sedentes uisos esse memorarunt. Postremo quod uix enodabile uideatur, Iohannes scripsit dictum Mariae Magdalenae : *noli me tangere : nondum enim ascendi ad patrem meum*; Matthaeus occurrisse dominum Mariae scripsit Magdalenae et alterae Mariae et illas accessisse et tenuisse pedes eius et adorasse euidentissima descriptione digessit. Quomodo ergo soluendum, nisi quattuor euangelistas de diuersis quattuor putes dixisse temporibus, ut et personas alias mulierum et alias conicias uisiones? Denique aliae cum unguento prima sabbati ueniunt, aliae sine unguento uespere sabbati. Istarum nomen exprimitur, illae de Galilaea secutae dominum
- 149 designantur. Quo loco ne quem spinosae interpretationis in fine offendat asperitas, ubi suauia forte praesumpta sunt, aestimate iam nos complendi sermonis uela summittere, quoniam ad portum uenimus, et nauis, quae cursu concito maria transmeauerit, ubi litori coeperit

1. A partir d'ici, Ambroise s'inspire d'EUSÈBE, *Quaestiones Evang. ad Marinum* : P. G., XXII, 937 ssq.

2. Saint Luc, le plus proche de la pensée de saint Ambroise; il ne manque pas d'exemples, dans les écrits du saint, comme d'ailleurs chez d'autres auteurs, de renversement de la valeur grammaticale de *hic* et *ille* : parfois

blement de terre, c'est pour les croyants la résurrection, pour les insensés la crainte. Pour les uns, c'est le corps appesanti secouant le sommeil de la mort; les autres, troublés par la crainte charnelle et par l'instabilité terrestre, perdent la foi et croyance en la résurrection.

147<sup>1</sup>. « Et le matin du sabbat elles vinrent de très bonne heure au tombeau. »

Ce texte fait naître chez plusieurs une grande incertitude : car si nous ne voyons pas que les évangélistes se soient contredits, ils ont pourtant parlé diversement. Celui-ci, en effet, dit que « le matin, de très bonne heure », Marc : « De grand matin », Matthieu : « Le soir du sabbat », Jean : « Le lendemain du sabbat, quand il faisait encore nuit », les femmes sont venues au tombeau. Puis celui-ci<sup>2</sup> mentionne que l'on a vu deux hommes, Marc un jeune homme assis, vêtu de blanc, Matthieu un ange, Jean deux anges assis, en vêtements blancs. Enfin, ce qui paraît presque insoluble, Jean écrit qu'il fut dit à Marie Madeleine : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore remonté vers mon Père »; Matthieu a écrit que le Seigneur s'est présenté à Marie Madeleine et à une autre Marie, et il a décrit dans le plus grand détail comment elles s'approchèrent, Lui prirent les pieds et l'adorèrent.

148. Quelle est donc la solution? Ne serait-ce pas de penser que les quatre évangélistes ont parlé de quatre moments divers, et de supposer divers personnages féminins et des apparitions diverses? Aussi bien les unes viennent avec des parfums le lendemain du sabbat, les autres, sans parfums, le soir du sabbat; on donne les noms des unes, on mentionne que les autres avaient suivi le Seigneur depuis la Galilée.

149. De crainte que tel ne soit choqué de finir ici par les aspérités d'une exégèse épineuse, alors que peut-être on s'attendait à des choses suaves, figurez-vous que nous carguons les voiles d'un discours près de s'achever; car nous arrivons au port, et le vaisseau qui a traversé les mers d'une course rapide, dès qu'il commence à ap-

*hic* est non pas celui dont il vient d'être question dans le texte, mais celui dont on est principalement occupé.

adpropinquare, latentia cautium cursu praestringit infracto. Ergo ne tamquam inerti gubernatori in harenis litoris sermo mihi haereat, tamquam uada caeca legam lentandum iter quam praecipitandum arbitror, quo minus rimosa nobis fatiscat oratio.

**150** Primum igitur illud spectandum est, quid est quod scriptum est *uespere sabbati quae lucescit in prima sabbati*, resurrexisse dominum. Sic enim habes quia *uespere sabbati uenit Maria Magdalene et altera Maria uidere sepulchrum. Et ecce terrae motus factus est magnus*. Non enim die sabbati — nam siluerunt sabbato secundum mandatum — sed post sabbati diem nocte utique resurrexit. Denique quae mane uenerunt licet ualde tempore tamen iam

**151** dominum resurrexisse cognouerunt. Sic igitur temperandum est, ut neque mane dominica, quae est prima post sabbatum neque sabbato resurrectio facta credatur. Nam quomodo triduum completur? Non ergo uesperascente die, sed noctis uespere resurrexit. Denique Graecus sero dixit, hoc est  $\epsilon\psi\epsilon$ . Sero autem et horam signat in occasu diei et cuiusce rei significat tarditatem, quomodo si dicas: sero mihi suggestum est, id est tarde; sero uenit, id est: qui post praestitutum tempus aduenit. Licet mane sequenti die uenerit, sero est tamen, ubi agendi tempus emensum est. Est et sero tempus noctis profundum, ut si dicas: sero ad lucubrandum surrexi, hoc est: non ues-

**152** pertino tempore, sed profunda nocte surrexi. Vnde et mulieres ad monumentum accedendi habent facultatem iam utique custodibus quiescentibus, et ipsi custodes terrentur amplius, quod usu uenit somno excitis. Postremo etiam principes sacerdotum congregati cum senioribus nocte id factum esse confirmant dicentes custodibus: *dicite quia discipuli eius nocte uenerunt et furati sunt eum nobis dormientibus*. Ex tempore enim, quod a

1. On ne sera pas surpris de trouver à cette finale très imagée une inspiration virgillienne; le poète est même si familier à l'évêque qu'il y a une réminiscence et fusion de trois passages différents: *En.*, I, 112, 536 et 123.

procher du rivage, ralentit sa marche pour esquiver les écueils cachés. Pour éviter donc d'échouer mon discours, comme un pilote maladroit, sur les sables du rivage, glissant en quelque sorte sur les bas-fonds dissimulés, j'aime mieux ralentir la marche que la précipiter, de crainte que notre discours ne se brise et ne s'engloutisse <sup>1</sup>.

**150.** Il faut donc en premier lieu considérer ce que signifie ce texte, que le Seigneur est ressuscité « le soir du sabbat, alors que pointait le lendemain du sabbat ». Vous lisez en effet que « le soir du sabbat Marie Madeleine et une autre Marie vinrent voir le tombeau; et voici qu'il se produisit un grand tremblement de terre ». Ce n'est donc pas le jour du sabbat — car elles demeurèrent inactives le jour du sabbat, selon le précepte — mais après le jour du sabbat, dans la nuit, qu'Il est ressuscité. Aussi bien, venant le matin, de très bonne heure même, elles apprirent que le Seigneur était déjà ressuscité. **151.** Il faut donc, tout bien pesé, croire que la Résurrection n'a eu lieu ni le dimanche matin, qui est le lendemain du sabbat, ni le jour du sabbat (car comment arriverait-on à trois jours?). Ce n'est donc pas au déclin du jour, mais au déclin de la nuit, qu'Il est ressuscité. Aussi bien le grec dit: tard, c'est-à-dire:  $\epsilon\psi\epsilon$ ; or « tard », signifie également l'heure où le jour décline, et le retard d'une chose quelconque: par exemple si vous dites: on me l'a suggéré tard, c'est-à-dire tardivement; il est arrivé en retard, c'est-à-dire arrivé après le temps convenu. Même s'il est arrivé au matin du lendemain, c'est tard, puisque le temps d'agir est passé. Tard, c'est aussi l'heure de la nuit profonde, par exemple quand vous dites: je me suis levé tard pour travailler; cela veut dire: je me suis levé non pas sur le soir, mais en pleine nuit. **152.** C'est ce qui donne aux femmes toute facilité d'approcher du tombeau, les gardes se reposant déjà — et pourquoi les gardes eux-mêmes sont davantage effrayés, comme il arrive quand on est réveillé en sursaut. Enfin les princes des prêtres eux-mêmes, dans leur réunion avec les anciens, confirment que l'événement s'est passé la nuit, quand ils disent aux gardes: « Dites que ses disciples sont venus la nuit et l'ont dérobé pendant votre sommeil »; car

custodibus conpererunt, argumentum fraudis arripiunt. Nam et Iohannes *mane, cum adhuc tenebrae essent*, Mariam Magdalenam ad se et ad Petrum uenisse significat et tamen ignaram factae resurrectionis inducit ; nam utique, si aduesperescente die facta esset statim potuit innotescere.

- 153** Mane est et adhuc Petrus nescit, nescit Iohannes. Numquid patiebatur dominus diutius torqueri discipulos suae mortis incerto, ad quos statim angelus, statim dominus gestae rei nuntias mulieres destinavit ? Et ut scias nocte factum, mulieres aliae nesciunt, aliae sciunt. Sciunt quae obseruarunt noctibus et diebus, nesciunt quae recesserunt ; nescit una Magdalena Maria secundum Iohannem, scit altera Maria Magdalena secundum Matthaeum ; nam eadem et ante scire et postea nescire non potuit. Ergo si plures Mariae, plures fortasse etiam Magdalenae,
- 154** cum illud personae nomen sit, hoc locorum. Denique alteram esse cognosce. Illa admittitur pedes tenere domini, tangere dominum ista prohibetur ; illa angelum uidere meruit, haec primo quod uenit, neminem uidit ; illa discipulis dominum resurrexisse nuntiauit, ista raptum esse significat ; illa gaudet, haec plorat ; illi in gloria sua iam Christus occurrit, haec adhuc mortuum quaerit ; illa dominum uidit et credidit, haec non potuit agnoscere, cum uideret ; illa fideli adorabat in spiritu, haec dubio maestificabatur adfectu.
- 155** Merito nimirum prohibetur tangere dominum ; non enim corporali tactu Christum, sed fide tangimus. *Nondum enim inquit ascendi ad patrem meum*, hoc est nondum tibi ascendi, quae uiuentem cum mortuis quaeris, et ideo ad fortiores mittitur, quorum credere discat exemplo,

1. Eusèbe admet également qu'il a pu se rencontrer parmi les saintes femmes deux Marie, toutes deux de Magdala : P. G., XXII, 947-948.

c'est l'heure, sur laquelle les gardes les ont renseignés, qui leur a suggéré l'échafaudage de leur supercherie. De même encore Jean marque que Marie Madeleine est venue vers lui et vers Pierre « le matin, quand il faisait encore nuit », et pourtant la montre ignorant que la Résurrection est accomplie : à coup sûr, si celle-ci avait eu lieu au déclin du jour, elle aurait pu la connaître aussitôt. **153.** C'est le matin, et Pierre ne sait pas encore ; Jean ne sait pas. Est-ce que le Seigneur aurait souffert que ses disciples fussent plus longtemps torturés par l'incertitude de sa mort, alors que de suite l'ange, de suite le Seigneur leur ont envoyé les femmes pour leur annoncer l'événement accompli ? Et pour vous montrer qu'il est nuit, les unes parmi les femmes ne savent pas, les autres savent. Elles savent, celles qui ont veillé nuit et jour ; elles ne savent pas, celles qui se sont retirées. Une Marie Madeleine ne sait pas, selon Jean ; une autre Marie Madeleine sait, selon Matthieu ; car la même n'a pu savoir, puis ne pas savoir. Donc s'il y a plusieurs Marie, il peut y avoir aussi plusieurs Madeleine : le premier nom est personnel, le second de localité <sup>1</sup>. **154.** D'ailleurs apprenez qu'il s'agit d'une autre : l'une est admise à tenir les pieds du Seigneur, l'autre a défense de toucher le Seigneur ; l'une a mérité de voir l'ange, l'autre, venue en premier lieu, n'a vu personne : l'une a annoncé aux disciples que le Seigneur était ressuscité, l'autre leur apprend qu'on l'a enlevé ; l'une est joyeuse, l'autre pleure ; à celle-là le Christ se présente déjà glorifié, celle-ci le cherche encore mort ; l'une a vu le Seigneur et a cru, l'autre n'a pu le reconnaître quand elle le voyait ; l'une adorait dans un sentiment de foi, l'autre se tourmentait dans l'incertitude de son cœur.

**155.** C'est bien justement qu'il lui est défendu de toucher le Seigneur : ce n'est point en effet par un contact du corps, mais par la foi, que nous touchons le Christ. « Car, dit-Il, je ne suis pas encore monté vers mon Père » ; ce qui veut dire : je ne suis pas encore monté à vos yeux, puisque vous cherchez le vivant parmi les morts. Aussi est-elle envoyée à de plus forts, dont l'exemple lui apprendra à croire, pour qu'ils lui prêchent la résur-

- 156 ut illi resurrectionem praedicent. Sicut enim in principio mulier auctor culpae uirò fuit, uir exsecutor erroris, ita nunc quae mortem prior gustauerat resurrectionem prior uidit, culpae ordine remedio prior. Et ne perpetui reatus aput uiros obprobrium sustineret, quae culpam uiro transfuderat, transfudit et gratiam, ueterisque lapsus compensat aerumnam resurrectionis indicio. Per os mulieris mors ante processerat, per os mulieris uita reparatur. Sed quia constantia ad praedicandum inferior, 157 sexus ad exsequendum infirmior, uiris euangelizandi mandatur officium. Nam sicut mulierum per Iesum non solum culpa soluitur, sed etiam multiplicatur gratia, ut pluribus suadeat quae unum ante deceperat, ita et uir, qui temere ante crediderat, faeneratum munus recuperare debuit, ut qui sibi ipse fuerat ad credendum 158 lubricus, fieret aliis ad praedicandum idoneus. Sed aduertamus ipsa uerba mandati : *noli me tangere ; nondum enim ascendi ad patrem. Vade autem ad fratres meos et dic eis : ascendo ad patrem meum et ad patrem uestrum, deum meum et deum uestrum.* Quomodo non ascenderas, domine Iesu ? Quemadmodum aberas, qui in manus patris commendaueras spiritum ? Aut quando abesse potes, qui semper in patre es, cum patre semper ? Denique ipse dixisti : *si descendero in infernum, tu ades : si sumsero pinnas meas ante lucem et habitem in extremo maris, etenim illo manus tua deducet me.* Aut quomodo ascendis, qui ubique semper es ?
- 159 Descendisti quidem filius hominis, nec patri, cum descenderes, auisti, sed descendisti nobis, ut te oculis ac mentibus uideremus, ut in te crederemus. Ergo et ascendisti nobis, ut te sequeremur mentibus, quem oculis uidere non possumus. Ascendisti apostolis, quibus dixisti :

rection. 156. De même en effet qu'au début la femme fut l'instigatrice du péché pour l'homme, l'homme consommant l'erreur ; de même à présent celle qui avait goûté la première à la mort a vu la première la résurrection. Selon l'ordre de la faute, elle fut la première au remède ; et pour n'avoir pas à subir sans fin devant les hommes l'opprobre de la culpabilité, ayant transmis la faute à l'homme, elle lui a transmis également la grâce ; elle compense le désastre de l'antique déchéance par l'annonce de la résurrection. Les lèvres de la femme avaient autrefois donné passage à la mort ; les lèvres d'une femme rendent la vie. 157. Mais comme elle a trop peu de constance pour prêcher, comme son sexe est trop faible pour exécuter, c'est aux hommes qu'est remise la fonction d'évangéliser. Car si Jésus, non content de détruire la faute des femmes, multiplie leur action, en sorte que plusieurs soient persuadés par celle qui d'abord en avait trompé un seul, l'homme également, qui d'abord avait étourdimement ajouté foi, a dû recouvrer un don accru, et, s'étant jadis laissé aller à la crédulité, devenir apte à prêcher aux autres. 158. Mais remarquons les termes mêmes du mandat : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va vers mes frères, et dis-leur : je monte vers mon Père et votre Père, mon Dieu et votre Dieu. » Comment n'étiez-vous pas monté, Seigneur Jésus ? Comment étiez-vous absent, vous qui aviez remis votre esprit aux mains du Père ? Quand d'ailleurs pouvez-vous être absent, étant toujours dans le Père, toujours avec le Père ? Aussi bien vous avez dit vous-même : « Si je descends aux enfers, vous y êtes ; si je déploie mes ailes avant le jour pour aller habiter à l'extrémité des mers, même là c'est votre main qui me conduira » (Ps. 138, 8-10). De même, comment montez-vous, étant sans cesse partout ? 159. Vous êtes descendu, il est vrai, comme Fils de l'homme, et descendu sans quitter le Père. Mais vous êtes descendu pour nous, pour que nos yeux et nos âmes vous voient, pour que nous croyions en vous. C'est donc aussi pour nous que vous êtes monté, pour que nous vous suivions en esprit, ne pouvant vous voir de nos yeux. Vous êtes monté pour les

qui me uidit uidit et patrem. Denique Iohannes ubi te quaereret sciuit. Aput patrem quaesiuit et repperit et ideo ait : *et uerbum erat aput deum*. Ascendisti et Paulo, qui non contentus solus te sequi nos quoque docuit quem admodum te sequamur et ubi te repperire possimus dicens : *si ergo consurrexistis cum Christo, quae sursum sunt quaerite, ubi Christus est ad dexteram dei sedens*. Et ne oculorum magis hoc quam animorum putaremus officium, addidit : *quae sursum sunt sapite, non quae super terram*. Ergo non supra terram nec in terra nec secundum carnem te quaerere debemus, si uolumus inuenire ; *nunc enim secundum carnem iam non nouimus Christum*. Denique Stephanus non supra terram quaesiuit, qui stantem te ad dexteram dei uidit, Maria autem, quae quaerebat in terra, tangere non potuit. Stephanus tetigit, quia quaesiuit in caelo, Stephanus inter Iudaeos uidit absentem, Maria inter angelos non uidit praesentem. Sed quare non potuerit illa tangere, euangelista ipse nos docuit dicens, quia cum te uideret, nesciebat quia tu es. Sic enim habes : *conuersa est retrorsum et uidit Iesum stantem et non sciebat quia Iesus est*. Merito tangere non potuit, quae uidere non potuerat ; nam qui uidet tangit.

161 Itaque quid intersit inter illam et hanc Mariam, scriptura distinguit. Illa occurrit, ut Iesum uideat, haec retrorsum conuertitur ; illa salutatur, haec redarguitur. Denique sic habes : *dicit ei Iesus : mulier*. Quae non credit mulier est et adhuc corporei sexus appellatione signatur ; nam quae credit occurrit *in uirum perfectum, in mensuram aetatis plenitudinis Christi* carens iam nomine saeculi, corporis sexu, lubrico iuuentutis, multiloquio senectutis. Dicit ergo Iesus : *mulier, quid ploras ?* Quasi dicat : non lacrimas deus nudas, sed fidem exigit. Bonae

Apôtres, à qui vous avez dit : « Qui m'a vu, a également vu le Père » (*Jn*, XIV, 9). Aussi bien Jean a su où vous chercher : c'est chez le Père qu'il vous a cherché et trouvé ; aussi a-t-il écrit : « Et le Verbe était chez Dieu » (I, 1). Vous êtes monté pour Paul, qui, non content de vous suivre seul, nous a également appris comment vous suivre et où nous pouvions vous trouver : « Si donc, dit-il, vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses d'en haut, où se trouve le Christ assis à la droite de Dieu » (*Col.*, III, 1). Et pour que nous n'en fassions pas la fonction des yeux plutôt que celle des cœurs, il a ajouté : « Goûtez les choses d'en haut, non pas celles de la terre » (*Ib.*, 2). 160. Ce n'est donc pas sur terre ni en terre ni selon la chair que nous devons vous chercher, si nous voulons vous trouver ; car « maintenant nous ne connaissons plus le Christ selon la chair » (*II Cor.*, V, 16). Aussi bien Étienne ne vous a pas cherché sur terre, lui qui vous a vu debout à la droite de Dieu (*Act.*, VII, 55 ssq.), tandis que Marie, qui vous cherchait sur terre, n'a pu vous toucher. Étienne vous a atteint, parce qu'il vous a cherché au ciel. Étienne au milieu des Juifs vous a vu bien qu'absent ; Marie parmi les anges ne vous a pas vu présent. Mais pourquoi n'a-t-elle pas pu vous toucher, l'évangéliste même nous l'a appris en disant qu'elle vous voyait bien, mais sans savoir que c'était vous. Car on lit : « Elle se retourna et vit Jésus debout ; et elle ne savait pas que c'était Jésus. » Il est à propos qu'elle n'ait pu le toucher, n'ayant pu le voir : car voir, c'est toucher.

161. Ainsi le texte évangélique souligne les différences entre l'une et l'autre Marie. Celle-là va au-devant de Jésus pour le voir, celle-ci se retourne en arrière ; celle-là est saluée, celle-ci reprise. Car enfin vous lisez : « Jésus lui dit : Femme. » Celle qui ne croit pas est femme, et désignée encore par la qualité de son sexe selon le corps ; car celle qui croit arrive « à l'homme parfait, à la mesure de l'âge achevé du Christ » (*Éphés.*, IV, 13) ; elle n'a plus son nom du siècle, le sexe de son corps, la mobilité de la jeunesse, le bavardage de la vieillesse. Donc Jésus dit : « Femme, pourquoi pleures-tu ? » comme pour dire : ce ne sont pas simplement des larmes que Dieu réclame,

lacrimae, si Christum agnoscas. *Quem quaeris ?* inquit ; molimina enim dominus sera condemnat. Sed bene addidit *quem*, non quo iste dubitet quem requirat, sed quia illa quem quaerat ignorat ; non enim Christum quaerit, quem putat raptum. Adest Christus, quemadmodum quaeritur ? Nescitur ergo qui quaeritur, quando

162 non agnoscitur, cum uidetur. Denique Christum uidebat et hortulanum putabat ; sic enim habes : *illa existimans quia hortulanus est dixit ei : domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego tollam eum.* Etsi fide incerta, tamen sermone non lubrica ; etsi hortulanum putauit, tamen dei filium designauit ; etsi adhuc non credat, tamen adfectat ut credat ; ipse enim corpus tulit qui suscitauit. Ergo ueniabilis error mulieris, quae licet dubitare non debuit Christi corpus per gloriam resurrectionis adsumtum, doceri tamen gestit a Christo. Et fidem suam iam deuota promittit, ut et ipsa illud iam

163 tollat e terris et ad dexteram dei quaerat. Denique post haec uerba non mulier, sed Maria iam uocatur ; aliud est enim commune uulgi nomen, aliud speciale personae Christum sequentis. Et ad discipulos, licet nondum arbitra plenae fidei, tamen nuntia destinatur. Prohibetur autem tangere, quia nondum inhabitare in Christo corporaliter plenitudinem diuinitatis sicut Paulus acceperat, nondum euacuauerat lubricum saeculi, carnis ambiguum ; nondum uitam uixerat Christi. Denique ista nec adorat dominum nec pedes tenet, sicut illa Maria, in qua utique non tam obsequium corporale quam plenae fidei designatur affectus, quod Christum et hominem et deum credat ; deus est enim qui adoratur, homo est qui tenetur.

164 Non igitur tangi dominus fastidit a femina, cuius et Maria pedes unxit unguento, nec tactum dedignatur, sed

mais la foi ; les vraies larmes, c'est reconnaître le Christ. « Qui cherches-tu ? » dit-Il ; car le Seigneur condamne les lenteurs compliquées. Mais Il a justement ajouté : « Qui » : non pas qu'Il doute, Lui, qui elle cherche, mais parce qu'elle-même ne sait pas qui elle cherche : car ce n'est pas le Christ qu'elle cherche, puisqu'elle le croit enlevé. Le Christ est là, à quoi bon le chercher ? C'est le méconnaître que le chercher, que ne pas le reconnaître quand on le voit. 162. Aussi bien elle voyait le Christ et le prenait pour un jardinier. C'est en effet ce que vous lisez : « Elle, croyant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je le prendrai. » Si sa foi est hésitante, sa parole ne s'égare pas ; si elle l'a pris pour un jardinier, elle l'a pourtant traité en Fils de Dieu ; si elle ne croit pas encore, elle désire cependant croire : car c'est Lui qui a enlevé le corps, l'ayant ressuscité. Donc l'erreur de cette femme est pardonnable. Évidemment, elle n'aurait pas dû douter que le corps du Christ eût été relevé par la gloire de la Résurrection ; pourtant elle veut être instruite par le Christ, et déjà, dans son dévouement, elle promet la foi : elle l'enlèvera de terre, et le cherchera à la droite de Dieu. 163. Aussi bien, à la suite de ces paroles, n'est-elle plus appelée femme, mais Marie : le premier vocable est commun à la foule, l'autre est spécial à une personne qui suit le Christ. Et elle est envoyée aux disciples, sans être encore en pleine possession de sa foi, du moins comme messagère. Mais il lui est interdit de le toucher, parce qu'elle n'avait pas encore appris avec Paul que la plénitude de la divinité habite dans le corps du Christ ; elle n'avait pas encore dépouillé l'incertitude du siècle, les doutes de la chair ; elle n'avait pas encore vécu la vie du Christ. Aussi bien celle-ci n'adore pas le Seigneur et ne lui prend pas les pieds, comme l'autre Marie : chez cette dernière, ce n'est pas tant l'hommage corporel que le mouvement d'une foi plénière qui se traduit : elle croit le Christ homme et Dieu tout ensemble ; car c'est Dieu qu'on adore, l'homme que l'on étreint. 164. Le Seigneur ne répugne donc pas à être touché par une femme, puisque Marie a frotté ses pieds de parfum. Il ne refuse pas le

profectum docet, quia non omnes Christum possunt tangere resurgentem, quem tetigerunt in hac uita et corpore comorantem. Qui uult Christum tangere sua membra mortificet et resurrecturo similis induat uiscera misericordiae, non ambigat renuntiare terrenis. Quid est igitur : *noli me tangere* ? Noli manum adhibere maioribus, sed uade ad fratres meos, hoc est ad perfectiores — *quicumque enim fecerit uoluntatem patris mei qui in caelis est ipse meus et frater et soror et mater est* — quia resurrectio non facile nisi a perfectioribus capi potest, fundamentioribus huius fidei praerogatiua seruatur, *mulieribus autem docere in ecclesia non permitto ; domi uiros suos interroget*. Ad eos ergo mittitur qui domestici sunt et

165 accepit praescripta mandata. Nec fugit hoc loco sensisse quosdam ideo Christum noluisse tangi, quia nondum receperat typum, quem commendauerat patri, quasi

167 adhuc eum tangere non deberet. *Ascendo ad patrem uestrum, deum meum et deum uestrum*. Bene distinxit, quia mulieri loquebatur ; non enim communis nobis natura cum Christo nisi condicionis humanae. Illi pater generatione propria, nobis adoptione uoluntaria ; illi per naturam, nobis per gratiam ; illi deus unitate mysterii, nobis potestate caelesti. Dicit aliquis : quomodo ergo Thomas, cum adhuc non crederet, tetigit tamen Christum ? Sed ille non de resurrectione domini, sed de resurrectionis uidetur qualitate dubitasse et tactu suo debuit me docere, sicut docuit et Paulus : *oportet enim hoc corruptibile induere incorruptionem et hoc mortale induere immortalitatem*, ut incredulus credat et cun-

1. Cf. Appendices, p. 222 ssq.

2. Cf. *supra*, X, début de 155, sur le toucher par la foi.

contact, mais Il enseigne le progrès : car tous ne peuvent pas toucher ressuscité le Christ qu'ils ont touché pendant son séjour en cette vie et dans ce corps. Qui veut toucher le Christ doit mortifier ses membres, et, comme destiné à ressusciter, revêtir des entrailles de miséricorde (*Col.*, III, 12), renoncer sans hésitation au terrestre. 165. Que veut donc dire : « Ne me touche pas ? » Ne mets pas la main aux grandes choses ; mais va vers mes frères, c'est-à-dire les plus parfaits — car « quiconque fera la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est mon frère, ma sœur et ma mère » (*Matth.*, XII, 50) — parce que la Résurrection ne peut être aisément saisie que par les parfaits. La prérogative de cette foi est réservée aux mieux affermis ; « quant aux femmes, je ne leur permets pas d'enseigner dans l'église ; qu'elles interrogent leurs maris à la maison » (*I Tim.*, II, 12). Elle est donc envoyée à ceux de la maison ; et elle a accueilli les ordres qui lui ont été donnés.

166. Nous n'ignorons pas le sentiment de quelques-uns sur ce passage : le Christ n'aurait pas voulu être touché, parce qu'Il n'avait pas encore reçu l'image qu'Il avait remise au Père, et qu'elle ne devait pas encore le toucher<sup>1</sup>. 167. « Je monte vers votre Père, mon Dieu et votre Dieu. » Il a fait à propos la distinction, parlant à une femme ; car nous n'avons de commune nature avec le Christ que par sa condition humaine. Le Père est tel pour Lui par véritable génération, pour nous par libre adoption ; pour Lui par nature, pour nous par grâce. Il est Dieu pour Lui dans l'unité du mystère, pour nous par sa puissance céleste.

Luc, XXIV, 33-49. 168. Quelqu'un dira : Comment donc Thomas, alors qu'il ne croyait pas encore, a-t-il pourtant touché le Christ<sup>2</sup> ? Mais il semble qu'il ait douté non de la Résurrection du Seigneur, mais du mode de la Résurrection. Et il fallait qu'il m'enseignât en le touchant, comme Paul aussi m'a enseigné : « Car il faut que cette corruption revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. » (*I Cor.*, XV,

ctator dubitare non possit; facilius enim credimus quod uideamus. Habuit autem admirandi causam Thomas, cum uideret clausis omnibus per inuia saepta corporibus inoffensa conpage corpus insertum, et ideo mirum quomodo se natura corporea per impenetrabile corpus infuderit, inuisibili aditu uisibili conspectu, tangi facilis difficilis aestimari.

169 Denique conturbati discipuli aestimabant se spiritum uidere, et ideo dominus, ut speciem nobis resurrectionis ostenderet, *palpate inquit et uidete quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me uidetis habere*. Non ergo per incorpoream naturam, sed per resurrectionis corporeae qualitatem imperuia usu clausa penetrauit. Nam quod tangitur corpus est, quod palpatur corpus est; in corpore autem resurgimus; *seminatur enim corpus animale, surgit corpus spiritale*, sed illud subtilius, hoc crassius,

170 utpote adhuc terrenae labis qualitate concretum. Nam quomodo non corpus, in quo manebant insignia uulnerum, uestigia cicatricum, quae dominus palpanda obtulit? In quo non solum fidem firmat, sed etiam deuotionem acuit, quod uulnera suscepta pro nobis caelo inferre maluit, abolere noluit, ut deo patri nostrae pretia libertatis ostenderet. Talem sibi pater ad dexteram locat tropaea nostrae salutis amplectens, tales illic martyres nobis cicatricis suae corona monstrauit.

171 Et quoniam sermo huc noster euasit, consideremus qua gratia secundum Iohannem crediderint apostoli, qui gauisi sunt, secundum Lucan quasi increduli redarguantur, ibi spiritum acceperint sanctum, hic sedere in ciuitate iubeantur, quoadusque induantur uirtute ex alto. Et uidetur mihi quasi apostolus maiora et altiora tetigisse, hic sequentia et humanis proxima: hic hi-

1. On se demande pourquoi l'un des éditeurs de Vienne a cru devoir corriger ici en : *in peruia* la leçon reçue : *impervia*, que demande le contexte, et qui a ses parallèles à la fin de 168 : *inuia, impenetrabilia*.

53), en sorte que l'incrédule croie, et que l'hésitant ne puisse douter; car nous croyons plus facilement ce que nous voyons. Or Thomas avait lieu de s'étonner, quand il vit, tout étant fermé, un corps se glisser à travers des barrières impénétrables aux corps, sans dommage pour leur structure. Oui, c'est merveille qu'une nature corporelle ait traversé un corps impénétrable: on ne le vit pas arriver, on vit sa présence; il fut aisé de le toucher, difficile de le reconnaître. 169. Aussi bien les disciples, troublés, croyaient voir un esprit. C'est pourquoi le Seigneur, pour nous montrer le caractère de la résurrection: « Touchez, dit-Il, et voyez: un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que je les ai. » Ce n'est donc point une nature incorporelle, mais l'état de son corps ressuscité, qui lui a fait pénétrer des clôtures normalement impénétrables<sup>1</sup>; car ce qui se touche est corps, ce qui se palpe est corps. Or c'est corporellement que nous ressuscitons: car « la semence est un corps de chair, d'où lève un corps spirituel » (I Cor., XV, 44); l'un est subtil, l'autre grossier, étant encore épaissi par les conditions de son infirmité terrestre. 170. Comment en effet n'y eût-il pas eu un corps, alors que demeuraient les marques des blessures, les traces des cicatrices, que le Seigneur a présentées pour être touchées? Par là non seulement Il affermit la foi, mais Il excite la dévotion: les blessures reçues pour nous, Il a préféré les emporter au ciel, Il n'a pas voulu les effacer, afin de montrer à Dieu le Père le prix de notre libération. C'est en cet état que le Père le place à sa droite, accueillant les trophées de notre salut; tels sont les témoins que la couronne de ses plaies a produits pour nous.

171. Et puisque notre discours en est arrivé là, considérons comment il se fait que selon Jean les Apôtres ont cru, puisqu'ils se sont réjouis, que selon Luc ils sont repris comme incrédules; qu'ici ils ont reçu l'Esprit Saint, que là il leur est prescrit de résider dans la ville jusqu'à ce qu'ils soient revêtus de ce don du ciel. Il me semble que l'un, en qualité d'apôtre, a touché ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé, l'autre la suite, plus proche de l'humain; l'un a suivi les détails de l'histoire,

storico usus circuitu, ille compendio, quia et de illo dubitari non potest qui testimonium perhibet de his quibus ipse interfuit, *et uerum est testimonium eius*. Ab hoc quoque, qui euangelista esse meruit, uel negligentiae uel mendacii suspicionem aequum est propulsari. Et ideo utrumque uerum putamus, non sententiarum uarietate nec personarum diuersitate distinctum. Nam etsi in primo Lucas eos non credidisse dicat, postea tamen credidisse demonstrat. Et si prima consideremus, contraria sunt, si sequentia, certum est conuenire. Ipsa igitur

172 scripturae uerba consideremus. Iohannes sic ait : *et gauisi sunt discipuli uiso domino. Dicit ergo his iterum : pax uobiscum ; sicut misit me pater, et ego mitto uos. Et cum hoc dixisset, insufflauit his et dixit : accipite spiritum sanctum. Quorum remiseritis peccata, remittuntur his et quorum retinueritis retenta sunt*. Lucas autem dicit : *et quomodo cognouerunt eum in fractione panis. Cum haec autem loquuntur, ipse stetit in medio eorum et dixit his : pax uobis ; ego sum, nolite timere. Conturbati quoque et conterriti existimabant se spiritum uidere*. Et possent uideri hic plures fuisse ; sed quia et hic sero resurrectionis die — nam aduesperescente iam die qui fuerant ingressi manere cum domino, ubi ille sese repente subduxit, eadem hora ad discipulos hi duo remcasse produntur, quando palpandum se obtulit — et secundum Iohannem sero *die illa, una sabbatorum* inducitur apparuisse discipulis et uulnera obtulisse palpanda, ne quid ambiguitatis adferret,

173 putauimus diligentius requirendum. Videtur enim separatim se istis undecim demonstrasse, sicut se Ammaoni et Cleopae seorsum iam uespere demonstraerat, et quem-

1. Le récit de Luc, XXIV, 33, montre en effet d'autres que les Apôtres réunis avec eux dans le Cénacle lorsque surviennent les deux disciples d'Emmaüs.

2. Ces deux noms ont déjà été rencontrés plus haut, VII, 132, et se retrouvent dans l'*Apologia David altera*, VIII, 43. Rien à dire sur celui de Cléophas, fourni par saint Luc lui-même, XXIV, 18. Comme l'Évangéliste n'a pas nommé le second disciple, on a parfois conclu, par analogie avec la

l'autre a résumé. Car on ne saurait douter de celui qui rend témoignage de faits auxquels il a lui-même assisté, « et son témoignage est véritable » (*Jn*, XXI, 24) ; quant à celui qui a mérité d'être évangéliste, il sied également d'écarter de lui tout soupçon de négligence ou de mensonge. Ainsi nous pensons que l'un et l'autre est véridique : ils ne sont séparés ni par la différence des pensées ni par la diversité des personnes. Car si Luc dit d'abord qu'ils n'ont pas cru, plus tard cependant il montre qu'ils ont cru. Si nous considérons le début, il y a opposition ; pour la suite, l'accord est assuré. Considérons donc les paroles mêmes du texte. 172. Jean s'exprime ainsi : « Et les disciples se réjouirent à la vue du Seigneur. Il leur dit donc de nouveau : Paix avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Ayant ainsi parlé, Il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit Saint ; ceux à qui vous remettrez leurs péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (*Jn*, XX, 20-23). Quant à Luc, il dit : « ...et comment ils le reconnurent à la fraction du pain. Or, tandis qu'ils parlaient de la sorte, Il se trouva au milieu d'eux et leur dit : Paix à vous ! C'est moi, n'ayez pas peur. Troublés et effrayés, ils croyaient voir un esprit. » Il pourrait sembler qu'ici ils étaient plus nombreux<sup>1</sup>. Mais comme c'est ici le soir de la Résurrection (car les deux qui, au déclin du jour, étaient entrés pour demeurer avec le Seigneur, nous sont montrés, une fois qu'Il s'est soudain dérobé, revenant sur l'heure vers les disciples), et, comme selon Jean, c'est sur le tard, en ce jour du lendemain du sabbat, qu'on le voit apparaître aux disciples et présenter ses blessures à leur toucher, il nous a semblé que, pour éviter toute incertitude, il y fallait regarder plus attentivement. 173. Il semble en effet s'être montré à part aux Onze, comme Il s'était déjà montré à part à Ammaon<sup>2</sup> et Cléopas sur le soir ;

vocation d'André et de Jean (second disciple, qui ne se nomme pas : *Jn*, I, 37, 40) que Luc lui-même était le compagnon de Cléophas. Par contre, Origène, en deux endroits de son *Commentaire sur saint Jean*, Livre I, V (7) et VIII (10), le nomme Simon. Saint Ambroise aurait-il eu en mains un exemplaire défectueux d'Origène, portant Amon ou Amaon, au lieu de

admodum isti duo ita etiam illi uidentur undecim ad confirmandos reliquos conuenire potuisse. Denique et *conturbati sunt*, ut habes secundum Lucan, et ideo *aperuit illis sensum, ut intellexerent ea quae scripta sunt*. Hunc autem latius, illum succinctius scripsisse non dubium est. Quomodo enim soli Cephae uisum dicerent, si ab omnibus erat uisus ? Sed sicut ex mulieribus Mariae et aliae Mariae Magdalenae ita ex uiris Petro uisus est primo mane. Et Paulus sic ait : *tradidi enim uobis in primis quia Christus mortuus est secundum scripturas et quia sepultus est et quia resurrexit die tertia secundum scripturas et uisus est Cephae*. Et ideo Marcus specialiter inducit iuuenem mandantem ut Petro et discipulis dicerent mulieres quia surrexit dominus.

- 174 Petrus ergo uidit solus dominum ; deuotio enim parata semper et promta credebat et ideo studebat frequentiora fidei signa colligere. Alibi cum Iohanne, alibi solus, ubique tamen impiger currit, ubique aut solus aut primus, non contentus uidisse quae uiderat repetit intuenda et quaerendi domini amore succensus non satiatur uidendo. Videt solus, uidet cum undecim, uidet cum septuaginta, uidet et quando Thomas credidit, uidet cum piscaretur, sed non uidisse contentus, impatientis desiderii, negligens captionis, inmemor periculi, non tamen inmemor reuerentiae, ubi dominum uidit in littore, ueste se textit, serum aestimans si cum ceteris nauigio perueniret. Sic cum in mari dominus ambularet, super undas maris naturae suae oblitus occurrit, sic cum a Iudaeis dominus teneretur, aduersum turbas gladium solus exseruit, sic et nunc cum dominus stetisset in littore periculoso conpendio religiosum maturauit obsequium. Non est igitur dubium credidisse Petrum et credidisse, quia dilexit,

Siméon ? Par ailleurs, Emmaüs est parfois appelé Ammaon... Plutôt que d'admettre que le saint docteur a pris le Pirée pour un homme, les éditeurs mauristes pensent qu'il a voulu désigner un habitant d'Emmaüs : Ammaon serait, disent-ils, à rapprocher de Magdalena, désignant Marie de Magdala.

et comme ces deux-là, les Onze ont également pu se réunir pour affermir les autres. Aussi bien « ils furent troublés », comme vous le lisez selon Luc, et c'est pour-quoi « Il leur ouvrit l'intelligence pour comprendre ce qui est écrit ». Or il n'est pas douteux que celui-ci a écrit plus au long, l'autre plus succinctement. Comment en effet diraient-ils que seul Pierre l'a vu, s'il était apparu à tous ? Mais de même que parmi les femmes Il n'est apparu qu'à Marie et à l'autre Marie Madeleine, de même parmi les hommes à Pierre, au point du jour. Et Paul s'exprime ainsi : « Je vous ai enseigné d'abord que le Christ est mort, conformément aux Écritures, et qu'Il a été enseveli et qu'Il est ressuscité le troisième jour, conformément aux Écritures, et qu'Il est apparu à Céphas » (I Cor., XV, 3-5). C'est pour cela que Marc nous montre expressément le jeune homme prescrivant aux femmes de dire à Pierre et aux disciples (*Mc*, XVI, 7) que le Seigneur est ressuscité.

174. Pierre donc a vu le Seigneur, seul. C'est que sa dévotion était toujours prête et disposée à croire ; aussi s'appliquait-il à recueillir des indices plus nombreux pour sa foi. Tantôt avec Jean, tantôt seul, partout cependant il court avec zèle ; partout il est soit seul, soit le premier. Non content d'avoir vu, il revient regarder ce qu'il a vu, et, enflammé du désir de chercher le Seigneur, il ne se rassasie pas de le voir. Il le voit seul, il le voit avec les Onze, il le voit avec les soixante-dix. Il le voit encore lorsque Thomas a cru. Il le voit quand il était à la pêche ; mais non content de l'avoir vu, dans l'impatience de son désir, négligeant sa prise, oublieux du péril (sans cependant oublier le respect : dès qu'il vit le Seigneur sur le rivage il prit son vêtement), il lui semblait trop long d'arriver avec les autres en naviguant. De même, quand le Seigneur marchait sur la mer, il courut à sa rencontre sur les vagues de la mer, oubliant sa nature ; de même, quand le Seigneur fut arrêté par les Juifs, il fut seul à tirer l'épée contre la troupe. De même, ici encore, quand le Seigneur se tient sur le rivage, par un dangereux raccourci il a hâté l'hommage de sa religion. 175. Il n'est donc pas douteux que Pierre a cru, qu'il a cru parce qu'il

dilexisse, quia credidit. Vnde et contristatur, quia et tertio interrogatur : *amas me ?* Is enim interrogatur, de quo dubitatur, sed dominus non dubitat, qui interrogabat, non ut disceret, sed ut doceret quem eleuandus in caelum amoris sui nobis uelut uicarium relinquebat. Sic enim habes : *Simon Iohannis, diligis me ? Vtique tu scis, domine, quia amo te. Dicit et Iesus : pasce agnos meos.* Bene conscius sui non ad tempus adsumtum, sed iamdudum deo cognitum Petrus testificatur affectum. Quis est enim alius, qui de se hoc facile profiteri possit ? Et ideo quia solus profitetur ex omnibus, omnibus antefertur ; *maior enim omnibus caritas.*

- 176 Illud quoque diligentius intuendum, cur cum dominus dixerit : *diligis me ?* ille respondit : *tu scis, domine, quia amo te.* In quo uidetur mihi dilectio habere animi caritatem, amor quendam aestum conceptum corporis ac mentis ardore, et Petrum opinor non solum animi sed etiam corporis sui circa dei cultum signare flagrantiam. Denique tertio dominus non iam *diligis me ?* sed *amas me ?* interrogauit et iam non agnos, ut primo, quodam lacte uescendos nec ouiculas, ut secundo, sed oues pascere
- 177 iubetur perfectiores ut perfectior gubernaret. Et ideo quasi perfecto in omnibus, quem caro iam reuocare non posset a gloria passionis, corona decernitur. *Cum esses inquit iunior, cingebas te et ambulabas ubi uolebas ; cum autem senueris, extendes manus tuas et alius te praecinget et ducet quo tu non uis.* Bona senectus, non uitae longaeuitate inbecilla ad usum, sed maturitate uirtutis ad martyrium praeparata ; quae lasciuiam corporalium reprimat uoluptatum nec indulgeat cupiditatibus, dulcia quaeque declinet, speciosa non adpetat ; *caro enim concupiscit aduersum spiritum* et transuersarios tramites

aimait, qu'il a aimé parce qu'il croyait. Aussi est-il peiné qu'on lui demande jusqu'à trois fois : « M'aimes-tu ? » car on interroge celui de qui on doute. Mais le Seigneur ne doute pas : Il questionnait, non pour apprendre, mais pour instruire celui qu'au moment de s'élever au ciel Il nous laissait sur terre comme le représentant de son amour. Car vous lisez : « Simon fils de Jean, me chéris-tu ? — Oui, vous savez, Seigneur, que je vous aime. Et Jésus dit : Fais paître mes agneaux. » Ayant bonne conscience de lui-même, Pierre témoigne d'une disposition qu'il n'a pas prise pour la circonstance, mais que Dieu connaît depuis longtemps. Quel autre pourrait aisément l'affirmer de soi-même ? Aussi, étant seul entre tous à se déclarer, il est préféré à tous : car la charité est plus grande que tout (cf. I Cor., XIII, 13). 176. Il faut aussi considérer avec grand soin pourquoi, le Seigneur lui ayant dit : « Me chéris-tu ? », il a répondu : « Vous savez, Seigneur, que je vous aime. » Il me semble ici que chérir comporte la charité de l'esprit, aimer, une sorte de chaleur engendrée par l'ardeur du corps et de l'âme ; et Pierre marque, à mon avis, que non seulement son esprit, mais son corps même, étaient de feu pour le service de Dieu. Aussi bien la troisième fois le Seigneur lui a demandé, non plus : « Me chéris-tu ? », mais : « M'aimes-tu ? » et Il lui ordonne de faire paître, non plus, comme la première fois, les agneaux qu'il faut alimenter au lait, ni, comme la seconde fois, les jeunes brebis, mais les brebis, en sorte qu'étant plus parfait il gouvernera les plus parfaits. 177. C'est pour cela qu'étant parfait de tous points, ne pouvant plus être ravi par la chair à la gloire de la passion, on lui décerne la couronne. « Lorsque tu étais jeune, dit-Il, tu mettais ta ceinture et tu allais où tu voulais ; mais devenu vieux tu étendras les mains, et un autre te ceindra pour te conduire où tu ne veux pas. » La bonne vieillesse ! la prolongation de la vie ne l'a pas rendue impuissante à se servir, mais la maturité de la vertu l'a préparée pour le martyre. Elle réprime la poussée des passions du corps, ne cède pas aux convoitises, fuit les douceurs, ne convoie pas la beauté. « Car la chair convoite contre l'esprit » (*Gal.*, V, 17), et trouve, pour aller où elle veut, les

gradiendi qua uelit diuersarum sibi inuenit uoluptatum. Bona uero mentis senectus, quae non id quod suauē corpori, sed quod mēti utile putat eligit nec uoluntario corporis capitur appetitu, sed repugnanti moderamine

178 quasi inuita reuocatur. Ergo et Petrus etsi paratus erat animo subire martyrium, tamen ubi periculum aduenit, constantiam mentis inflexit; capit enim nos suauitate sui caelestis usus muneris. Nam quis martyrium non eligeret, si libenter mori posset? Ergo et Petrus uidetur nolle, sed parat uincere. Et quid mirum si Petrus nolit, cum dominus dicat: *pater, si fieri potest, transfer a me calicem hunc; uerum tamen non mea uoluntas, sed tua fiat?* Denique post temptationem praesumptionis suae Petrus iam non audet uoluntatis persouerantiam polliceri, sed quasi ad solacium sui consortium quaerit alterius.

179 Tot igitur adducti uirtutis exemplis Petrum credimus non potuisse dubitare. Iohannem quoque credidisse manifestum est, cum saluatorem uideret; qui iam tunc credidit posteaquam uacuum corporis uidit sepulchrum. Cur ergo Lucas inducit fuisse turbatos? Primo omnium quia paucorum opinionem sententia maioris partis includit, deinde quia etsi Petrus de resurrectione crederat, turbari tamen potuit, cum uideret quod se dominus cum corpore et in ea quae uestibulis obseratis et constructis erant saepta parietibus inprouisis infunderet. Lucas ergo historice singula prosecutus est, ille finem spectauit, hic seriem. Nam utique dicendo: *tunc aperuit illis sensum, ut intellexerent ea quae scripta sunt* etiam ipse discipulos credidisse profitetur.

180 Spiritum autem sanctum uel illis undecim quasi perfectioribus insufflauit et reliquis postea tribuendum esse promittit, uel isdem ibi insufflauit, hic spondit. Nec

1. Plutôt que d'envisager une allusion — après tout pas impossible — à la légende du *Quo vadis*, il est plus simple, et il suffit, de se reporter au texte de l'Évangile: Pierre étendra les mains, comme celui qui se prépare à être crucifié; et pourtant on le conduira « où il ne veut pas ».

sentiers de traverse des plaisirs variés; mais la bonne vieillèsse de l'âme choisit non ce qui est agréable au corps, mais ce qui est utile à l'âme, et ne se laisse pas prendre aux volontés capricieuses du corps, mais est retenue, comme malgré elle, par un frein qui la maîtrise. 178. Donc Pierre, tout en étant prêt dans son cœur à subir le martyre, a pourtant, quand le danger s'est présenté, laissé fléchir la fermeté de son âme. Car l'usage du don céleste nous captive par sa suavité; qui ne choisirait le martyre, s'il pouvait mourir à son gré? Donc Pierre lui-même semble ne pas vouloir, mais se prépare à vaincre<sup>1</sup>. Et quelle merveille si Pierre ne veut pas, quand le Seigneur dit: « Père, s'il est possible, écartez de moi ce calice; cependant que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre » (*Matth.*, XXVI, 39). Finalement Pierre, après l'expérience de sa présomption, n'ose plus promettre la persévérance de sa volonté, mais, comme pour être soutenue, recherche la compagnie d'un autre<sup>2</sup>.

179. Tant de témoignages de vertu nous amènent donc à croire que Pierre n'a pu douter. Que Jean ait également cru quand il vit le Seigneur, c'est évident, puisqu'il a cru dès qu'il vit le tombeau vide de son corps. Pourquoi donc Luc mentionne-t-il qu'ils furent troublés? Avant tout, parce que l'avis du plus grand nombre englobe l'opinion de quelques-uns; puis parce que, même ayant cru à la Résurrection, Pierre a pourtant pu être troublé, en voyant que le Seigneur en son corps pénétrait à l'improviste en un lieu clos de portes verrouillées et de murs solides. Luc a donc suivi chaque détail dans l'ordre historique; l'autre a considéré la finale, celui-ci la succession; car en disant: « Alors Il leur ouvrit l'intelligence pour comprendre ce qui est écrit », il admet bien, lui aussi, que les disciples ont cru.

180. Quant à l'Esprit Saint, ou bien Il l'a soufflé sur les Onze comme étant plus parfaits, et a promis de le donner plus tard aux autres — ou bien c'est aux mêmes qu'Il l'a soufflé ici, là promis. Et il ne semble pas y avoir con-

2. Tel est le sens que donne saint Ambroise à la question posée par Pierre sur le sort réservé à Jean.

uidetur esse contrarium, cum *divisiones* sint *gratiarum*; *alii enim datur sermo sapientiae, alii sermo scientiae secundum eundem spiritum, alteri fides in eodem spiritu, alii gratia curationum, alii genera linguarum*. Ergo aliam insufflavit ibi operationem, hic aliam pollicetur; ibi enim remittendorum gratia tributa est peccatorum, quod esse uidetur augustius, et ideo insufflatur a Christo, ut credas spiritum Christi et credas de deo spiritum; deus enim solus peccata dimittit. Lucas autem linguarum gratiam describit effusam. Denique ibi habes: *accipite spiritum sanctum; quorum remiseritis peccata, remissa erunt*. At uero in actibus apostolorum sic habes: *et repleti sunt omnes spiritu sancto et coeperunt loqui uariis*

181 *linguis quomodo spiritus dabat eloqui his*. Diuersitas autem uisionum frequentiam famulantium significat angelorum iuxta quod dominus ipse promiserat dicens: *et uidebitis angelos descendentes et ascendentes ad filium hominis*. Atque utinam cum euangelii fine noster quoque sermo claudatur!

182 Cur secundum Matthaeum et Marcum mandat discipulis: *praecedam uos in Galilaeam, ibi me uidebitis*, secundum Lucan uero et Iohannem etiam intra conclaue obtulit se uidentum? Et quidem quod se uidentum frequenter obtulerit et *plus quam quingentis fratribus* et Petro et Iacobo etiam apostolico probauimus testimonio et Lucas in Actibus apostolorum docuit quod discipulis manifestauerit se uiuere *post passionem suam in multis argumentis apparens his et disputans de regno dei*. Ergo quia saepius et diuersis apparuit, cum in Galilaea quando sit uisus nequaquam praescriptum ac definitum tempus

1. La réflexion est faite pour surprendre : en réalité, la fin du commentaire coïncide avec la fin de l'Évangile, et saint Ambroise n'ajoutera désormais que quelques lignes. Faut-il donner à *sermo* une portée plus générale, et se représenter l'évêque de Milan, dans un moment de lassitude, souhaitant que la fin de l'évangile marque la fin de ses discours, et de sa vie? Il nous souvient d'avoir entendu un commentateur, ayant indiqué tout un programme d'exposition des Sapientiaux, conclure que sans doute, avant la fin

tradiction, puisque « les dons sont partagés : à l'un est donnée la parole de sagesse, à l'autre le discours de science en vertu du même Esprit, à un autre la foi par le même Esprit, à tel autre le don de guérir, à tel autre la variété des langues » (I Cor., XII, 4, 8-10). Il a donc ici soufflé une activité, ailleurs Il en promet une autre. Car là a été accordée la grâce de remettre les péchés, ce qui semble plus souverain (Jn, XX, 23); et elle est soufflée par le Christ, pour vous amener à croire que c'est l'Esprit du Christ, et à croire que l'Esprit vient de Dieu; car Dieu seul remet les péchés. Quant à Luc, il décrit l'effusion du don des langues. Aussi bien vous lisez en cet endroit : « Recevez l'Esprit Saint; ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur seront remis », tandis que dans les Actes des Apôtres vous lisez : « Et ils furent tous remplis de l'Esprit Saint, et ils se mirent à parler diverses langues, selon que l'Esprit leur donnait de parler » (II, 4). 181. Quant à la variété des apparitions, elle signifie la multitude des anges qui le servent, ainsi que le Seigneur l'avait lui-même promis en ces termes : « Et vous verrez les anges descendre et monter vers le Fils de l'homme » (Jn, I, 51).

Et plût à Dieu qu'avec la fin de l'Évangile s'achève aussi notre discours<sup>1</sup>!

182. Pourquoi, selon Matthieu (XXVI, 32) et Marc (XIV, 28), mande-t-Il aux disciples : « Je vous précéderai en Galilée : c'est là que vous me verrez » — tandis que, selon Luc et Jean, Il s'est également offert à leurs regards dans le Cénacle? Et même Il s'est fait voir fréquemment, et « à plus de cinq cents frères » (I Cor., XV, 5-7), et à Pierre et à Jacques, comme nous le prouve le témoignage de l'Apôtre. Et Luc nous a appris, dans les Actes des Apôtres, qu'Il s'est manifesté en vie aux disciples « en leur apparaissant après sa Passion à maintes reprises et en s'entretenant du Royaume de Dieu » (Act., I, 3). Donc, s'Il est apparu fréquemment, et à plusieurs, si l'Écriture n'assigne à son apparition en Galilée aucun moment

de ces conférences, sa tête s'inclinerait sur le texte sacré : en quoi il ne fut pas meilleur prophète qu'Ambroise.

scriptura signauerit, in Hierusalem quando se obtulerit, et diem et horam expresserit, timidiore intra conclauiam reuisantur, fortiores ad montem conuenerint. Denique 183 intra conclaue ostiis clausis inducit Iohannes discipulos congregatos propter metum Iudaeorum, quos non undecim Lucas, sed plures scripsit fuisse. Istos autem Matthaeus undecim solos in Galilaea conuenisse non siluit. Denique sic habes : *undecim autem discipuli abierunt in Galilaeam in montem, ubi constituerat illis Iesus, et uidentes eum adorauerunt, quidam autem dubitauerunt.* Quibus docendi et baptizandi tribuit potestatem. Undecim quoque discumbentibus discipulis et Marcus in fine apparuisse scribit, quando similiter praedicandi his per totum orbem mandat officium. Vnde hoc 184 conuenientius arbitror quod dominus quidem mandauerit discipulis ut in Galilaea se uiderent, sed illis metu intra conclaue residentibus primo se obtulisse, postea uero confirmatis animis undecim illos Galilaeam petisse. Vel certe — hoc quoque diligentibus scriptoribus placuisse repperio — nihil obstat, si dicamus pauciores intra conclaue, in monte complures fuisse.

précis et défini, tandis qu'elle exprime et le jour et l'heure où Il s'est montré à Jérusalem, ce serait qu'ils étaient craintifs quand Il les a visités au Cénacle ; plus forts, ils se seront réunis sur la montagne. 183. Enfin Jean montre les disciples réunis dans le Cénacle, portes closes, par crainte des Juifs ; Luc a écrit qu'ils étaient non pas onze, mais plus nombreux. Quant à Matthieu, il ne tait pas que seuls les Onze se sont réunis en Galilée ; car enfin vous lisez : « Or les onze disciples se rendirent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait donné rendez-vous ; et à sa vue ils l'adorèrent ; certains pourtant doutèrent » ; et Il leur donna le pouvoir d'enseigner et de baptiser. Marc également écrit qu'à la fin Il apparut aux onze disciples attablés ; et c'est alors qu'Il leur confie cette même charge de prêcher dans le monde entier. 184. Voici donc ce qui me paraît plus plausible : le Seigneur a bien fait dire aux disciples qu'ils le verraient en Galilée ; mais, comme la crainte les faisait demeurer au Cénacle, Il s'est une première fois présenté à eux ; plus tard, leurs âmes raffermies, les Onze ont gagné la Galilée. Ou encore — je constate que telle est la préférence d'écrivains diligents — rien ne nous empêche de dire qu'ils étaient moins nombreux au Cénacle, plus nombreux sur la montagne <sup>1</sup>.

1. Le dernier développement, 182-184, fait figure de post-scriptum : saint Ambroise y revient sur une question omise, ou à peine effleurée plus haut, en utilisant Eusèbe, comme dans tout son commentaire de la Résurrection.

On remarquera que le Livre X ne finit pour ainsi dire pas : aucune conclusion ne souligne que nous avons atteint le terme de cet ouvrage, pourtant un des plus considérables de saint Ambroise.

## APPENDICES

### TALIS ACTUS, TALIS VITA, TALIS GRATIA...

(IX, 3)

Il faut admettre qu'à première vue ce passage n'est pas un modèle de limpidité, surtout si on le lit un peu rapidement ; si bien que les traducteurs d'un manuel de patrologie l'ont choisi, il y a un demi-siècle, comme spécimen caractéristique des obscurités de S. Ambroise (Bardenhewer, *Patrologie*, trad. Godet et Verschaffel). On pourra se reporter à ce qui a été dit, dans l'Introduction, des procédés de composition et d'utilisation de l'Écriture chez l'évêque de Milan.

On voudra bien cependant noter, au début de ce paragraphe, deux groupes symétriques, dont chacun est composé de quatre éléments :

asinus	talis actus
asina	talis vita
jussus Domini	talis gratia
manus apostolica	esto talis et tu.

Donc, d'une part : l'ânon — l'ânesse — l'ordre de les délier donné par le Seigneur — la main des Apôtres qui exécute l'ordre. D'autre part : l'activité — la vie — la grâce — quatrième élément, poursuit S. Ambroise : vous, si vous le voulez. On obtient ainsi l'équation : ânon = nos actes, notre activité ; ânesse = notre vie ; ordre du Seigneur qui délie = grâce ; main des Apôtres agissant en vertu de cet ordre = vous.

Reste à expliquer cette algèbre. L'ânon est le petit de l'ânesse ; or nos actes précèdent de notre vie ; ils sont, a-t-on dit justement, les fils de notre vie ; souvent ils s'expliquent moins par l'influence de circonstances extérieures que par notre manière d'être elle-même. Or, comme l'étaient l'ânon et l'ânesse, notre activité et notre vie sont liées ; elles ne sont pas libres, tant qu'elles demeurent assujetties aux passions de toute sorte : c'est l'état misérable qu'a décrit S. Paul en un texte célèbre (*Rom.*, VII, 15-25), et dont témoigne à l'occasion tel poète ancien, qui peut-être en prenait plus aisément son parti. Pour que les deux animaux pussent être détachés, il fallait l'ordre du Seigneur ; et c'est bien cet ordre qui fut la cause

efficace de leur libération : selon le texte même de l'Évangile, la main des Apôtres ne fut qu'un instrument, et S. Ambroise n'a pas manqué de souligner (IX, 8) comment leur succès tint à ce qu'ils ont purement et simplement prononcé les paroles et accompli les actes que le Seigneur leur avait prescrits. De même S. Paul, à la fin du texte cité plus haut, faisait appel à la grâce comme à l'unique libératrice possible ; et, comme jadis la démarche des Apôtres, notre action personnelle, la part que Dieu nous réserve dans notre affranchissement — éventuellement dans celui de nos frères — ne connaîtra le succès que si nous consentons à nous livrer à l'emprise du Seigneur et de sa grâce, à n'en être que les très dociles instruments.

Il va de soi qu'une telle exégèse n'est pas sans soulever des difficultés. On peut, du point de vue grammatical, critiquer le sens ici donné à *talis*, et qui le traite comme un démonstratif, au lieu de l'adjectif de comparaison qu'il a accoutumé d'être. Il est vrai ; et pourtant on ne saurait traduire ici : tels sont nos actes, telle est notre vie, comme on serait tenté de le faire à première lecture ; car, selon la grammaire, on attendrait : *talis actus, qualis vita*. D'autre part, nous retrouvons en plusieurs passages de S. Ambroise *talis* manifestement employé avec l'acception que l'on propose ici. Dans sa lettre XV, 12 (P. L., XVI, 999), il conclut son éloge d'Achélius de Thessalonique par une série analogue à la nôtre : *Talis viri vita, talis haereditas est, talis conversatio, talis successio*. Et, sans sortir du *Traité sur S. Luc*, il nous montre (livre X, 170) le Christ ressuscité emportant au ciel les cicatrices de ses plaies, qu'il a préféré garder pour les présenter à son Père ; et S. Ambroise ajoute : « *Talem sibi Pater ad dexteram locat... ; tales illic martyres nobis cicatricis suae corona monstravit.* » On a cru devoir traduire, là encore : *voilà* celui que le Père place à sa droite... *voilà* les témoins...

Autre difficulté, cette fois d'ordre psychologique : la pensée reconstituée de la sorte n'est-elle pas beaucoup trop compliquée, beaucoup trop raffinée, pour avoir été celle d'un prédicateur tant soit peu désireux de se faire comprendre d'un auditoire moyen ? A quoi on peut répondre, d'abord, que nous ne sommes pas absolument sûrs de posséder le discours de S. Ambroise tel qu'il a été prononcé, et qu'il a fort bien pu développer à l'ambon un thème dont il aura simplement mis par écrit les éléments, le canevas. On conviendra aussi que le *Traité sur S. Luc* nous a présenté un certain nombre d'énigmes à peine moins difficiles. Enfin est-il tellement certain que, dans la communauté de Milan, il ne se trouvait personne qui fût capable de comprendre à demi-mot ? A l'époque qui semble être celle d'un certain nombre des homélies sur S. Luc, il y avait dans la ville un jeune professeur d'esprit extrêmement éveillé et chercheur<sup>1</sup>, en proie par ailleurs à un tourment moral

1. Cf. P. COURCELLE, *Recherches sur les Confessions de saint Augustin*, Paris, 1950, p. 212-216 ; p. 215, la n. 1 demande si Augustin ne serait pas le destinataire du livre III sur saint Luc, consacré aux généalogies du Seigneur.

qu'il a plus tard décrit en ses *Confessions*, livre VIII, c. V, 10 : « *Ego suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate* » ; et le moment décisif de sa conversion a vu sa libération, mais par la soumission de sa volonté au joug du Seigneur (*Ib.*, livre IX, c. I, 1). Augustin n'était pas isolé, et, même en dehors du cercle de ses disciples, on peut supposer que d'autres âmes inquiètes étaient parfaitement capables de saisir au vol l'allusion à la libération de ces deux captifs, qu'ils connaissaient bien : leur activité, leur vie.

Relevons enfin un passage parallèle à l'invitation : « *Esto talis et tu.* » Au livre VII, 5, S. Ambroise, parlant de S. Pierre, engage ses auditeurs à être comme lui, s'ils veulent, eux aussi, échapper aux portes de la mort : « *Esto ergo et tu Petrus.* » Aux catéchumènes il disait (*De Sacram.*, III, 3) : « *Et tu, esto piscis...* » L'expression est donc bien ambrosienne.

#### AULA REGALIS

(X, 132)

Appliquée à Notre Dame au Calvaire, l'expression peut surprendre. *Aula* signifie salle, palais, cour. Comment un palais peut-il agir comme une personne, s'offrir aux coups des bourreaux du Christ, comme l'affirme S. Ambroise ? On serait tenté d'entendre « cour » de l'ensemble des courtisans, de l'entourage d'un roi. Au pied de la Croix, Notre Dame constitue à elle seule à peu près toute la cour du Seigneur abandonné des siens. Elle se dévoue, s'offre à partager le péril et la mort de son roi, comme ferait un courtisan fidèle.

Cependant les emplois parallèles du mot *aula* dans S. Ambroise appellent une autre interprétation. Le terme est employé par lui à plusieurs reprises dans son traité *De Institutione Virginis*. Il nous montre, traitant des mystères plus abondamment que tout autre, S. Jean *cui praesto erat aula coelestium sacramentorum* : il s'agit de Notre Dame, à lui confiée au Calvaire, et dans le sein de laquelle se sont accomplis les mystères célestes (c. 50 fin). Même interprétation au c. 105 : le Christ venant sur terre ne pouvait trouver mieux pour son Incarnation *quam ut habitacioni propriae coelestis aulam Virginis dedicaret, in qua esset et immaculatae castitatis sacrarium et Dei templum*. Enfin, au c. 79, à propos du texte : *Princeps ipse sedebit in ea* (Ez., XLIV, 3), il glose : *Quasi Rex sedens in aula regali uteri virginis* ; et, plus loin, il répète : *Aula regalis est Virgo, quae non est viro subdita, sed Deo soli*. De ces textes on peut rapprocher celui du *De Poenitentia*, livre I, c. 4, où il est question de David, *...cujus posteritas aula coelestis est, utero virginali suscipiens mundi Redemptorem*.

Ainsi *aula* est le sein de Notre Dame, dont le Roi des cieux a fait son palais, sa salle du trône. L'Église a repris l'expression dans *Saint Luc*, II.

la messe de Vigile de l'Assomption : *Deus qui virginalem aulam beatae Mariae, in qua habitares...*

L'originalité du texte qui nous occupe est que Notre Dame elle-même y est qualifiée *aula* : le sein maternel, ici, est pris pour la Mère.

NONDUM RECEPERAT TYPUM,  
QUEM COMMENDAVERAT PATRI

(X, 166)

L'interprétation ici visée est celle d'Origène, telle que nous la fait connaître un passage caractéristique de l'*Entretien d'Origène avec Héraclide*, récemment retrouvé dans un papyrus de Toura, et édité par M. Jean Scherer (Publications de la Société Fouad I de Papyrologie, Textes et Documents, IX, Le Caire, 1949). On trouvera le texte et la traduction de ce passage p. 136-141 de l'édition Scherer.

Un des interlocuteurs d'Origène, Maxime, soulève une objection contre la Résurrection du Christ du fait qu'Il avait remis son âme aux mains de son Père, et que sa chair était morte, couchée dans le tombeau. Origène répond en se référant au texte, qui lui est très familier, de I Thess., V, 23 : « Que Dieu vous sanctifie l'esprit, l'âme, le corps... », et note que, l'homme étant composé de ces trois éléments, le Christ, pour sauver l'homme tout entier, a dû les prendre tous les trois. Il ajoute :

...Lors de la Passion, ils ont été séparés. Comment ? Le corps dans le tombeau ; l'âme aux enfers ; l'esprit, Il l'a déposé entre les mains du Père... S'Il est vrai qu'Il a « déposé » son esprit entre les mains du Père, c'est comme un « dépôt » qu'Il a donné son esprit. Autre chose est « faire don », autre chose « remettre », autre chose « confier en dépôt ». Le déposant fait un dépôt avec l'intention de recouvrer son dépôt... Ce dépôt qu'Il avait remis au Père, Il le reprend. Quand ? non pas au moment même de la Résurrection, mais immédiatement après la Résurrection. Témoin le texte de l'Évangile. Notre-Seigneur Jésus-Christ était ressuscité d'entre les morts ; Marie l'aborda, et Il lui dit : « Ne me touche pas. » Il voulait, en effet, que quelconque le toucherait, le touchât dans son intégrité, afin que, l'ayant touché dans son intégrité, il éprouvât l'influence bienfaisante de son corps en son corps, de son âme en son âme, de son esprit en son esprit. « En effet, je ne suis pas encore monté vers le Père. » Il monte vers le Père, puis Il va trouver ses disciples. Donc Il monte vers le Père. Dans quelle intention ? Pour reprendre son dépôt.

On voit la pensée d'Origène sur un texte qui a exercé et divisé les commentateurs. La généralité d'entre eux interprète « ascendi » de l'Ascension définitive ; le docteur alexandrin pense à une ren-

contre du Seigneur avec son Père « immédiatement après la Résurrection », en vue de reconstituer, pour ainsi dire, son humanité.

On remarquera une différence entre le texte de S. Ambroise et celui d'Origène. Celui-ci parle de πνεῦμα, esprit ; l'évêque de Milan emploie le mot *typus*, qui lui est familier, alors qu'Origène parle habituellement d'ἐκζών, image. L'édition romaine, reproduite par Migne (P. L., XV, 1939, n. 33), a saisi le rapport entre notre texte et la parole du Christ en Croix remettant son esprit aux mains de son Père, et a corrigé *typum* en *spiritum*, se basant sur une correction marginale de l'édition d'Érasme, et sur deux manuscrits que ne mentionnent pas les éditeurs de Vienne. Après tout le mal qu'on a pu dire, non sans raison, de l'édition romaine, il serait curieux que, pour une fois, le cardinal Montalto se trouve avoir rétabli, comme par divination, le texte original de S. Ambroise. Il faudrait, dans ce cas, étant donnée la presque unanimité des manuscrits contraires, supposer que de très bonne heure les copistes, voyant la difficulté et le caractère scabreux de la doctrine mentionnée, auront corrigé *spiritum* en *typum* ; ou bien il y aurait eu, à l'origine, erreur de lecture. Mais est-il absolument exclu que S. Ambroise lui-même, qui d'ailleurs note simplement l'opinion, sans la prendre à son compte (*nec fugit... quosdam.*), ait opéré le changement ?

Une autre question se pose : Ambroise a-t-il eu en mains l'*Entretien avec Héraclide*, et en dépend-il directement ? La chose n'est pas impossible a priori : il semble que les divers « Dialogues » d'Origène, qui circulaient de son vivant, parfois malgré lui, furent de bonne heure groupés en un recueil ; et nous savons que tel de ces dialogues était connu de S. Jérôme (cf. J. SCHERER, *loc. cit.*, p. 51), contemporain de S. Ambroise. Mais la doctrine dont il est question était familière à Origène, et sa base, qui est la distinction entre corps, âme et esprit, revient à plusieurs reprises dans son œuvre : par exemple dans le *Περὶ Ἀρχῶν*, II, 8, 4 (P. G., XI, 224), au *Commentaire sur S. Matthieu*, XIII, 2, (P. G., XIII, 1091-1094), en celui *sur les Romains*, I, 10 (P. G., XIV, 856). Il est donc assez vraisemblable que dans ses « Tomes » sur S. Jean, Origène, arrivé au « Noli me tangere », l'aura commenté dans le sens que nous fait connaître l'*Entretien avec Héraclide*. Malheureusement la vérification directe est impossible : dans l'état actuel, l'ouvrage d'Origène s'achève avec le tome XXXII, au milieu des discours du Seigneur au Cénacle. Mais S. Jérôme connaissait trente-neuf tomes, qui sans doute conduisaient jusqu'à la fin de l'Évangile. On peut d'ailleurs relever, dans la partie qui est parvenue jusqu'à nous, une allusion à l'opinion qui nous occupe : au tome X sur S. Jean (37 selon J. Scherer ; 20 ssq. dans P. G., XIV, 375-376) est exprimée l'idée d'une résurrection du Christ par étapes, avec mention de la scène du « Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem », et la conclusion : « at perfecta est resurrectio, cum vadit ad Patrem. »

Il n'est donc pas douteux que S. Ambroise a mentionné ici l'opinion d'Origène, qui est un de ses auteurs familiers. Mais à supposer que la version *typus*, donnée par tous les manuscrits qu'ont utilisés les éditeurs de Vienne, et que par conséquent nous n'avons pas cru

pouvoir écarter, représente en effet le vrai texte de S. Ambroise, quel sens lui donner ? La traduction adoptée, « image », demeure à dessein dans l'imprécision, faute de pouvoir affirmer avec certitude la pensée du saint ; mais on peut songer à la parfaite glorification du Seigneur, à celle que lui a procurée sa victoire, faite de sa mort rédemptrice et de sa résurrection, et qu'il annonçait à la veille de sa Passion : « Nunc clarificatus est Filius hominis... » Or dans le commentaire de ces versets de S. Jean, XIII, 31-32, Origène remarque que cette glorification, annoncée (et demandée, *Jn*, XVII, 1) pour le « Fils de l'homme », donc l'humanité du Christ, ne lui est pleinement acquise que lorsqu'il prend place à la droite de son Père (*P. G.*, XIV, 811-832). En ce cas, c'est de l'Ascension que S. Ambroise, comme l'exégèse habituelle, entend : « Ascendi », et non, comme Origène, d'une rencontre avec le Père au jour de la Résurrection, entre l'apparition à Madeleine et celle aux Apôtres dans le Cénacle.

## INDEX SCRIPTURAIRE

Il ne saurait être question de reproduire ici les longues listes accumulées par la patience des éditeurs de Vienne. On s'est borné aux textes à propos desquels saint Ambroise émet une pensée, ou dont la répétition fréquente montre qu'ils lui étaient plus familiers. Qu'il puisse y avoir dans ce choix une part d'arbitraire, on ne songe pas à le contester.

Les chiffres romains et arabes correspondent aux deux volumes de la présente édition et à leur pagination.

Genèse		Lévitique	
II, 2	II, 73.	XIV, 1 s.	I, 183-186.
— 7	I, 50, 112 ; II, 180, 188.	Nombre	
— 21 s.	I, 62, 112-113, 122, 242 ; II, 103.	I, 4	I, 121.
III, 1-24	I, 43, 143, 163, 177, 205-206 ; II, 33, 69, 142, 174, 176, 193.	XII, 1 s.	I, 88.
IV, 8 s.	I, 67 ; II, 125.	XXI, 8	II, 153.
— 24	II, 110 et n. 1.	XXII, 25 s.	I, 202 ; II, 145.
IX, 18 s.	I, 243-244.	XXIII, 10	II, 21 et n. 2.
XII, 1 s.	I, 122-123.	XXIV, 17	I, 93, 94.
XXII, 9 s.	I, 132, 270.	XXXVI, 6-8	I, 121.
XXVI, 22 s.	I, 40-41.	Deutéronome	
XXXVIII, 11 s.	I, 128-130.	VI, 4	II, 128, 158.
XXXVIII, 28 s.	I, 130-136.	— 5	II, 12, 32, 132.
Exode		VII, 3	I, 136-137.
III, 2 s.	I, 109, 139 ; II, 27, 152.	XIII, 4	I, 11, 156, 248.
XIII, 12	I, 97.	XVI, 20	I, 56.
— 21 s.	I, 111.	XVIII, 15 s.	I, 224.
XX, 12 s.	II, 132-135.	XXIII, 3	I, 137, 172.
XXI, 22	II, 165-166.	XXV, 5 s.	I, 127, 138.
XXXIV, 29	II, 12.	XXXII, 2	II, 14.
		Josué	
		II, 1 s.	I, 132 ; II, 32.
		V, 13 s.	I, 96, 218.
		VI, 1 s.	II, 32-33.
		Juges	
		XV, 4 s.	II, 20.

Ruth  
passim I, 136-139.

I Samuel  
XVII, 4 s. II, 160-161.  
XXI, 1 s. I, 196-197.

II Samuel  
V, 22 I, 150, n. 2.  
XII, 13 s. I, 140-142.  
XXIII, 13 I, 150, n. 2.

I Rois  
III, 16 s. II, 166.  
X, 1 s. II, 42.  
XIII, 4 s. I, 198.  
XVII, 16 s. I, 214, 220.  
XVIII, 38 s. I, 264.  
XIX, 4 s. I, 255.  
XX, 2 s. II, 149, 152-153.

II Rois  
II, 11 s. I, 65.  
IV, 29 II, 30.  
V, 1 s. I, 170-173, 220.  
XXIII, 34 s. I, 146-147.

I Chroniques  
XVII, 11 s. I, 124-125.

Tobie  
XI, 5 I, 220.

Job  
I, 8 s. I, 166-167.  
III, 3 s. I, 167.  
XIV, 4 I, 55.

Psaumes  
II, 3 II, 84.  
— 7 I, 124, 268.

IV, 5 I, 203.  
V, 10-11 I, 203, 215; II, 22, 45, 204.  
— 13 I, 167.  
VI, 7 I, 188; II, 38.  
XIII, 2 II, 163.  
XV, 10 I, 239, 268; II, 197.  
XVIII, 5 I, 78; II, 75.  
XXI, 2 II, 191, 193, 198, 199.  
XXVI, 3 II, 160.  
XXIX, 7-8 I, 140; II, 187.  
XXXII, 6 I, 65, 174; II, 40, 99.  
XXXIII, 8 I, 111.  
XXXIV, 12 I, 173.  
XXXV, 7 II, 87.  
XXXVI, 13 I, 56.  
XLI, 3 II, 65.  
— 4 I, 234.  
XLIV, 2 I, 221.  
— 3 II, 77.  
— 7 s. II, 157.  
— 11 I, 112, 139; II, 20.  
XLVI, 2-3 I, 89.  
XLVIII, 8 I, 127.  
L, passim I, 141-142.  
— 6 I, 229.  
LI, 10 I, 102; II, 141.  
LIV, 23 II, 55.  
LXVII, 24 I, 222.  
LXVIII, 22 II, 197.  
LXXIII, 13 s. II, 153.  
LXXIX, pas-sim II, 65 et n. 2.  
— sim  
LXXX, 2 s. I, 231.  
— 7 I, 262.  
— 17 I, 104.  
LXXXVII, I, 270; II, 200.  
— 5 s.  
LXXXVIII, I, 141, 145.  
— 20 s.

LXXXVIII, I, 123, 144.  
— 26 s.  
CIII, 15-16 I, 159, 255, 262;  
II, 38, 76, 77, 105.  
CIX, 4 I, 58, 126, 186.  
CXI, 9 I, 115, 204, 206-207; II, 120.  
CXII, 7 II, 34, 71, 193-194.  
CXV, 1 I, 87, 102.  
— 4 I, 204.  
CXVII, 19-20 I, 265.  
— 24 II, 35.  
CXVIII, 105 II, 14, 43.  
CXXIII, 7-8 I, 155; II, 78.  
CXXVI, 1 I, 111.  
— 3 I, 83.  
CXXX, 1-2 II, 31.  
CXXXVI, 2 I, 103, 229, 231.  
— 6 I, 142.  
— I, 123, 142, 143  
— 11-12  
CXXXVIII, I, 78, 117; II, 8 s. 115-116.  
CXLIII, 3 I, 141.  
CXLIV, 3 I, 75, 101.  
CXLV, 6 s. I, 219.

Proverbes  
III, 4 I, 57.  
— 28 I, 238.  
VII, 21 I, 154.  
IX, 5 I, 250.  
XVIII, 17 I, 203; II, 93.  
— 20 II, 166.  
XIX, 14 II, 102, 104.  
XX, 24 I, 111.  
XXVII, 6 II, 178.  
XXXI, 10 s. II, 104-105.

Ecclésiaste  
II, 14 II, 37.

V, 4 II, 154.  
XI, 2 I, 201.

Cantique  
I, 2 I, 241.  
II, 1 II, 55.  
— 3 II, 21, 75, 77, 89.  
— 4 I, 203, 209.  
— 8 s. I, 135, 212; II, 68, 138, 167.  
IV, 12 s. I, 156; II, 54.  
V, 1 s. II, 117-118.

Sagesse  
I, 13 II, 88, 176.  
IV, 8 s. II, 125.  
— 11 I, 114, 148; II, 110, 111.  
VII, 26 II, 130.

Isaïe  
I, 3 I, 92; II, 35, 73.  
III, 1 s. I, 66.  
V, 1 s. I, 133, 230; II, 67, 148, 149.  
VII, 14 I, 73, 79, 80-81, 108, 149; II, 12.  
VIII, 4 I, 149.  
— 18 I, 231; II, 125.  
IX, 1 s. I, 168; II, 89.  
— 6 s. I, 66, 97, 123-124; II, 124.  
XI, 1 s. I, 83, 123.  
— 10 I, 123.  
XII, 3 II, 108.  
XIII, 21 I, 150.  
XXII, 3 s. II, 117.  
XXX, 6 II, 131.  
XL, 3 s. I, 64, 66, 67.  
— 9 I, 198; II, 11, 116.

XLII, 3 I, 222.  
 L, 1 II, 104, 179.  
 — 11 II, 86.  
 LIII, 1 s. I, 49, 91; II, 11, 13, 28, 34, 77, 175, 176, 191.  
 LIV, 1 s. I, 102.  
 LXIV, 1 s. II, 115.  
 LXV, 13 I, 195.  
 — 25 II, 23, 84-85.  
 Jérémie  
 I, 5 s. I, 63, 69, 98.  
 XVI, 16 II, 198.  
 XVIII, 2 II, 188.  
 XX, 9 II, 56.  
 XXII, 28-30 I, 142.  
 XXV, 3 s. II, 92.  
 XXXI, 20 I, 62.  
 LI, 25 II, 112.  
 Lamentations  
 IV, 20 I, 60-61; II, 21, 50.  
 Ézéchiel  
 VI, 11 I, 230.  
 XVIII, 4 II, 22, 122.  
 Daniel  
 III, 24 I, 230.  
 Osée  
 X, 8 I, 177 et n. 2.  
 Amos  
 VII, 14 II, 112.  
 Michée  
 V, 2 I, 139.  
 Aggée  
 II, 19 s. II, 71.

Zacharie  
 XIII, 2 I, 244-245.  
 Matthieu  
 I, 1-17 I, 119-149, passim.  
 I, 19 s. I, 73-74.  
 II, 1-18 I, 92-97.  
 III, 13 s. I, 110, 114, 117-118, 126, 190.  
 V, 1 s. I, 60, 200-204, 257.  
 — 17 I, 58, 72, 183, 185, 196.  
 — 25 s. II, 63-65, 154.  
 — 28 s. I, 262; II, 102.  
 — 39 II, 28, 118.  
 VI, 26 s. II, 52, 53.  
 VII, 6 I, 245.  
 — 15 s. II, 25.  
 — 23 II, 18.  
 VIII, 24 s. I, 178-180, 243-245, 246-247.  
 IX, 23 I, 250.  
 X, 5 s. I, 250-251, 267; II, 26-27, 28, 30, 147.  
 — 16 I, 105, 116; II, 153.  
 — 29 II, 48-49.  
 — 37 II, 58.  
 XI, 12 I, 224-227, 234.  
 — 19 I, 228.  
 XII, 28 II, 40-41.  
 — 48 s. II, 165, 200, 211.  
 XIII, 32 s. II, 77, 79, 81.  
 — 54 s. I, 119; II, 77.  
 XV, 1 s. II, 134-135.  
 — 22 s. I, 225-226; II, 107.  
 — 32 s. I, 254, 257-259, 261.

XVI, 13 s. I, 262-266; II, 32, 183.  
 XVII, 1 s. II, 11, 13.  
 — 24 s. I, 180-181.  
 XVIII, 3 s. II, 126-127.  
 — 15 II, 109.  
 XIX, 5 s. II, 101-103.  
 XX, 1 s. II, 91-93, 140.  
 XXI, 2 s. II, 125, 142.  
 — 31 s. II, 149.  
 XXII, 9 s. II, 84-86.  
 XXIII, 27 s. II, 19, 45-46.  
 XXIV, 1 s. II, 113-122, 159-171.  
 XXV, 14 s. II, 36, 139.  
 XXVI, 6 s. I, 222-233, 237-241; II, 22.  
 — 34 s. I, 155; II, 177, 217.  
 — 47 s. II, 178-179.  
 — 69 s. II, 182-184.  
 XXVII, 1 s. II, 187-188.  
 — 29 II, 191.  
 — 46 s. II, 198-199.  
 XXVIII, 1 s. II, 205-210.  
 — 16 s. II, 218.  
 Marc  
 I, 41 I, 184.  
 IX, 2 II, 13.  
 XI, 1 s. II, 142.  
 XIV, 13 II, 171.  
 — 67 s. II, 182-184.  
 XV, 19 s. II, 191.  
 — 34 II, 199.  
 XVI, 1 s. II, 205-206, 214, 217.  
 — 14 s. II, 218.  
 Luc  
 I, 1-4 I, 46-54.  
 — 5-25 I, 54-70.  
 — 26-38 I, 71-81.  
 — 39-56 I, 81-85.  
 — 57-80 I, 85-88.  
 II, 1-20 I, 88-92.  
 — 21 I, 97.  
 — 22-40 I, 97-99.  
 — 41-52 I, 100-102.  
 III, 1-20 I, 102-110.  
 — 21-24 I, 110-118.  
 — 23-28 I, 119-149.  
 IV, 1-13 I, 152-168.  
 — 14-30 I, 168-174.  
 — 31-V, 11 I, 174-182.  
 V, 12-16 I, 183-186.  
 — 17-26 I, 186-188.  
 — 27-39 I, 188-194.  
 VI, 1-5 I, 194-197.  
 — 6-11 I, 197-198.  
 — 12-49 I, 198-213.  
 VII, 1-10 I, 213-214.  
 — 11-17 I, 214-216, 272-273.  
 — 18-35 I, 216-232.  
 — 36-50 I, 232-241.  
 VIII, 19-39 I, 241-246.  
 — 40-56 I, 247-250.  
 IX, 1-6 I, 250-252.  
 — 10-17 I, 252-262.  
 — 18-26 I, 262-270.  
 — 27 II, 8-10.  
 — 28-36 II, 10-16.  
 — 51-58 II, 16-20.  
 — 59-62 II, 20-23.  
 X, 1-24 II, 23-32.  
 — 25-29 II, 32.  
 — 30-37 II, 32-36.  
 — 38-42 II, 36-37.  
 XI, 5-13 II, 37-39.  
 — 14-26 II, 39-42.  
 — 29-32 II, 42-43.  
 — 33-36 II, 43.  
 — 37-54 II, 44-46.  
 XII, 1-7 II, 46-49.  
 — 10-12 II, 49-51.  
 — 13-34 II, 51-55.  
 — 49-50 II, 55-57.

- XII, 51-53 II, 57-63.  
 — 58-59 II, 63-67.  
 XIII, 6-9 II, 67-72.  
 — 10-17 II, 72-74.  
 — 18-19 II, 74-78.  
 — 20-21 II, 78-82.  
 XIV, 1-24 II, 83-86.  
 XV, 1-7 II, 86-88.  
 — 8-10 II, 88.  
 — 11-32 II, 88-98.  
 XVI, 1-13 II, 98-100.  
 — 16-18 II, 101-105.  
 — 19-31 II, 105-108.  
 XVII, 3-4 II, 108-111.  
 — 5-6 II, 111-113.  
 — 7-10 II, 113.  
 — 11 s. II, 113.  
 — 20-37 II, 113-123.  
 XVIII, 15-17 II, 124-127.  
 — 18-30 II, 128-135.  
 XVIII, 35- II, 135-138.  
 XIX, 10  
 XIX, 11-27 II, 139-140.  
 — 28-38 II, 141-146.  
 — 45-46 II, 146-148.  
 XX, 9-19 II, 148-153.  
 — 21-26 II, 153-154.  
 — 27-37 II, 154-155.  
 — 41-44 II, 156-158.  
 XXI, 5-36 II, 158-171.  
 XXII, 7-13 II, 171-172.  
 — 14-38 II, 173-175.  
 — 39-53 II, 175-180.  
 — 54-62 II, 180-187.  
 XXII, 66- II, 189-192.  
 XXIII, 25  
 XXIII, 33-49 II, 192-201.  
 — 50-56 II, 202-204.  
 XXIV, 1-12 II, 204-211.  
 — 33-49 II, 211-218.
- Jean  
 I, 1-18 I, 53, 59-60, 77,  
 90-91 ; II, 195.

- 29-34 I, 91, 216-217.  
 — 48 II, 138.  
 II, 1-11 I, 260-261.  
 III, 30 I, 109.  
 IV, 18 II, 154-155.  
 VI, 9-16 I, 257-259.  
 — 69 I, 252.  
 VIII, 34-59 I, 49, 101, 172 ;  
 II, 179.  
 IX, 6 I, 50 ; II, 180.  
 X, 30 I, 53, 118, 161 ;  
 II, 40.  
 XI, 33-35 II, 176.  
 XII, 1-9 I, 237-241.  
 — 20-36 II, 76.  
 XIII, 23 s. II, 10, 77, 95,  
 178.  
 — 37 I, 50 ; II, 181.  
 XIV, 9-11 I, 49, 60 ; II,  
 209.  
 XVI, 21 s. II, 164.  
 XVII, 3 I, 53, 162.  
 — 4 s. II, 157.  
 XVIII, 1-12 II, 29, 44, 177-  
 180.  
 — 13-27 II, 181-185.  
 — 28 s. I, 144-145 ; II,  
 39.  
 XIX, 25-27 I, 73 ; II, 10,  
 199-201.  
 — 31-42 I, 113 ; II, 201-  
 205.  
 XX, 1-10 II, 204, 205, 207.  
 — 11-18 II, 207-211.  
 — 19-23 II, 212-213.  
 — 24-49 II, 211-212.  
 XXI, 1-14 II, 214.  
 — 15-23 I, 51, 235 ; II,  
 9, 186, 215-216.
- Actes  
 I, 3 II, 217.  
 III, 4 s. II, 26-27.

- VII, 55-60 I, 59, 181 ; II,  
 209.  
 VIII, 20 s. II, 147.  
 — 26 s. II, 143.  
 X, 9 s. II, 23, 117, 202.  
 XVII, 22-34 I, 267-269.  
 XXIII, 2 s. I, 135.  
 XXVIII, 3 s. II, 27-28, 107.
- Romains  
 II, 15-16 II, 64, 65.  
 — 21-24 II, 26.  
 III, 23 I, 55.  
 V, 12 I, 178.  
 — 20 I, 227, 241 ; II,  
 63.  
 VI, 10 II, 21.  
 VII, 14 I, 134, 185 ; II,  
 70.  
 — 20 II, 63.  
 — 22 s. II, 121.  
 X, 4 II, 16.  
 — 6 s. I, 78, 89-90,  
 242.  
 — 10 I, 181 ; II, 93.  
 XI, 25 I, 248.  
 — 34-36 I, 237.  
 XIII, 1-4 I, 161.  
 XIV, 2 I, 151, 254 ; II,  
 77, n. 1.
- I Corinthiens  
 I, 20 s. II, 31.  
 — 23 s. I, 240.  
 — 27 s. I, 207 ; II, 96.  
 II, 1 s. I, 263 ; II, 75-  
 76, 156.  
 — 14 s. II, 63.  
 III, 2-3 I, 209, 253, 258 ;  
 II, 166-167.  
 — 18 s. II, 31.  
 VI, 17 I, 156, 263.  
 VII, 9 s. I, 176 ; II, 101,  
 103-104.

- 34 II, 83.  
 VIII, 5 s. I, 77, 84, 155,  
 269 ; II, 99, 142,  
 158.  
 IX, 9 II, 47.  
 X, 17 I, 264 ; II, 81,  
 87.  
 — 31 I, 111.  
 XI, 3 I, 233 ; II, 20,  
 194.  
 XII, 3 I, 78, 257 ; II,  
 125.  
 — 4 s. I, 43 ; II, 37, 41  
 194, 217.  
 XIII, 1 s. I, 169, 202, 211.  
 XV, 20-28 II, 83, 111, 162.  
 — 35 II, 55.  
 — 44-55 I, 113, 195 ; II,  
 54, 69, 82, 111,  
 153.
- II Corinthiens  
 II, 14-16 II, 53, 75.  
 III, 3 I, 87, 222, 236.  
 — 6 I, 135, 238 ; II,  
 154.  
 — 14-18 II, 12, 41, 169,  
 199.  
 V, 16 I, 60 ; II, 11, 76,  
 156-157, 209.  
 VIII, 9 I, 91, 202.  
 XI, 14 I, 160 ; II, 33,  
 146.  
 XII, 3-5 I, 160, 202.
- Galates  
 I, 1 II, 184.  
 II, 21 I, 190.  
 III, 16 I, 125 ; II, 77.  
 IV, 21-28 I, 135, 262 ; II,  
 43.  
 VI, 14 I, 240, 266, 269 ;  
 II, 159.

Éphésiens		V, 16	II, 133.
II, 11-21	I, 113, 133-134; II, 58, 60, 85, 89, 188.	VI, 16	I, 76.
IV, 5-10		II Tim.	
V, 14	II, 40, 157.	II, 5	I, 152, 165, 205.
— 25-27	I, 226; II, 94.	IV, 7 s.	I, 165; II, 91.
— 30-32	I, 55. I, 113, 142, 178; II, 42, 104.	Tite	
VI, 11-16	I, 154, 165; II, 44, 74, 160, 163, 192.	III, 10	I, 252; II, 19, 25, 109.
Philippiens		Hébreux	
I, 23	I, 98, 205; II, 15, 22.	IV, 12	I, 99.
III, 5 s.	I, 190; II, 35.	IX, 7 s.	I, 58, 269.
Colossiens		I Pierre	
II, 15	I, 223.	I, 18-19	II, 49.
III, 1 s.	II, 22, 209.	II, 5-7	I, 106; II, 59, 146.
— 9 s.	I, 174, 191-192, 221, 223; II, 81, 118.	— 23-24	I, 211; II, 28, 124.
— 11	I, 43, 45, 94, 154, 182; II, 197.	V, 8	II, 64, 131.
I Thessaloniens		I Jean	
II, 5	I, 165.	I, 1 s.	I, 48, 218.
IV, 16	I, 114, 205.	II, 1	I, 44, 199; II, 93.
V, 23	II, 80.	— 4	I, 117.
II Thessaloniens		— 19	II, 72.
II, 2-7	II, 162-163.	III, 2	II, 82.
III, 15-16	II, 109.	IV, 2 s.	I, 53, 89, 154; II, 50, 123.
I Timothée		— 18	I, 188.
II, 5	I, 128; II, 184.	V, 8	II, 172.
III, 2-5	I, 172.	Apocalypse	
		III, 2	I, 95.
		IV, 1	II, 38.
		— 6	I, 44.

## TABLE DOCTRINALE

Les chiffres romains et arabes correspondent aux deux volumes de la présente édition et à leur pagination.

**Écriture Sainte** : inspiration : I, 47 — exégèse de saint Ambroise : I, 18-23 — multiplicité du sens figuratif : II, 122 — philosophie et Écriture : I, 40-42 — usage par les hérétiques : I, 160 — par le diable : I, 160.  
Évangélistes : leurs caractéristiques : I, 41-42, 45, 52; II, 195 — leurs symboles : I, 44-45.  
Apocryphes : I, 46-47.

**Doctrine dogmatique de saint Ambroise** : I, 23-29.

Dieu invisible et visible : I, 59-60 — sa bonté et sa justice : II, 129-130 — générosité de ses bienfaits : I, 61.

Trinité : I, 26-27, 42-43, 168; II, 40-41, 50, 99-100 — unité du Père et du Fils : I, 49-50, 117-118; II, 31-32, 156-158 — leur égalité et coéternité : I, 76-78, 111-112, 161 — unité de science : II, 114-115 — de volonté : II, 177 — de bonté : II, 128-130.

Fils apparaissant dans l'Ancien Testament : I, 59 et n. 1.

Esprit-Saint : II, 40-41 — péché contre lui : II, 49-51 — différentes communications aux Apôtres : II, 216-217.

Anges : II, 53-55 — leurs apparitions : I, 60-61 — rôle vis-à-vis de l'Église : I, 95.

Démon : sa nature et ses œuvres : I, 175 — son activité et ses limites : I, 244-246 — souci de ne pas augmenter son supplice : II, 65 et n. 1.

Création de l'homme : I, 112 — conséquences de sa chute : II, 33.

Christologie de saint Ambroise : I, 25-26, 27 — connaissance véritable de la personne du Christ : I, 49 — plénière par la foi complète : II, 12-13 — naissance éternelle : I, 90-91 — promis et prophétisé : I, 123-125 — généalogie humaine : I, 119-128 — deux natures : II, 156-157 — leur départ : I, 48, 91-92, 95, 100-101, 169, 173-174; II, 177, 179, 192, 211 — humanité : I, 91, 152-155 — générosité : I, 199-200 — tristesse : II, 56-57, 175-176, 177

— tout ce qu'il est pour nous : II, 141, 208-209 — exemple : I, 241 — vie : II, 8-9 — sa royauté : I, 143-145 — prêtre et victime : I, 44 — son baptême : I, 110, 115-118, 152 — ses miracles : I, 219-220, 260-261 — figuré par les quatre animaux : I, 44-45 — par le grain de sénévé : II, 75-78 — par le levain : II, 78-80 — communication aux sens de ses noms et symboles : I, 264-265.

Hérésies trinitaires et christologiques : I, 53 ; II, 164.

Rédemption : combat entre Dieu et le démon : I, 72-73, 155, 157, 158 ; II, 196 — relèvement de la femme : I, 84 ; II, 208 — figurée par les paraboles du bon Samaritain : II, 33-35 — de la brebis perdue : II, 87-88 — de l'enfant prodigue : II, 88-98 — ne s'impose pas aux récalcitrants : I, 173, 246.

Notre-Dame : pensée de saint Ambroise : I, 27-29 — virginité perpétuelle : I, 71-74, 97-98 ; II, 199, 201 — modèle des vierges : I, 75, 81-82 — des parentes : I, 81 — la première sauvée : I, 80 — attitude à l'Annonciation : I, 78-81 — formant saint Jean Baptiste : I, 84-85 — à Noël : I, 97 — au Calvaire : II, 199-201 — figure de l'Église : I, 74 ; II, 201 — *aula regalis* : II, 221-222.

Église : I, 29, 102, 105, 110-111 — promise figurativement à Abraham : I, 122-123 — figurée par Rahab : I, 132 ; II, 116 — par Bethsabée : I, 141-142 — par les Ninivites et la reine de Saba : II, 42 — par la veuve de Naïm : I, 215, 216 — par la barque de Pierre : I, 179-180 — par la vigne : II, 150-151, 152-153 — par Notre-Dame au Calvaire : II, 10 — sa construction : I, 113-114 — épouse du Christ, figurée par Ève : I, 112-113 — noces avec le Christ : I, 231 ; II, 104-105 — charité incomparable pour Lui : I, 235 — vierge et mère : I, 98 — faiblesse de ses moyens : I, 199 — Royaume de Dieu forcé : I, 224-227.

Synagogue figurée par le figuier stérile : II, 67-72 — par la vigne : II, 148-149 — par la femme au sept maris : II, 154-155.

Apôtres : leur mission : I, 250-251 ; II, 35 — reniement de saint Pierre : II, 180-187 — évêque époux de son église : I, 74 — ordre à suivre dans la prédication : I, 267-270 — ses effets dans l'âme : II, 70 — levain : II, 80.

Nécessité de la grâce : I, 52 — simonie : II, 147 — baptême : I, 108 — figuré par Naaman : I, 171 — retard à le recevoir et appel à ne pas tarder : I, 181 ; II, 91 — ses effets : I, 228-229 — hymne à l'eau : II, 172 — mariage d'institution divine : I, 62 ; II, 101 — indissoluble : II, 102-104 — temps pour son usage : I, 68-69.

Morale de saint Ambroise : I, 29-31 — justice apparente et réelle : I, 55-57 — rôle de l'intention : I, 56-57 — vertus cardinales et béatitudes : I, 206-207.

Justice : sens très général : I, 30, 85 — justice et charité : I, 115 — charité envers le prochain : I, 107 — envers les ennemis : I, 210-211 ; II, 28 — piété filiale : I, 101-102, 241-242 ; II, 132-135 — limitée par les obligations envers Dieu : II, 58, 84, 135 — maîtres responsables de la conduite de leurs serviteurs : I, 171-172 — patriotisme : I, 169 — pouvoir humain, sa source en Dieu : I, 161-162 — devoirs à son égard : I, 180-181 — périls moraux : I, 162-163 — hospitalité, ses usages : I, 251 ; II, 30 — désintéressement : II, 83 — s'expose pour l'hôte : I, 196.

Propriété : II, 52 — richesses dépôt confié : II, 99-100 — seul leur mauvais usage est condamnable : I, 207-208 ; II, 137.

Fins dernières : mort : II, 21-22, 46 — jugement : II, 64-66 — jugement dernier : II, 114-116 — antéchrist : II, 162-164 — rôle des saints continué après leur mort : I, 65-66 — peines éternelles, leur caractère : II, 86 et n. 1.

Vie spirituelle : I, 31-32 — corps et âme : I, 103 et n. 2 ; II, 44, 48-49, 59-63 — corps, âme et esprit : II, 80-82 — les deux esprits : II, 120-121 — combat spirituel : II, 160 — théorie et pratique : I, 51-54 — maladies de l'âme : I, 176-178 — ascensions : I, 198, 200 — progrès dessinés par les Béatitudes : I, 201-205, 206 — nourriture graduée : I, 253-254, 258 — terre de l'âme arrosée par la parole de Dieu : II, 14 — Dieu menuisier de l'âme : I, 120 — le Christ hôte de l'âme : I, 188-189 — chevauchant l'âme : II, 143-144 — libérateur (*Talis actus...*) : II, 219-221 — médecin : I, 193-194, 197-198 — époux : I, 192 — toute âme appelée à la fonction de Notre-Dame : I, 83-84.

Prière : le précepte : II, 37-39 — exemple du Christ : I, 198-199 — tentation : I, 154-160, 164-167 — occasion de victoire : I, 165-167 — pénitence : I, 191 — aveu : II, 93-94 — larmes : II, 186-187 — jeûne : I, 191 — omis le dimanche et au Temps pascal : II, 111.

Enfance et maturité spirituelles : I, 62-63 ; II, 124-125.

Virginité : modèle en Notre-Dame : I, 75.

## ESSAI DE LEXIQUE ALLÉGORIQUE

Les chiffres romains renvoient au livre et les chiffres arabes qui suivent renvoient au paragraphe.

- Aigle : l'âme du juste, qui s'élève vers les hauteurs et sait renouveler sa jeunesse : VIII, 55.  
Ane tournant la meule, VIII, 63, ânesse à Bethléem, II, 43, ânon aux Rameaux, IX, 4-5, figures de la Gentilité.  
Arbres, fructueux ou stériles : les hommes, suivant la diversité de leurs mérites : II, 76 ; cf. IV, 8.  
Blé : la séparation du grain et de la bale figure le jugement : II, 82 ; les épis et les mérites, V, 28-29.  
Chameau : sa difformité représente l'état de la Gentilité avant la Rédemption : II, 69 ; VIII, 71.  
Charpentier : Dieu à l'œuvre pour équarrir et façonner l'âme : III, 2.  
Corbeau : sa noirceur et son goût pour les charognes figurent l'état moral de la Gentilité : II, 72.  
Cuir : le corps, qui, de poids pour l'âme, peut devenir soutien, comme la ceinture : II, 70, 81 ; cf. V, 26 ; fait de la dépouille des animaux morts, il figure la mort : VII, 57.  
Évangélistes : leurs emblèmes : Prol., 7-9.  
Figuier : la résurrection : V, 81 ; les fausses figues et la stérilité de la Synagogue : VII, 160-172.  
Instruments de musique : l'âme et le corps chantant à l'unisson : VI, 10.  
Jean-Baptiste (saint), figure de la Loi ancienne : II, 68 ; V, 94 ; VI, 69 et n. 1.  
Levain : le Christ : VII, 187-188 ; la doctrine : VII, 190-192.  
Lis : le Christ, les Anges, les Vierges : VII, 128-129.  
Loup : les hérétiques, et tel d'entre eux en particulier : VII, 43-53.  
Main : les œuvres : III, 21, 22 ; V, 28 et n. 1 (cf. 97 et n. 2) ; VI, 8, 87 et n. 2, etc.  
Médecine spirituelle : V, 27.  
Mesure : la Loi et ses prescriptions précises : VII, 98-99 et n. 2 173 et n. 1 ; cf. X, 139.

- Miel, abeilles, ruches : grâce de l'Église : II, 71-72.  
Monnaie : son poids, son effigie, son tintement représentent les vertus, les mérites : VI, 24.  
Mûrier : les mûres, avec leur changement progressif de couleur, et la déchéance du démon : VIII, 28-29.  
Nombres : 2 et les deux Testaments : VI, 82 — 4 et les quatre points de l'horizon : VI, 83 ; et les quatre éléments : VI, 80 — 5 et les cinq sens : VI, 80 ; VII, 113 ; VIII, 13 — 6 et la création et le renouvellement de l'homme : V, 27 et n. 2 ; VII, 7 — 7 et sabbat : repos : V, 30 ; VI, 80 ; grâce septiforme de l'Esprit Saint : VI, 82 — 8, octave et résurrection : II, 56 et n. 2 ; VI, 80 ; achèvement, perfection : V, 49 — 12 et les douze tribus : VI, 92 — 40 et divers souvenirs scripturaires : IV, 15 — 42 et Carême : II, 62 ; cf. III, 16 — 50, équivalant (à peu près) à  $3 \times (7 + 10)$  : III, 16 — 84, multiple soit de 7 par 12, soit de 2 par 42 : II, 62 — 300 marqué par le Tau grec figure la Croix : VI, 30.  
Pain de la parole de Dieu : VI, 86.  
Paralysie de l'âme : V, 10.  
Parfum de la foi et de la prédication : VI, 32 s.  
Passereaux, cinq sens, ou corps et âme : VII, 112-116.  
Pieds, pas : démarches et bonnes œuvres : II, 81 ; V, 41, 106 ; VI, 68, etc.  
Pierres et les hommes endurcis, fermés à la vérité : II, 75.  
Poisson au didrachme et saint Étienne : IV, 75.  
Pores et immoralité : VI, 47 — les démons : VII, 218.  
Poussière et sécheresse stérile de l'incrédulité : VI, 68 et n. 5.  
Raisin, qui pourrit s'il n'est élevé de terre : âme humaine, et modèle que lui donne le Christ en croix : V, 81.  
Renard figure des hérétiques : VII, 30-31.  
Roseau (et vanité) inclinant à tous les souffles, susceptible cependant d'être utilisé comme calame : V, 104-106 et n. 1 — faiblesse humaine fortifiée par le contact avec la main ou la tête du Christ, dans sa Passion : X, 106 ; cf. 124.  
Sauterelle et Gentilité : II, 71.  
Scarabée figure du Christ à la Passion : X, 113.  
Sénévé : la foi, les martyrs, le Seigneur : VII, 178-184.  
Serpent de l'hérésie : II, 65 — du judaïsme : II, 74.  
Sycamore ou figuier stérile : stérilité du judaïsme : VIII, 81.  
Vent ou souffle (spiritus) et démon : VI, 43 ; cf. IV, 3, 32.  
Vigne : le Christ et les âmes : IX, 29-30 — sa vendange : IX, 31.

## CORRECTIONS AU TOME I<sup>er</sup>

	<i>au lieu de :</i>	<i>lire :</i>
P. 29, l. 14	Thamar	Rahab
P. 50, l. 30	<i>Matth.</i> , V, 19	<i>Matth.</i> , IV, 19.
— l. 35-36	<i>Jn</i> , XIII, 27	<i>Jn</i> , XIII, 37.
P. 78, l. 17-18	<i>I Cor.</i> , XII, 13	<i>I Cor.</i> , XII, 3.
P. 89, dernière ligne		sinon dans votre cœur et dans votre poitrine.
P. 146, l. 30	de Caprée	de Capharée (cf. <i>VIRGILE, Én.</i> , XI, 260).
P. 195, l. 14	<i>Is.</i> , LXIII	<i>Is.</i> , LXV.
P. 201, l. 21-22	<i>Sag. Sir.</i>	<i>Eccl.</i> ,
P. 202, l. 29	<i>Prov.</i> , XIX, 1	<i>Prov.</i> , XIX, 22.
P. 249, l. 9	qui la	qui le

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<b>TEXTE LATIN ET TRADUCTION.</b>	
Livre VII.....	8
Livre VIII.....	101
Livre IX.....	141
Livre X.....	156
<b>APPENDICES.....</b>	<b>219</b>
<b>INDEX ET TABLES.</b>	
Index scripturaire.....	225
Table doctrinale.....	233
Essai de lexique allégorique.....	236
<b>CORRECTIONS AU TOME I<sup>er</sup>.....</b>	<b>238</b>